
UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01927456 2

Il a été imprimé 10 exemplaires numérotés sur papier de Hollande Van Gelder.

APOLOGIE POUR FÉNELON

DU MÊME AUTEUR

A LA MÊME LIBRAIRIE

L'Inquiétude religieuse, 1re série. Aubes et lendemains de conversions. (*Couronné par l'Académie française.*) 4e édition. 1 volume in-16 . . . . . . 3 fr. 50

L'Inquiétude religieuse, 2e série. La Conversion de Pascal. — Le silence de Dieu. — Le scrupule de saint Jérôme. — L'évolution du clergé anglican. — Mysticisme et controverse. — La Légende d'argent. 2e édition. 1 volume in-16 . . . . 3 fr. 50

Ames religieuses. Un saint anglican : John Keble. — La vie religieuse d'un bourgeois de Reims au xve siècle. — La vocation de l'abbé de Broglie. 2e édition. 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50

Librairie LECOFFRE

Le bienheureux Thomas More, 3e édition. 1 volume in-16. (Collection : *Les Saints*). . . . . 2 fr.

Librairie BLOUD

Newman. Essai de biographie psychologique. (*Ouvrage couronné par l'Académie française*). 3e édit. 1 vol. in-16 . . . . 3 fr. 50

Librairie TÉQUI

L'enfant et la vie. Devant des portraits d'enfants. — L'éducation par les contes. — La mère et la formation littéraire de l'enfant. — Le prêtre et la formation littéraire de l'enfant. — L'éducation du sens religieux, etc. 1 volume in-16. . . . . . 3 fr.

Librairie SANSOT

Le charme d'Athènes. 1 volume in-32 . . . . 1 fr.

Librairie PLON

La Provence mystique au xviie siècle. Antoine Yvan et Madeleine Martin, avec deux gravures, un plan et une carte. 1 volume in-8° écu . . . . 5 fr.

HENRI BREMOND

APOLOGIE

POUR

FÉNELON

Pendant qu'il parlait, Calypso regardait Mentor. Elle était étonnée, elle croyait sentir en lui quelque chose de divin, mais elle ne pouvait démêler ses pensées confuses ; ainsi, elle demeurait pleine de crainte et de défiance à la vue de cet inconnu.

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

1910

AVANT-PROPOS

On verra que cette apologie a été écrite d'un trait, avec une certaine fougue d'abandon et de tendresse confiante. Moins sûr de Fénelon, plus embarrassé par les critiques de ses adversaires, j'aurais parlé sur un autre ton et raffiné davantage. En revanche, tout ce que j'ai de subtilité, je l'ai consacré, dans ce livre, à la défense de Bossuet. C'est lui qui me semble insaisissable et non pas son rival. Il est simple, très certainement, mais j'aurai appris, sur cet illustre exemple, et plus d'un peut-être apprendra comme moi, qu'il n'y a rien de plus déconcertant qu'une âme simple. Du reste, les juges dont l'approbation me tient au cœur ne me reprocheront pas d'avoir attenté à ce grand vieillard. Pour ceux qui ne comprennent pas que l'indépendance puisse s'allier avec le respect, je n'ai rien à leur répondre. Nous

n'habitons pas le même monde. Entre eux et nous, toute discussion serait vaine.

Qu'on me pardonne, s'il m'arrive parfois de harceler les bossuétistes avec un peu de vivacité. Je crois sincèrement, ardemment, qu'ils ont fait, avec beaucoup de loyauté, une œuvre mauvaise, en essayant de diminuer ou de détruire une des plus chères gloires du catholicisme français. Il me faut les désarmer, sinon les convaincre. Ai-je besoin d'ajouter que je n'entreprends pas de réhabiliter les *Maximes des saints?* Que nous fait cette brochure manquée et que pèse-t-elle auprès du robuste livre de Bossuet que le concile du Vatican a condamné sans appel? Je le dis sans la moindre malice et simplement en vue de rappeler que si l'Église ne tient pas rigueur à Bossuet pour des erreurs théologiques plus nombreuses, semble-t-il, et peut-être plus graves que celles de Fénelon, il n'y aurait pas moins de ridicule que d'injustice à ranger ce dernier parmi les suspects.

Aix en Provence, mars 1910.

ABRÉVIATIONS

F. Œuvres complètes de Fénelon. Paris, Leroux-Gaume, 1851.

L. Œuvres complètes de Bossuet, édition Lachat. Je me sers le plus souvent de cette édition pour tous les écrits (polémique et correspondance) relatifs à la controverse du quiétisme.

G. Œuvres complètes de Bossuet, édition Guillaume (Bar-le-Duc). Paris, Bloud et Barral. Je renvoie à cette édition pour les textes de Bossuet qui n'ont pas trait à la dite controverse.

Nihil obstat
J. Wehrlé
censor

Imprimatur
Parisiis, die 13 maii 1910
G Lefebvre, v. g.

PREMIÈRE PARTIE

FÉNELON ET BOSSUET

DRAMATIS PERSONÆ [1]

Mme DE MAINTENON

FÉNELON — BOSSUET

Mme GUYON

En France

Contre Fénelon.

Le roi : entre un des derniers sur la scène, Mme de Maintenon et Bossuet ayant fait de grands efforts pour qu'il ne sût rien. — La Cour a été informée de tout bien avant lui. Enfin averti, je ne vois pas qu'il ait pris l'affaire au tragique aussi vite qu'on le dit. Il hésite quelque temps entre Bossuet qui jure qu'il y va de tout et le confesseur qui pense qu'il n'y va de rien. Il s'exaspérera peu à peu. Comme il n'entend rien à la mystique, il est très excusable d'avoir écouté un théologien aussi considérable que M. de Meaux, mais il ne l'est pas du tout s'il a cru vraiment que le salut de ses petits-fils courût un risque quelconque entre les mains de Fénelon, comme on le lui a répété avec tant de fracas. Pour ses rapports avec Innocent XII et son obéissance impérieuse aux décisions du Saint-Siège, on ne peut pas lui demander d'être moins gallican que Bossuet. — Quant à la défiance que Fénelon lui aurait toujours inspirée, c'est une légende, orchestrée par Désiré

1. Ce petit tableau est bien, dans ma pensée, un argument, et décisif; mais je ne le donne ici qu'à titre d'indication, pour que le lecteur puisse se reconnaître aisément dans cette forêt de personnages.

Nisard, mais dont on ne fait pas la preuve[1]. Si Louis XIV avait redouté les idées politiques du précepteur, il ne l'aurait certainement pas gardé auprès du duc de Bourgogne. Il ne doutait pas non plus de la piété de l'auteur des *Maximes*. La veille de Noël 1695, Mme de Maintenon voulant exciter Louis XIV à plus de dévotion, lui rappelle le temps où le roi la pressait « de lui lire des écrits de M. de Fénelon » et là-dessus, priait avec elle[2].

Noailles, évêque de Châlons, puis archevêque de Paris.

L'un des trois commissaires d'Issy. Condisciple de Fénelon, et sur le pied de l'intimité avec lui, même après le premier bruit mené par Bossuet autour des *Maximes*. Pacifique et tellement persuadé de l'orthodoxie de Fénelon qu'après avoir lu et approuvé les *Maximes*, il conseille à Bossuet de ne pas publier l'*Instruction sur les états d'oraison*. Il avait de la piété le fond et les apparences, ce qui explique l'admiration passionnée que Mme de Maintenon lui a vouée pendant si longtemps. Il semble même qu'elle l'a cru très intelligent. Avec un peu de fermeté il aurait arrêté le scandale, mais il est faible — tout ensemble obstiné et pliant et par suite, faux. Il subit Bossuet très à contre-cœur et de son côté, Bossuet qui croit que l'archevêque le jalouse, le tient en assez petite estime. Gentilhomme néanmoins et très noble quand il n'écoute que son cœur. Il aurait pu faire donner à son propre frère la place du duc de Beauvilliers et ne l'a pas fait. Peu brillant dans toute l'affaire du quiétisme, sauf pendant les conférences d'Issy où il montre beaucoup de tact et une conciliation parfaite, la fin de sa longue vie est pitoyable, comme chacun sait. De tels êtres, bons, mais faibles et bornés, quand quelque hasard, de naissance ou autre, les porte au pinacle, font un mal incalculable.

Godet des Marais, évêque de Chartres, directeur de Mme de Maintenon.

Très pieux aussi, mais d'une intelligence et d'une doctrine incomparablement supérieure. On ne le dit pas assez, parce que Godet écrivain n'a d'autre mérite que la clarté, mais il est excellent théologien. Il argumente dans les règles, sans colère et avec beaucoup de pénétration. Il n'y a que lui, au

1. Certaines paroles de Fénelon donneraient plutôt à croire le contraire. Cf. v. g. F., VII, 665, 693.

2. *Lettre à Noailles* (27 décembre 1695). Geffroy, I, 261.

cours de toute la controverse, qui ait, par moments, embarrassé Fénelon. C'est une joie de les voir aux prises. Dans la pratique, l'évêque de Chartres se tire comme il peut d'une situation deux fois inextricable. D'une part, étant tout à la fois le directeur et le dirigé de madame de Maintenon, c'est peut-être lui qui l'a mise en garde contre Mme Guyon et Fénelon, mais c'est elle, en retour, qui l'anime, plus qu'il ne voudrait, à la bataille. D'autre part il se trouve dans le même camp que Bossuet, lequel a donné au débat une ampleur démesurée et bruyante. Godet ne peut pas en conscience et ne veut pas aller si loin. Il se tait, le plus qu'il peut. Mais, quand, par prudence et charité il se défend de répondre à Fénelon, voilà M. de Meaux qui répond pour lui par le moyen de lettres anonymes. De plus il est dès lors très hostile au jansénisme et il doit voir que, dans toute cette affaire, Port-Royal a partie liée avec les adversaires de Fénelon.

La Reynie, lieutenant de police.

Excellent homme au demeurant, mais fonctionnaire modèle; l'imagination encore toute chaude de l'affaire des poisons, la moindre preuve lui ferait prendre madame Guyon et Fénelon en flagrant délit de mystique diabolique. Il ne semble pas très grand théologien, mais M. de Meaux le catéchisera sous les arbres de Versailles.

Le Dr Pirot, censeur.

Souple, grise, lâche et pédantesque figure. C'est à lui, ami pourtant de M. de Meaux, que Fénelon a confié l'examen des *Maximes*. Il approuva le livre, puis, consterné de cette insigne maladresse, le dénonça plus haut que personne. Nous avons son apologie, écrite de sa propre main. Elle est écrasante contre lui [1].

Les théologiens de Noailles : Beaufort et Boileau.

C'est ce dernier, semble-t-il, aidé de Duguet, qui a rédigé la fameuse *instruction pastorale* contre Fénelon. On a prêté ce morceau à Racine, mais ce n'est qu'une conjecture en l'air. Boileau ne manque pas de génie. Il joue un rôle important dans les préliminaires de cette histoire, comme l'un des ennemis les plus acharnés de Mme Guyon. Il avait été monté contre elle par la fameuse sœur Rose, aventurière de bas étage qui se donnait pour sainte, qui avait dupé plusieurs

1. Publiée et impitoyablement commentée par M. Urbain (*Revue d'histoire littéraire de la France*, 15 juillet 1896).

autres jansénistes, Duguet, le sage et pieux Duguet entre autres, et dont madame Guyon avait deviné la perfidie [1]. Très répandu, très estimé comme il le méritait d'ailleurs, l'abbé Boileau, chevalier de la sœur Rose, allait partout, décriant M[me] Guyon, avec une violence et une injustice qui fit longtemps hausser les épaules à M. de Meaux.

Le cardinal Le Camus, *évêque de Grenoble*.

Il a sa légende qui ne m'inspire pas une confiance absolue, mais dont je lui laisse le bénéfice. Son autorité, qui était grande en ce temps-là, pour diverses raisons, a pesé fortement contre le P. La Combe et M[me] Guyon, qu'il avait rencontrés dans son diocèse, et par suite, contre Fénelon. Et cependant, des instances qui lui furent faites, aucune ne le décida à parler clair. Il avance, il se retire et n'osant rien affirmer, il semble du moins vouloir tout laisser croire.

Dom Innocent le Masson, général des Chartreux.

En sa qualité de biographe de M[gr] d'Aranthon, chez lequel madame Guyon avait séjourné, il est le grand, l'unique témoin contre cette femme. Celle-ci, visiblement irréprochable à Paris, aurait choisi la Savoie comme cadre de ses abominations. Le venimeux Phélipeaux n'a pas d'autre autorité que Dom Innocent. Cette autorité est nulle. La cour d'assises la plus prévenue congédierait un pareil témoin. Sur la vertu de Dom Innocent on ne peut avoir aucun doute. M. Tronson l'estimait et c'est tout dire; mais « c'était un homme crédule qui, dans sa solitude recueillait aussi avidement les calomnies qu'il les débite pesamment dans ses livres [2]. » Du reste, rien de plus décevant que ces terribles livres. Ils nous annoncent les pires horreurs et, en fin de compte, ils ne disent rien. Comme Le Camus, Dom Innocent est « de ceux qui voudraient parler et n'ont rien à dire [3]. »

Louis-Alphonse de Valbelle, évêque de Saint-Omer.

Nous verrons ses prouesses au lendemain de la condamnation de Fénelon. C'est un médiocre, mais il n'est pas mauvais que l'histoire garde le nom des lâches.

1. Il est souvent question de la sœur Rose dans l'autobiographie de madame Guyon. Cf. aussi Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. VI, p. 55-58. Duguet lui-même finit par reconnaître l'imposture.
2. La Bletterie, F., x, p. 69.
3. *Ibid.*

Pour Fénelon.

M. Tronson. Le bossuétisme nous a habitués aux affirmations les plus invraisemblables, mais je ne sache rien de plus prodigieux que les efforts que l'on a tentés pour enlever à Fénelon l'appui de son maître le plus vénéré et le plus cher. On a découvert des abîmes de malice dans la lettre si confiante que celui-ci écrit au précepteur du duc de Bourgogne, pour l'exhorter à l'humilité. A mots couverts, M. Tronson révèle, paraît-il, l'ambition forcenée de son élève. Et de même, à mots couverts, il laisse voir, pendant toute l'affaire du quiétisme, qu'il est contre lui. Qu'y a-t-il de vrai? Moins que rien. Septuagénaire, infirme, au moment où s'ouvrent les conférences d'Issy, abîmé dans son néant devant les illustres prélats qui lui font l'honneur de venir chez lui, très défiant de lui-même, M. Tronson a pu avoir parfois quelque peine à suivre les subtilités de la discussion. Mais enfin, une chose est sûre. Fénelon a fait modifier, comme il l'a voulu, les articles d'Issy. Qui l'a soutenu, qui lui a gagné cette victoire contre M. de Meaux? Noailles n'était pas de force. Reste M. Tronson. Viennent les *Maximes*. Sont-elles, oui ou non, en opposition avec les articles d'Issy, M. Tronson se le demande, peut-être, mais d'une façon très vague. Il dit que cela est trop haut pour lui. Il faut l'en croire sur parole. S'il n'approuve pas le livre, il ne le désapprouve pas non plus. Il ne prononce pas, parce qu'il ne voit pas. S'il avait vu que Fénelon était dans l'erreur, et sa franchise ordinaire et son affection lui auraient fait un devoir strict de le lui dire. Et Fénelon, qui a corrigé son livre sur les indications du Dr Pirot, l'aurait remanié de fond en comble sur une parole de M. Tronson. Remarquez bien aussi l'attitude de ce saint homme dans l'affaire Guyon. Même réserve d'abord — parce qu'on lui objecte des autorités considérables — mais aussi même courage. Un doute lui reste peut-être sur la personne, parce qu'il n'imagine pas qu'un religieux comme Dom le Masson puisse tant accuser sans un soupçon de preuve, mais, pour ce qui le regarde, et d'après l'examen qu'il a conduit lui-même, il trouve cette femme innocente. Les explications qu'elle donne de sa doctrine lui montrent non pas que le *Moyen court* est un livre de tout repos, mais que Mme Guyon n'a pas voulu enseigner l'erreur quiétiste. Il soutient cette femme, il l'encourage. Elle aussi, sur un mot de lui, elle fait tout ce qu'on veut. Noble et vénérable figure, très supérieure à la légende

ridicule qu'on lui a brodée, M. Tronson, l'homme modéré par excellence et qui rumine tous ses mots, reste celui qui a dit : « M. de Cambrai est le prélat de tous les prélats de France, que nous estimons le plus[1]. »

Les deux ducs et les deux duchesses.

C'est-à-dire ce que la Cour a de plus rare. Vertu, noblesse, intelligence, tout ce groupe sur lequel Fénelon règne est admirable. Plus abstrait et plus raisonneur, le duc de Chevreuse aide Fénelon et soutient Mme Guyon sur le terrain de la controverse. Beauvilliers, homme pratique, essaie de détourner, puis d'atténuer l'orage. Un à un les courtisans les abandonnent : la solitude se fait aussi autour des deux duchesses. On sait que malgré tout, et malgré Mme de Maintenon elle-même, Louis XIV gardera sa faveur à Beauvilliers.

L'abbé de Beaumont, l'abbé de Langeron, Dupuy et autres parents ou amis de Fénelon dans l'entourage du duc de Bourgogne.

Ils font tous partie, avec les deux ducs et les deux duchesses, du même groupe indécimable. Pour satisfaire à la rancune plus que féminine de Mme de Maintenon, et pour bien montrer au Pape que M. de Cambrai est perdu à tout jamais dans l'esprit du Roi, ces fénéloniens moins considérables seront tous chassés de la Cour.

Le P. La Chaise tient bon longtemps, puis capitule ainsi que le P. Le Valois, confesseur des enfants de France.

Mme de La Maisonfort, peut être un des personnages les plus importants. Je dirai pourquoi.

A Rome

Innocent XII, obligé, très à contre-cœur, de se prononcer entre Bossuet, qu'il estime à sa valeur, et Fénelon, dont il est très sûr et que, sans doute, il aime davantage. On le voit hésiter jusqu'à la dernière minute, encourager les tentatives de compromis qui furent faites, atténuer enfin de son mieux le coup qu'il fut obligé de porter. Le 4 mars 1699, à la veille du bref, « le pape, raconte Phélipeaux, était si irrésolu et si effrayé qu'il envoya l'après-midi... chez Casanate (le cardinal

1. *Correspondance*, III, p. 152.

qui présidait le Saint-Office) lui dire de penser bien sous les yeux de Dieu à quoi il engageait l'Église romaine, de bien consulter sa conscience et de n'avoir nulle autre vue ». Phélipeaux qui trouve le scrupule plus que plaisant, ajoute que Casanate, très décidé, lui, contre Fénelon, renvoya au pape le même conseil et lui dit de se tenir en paix[1].

Le cardinal de Bouillon. Phélipeaux et l'abbé Bossuet ne parlent de lui qu'avec rage et depuis on a fait chorus avec eux. Il me semble pourtant que le cardinal — quoi qu'il en soit de ses autres aventures — s'est conduit, dans toute cette affaire, en galant homme et en prince de l'Église. Représentant de Louis XIV auprès du Saint Siège, il avait ordre de mener à bien la condamnation de Fénelon, mais siégeant au Saint-Office, et juge de la foi, il avait le devoir de tenir pour vains les ordres reçus. Il se tira comme il put de cette situation embarrassante. Il était consterné par tout ce scandale et on le voit s'employer activement à réconcilier les deux adversaires. Sa droiture éclate dans tout ce qu'il répond à Bossuet. Il ne biaise pas[2]. Il manquait d'ailleurs de souplesse diplomatique et a peut-être traité d'un peu haut les cardinaux italiens. Peut-être aussi quand il avait fini la leçon que ses théologiens lui avaient apprise, criait-il parfois pour tenir tête à l'argumentation qui continuait. Mais nous ne savons rien de tout cela que par Phélipeaux, grand collectionneur de potins.

Les agents de Bossuet à Rome, l'abbé Bossuet et Phélipeaux. Nous ferons plus tard une plus longue révérence à l'abbé Bossuet qui voyageait en Italie lorsque éclata la querelle et qui n'en voulut plus partir que vainqueur. La cause lui doit beaucoup — moins pourtant que ne dit l'abbé — cette cause, lui écrivait Bossuet « pour laquelle il est visible que la sagesse éternelle a préparé votre voyage[3] ».

Meilleur théologien, plus maître de lui ou du moins plus grave, Phélipeaux n'a pas non plus marchandé sa peine. Un mot nous éclaire sur sa disposition à l'endroit des vrais

1. *Relation de l'origine du progrès et de la condamnation du Quiétisme répandu en France, avec plusieurs anecdotes curieuses* (Phélipeaux), 1732, II, p. 213.

2. Cf. L. XXIX, p. 275, 276. Une très belle lettre de Bouillon à Bossuet.

3. L., XXX, p. 292.

mystiques : « Voudrait-on, écrit-il dans un *mémoire* aux juges de Fénelon, décider à Rome des matières de foi sur l'autorité des mystiques qu'on ne pourrait citer dans la moindre école théologique sans se faire siffler [1] ».

L'agent de Fénelon à Rome, CHANTÉRAC.

Passionné lui aussi, on le serait à moins, mais, presque toujours, admirable [2].

CARDINAUX ET THÉOLOGIENS. On les trouvera tous avec leur portrait dans la *Relation* de Phélipeaux. Je retiens seulement, parmi les docteurs, le P. MASSOULIÉ, dominicain français qui semble avoir eu une part très grande à la condamnation, et le cardinal NERLI dont nous savons par l'abbé Bossuet qu'il « a perdu un œil à lire les écrits de M. de Cambrai [3] ».

LE PRÉLAT GIORI. Encore un de ces personnages que l'histoire ne connaît pas et qui pourtant mènent l'histoire. « Donné » à Bossuet par le cardinal d'Estrées qui avait déjà utilisé ses services, Giori, nous dit Mgr de Beaumont, « avait le talent de divertir et de faire rire le bon vieux pape, et cela lui donnait beaucoup d'accès auprès de lui [4] : « Le pape est ferme, écrivait Giori, et je suis sûr qu'il ne me trompe pas et je lui ferai voir l'enfer ouvert plutôt que de le

1. *Relation*, II, p. 31.

2. Sur *Chantérac* — comme d'ailleurs, sur les principaux amis de Fénelon, il faut lire la thèse de M. DELPLANQUE, *Fenelon et la doctrine de l'amour pur*. J'ai dit ailleurs (*Annales de philosophie chrétienne*, novembre 1909) ce qui me chagrine dans l'excessive sévérité de ce beau travail. M Delplanque voudrait ne trouver que sainteté héroïque chez Fénelon et chez ses amis. Moi aussi, qui n'ai jamais demandé la canonisation de Fénelon, quoiqu'après tout... Mais enfin ce qui reste, soit chez Fénelon, soit chez Chantérac est d'une qualité précieuse et rare. M. Delplanque le reconnaît comme moi.

3. L., XXX, p. 14. A quoi Noailles répond : « Le pauvre card. est bien à plaindre. Il y en aura bien quelque autre éclopé de cette affaire ». L., XXX, p. 39. Il y aurait là matière à un chapitre sur les *ambulances* pendant cette guerre. Bossuet nous apprend, par exemple, que deux théologiens s'acharnant à comprendre Fénelon, sont devenus fous. L. XXX, 251. On sait qu'un des théologiens qui défendaient Fénelon à Rome était sourd. Phélipeaux ne se lasse pas de nous le dire. C'est devenu presque un argument contre les *Maximes*.

4. F., p. x, 55.

laisser gagner par ces gens-là ». « Ce qui allongera, disait-il encore, c'est que la plupart des propositions condamnables, *in rigore justitiæ*, se trouvent dans Sainte Thérèse, Saint François de Sales, Saint Jean de la Croix ; mais il faut remédier à cette dangereuse mysticité ». Il parle ailleurs de « l'esprit subtil, fin, cauteleux, chicaneur et pervers de l'archevêque de Cambrai [1] ».

Les grands ordres religieux.

Dom Estiennot, qui représente à Rome les frères de Mabillon, est dans les meilleurs termes avec Bossuet. On en peut dire autant du R. P. Cloche, général des Dominicains. J'ai déjà parlé du P. Massoulié. Les Carmes sont très hésitants. Ils ont peur que la condamnation des *Maximes* discrédite la mystique et rejaillisse sur deux des plus grandes gloires de leur ordre. Quant au *Gesu*, on peut le regarder comme la citadelle des fénéloniens. C'est avec les jésuites, et notamment avec le P. Dez, que Chantérac concerte ses défenses. Il y a donc pleine entente sur ce point entre le général et les jésuites de France qui, dans l'ensemble, sont pour Fénelon. C'est là, me semble-t-il, un fait très important à qui veut connaître tous les dessous de cette histoire. Laissons parler le P. Massoulié lui-même, dans la visite de condoléance qu'il fit à Chantérac après la condamnation. « Il m'est venu voir, écrit celui-ci à Fénelon, pour me témoigner, disait-il, le déplaisir qu'il avait du mauvais succès d'une affaire, etc... Je n'examinai point dans quel sens il pouvait dire vrai... Je vis seulement qu'il témoignait beaucoup plus de joie en effet de triompher des jésuites que de vous. Ce sont eux, disait-il, qui vous ont attiré tout ce désagrément... Tout cela me fut dit d'un air triomphant et qu'on voulait néanmoins rendre fort modeste [2] ».

Les agents de Port-Royal.

Car il en avait jusqu'à Rome. Torreil, du Vaucel, Maille accueillirent l'abbé Bossuet comme un enfant de la maison et lui rendirent les plus grands services. On peut leur adjoindre

1. M. Delplanque a découvert et publié les inédits de Giori dans l'appendice à la thèse déjà citée, pp. 93-98.

2. F., IX, p. p. 732, 733. Sur les sentiments de Fénelon à l'égard des jésuites, cf. F., VII, p. p. 368, 681.

le P. Roslet, personnage passablement louche, qui faisait à Rome les affaires de Noailles[1].

LA GALERIE

Les solitaires.

RANCÉ qui, pour un solitaire, lit beaucoup de journaux et use beaucoup de papier à lettres. Ses deux lettres à Bossuet contre Fénelon ne manquent pas moins de tact que de charité. Il semble avoir regretté la publication indiscrète de ces lettres.

Les philosophes.

MALEBRANCHE, LEIBNIZ, LE P. LAMY[2].

1. M. DAVIN a publié des fragments singulièrement révélateurs de la correspondance entre l'abbé Bossuet rentré en France après le bref, et ses amis jansénistes de Rome. (*Bossuet, Port-Rogal et la Franc-maçonnerie*. Paris, Pentu.) Je sais bien que M. Davin délire quand il parle de Bossuet, aussi ne fais-je pas état de ses commentaires : mais il n'a pas inventé les textes qu'il cite et que tout le monde peut lire aux archives vaticanes.

2. Petits et grands voulurent donner leur avis. Je ne les ai pas tous lus. En voici trois de valeur inégale. J. GRANCOLAS (*Le quiétisme contraire à la doctrine des Sacrements*. Paris, Anisson, 1695). Pas la moindre originalité dans ce livre. Celui du P. AMELINE (*Traité de l'amour du souverain bien*. Paris, Léonard, 1699), dédié à Noailles, est plus intéressant, bien qu'il reste fort loin de l'admirable livre du P. MASSOULIÉ (*Traité de l'amour de Dieu*, etc. Paris, Guilletat, 1703) dédié aussi à Noailles (protecteur des Dominicains comme cardinal de la Minerve.) Je n'ai pas besoin de rappeler ici la fameuse controverse entre Malebranche et le P. Lamy, ce dernier, fénélonien assez remarquable mais bégayant. Sur Leibniz, on trouvera des renseignements intéressants dans le si beau livre de M. BARUZI (*Leibniz et l'organisation religieuse de la terre*. Alcan, 1907, pp. 429-435). Cf. aussi un livre peu connu, mais bien excentrique, attribué à l'ABBÉ DE CHÈVREMONT (*Le christianisme éclairci sur les différends du temps en matière de quiétisme*. Amsterdam, Gallet, 1700). Cet auteur bizarre mais fort intelligent tâche de mettre d'accord Fénelon, Bossuet et Jurieu, en professant un curieux agnosticisme mystique (et d'ailleurs théologique). Les expériences des mystiques sont réelles et divines (contre Jurieu); tout essai de systématisation spéculative est absurde (contre Fénelon et Bossuet). Il y a déjà beaucoup de la pensée d'A. Sabatier chez ce personnage.

Les protestants.

Jurieu suit très attentivement la querelle qui lui fournira matière à un long pamphlet contre Bossuet [1].

Les mauvais plaisants de la cour, de la ville et même du clergé.

Pluie de chansons et d'épigrammes. Il faut entendre l'abbé de Longuerue se moquer des deux combattants. Un petit mot du *Longueruana* nous montre que, dès ce temps reculé, on riait volontiers des récits mystiques et nous aide à comprendre le succès foudroyant de la *Relation* de Bossuet. « Je garde le bréviaire romain comme une pièce curieuse. L'endroit du cœur de Saint-Philippe de Néri dilaté tellement par la charité qu'il avait brisé deux côtes n'est-il pas divertissant? Un jour on voulut faire lire sa vie au séminaire de Saint-Magloire : mais on ne continua pas longtemps; les séminaristes s'épouffaient de rire [2] ». Le corset délacé de madame Guyon dut mettre en joie beaucoup de monde

L'Église de France et les âmes simples.

« Cette paix, Messeigneurs, est désirée par tout ce qu'il y a d'honnêtes gens dans le monde », ainsi parle à Bossuet et à Fénelon l'abbé Quiqueran de Beaujeu, dans une lettre admirable. « Vous voyez mieux que personne l'avantage qu'en tireraient les libertins et les hérétiques ; ceux-là pour tourner en dérision le plus saint exercice de la piété chrétienne ; ceux-ci pour affaiblir dans l'esprit des peuples la soumission qu'ils doivent aux pasteurs légitimes [3] ».

En lisant d'Aguesseau et d'autres contemporains, on peut dessiner avec précision la courbe de l'opinion en cette affaire : première explosion contre Fénelon, assez vite arrêtée par les défenses du prélat que l'on croyait accablé sous les premiers coups de Bossuet. Insensiblement on commence à se passionner pour lui. Bossuet le sent bien et le constate en propres termes. Vient alors le coup étourdissant de la *Relation*. Fénelon semble perdu et ses fidèles eux-mêmes tremblent. Il répond. Ce fut, je crois, un des plus beaux triomphes littéraires qu'on ait jamais vus. Il retourna l'opinion et dès lors, sauf les partisans dévoués de Bossuet, la cour et la ville sont avec M. de Cambrai. Bossuet n'exagère rien quand il « permet »

1. *Traité historique contenant le jugement d'un protestant sur la théologie mystique...* Amsterdam, 1699.
2. *Longueruana*, p. 27.
3. *Revue Bossuet*, 25 décembre 1907.

à son rival de retrouver « les grâces des Provinciales[1] ».

On me permettra de rappeler quelques dates. Le duc de Bourgogne, né en 1682, a douze ans lorsque commencent les conférences d'Issy (1694). La reine est morte depuis 1683 et le règne de Mme de Maintenon touche à son apogée. La querelle du quiétisme qui faillit un instant la compromettre eut, pour elle, un résultat tout contraire. « Le fameux épisode du camp de Compiègne, du 30 avril 1698, où elle reçut du Roi, en présence de toute la Cour, ces hommages qui suffoquèrent tant Saint-Simon, fut une réconciliation véritable : toute l'ancienne faveur était reconquise, et les agitations causées par le quiétisme, étaient oubliées[2] ». Fénelon avait été nommé précepteur le 17 août 1687. Il sera sacré archevêque de Cambrai le 10 juillet 1695.

A considérer toute cette histoire comme un drame — c'en est un et palpitant — on pourrait la diviser ainsi. *Prologue.* Triomphe de Mme Guyon à la cour après les persécutions déjà inouïes qu'elle avait subies. Ier acte : Mme de Maintenon se déprend insensiblement de Mme Guyon, de Mme de La Maisonfort et de Fénelon. Elle communique ses scrupules sur le pur amour à un certain nombre de personnages. IIe acte : Les conférences d'Issy qui ont pour but de ramener la paix en redressant les erreurs de Fénelon. La paix est signée (1695), mais plus à l'avantage de Fénelon qu'on ne l'aurait cru. Elle tient pourtant. IIIe acte : L'année dite critique (1696), où l'incendie, sans éclater encore, se prépare. On se monte de part et d'autre. IVe acte : (1697 et première moitié de 1698). Tournoi théologique entre Fénelon et Bossuet. Ve acte : Deuxième moitié de 1698. C'est la guerre à mort, de personne à personne, sur la question « des faits », avec le résultat que l'on sait. Pour éviter l'éloquence et les généralisations imprudentes, je diviserai ce drame en petites scènes que le lecteur rattachera de lui-même au plan d'ensemble que je viens de dessiner.

1. Il est piquant de voir Bossuet s'accommoder avec dextérité de ces revirements de la foule. Si le public se déchaîne contre les *Maximes*, *securus judicat orbi terrarum;* si le même public applaudit aux réponses de Fénelon, c'est que la foule se laisse séduire par les faux prophètes. Ne serait-il pas plus sage de dire que le public n'y entend rien et que Bossuet n'a pas été bien inspiré de le prendre pour juge ?

2. Geffroy. *Madame de Maintenon d'après sa correspondance authentique*, i, p. xliii.

CHAPITRE PREMIER

LE QUIÉTISME AU XVIIe SIÈCLE

Il n'est meilleur moyen de s'égarer sur le sens d'un mot que de consulter les dictionnaires. Qu'importent ces abstractions à un historien? Il lui faut surtout connaître les images et souvenirs de tout genre qu'évoque dans la pensée du public, à tel moment de l'histoire, le mot qu'on veut employer. Si tant de bons esprits ne comprennent rien à la querelle du quiétisme, c'est qu'ils ont négligé de décrire la réalité pittoresque et troublante que le mot de « quiétisme » présentait aux contemporains de Fénelon.

Le quiétisme des dictionnaires est un système qui, sous prétexte de prêcher un entier abandon aux inspirations de la grâce, invite l'âme à se tenir devant Dieu dans une attente paresseuse. A cette idée abstraite se mêle habituellement l'image d'une dévote endormie. Pas d'actes, ni de mortification, ni de zèle, ni même de dévotion. Dieu se charge de tout. Lais-

sez-vous faire par lui. Le bon sens, la morale naturelle et l'Église condamnent également le système ainsi présenté. Malsain, puisqu'il conduit les fidèles, à une oisiveté débilitante — et c'est de ce chef que la plupart des vrais spirituels le combattent[1]; — le quiétisme peut avoir aussi des conséquences plus graves. Enseignez qu'il est mauvais, par exemple, de résister à la tentation, prenez ce principe et vous commettrez, d'un cœur tranquille, tous les péchés. J'en ai assez dit pour expliquer la défiance des évêques et du Saint-Siège en face de toute doctrine qui, de près ou de loin, pourrait conduire à de telles conclusions.

Toutefois le quiétisme, à le prendre, non pas dans l'abstrait, mais tel que le conçoivent ceux qui l'enseignent ou qui semblent l'enseigner, n'implique pas chez ceux-ci la volonté arrêtée de « s'abandonner » aux pires désordres, en acceptant, les yeux fermés, les conséquences qui découlent rigoureusement de ces pré-

1. Dès la première moitié du XVII[e] siècle, on remarque une tendance de ce genre vigoureusement combattue par les bons auteurs. Qu'on en juge sur cette lettre de M. Olier. « Vous voyant attirée au dénument intérieur et à la vie de la pure foi, je désirais vous précautionner contre la lecture de plusieurs livres spirituels qui en ont écrit *depuis quelque temps*, dans lesquels il y a quelque chose de solide à désirer, et qui ne doivent être lus qu'avec quelque précaution, sans quoi les âmes courent grand risque de tomber (il ne dit pas dans des crimes atroces, mais) dans l'oisiveté et l'inutilité et même dans l'illusion et le découragement ». *Lettres*, (edition Tronson) lettre CLIV. Aux débuts de la polémique entre Fénelon et Bossuet, il ne s'agit que d'excès de ce genre. Fénelon s'explique à ce sujet dans sa lettre à Innocent XII, écrite avant le duel et qui d'ores et déjà répondait à tout : « *Nullam aliam quietem, cum in oratione, tum in cœteris vitæ interioris exercitiis, admisi, præter hanc Spiritus Sancti pacem, qua animæ puriores actus internos ita uniformes aliquando eliciunt, ut hi actus jam non actus distincti sed mera quies et permanens cum Deo unitas indoctis videatur.* » F., IX, p. 143.

misses. L'Église, lorsqu'elle condamne les quiétistes, n'entend pas du tout leur imputer les turpitudes qu'autoriserait en toute rigueur, la logique du système. On compte des hommes d'une sainteté éprouvée, Malaval, par exemple, parmi les quiétistes censurés. La plupart n'ont commis d'autre crime que de manquer de précision et que d'outrer, en la formulant, une pensée juste et pieuse. Ainsi, les tentations auxquelles ils veulent qu'on ne résiste pas avec trop d'acharnement, ce sont, pour eux, ou bien des tentations proprement dites, mais presque innocentes, comme les distractions dans la prière ou bien ces illusions terrifiantes — scrupules plutôt que tentations — qui font croire parfois aux âmes les plus pures qu'elles se trouvent à deux doigts de l'impudicité ou du blasphème[1]. Ainsi pour les actes. Dans ces livres qui ne s'adressent pas à la foule, on n'insiste ni sur les commandements de l'Église — une religieuse sait bien qu'il faut faire maigre le vendredi — ni sur les diverses pratiques de la vie chrétienne, pas plus qu'un

1. Le P. de Caussade explique tout cela plus en détail dans le petit catéchisme mystique dont je parlerai plus loin.

Demande. — La tentation porte au péché, comment donc peut-on s'y abandonner?

Réponse. — Il faut distinguer trois choses... le danger du péché, l'excessive souffrance du cœur et la grande humiliation d'esprit. Quant au péché, il faut toujours le haïr... mais quant au martyre du cœur, mais quant à l'abjection, à la confusion intérieure dont on rougit soi-même, il faut s'y abandonner au bon plaisir de Dieu, sans fin, sans bornes... » Subtilités, direz-vous ? oui, pour nous, pauvres pécheurs, mais de tels livres n'ont pas été écrits pour nous. Du reste, Caussade cite ses auteurs lesquels font autorité en la matière, Surin, entre autres « approuvé par M. de Meaux ». (*Instructions spirituelles en forme de dialogue sur les divers états d'oraison...* Perpignan. Reynier. 1741.)

professeur de mathématiques supérieures ne fait réciter la table de multiplication à ses élèves.

Je suppose, écrit Fénelon, que cette oraison a été précédée de conversion sincère... de *pureté exacte des mœurs*... et qu'elle est accompagnée... de tendresse de conscience et de courage pour se mortifier[1].

Cela est d'une telle évidence qu'on peut dire, sans témérité, qu'en bien des cas, l'Église n'aurait pas censuré certains quiétistes apparents dont elle n'ignorait pas la haute vertu, si elle n'avait pas vu cette doctrine indignement exploitée, pervertie, réalisée dans ses dernières conséquences par de véritables imposteurs[1]. Imaginez un directeur débauché, n'importe quel livre quiétiste lui servira de *moyen court* pour endormir et corrompre insensiblement les personnes qu'il veut séduire. Or, il y a eu de tels directeurs au XVIIe siècle et des abus analogues à ceux que je viens d'indiquer. Quelle fut, au juste, l'étendue de cette peste, nous n'en saurons rien aussi longtemps qu'on n'aura par écrit une histoire sérieuse de l'illuminisme pendant les règnes de Louis XIII et de Louis XIV. L'examen que j'ai fait de quelques dossiers quiétistes me montre que beaucoup d'écrivains se sont aventurés bien à

1. *Fénelon inédit* (Griselle, *Etudes*, 20 oct. 1903).

2. Tout le monde sait que des auteurs, même excellents et dont le Saint-Siège n'a jamais empêché la diffusion, n'ont pas échappé à tout soupçon de quiétisme. Il suffit, pour s'en convaincre, de voir les efforts prodigieux que tente Bossuet pour arriver à donner un sens orthodoxe à plusieurs de ces écrivains qui, très certainement, ne s'expriment pas toujours en ces matières avec plus de précaution que Fénelon. On sait aussi que des mystiques éminents, le P. Surin, par exemple, ont eu quelques-uns de leurs livres mis à l'index, tout comme Mme Guyon. (Cf. Boudinhon. *Revue du clergé français*. Nov. 1905, Mars 1906.)

la légère sur ce terrain délicat. S'il y a eu, comme il est constant, des quiétistes au sens affreux qui est devenu bien vite le sens populaire de ce mot, il y a eu aussi d'injustes condamnations qu'on révisera tôt ou tard. La calomnie trouvait alors dans cette accusation de quiétisme — comme autrefois dans l'accusation de sorcellerie — une piste commode où l'on se précipitait avec allégresse quand on voulait perdre un prêtre ou porter quelque coup mortel à un ordre religieux. Ce n'est que par un miracle d'intelligence, d'énergie et de vertu que Mme Guyon a pu sauver son honneur et il n'a pas tenu au doux Nicole que le Père Guilloré, un vrai saint, n'ait été poursuivi comme écrivain obscène[1]. De ma fenêtre, à l'heure où j'écris ces lignes, je vois la rue par où passait le pauvre Père Girard quand il se rendait, sous les huées et les coups de la populace, devant ses juges du parlement d'Aix. Etudiez ce procès scandaleux — la calomnie avait donc souvent réussi puisqu'on l'exploitait encore si hardiment en plein XVIIIe siècle — et vous verrez une fois de plus comment l'on s'y prend pour perdre un homme sous prétexte de quiétisme. Quoi de plus simple! On découpe une phrase dans les lettres du Père Girard,

1. Voici comme il parle lui-même de son *Traité de l'Oraison* dans une lettre latine à l'évêque de Castorie : « Les deux derniers livres de mon ouvrage sont consacrés presque tout entiers à la réfutation d'un de nos bons pères dont la cervelle échauffée et folle enfante de tels monstres d'erreur que ni sa plume à lui ni celle de personne n'oserait les définir, crainte de salir l'esprit des lecteurs par des images trop immondes (*ne tam spurcis imaginibus lectorum animi fædarentur.* » *Essais de morale,* t. VII. part. II, p. 435 seq.) J'ai donné plus de détails sur ce point dans un article du *Correspondant* (25 février 1910) : *Un complot contre Fénelon. — La Solitaire des rochers.*

une autre, plus ou moins semblable, dans les écrits de Molinos et la preuve est faite[1].

Quoi qu'il en soit, le lecteur en sait assez d'ores et déjà pour se rendre compte des noires associations que remuait alors dans les esprits le simple mot de quiétisme. Quiétiste, au XVII[e] siècle, autant dire débauché, tartufe. Le mot abstrait ne renferme pas ces horreurs, le mot concret, tel qu'il s'offrait à l'imagination du public, les renferme toutes. A l'image, en somme très inoffensive de la dévote endormie, se mêle presque fatalement une autre série d'images qu'une scène du temps nous rendra sensibles. J'anticipe sur les événements, puisque l'incident que je vais rapporter s'est produit en 1698, à la veille du bref contre Fénelon, mais il nous faut réaliser, dès le début, l'atmosphère haineuse et sale dans laquelle, bon gré mal gré, on va vivre pendant tout ce triste débat. Que Phélipeaux nous raconte cette scène. Il était au premier rang des spectateurs et le dernier acte de *Rodogune* lui aurait donné moins de plaisir.

1. Je n'ai pas même le mérite de ce rapprochement. C'est l'éditeur de la venimeuse *relation* de Phélipeaux qui me le suggère. Il faut citer ce texte révélateur. « Le quiétisme... n'a jamais été absolument éteint; la vie si décriée de Marie Alacoque et qui a attiré à son auteur (Languet de Gergy) un mépris si général, n'en est pas exempte et elle n'en a été que mieux goûtée par les amis de M. de Fénelon... La grande affaire de Provence qui vient d'être terminée par un arrêt (d'acquittement) qui a montré que les jésuites peuvent se porter aux plus grands excès et se promettre l'impunité, prouve encore mieux que le quiétisme est vivant et à quelle affreuse corruption il peut mener ». Le quiétisme de Languet de Gergy est un mythe, comme à mon avis, la culpabilité du P. Girard, mais cette double calomnie sur une même feuille — et en préface à la relation de Phélipeaux, — voilà ce qu'il faut retenir. Cf. *Parallèle des sentiments du P. Girard avec ceux de Molinos, justifié par les lettres qu'il écrivait à la demoiselle Cadière..*, etc. Aix. René Adibert.

Le mercredi 26 novembre (1698) les cardinaux assistèrent à l'abjuration de Fra Pietro Paolo, qui se fit publiquement dans une salle du Saint-Office. Le cardinal de Bouillon insista longtemps que cette abjuration se fît secrètement sous prétexte des infamies contenues dans le procès-verbal, mais, en effet, pour empêcher que le public ne connût les affreuses suites du prétendu amour pur. Le fripon condamné comme hérétique fit son abjuration avec une tranquillité et une sérénité de visage qui ne se conçoit pas. La multiplicité de ses ordures firent horreur ; et... la pudeur ne me permet pas d'en dire davantage. Tout cela se faisait, comme il était souvent répété dans le procès-verbal, par pur amour ; c'était par là que la charité se purifiait et qu'on se perfectionnait dans le pur amour. L'abbé de Chantérac se trouva à l'abjuration ; il en sortit très mortifié et l'abbé de Montgaillard lui ayant dit : Voilà d'affreuses suites de l'amour pur ! Chantérac répondit : on abuse des meilleures choses. Le cardinal de Bouillon ne fut pas moins mortifié, car il entendit plusieurs cardinaux qui disaient assez publiquement à l'abbé Bossuet : voilà un préjugé favorable pour votre cause. En effet, il (Bouillon) demeura enfermé tout l'après-midi, jusqu'à cinq heures de nuit, avec le Père Charonnier (jésuite, son théologien) apparemment pour concerter ce qu'on pourrait faire dans la conjoncture présente qui donnait un coup mortel à la doctrine de son ami[1].

Et cum iniquis reputatus est, ce texte dut réconforter le noble abbé de Chantérac soumis à une pareille torture. L'atroce le dispute ici à l'absurde. On a abusé de la doctrine de l'amour pur, comme des meilleures choses. S'il ne faut que les ordures d'un fripon pour donner un coup mortel à une doctrine, le sacrement de pénitence n'est pas moins condamné que les *Maximes*. Puisque cette page nous bouleverse, qui ne comprendra, qui n'excusera l'émotion de Fénelon et de ses amis quand ils se virent si longtemps comparés aux plus infâmes criminels

1. *Relation*, II, p.p. 158, 159.

par les mauvais plaisants de France et de Rome. A la vérité, ses adversaires publics ont souvent écrit qu'ils ne croyaient pas M. de Cambrai coupable des « abominations » quiétistes. Mais dire cela, même avec la meilleure foi du monde, n'était-ce pas déjà infiniment grave? Et puis, les actes furent-ils toujours d'accord avec les paroles, et puis n'appela-t-on jamais les hommes de la police des mœurs au secours des théologiens qui examinaient les *Maximes?* Nous verrons bien. Pour l'instant, qu'un mot me suffise. La fatale équivoque entre les deux sens du mot : quiétisme, entre les images que ce mot évoque, plane sur toute l'histoire que nous avons à raconter[1].

1. Des innombrables erreurs que tout le monde répète de confiance sur les origines du quiétisme français, il en est une au moins que je tiens à relever. On fait tout remonter d'ordinaire à l'influence de Molinos, laquelle fut nulle sur la plupart des quiétistes français. *La pratique facile*, de Malaval, est de 1664. *La guide*, de Molinos, de 11 ans plus tard (1675). Cf. la précieuse notice de l'abbé Dassy : *Malaval, l'aveugle de Marseille.* (*Mémoires de l'académie de Marseille*, 1868-1869.) Dans l'*Instruction sur les états d'oraison*, Bossuet se montre vis-à-vis de Malaval d'une injustice vraiment criante. Ceux qui connaissent la vie et les œuvres de cet admirable provençal ne me contrediront pas.

CHAPITRE II

FÉNELON ET BOSSUET AVANT LE CONFLIT

L'abbé de Fénelon s'attache de bonne heure à Bossuet. Cette amitié leur fait honneur à tous deux, comme je vais dire, mais laissons d'abord parler l'ennemi. Il flaire là-dessous quelque manège : vous savez bien qu'il y a toujours du manège dans la conduite de Fénelon. L'heure approche où le petit duc de Bourgogne quittera les mains des femmes. Notre jeune ambitieux guette ce poste comme il guetterait aujourd'hui un siège à la Chambre. D'un prompt regard, il fixe son choix sur qui lui pourra faire la courte échelle, M. de Meaux, par exemple. Là-dessus il se cramponne à Bossuet, il l'accable de louanges « empoisonnées » : il l'amuse et le prévient « par de piquantes railleries » sur le compte des autres compétiteurs ; c'est le récit de Phélipeaux [1].

1. Récit fantaisiste, puisque le juge le plus prévenu et le plus compétent le déclare tel. Bossuet, lui-même, à la lecture de ce passage, a demandé une correction qu'on a naturellement négligé de

Il est piquant de voir naître cette légende misérable dans l'entourage même de Bossuet. Ils savaient bien pourtant à quoi s'en tenir sur la chétive influence dont leur maître disposait. Lisez donc le journal de l'abbé Ledieu. N'est-il pas manifeste que le bonhomme enrage, de voir tant de médiocres prendre le pas sur M. de Meaux. Non. Bossuet dont la propre fortune fut, après tout, peu brillante, si on la compare à son mérite, Bossuet n'est pas à la source des grâces. Les vrais courtisans ne l'ignorent point ; on l'estime, on l'admire, on fait appel, en certains cas, à son incontestable prestige, et, si besoin est, on se servira de lui pour détruire Fénelon, mais enfin, sa recommandation pèse peu. L'abbé Bossuet l'apprendra plus tard à ses dépens et Fénelon aurait fait preuve de beaucoup plus de naïveté que de malice, s'il avait jamais compté se pousser beaucoup par le moyen de M. de Meaux.

Du reste, n'oubliez pas que pour s'attacher à ce dernier, il sacrifie un protecteur bien plus considérable. L'archevêque de Paris qui n'aimait pas Bossuet et qui avait de la sympathie pour Fénelon, avait fait au jeune abbé de longues avances. Bien qu'il n'eût plus dès lors auprès de Louis XIV le même crédit qu'autrefois, Harlay n'était certainement pas négligeable. Tant qu'ils vivent, un ambitieux ne heurte pas de

faire. Il dit en effet « qu'il ne fallait tant appuyer qu'il croyait qu'on avait fait sur l'envie qu'avait M. de Fénelon et l'abbé de Langeron de se servir du crédit de M. de Meaux pour faire leur fortune et donner à entendre que M. de Meaux les eut en effet servis dans leur établissement à la Cour. » Il est vrai que Bossuet se ravise ensuite, mais le premier mouvement est le bon. Ledieu, I, 226, 227.

front de tels personnages. Il eût d'ailleurs été si facile au souple abbé de Fénelon de servir à la fois deux maîtres et de cultiver discrètement la faveur de Bossuet, sans se perdre dans l'esprit de l'archevêque. Délibérément il ne l'a pas voulu. La raison en est très simple. Avant tout Fénelon entendait vivre en bon prêtre. Trop connaisseur pour ne pas rendre pleine justice au mérite éclatant de l'orateur et de l'écrivain, ce qu'il goûte en premier lieu chez son grand ami, c'est le prêtre, c'est l'évêque, c'est le vrai, le meilleur Bossuet. De là plus tard cette soumission respectueuse et filiale qu'il lui témoignera — on n'a pas le droit de le mettre en doute — dans la sincérité de son cœur; de là toutes les armes qu'il lui a fournies contre lui-même, alors que, souple comme il l'était, encore une fois, il aurait pu si facilement endormir par d'autres moyens la vigilance du prélat; de là enfin cette confession de toute sa vie qu'il lui a laissée par écrit. Ses secrets les plus intimes, il les a livrés à Bossuet, son père alors beaucoup plus que son juge. Croit-on que, même par ruse, il eût agi de la sorte avec l'archevêque de Paris ?

M. Jules Lemaître a néanmoins tout à fait raison de penser que Phélipeaux n'a pas inventé les détails si précis qu'il nous a contés sur le premier manège de l'abbé de Fénelon autour de M. de Meaux. Mais quel dommage qu'un homme de tant d'esprit n'ait pas eu le temps de développer une si curieuse matière !

Pendant les repas et les promenades ils (Fénelon et Langeron) louaient sans cesse le prélat jusqu'à l'en fatiguer... Le

prélat en rougissait souvent, leur en témoignait publiquement son dégoût, et les priait de s'en abstenir. La Bruyère, homme sincère et naturel, était outré. Il me disait quelquefois à l'oreille : Quels empoisonneurs ! Peut-on porter la flatterie à cet excès ! — Voilà, lui disais-je, pour vous, la matière d'un beau caractère.

Cela est vu, j'en suis très sûr, mais mal vu et faussé du tout au tout par une bêtise plus épaisse encore que méchante. Un père de l'Église, trois hommes d'esprit, Phélipeaux qui les écoute tous les quatre, la bouche ouverte et sans les comprendre, comment voulez-vous que M. Lemaître n'ait pas cueilli cette perle ! Du reste, n'ayez pas peur que La Bruyère suive le conseil de Phélipeaux. Non, il ne tirera pas de là « un beau caractère ». Il vénère trop M. de Meaux pour cela. C'était, en effet, une des petites misères de ce grand homme. Très humble au fond et sûrement sans aucune vanité, il aimait les compliments. Pour moi, je ne l'ai jamais vu rougir lorsque l'abbé Ledieu allume devant lui ses vulgaires cassolettes. L'encens de l'abbé Ledieu ! Bossuet l'accepte sans plus de gêne, et quand on oublie de louer, il prend les devants. Honni soit qui mal y pense ! Choisissez, ou de n'en pas rougir pour lui, ou de ressembler à Phélipeaux. Il n'y a qu'à sourire. Fénelon et Langeron ne s'en privaient pas dans leurs entretiens avec Bossuet. Ils le faisaient... comment dirai-je ? il y a là un mot que seul un académicien pourrait ennoblir... ils attisaient parfois ce menu travers.

Je m'imaginais vous voir en calotte à oreilles, tenant M. Du Pin, comme un aigle tient dans ses serres un faible épervier [1].

1. F., VII, p. 505 (3 mars 1692).

L'aigle déjà! C'est Fénelon qui a trouvé cette image.

Langeron de même qui nous défie tous, pauvres critiques d'aujourd'hui.

Je trouve, Monseigneur, dans le récit et les notes (du commentaire sur l'Apocalypse) un style un peu trop magnifique : ces deux genres demandent une grande simplicité, et vous êtes plein de fentes par où le sublime échappe de tous côtés[1].

Les panégyristes font leur métier. Ils n'ont retenu que la dernière ligne, si juste et si belle. Ils n'ont pas compris que Langeron, tout en admirant beaucoup Bossuet, le taquine un peu. Ne vous plaît-il pas qu'il en soit ainsi? Les aimeriez-vous mieux timides, fascinés et faux comme Sganarelle en présence de Don Juan? Or, ces deux bouts de lettres nous montrent comme ils lui parlaient, lui donnant quelquefois du Père de l'Église et poussant peut-être la plaisanterie un peu loin, au demeurant, pleins d'un respect vrai et profond, déférents, affectueux, dévoués. Bossuet —

1. F., VII, p. 494 (avril 1688). Toute la lettre est précieuse. Elle nous montre Bossuet au travail, Fénelon et Langeron discutant le fameux commentaire, avec la liberté que le maître leur laisse et à laquelle se mêle parfois un peu de malice. Lisez le commentaire et vous comprendrez. Il est clair du reste que les contemporains ne parlaient pas de Bossuet comme nous faisons. On pouvait encore le critiquer et nous voyons, par les écrits du temps, qu'on n'y manquait pas. Mais il y avait dès lors des bossuétistes, Ledieu et Phélipeaux — les rares ancêtres! Phélipeaux, qui ne voit autour de lui que des *créatures* de Bossuet, s'indigne de voir Langeron Catelan et Fleury lui-même, le plus modeste des hommes, discuter librement sur les écrits de M. de Meaux. Ils « osaient même mépriser les ouvrages de ce grand prélat où la religion est expliquée». Otez «mépriser» mot bas et qui part ici d'une âme basse, quel mal reste-t-il? « M. de Reims, ajoute Phélipeaux, (M. de Reims!!) parlait de M. de Meaux bien différemment... et le voyant endormi après souper dans sa chaise : « Laissez-le dormir, disait-il, sa santé est utile à l'Eglise! » (*Relation*, I, 288). Croyez bien que Bossuet préférait les critiques de Fleury aux éloges de M. de Reims.

« brave homme », nous dit M. J. Lemaître — leur laisse faire tout ce qu'ils veulent et ne voit pas où le jeu commence. La Bruyère, toujours chagrin et qui ne vient pas du pays de Montaigne, gronde entre ses dents. Il voudrait chez le prélat moins de complaisance, chez les deux abbés, plus de retenue. Phélipeaux se voile la face et prête ses propres sentiments d'horreur à M. de Meaux. Vous êtes français, je pense. Avouez que la comédie est charmante, et sans le moindre venin.

Ces riens ont leur importance. Ils nous expliquent pourquoi certains esprits sont fatalement prédestinés à méconnaître Fénelon. Ils le trouvent impertinent parce que rien ne l'éblouit, pas même Bossuet, pas même Mme de Maintenon, pas même le roi soleil. Le précepteur du duc de Bourgogne disait agréablement aux princes « qu'ils croyaient que leur vision est béatifique[1] ». Bossuet n'aurait jamais formulé, il n'aurait pas conçu un pareil blasphème. Ainsi pour les badinages de Fénelon qui chagrinent tant de monde. Allez faire comprendre à certains hommes du nord qu'on peut être sérieux sans en avoir l'air et quand on s'amuse. « Le badinage de son humeur, au milieu des dangers les plus sérieux de la guerre, marquait une fermeté qui n'appartient pas à tout le monde[2] ». Cela n'est pas moins vrai de Fénelon que de son ami le chevalier de Grammont. Mais qu'avons-nous besoin d'Hamilton pour dire ces choses, et qui les dira mieux que Fénelon? Il écrit à son neveu :

M. le chevalier de Luxembourg me mande qu'il a une vraie

1. Geffroy, *l. c.*, II, p. 192.
2. Hamilton, *Mémoires*, chap. I.

amitié pour vous, et que vous avez trop de politesse. Gardez-vous bien de vous en corriger... mais il faut éviter une certaine cérémonie empesée et un sérieux qui le gênerait. Il y a un petit badinage léger et mesuré qui est respectueux et même flatteur, avec un air de liberté : c'est ce qu'il faut tâcher d'attraper [1].

Voilà pour les formes. Sur le fond des sentiments que ces deux grands hommes éprouvent à l'endroit l'un de l'autre, nous ne savons rien. Ils s'aiment bien, mais sans être les deux moitiés d'une seule âme. Ils se ressemblent trop peu pour cela. Nature et grâce, tout les divise. Lisez leurs lettres spirituelles. L'opposition éclate à toutes les lignes. Lorsque Fénelon veut amener une âme à ses propres vues en critiquant les vues contraires, il dessine toujours, malgré lui et sans le vouloir, le portrait de Bossuet. Pour celui-ci, a-t-il eu, dans l'arrière-fond de l'inconscient, quelque pointe de jalousie, contre cet ami plus jeune, plus heureux, plus recherché et clairement destiné à une plus haute fortune. M. Rébelliau le croit, mais Bossuet qui ne s'est jamais regardé vivre, ne s'est pas douté de cette faiblesse, pas plus qu'il n'a connu les autres mobiles qui l'ont fait agir contre Fénelon [2].

1. F., VII, p. 430.

2. Cette impossibilité où se trouvait Bossuet de faire, sur ce point, le moindre examen de conscience, se révèle dans un passage extrêmement curieux qui a calmé pour toujours les scrupules de M. Crouslé. Bossuet qui n'ignorait pas qu'on lui attribuait publiquement quelque jalousie à l'égard de son rival, repousse d'un mot cette calomnie « Où placera-t-on cette jalousie qu'on nous impute sans preuve; et s'il faut se justifier sur une si basse passion, de quoi était-on jaloux dans le nouveau livre de cet archevêque? » *Relation sur le quiétisme*, L., XX, p. 167. On voit l'argument. Je ne suis pas jaloux des *Maximes* — ceci est trop évident — donc je ne suis pas jaloux de Fénelon. Ainsi Pierre Corneille : je ne jalouse pas M. Racine historiographe, donc j'applaudis de tout cœur au succès de *Bérénice*. Cf. Crouslé, II, 149.

CHAPITRE III

MADAME GUYON

On me demanda — c'est Mme Guyon qui parle — qui était mon confesseur depuis la prison du Père La Combe. Je le nommai. C'est un fort homme de bien qui m'estime même. Cependant la frayeur avait tellement saisi tous mes amis... que ce bon religieux... me renonça, disant qu'il ne m'avait jamais confessée et qu'il ne me confesserait jamais [1].

Renier un ami contre qui les puissants s'acharnent — *non novi hominem* — c'est une méthode. Saint Pierre ne l'avait pas inventée. Elle a cours aujourd'hui encore. En voici une autre. Fénelon, sur la fausse nouvelle qui lui était venue de la mort de Mme Guyon, écrit à l'abbé de Chantérac (16 janvier 1699) :

On mande de Paris que madame Guyon est morte à la Bastille. Je dois dire, après sa mort, comme pendant sa vie que je n'ai jamais rien connu d'elle qui ne m'ait fort édifié. Fût-elle

1. *La vie de madame J.-M.-B. de la Mothe Guion*, écrite par elle-même — Cologne, chez Jean de la Pierre, 1720, t. III, 45.

un démon incarné, je ne pourrais dire en avoir su que ce qui m'en a paru dans le temps. Ce serait une lâcheté horrible que de parler ambigûment là-dessus pour me tirer d'oppression. Je n'ai plus rien à ménager pour elle : la vérité seule me retient [1].

Tel est ce qu'on appelle depuis Bossuet le « prodigieux entêtement » de Fénelon. Chaque bossuetiste ou s'en amuse ou s'en indigne, suivant son humeur chagrine ou plaisante. Ce faisant, ils se calomnient eux-mêmes et montrent qu'ils n'entendent pas ce qu'ils disent. C'est par respect pour eux que je parle ainsi.

J'ai choisi à dessein ce dernier texte, parce qu'il fixe d'un mot — « fût-elle un démon » — l'attitude que Fénelon s'est prescrite depuis l'origine du conflit et qu'il a gardée jusqu'au bout. Le suprême argument de Bossuet est de répéter sans cesse le nom de Mme Guyon. Fénelon n'a écrit les *Maximes* que pour défendre cette femme ; pour elle encore il tient tête à toute l'Église. Confusion souverainement dangereuse que Fénelon ne se lasse pas de dénoncer. Ses sentiments intimes envers son amie, cela ne regarde que lui. Mais son propre procès et celui de Mme Guyon, cela fait deux. Il n'est pas, ne veut pas et ne doit pas être le chevalier d'une femme, comme le souhaiterait peut-être aujourd'hui quelque lecteur romanesque. Ni de sa foi, ni de ses mœurs, il n'est juge, et elle ne l'a pas pris pour avocat [2]. Que les deux tribunaux compétents décident. Intervenir de sa personne dans le débat — un journaliste du XVIIIe ou du XIXe siècle, Voltaire, par exemple,

1. F., t. IX, p. 649.
2. Il l'a soutenue de son mieux, mais dans la coulisse; je ne parle ici que des actes publics.

pourrait risquer ce geste. Fénelon ne le peut pas. Il n'a, lui, qu'une chose à dire et il l'a dite sans faiblir. Que l'on démontre ou non que Mme Guyon est hérétique de cœur et d'esprit, qu'elle est criminelle, je vous l'abandonne. Mais je ne rougis pas d'elle, mais je ne renie pas la Mme Guyon que j'ai connue. Elle m'a toujours paru et bonne catholique et très pieuse. Si je me suis trompé sur elle, le mal n'est pas grand. Encore un coup, tout cela n'a rien à faire ni avec mon caractère, ni avec mes écrits[1].

Puisque j'ai l'honneur de le défendre, lui et non pas elle, je me conformerai étroitement à la tactique de Fénelon. Je dois ajouter pourtant que nous n'avons pas à rougir de cette femme. Si elle vivait de nos jours, de plus sages que moi afflueraient chez elle. Nous ferions parfois semblant, comme Fénelon, de lire ses manuscrits interminables, mais nous l'écouterions toujours. Je ne la place ni parmi les grandes mystiques, ni parmi les folles. Pour la sainteté de sa vie, la question ne se pose même pas. C'était une rare nature, très haute, très généreuse et merveilleusement douée. Qu'elle se soit trompée sur elle-même, qu'elle n'ait pas toujours distingué entre

1. « Peut-on montrer plus de faiblesse et de passion que de répondre à mes justifications précises et dogmatiques par des faits étrangers? Je parle de la charité... on me répond que Mme Guyon se croit la *pierre angulaire* et que le P. La Combe que je n'ai jamais vu est un fanatique corrompu. Où en est-on quand on a recours à de tels moyens ». F., IX, p. 388. Et quand même — ce qui n'est pas — il n'aurait écrit ses *Maximes* que pour défendre Mme Guyon, Bossuet n'avait pas le droit de faire de cette intention — vraie ou fausse — un moyen de preuve. Montrez, si vous le pouvez que les deux doctrines se confondent, c'est de bonne guerre, mais taisez-vous sur les intentions de l'écrivain — je dis sur les intentions qu'il n'a pas formulées lui-même.

une certaine exaltation morbide qui l'entraînait parfois, et les vrais mouvements de l'esprit de Dieu, pour moi, cela ne fait aucun doute, mais je ne crois pas que tout soit illusion dans ses expériences personnelles, beaucoup moins extraordinaires qu'on ne le dit généralement et qu'elle ne semble penser. Ceux qui doutent d'elle, ne la connaissent que par les fameux passages que la maîtresse ironie de Bossuet a bien su choisir et que ce nouveau Pascal a voués peut-être à un ridicule immortel. Facile triomphe et que, sans avoir l'esprit de Voltaire, on remporterait aisément sur sainte Catherine de Gènes, sur telle vision de sœur Cornuau, que Bossuet n'a pas trouvée si comique, et sur Bossuet lui-même dans les nombreux passages où il interprète le Cantique des Cantiques. Elle a trop écrit, cent fois trop. C'était chez elle une sorte de besoin, une maladie. Mais n'oubliez pas qu'on lui en a donné le loisir. Que faire en une prison à moins que l'on n'écrive? Sa plume impétueuse nous étonne, nous choque parfois, mais saint Augustin n'a-t-il pas dit avant elle : *non sufficit lingua mea cordi meo?* Le plus souvent, « les termes extraordinaires ne viennent que parce que nous ne savons pas nous exprimer »[1]. Du reste, que de pages magnifiques dans tout ce fatras! Comparez la méditation de Bossuet et celle de Mme Guyon sur les mages. Vous hésiterez peut-être à donner le prix. Si les deux pièces étaient anonymes, votre choix serait bientôt fait. Et puis, dès qu'elle descend des hauteurs, que de bon sens, chez elle, quel discernement, quelle

1. *Fénelon inédit* (Griselle). *Etudes*, 20 oct. 1903.

connaissance des hommes et — ce qui ne gâte rien — que d'esprit[1] !

Après tout, qu'a-t-elle voulu ? Mettre au service de Dieu la séduction extraordinaire qu'elle exerçait presque infailliblement sur tout le monde.

Lorsque ces dames étaient dans le monde, qu'elles portaient des mouches, qu'elles mettaient du rouge, que quelques-unes d'entre elles ruinaient leur famille par le jeu et la dépense des habits, on n'y trouvait point à redire. Dès qu'elles ont quitté tout cela, on a crié comme si je les eusse perdues. Si je leur avais fait quitter la piété pour le luxe, on ne ferait pas tant de bruit[2].

C'est bien là, en effet, non pas la cause principale, mais une des causes de ses malheurs. Elle voit juste, et de cela encore, on la punira. Elle connaît le secret de ceux qui la persécutent, et elle le dit tout haut sans plus de façon que d'amertume.

1. Je ne puis me tenir de citer au moins une lettre d'elle qui montre ce mélange charmant d'enjouement et de ferveur. Elle écrit au duc de Chevreuse (4 janvier 1694) :

« Il faut *pour vous réjouir* que je vous apprenne ce qui se dit dans le monde, moi qui ne suis pas du monde... Les uns disent que je suis condamnée au pain et à l'eau, et à une prison perpétuelle; d'autres disent qu'on me tranchera la tête; mais la plus commune opinion est qu'on me fera faire amende honorable devant Notre-Dame, qu'on me coupera le poignet, qu'ensuite on me tranchera la tête ; puis qu'on brûlera mon corps et qu'on en jettera la cendre au vent. Voilà ce qui est le plus de mon goût et qui m'a régalé un jour entier; car enfin, si cela arrivait, je serais véritablement un holocauste à mon cher maître et il ne resterait plus rien de moi... si cela arrivait, je voudrais que tous mes enfants fussent de la fête... Si la volonté est réputée pour le fait, chez moi, de l'heure qu'il est, ma cendre vole. Dame! Cela serait bien joli, mais je ne mérite pas une si grande faveur. » (F., VII, 17.)

« Ma cendre vole ». Ne voyez-vous pas combien cette lettre ressemble à la fameuse lettre du jeune abbé de Fénelon? *La Grèce entière*, etc.

2. *Vie*, III, p. 185.

Je n'avais nul fiel contre eux... je ne me suis jamais confessée à leur sujet (notez ce mot, un de ceux qui nous livrent une âme). Il y a des esprits faibles qui disent qu'il ne faut pas croire que les gens fassent ce que pourtant ils font. Jésus-Christ et les saints se crevaient-ils les yeux pour ne pas voir leurs persécuteurs? Ils les voyaient mais ils voyaient en même temps qu'ils n'auraient eu aucun pouvoir sur eux « s'il ne leur avait été donné d'en haut ». C'est ce qui fait que, aimant les coups que Dieu donne, on ne peut haïr la main dont il se sert pour frapper, quoique l'on voie bien quelle elle est [1].

Quand plus tard, parmi ces mains qui s'acharneront contre elle, nous croirons en distinguer une qui nous est particulièrement vénérable, nous ne nous crèverons pas les yeux, mais nous adorerons, nous aussi, la mystérieuse providence qui se sert quelquefois des saints eux-mêmes pour faire souffrir les saints.

Enfin elle était bonne, humainement bonne ; je le prouverais sans peine, mais un texte me suffira.

Combien de fois ai-je fait mon repas de mes larmes qui paraissaient les plus criminelles du monde! On disait que je serais damnée. Comme si les larmes avaient creusé l'enfer! Elles seraient plus propres à l'éteindre [2].

Vous ne trouverez pas cette phrase dans la *Relation* de M. de Meaux.

1. *Vie*, III, p. 60.
2. *Vie*, I, p. 153.

CHAPITRE IV

FÉNELON ET MADAME GUYON

Un archevêque dirigé par une femme! Laissons rire les professeurs, rire et déclamer tout ensemble, car ils n'aiment pas le pur badinage. Le thème est connu. Depuis la conférence d'Arnolphe, il n'a pas changé.

Votre sexe n'est là que pour la dépendance ;
Du côté de la barbe est la toute-puissance.
Bien qu'on soit deux moitiés de la société
Ces deux moitiés pourtant n'ont point d'égalité...

Ont-ils fini? Commençons. C'est un beau sujet, noble, pur et d'une simplicité extrême, mais qu'ils n'entendront jamais.

Tout se réduit en effet à réaliser, par l'esprit et par le cœur, quelques mots de l'Evangile. « Si vous ne devenez comme de petits enfants, vous n'entrerez point dans le royaume de Dieu ». A qui tâche de vivre en petit enfant, une femme — serait-elle infiniment moins haute et sainte que madame Guyon — peut montrer le chemin du ciel.

Mais celle-ci est visionnaire? Oui, par moments. Qu'importe, puisqu'elle n'est pas que cela. Aux visions de son amie, Fénelon n'a jamais attaché d'importance. Les paperasses qu'elle lui a confiées et que Bossuet examinera consciencieusement un jour, comme il aurait fait pour l'*Institution* de Calvin, Fénelon ne les a même pas lues. [1] Ces rêveries pieuses, délayées par une plume intarissable, il dit simplement qu'elles le « dépassent », trop bien élevé pour avouer qu'elles l'ennuient. Même détachement au sujet des croisades spirituelles ou autres candides intrigues dont s'occupait madame Guyon. On ne le répétera jamais trop. Fénelon est une abeille gourmande et tout ensemble dédaigneuse. Amitiés, livres profanes ou chrétiens, conseils qu'on lui donne, il choisit, choisit toujours, retenant l'exquis, négligeant le reste. « Pas simple », oh! que vous avez raison, mais quelle louange sous ce reproche! Personne moins que lui n'a pratiqué la méthode épaisse et stérile du tout ou rien. Il reste fidèle à ses amis dont il sait par le menu toutes les misères, fidèle à

1. Il écrivait là-dessus à Mme de Maintenon trop vite gagnée à l'indignation de Bossuet : « Je n'ai jamais ouï parler de ce *grand et de ce petit lit*, mais je suis bien assuré qu'elle (Mme Guyon) n'est pas assez extravagante et assez impie pour se comparer à la Sainte Vierge. Je parierais ma tête que tout cela ne veut rien dire de précis et que M. de Meaux est inexcusable de vous avoir donné comme une doctrine de madame Guyon ce qui n'est qu'un songe, ou quelque expression figurée. » F., IX, p. 82. — Quant au fameux songe, j'avoue simplement ne pas comprendre que Bossuet ait fait tant de bruit pour si peu de chose ; « l'expression figurée », qui lui semble une infamie, est non seulement, si l'on peut dire, dans la logique des métaphores qu'il emploie lui-même en commentant le Cantique, mais encore dans le texte du livre commenté. Voltaire évidemment y trouve matière à plaisanterie, mais Bossuet?

Mme Guyon dont les extravagances l'irritent[1]. Sur tels et tels points qu'il a nettement définis, elle lui est d'un grand secours. Ridicule ou non sur d'autres points, mais en tout cas bien intentionnée et sainte, il ne l'abandonnera jamais[2].

Vienne la persécution et la guerre, viennent les moqueries de Bossuet. Fénelon est gentilhomme. Plutôt sacrifier sa propre réputation que de l'abriter sous les distinctions que je viens de dire. Mais quand il n'a pas à craindre de trahir son amie, quand il lui

1. « L'erreur des directeurs de Sainte Térèse qui lui firent tant de mal est... qu'ils voulaient qu elle fût sans défaut dans son oraison; et que son oraison fût trompeuse puisqu'elle demeurait imparfaite. Dieu laisse dans les âmes qu'il élève le plus certaines imperfections qui ne viennent que de faiblesses qui ne sont pas incompatibles avec la sincérité du pur amour, et que Dieu laisse tout exprès dans l'âme pour l'humilier, l'éprouver, l'anéantir et cacher ses dons aux yeux des autres hommes. » J'emprunte cette citation à l'admirable inédit, si peu connu, qu'a publié M. Griselle (*Etudes*, oct. 1903), et à qui j'ai fait déjà d'autres emprunts. C'est un texte capital. — On trouvera d'excellentes considérations sur ce même sujet dans le livre, inégal mais très sérieux, de Matter, *Le mysticisme au temps de Fénelon*, (v. g p. 118). « Jamais, dit cet écrivain, Fénelon ne parle de ces prétendus mystères de la plus sublime dévotion et... il ne parle jamais le langage mystique de madame de la Mothe-Guyon. Sa raison excusait, mais son goût délicat et sûr repoussait pour son compte le style épithalamique de cette dame. S'il aima ses principes ou du moins ses aspirations, (vous disiez bien, ses principes beaucoup plus que ses aspirations), ce fut en dépit du langage dont elle se servait : sa propre piété était trop droite pour ne pas faire abstraction de la forme partout où il approuvait le fond. » Que de sagesse dans ces quelques mots !

2. Comment faut-il entendre ce : jamais ? Fénelon n'a certainement jamais renié le pur amour, mais est-il resté en communication plus ou moins directe avec Mme Guyon? Pour moi, j'en suis presque sûr. Quand il a eu à s'expliquer là-dessus, il me semble souvent parler en homme qui ne dit que ce qu'il veut dire et pèse ses mots. Restriction mentale, si vous voulez. Le mot ne me fait pas peur. Quel droit avait-on de l'interroger là-dessus? Il y avait là un double secret qu'il avait le droit et le devoir de garder.

parle à elle-même, par exemple, qui lui reproche de manquer de foi, écoutez comme il s'explique.

Je n'ai jamais douté un seul instant de la pureté et de la parfaite droiture de vos intentions. Je suis persuadé que vous avez une grâce éminente avec une lumière d'expérience pour les voies intérieures, qui sont extraordinaires, et je *suis très convaincu de la vérité de la voie de pure foi et d'abandon où vous marchez et faites marcher ceux que Dieu vous donne.*

Voilà nettement formulée la juridiction spirituelle qu'il lui concède sur lui-même et qu'il n'a jamais secouée. Pour le reste, nous allons voir.

Pour les mouvements particuliers ou les vues que Dieu vous donne sur les personnes et sur les événements, je ne suis pas pire que vous-même.

Pire, c'est-à-dire, moins curieux, plus indifférent, plus détaché.

Vous m'avez dit vous-même que vous outrepassiez ces choses sans les juger... Voilà comme je fais, je ne crois rien, ni vrai, ni faux. Je ne doute pas même, car je ne juge point du tout, mais j'outrepasse simplement, respectant ce que je ne connais pas.

Et dire qu'on a mis deux siècles avant de reconnaître l'authenticité de ces lettres ! Celui qui a écrit cela est encore plus Fénelon que Fénelon.

AUSSI N'EST-CE POINT DU TOUT PAR CES CHOSES — non pas même pas celles qui sont déjà vérifiées — QUE JE TIENS A VOUS. J'Y TIENS PAR LA VOIE DE PURE FOI, TRÈS CONFORME A TOUS LES PRINCIPES LES PLUS EXACTS DE LA DOCTRINE ÉVANGÉLIQUE, par la simplicité que je trouve en vous, et par l'expérience de mort à soi-même et de souplesse dans les mains de Dieu, qu'on tire de cette conduite. TOUT LE RESTE EST AU DESSUS DE MOI et regarde des états dont je suis bien éloigné [1].

1. Masson, *Fénelon et madame Guyon*, p. 293, 294. Et c'est ce livre pourtant qui a failli mettre le désarroi dans le camp fénélonien,

Oh! que Fénelon est donc facile à défendre, quand on part de ce principe — un axiome après tout — que deux ou trois fois dans sa longue carrière, Bossuet a pu se tromper.

Mais vous flairez sans doute, sous ces mots de « pure foi » et de « pur amour » ou du galimatias ou quelque monstre d'erreur. Pour vous rassurer pleinement, il me faudrait vous décrire en détail la vie intérieure de Fénelon, ce qui nous mènerait loin. Je crois pourtant que quelques simples remarques éclairciront la matière.

Fénelon veut vivre en bon et pieux chrétien. Je suppose cette évidence. Or, dès qu'il se met en route vers la sainteté, il rencontre en lui-même deux obstacles. Un lyrique, Bossuet, par exemple, va de l'avant, presque sans difficulté. Les belles images dont il se nourrit et s'échauffe, lui viennent sans effort, l'occupent, l'enchantent et, qui plus est, le rassurent. Que cette voie plus facile ne soit pas exempte d'illusion, que cette verve pieuse confonde souvent un simple attrait naturel avec les mouvements de la grâce, la chose est claire : mais un lyrique ne s'embarrasse pas dans ces analyses. Il chante, donc il est vivant. Fénelon ne chante pas. Chez lui, ni transports

qui a déconcerté les plus fidèles. En vérité, c'est à n'y rien comprendre. Ces lettres, mais rien n'a été écrit de plus fort pour justifier Fénelon. Visiblement, on s'en épouvante ou on s'en amuse, sans les avoir lues. Je ferai plus tard mes réserves sur l'*introduction* de M. Masson où j'admire tant d'excellentes choses, et de laquelle j'ai fait mon profit. Je regrette seulement deux choses : 1° que M. Masson ait écrit son livre surtout en homme d'esprit; 2° que sur tous les points où il n'a pas mené une enquête personnelle, il suive presque aveuglément les préjugés bossuétistes. Trop fin, trop fénelonien lui-même, il ne prend pas assez garde à l'épaisseur d'un certain public.

— « ah ! gêne et enfer de l'amour! », criait Bossuet[1], — ni « délectations » — le mot vient à chaque instant sous la plume de Bossuet, — ni *élévations* extatiques, et, je le répète à dessein, rassurantes. Il est ainsi fait et ne se changera pas. D'un autre côté, la surface de cette âme très vive frémit toujours. Bossuet, méditatif, abstrait, n'a pas de peine à fermer sur lui les portes de sa cellule. Fénelon, au contraire. Regardez plutôt ses yeux qui voient tout et de part en part. Les enfants, les hommes, les animaux, le paysage, le marbre d'une cheminée, tout l'intéresse, l'occupe, le distrait, l'amuse. Bref, de quelque côté qu'on le prenne, ce qu'on appelle dévotion sensible n'est pas pour lui[2]. Lui faudra-t-il

1. G., XI, p. 277.

2. Tout le Fénelon de M. Jules Lemaître est construit sur une conclusion diamétralement opposée à celle que je formule ici, et sur laquelle je devrai souvent revenir. Pour lui, le prétendu quiétisme de Fénelon est une sorte de fête mystique, de ravissement continu, de féerie sentimentale et pieuse. Les *Maximes* réalisent les *Champs-Élysées* du *Télémaque*. Gluck, dans son *Orphée*, en a écrit la musique. Fort de cette conviction, M. Lemaître n'hésite pas à prêter à Bossuet une vie intérieure toute contraire. Ici (Fénelon) : prière ardente et tendre. Là (Bossuet) : prière sèche. On va même jusqu'à prétendre que Bossuet aurait attendu jusqu'à près de 70 ans pour apprendre, Fénelon aidant, à sentir et à goûter Dieu. D'où je conclus, de toute nécessité, que les fameuses lettres à une demoiselle de Metz ne sont que « littérature ». Comme Sainte-Beuve, M. Lemaître aurait fait un admirable « directeur», mais enfin, il a pris une autre voie, et la pratique lui manque. C'est au confessionnal que l'on apprend à rendre justice à Fénelon. Quoi qu'il en soit, là est le point capital sur lequel il faut qu'on se prononce. (Cf. le dernier chapitre du présent livre : *la Revanche du pur amour*.) Notez bien, d'ailleurs, qu'un homme de beaucoup d'esprit, comme M. Lemaître, ne se trompe jamais tout à fait. Je lui sais le plus grand gré d'avoir enfin reconnu que de Bossuet à Fénelon, le disciple n'est pas ce dernier. Fenelon a appris à Bossuet la mystique, il ne lui a pas appris la dévotion. C'est du contraste — et du conflit apparent — entre ces deux objets qu'est faite toute la querelle du quiétisme.

donc renoncer à la prière, non pas certes, mais il devra se replier plus avant sur lui-même, s'appuyer sur quelque fondement solide mais invisible, s'accommoder d'une piété sèche et de « pure foi », s'unir à Dieu par le « pur amour », vivre enfin, comme le lui prêche Mme Guyon, « d'une activité amoureuse, quoique secrète et cachée [1] ».

« J'aime Dieu puisque je sens que je l'aime, » dit Bossuet, et le voilà pleinement tranquille. « Je ne sens rien, dit Fénelon, est-ce que je n'aimerais pas ? » A quoi Mme Guyon répond en distinguant entre le goût et la réalité de l'amour, entre la dévotion sensible et la solidité du pur amour.

L'amour est donc vivant dans ce cœur quoiqu'il soit couvert de la cendre d'un extérieur plus éteint [2].

Il n'y a pas plus de mystère. Si Mme Guyon se trompe, la moitié du monde chrétien est damnée.

Mais encore, cette femme est une femme. Pourquoi ne pas lui préférer un homme, M. Tronson, par exemple ? Pourquoi ? notez que la question est singulièrement indiscrète. Ces choses-là ne regardent personne, mais enfin puisque le génie d'un journaliste sublime — c'est M. de Meaux — a commenté ce fait-divers, nous répondrons sans fausse honte et sans le moindre détour.

Lorsque l'on est réduit à vivre de pure foi, c'est-à-dire lorsqu'il faut bien qu'on se résigne à ne pas sentir en soi-même la présence et l'action de Dieu, on cherche instinctivement autour de soi quelque

1. Masson, *l. c.*, p. 17.
2. Masson, *l. c.*, p. 18.

âme privilégiée en qui se reflète cette action et cette présence. Dante, au bas de la colline, dans la vallée ténébreuse; en haut, le soleil; entre les deux, Béatrice, les pieds dans la nuit et le front dans la lumière. Il ne s'agit pas de comparer la sainteté de Mme Guyon à celle de M. Tronson. Mais ce grave, timide et discret personnage n'était pas — comme l'était certainement Madame Guyon — lisez la plutôt — une de ces âmes dont parle l'admirable Père Surin, en qui l'on peut voir « comme au travers de quelques petites fentes, la lumière de l'autre vie[1] ».

Il est souverainement bon de se tenir en silence auprès de ces âmes. Si Bossuet a dit le contraire, tant pis pour lui. Il est très bon aussi de les entendre, possédées qu'elles sont d'une science que les livres n'apprennent pas. Elles parlent de choses qu'elles ont longuement éprouvées sur elles-mêmes, elles laissent tomber quelques bribes du secret divin. Ici l'abbé Phélipeaux s'apprête à rire :

Un jour que la Maisonfort marquait quelque peine à croire ce que madame Guyon lui disait sur les voies intérieures, l'abbé de Fénelon répondit : Madame Guyon doit être crue sur cela; elle en a l'expérience. Ce n'est qu'une femme, mais Dieu révèle ses secrets à qui il veut. Si de Paris je voulais aller à Dammartin et qu'un paysan du lieu se présentât pour me conduire, je le suivrais et me fierais en lui, quoique ce ne fût qu'un paysan[2].

Riez donc aussi de sainte Térèse.

Au lieu de faire ici les étonnés et de considérer ces choses comme impossibles, qu'ils sachent que tout est possible à Dieu et qu'ils prennent sujet de s'humilier de ce qu'il plaira

1. *Lettres du P. Surin*, I, 117. Toute la lettre est adorable.
2. *Relation*, I, p. 44.

à Sa Majesté de donner plus de lumière à quelque bonne petite vieille que non pas à eux avec toute leur science[1],

Objecterez-vous à Fénelon qu'une femme ne raisonne pas[2]? Justement c'est là ce qu'il veut. Pour ce qui est de raisonner, croyez-moi, il n'a besoin de personne et pas même de Phélipeaux. Mais il veut se faire petit enfant — qu'y pouvons-nous? c'est dans l'Evangile — et il le veut sincèrement. Se faire enfant, qu'est-ce à dire, sinon « montrer sa faiblesse »[3] et obéir, sans discuter, à qui nous mène. Un docteur — surtout quand il s'adresse à Fénelon — tâche malgré lui de nous convaincre ; il fait appel à notre raison et même quand il parle d'autorité, il flatte encore l'orgueil de notre esprit. Une femme, même très intelligente, nous conduit par d'autres moyens. Elle n'argumente pas, elle persuade : elle ne caresse en nous que cet instinct d'abandon que nous avons tous et qui est si conforme à « l'esprit d'enfance ». Du reste n'allez pas croire qu'une sainte Térèse soit nécessaire pour diriger un Fénelon. Celui-ci du moins ne le pense pas.

Il faudrait un peu d'entretien avec quelqu'un qui eût un vrai fonds de grâce pour l'intérieur. *Il ne serait pas nécessaire que ce fût une personne consommée* ni qui eût une supériorité de conduite sur vous. Il suffirait de vous entretenir DANS LA DERNIÈRE SIMPLICITÉ avec quelque personne bien éloignée

1. *Vie de sainte Térèse, écrite par elle-même.* ch. XXXIV.
2. « Les femmes ont souvent plus que l'homme ce qu'on appelle : bon sens. Elles ont moins de prétentions et s'embrouillent moins dans la théorie. Le jugement spontané qu'elles portent sur un objet, traduit l'impression involontaire que cet objet fait sur leur esprit. D'où plus de naturel, plus de justesse. Elles ne raisonnent pas de travers parce qu'elles ne raisonnent pas du tout. » (Hazlitt, *Table-talk.* De l'ignorance des savants.)
3. F., VII, p. 465.

de tout raisonnement et de toute curiosité. *Vous lui ouvririez votre cœur pour vous exercer à la simplicité et pour l'élargir.* Cette personne vous consolerait, vous nourrirait, vous développerait (expliquerait, c'est le même mot) à vos propres yeux, et vous dirait vos vérités. *Par de tels entretiens on devient moins haut, moins sec, moins rétréci, plus maniable dans la main de Dieu*[1].

Et voilà tout ce que Fénelon a demandé à madame Guyon. Supposez le pire, faites de cette femme une hérétique formelle, une aventurière. Fénelon est pur, il est orthodoxe. Il aurait changé ce poison en miel. Mais elle est droite et bonne. On ne peut lui reprocher que quelques inexactitudes d'expression et quelques extravagances. D'elle, comme de tout le monde, Fénelon n'a retenu que l'exquis.

Que tout cela paraîtrait simple, limpide, bienfaisant si deux hommes de génie ne s'étaient pas acharnés à le couvrir de couleurs odieuses ou ridicules! Nous retrouverons M. de Meaux. Pour Saint-Simon, un mot suffira. Qui dit qu'il écrive mal, mais en revanche qui ne sait qu'un grand écrivain peut habiller somptueusement une sottise? « Leur sublime s'amalgama ». C'est exactement le contraire qui est le vrai. Entre cet évêque qui ne fut jamais sublime et cette femme qui le fut trop parfois, au gré de Fénelon, tout s'est passé « dans la dernière simplicité ». Grâce à Dieu « ce roman mystique » ainsi que l'appelle M. Masson est, dans la vie des âmes pieuses, sous une forme ou sous une autre, une histoire infiniment simple et de tous les jours.

1. F., VII, p. 222.

CHAPITRE V

LES TROIS COMPLOTS

Pas d'effet sans cause. La querelle entre Fénelon et Bossuet, si rien ne l'a préparée, si rien n'est venu la compliquer du dehors et la passionner, semble inexplicable. La moindre controverse doctrinale s'envenime, je le sais trop ; mais une discussion des plus subtiles sur des matières que seuls, quelques initiés peuvent entendre, ne soulève pas, du jour au lendemain, la cour et la ville, ne remue pas les puissances, ne mobilise pas les bataillons secrets de la calomnie. Manifestement, il y a sous tout cela quelque mystère. Le magnifique duel où notre imagination s'absorbe n'est que l'épisode éclatant d'une histoire plus longue et plus vaste. Par delà cette dispute scolastique, une autre partie se joue. Comme presque tous les drames, celui-ci se noue loin de la scène. Une force obscure met et remet inlassablement aux prises les deux protagonistes qui d'abord ne

demandaient qu'à s'entendre. Un — ou plusieurs — personnage invisible mène la pièce, rend inutiles toutes les tentatives de conciliation, déchire les traités de paix et souffle aux combattants une ardeur toujours nouvelle. Le nom de ce ou de ces personnages? Les inédits — il en reste encore des monceaux — nous le diront bien, j'espère. En attendant, demandons aux imprimés de nous suggérer quelques conjectures.

« Intrigue de cour », écrit d'Aguesseau, homme grave, qui voit grand et d'ailleurs peu favorable à Fénelon. « Intrigue de cour », répète la pétulante Palatine et nombre de contemporains avec elle. Nous voilà sur la piste d'un premier complot.

Rappelez-vous, monsieur — écrit l'abbé de la Bletterie — qu'on voulait perdre dans l'esprit du roi l'archevêque de Cambrai[1].

Fénelon avait déjà dit la même chose, avant la publication des *Maximes*, avant le grand éclat de 1697. Notez qu'il s'adresse à l'abbé Boileau, un de ses adversaires et peu disposé à prendre le change.

Le second endroit (qui avait offensé l'abbé Boileau dans une lettre précédente) regarde les gens qui peuvent avoir eu, dans cette affaire, des vues humaines. *Je n'ai voulu parler que de mille gens qui ont discouru avec curiosité et avec malignité.* Les évêques (Paris, Meaux et Chartres) dont il n'est pas question ici et que je révère comme je le dois, vous diront eux-mêmes *combien de gens du monde ont voulu pénétrer dans cette affaire pour nous noircir à la cour, surtout auprès des gens dont ils croyaient que nous avions trop l'amitié.* (Maintenon et Louis XIV)[2].

1. F., X, p. 74.
2. F., IX, p. 118.

Cette lettre est du 6 décembre 1696. Dix mois auparavant, le duc de Beauvilliers écrivait déjà dans le même sens à son directeur, M. Tronson.

Il me paraît clairement qu'il y a une cabale très forte et très animée contre Mr. l'archevêque de Cambrai. M. de Chartres est trop homme de bien pour en être ; mais il est prévenu et *échauffé sous main.* Pour Madame de Maintenon, elle suit ce qu'on lui inspire, et croit rendre gloire à Dieu en étant toujours prête à passer aux dernières extrémités contre M. de Cambrai [1].

Mme de Maintenon elle-même est surprise de l'importance croissante du mouvement anti-fénelonien. Elle le dit à Noailles, en septembre 1696.

Le quiétisme fait plus de bruit que je ne pensais, et bien des gens à la Cour en sont plus effrayés que M. de Chartres [2].

Je laisse à penser quelle pouvait être la sincérité de ces alarmes. Ainsi l'on voit se former et grossir insensiblement l'orage qui doit éclater à la Cour, en février 1697, au lendemain de la publication des *Maximes*. Bossuet, qui prend ce vacarme au sérieux, écrit le 23 février :

Le roi en est ému au delà de tout ce qu'on peut penser. Il lui revient de tous côtés que tout le monde en est scandalisé [3].

Pontchartrain, Le Tellier excitent le roi. Prends ta foudre, Louis... Les amis de Fénelon se sentent déjà perdus avec lui. Beauvilliers le dit à Tronson.

On cherche, monsieur, à me faire chasser d'ici et on y parviendra, si madame de Maintenon continue dans l'opposition

1. F., IX, p. 80.
2. Geffroy, I, p. 276.
3. L., XXIX, p. 55.

où elle est pour moi. *Jamais intrigue de cour n'a été plus étendue et plus forte* contre un particulier que celle qui est contre moi, on ne va pas moins qu'à dire qu'il est terrible de voir les princes entre les mains de gens d'une religion nouvelle [1].

Fénelon, Beauvilliers, Chevreuse, les deux duchesses, on en veut à tout ce petit groupe que l'on sait très uni et dont on jalouse l'influence. Les attaquer de front dans l'esprit du roi qui les estime tous en bloc et qui en affectionne plusieurs, Beauvilliers notamment, d'une façon singulière, c'eût été peine perdue. Mme de Maintenon paraît sans doute plus abordable. Rien de moins éternel que ses amitiés. J'imagine qu'on devait le savoir déjà. En tout cas, elle n'est pas femme à risquer sa propre fortune pour soutenir ses amis. Que l'on arrive, *per fas et nefas*, à créer, autour du groupe un atmosphère de suspicion, Mme de Maintenon se retournera contre eux.

Quand je dis : complot, que le lecteur n'aille pas évoquer le fameux acte d'Hernani. Pour conspirer, au sens étymologique du mot, pas n'est besoin de conciliabules, de réunions masquées dans une cave. La jalousie, l'intérêt, la peur, le simple goût de médire se liguent d'instinct et sans se donner le mot. Les uns convoitent, soit pour eux, soit pour leurs amis, les places que la disgrâce du groupe ferait vacantes ; les autres, à qui de telles ambitions ne sont pas permises, salueront avec joie l'éclipse d'un parti dont le mérite et la puissance les offusquent ; plusieurs regrettent les mœurs faciles de la première moitié du règne, et, peu désireux de voir la cour se

1. 15 avril 1697. *F.*, IX, pp. 137, 138.

changer en couvent, voudraient arrêter le roi sur la pente de la dévotion où l'entraînent les amis de Fénelon : plusieurs enfin potinent à l'étourdie sans y chercher plus de malice. Par malheur, l'abbé de Fénelon jusqu'à ces derniers temps est inattaquable. Sa vie est exemplaire, il est resté pauvre, très pauvre dans un poste où il lui aurait été facile de s'enrichir. Il n'a qu'un point faible, mais que les courtisans sauront bien trouver. Qu'il prenne garde à son oraison! Pour peu qu'il prête à un soupçon de quiétisme, on se défera de lui.

C'est, en effet, autour de ce mot de quiétisme que tant d'aspirations, de passions, de haines confuses vont se rallier. Un petit fait, très significatif, nous apprend que, dès 1693, la cabale s'organise sur ce terrain. A cette date, raconte Phélipeaux,

> on s'avisa de faire proposer en Sorbonne un cas de conscience. On demandait si un prince pourrait souffrir auprès de ses enfants un précepteur soupçonné de quiétisme [1].

Un cas, c'est-à-dire une question sur laquelle on attire l'attention des docteurs de Sorbonne que l'on va consulter de porte en porte. Une manifestation de ce genre ne peut pas être, dans la circonstance, un phénomène de génération spontanée. Transposez le cas : un prince peut-il souffrir auprès de sa personne un ministre soupçonné de trahison. Ce n'est pas un problème, mais une attaque, un article du « *Matin* » que demain lira tout Versailles. Mesure hardie et redoutable ; ceux qui la tentent en ont calculé le

1. *Relation*, I, p. 57. D'après Phélipeaux, que je crois volontiers sur ce point, Bossuet aurait éventé la mèche. Cette intrigue n'aboutit pas.

risque, assez forts déjà pour croire marcher à coup sûr.

Ce premier complot se greffe tout uniment sur un autre plus ancien, plus embrouillé et non moins perfide. Je veux parler de la guerre déjà déchaînée depuis longtemps et de plus en plus active qu'une obscure coalition poursuit contre Mme Guyon[1].

Voici, en quelques mots, la courbe de cette guerre jusqu'au moment où Fénelon entre en scène. Les faits sont indiscutables. Mme Guyon en donne l'explication à sa façon avec une netteté merveilleuse. Sur ce point on ne peut l'en croire sans réserve puisqu'elle est partie au procès. Je rappelle néanmoins que, directement ou indirectement, l'ensemble des documents exhumés jusqu'ici lui donne raison.

Veuve depuis cinq ans, elle a trente-trois ans passés quand elle quitte la France en 1681 pour se rendre en Savoie. C'est là que l'évêque d'Annecy, d'Arenthon, lui donne pour directeur le Père La Combe.

Il est certain que l'évêque d'Annecy lui a fait bon accueil, s'est félicité de l'avoir dans son diocèse et n'a pas mis sa vertu en doute : certain aussi qu'on ne l'a jamais convaincue de l'ombre d'une faute avec le Père La Combe, ni avec personne, malgré tous les efforts qui ont été tentés dans ce but ; enfin il est certain que, dès lors, d'abominables calomnies commencent à serpenter autour d'elle.

1. Sur madame Guyon, cf. la thèse de Guerrier dont je parlerai plus loin et l'article de M. Urbain. *L'affaire du quiétisme. Témoignage de Pirot.* (*Revue d'histoire littéraire de la France*, 15 juillet (1896) Mais il faut lire surtout l'autobiographie de Mme Guyon.

Je me félicite de n'avoir pas à raconter ici la triste histoire qui ouvre cette série d'aventures. Qu'il me suffise de dire que la vertu n'est pas du côté du personnage assez considérable de qui sont venus les premiers coups. Cet homme, ce prêtre, avait le bras long. Turin, Grenoble — étapes principales de la vie errante où s'engage alors Mme Guyon, — de faux rapports partout la devancent, l'accompagnent et la suivent. Il y aurait là bien des buissons à battre. Quel fut dès lors le rôle des jansénistes que nous verrons bientôt acharnés contre elle? Comment se fait-il, par exemple, qu'à peine arrivée à Marseille, Mme Guyon soit accueillie par le parti comme un objet de scandale? Tout cela est à la fois bien obscur et bien lumineux. Néanmoins le *Moyen court* s'imprime, trouve de chaudes approbations doctorales et se répand avec succès parmi les âmes pieuses. Mme Guyon met fin à ses pérégrinations. Elle est à Paris au mois de juillet 1686.

Un an se passe. Elle vit paisiblement près de Notre-Dame, assistant aux offices de jour et de nuit, répandant de larges aumônes et continuant, sans bruit, son apostolat. Soudain, (3 octobre 1687) le Père La Combe, rentré, lui aussi, à Paris où il prêche, semble-t-il, avec un certain renom, est arrêté par ordre du roi, bientôt transféré à la Bastille, enfin, après d'autres prisons, enfermé pour longtemps dans le château de Lourdes. Jamais la preuve de ses crimes n'a été faite. On peut dire, sans être téméraire, que toute cette procédure est un tissu d'iniquités.

Arrêtée, elle aussi, peu après son directeur,

Mme Guyon « est mise » aux Visitandines de la rue Saint-Antoine (19 janvier 1688): Vraie prison, pour elle s'entend, et qu'elle ne quittera, sur un ordre formel et réitéré du roi, que le 18 septembre 1688. Interrogatoires dans les formes, mais que nous ne connaîtrons sans doute jamais. On les a cachés en lieu sûr, ou plus vraisemblablement, l'archevêque de Paris, Harlay, a pris soin de les détruire. Bonne note pour l'accusée. Ceux qui la voulaient perdre font disparaître les traces, ou de ses aveux, ou de leur défaite. A cette femme, si longtemps menacée dans son honneur, Mme de Maintenon, mise au courant de toute l'affaire ouvrira demain les portes de Saint-Cyr. Nous retrouverons Mme Guyon dans d'autres prisons, mais d'ores et déja, il semble évident que certaines personnes conspirent contre elle. Qui, pourquoi? L'archevêque de Paris et pour défendre la bonne doctrine? Bien naïf qui le croira. Qui a prévenu Harlay, qui lui a débité les potins du Savoie et de Grenoble, qui le pousse enfin, et surtout qui pousse les personnes de son entourage? Est-ce uniquement pour seconder le zèle de Harlay que la police traque nos deux innocents? Que de mouvements contre ces deux êtres, après tout, chétifs, que d'acharnement à les détruire! Tant qu'on n'aura pas éclairci les origines et suivi de près les détours de ce complot, il sera impossible de prononcer un jugement définitif sur l'histoire du quiétisme [1].

1. Entendez bien qu'il n'y a presque plus de mystère pour ceux qui admettent, comme je le fais, à part moi du moins, dans l'ensemble — le témoignage de Mme Guyon. Son récit très détaillé

Complot politique contre le groupe fénélonien de la cour, complot contre la noble femme qui va bientôt devenir l'âme de ce groupe, reste un troisième complot, plus vaste, et si l'on peut dire, plus gran-

est d'une précision, d'une cohérence et d'une vraisemblance étonnante. Les explications qu'elle donne et que nous ne pouvons accepter ici qu'à titre d'hypothèses, s'adaptent sans effort aux faits indiscutables que nous connaissons d'ailleurs. Ainsi, par exemple, l'épisode de la sœur Rose. (*Vie*, III, 135, 138). D'après Mme Guyon, la sœur Rose aurait excité le terrible abbé Boileau contre elle. Or, nous savons que ledit abbé croyait dur comme fer à la miraculeuse sainteté de sœur Rose, et, d'un autre côté Bossuet lui-même reconnaît que Boileau déraisonne sur le sujet de Mme Guyon. C'est là une des pistes qu'il faudra suivre avec soin. Pour ma part je tiens beaucoup à cette vipère de sœur Rose pour trois raisons : 1° parce qu'elle représente excellemment les corsaires féminins de la calomnie, les dévotes, fausses ou douteuses. qui ont toujours voulu mal de mort à Mme Guyon. Voici, par exemple, un échantillon de leur venin à toutes. « Ensuite d'une furieuse altération — c'est Mme Guyon qui parle — l'estomac m'avait enflé. (Une dévote la vient voir)... Une de mes filles lui dit bonnement que je me trouvais mal, que l'on craignait parce que j'avais été hydropique et que j'avais depuis deux jours l'estomac fort enflé... Elle fut, de ce pas, trouver un supérieur de prémontrés... elle dit que j'étais grosse. » — 2° parce qu'il est toujours bon de replonger l'histoire — muse trop fière — dans les infiniment petits et les bassesses de ses origines Amplifier le duel entre Fénelon et Bossuet, montrer que c'est là vraiment une grande chose, c'est très bien et je le ferai de mon mieux. Mais auparavant il faut se tenir dans le concret grouillant et sordide : il faut rappeler que M. de Meaux, malgré qu'il en ait et sans le savoir, donne la main à sœur Rose ; 3° enfin et surtout parce que sœur Rose a été vénérée comme une sainte par beaucoup de jansémistes, et non des moins notoires. (Cf. Saint-Beuve. *Port-Royal*, cité plus haut.) Nous savons par ailleurs, que Port-Royal a fait campagne contre Mme Guyon. Ce n'est pas sœur Rose qui a déchaîné ces messieurs, mais elle a pu entretenir et redoubler leur zèle. Or qui ne voit que si Port-Royal est vraiment dans les coulisses de ce drame, toute la scène s'éclaire et que nombre d'énigmes sont résolues. Ainsi le second complot se relierait au troisième, et les deux ensemble au premier, puisque nul n'ignore que ces messieurs n'étaient pas sans influence à la Cour. Sur l'animosité de Port-Royal contre madame Guyon, cf. un texte capital dans l'autobiographie (I, 233-235) et d'autres indications dans mon article : *Un complot contre Fénelon*. (Correspondant, 25 février 1910.)

diose. A force de me heurter vainement à une foule de problèmes insolubles, j'ai fini par me demander si la querelle du quiétisme ne serait pas simplement une des phases de la lutte qui se poursuivait alors, et qui, sous une forme ou sous une autre, se poursuivra longtemps encore entre Port-Royal et la Compagnie de Jésus. Conjecture assurément, mais qui s'appuie sur des certitudes. Aux historiens de discuter les premières et d'expliquer autrement que moi les secondes, si l'explication que je propose ne leur paraît pas suffisante[1].

Dès la publication du livre des *Maximes*, tout le monde sait que les jésuites prirent fait et cause pour Fénelon. Soit à Versailles, soit à Rome, ils l'ont bravement défendu. C'est, en partie, grâce à leur concours que la bataille resta longtemps douteuse et que l'inévitable défaite se trouva si merveilleusement retardée. Voilà qui est bien. Mais on ne s'étonne pas assez d'un événement si étrange. A peine quelques années plus tôt, un des jésuites les plus considérables du XVIIe siècle, le Père Segneri, secondé par beaucoup de ses confrères, avait énergiquement dénoncé les erreurs de ce même Molinos que Bossuet prétendait voir renaître en la personne de Fénelon, et maintenant les jésuites se vouaient à la cause du prélat suspect, qu'une pareille comparaison désignait dès lors à l'indignation de toute l'Eglise.

1. Je rappelle que Mme Guyon s'adressait volontiers, pour sa propre direction, aux jésuites et notamment au P. Alleaume. Quelques-unes de ses amies quittèrent le confessionnal du curé de Versailles, Hébert, pour aller au confesseur d'en face, le P. Alleaume. Hébert se déclare très haut contre madame Guyon. *Post hoc*... non, pas à coup sûr *propter hoc*. Et cependant...

Comment expliquer cette apparente contradiction et cette imprudence ? Molinos, enfin condamné par le Saint-Siège, les jésuites se sont-ils convertis soudain à un nouveau quiétisme, s'exposant de gaieté de cœur aux pires ennuis pour soutenir une cause incertaine, déjà fort décriée, et dont Mme de Maintenon a juré la ruine? Dira-t-on qu'ils veulent couvrir, dans une pensée chevaleresque, la réputation d'un ami ? Non encore. Comme l'amitié, le souci de la pure doctrine et les intérêts d'un grand ordre religieux ont leurs exigences. Si de part et d'autre, on n'avait vu dans cette affaire qu'une discussion exclusivement dogmatique, Fénelon, toujours attentif à ne compromettre personne, aurait dû lui-même arrêter le zèle de ses défenseurs. Mais, en vérité, le dogme, pour plusieurs, ne fut alors qu'un prétexte, et c'est là ce qui explique l'attitude de la Compagnie. Elle croyait assurément, sinon à l'exactitude parfaite des *Maximes,* du moins à la pleine orthodoxie de Fénelon ; elle se refusait à voir en lui un second Molinos, mais elle ne se serait pas déclarée si nettement en sa faveur si, beaucoup mieux que les historiens d'aujourd'hui, elle n'avait connu la vraie cause de la tempête formidable suscitée contre le prélat. Non, il ne s'agissait pas là que d'une question de métaphysique ; non, Bossuet n'était ni le seul, ni le principal, ni le plus redoutable adversaire. Derrière ce grand homme se cachaient d'autres combattants que les jésuites avaient rencontrés sur d'autres terrains et sous d'autres masques, Port-Royal en un mot, qui se serait beaucoup moins acharné contre le livre et la personne de Fénelon si, au-dessus de ce livre et de

cette personne, il n'avait visé la Compagnie elle-même.

Ainsi la polémique contre le quiétisme français, serait la seconde phase de la lutte entre Port-Royal et la Compagnie de Jésus. La morale relâchée d'abord, les « abominations » du quiétisme ensuite, je suis tenté de ne voir là que les deux anneaux d'une même chaîne, les deux étapes d'un même complot. Des liens secrets qui, tôt ou tard nous seront visibles, rattacheraient ainsi l'un à l'autre deux des chefs-d'œuvre de notre langue, les *Provinciales* et la *Relation sur le Quiétisme*. Pascal et Bossuet, déjà voisins, se rapprocheraient encore davantage, instruments tous deux, celui-ci moins conscient que celui-là, de la même puissance cachée qui sut conduire à ses propres fins la générosité du premier et l'autorité presque infaillible du second.

En 1679 — à cette date Bossuet lui-même ne doutait point de l'orthodoxie de Fénelon — il parut sur l'oraison, un livre assez gros et sans nom d'auteur[1]. Ce livre avait été laborieusement ruminé par le doux Nicole et, comme tout ce qui vient de cette rare plume, renferme nombre de chapitres excellents. Ce qui en est moins bon disparaît, à première vue du moins, sous les phrases édifiantes qui l'enveloppent. L'auteur met en garde les bonnes âmes contre les illusions de la fausse mystique. Le conseil venait sans doute à son heure. On l'a tant dit, sans jamais le prouver, que je tâche de le croire. Du reste, la

1. *Cum sedulo in gallia caverim, ne quis hunc librum certo mihi posset tribuere*, dit Nicole à l'évêque de Castorie. *Essais de morale*, t. VII, p. II, p. 435.

tentation est de tous les temps et Nicole rendait sans doute service à l'Église en signalant les « abus visibles » que les « prétendus spirituels » faisaient de la prière. Mais on aimerait savoir plus en détail à qui il en veut. Vous pensez bien qu'il ne nomme personne. « En réfutant ces maximes, il n'a point voulu en marquer les auteurs pour éviter toute sorte de contestation. » Le courage n'était pas dans sa voie. Cependant quelques petits mots innocemment jetés nous apprennent que ses coups ne portent pas dans le vide.

Mais si l'on voit que des gens... qui veulent paraître fort intelligents dans la distinction des divers degrés de contemplation... sont avec cela *téméraires et injustes dans leurs jugements* (téméraires, injustes, on voit contre qui)... si *étant dans des emplois qui les obligent d'être fort instruits des règles de l'Église*, ils n'ont aucun souci de les apprendre [1]...

N'en doutez pas, ces gentillesses s'adressent à quelque jésuite. Nicole, d'ailleurs, ne le cache pas à ses bons amis. Lisez plutôt la jolie lettre latine qu'il écrit à l'évêque de Castorie en lui envoyant le *traité de l'Oraison* [2].

Les deux derniers livres de mon ouvrage sont consacrés presque tout entiers à la réfutation d'un de nos bons pères dont la cervelle échauffée et folle enfante de tels monstres d'erreur que ni sa plume à lui, ni celle de personne, n'oserait les définir, crainte de présenter au lecteur des images trop

1. *Traité de l'oraison*, pp. 18, 19 (1re édition).

2. Cette lettre se trouve dans le même volume que celle à Innocent XI *de corrupta morum doctrina per casuistas. Ibid.*, p. 243. Notez ce rapprochement. C'est dans l'épître à Innocent XI que Nicole a placé cette phrase savoureuse sur les casuistes : *nec desunt illis artes quibus ipsam Summi Pontificis censuram evadant*, p. 253. Éluder, tourner, escamoter les constitutions pontificales, Port-Royal frissonne à cette pensée !

immondes (*ne tam spurcis imaginibus lectorum animi fœdarentur* [1]).

Il continue sur ce ton et je me refuse à le traduire *ne tam spurcis,* etc. Que ne peut dire un bon janséniste qui parle en latin et dans le tuyau de l'oreille à l'évêque de Castorie!

Nicole mort, écoutons son biographe.

Il réfute particulièrement dans ces deux derniers livres, le Père Guilloré, jésuite, auteur de plusieurs ouvrages de dévotion qui ont été imprimés plusieurs fois : on trouve, en effet, dans ces deux livres, la réfutation des dogmes capitaux du quiétisme que le jésuite a répandus dans ses écrits, tels que l'indifférence pour le salut. Les excès de ce Père auraient mérité d'être réprimés sévèrement... mais l'obscurité de l'auteur (réimprimé tant de fois!) les fit épargner : peut-être aussi craignait-on de faire trop connaître, par des censures, une corruption inouïe que l'on ne pouvait trop étouffer [2].

Une lettre janséniste inédite encore nous montre que, dix ans après cette bombe, on tirait toujours dans le même sens. On lit, en effet, dans les *nouvelles ecclésiastiques* de septembre 1688 :

Le Père Vautier, jésuite, est *in pace.* On lui reproche des conseils en pratique qui suivent naturellement la doctrine de Molinos, dont on peut dire que Molina est l'origine.

Coup double, comme vous voyez : Molinos, disciple du jésuite Molina, et maître du jésuite Vautier. Qui doutera maintenant que la Compagnie soit mo-

1. *Ibid.*, p. 433.

2. Vie de Nicole (à la fin des *Essais de morale,* t. II, pp. 74, 75). Ce petit livre est fort instructif.

3. M. Griselle a bien voulu me communiquer la copie qu'il a faite de cette précieuse correspondance. Cet érudit auquel j'ai tant d'autres obligations du même genre, se propose de publier le texte des *nouvelles* dans les prochains numéros de la revue *Documents d'histoire.*

linosiste, c'est-à-dire quiétiste dans les moelles. Laissons le Père Vautier et, pour l'instant, l'admirable Père Guilloré que nous retrouverons en son lieu. Il nous suffit de voir se dessiner, sur ces deux exemples, l'orientation de la campagne. De 1679 à 1688, on pourrait, je crois, sans beaucoup de peine, remplir l'entre-deux.

Lorsque éclate bientôt la grande guerre, si les forces de Port-Royal, soit en France, soit à Rome, se massent autour de Bossuet, ce n'est pas, me semble-t-il, par suite d'une prévention hostile contre la personne de Fénelon [1]. On répète, quoique toujours sans ombre de preuve, que celui-ci fut d'abord en coquetterie avec Port-Royal. Quand on saura tout, ne dira-t-on pas le contraire et que le jansénisme a patiemment cherché à s'inféoder un per-

1. J'ai déjà dit quelque chose du concours efficace que les jansénistes, campés à Rome, prêtèrent à l'abbé Bossuet. Pour Bossuet lui-même, qu'il me suffise de rappeler ses relations étroites avec Nicole. Il y a là une jolie question qu'on ne pose pas assez souvent. Nicole est-il le théologien ordinaire de M. de Meaux, ou M. de Meaux, le secrétaire lyrique de Nicole ? Si vous criez au scandale, c'est que vous ignorez le prestige qu'exerçait alors l'auteur des *Essais de morale*. La postérité remet tout en place, mais il reste vrai que dans plusieurs des campagnes théologiques auxquelles il prit part, Bossuet n'a combattu qu'au second rang. Pour ce qui est du quiétisme, M. de Meaux doit beaucoup à Nicole. *L'instruction sur les états d'oraison* semble bien n'être, en plusieurs endroits, qu'une magnifique paraphrase de la *Réfutation des principales erreurs du quiétisme*. Ce livre paru en 1695, c'est Bossuet qui l'a fait presque de force, écrire au vieux et timide Nicole qui sentait sa fin prochaine († 16 novembre 1695) et n'avait jamais aimé les contestations. C'est donc pendant qu'il examinait à Meaux Mme Guyon que Bossuet pressait Nicole de réfuter les nouveaux mystiques. Mme Guyon est en effet restée à Meaux pendant les six premiers mois de 1695. Ce rapprochement a son importance. Cf. *Vie de Nicole*, II, 204-206. On voit comme tout se tient Je reviendrai plus tard à cette comparaison entre la doctrine mystique de Nicole et celle de Bossuet.

sonnage dont l'étoile paraissait alors si brillante? N'est-ce pas là d'ailleurs la politique ordinaire du parti? Combien d'hommes marquants n'a-t-il pas essayé de gagner et de compromettre par ses louanges? Le récent biographe de Pavillon, qui ne voit guère que par leurs yeux, avoue pourtant sans ambages cette misère et l'étale par le menu. Qui n'était pas contre eux était avec eux. Après tout, c'est de bonne guerre. Ils furent sans doute un peu déçus de voir l'abbé de Fénelon élevé à un poste qu'ils ambitionnaient pour eux-mêmes. Mais le mal se tournait en bien si le précepteur du duc de Bourgogne consentait à se déclarer contre Molina et pour la grâce « par elle-même ». Personne alors ne pouvait même prévoir la célèbre *ordonnance en forme de dialogue* contre le jansénisme et l'ardente résistance que le futur archevêque de Cambrai opposerait pendant vingt ans aux progrès de l'hérésie. Bien au contraire, on se flattait de le convertir pour de bon. Je n'invente rien. Nous avons les lettres qu'il reçut du père Gerberon, soit avant soit après la condamnation des *Maximes*.

Un inconnu — est-il dit dans la première de ces lettres — prend la liberté de dire à Votre Grandeur qu'il a lu avec plaisir ce qu'elle a écrit pour la défense du pur amour, et qu'il ne comprend pas que M. de Meaux demeure entêté d'une maxime aussi peu vraie et aussi peu chrétienne que celle qui veut qu'on ne puisse aimer Dieu pour Dieu seul [1].

On lui abandonne ainsi Bossuet, on approuve la doctrine mystique des *Maximes*, mais, en retour, on supplie Fénelon de venir « aux principes du docteur

1. F., t. IX, p. 428.

de la grâce », et « de ceux qui ont soutenu sa doctrine », lisez, de Jansénius. Au lendemain du Bref d'Innocent XII, le même correspondant anonyme essaie de tranquilliser le prélat.

Quelque victoire qu'en chantent les adversaires... l'on peut remarquer et dire qu'on n'y condamne point (dans le Bref) les sentiments de M. de Cambrai.

Suivent quelques conseils sur l'acceptation du Bref par le parlement.

Quand on voulut faire recevoir un Bref d'Innocent X en 1655, contre les jansénistes, M. Bignon s'y opposa, et l'empêcha, pour une raison moins considérable [1].

A Dieu ne plaise que je suspecte la sincérité de Gerberon ! Il ne faut pas chercher malice ou hypocrisie dans tout ce qu'écrit un janséniste et je crois plutôt que ces deux lettres sont d'un admirateur et d'un ami. Mais enfin de tels documents ont une signification qui n'échappe à personne. Si Fénelon avait donné à Port-Royal les gages qu'on attendait de lui, si au lieu d'accepter les services de la Compagnie de Jésus, il avait rompu avec elle, me trompé-je en estimant que Port-Royal aurait tout mis en œuvre pour le sauver ?

Ce sauvetage était si facile. Rome ne demandait certainement qu'à ménager le plus possible un prélat qu'elle aimait avec tendresse et de qui elle espérait tant. Il suffisait d'apaiser M. de Meaux. Mais, persuadé par les « disciples de saint Augustin », celui-ci aurait-il refusé d'ouvrir les bras à l'enfant pro-

1. F., IX, p. 733.

digue, encore un peu trop entêté de Molinos peut-être, mais si décidé contre Molina?

Force m'est bien d'arrêter là ces indications trop générales. Une équipe de docteurs ès-lettres et de juges d'instruction n'épuiserait pas l'étude infinie de ces trois complots. Pour moi, je n'ai voulu que rendre confusément sensible au lecteur l'atmosphère d'intrigues passionnées dans laquelle va se dérouler la querelle du quiétisme. Ce décor posé, nous pouvons aborder le drame lui-même. Un événement capital, la soudaine faveur de Mme Guyon auprès de Fénelon et de Mme de Maintenon (1689-1690) va surexciter, par l'espoir d'une facile victoire, les forces obscures que nous avons vu fermenter dans l'ombre, fondre ces divers complots en un seul, tendre ces énergies impatientes vers un même assaut.

CHAPITRE VI

MADAME DE MAINTENON ET LES DÉBUTS DE L'AFFAIRE

Vus de loin, en bloc, et résumés en deux pages, les débuts de l'histoire du quiétisme semblent un défi à la prudence et au bon sens. Cette visionnaire, à peine sortie de prison, que tant d'ennemis poursuivent encore, Fénelon, Beauvilliers, Chevreuse, tout le groupe qui va demain se réunir autour des jeunes princes, s'ouvre à elle et accepte sa direction. La folle aventure! Oui, s'il vous plaît de retenir uniquement les menus incidents qui prêtent à rire, si vous poussez jusqu'à la plus niaise sottise la candeur de Fénelon et de ses amis. Non, si vous avez le sens de l'histoire, la petite flamme d'imagination qui brûle les abstractions des professeurs et ressuscite les morts.

On oublie toujours qu'ils ne manquaient pas d'esprit, ou plutôt, on ne s'en souvient que pour leur

reprocher d'en avoir eu trop. Méditez ce paradoxe. Voilà un groupe haut placé, puissant, redoutable et, par suite, très jalousé et très surveillé. Imaginez-les ridicules, même pour un instant; ils auraient été perdus. Que la Cour s'amuse d'eux, leur disgrâce est certaine et foudroyante. Or que voyons-nous? Pendant trois ou quatre ans, leur pouvoir ne cesse de grandir. Alors Mme de Maintenon les abandonne. Les politiques ne les connaissent plus. Quiconque guette une faveur, leur tourne le dos. Néanmoins ils gardent leur prestige. On rit bien, en 1698, Bossuet aidant, mais sans allégresse et pour trois semaines. Ce n'est pas l'éclat spontané, vainqueur, le rire qui tue, mais le rire maussade, contraint, honteux, des mauvais plaisants, des envieux et des lâches. Aussi bien, il n'y a pas de quoi. A la vérité, toutes les scènes d'intimité présentent facilement quelque chose de ridicule à qui n'est pas de la maison; les intimités religieuses plus encore, à qui n'a qu'une âme basse. Fénelon, Chevreuse et les autres, moqueurs s'ils le voulaient, savent bien que Mme Guyon à certaines minutes, est quelque peu bizarre. Mais ils la tiennent pour sainte et à une sainte on pardonne tout. On fait plus. On se plie à ses manies ingénues, on porte bravement les petits surnoms qu'elle donne, avec d'autant moins de répugnance que ces menus enfantillages s'harmonisent davantage avec l'esprit d'enfance qu'elle prêche et dont tout le groupe a vraiment besoin. Nous les connaissons, les uns raisonneurs, portés au scrupule, les autres, Fénelon en tête, découragés par la sécheresse de leur prière. A sa façon qui n'est pas si mauvaise puisque enfin elle a

réussi, Mme Guyon leur dilate le cœur à tous, elle les guérit de ces retours alarmés sur eux-mêmes, elle les rassure et les affranchit.

L'intérieur, leur dit-elle, n'est pas une place forte qui se prenne par le canon et par la violence ; c'est un royaume de paix, qui se possède par l'amour... Dieu ne demande rien d'extraordinaire ni de trop difficile : au contraire, un procédé tout simple et enfantin lui plaît extrêmement. Tout ce qu'il y a de plus grand dans la religion est ce qu'il ya de plus aisé [1].

Et tout cela — n'en croyez pas les manuels scolaires — tout cela, sans plus de fracas. Rien là qui ressemble à la conversion retentissante d'un Rancé ou d'un Conti. On ne court pas au désert, on ne tracasse pas les comédiens, on ne déclame pas sur le pur amour dans le salon des glaces. Rien de nouveau. Il n'y a qu'une amie de plus dans le salon de la duchesse de Beauvilliers. Les gazettes et les « nouvelles ecclésiastiques » n'ont pas appris au monde que l'abbé de Fénelon venait de changer de méthode d'oraison. Ce sont gens prudents et qui ne parlent de choses intimes qu'à portes fermées. Goût du romanesque, cette discrétion, comme le croit M. Masson ? non, simple bon sens. Pas plus que l'amour humain, le pur amour ne s'affiche. Après comme avant cette « prodigieuse séduction », Fénelon reste ce qu'il était, ce qu'il sera toujours. « Beaucoup de vivacité, de courtoisie, de gaiété même. Il rit et cause volontiers sans façon » [2] Croyez-en la Palatine à laquelle, je vous assure, Fénelon n'a jamais prêté le *Moyen court*.

1. *Moyen court*, ch. xii, édition de Cologne (1720), p. 56.
2. *Lettres nouvelles et inédites de la princesse palatine* (Rolland), p. 314. La lettre est de 1711. La princesse n'avait pas revu Fénelon depuis quinze ans. On dirait qu'elle le voit encore.

Ainsi des autres. D'ailleurs ils ont leurs affaires. L'éducation des princes n'a pas souffert de cette révolution intérieure. Fénelon continue ses fables et ses dialogues, Beauvilliers ses remontrances plus froides. On s'appliquait dès le début, on s'applique plus encore à préparer à la France un roi digne de saint Louis. Oh ! sans grand espoir de régner un jour avec et par lui. Il est si petit encore. A peine huit ans, lorsque l'affaire commence. Laissez donc mourir Louis XIV et avec lui disparaître Mme de Maintenon ; laissez vivre et mourir le grand dauphin. Quand le duc de Bourgogne sera roi, la bande intrigante aura rejoint les neiges d'antan.

J'ai fixé, en deux mots, tout le ridicule et tout le sinistre de ces francs-maçons du pur amour ; tout leur crime aussi. Non pourtant. Ils ont commis une lourde faute. Je l'avoue en rougissant, puisque j'ai promis de tout dire. Faute impardonnable, irréparable et d'où est venu tout le mal : ils ont dit leurs secrets, ils ont ouvert leur salon mystique à Mme de Maintenon.

C'est en effet avec Mme de Maintenon que les trois complots unifiés sortent du souterrain où nous avons vu qu'ils se trament ; alliée malgré elle, dupe et victime des conspirateurs anonymes, c'est à cette femme que revient la douteuse gloire d'avoir donné le branle au drame qui nous occupe ; c'est elle enfin qui a déchaîné M. de Meaux contre Mme Guyon et Fénelon, deux chers amis de la veille qu'elle avait portés jusqu'aux nues, mais dont elle avait assez et dont l'amitié, pour vingt raisons, bonnes et mauvaises, commençait à lui faire peur.

L'heure est trop solennelle pour que j'écoute ma fantaisie. Je n'invente donc rien. En attendant plus de lumière, voici deux textes qui nous suffiront.

Cette princesse du reportage — la seconde Palatine qui, plus sage que les bossuétistes, n'a jamais cru qu'il fût nécessaire de décrier Fénelon pour rendre justice à Bossuet — « je suis, disait-elle, avec M. de Cambrai et M. de Meaux, comme les enfants qui aiment papa et maman : je les estime beaucoup tous les deux [1], » — la Palatine, témoin auriculaire des emportements de M. de Meaux, pendant la querelle du quiétisme, nous a dit, en termes exprès, à qui revenait la responsabilité de cette violence :

M. de Meaux, dans la conversation familière, n'est ni fâcheux ni ennuyeux : il n'a jamais fait non plus de mal à personne et si la vieille... (je n'ose pas transcrire ce brutal baragouin) ne voulait pas qu'il persécutât (M. de Cambrai), il l'aurait laissé bien tranquille [2].

Elle y revient, longtemps après la bataille.

M. de Meaux n'a fait contre l'archevêque de Cambrai que ce qu'on lui avait commandé Il est donc excusable [3].

Négligeons les épithètes et la morale. La princesse ne mérite pas créance quand elle attribue une intention quelconque à sa mortelle ennemie. Seul, le fait importe et ce fait, Bossuet lui-même le reconnaît.

M. de Meaux nous a dit — raconte Ledieu — que l'intention première de madame de Maintenon fut de sauver M. de Cambrai, en le faisant revenir de ses erreurs et de ses préventions pour madame Guyon ; c'est de quoi elle chargea d'abord M. de

1. *Lettres, l. c.*, 192-193.
2. *Ibid.*, pp. 197, 198 (lettre du 25 octobre 1698).
3. *Ibid.*, p. 246 (lettre du 15 avril 1704).

Meaux qui dans ce dessein travailla à cette affaire dans un secret impénétrable depuis le mois de septembre 1693 qu'il en fut chargé seul jusqu'(aux conférences d'Issy)... Dès lors fût-il (Fénelon, en 1696) tout à fait abandonné de madame de Maintenon qui recommanda nommément à M. de Meaux de tourner tout son travail à la réfutation de ce nouveau quiétisme [1].

Voilà le grand secret de M. de Meaux, dont il parle constamment dans ses écrits polémiques. Madame de Maintenon veut, ou croit vouloir désabuser Fénelon. Elle confie cette mission à M. de Meaux. Fénelon irrite madame de Maintenon en restant fidèle à madame Guyon. Madame de Maintenon charge M. de Meaux de le poursuivre. Tel est le fait précis, indiscutable, gros de conséquences et qu'il s'agit de commenter.

Que s'est-il donc passé ? Pendant plus de deux ans, elle a tenu la doctrine de madame Guyon pour excellente et sa personne, pour sainte. Hier encore, l'abbé de Fénelon, son ami à elle aussi, son conseiller, presque son directeur, lui paraissait sage entre les sages. Quelle révélation lui a-t-elle soudain dessillé les yeux? On peut répondre à cette question.

Rappelons-nous d'abord que, en 1693, on pouvait avoir encore des doutes sur la conversion définitive de Louis XIV. Aussi pieuse que belle, M[me] de Maintenon lui avait fait aimer la dévotion. Ils avaient lu tous deux, avec une componction appliquée, les livres de saint François de Sales et même — que M. de Meaux leur pardonne ! — les manuscrits de l'abbé de Fénelon. Mais le roi s'ennuyait vite de tout. Saluons en passant l'épouse inquiète, inlassable, la *nurse*

1. Ledieu, I, pp. 216, 217.

héroïque qui ayant accepté la terrible mission de le distraire et de le défendre n'a jamais plié, du moins en présence du monarque, sous le faix d'une pareille corvée. Je la plains du fond du cœur et je l'admire parce que je suis persuadé qu'en veillant sur son propre honneur, elle pensait davantage encore peut-être à l'âme du roi.

Quoiqu'il en soit, la succession de cette femme pouvait s'ouvrir d'un moment à l'autre. Jusqu'aux fêtes de Compiègne (1698) qui scellèrent son triomphe définitif, plusieurs Vasthi présomptives ont dû garder l'espoir de détrôner la pieuse Esther. Suis-je téméraire? Soit. Mme de Maintenon, dès 1692, n'a plus à craindre de rivale, mais qui lui promet qu'elle gardera son empire des premiers jours, cette influence qu'elle a voulu très sincèrement mettre au service de la France et de l'Église? Or, ne voilà-t-il pas qu'en se déclarant pour une femme suspecte dont le directeur languit en prison, elle-même fait imprudemment le jeu de ses adversaires? Changez un mot au cas de conscience que je rappelais tantôt et qui circulait en 1693 : le roi peut-il permettre à sa femme d'encourager les quiétistes? On a sûrement chuchoté de la sorte. Mme de Maintenon a l'oreille fine. Elle se voit à deux doigts de sa perte. Elle prend peur. Elle coupe d'un geste brusque les liens qui l'attachaient à Mme Guyon et pour que la volte-face ait son plein effet, pour que le public ne souligne pas le contraste entre ceux qui abandonnent la quiétiste et ceux qui lui restent fidèles, elle veut que Fénelon se déprenne avec elle. Elle prie M. de Meaux de l'aider à atteindre ce but. Ils échouent tous deux. Alors, renonçant

à convertir Fénelon, Mme de Maintenon se décide à le perdre; elle le livre à Bossuet.

Il y a plus. Cette institutrice quasi couronnée tient à Saint-Cyr comme à la prunelle de ses yeux. A Saint-Cyr, comme à Versailles, elle se heurte à Mme Guyon. Saint-Cyr, moitié couvent, moitié ruche pédagogique, image fidèle de Mme de Maintenon. L'apôtre du pur amour est venue souvent dans cette maison modèle. On ne l'a certainement pas appelée pour reviser les programmes scolaires, mais pour rasséréner celles des maîtresses dont la vocation chancelait parfois et que le règlement faisait souffrir. Nouvelle imprudence. Il y avait là notamment une femme délicieuse, la spirituelle chanoinesse de Lorraine, Mme de La Maisonfort, jeune, aimante, capricieuse, infiniment séduisante, une de celles enfin que Mme de Maintenon ne pouvait goûter longtemps. L'explosion se produisit, à la grande colère de l'institutrice. Une longue traînée d'horreur accompagne cet événement dans les souvenirs disciplinés des religieuses. Qu'y a-t-il eu? Deux ou trois incartades un peu vives, mais si courtes! de Mme de La Maisonfort, deux mots piquants à l'adresse d'une de ces dames plus rigides, les rieuses du côté où était le charme, la règle ébranlée pour quelques secondes, une tempête dans un verre d'eau. Assurément le pur amour n'avait rien à voir dans ces peccadilles de couvent. Bossuet lui-même n'a pas tenu rigueur au prétendu quiétisme de la rebelle qui, dans un moment d'impatience ou d'ironie, aura nargué la sainte règle avec quelque phrase du *Moyen Court*. Mais la souveraine n'entendait pas qu'on plaisantât sur ces choses. On discute la règle

en invoquant Mme Guyon ou Fénelon. Fénelon et Mme Guyon sont perdus[1].

Presque reine, institutrice, Mme de Maintenon est enfin et surtout une dévote, très sincère et très fervente, mais à courte vue et sans noblesse. Fénelon ne s'est pas fait trop d'illusions sur elle. Il a cru pourtant qu'on pouvait l'élever au renoncement et à la générosité de la voie royale. Il s'est trompé. Dans le petit groupe que nous avons dit, Mme de Maintenon fait figure de parvenue. Elle s'applique à prendre

1. Qu'on ne dise pas que je m'amuse, qu'on dise plutôt que nos professeurs ne s'amusent pas assez. A les voir prendre au tragique un événement aussi ridicule, on croirait qu'ils n'ont jamais mis les pieds — je ne dis pas dans un couvent — nous le savions — mais dans un pensionnat quelconque. Songez que Phélipeaux lui-même, en dépit de tous ses efforts pour nous émouvoir, confirme de point en point la traduction que je propose. « La Maisonfort — écrit-il, car il ne pêche pas par excès de galanterie — pleine des maximes de l'abbé de Fénelon, ne pouvait se contenir ni déguiser ses sentiments. Elle dit *un jour* publiquement qu'il ne fallait se gêner en rien, qu'il fallait s'oublier et ne jamais faire de retour sur soi-même. Ces discours jetèrent le trouble dans l'esprit de plusieurs filles. » *Relation*, I, p. 46. La belle affaire ! Notez que pour réfuter les bons mots de cette jeune femme, on a mobilisé deux évêques. Godet des Marais, d'un côté, Bossuet de l'autre, madame de Maintenon au milieu, la théologie, le sceptre et le génie pour écraser la pauvrette. Elle s'incline, elle pleure, elle ne verra plus M. de Cambrai, elle se confessera à M. de Meaux Ce n'est point assez. On la chasse de Saint-Cyr, on l'exile dans un couvent de Meaux, on brise sa vie. Qu'importe ! Ces beaux yeux qu'avait essuyés Racine, dans les coulisses du théâtre de Saint-Cyr, ne trouvent pas grâce devant les ennemis de Fénelon. Ceux-ci ne comprennent pas, ils ne sentent pas que le crime de cette femme, ce n'est pas d'avoir été quiétiste, mais d'avoir eu trop d'esprit et trop de grâce. Affectueuse, enjouée, aimable, à Meaux comme à Saint-Cyr elle met l'émeute au couvent, parce que tout ce qu'il y a de jeune et de vivant court à elle, au grand scandale des autres. Je vous jure que c'est tout. Mais enfin restez graves, impitoyables, si vous le voulez. Dites que Mme de La Maisonfort menace de ruiner Saint-Cyr ; que nous importe après tout et cela vaut-il la peine qu'on mette aux prises Bossuet et Fénelon ?

le ton, elle accepte, ou veut, ou croit accepter les épreuves du noviciat mystique, elle tâche d'aimer la pénétration cruelle, l'âpre franchise de Fénelon. Rien n'y fait. Cela est trop dur et trop haut pour elle. Cette simplicité l'embarrasse, cette doctrine rassurante lui donne de nouveaux scrupules. Fénelon le lui dit, à mots couverts, dans cette divine lettre où il lui demande grâce pour Mme de La Maisonfort. Je cite cette lettre en soulignant les mots qui visent en réalité Mme de Maintenon.

Je voudrais bien, madame, réparer le mal que j'ai fait à madame de La Maisonfort. Je comprends que je puis lui en avoir fait beaucoup avec une bonne intention. Elle m'a paru scrupuleuse et tournée à se gêner par mille réflexions subtiles et entortillées; ce qui paraît nécessaire aux esprits de cette sorte, *devient fort mauvais dès qu'on le prend de travers et qu'on ne le prend pas dans toute son étendue et avec tous ses correctifs*. Quand vous le jugerez à propos, j'expliquerai à fond... les cas dans lesquels les maximes de mes écrits, *quoique vraies et utiles pour certaines gens* (et non pas, ou mieux, non plus pour vous, madame) deviennent fausses.

Suit une longue explication qui éclaircit tout. Il conclut par un coup droit.

Il y a, en notre temps des gens qui gâtent ces maximes, parce qu'ils les prennent pour eux, quoiqu'elles ne leur conviennent pas (ceci est pour Mme de la Maisonfort au cas où elle aurait dit sérieusement les sottises qu'on lui prête et Fénelon sait bien que non; le reste est pour Mme de Maintenon.) *Il y en a d'autres dans une autre extrémité qui, voyant dans les premiers le mauvais usage de ces maximes, se préviennent contre les maximes mêmes, et, faute d'expérience, poussent trop loin leur zèle avec de saintes intentions*[1].

Autant lui dire que bien qu'elle ait répété de bouche et avec transports les paroles de Mme Guyon,

1. F., IX. 16, p. 17.

bien qu'elle ait fait relier en maroquin rouge et fait lire partout, à propos et hors de propos, les manuscrits de l'abbé de Fénelon, elle n'a jamais vraiment pénétré cette doctrine. Elle le sentait bien confusément sans oser se l'avouer à elle-même. Elle voit enfin que la doctrine n'est pas bonne pour elle, ce qui est très vrai, et elle en conclut que la même doctrine est mauvaise à tous, ce qui est très faux.

D'où lui est venue la claire révélation de ce malentendu initial? De sa propre expérience, sans doute, mais stimulée, mais rendue plus clairvoyante par les rumeurs anti-quiétistes que j'ai dites et par les innocents blasphèmes de Mme de La Maisonfort. Un mystère plus troublant m'arrête. Je voudrais savoir si cette défiance un peu tardive ne s'explique pas aussi par des causes moins avouables. Mme de Maintenon, qui n'avait pas l'âme grande, me semble avoir été quelque peu dévote au sens moins excellent de ce mot. Très pieuse, encore un coup, et profondément chrétienne, elle qui n'aurait pas voulu peut-être de la couronne royale et qui certainement l'aurait bientôt méprisée, n'a-t-elle pas convoité une autre couronne qui ne se donne ni au bon sens ni à la commune vertu? S'est-elle résignée de bonne grâce à paraître aux yeux de Fénelon moins haute que Mme Guyon, moins appelée à la sainteté que Mme de la Maisonfort? Je suis tenté de croire parfois qu'un sentiment de ce genre aiguisait ses ressentiments contre le Père de La Chaise, coupable, peut-être, de ne pas la prendre comme sainte, aussi au sérieux qu'elle l'aurait voulu? Or qu'était le confesseur pour elle auprès de l'abbé de Fénelon? Ah! s'il

l'avait admirée vraiment un peu comme il admirait Mme Guyon, si, au lieu de lui donner, à elle, tant de conseils, il lui en avait demandé quelques-uns sur les mystères de la vie intérieure : s'il lui avait fait les compliments, les seuls compliments qu'elle ambitionnât, et que son propre directeur, Godet des Marais, lui prodiguait avec une conviction si touchante[1]! Je ne veux pas raffiner. Je cherche à voir clair. Rien n'est simple en ce bas monde et pas même un cœur de femme. Du reste, ces deux sentiments que je tâche de démêler — hésitation très sage devant une doctrine qui ne lui convient pas; désir déçu d'excellence — tout cela se confond chez elle. Écoutez Fénelon qui a de bons yeux.

Oh qu'il est bon, Madame, d'être privé de sa propre estime et de celle des honnêtes gens !.. Vous ne tenez point aux biens ni aux honneurs grossiers, mais vous tenez, peut-être, sans le voir, à la bienséance, à la réputation des honnêtes gens, à l'amitié, et *surtout à une certaine perfection de vertu*

1. Pour voir comment Mme de Maintenon aime à être traitée par son directeur, voici quelques phrases empruntées aux lettres que lui adressait l'évêque de Chartres : « Votre confesseur .. ne connaît pas encore assez votre simplicité et votre *grandeur en J.-C.* » « Vous, Madame, que l'amour divin remplit et fortifie depuis longtemps. » « Je vois croître (en vous), moi qui vous observe, la force de l'esprit de Dieu, et toutes les vertus » Quand vous sentez en vous-même de la peine contre le prochain, c'est souvent l'amour de son salut, le zèle pour l'Eglise... » «Je ne puis douter que vous n'aimiez Dieu par préférence à tous... Je vous sus un si bon gré dernièrement de ce que vous conseillant de réparer le matin le défaut de sommeil à cause de vos migraines, vous m'objectâtes d'abord vos pénitences de nécessité ! » *Lettres de M P. Godet des Marais.., à Mme de Maintenon... recueillies par l'abbé Berthier...* Bruxelles, 1745. Comme le dit l'éditeur de ces lettres, Godet la «canonisait toute vivante» (*Ib.* p. VI). Je ne discute pas cette direction éblouie. Je dis simplement que la femme qui a supporté et savouré les louanges de Godet ne pouvait goûter longtemps la sévérité de Fénelon.

qu'on voudrait trouver en soi et qui tiendrait lieu de tous les autres biens : c'est le plus grand raffinement de l'amour-propre qui console de toute perte.

Elle en conclura, nous le savons, que Fénelon lui conseille de renoncer à la vertu !

Quand on a du courage, voilà de quoi on se nourrit intérieurement. *Alors plus on paraît parfait aux gens sans expérience*, et qui ne jugent que par les actions, plus on est imparfait : car on est plein de soi-même, comme Lucifer. Son péché ne consiste que dans le plaisir de se voir parfait. Je dis parfait, pour l'amour de soi.

Elle en conclura qu'il faut renoncer à la perfection !

Vous serez, s'il plaît à Dieu, toujours très vertueuse; mais Dieu veut, des âmes à qui il donne beaucoup, une désappropriation de ses dons, une petitesse, et une mort sans réserve qu'une infinité de personnes pénitentes et très vertueuses ne connaissent pas[1].

Grave, grave faute, que cette lettre qui sera fatalement mal comprise. Je l'ai citée parce qu'elle est lumineuse, mais aussi parce qu'elle a eu des conséquences décisives. Elle n'a pas mis le feu aux poudres, puisque, à la date où elle fut écrite (mai 1694), l'incendie couvait déjà, mais elle a éteint pour toujours le prestige de Fénelon dans l'esprit de Mme de Maintenon. Frôlement d'oiseau qui précipite la ruine d'une colonne ébranlée. Bien compris, tout ce qu'il lui dit, paraît juste et bienfaisant à un Chevreuse ; à Mme de La Maisonfort cette rigueur apparente n'aurait fait que du bien, mais Mme de Maintenon ne pouvait porter pareille leçon. Mauvais remède, puisqu'il envenime la plaie qu'il voudrait

1. F., VIII, p. 498.

guérir. Fénelon s'est trompé dans cette tentative suprême qu'il a tentée pour élever au-dessus d'elle-même cette âme de bonne volonté qui ne sera jamais l'âme d'une véritable sainte. Que si d'ailleurs vous reconnaissez dans cette lettre un peu de l'obstination qu'il apportera plus tard à défendre les *Maximes,* je ne vous contredirai point. En tout cas, la lettre fut mal reçue et devait l'être. Mme de Maintenon appelle au secours son directeur de tout repos, celui qui ne l'inquiète jamais, qui ne fouille pas si avant dans les dernières retraites de l'amour propre, celui qui l'exalte presque toujours. Godet des Marais, déjà mis en défiance par les petites histoires de Saint-Cyr, mais d'ailleurs convaincu, avec ou sans effort, de l'orthodoxie de Fénelon, étudie la lettre à la loupe comme il ferait d'un manifeste théologique. Dûment expliquée, distinguée, en somme il approuve cette doctrine. Mais le soupçon reste. Quand l'évêque de Chartres lira les *Maximes,* il se rappellera les alarmes de sa pénitente, il discutera le livre comme il a discuté la lettre, en se plaçant au point de vue de Mme de Maintenon.

Vous voyez comme tout s'explique et comment les divergences se creusent entre ces âmes qui ne veulent que le bien, qui ont chacune raison, pourvu qu'on les entende, mais qui, justement, sont prédestinées à ne pas s'entendre. Il suffit d'en revenir à ce vieil axiome de la scolastique : *quidquid recipitur ad modum recipientis recipitur*; l'eau prend la forme et la couleur du cristal qui la reçoit. La même doctrine pacifiante, dilatante, stimulante pour un Chevreuse, pour un Fénelon, trouble, resserre, paralyse

Mme de Maintenon et par une suite naturelle, inquiète Godet des Marais qui voit dans sa pénitente le modèle des âmes saintes. Il y avait encore un moyen de règler paisiblement ce conflit de direction, mais pour arriver à une entente, il ne fallait pas mettre la cause entre les mains de M. de Meaux.

Bossuet en scène, le différend va s'amplifier peu à peu jusqu'à prendre les apparences d'un schisme. Mme de Maintenon n'avait certainement pas voulu ce fracas. Il semble même qu'elle ait résisté, soit par modération et justice naturelle, soit par intérêt personnel. Fénelon, dénoncé publiquement comme suspect, la compromettait elle-même et c'était là précisément un des malheurs qu'elle comptait éviter. L'attitude de l'évêque de Chartres pendant le conflit, tantôt agressive et tantôt conciliante, nous révèle exactement les sentiments de Mme de Maintenon. Bref ce fut un étrange spectacle : Bossuet croyant de plus en plus qu'il y va de toute l'Église, et s'épouvantant lui-même de ses propres cris. Mme de Maintenon, Godet des Marais, Noailles et jusqu'à Fénelon, d'abord surpris, consternés par cette explosion imprévue, puis gagnés plus ou moins par la contagion de cette épouvante. La souris accouche d'une montagne et pour une simple divergence de vues en matière de direction, le monde chrétien est en feu.

Quoi qu'il en soit, Mme de Maintenon portera devant l'histoire, non pas la responsabilité de la tempête qu'elle a déchaînée sans l'avoir prévue, mais la honte d'avoir travaillé avec une allégresse sereine à la ruine de ses amis. Après tout, de quoi se mêle-t-

elle? Si la direction de Fénelon ne lui va pas, qu'elle le quitte et se tienne en paix : si Mme Guyon révolutionne Saint-Cyr, qu'elle lui en ferme les portes et qu'elle mette Mme de La Maisonfort aux arrêts. Elle a commmuniqué ses inquiétudes à son confesseur, un évêque, sage et puissant. A celui-ci de veiller sur l'intégrité de la doctrine, s'il la juge menacée. C'est son affaire à lui, et non pas à elle. On raille la maternité spirituelle de Mme Guyon. Ridicule ou non, je la préfère à la maternité sèche, dominatrice, dénonciatrice et persécutrice de madame de Maintenon. Qu'avait-elle besoin d'armer M. de Meaux contre M. de Cambrai? Mais j'y consens : la femme de « l'évêque du dehors » peut, à la rigueur, se considérer comme une mère de l'Église, et par suite, veiller sur le dogme et la discipline. Ce privilège ne lui donne pas le droit de trahir, de poursuivre avec acharnement ses amis de la veille qui lui ont livré leurs secrets. C'était le caractère de cette femme, qui avait tant de goût pour l'amitié, et qui, peut-être, n'a jamais aimé personne. Un à un, elle a égrené presque tous ses amis, Bossuet comme les autres. « Aisément engouée, elle l'était à l'excès; aussi facilement déprise, elle se dégoûtait de même[1]. » Fénelon ne lui avait fait que du bien. Encore si elle ne s'était vengée que de lui et de l'impitoyable clairvoyance qui avait lu dans son cœur de femme à elle dans un livre ouvert! Mais elle a mis tout en œuvre pour perdre le duc de Beauvilliers, innocent, s'il en fut jamais. Impuissante sur ce point, car Louis XIV,

1. *Saint-Simon*, t. XII, 102. Cf. Geffroy, *loc. cit.*, I, XLIII, « on trouve ses paroles bien dures et sa rupture bien sèche ».

parfois fidèle, est toujours loyal, elle se tourne contre des victimes plus chétives, elle obtient qu'on chasse de la cour les sous-ordres, Langeron, Beaumont, Dupuy, trop fidèles à leur ami disgracié, et un jeune officier qui a pour tout crime d'être le neveu de M. de Cambrai. Si avant dans les confidences de M[me] Guyon, elle suit d'un regard indifférent, sinon hostile, l'abominable procès que, pour lui plaire, à elle, on a intenté à cette femme très pure. Rancune basse et tranquille que tant d'injustes supplices n'assouviront pas. Le 29 mai 1701, longtemps après la disgrâce et la condamnation de Fénelon, elle écrit de sa plume froide : « J'ai vu ce matin M. l'évêque de Meaux, bien convaincu qu'il faut laisser madame Guyon en prison[1]. » Elle aurait fait grâce peut-être. Elle n'avait qu'un mot à dire. Bossuet ne veut pas. Qu'à cela ne tienne, l'innocente reste en prison !

Elle a son bataillon de fidèles, maîtresse glacée d'une foule d'esprits soi-disant modérés, qui adorent son bon sens, chose introuvable chez nous, dirait-on. Qu'ils l'adorent donc ! Pour moi, je reconnais l'excellence de cette institutrice, je rends hommage à la piété de cette dévote, aux bonnes intentions de cette mère de l'Église. Je dis simplement qu'elle n'eut pas une âme royale. Fénelon l'a jugée d'un mot terrible quoique indulgent.

Je ne crois point que madame de Maintenon agisse par grâce, ni même avec une CERTAINE FORCE DE PRUDENCE ÉLEVÉE. Mais que sait-on sur ce que Dieu veut faire ? *Il se sert quelquefois des plus faibles instruments au moins pour empêcher cer-*

1. *Lettres* (Lavallée), IV, p. 428 (à Noailles).

tains malheurs. Il faut tâcher d'apaiser madame de Maintenon et lui dire la vérité[1].

Ses imprudences à lui, s'il en a commis, furent élevées. « Il mourut poursuivant une belle aventure ». Quant à la vérité, Mme de Maintenon ne la veut point connaître. Ce dernier trait fixe sa honte en l'atténuant. Elle ne s'est même jamais douté qu'elle avait trahi ses amis. Jugez-en sur cette ligne magnifique d'inconscience cruelle, et si belle que Racine lui-même n'eut pas fait mieux :

Ma destinée est de mourir par les évêques. Vous savez ce que M. de Cambrai m'a fait souffrir[2].

1. F., VII, p. 191. C'est le second des fameux mémoires écrits après la mort du duc de Bourgogne (15 mars 1712)

2. *Geffroy*, II, p. 78. La vengeance de madame de Maintenon a-t-elle une autre raison? Beaucoup de contemporains l'ont cru, et nous trouvons partout l'écho de ce bruit. Fénelon, consulté par Louis XIV, n'aurait pas approuvé la publication officielle du mariage. « M. de Cambrai s'est brouillé avec madame de Maintenon, qui n'avait pas voulu consentir à l'exécution du traité qu'on prétend être entre madame de Maintenon et le roi, auquel M. de Paris et M. de Meaux ont donné les mains ». *Lettre de Phélipeaux* (*qui n'y croit pas*), L., XXIX, p. 181. « A la Cour — écrit la Palatine — on ne croit pas que l'évêque de Cambrai ait été éloigné à cause de ses doctrines, mais bien parce qu'il affermissait le roi dans la croyance qu'on pouvait sans péché tenir secret un mariage inconvenant, ce qui ne plaisait pas à tout le monde ». *Lettres, loc. cit.*, p. 314 (mai 1711). Je n'ai pas à discuter cette question. Ce ne serait, en tout cas, qu'une raison de plus et qui ne ferait que donner plus de force aux autres.

CHAPITRE VII

ENQUÊTES ET SURENQUÊTES
LES CONFÉRENCES D'ISSY

(Juillet 1693 à mars 1695.)

Ne quittons pas des yeux Mme de Maintenon, personnage principal du drame, au moins encore pendant deux années. De près ou de loin, elle mène tout. Bossuet lui-même, et même au plus fort des conférences d'Issy, reste au second plan.

Elle est femme. Nous l'avons vu à son dernier mot. Elle va donc se conduire en femme, je veux dire qu'elle va, avec un beau mélange d'entêtement souple et doux, de contradiction et d'inconscience, deux années durant, tenter l'impossible. Elle poursuit deux fins également irréalisables. Elle voudrait premièrement faire que ce qui a eu lieu n'ait pas eu lieu, effacer jusqu'au souvenir de ses relations avec Mme Guyon et jusqu'au nom de la visionnaire compromettante. Ensuite, elle voudrait convertir, désen-

gouer Fénelon. Pourquoi? Elle est femme et ne le sait pas bien elle-même. D'une part, il lui en coûte d'abandonner sans retour un ancien ami qu'elle estime infiniment et que peut-être elle croit aimer; d'autre part, Fénelon dépris, Mme Guyon s'effondrera tout à fait. Faut-il voir aussi dans son attitude un vague désir de revanche, un moyen de tourner à sa propre gloire le remords que lui laisse un beau rêve de perfection? Elle n'a pu suivre Fénelon vers les cimes du renoncement absolu où il tâchait de l'entraîner. Fénelon abdiquant cette chimère, voilà Mme de Maintenon réhabilitée à ses propres yeux. Y a-t-il autre chose? Oui, sans doute, mais qui nous dira pour quels motifs elle tient tant à ce que le précepteur soit nommé à l'archevêché de Cambrai? Elle désire cet avancement et c'est pour cela qu'elle pressera la conclusion pacifique des conférences d'Issy[1]. Mais pourquoi le désire-t-elle? Pour récompenser le mérite, pour éloigner Fénelon et faire la place nette à Noailles pour qui elle guette l'archevêché de Paris? Sans raffiner davantage, retenez cette certitude qui explique ce qui va suivre et qui, chemin faisant, s'établira d'elle-même : Mme de Maintenon veut, par tous les moyens, oublier et faire oublier Mme Guyon.

1. « Je viens d'écrire à M. de Meaux... je le presse de tout finir... Ma raison de le presser, monsieur, est que je crois que l'affaire qui vous fut consultée... réussira au premier jour, et qu'il me semble que vous devriez avoir décidé avant ce changement de condition »; à Noailles, 31 décembre 1694. Geffroy, I, p. 248. Il s'agit certainement de la nomination de Fénelon à l'archevêché de Cambrai.

A. — NOUVELLE CAMPAGNE CONTRE MADAME GUYON [1].

On l'a vu. Le succès de Mme Guyon à la cour avait exaspéré les ennemis de cette femme et renouvelé leur zèle. Les bossuétistes n'aiment pas beaucoup qu'on touche à ces choses. Eux aussi, ils voudraient bien supprimer Mme Guyon. Ç'a été la pire maladresse des fénéloniens que de vouloir faire la part du feu en abandonnant la grande amie de Fénelon. Ne rougissons pas des amis de nos amis. On nous répète donc que la pauvre femme avait le délire de la persécution. Là-dessus, on hausse les épaules et on passe à des sujets moins embarrassants. Les textes sont là, pourtant, lumineux et décisifs. M. Tronson est-il capable d'attacher une ombre d'importance à des commérages de concierge ou de fausses dévotes? Voyez comme il parle :

> Ses amis — les amis de Mme Guyon, pour la plupart intimement liés avec M. Tronson lui-même — en disent merveille et il est vrai que sa conversation a opéré des effets de grâce si extraordinaires en plusieurs personnes fort qualifiées de la cour, qu'il serait difficile, à n'en juger que par cet endroit, de ne pas croire qu'elle est bien remplie de l'esprit de Dieu. Cependant, d'autres personnes qui lui sont opposées, en disent de si étranges choses qu'après avoir parlé plusieurs fois aux uns et aux autres... je n'ai pas pu dire autre chose, sinon que sa conduite était un mystère où je ne comprenais rien [2].

1. Que le lecteur veuille bien me pardonner ma petite manie d'exactitude et d'analyse. On n'imagine pas la quantité de broussailles que la plupart des historiens ont semées dans cette forêt déjà passablement obscure. Du reste, cette méthode asthmatique nous permettra de savourer toutes les surprises du paysage.

2. *Correspondance de M. L. Tronson*, III, 454. (27 avril 1694.)

D'un côté des « effets de grâce » extraordinaires, de l'autre d' « étranges choses » ; des premiers, M. Tronson parle par expérience, des autres par ouï-dire, mais pour qu'il hésite ainsi, quelle ne doit pas être à ses yeux l'autorité de ces personnages — la plupart inconnus pour nous — qui l'ont si fortement prévenu contre Mme Guyon ? La preuve est claire : en certains milieux estimables, on ne nomme cette femme que le rouge au front et qu'en se signant[1].

Le succès de la campagne va si loin que la défiance pénètre jusque chez chez les amis les plus intimes de Mme Guyon. Chose plus significative encore que douloureuse, celle-ci doit se défendre auprès de ceux-là même dont elle fut si longtemps la sainte. Elle le fait avec cette résignation enjouée qui est une de ses grâces. Qu'ils doutent d'elle, pourvu qu'ils ne mettent pas en question le pur amour. Elle leur abandonne ses prophéties, ses miracles, ses visions, ses pauvres visions, dont bientôt Bossuet la croira si fort entêtée. Ces riens, je vous les ai dits, leur écrit-elle,

> comme un enfant qui dit ce qu'il pense, sans qu'il m'en reste rien après[2].

Ses fidèles de la veille, maintenant troublés, vont de confesseur en confesseur, montrant les lettres qu'ils ont reçues d'elle. Madame Guyon le sait. Elle s'en étonne plus qu'elle n'en souffre. Elle se venge

1. La campagne, néanmoins, partait (ou recommençait) de très bas — des calomnies de sœur Rose par exemple et d'autres créatures semblables (cf. F., IX, p. 12).

2. F., IX, p. 8.

avec cette simplicité qui vaut toutes les ironies et qui condamne par avance plusieurs chapitres de Bossuet,

Je ne croyais pas écrire pour le public [1].

A l'admirable Chevreuse qui lutte pour elle, envers et contre presque tous,

Je ne vous remercie point, écrit-elle, de votre charité à me défendre : cela répugne à mon cœur. Ce que vous faites, vous le faites pour Dieu [2].

Elle dit à Beauvilliers, moins fénélonien que son beau-frère et, par suite, plus perplexe :

Je ne demanderai point à Dieu qu'il vous rassure sur moi ; car s'il veut que vous soyez tous scandalisés en moi, j'y consens. Peut-être Dieu ne veut-il plus se servir de moi. C'est un instrument usé, qu'il le brûle ; je ne lui dirai pas qu'il s'en serve... j'ai toujours eu cette ferme foi, que si j'étais trompée, vous étiez trop droit pour que Dieu ne vous le fît pas connaître. Ainsi laissez-vous à sa lumière ; ne la combattez point [3].

Relisez cela de sang-froid. Oubliez pour un instant qu'elle est folle, vous ne trouverez rien d'aussi noble ni d'aussi beau dans la correspondance de Mme de Maintenon.

On n'a pas assez remarqué cette crise intérieure du guyonisme, pas assez insisté sur la différence que le petit groupe faisait dès lors entre Fénelon et Mme Guyon. Celle-ci a passé parmi eux comme une inspiratrice. Elle leur a donné le branle à tous, mais sans fixer son empire sur aucun d'eux. Le seul maître, celui dont on n'a jamais douté, dont on ne

1. F., IX, 13.
2. F., IX, p. 9.
3. F., IX, p. 13. La jolie lettre à Chevreuse, citée plus haut, est de la même époque. La circonstance en double le prix.

doutera jamais, c'est Fénelon. Je ne le dis pas pour leur gloire, persuadé que je suis qu'ils n'auraient dû douter ni de l'un ni de l'autre. Je ne le remarque pas non plus pour étayer perfidement mon apologie, mais simplement parce que cela est[1]. Recueillons à ce sujet un très curieux témoignage de l'abbé Ledieu, qui n'est pas suspect.

Quoique l'abbé de Fénelon fut ensuite très lié avec madame Guyon il ne parla jamais d'elle, ni de son oraison à madame de La Maisonfort dans les lettres que j'ai vues de lui... M. l'évêque de Chartres... eut de grandes conférences avec madame de La Maisonfort sur son oraison qui était devenue suspecte. Elle fut fort étonnée d'entendre cet évêque lui lire les ouvrages de madame Guyon, son *cantique* surtout qu elle n'avait jamais ouvert, à ce qu'elle m'a assuré, et de *le voir se tourmenter pour lui découvrir le venin du quiétisme dans ces livres*. Elle les rejetait de tout son cœur ; elle assurait M. de Chartres qu'elle ne les lisait pas, parce qu'elle n avait aucune envie de les lire, que CE N'ÉTAIT PAS LA SA CONDUITE ET QU'ELLE NE PRENAIT SA RÈGLE QUE DE M. L'ABBÉ DE FÉNELON[2]

Fénelon avant tout, Fénelon seul, telle est la pensée constante du groupe. Pas de concession possible sur ce terrain, aussi longtemps que l'Eglise ne l'imposera pas. Pour Mme Guyon, on ne capitule pas précisément, mais on s'est laissé plus ou moins enta-

1. Dès 1692, la consigne était clairement donnée par Fénelon ; madame Guyon, « deux ou trois fois l'année », disait-il à Mme de La Maisonfort, non pour vous diriger — ce n'est pas son affaire — mais pour vous élargir le cœur ». F., IX, p. 7.

2. *Mémoire de l'abbé Ledieu sur le quiétisme* (*Revue Bossuet* 25 juillet 1909, pp. 24-25). On ne nie pas la parenté entre les deux doctrines. On dit simplement que Fénelon, systématique et personnel, a élaboré, sur les données premières que lui proposait l'ensemble des expériences de madame Guyon, une somme de spiritualité d'après laquelle il se conduit lui-même et conduit les autres. C est le système qu'il essaiera plus tard de formuler dans les *Maximes* — tentative manquée — et auquel il restera fidèle toute sa vie.

mer. Vertueuse, on en est très certain, mais peut-être visionnaire, qu'on l'examine autant que l'on voudra. Fénelon et ses amis le demandent eux-mêmes, et Mme Guyon avec eux. On va les satisfaire. Voici en effet que de tous côtés s'organisent des enquêtes sur la conduite de cette femme et sur sa doctrine.

B. — L'enquête de M. de Chartres.

Est-ce l'évêque de Chartres, Godet des Marais qui a le premier signalé à Mme de Maintenon le danger du guyonisme ? On l'affirme communément. Je crois le contraire. La défiance un peu mêlée que nous avons vu naître chez Mme de Maintenon, celle-ci l'aura plutôt communiquée à son directeur, lequel vite gagné par celle qu'il portait si haut, aura, à son tour, confirmé et amplifié les inquiétudes de sa pénitente. Elle lui aura d'abord fait penser ce qu'elle désirait qu'il pensât, puis appuyée à l'autorité d'un homme si sage, elle n'aura plus conservé le moindre scrupule sur la rectitude de sa propre sentence et sur la pureté de ses propres intentions. Conjecture, si vous voulez, mais très vraisemblable et d'ailleurs sans malice. Quelle est la femme qui, une fois ou deux dans sa vie, n'a tendu à personne ce joli piège, sauf à s'y prendre ensuite elle-même. En tout cas, ils se sont aidés l'un l'autre à suspecter Mme Guyon et à ne pas comprendre Fénelon. L'évêque, pour éclaircir ce premier soupçon, commence bientôt sa petite enquête, examinant de front — cette remarque est capitale — les livres de Mme Guyon et les manuscrits de Fénelon.

Il s'aide, pour ce travail, des conseils de M. Tronson auquel il fait passer, dans le plus grand mystère, les textes en discussion. Le sulpicien lui écrit le 29 juin 1694 :

Je n'ai garde de parler des livres rouges, ni de rien dire qui puisse faire même soupçonner que je les ai vus [1].

Ces « livres rouges », ne sont pas autre chose que les manuscrits spirituels de Fénelon, pages intimes confiées par lui à madame de Maintenon et que celle-ci avait remises à son directeur. En novembre de la même année Fénelon écrit là-dessus à M. Tronson :

Je vous envoie un écrit où j'ai ramassé tous les endroits de mes lettres à madame de Maintenon que M. de Chartres lui a marqués comme suspects... Il ne s'agit point de madame Guyon que je compte pour morte ou comme si elle n'avait jamais été. Il n'est question que de moi et que du fond de la doctrine sur la vie intérieure [2].

Donc examen des deux doctrines, et examen commandé, surveillé et discuté par madame de Maintenon [3], le *Moyen court* de madame Guyon et les lettres confidentielles de Fénelon, sous la loupe de M. de Chartres. Fénelon laisse faire et ne dit même pas que le procédé est un peu dur.

1. *Correspondance*, III, p. 458. L'éditeur, M. Bertrand, met en note : « C'étaient sans doute quelques écrits de madame Guyon ». Je crois qu'il se trompe. Pour ces écrits-là, M. Tronson faisait moins de mystère. Cf. *Ibid.*, 452, 454, etc. Du reste, M. Bertrand, grand érudit sur tant de points, ne me semble connaître que très imparfaitement l'histoire du quiétisme. C'est peut-être pour cela qu'il se montre si peu favorable à Fénelon.
2. *Correspondance*, III, pp. 465-466.
3. *Fénelon*, VIII, 500.

C. — L'enquête de M. Tronson.

Pleinement indépendante celle-là, mais celle-là seule. M. Tronson n'est pas homme à se laisser dominer, ni même influencer par Mme de Maintenon. Une des pénitentes de cet admirable prêtre, la duchesse de Charost, très dévouée à madame Guyon, mais ne sachant plus ce qu'il fallait croire au sujet de cette femme si décriée, avait proposé ses difficultés à M. Tronson, dès le mois de septembre 1693. Elle aurait bien voulu lui amener l'accusée. M. Tronson élude cette rencontre. Il se contente d'examiner les livres suspects et de se renseigner sans bruit sur la conduite de Mme Guyon. Le Supérieur de Saint-Sulpice, soit par lui même soit par ses correspondants de province aiguillés par lui, s'abouche avec les étranges personnages qui semblent encourager la cabale. Ces messieurs ont leurs raisons bonnes ou mauvaises pour ne vouloir parler ni clair ni franc. Mais M. Tronson n'aime pas qu'on biaise. Il repose, patiemment, incessamment la même question : savez-vous quelque chose, dites-le : sur tel point précis, cette femme a-t-elle menti? Le triste épisode ! Ici l'honnêteté courageuse, là les faux-fuyants. Ce va et vient de lettres et de réponses suffirait seul à l'apologie de Mme Guyon. Par malheur, M. Tronson est incapable de former un jugement téméraire. Il estime trop ces personnages pour les croire complices ou dupes de quelque complot. Il suspend donc éternellement sa décision.

Il est vrai qu'elle est extrêmement estimée par les personnes qui ont le plus de piété à la cour [1].

On ne laisse pas de parler fort d'elle, et on en dit tant de choses en bien et en mal, que je n'en puis concevoir d'autre idée, en attendant que les choses soient éclaircies, sinon d'une personne suspecte. [2]

Voyez comme la vie morale est difficile! Voilà un homme d'une probité et d'une charité inflexibles. Il ne veut croire le mal qu'à coup sur. Répandre à la légère les plus graves rumeurs sur une femme peut-être innocente, serait un abominable péché et M. Tronson ne veut pas admettre, sans une triple évidence, qu'un prêtre se soit rendu coupable d'un pareil crime. Cela est excellent, mais en fermant cette porte, fatalement il en ouvre une autre. Pour ne pas les soupçonner, il soupçonne Mme Guyon. Soupçon négatif, informulé sans doute, mais enfin soupçon, et sur une personne que vénère le groupe le plus pieux de la Cour. Mais quoi, si elle est innocente, les autres n'auraient pas d'excuses. Entre deux maux, M. Tronson choisit le moindre, la calomnie étant le pire de tous et par là — n'est-ce pas infiniment triste ? — par cette simple suspension de son jugement, le saint M. Tronson accrédite la calomnie. Puisqu'il hésite, qui osera n'hésiter point ? Avouez que Mme Guyon n'a pas de chance. Celui qui d'un mot pouvait rallier autour d'elle une petite armée invicible, se trouve être un pauvre vieillard — 74 ans — infirme, précautionné à l'excès et que toutes les circonstances de l'affaire rendent encore plus hésitant que nature. A Dieu ne plaise que je lui jette la moindre pierre. Mais

1. *Correspondance*, III, p. 453.
2. *Ibid.*, III, p. 459.

que le monde est noir dans lequel nous vivons ! Les méchants, les lâches et les étourdis — il y a des noms et considérables sous chacune de ces épithètes — affirment le mal avec allégresse : les bons, précisément parce qu'ils sont bons, restent indécis, et par cela même autorisent les méchants. Qui vengera l'innocence? Qui ? M. de Cambrai dont la généreuse obstination vous paraît si ridicule. Qui? M. Tronson lui-même, comme je le montrerai bientôt. Du reste, je tiens à rappeler que le supérieur de Saint-Sulpice n'a jamais hésité sur le compte de Fénelon. Tels ou tels endroits des *Maximes* ont pu lui paraître obscurs, mais je défie bien qu'on trouve une seule ligne de lui où il condamne Fénelon [1].

1. M. Levesque aurait bien voulu, semble-t-il, trouver cette ligne. Annotant, d'une façon qui ne me semble pas tout à fait impartiale, annotant un précieux inédit de Ledieu, il rencontre un passage qui — on ne sait vraiment pourquoi — le gêne fort. Confident de Bossuet, Ledieu écrit que « le séminaire de Saint-Sulpice était tout à Fénelon. » Est-ce une honte ? Je ne le crois pas. En tout cas ceux qui ont lu le testament de Fénelon seront un peu surpris de voir un sulpicien gêné par ce témoignage. Il n'a pas dit un mot sur plusieurs autres passages de Ledieu qui appelaient une réprimande sévère, mais il ne laissera pas passer cette ligne compromettante. « Ledieu exagère, dit-il ; de ce que Saint-Sulpice était resté en bons termes avec Fénelon, ancien élève de la maison (une excuse, comme vous voyez !) il ne s'ensuit pas que Saint-Sulpice approuvât *toute* la conduite de Fénelon. (Ledieu n'était pas allé si loin). Bossuet contredit ici son secrétaire, dans sa *Relation sur le quiétisme*, V, 7. « M. Tronson m'a dit lui-même ; il a dit encore à plusieurs personnes (?) et à moi-même, en présence d'irréprochables témoins (?) qu'il croyait M. de Cambrai obligé en conscience de condamner les livres de madame Guyon (oui, Tronson croyait cela, et le croyant il l'a dit à Fénelon qui lui a obéi en les condamnant) et d'abandonner son propre livre ; enfin tout était fini, s'il avait voulu passer par son avis ». M. Levesque qui nous a appris lui-même, sur un exemple éclatant, à nous défier de la mémoire de Bossuet sent bien qu'il faut ajouter une preuve meilleure à ce témoignage insuffisant. Voici la preuve : « M. Tronson, le 16 avril 1697, écrivait à Fénelon DANS LE MÊME SENS « Je ne

D. — L'enquête de M. de Meaux.

Ici nous rentrons à toutes voiles dans le pittoresque. Le lecteur ne s'en plaindra pas.

M. de Meaux avait donc reçu de Mme de Maintenon la mission que nous avons dit. Chargé, dès 1693, de convertir Fénelon, et chargé par une femme en qui se réflétait la propre majesté de Louis XIV, il se met à l'œuvre. Pour cela, force lui était bien d'enquêter sur Mme Guyon elle-même. Voici, juste à point, cette dame qui s'offre à l'enquête. Sur le conseil de ses amies, elle demande à M. de Meaux de vouloir bien examiner ses propres écrits, sa doctrine et sa personne. Suis-je bien téméraire en affirmant que d'ores et déjà Bossuet se trouvait suavement enclin à la croire dans l'erreur. Mme de Maintenon le désirait ainsi, et déjà, son propre cœur n'était peut être pas bien « entier » à l'endroit de Fénelon. Enfin et si vous le voulez, surtout, il devait certainement trouver matière à suspicion dans les expériences mystiques, lesquelles étaient pour lui — en ce temps là du moins — un livre fermé. La

puis m'empêcher de vous dire que... je ne crois pas que vous puissiez vous dispenser en conscience de condamner les livres de madame Guyon » Qui nie cela, encore une fois ? Mais pour que « M. Tronson écrivit DANS LE MÊME SENS que Bossuet, il aurait dû dire à Fénelon, dès 1697, *d'abandonner les* Maximes ». Or, de ce point, qui seul importe, pas un mot dans la lettre de M. Tronson. M. Levesque ajoute : « Si Fénelon eut écouté M. Tronson, (lequel ne lui a pas dit d'abandonner les *Maximes*) l'affaire eut été terminée là ». D'où Fénelon porte seul la responsabilité du duel et du scandale! Nous verrons bien. Cf. *Revue Bossuet*, 25 juillet 1909, pp. 27, 28.

preuve en est qu'il pliera insensiblement devant l'autorité des grands spirituels que Fénelon et Mme Guyon vont lui révéler et qu'il finira par admettre comme indiscutables plusieurs principes d'abord énergiquement repoussés par lui. Prévenu, je le répète — et aucun historien sérieux ne me contredira — mais très bon, très paternel, sans aucune animosité de fond. Mme Guyon est pour lui une malade, Fénelon un ami séduit, mais encore très cher. Il les traitera tous deux avec une tendresse un peu rude, avec une patience, parfois, souvent, un peu bouillonnante mais inlassable. Jusqu'à la fin des conférences d'Issy, il ne mettra pas notre vénération trop à l'épreuve. Son enquête a dû commencer vers la fin de juillet 1693. Elle se fit d'abord par lettres. Bossuet, très sagement, mit l'enquêtée au secret, à la campagne, lui défendit de voir personne, d'écrire à personne. On accepta la consigne dans le sens où elle avait été donnée, Bossuet n'ignorant pas que Mme Guyon continuait à correspondre avec ses théologiens ordinaires [1].

L'aigle et la colombe se rencontrèrent, face à face, le 31 janvier 1694 [2]. Curieuse scène, pathétique et plaisante qui, dans la suite, se reproduira tant de fois. L'aigle — l'image est exacte — les ailes lourdes de « toute la tradition », l'œil en feu, les serres tranchantes comme un dilemme, on le voit fondre sur la pauvrette après quelques préliminaires pacifiques.

1. L., XXVIII, pp. 578, 582.
2. Les bénédictins disent le 30 (L., XXVIII, p. 585), mais le post-scriptum de la lettre du 30 janvier (L., XXVIII, p. 588) oblige à reculer l'entrevue au moins d'un jour.

Colombe, Mme Guyon, oui encore, mais d'une espèce très rare, lucide, subtile, obstinée. Soumise de cœur et d'esprit, elle entend s'expliquer, se défendre, répondre à des raisons par des raisons. Visiblement elle m'ensorcelle, mais enfin je n'arrive pas à trouver scandaleux que cette femme ne consente point à s'avouer hérétique, aussi longtemps qu'on ne lui aura pas démontré qu'elle l'est en réalité. Est-ce parce qu'elle est femme, est-ce parce qu'il est Bossuet, je ne comprends pas. Rappelez-vous donc les abominations qu'évoquait fatalement dans leur pensée à tous deux, le reproche de quiétisme. Pourquoi n'aurait-elle pas proposé librement à M. de Meaux les justifications qu'un autre bon théologien, M. Tronson, trouvera bientôt suffisantes et devant lesquelles Bossuet lui-même devra s'incliner? Après tout de quoi s'agit-il? De ses livres, de son langage? elle les condamnera si vous les trouvez condamnables [1] : de sa foi? si elle a conscience de n'avoir pas voulu enseigner les erreurs qu'on lui impute, pourquoi ne le dirait-elle pas? Or, notez bien que c'est là que tout se ramène le plus souvent dans les discussions innombrables qu'elle a soutenues. On veut lui faire reconnaître, non seulement qu'elle s'est exprimée de travers — elle l'admet — mais qu'elle a voulu le plein sens de ses expressions maladroites.

Que s'il y a quelque chose de trop fort dans les expressions, si je me suis mal expliquée, si je me suis servie de termes

1. « Je consens tout de nouveau qu'on brûle les écrits et qu'on censure les livres, n'y prenant nul intérêt ; je l'ai toujours demandé de la sorte », L., XXVIII, p. 609. Elle ment? Prouvez-le. Dès la condamnation, ses amis portèrent le *Moyen court* à l'archevêque de Paris.

outrés, je suis toujours prête d'expliquer sincèrement la vérité de ce que j'ai pensé. Qui connaît mon cœur mieux que moi ? qui veut juger de ma foi ? Lorsque je dis : j'entends cela de cette sorte, pourquoi dire : vous l'entendez autrement [1].

Vous ne trouverez pas un seul théologien qui lui donne tort. L'Église ne se reconnaît pas le droit de dire à qui que ce soit : vous l'entendez autrement. Elle juge et condamne le sens naturel d'un livre, elle dit, par exemple, que telle erreur se trouve dans l'*Augustinus*. Mais j'abhorre cette erreur, dit Jansénius. Tant mieux pour vous ; répondra l'Eglise. Que Dieu prononce, au dernier jour, sur vos propres intentions dont le secret, fatalement, nous échappe. C'est la règle commune et il est véritablement prodigieux qu'on se soit butté, pendant des années, à vouloir faire dire à cette pauvre femme — pieuse et à qui on permettait l'usage des sacrements — que de cœur et d'esprit elle professait le plus honteux quiétisme [2].

Obstinée, c'est bientôt dit. Croit-on, par hasard, que de son côté, Bossuet ne le fut pas ? Lisez attentivement sa correspondance avec Mme Guyon. Vous serez surpris de remarquer chez cet illustre évêque, si conciliant d'ordinaire, une sorte d'acharnement à ne pas comprendre, à interpréter dans le pire sens la moindre parole d'une femme. Si cette prévention éclate dans ses lettres, très calmes pourtant au début, que ne devait pas être l'impétuosité de l'assaut direct, le fracas de l'aigle étreignant et

1. L. XXVIII, 614.
2. Il faut lire le résumé de la doctrine de madame Guyon, rédigé par Bossuet, F., IX, 88. On comprend alors qu'elle n'ait pas voulu se reconnaître dans l'abominable miroir qu'on lui présentait.

terrassant la colombe. Mme Guyon sortait de ces discussions, accablée, à moitié morte, le sang en feu et la tête vacillante. Elle se voyait folle, coupable des outrances les plus absurdes, des rêves les plus délirants.

Vous défendez, lui avait-il dit, par exemple,

comme une infidélité, toute résistance réelle aux tentations les plus abominables.

J'ai dit cela, Monseigneur, et c'est vous — la plus haute lumière de l'Église gallicane — qui avez lu de telles horreurs dans mes livres, et vous, très sage et très bon, vous croyez que j'ai aussi pensé, voulu tout cela. Je n'ai plus rien à répondre. Je voudrais m'abîmer de honte et je tombe, anéantie, à vos pieds.

Je croirai, Monseigneur, de moi tout ce que vous m'ordonnerez d'en croire... Puisque je me suis trompée, j'accuse mon orgueil, ma témérité et ma folie, et je remercie Dieu, Monseigneur, qui vous a inspiré la charité de me retirer de mon égarement.

Vous croyez encore, Monseigneur, que je me suis égalée au Pape et à la Sainte Vierge. S'il n'était vrai, vous ne parleriez pas ainsi. Je croyais bien n'avoir voulu que « tirer les âmes de leurs peines », mais vous avez raison sans doute de me croire plus orgueilleuse que Luther.

C'est ma folie qui m'a fait croire toutes ces choses, et Dieu a permis que cela se trouvait vrai dans les âmes (cela, c'est-à-dire qu'elle ne leur faisait que du bien, comme l'affirme M. Tronson); en sorte que Dieu, en me livrant à l'illusion, a permis que tout concourût pour me faire croire ces choses, non en manière réfléchie sur moi, ce que Dieu n'a jamais

permis, ni que j'aie cru en être meilleure; mais j'ai mis simplement et sans retour ce que je m'imaginais Je renonce de tout mon cœur à cela. Je ne puis m'ôter les idées, car je n'en ai aucune : ce que je puis est de les désavouer[1].

L'imprudente et l'obstinée ! Vous comprenez maintenant que Mme de Maintenon veuille se défaire d'elle. Cet invraisemblable dialogue entre Bossuet et Mme Guyon va se poursuivre encore pendant des mois et des mois. De guerre lasse, pour la faire taire, on la mettra en prison.

E. — L'enquête de madame de Maintenon.

Fidei defensor, tout comme la reine d'Angleterre! — Admirez son zèle. Déjà, pour lui plaire, deux évêques et non des moindres, Godet des Marais et Bossuet, enquêtent sur Mme Guyon. Vous croiriez, n'est-ce pas, que la femme de Louis XIV n'a plus qu'à attendre en paix le résultat de leur travail, personne ne l'obligeant, que je sache, à relire le *Moyen court* et à rester fidèle à la direction de Fénelon. Vous ne la connaissez pas. Si elle le pouvait, elle rassemblerait un concile pour exterminer la visionnaire et exorciser M. de Cambrai. Faute de mieux, elle se contente, pour l'instant, d'une sorte de *referendum*, enjoignant à une dizaine de théologiens — Bourdaloue était du nombre — de lui dire ce qu'ils pensent de la nouvelle spiritualité. Que veut-elle donc? Oh! si peu de chose...

1. L., XXVIII, pp. 608, 609.

Le bruit que cette affaire a fait et dans Paris et à la Cour, me fit voir que le roi en aurait connaissance et ne manquerait pas de m'en parler. C'est ce qui m'obligea à consulter pour être en état de répondre au roi[1].

Allons, croyons-la, puisque aussi bien elle dit presque exactement à qui veut lire entre les lignes, une au moins des raisons de son zèle. Quant au *referendum*, vous ne vous attendez pas, j'imagine, à ce qu'il déçoive le désir trop évident de Mme de Maintenon. On lui répond — et c'est parfaitement juste — que la doctrine de Mme Guyon n'est pas sûre. Mais quoi ! Il n'est joie parfaite en ce monde. Un seul théologien manque à l'appel et cette abstention cause une étrange fièvre à la femme de Louis XIV. C'est M. Tronson, notre héroïque indécis, qui veut une triple évidence avant de condamner qui que ce soit. Il est vieux, il n'a pas le temps, ces hautes questions le dépassent, bref, il se dérobe. Si Mme de Maintenon n'a pas d'autre but que d'éclairer le roi, une réponse de plus ou de moins ne ferait rien à la chose. Bossuet, Godet, Bourdaloue, d'autres encore, Louis XIV n'ira pas demander : mais que pense M. Tronson ? Mais encore une fois, vous oubliez qu'il faut que toute l'Église appuie ou les calculs, ou les scrupules, ou les décisions dogmatiques de madame de Maintenon. Celle-ci dépêche donc un ambassadeur à M. Tronson.

L'on n'a point été content de votre réponse — écrit l'évêque de Chartres au coupable — VOILA PLUSIEURS FOIS QU'ON M'EN ÉCRIT DE SUITE.

Qu'il s'explique donc « plus décisivement », mais,

1. Geffroy, I, p. 289.

cela va de soi, sans avoir le choix de sa décision. On entend bien qu'il n'épargne ni M[me] Guyon, ni Fénelon, et on le lui dit sans ambages.

Je crois, monsieur, devoir par fidélité pour vous (c'est-à-dire pour vous sauver de la colère de madame de Maintenon : voilà un bel argument pour convaincre M. Tronson!) vous avertir de ce qui se passe, afin que vous écriviez nettement votre sentiment, si vous le jugez à propos, ou que vous épargniez moins vos amis qui vous iront trouver et qui paraissent vouloir déférer à vos sentiments[1].

Ah! vous pressez le bon vieillard. Ah! vous n'avez pas compris qu'il trouvait votre zèle à tous un peu trop prompt et vos décisions téméraires. Eh! bien, puisque vous y tenez tant, il parlera. C'est fait! Il a décidé. Voyons si M[me] de Maintenon sera contente.

Je puis vous dire que (ces livres de madame Guyon) bien qu'ils me paraissent contenir plusieurs propositions qui, n'étant point suffisamment expliquées, pourraient avoir de mauvaises suites et faire de dangereuses impressions, je crois cependant qu'il est très important de les examiner à loisir et bien à fond *pour ne se pas exposer à en condamner quelques-unes qui auraient été avancées par des auteurs mystiques reçus et approuvés dans l'Église*. Il y a même de ces propositions que l'on condamnerait d'abord comme hérétiques, ainsi que l'a fait l'auteur de l'un de vos deux avis, QUE L'ON NE CONDAMNERAIT PAS DE LA SORTE SI ON FAISAIT ATTENTION A CE QUI EST DIT AILLEURS...

Il donne deux exemples de cette précipitation injuste, et il conclut :

Je crois que la prudence et l'amour même de la vérité demandent que j'attende à m'expliquer[2].

Qui ne voit que si ce prêtre admirable avait eu

1. *Correspondance*, III, p. 460.
2. *Correspondance*, III, pp. 461-462.

seul l'instruction de l'affaire, tout se serait dénoué sans le moindre scandale? Qui ne voit ou qui ne verra que l'attitude de M. Tronson est contraire de point en point à l'attitude de Bossuet[1] ?

F. — Madame Guyon demande des juges.

Ce fut un coup de théâtre. Lasse de s'entendre diffamer partout, énervée aussi, je crois, de ce chassé-croisé d'enquêtes, Mme Guyon veut qu'on en finisse une bonne fois. Elle écrit à Mme de Maintenon, demandant qu'il lui soit permis de comparaître devant un tribunal mixte, formé de prêtres et de laïques, chargé de juger sa doctrine et sa personne. Il faut entendre, à ce sujet, les beaux cris d'indignation que poussent les bossuétistes. Ces calomnies, qui donc les prend au sérieux? Qui met en question les mœurs de la visionnaire? C'est une rusée. Elle veut donner le change et « faire abandonner l'examen de sa doctrine pour passer à celui de sa vie ». Ainsi parlent les bénédictins, éditeurs de Bossuet, et après eux, beaucoup de critiques[2]. Soit, deux calomnies de

1. Écrivant, le 27 novembre 1695, à l'évêque de Chartres au moment où celui-ci se préparait à condamner madame Guyon, Tronson lui disait : « Je crois que vous n'y aurez rien mis qui puisse taxer l'intention de ceux qui ont avancé les propositions que vous condamnez ». *Ibid.*, III, p. 495. Sagesse, justice, charité, madame Guyon ne se serait pas si fort débattue si on n'avait pas trop souvent « taxé » ses intentions.

2. L., XXVIII, p. 615. Note très significative, puisque Lachat la fait sienne, étalant ainsi une fois de plus sa propre vulgarité passionnée. Citons un autre mot des bénédictins en question, et n'oublions pas qu'ils touchent eux aussi à Port-Royal. « Une preuve qu'on n'a point songé à inculper ses mœurs c'est qu'on a *toujours* refusé de l'examiner sur ce point ». *Ibid.* Ce sont des érudits qui parlent ainsi. Que ne pardonnera-t-on pas aux ignorants!

plus au compte des ennemis de Fénelon. Mme Guyon accepte et demande qu'on examine sa doctrine. Le fait est constant, et il est encore plus certain qu'elle avait le droit de défendre son honneur de femme, publiquement discuté par des personnages dont l'autorité devait être grande, puisqu'ils ont réussi à ébranler le plus grave et le plus loyal des hommes, M. Tronson[1].

Sur les mœurs de Mme Guyon, Mme de Maintenon savait à quoi s'en tenir. Des doutes lui viendront plus tard et elle s'exprimera à ce sujet avec une crudité indifférente et cruelle qui fait mal à entendre. Mais pour l'instant, elle ne veut qu'une chose : la condamnation de la doctrine. Elle refuse donc à Mme Guyon le tribunal que celle-ci demande et l'autorise seulement à justifier ses écrits.

Ce n'est pas, je crois, qu'elle garde la moindre crainte sur l'issue de cette nouvelle enquête. Bossuet sera là, parmi les juges, Bossuet dont elle connaît l'opinion déjà très arrêtée et dont elle escompte le prestige. Mais elle a saisi, avec sa vive intelligence, le parti qu'elle pourra tirer de cet incident imprévu, pour mener à bien l'unique but que désormais elle se propose, la conversion de Fénelon. Les théologiens convoqués ne pouvant pas, espère-t-elle, ne pas découvrir nombre d'erreurs graves dans les écrits de Mme Guyon, force sera bien à l'abbé de Fénelon de se soumettre à leur jugement et d'abandonner

1. J'en ai donné plusieurs témoignages. En voici un encore : « Si vous pouviez me mander le sentiment de Monseigneur de Genève sur madame Guyon, et ce qu'il croit de sa doctrine et DE SES MŒURS, vous m'obligeriez ». *Correspondance de M. Tronson*, III, p. 459.

sa trop chère sainte. Les conférences d'Issy vont s'ouvrir.

G. — Les conférences d'Issy.

Retenons le caractère strictement privé de ces conférences fameuses, que l'imagination de Bossuet a presque transformées en un concile. Conseil de famille plutôt, réunion d'experts non jurés, commission théologique un peu singulière puisque une femme l'autorise et la présidera de loin, les commissaires n'ont aucun mandat officiel, aucune juridiction ni sur Fénelon, ni sur Mme Guyon. Ils doivent même se cacher un peu pour ne pas offusquer M. de Paris, sur les terres duquel ils tiennent leurs séances et qui s'apprête, Nicole aidant, à censurer les ouvrages de sa diocésaine.

Sur le conseil de Fénelon et de Chevreuse, celle-ci avait indiqué trois juges, M. de Meaux, M. de Noailles, alors évêque de Châlons, et M. Tronson. Madame de Maintenon condescend à ce choix. Bossuet accepte. Noailles ne peut rien refuser à sa protectrice. M. Tronson s'effondre d'abord, à la pensée de siéger entre deux prélats, puis il se soumet par devoir. Les ans et la goutte le clouant dans son fauteuil à Issy, M. de Meaux et M. de Châlons daigneront venir jusqu'à lui, ce qui met à de nouvelles épreuves la modestie du saint homme. Les conférences, forcément intermittentes, ne prirent pas moins de neuf mois (juillet 1694 — mars 1695).

L'histoire de ces réunions abonde en traits pittoresques : les ombrages d'Issy, M. Tronson qui se

refait petit à chaque visite nouvelle, Bossuet, le front en feu, traînant toute une bibliothèque dans son carrosse, Noailles avec son grand air noble et doux, plein de déférence affectueuse envers son ancien maître, M. Tronson ; de gentillesse pour Fénelon, son condisciple ; de ménagements pour M. de Meaux, déjà frémissant ; Mme Guyon toujours la même ; Fénelon dans la coulisse, mais plus agissant à lui tout seul que les quatre autres ; Mme de Maintenon surveillant tout de Versailles avec une impatience croissante, elle qui pensait que tout serait fini en trois jours ; rien de tragique, aucune noirceur de part ni d'autre, beaucoup d'application, de bonne volonté, de piété, et, de temps en temps, quelques scènes de comédie [1].

Les cinq premiers mois furent surtout consacrés à l'examen de Mme Guyon. L'aigle, à cette fois, ne se trouvait plus seul en face de la colombe [2].

1. On trouvera dans Ledieu, I, p. 227, un extraordinaire résumé de cette histoire. C'est Bossuet qui a tout préparé, tout décidé, tout rédigé. Même les célèbres extraits de Cassien et des mystiques qu'on sait bien que Fénelon lui a fait passer, c'est lui, Bossuet, qui les a fournis. Sans bruit, M. Tronson travailla davantage. Avec Fénelon qu'il aime certes beaucoup, mais auquel il n'obéit pas toujours, c'est lui, semble-t-il, qui a fait le plus de besogne. Noailles n'était là que pour la forme et pour servir de tampon, si j'ose parler ainsi. « Car vous savez qu'il ne peut ni creuser, ni suivre, ni embrasser une difficulté ». F., IX, p. 202. Il « ne voulait pas — écrit Fénelon — m'aboucher avec M. de Meaux à cause de sa vivacité et de sa hauteur excessive ». *Ibid.* Il portait les commissions de l'un à l'autre et empêchait les éclats.

2. Je rapporte ici, à titre d'indication intéressante, quelques souvenirs de madame Guyon. Je les crois exacts, pour le fond bien que peut-être plus ou moins outrés. Du reste ils s'accordent avec les autres documents et nous aident à comprendre comment la consigne à lui donnée par Mme de Maintenon était devenue pour Bossuet une idée fixe. Il fallait que cette femme fût coupable,

L'indulgent Noailles et le juste Tronson étaient là pour contenir l'impétuosité de M. de Meaux, pour passer outre à ses décisions précipitées et pour écouter jusqu'au bout les justifications de l'accusée. Conclusion : on se soumet à la récente ordonnance de l'archevêque de Paris qui censure les écrits de Mme Guyon (octobre 1694), mais on reconnaît l'orthodoxie personnelle de cette dame, au moins pour l'ensemble de la doctrine et sur les points essentiels. Telle est la décision des trois juges, ainsi formulée par M. Tronson qui visiblement ne parlerait pas de la sorte s'il ne se savait pas d'accord avec ses collègues.

non pas seulement d'avoir formulé, mais d'avoir pensé et voulu les principes du quiétisme. « Rien n'entrait, écrit madame Guyon, parce qu'il voulait condamner et j'appris du Duc (de Chevreuse) qu'il rebattait toujours les mêmes difficultés ». (*Vie*, III, 199). « Dans les emportements de M. de Meaux, il (Noailles) abaissait les coups le plus qu'il pouvait. Tout ce qu'il put faire, ce fut d'écrire quelques réponses que je lui faisais, m'adressant à lui parce que M. de Meaux dans la chaleur de sa prévention m'injuriait sans vouloir m'entendre ». (III, 207). « Il (Bossuet) tâchait d'obscurcir et rendre galimatias tout ce que je disais, surtout lorsqu'il voyait M. de Chalons, touché, pénétré et entrant dans ce que je lui disais ». (III, 204). — Il va sans dire que Mme Guyon se trompe si elle prête à Bossuet la moindre injustice consciente. Il ne tâchait pas d'obscurcir, il obscurcissait spontanément, comme font les gens prévenus. A l'en croire, Bossuet aurait montré plus de patience, pendant la première enquête, lorsqu'il discutait seul à seul avec elle. Cela aussi me semble vrai et s'adapte exactement à la courbe de ses outrances, telle que nous pourrions aisément la dessiner. « Il n'était plus le même qu'il avait été six ou sept mois auparavant dans le premier examen... (Alors) il ne laissait pas, malgré son extrême vivacité, de revenir sur beaucoup de choses que sa prévention lui faisait d'abord rejeter. Il paraissait même quelquefois touché de certaines vérités et respecter des choses qui le frappaient, quoiqu'il n'en eût pas l'expérience. (N'est-ce pas bien vu ?) Mais ce n'était plus ici la même chose. IL AVAIT UN POINT FIXE DONT IL NE S'ÉCARTAIT PAS ». (*Vie*, III, 192).

Elle a depuis peu expliqué sa doctrine d'une manière que je ne sais pas si l'on trouvera beaucoup à redire[1].

Pour la personne, à n'en juger que sur ce que l'on a vu d'elle pendant les conférences, « on a peine » « d'en avoir d'autre sentiment » que ceux qui la tiennent « pour une très grande dévote ». Une seule hésitation reste. Que faut-il croire des accusations répandues contre elle ? Les trois juges n'avaient pas mission d'instruire cette partie du procès. Bref c'est un acquittement, un peu trouble, un peu honteux, mais enfin un acquittement. La peur de heurter de front Mme de Maintenon, d'obliger Bossuet à dire solennellement en bloc ce qu'il a concédé sans entrain et par bribes, le caractère incertain et tâtonnant de cette procédure officieuse, toutes ces circonstances nous expliquent pourquoi Mme Guyon, reconnue innocente, du moins en tout ce qui relève de la compétence de ce tribunal, n'est pas purement et simplement renvoyée en paix.

Mais il était écrit que toute cette histoire serait menée en dépit du bon sens, de la commune justice et de la vraisemblance. *Nemo malus nisi probetur*. Personne n'est réputé criminel si l'on n'a pas fait la preuve de son crime. C'est un axiome. Or on n'a certainement rien prouvé contre les mœurs de Mme Guyon. Mme de Maintenon n'a pas même permis que l'on enquêtât sur ce point. D'un autre côté l'accusée se soumet à l'ordonnance qui condamne ses livres et elle justifie son orthodoxie personnelle d'une façon qui paraît suffisante aux commissaires

1. *Correspondances*, III, 479. La lettre est du 22 décembre 1694. Le procès Guyon venait de finir devant les commissaires d'Issy.

d'Issy. Qu'attendez-vous, sinon qu'on lui rende sa liberté ? Il s'agit bien de cela. Il importe au salut du royaume et aux scrupules de Mme de Maintenon que Mme Guyon reste au secret. Une prison, pas encore : cela ferait trop de bruit. Que M. de Meaux la prenne dans son diocèse, qu'il la cache dans quelque couvent. Cela fera toujours plusieurs mois de gagnés. M. de Meaux, Mme Guyon, tout le monde accepte. Je vous dis que nous vivons en plein rêve. L'acquittée s'installe paisiblement à la Visitation de Meaux (janvier 1695). Fénelon reste seul sur la sellette devant les juges d'Issy.

Ici encore, le rêve, l'incohérence. Je ne reconnais plus Fénelon. Ses ennemis vont répétant qu'il a déployé toutes ses ruses pendant les conférences d'Issy. Pauvre système ! Non, jamais de ruse. A la fin, une énergie et une souplesse merveilleuses; au début, une crise extraordinaire qu'un enfant même aurait constatée et que les plus graves historiens n'ont pas su voir. Enlevez donc votre bandeau, regardez ce miracle, Fénelon qui s'abandonne, plusieurs semaines durant, à l'esprit d'imprudence, de maladresse et d'affolement.

Si je voulais avoir de l'art — écrivait-il à Bossuet, le 16 décembre 1694 — je le tournerais à d'autres choses et nous n'en serions pas où nous sommes.

C'est trop évident. Ce renard — car vous lui faites cette figure — ce renard se tend à lui-même des pièges. Encore un coup, Fénelon est affolé. Il ressemble à un homme bien portant qui, gagné par l'inquiétude de sa famille, se persuaderait qu'il est malade. Sous des prétextes ridicules, on le présente

aux plus illustres médecins Tant pis du voisinage. On lui demande adroitement de ses nouvelles, on lui tâte le pouls en feignant de lui serrer la main, on glisse des drogues dans sa boisson, on chuchote, on soupire dans l'antichambre. Il suit le manège et finit par se croire fou. Ainsi de l'abbé de Fénelon, pendant la seconde moitié de 1694. Les rumeurs insaisissables et terribles qui compromettent son amie aux yeux de tous, la mutinerie de Saint-Cyr qui a pris dans l'esprit de Mme de Maintenon l'apparence d'une révolution quiétiste, les craintes sublimes, le silence oppressé, orageux de M. de Meaux, enfin et surtout la perplexité de M. Tronson, tout le déconcerte, l'émeut, l'épouvante [1]. Il se demande s'il n'est pas la proie d'un cauchemar diabolique, la victime d'une folle. Il voit sa réputation perdue et, ce qui lui importe davantage, son âme en péril. Il songe à donner sa démission, à se retirer pour la vie dans quelque désert. Il écrit à Bossuet, à son juge.

Je ne tiens point à ma place et je suis prêt à la quitter, si je m'en suis rendu indigne par mes erreurs. Je vous somme, au nom de Dieu, et par l'amour que vous devez à la vérité, de me la dire en toute rigueur. J'irai me cacher et faire pénitence le reste de mes jours, après avoir abjuré et rétracté publiquement la doctrine égarée qui m'a séduit [2].

1. Il écrira plus tard à Bossuet en lui rappelant ses propres transes de 1694 : « Vous me laissiez parler et écrire sans me dire un seul mot. Ma confiance et votre réserve étaient égales : vous disiez seulement que vous vous réserviez de juger de tout à la fin », IX, p. 125. Bossuet ne tenait pas à le rencontrer « Je comprends — lui écrivait Fénelon (8 mars 1695) — que vous ne comptez pas que j'aille aujourd'hui à Issy et que vous ne souhaitez que je n'y aille que jeudi pour la conclusion », IX, p. 55.
2. F., IX, p. 50.

Emphase et mensonge de soumission, direz-vous, il sait trop que rien de pareil ne le menace. Mais comprenez donc les choses les plus évidentes. Parler ainsi à Bossuet, c'est jeter de l'huile sur le feu, c'est donner un corps, une précision et une force nouvelles aux propres alarmes de ce grand imaginatif. La ruse eût été, au contraire, de prendre un air souriant, paisible, détaché; de ramener le calme dans l'esprit du juge, en faisant rougir celui-ci de tant s'inquiéter pour une bêtise. Ruse d'autant plus efficace qu'elle n'aurait couvert, en réalité, aucun mensonge. Et puis, y aurait-il eu encore plus d'erreurs dans les livres de Mme Guyon, quoi de plus facile à Fénelon que de dégonfler cet épouvantail, d'expliquer dédaigneusement le sens orthodoxe qu'il avait donné aux phrases suspectes, mieux encore, lui qui ment toujours, comme vous savez, de faire bon marché des livres et de la personne de Mme Guyon, et de se tirer d'affaire en haussant les épaules et en plaisantant. On ne le dit jamais, c'est pourtant bien clair. Fénelon, les bras croisés, silencieux, doucement ironique — entre 1693 et 1697 — était imprenable et les eut bientôt découragés tous. Il n'avait rien imprimé sur les choses mystiques. Son crime unique était d'avoir aimé Mme Guyon, mais c'était aussi le crime de Mme de Maintenon. Pour tout arrêter, il n'avait qu'à laisser dire. Que fait-il, au contraire, ce politique consommé? Il demande qu'on le tire d'erreur, s'il est le jouet d'une illusion. Il tremble avec ses juges sur son propre sort. Il fait plus, et pour bien montrer que la circonstance est infiniment grave, il verse au dossier le récit de toute

sa vie, l'aveu de ses fautes les plus intimes, l' « écrit » de sa confession.

Le naïf et le maladroit! Il a renoncé à toute prudence. Il se livre lui-même à ses ennemis. Contemplez ce triste naufrage. L'abbé de Fénelon est perdu.

Non, jamais! Dans ce désarroi de tout son être, son intelligence surnage, froide, subtile, aiguë, lumineuse. Il vient, ne l'oubliez pas, de ce beau midi frémissant et clairvoyant qui se possède toujours, même lorsqu'il paraît le plus troublé. Cela aussi fait un rare spectacle. Contemplez la première victoire de Fénelon sur Bossuet. Ce ne sera pas la dernière. L'histoire en serait trop longue et entraînerait trop de minuties techniques, je la résume en deux mots.

On s'était mis d'accord sur la conclusion que l'on donnerait à ces discussions interminables. Une série d'articles positifs énoncerait les principes essentiels de la vie mystique, opposant par là une barrière solide à l'envahissement du nouveau quiétisme. Idée excellente, mais dont l'exécution réservait plus d'une surprise à M. de Meaux. Trente articles sont arrêtés que l'on propose à la signature de Fénelon. Il les accepte, mais comme il ne les trouve ni assez complets, ni assez clairs — entendez, comme il trouve qu'ils ne lui donnent pas assez raison — il demande qu'on les modifie et qu'on les étende. M. de Meaux s'impatiente, se fâche, mais il n'est pas seul et il doit céder. Fénelon tient sa victoire Après une discussion assez longue, certes, et très loyale, on lui concède tout ce qu'il a voulu. Le fait est indiscutable. Nous le défendrons plus tard contre les bos-

suétistes, si, ce qu'à Dieu ne plaise, la fantaisie leur venait d'ébranler cette certitude[1].

Vous me demanderez peut-être comment Bossuet s'est laissé vaincre, et comment, vaincu, il s'est dit vainqueur. Rien n'est plus simple. D'un côté, en effet, il a dû capituler, pied à pied, devant le torrent des mystiques modernes que lui opposait Fénelon[2], de l'autre, persuadé comme il l'était que soit Mme Guyon soit Fénelon professaient avec une pleine conviction des monstres d'erreur, il a cru les écraser tous deux en leur faisant accepter les vérités les plus simples et les plus essentielles de la morale et du dogme.

1. J'indique aux curieux le moyen de contrôler cette affirmation. Prenez les articles un à un, en face de chacun, mettez les textes de Bossuet et de Fénelon qui les confirment ou les contredisent. Utilisez notamment les lettres de Bossuet à madame Guyon. Alors vous n'aurez pas de peine à savoir quels sont ceux de ces articles qui ont dû faire hésiter les deux combattants. La retraite de Bossuet sur certains points, auxquels il tenait beaucoup, est manifeste. Je ne vois pas un seul point devant lequel on puisse dire que Fénelon ait capitulé. Il ne faut pas dire : Bossuet triomphe sur les trente de la première liste, Fénelon sur les quatre qu'il fit ajouter. Les trente en question n'enfoncent la plupart du temps que des portes ouvertes. Lisez aussi la très curieuse lettre de Bossuet à son ami La Broue (L. XXVIII, 643-645). La Broue est visiblement surpris des concessions que l'on a arrachées à Bossuet et celui-ci est obligé de justifier son attitude. Cette lettre est un document capital que vous trouverez rarement cité par les ennemis de Fénelon. Cf. aussi la lettre de Fénelon sur les articles, IX, pp. 56, 57; celle de madame Guyon, IX, p. 58; celle du P. La Combe, IX, pp. 65, 66.

2. Fénelon lui écrira plus tard, en lui rappelant toute l'histoire d'Issy : « Quand vous entrâtes dans cette affaire, vous m'avouâtes ingénument que vous n'aviez jamais lu ni saint François de Sales ni le bienheureux Jean de la Croix. Il me parut que les autres livres du même genre vous étaient aussi nouveaux, etc. », F., IX, p. 124. Toute cette lettre est à lire, bien entendu avec les réserves de droit; je n'ai du reste rien trouvé, ni chez Bossuet ni parmi les documents contemporains, qui fût en contradiction avec les faits que rapporte Fénelon.

Prenez, par exemple, l'article III.

Tout chrétien est pareillement obligé à la foi explicite en Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit et à faire des actes de cette foi en tout état, quoique non à tout moment.

Comment voulez-vous que soit Fénelon, soit Mme Guyon — laquelle a fait un petit livre sur l'enfance du Christ et vingt volumes de commentaires sur l'Évangile — éprouvent la moindre peine à contresigner une pareille proposition ? Écoutez Mme Guyon, qui s'emporte pour la première fois de sa vie.

Le premier article est qu'il faut croire au Père, au Fils et au Saint-Esprit. Qui a jamais douté de cela? Et n'est-ce pas pour rendre l'oraison odieuse et persuader à toute la terre que ceux qui la font ne croient point en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit[1].

Ils signent donc des deux mains, et cet article, et tous les autres. Bossuet se croit vainqueur, parce qu'il est déjà plus ou moins persuadé que Fénelon et Mme Guyon voulaient imposer aux fidèles une prière toute passive, constamment passive et sans acte d'aucune sorte.

Pour mes mémoires, lui écrit plus tard Fénelon, vous crûtes y trouver toutes sortes d'erreurs folles et monstrueuses. Je voulais, selon votre pensée, que le contemplatif quittât tout culte de Jésus-Christ. toute foi explicite, toute vertu distincte... Je disais que sa contemplation n'était jamais interrompue même en dormant... J'avoue, monseigneur, qu'il est bien humiliant pour moi, qu'un prélat aussi éclairé que vous ait une si grande facilité à me croire capable de ces extravagances[2].

1. F., IX, p. 58.

2. F., IX, p. 126. C'est l'idée fixe de Bossuet. La discussion recommencera quand il lui plaira, fatalement vouée à cette même

Comme l'on voit, Fénelon en signant les articles où sont condamnées ces extravagances, humiliait son amour-propre. Ce sacrifice une fois consenti, dès que les difficultés plus sérieuses sont en cause, il reprend sur Bossuet ses avantages. Les voilà donc contents l'un et l'autre, le quiétisme vaincu, les vrais mystiques sauvés. On est à la joie de la paix conclue. M[me] de Maintenon n'a plus de scrupules sur l'orthodoxie de Fénelon. Elle peut donner à son ancien ami, en toute sûreté de conscience, le siège de Cambrai. C'est chose faite. M. de Meaux sacre le jeune prélat. M[me] Guyon est au secret. Il n'y a plus de quiétistes.

équivoque. Dans la moindre ligne de Fénelon, il verra toujours la négation même de la doctrine d'Issy. — Je rappelle au lecteur qu'au moment de la signature des dits articles, Fénelon n'a pas encore écrit les *Maximes*. Je puis donc affirmer son orthodoxie entière, soit pour le fond soit pour la forme. Par la suite nous reconnaîtrons, avec l'Église, des erreurs d'expressions, et nous condamnerons les *Maximes*, sans avoir jamais le droit d'imputer à Fénelon des thèses contraires à la doctrine d'Issy.

CHAPITRE VIII

ENTR'ACTE — L'IDÉE FIXE DE M. DE MEAUX

Ceux qui s'intéressent uniquement aux magnifiques problèmes de psychologie et d'histoire que soulève la querelle entre Bossuet et Fénelon, feront bien de passer le présent chapitre où je propose timidement aux théologiens et aux philosophes quelques remarques sur l'orientation doctrinale de la controverse. Du reste, il nous sera bon à tous de nous donner un peu de relâche et de reprendre notre sang-froid avant d'aborder la seconde phase de cette histoire.

J'avoue loyalement que les dernières pages qu'on vient de lire manquent un peu de sérénité. Cette trépidation a plusieurs excuses. Comment voir d'un cœur tranquille une pieuse femme, uniquement coupable de quelque excentricité de parole et de conduite, ainsi promenée de théologiens en théologiens dociles au caprice ou à la rancune d'une autre

femme. C'est pitié de voir de si bons chrétiens se faire ainsi les complices inconscients d'une telle persécution. J'ajoute qu'à chaque ligne du présent livre je me débats contre une nuée d'erreurs historiques, de contresens, d'affirmations téméraires. Des écrivains plus ou moins considérables nous ont imposé une prétendue histoire du quiétisme fausse presque de tous points. Ensemble et détails, il me faut exterminer cette légende et cela, sans crier gare, pour ne pas distraire et fatiguer par des escarmouches sans fin les honnêtes gens qui me lisent. L'histoire des conférences d'Ivry renferme un nouveau ferment de trouble, histoire irritante, non pas qu'elle gêne le moins du monde le défenseur de Fénelon, mais au contraire parce qu'elle est trop simple, parce qu'elle nous présente huit mois de discussions presque vaines, du moins en ce qui concerne Fénelon, parce que les trois juges et l'accusé, tout le temps piétinent sur place. Malentendus insignifiants, chasse aux fantômes, *much ado about nothing*. L'occasion était si belle pourtant; nous arrivions curieux, avides de suivre une joûte serrée sur les secrets de la vie mystique. Le vrai problème en valait certes la peine. Il s'agissait de fixer le point précis où Mme Guyon et Fénelon s'écartent du sûr chemin tracé par les mystiques modernes. Ces deux élèves de François de Sales, de Jean de la Croix et des autres, oui ou non ont-ils insinué quelque greffe dangereuse sur la pure doctrine de ces maîtres, et, si oui, quelle est l'exacte nature de cette greffe? Voilà ce que M. Tronson, laissé à lui-même, aurait pu nous dire, et ce que M. Tronson,

adjoint et modérateur de Bossuet, ne nous a pas dit.

Qu'on me permette de parler sans ambages, appuyé que je crois être sur des textes et des considérations que je soumettrai au lecteur dans la seconde partie de ce livre. Bossuet a mal engagé la discussion et celle-ci jusqu'au bout se ressentira de ce mauvais départ. Rappelez-vous les circonstances déjà passablement étranges qui avaient mis l'évêque de Meaux en campagne, Mme de Maintenon lui donnant mission de convertir Fénelon séduit par l'auteur du *Moyen Court*. Avant d'entreprendre cet apostolat, il fallait savoir si Fénelon avait besoin d'être converti, c'est-à-dire, il fallait se renseigner exactement sur l'existence et la nature de cette maladie dont on chercherait ensuite à la guérir. Le mal en question étant d'ordre mystique, il fallait définir l'oraison de Fénelon, la comparer à celle qu'a réglée saint François de Sales et que l'exemple des saints a autorisée, marquer ensuite en quoi elle s'écartait de cette règle et contredisait à ces exemples. Problème difficile, même à Bossuet, lequel n'avait eu jusque-là (1693) que des vues très vagues sur la mystique.

De son propre aveu il n'avait pas encore lu le *Traité de l'amour de Dieu*, ni encore moins les œuvres de saint Jean de la Croix — livres excellents, d'une doctrine impeccable et qui sont aux « spirituels » ce qu'est aux théologiens la somme de saint Thomas. Le génie rend tout facile, mais il ne supplée pas à tout. Faute d'une initiation préalable, un juge moins prévenu et encore plus éminent que Bossuet aurait eu de la peine à porter un diagnostic équitable sur la prière de Fénelon. A certains mo-

ments, au début surtout, Bossuet a très vivement réalisé, mais par éclairs, les difficultés de sa tâche. Les textes qu'on lui opposait lui ont donné beaucoup à réfléchir. Il a déployé, pendant la période pacifique de la controverse, une puissance d'assimilation rapide et de synthèse véritablement prodigieuse. Mais ni la loyauté foncière ni la vigueur de ce grand esprit n'ont jamais corrigé les tâtonnements de ses premiers pas dans une carrière nouvelle pour lui, jamais redressé la déviation que dès le début il avait imprimée à tout le débat. Il a voulu vaincre trop vite, et satisfaire, sans plus attendre, à l'impatience de Mme de Maintenon.

Dès son premier bond, sa fougue l'a emporté au-delà des limites du champ de bataille. Bon gré mal gré, M. Tronson et Fénelon ont dû le suivre et on s'est battu pour des riens.

Je note, sans images, ces premiers faux pas. 1° Il part de cet axiome que Mme de Maintenon ne s'est pas alarmée en vain et que d'étranges erreurs doivent se cacher sous les écrits soupçonnés par elle. Bien différent de M. Tronson qui voit le pour et le contre, qui trouve à la page 16 l'explication orthodoxe des exagérations apparentes de la page 15 et qui, par suite, reste hésitant, Bossuet n'hésite pas. Du moins les textes nombreux qui nous sont parvenus ne gardent-ils aucune trace d'indécision. Dès qu'il paraît sur la scène, il est prévenu. 2° Mais enfin, ces erreurs, comment les découvrir? C'est ici que la vivacité de M. de Meaux, jointe à sa prévention et à son peu d'expérience des auteurs mystiques, va faire dévier la controverse. Deux routes s'offraient à lui :

l'une, sinueuse et patiente : examiner lentement l'oraison de Mme Guyon et celle de Fénelon à la lumière des mystiques autorisés ; l'autre simple, unie, rapide : mettre les écrits des deux soupçonnés en contradiction avec les dogmes essentiels du christianisme. Ici encore, il n'hésite pas. Il laisse le problème compliqué de psychologie mystique et se jette sur le dogme qu'il possède mieux que personne[1]. Dès lors tout son effort se porte à montrer les multiples hérésies, les absurdités sans nombre du *Moyen court*, des *Torrents* et de tout le reste. C'est la méthode de ses grandes guerres contre le protestantisme. Sur ce terrain il excelle, dans le cas présent ce n'était pas le bon terrain.

Pourquoi? Parce qu'il n'y a pas d'apparence que Fénelon ait accueilli pour de bon dans son esprit les principes ruineux qu'on lui prête. Solide et pieux croyant, théologien très au-dessus du médiocre, sa plume a bien pu le trahir, mais sa foi est pure, au moins sur les grandes vérités du dogme et de la morale. Ainsi tout le débat se ramènera pour lui à préciser, à expliquer par quelque distinction élémentaire, le sens exact et orthodoxe de quelques phrases mal venues. D'où, beaucoup de paroles pour rien. Fénelon ou Mme Guyon ont-ils dit ou semblé dire que l'oraison excluait les actes des vertus chrétiennes ; ont-ils dit ou semblé dire qu'on pouvait arriver dès ici-bas à une habitude incessante de

1. Fénelon le lui rappellera plus tard : « Vous ne voulûtes jamais, Monseigneur, définir la passivité », F., IX, p. 126; condamner a toujours été plus facile que « définir ». Autre mot, et plus juste encore, Fénelon voulait « qu'on réalisât ». *Ibid.*

l'amour de Dieu, tous les actes restant de ce chef éternellement noués? Rien ne leur sera plus facile à tous deux, que d'atténuer par un mot la rigueur ridicule de ces phrases, que de montrer cent autres endroits de leurs écrits où ils conseillent énergiquement la mortification et la pratique des sacrements.

M. Tronson lui-même, sévère pourtant, reconnaît que les expressions de Mme Guyon, dûment expliquées par elle, peuvent avoir un bon sens. A plus forte raison, les expressions, beaucoup moins risquées de Fénelon lui-même. Vous pensez les écraser tous deux sous le poids des abominations qu'ils enseignent; en réalité vous leur donnez le moyen d'une victoire trop facile.

J'ajoute — et ceci n'est pas moins important ni moins clair — j'ajoute que fatalement ce genre d'accusation envenimera la dispute. Suivons la marche des arguments dans la pensée de Bossuet et dans son imagination passionnée. Il veut d'abord montrer à ses adversaires que leurs principes mènent à l'hérésie et à l'absurde. Irrité par les protestations qu'il soulève, il en viendra naturellement à se persuader que ces conséquences absurdes, non seulement se déduisent, en rigueur de logique, des principes soutenus, mais encore que Fénelon et Mme Guyon les ont formellement voulues et que, par suite, ils mentent tous les deux quand ils rejettent ces erreurs comme contraires à leur véritable pensée. Vous voyez les trois étapes de cette exagération. 1° Fénelon se trompe. 2° Il se trompe, en enseignant une doctrine qui tend logiquement à ruiner le dogme et la morale. 3° Il accepte formellement les consé-

quences ruineuses de cette doctrine. 1° Il est inquiétant. 2° Hérétique malgré lui, il est à plaindre. 3° Il mérite l'anathème. M. Tronson, au contraire. 1° Mme Guyon m'inquiète, il faut donc que je l'examine et que je suspende mon jugement sur elle. 2° Plusieurs paroles d'elle, détachées de leur contexte, semblent impliquer de graves erreurs, mais prenons garde avant de la condamner. La matière est délicate ; de bons auteurs semblent parfois s'exprimer comme cette femme. Enfin elle-même formule catégoriquement le sens orthodoxe qu'elle a prétendu donner aux passages soupçonnés. 3° Quoiqu'il en soit des erreurs de ses écrits, je ne me reconnais pas le droit de lui prêter, à elle, des intentions perfides. *Nemo malus nisi probetur.* Respectons le secret de Dieu.

En parlant comme je fais, je n'ai nullement l'intention de disculper Fénelon — ni encore moins Mme Guyon — sur toute la ligne. Je dis simplement qu'il est souverainement injuste de les traiter l'un et l'autre d'hérétiques déguisés. Je regrette ensuite qu'en irritant ainsi la discussion, on se soit condamné à ne plus enfoncer que des portes ouvertes. Trouvez-vous l'expression trop forte? c'est que vous aurez lu bien vite les articles d'Issy. Signer ces articles, cela ne pouvait aucunement gêner les deux accusés. Ils n'avaient jamais songé, ni l'un ni l'autre, à s'écarter de la doctrine trop évidente que les articles contiennent. Après tant et tant de pourparlers engagés pour les convertir et les terrasser, arriver à une entente si commode — à un non-lieu, pour Mme Guyon, à une victoire

pour Fénelon — cela ne montre-t-il pas manifestement ou bien qu'ils sont tous deux dans le vrai, ou bien que l'on n'a pas su découvrir exactement leur erreur? A Dieu ne plaise que je mette en doute la sagesse — elle est trop éclatante — ni même l'opportunité des articles. J'ai déjà rappelé qu'il y avait en ce temps-là des quiétistes, pour la plupart bien intentionnés — je le crois du moins — mais par cela même plus dangereux. Leur rappeler à tous les conséquences désastreuses de leurs principes, cela était sans doute excellent. Quoiqu'il en soit de la véritable pensée de Mme Guyon, ses livres risquaient d'introduire une spiritualité oisive et de faire oublier la pratique des vertus chrétiennes. Les articles redressent ce qu'elle avait pu dire de travers, mais nous éclairent médiocrement sur la pensée profonde de Mme Guyon. Un oiseau subtil comme elle ne se prend pas aux mailles trop larges d'un tel filet. L'erreur de Fénelon, si erreur il y a, est encore moins épaisse et plus insaisissable. Cet homme-là veut être jugé par saint François de Sales, ou par sainte Térèse, à tout le moins par un tribunal de mystiques expérimentés. Bossuet ne suffisait pas à cette tâche. Il a cru qu'il pourrait triompher de Fénelon comme il avait fait de Jurieu, avec la même méthode et la même aisance. Il s'est bien trompé. Pour le dogme, pour tout ce qui est théologie proprement dite, lui et Fénelon se valent. La doctrine du second n'est pas moins sûre que la doctrine du premier. Pour la théologie mystique, ils ne sont, l'un et l'autre, que de sublimes débutants. Ils ne savent encore ces choses que par le dehors, sco-

lastiques tous deux ou philosophes plutôt que mystiques proprement dits. Ils se sont initiés pendant la discussion elle-même, l'un cherchant à défendre sa fraîche doctrine, l'autre à triompher.

Ce malentendu initial ne fera que s'accuser davantage au cours de la désolante controverse qui va suivre, controverse plus irritante et plus décevante encore que les conférences d'Issy. Bossuet, de plus en plus fougueux dans l'attaque, Fénelon d'abord trop pressé d'organiser une doctrine qui n'a pas eu le temps de mûrir, qu'il veut, qu'il sait orthodoxe, mais que, dans la fièvre de la défensive, il formulera quelquefois sans assez de précautions. Et nous reverrons la même lutte ardente et vaine, d'un côté la même agilité rectifiante, si je puis dire, de l'autre, la même chasse aux fantômes, que pendant les conférences d'Issy. Même conclusion dans les deux cas. A Issy, Fénelon signe les articles proposés par le vainqueur, mais avant de les signer, il les corrige et les complète à son gré. Après la grande querelle, il s'incline, d'esprit et de cœur, devant le bref d'Innocent XII ; il brûle son livre, mais il garde la doctrine de ses défenses et de sa prochaine lettre à Clément XI, sa vraie doctrine, celle qu'il avait mal expliquée dans les *Maximes*, celle que l'Église ne condamnera jamais[1].

1. L'attitude de Bossuet — cette sorte d'idée fixe dont j'ai parlé — cette facilité à prêter à Fénelon les idées les plus absurdes, tout cela paraît d'abord invraisemblable. Fénelon y fut pris lui-même, et ne sentit pas d'abord la nécessité d'exorciser ce fantôme. Il faut lire et méditer à ce sujet le très curieux mémoire publié par M. Levesque (*Revue Bossuet*, 25 juin 1906) : « Je déclare que cet acte unique et toujours subsistant... est une chimère extravagante dont M. de Meaux a raison d'être choqué. J'avoue que je n'aurais

jamais cru qu'il m'eût jugé capable d'une si folle et si ridicule pensée... Je n'ai pas même cru que personne pût être sérieusement dans ce sentiment... *J'ai raisonné plus d'un an et j'ai beaucoup écrit sans m'aviser jamais qu'il fallût m'expliquer là-dessus. Je n'ai aperçu que j'avais besoin de me justifier auprès de M. de Meaux sur cet article que depuis la fin de l'examen et la signature des trente-quatre propositions* », pp. 208-209. Comme ces remarques ont une importance capitale, on voudra bien me permettre une comparaison ridicule, mais lumineuse. J'ai soumis à la censure de quelques amis une fantaisie littéraire où il est dit entre autres futilités que « j'adore les bêtes ». On discute ma prose et notamment ce passage. La vanité se mêle au débat et l'envenime bientôt. Je prouve par vingt exemples que cette façon de parler est conforme à la tradition littéraire. Un de mes juges me tient tête et crie au scandale. Je lui réponds sans trop l'entendre. Ce n'est qu'après le débat que j'apprends l'étrange crime dont ce censeur me chargeait. Il m'avait pris sérieusement pour idolâtre et tous ses arguments allaient à me démontrer l'existence d'un Dieu immatériel. Je ne force rien. C'est bien un malentendu de ce genre qui ouvre le débat entre Fénelon et Bossuet.

CHAPITRE IX

LA CAMPAGNE CONTINUE

(mars 1695 à mars 1696).

La campagne continue : ces trois mots bien simples, cette affirmation que l'on peut aisément contrôler, sont, à mes yeux, d'une importance capitale. Tout le procès de Fénelon s'explique par là. Pour mieux dire, il n'y aurait pas de procès Fénelon, si les historiens, renonçant enfin à une routine obstinée, se décidaient une bonne fois à écrire, et surtout à réaliser, cette courte phrase : au lendemain des conférences d'Issy, la campagne contre Fénelon continue.

Ils ne veulent pas. Ils aiment mieux multiplier les ténèbres complaisantes du sein desquelles ils feront jaillir, à point donné, une lumière de leur façon. Regardez-les en effet. Au lendemain du traité d'Issy, ils s'arrêtent méditatifs, oppressés, comme un homme qui se trouve soudain devant les portes du mystère. Jusque-là tout leur était si limpide ! Nul complot,

nulle cabale, aucune passion en mouvement, sinon l'inexplicable attachement que l'abbé de Fénelon a voué à une folle. Encore le secret de cette dangereuse séduction est-il rigoureusement gardé par la tendresse des quelques intimes qui déplorent l'égarement d'un si noble esprit. Mme Guyon compromise et par sa faute, le précepteur du duc de Bourgogne ne passe pas encore pour suspect. Une autre femme veille sur lui. Sur un signe discret de Mme de Maintenon, trois théologiens se réunissent dans l'ombre d'une maison de campagne. Ils condescendent à écouter les justifications de leur malheureux ami. Ils le rappellent, ils le fixent dans le chemin de l'orthodoxie. C'est fait. On respire. Fénelon a signé les articles. Il est archevêque. S'il consent à rester sage, son bonheur, sa gloire, sa fortune sont assurés.

Mais il ne sera pas sage. On le sait trop et c'est là le mystère qui s'offre à la divination de nos historiens. En effet, dans quelques mois, M. de Cambrai déclarera la guerre à M. de Meaux. Ils parlent ainsi, laissons-les faire. Or, comme rien n'est venu troubler la paix de ces mois critiques, il suit manifestement que nous devons chercher dans l'âme de Fénelon lui-même, le nœud du drame qui se prépare. On isole donc cette période fatale, on porte toute son attention sur les mouvements de cette nature déconcertante, on tâche d'illuminer la nuit tristement féconde pendant laquelle a couvé le coup de tête qui décidera la ruine de Fénelon.

Voici ce qu'ils ont trouvé :

1° L'archevêque de Cambrai brûle de venger l'in-

jure de l'abbé de Fénelon. Il a plié, il a dissimulé pendant les conférences d'Issy. Il guettait alors une mitre que cette soumission apparente pouvait seule lui obtenir. Parvenu à l'objet de son ambition, il lève le masque et s'oppose énergiquement à la condamnation de son amie. Bossuet résiste et la guerre est allumée.

2° Mme Guyon sera mise en prison au commencement de 1696. Second fait nouveau qui explique presque tout. Plus attaché que jamais à cette femme, Fénelon rôde mélancolique et exaspéré autour du donjon où on la lui cache. Désespérant de la délivrer, il venge leur honneur à tous deux en publiant les *Maximes*.

3° Une pointe de jalousie avive son zèle quiétiste. Troisième et dernier fait nouveau. Sur le désir de Mme de Maintenon, Bossuet est venu évangéliser Saint-Cyr. Madame de La Maisonfort, enjeu principal de cette mission, accepte allègrement la direction de M. de Meaux. « Evidemment, déclare M. Levesque avec une subtile élégance, l'ancien directeur spirituel de Saint-Cyr est froissé de cette intervention de Bossuet dans un champ où il avait été longtemps seul (?) à semer et où l'on se permet de remettre au point certaines maximes qui lui étaient chères : nouvelle circonstance qui LUI FIT CROIRE A UN ENSEMBLE DE DESSEINS CONCERTÉS CONTRE LUI [1] » et qui, par suite, achève de le décider à la bataille.

1. *Revue Bossuet* (25 juin 1906, p. 205). Il faut lire attentivement cet article, sans omettre aucune des notes, l'auteur ayant, je crois, travaillé presque aussi efficacement que Bossuet à la défense de Fénelon.

Je n'invente rien qu'une ou deux images. Si l'ensemble de l'édifice vous paraît médiocre et bas, ne vous en prenez qu'à Fénelon. Monomane de persécution, jaloux, entêté, ambitieux et faux, laissons-le courir à sa perte.

Nous disons, nous, que nos trois mots : la campagne continue, renversent le fragile monument que l'on a bâti sur ces analyses rudimentaires. Pas de faits nouveaux. La campagne continue. Pas de période critique non plus ; il y a bien quelques petites crises partielles que l'on ne pouvait pas prévoir et qui accéléreront la catastrophe, mais qui prises en elles-mêmes ne rendraient pas raison de ce qui va se passer. Au demeurant, c'est toujours la même histoire que nous avons déjà dite, la même conspiration de forces obscures dirigées contre Fénelon et ses amis, le même torrent implacable que la digue imperceptible des conférences d'Issy n'a pas retenu un seul instant. Mystère sans doute, mais auquel nous avons eu le temps de nous faire. Nous ne savons ni le nom de tous les conspirateurs, ni l'objet précis qu'ils poursuivent, ni même l'exacte nature de l'accord, consenti ou non, qui s'est établi entre eux. Mais nous connaissons plusieurs de ces personnages. Inspectons le champ de bataille. Nous les retrouverons chacun à leur poste et plus ardents que jamais.

Les politiques d'abord. Après comme avant les conférences d'Issy, on les entend causer à voix basse, dans les galeries de Versailles, sur le danger qui menace l'âme des jeunes princes, livrée à un groupe de quiétistes. La plupart des textes que j'ai donnés

à ce sujet ont été écrits précisément pendant la période dite critique, c'est-à-dire, après les conférences d'Issy — dont je vous jure que les courtisans ne se sont guère inquiétés ; — avant la rupture.

Poussons jusqu'aux retraites de Port-Royal où j'ai déjà dit qu'une partie au moins du complot a dû se tramer. Notre bon ami Nicole agonise. Il mourra en pleine période critique (16 novembre 1695), Dieu lui ayant fait la grâce de le retirer du monde « avant la publication du livre de M. de Cambrai[1] ». Mais quelques semaines avant de mourir, il aura fait paraître sa *réfutation* des quiétistes. Il n'y a pas de mal à cela. Plusieurs prélats ayant condamné Mme Guyon, Nicole pouvait bien lui jeter sa petite pierre. Il l'a fait, je crois, pour un saint motif; mais non sans espérer qu'un peu de la honte du quiétisme rejaillirait sur les jésuites. Son livre, du reste, c'est Bossuet qui le lui a fait écrire, et, chose significative, au moment même où le prélat examinait de son côté Mme Guyon (premiers mois de 1695) et arrivait laborieusement à reconnaître les bonnes intentions de cette femme. Il n'est pas inutile de se rappeler qu'à cette date M. de Meaux allait de temps en temps prendre l'air de Port-Royal. Vers ce même temps, l'abbé Boileau — il touche au parti et la sœur Rose le tient — continue à déblatérer sur le compte Mme de Guyon, Bossuet lui-même constate et déplore ces outrances.

Je vois, dans certaines gens, et je vous nomme sans hésiter M. B., un grand zèle, mais faux et une très grande ignorance de la matière [2].

1. *Vie de Nicole*, II, p. 104.
2. L., XXVIII, p. 648.

« Un grand zèle », à cette heure, M. de Cambrai n'est donc pas seul à se remuer, si tant est qu'il se remue.

D'autres encore se remuent. A la fin de cette même année 1695, Fénelon prêche pour la vêture ou la profession d'une carmélite. Quelqu'un est là, — ou quelques-uns — qui le guette. Le bruit court qu'il a prêché un sermon quiétiste. Ce scandale arrive jusqu'à Meaux. Bossuet s'alarme et demande des explications qu'on lui donne avec une soumission affectueuse. Avons-nous tort de croire que l'ennemi n'a pas désarmé [1]?

Mme de Maintenon ne dort pas non plus et cela est grave, tellement grave que cela est tout. Avant tout le monde, elle s'est aperçu que les articles d'Issy ne suffisaient pas à la paix de l'Eglise. Rien ne sera fait aussi longtemps que Fénelon n'aura pas renié publiquement et la doctrine et la personne de son amie. Pour l'instant elle espère encore le gagner par la douceur. Elle va le prêcher elle-même. Enfin lassée par la résistance de M. de Cambrai, elle fera signe à M. de Meaux. C'est toute l'histoire du quiétisme.

Mais, encore une fois, qu'a-t-elle à se mêler de la conscience d'un archevêque, celui-ci ayant rassuré un tribunal de théologiens sur sa propre orthodoxie? De quel droit Mme de Maintenon se montre-t-elle plus exigeante que M. de Meaux, que M. de Châlons, que M. Tronson? Elle est femme et n'est pas obligée de répondre. J'ai tâché plus haut de démêler quel-

1. F., IX, pp. 76, 77.

ques-unes des raisons qui lui inspirent cette sorte de fureur convertissante. Mais la plupart de ces raisons, ou elle ne les a jamais connues elle-même, ou elle les a oubliées. Désengouer M. de Cambrai, c'est maintenant pour elle comme une idée fixe. Elle écrit le 15 novembre 1695 à Noailles, son confident :

Je vis aussi M. l'archevêque de Cambrai. Nous parlâmes de madame Guyon. Il ne change point là-dessus et je crois qu'il souffrirait le martyre plutôt que de convenir qu'elle a tort[1].

Quatre mois après (8 mars 1696), elle écrit encore :

J'ai eu de grands commerces avec M. de Cambrai qui roulent toujours sur madame Guyon ; mais nous ne nous persuadons ni l'un ni l'autre[2].

Ce que furent ces « grands commerces », une lettre de Fénelon nous l'apprend très en détail. On veut, dit-il à M. Tronson, « le mener au delà des bornes ».

Je vois que madame de Maintenon a la même pente. On veut me mener pied à pied et insensiblement par une espèce de concert secret. C'est M. de Meaux qui est comme le premier mobile. M. de Chartres agit par zèle et par bonne amitié. Madame de Maintenon s'afflige et s'irrite contre nous à chaque nouvelle impression qu'on lui donne.

Il voit trouble, je le crois, du moins. Non, ce n'est pas M. de Meaux qui donne le branle. M. de Chartres, non plus. Laissés à eux-mêmes, ces deux prélats qui veulent du bien à M. de Cambrai resteraient contents de son adhésion aux articles d'Issy. Ils le devraient du reste, en toute justice, puisque Fénelon n'a rien écrit depuis cette date, puisqu'il n'a fait aucune manifestation quiétiste. S'il avait commis quel-

1. *Geffroy*, I, p. 259.
2. *Ibid.*, p. p. 267, 268.

que imprudence de ce genre, soyez bien sûr qu'on nous l'aurait dit. Reste Mme de Maintenon et les conspirateurs anonymes, ceux-ci travaillant dans l'ombre les sentiments de celle-là, laquelle du reste n'a plus besoin qu'on la stimule.

Mille gens de la cour (ceci est mieux vu) lui font parvenir par des voies détournées des discours empoisonnés contre nous parce qu'on croit qu'elle est déjà mal disposée.

Elle l'est certes, et je trouve touchant que Fénelon hésite encore à le croire. Mais voici le résumé de vingt entrevues :

M. l'évêque de Chartres et elle (intervertissez l'ordre des facteurs) sont persuadés qu'il n'y a rien de fait si je ne condamne la personne et les écrits ; c'est ce que l'Inquisition ne me demanderait pas; c'est ce que je ne ferai jamais que pour obéir à l'Eglise, quand elle jugera à propos de dresser un formulaire comme contre les jansénistes. Qu'importe que je ne croie madame Guyon ni méchante, ni folle, si d'ailleurs je l'abandonne par un profond silence, si je la laisse mourir en prison sans me mêler jamais ni directement ni indirectement de tout ce qui a rapport à elle ? On ne peut vouloir me pousser plus loin, qu'à cause qu'on croit qu'il y a quelque mystère dangereux à ma répugnance à la condamner. Mais tout le mystère se réduit à ne vouloir point parler contre ma conscience, et A NE VOULOIR POINT INSULTER inutilement à une personne que j'ai révérée comme une sainte, surtout ce que j'en ai vu par moi-même [1].

Si le lecteur veut bien se rappeler ce que nous avons dit plus haut, il n'aura pas de peine à se représenter cette scène, souvent répétée entre Mme de Maintenon et Fénelon, pendant la période critique où l'on nous répète que ce dernier s'agite seul. Hermione, dévote, Arsinoë, mère de l'Eglise, madame de Maintenon s'acharnant à ruiner une autre

1. F., IX, p. 79.

femme dans l'esprit de M. de Cambrai. Cette étrange comédie a duré des mois et des mois. Comédie, parce que cette froide Hermione n'a pas d'autre passion peut-être que cet orgueil spirituel dont Fénelon avait essayé de la guérir; drame aussi, parce que cette Arsinoë a la main puissante et la rancune tenace. Singulier rôle qu'elle s'est fait, où la candeur se mêle à l'adresse, une vague jalousie au zèle et à la piété. Fénelon vient-il à Versailles, elle ne peut pas ne pas lui parler de l'autre, et elle n'en peut parler que pour la détruire. Qui niera que Fénelon fasse une plus noble figure, se refusant à sacrifier à cette dévote couronnée l'honneur d'une autre dévote. Ni folle, ni criminelle, il ne reconnaîtra jamais que Mme Guyon ait pensé les abominations qu'on lui prête, encore moins qu'elle les ait vécues. Prodige de séduction, douloureux scandale ! Dans cette rencontre où sa fortune est en jeu, Fénelon plus souple qu'Ulysse à manier les phrases complaisantes qui semblent tout accorder et ne donnent rien, Fénelon répète simplement et obstinément : cette femme est pieuse ; je condamne ses livres, mais pour ce qui est de ses intentions, telles du moins que je les ai connues, je me porte garant de sa foi et de sa vertu.

Héroïque? Non certes. Quel honnête homme ne se croirait méprisable si, dans une circonstance analogue, il n'avait agi comme lui. On ne renie pas un ami en détresse et même si l'on ne partage pas ses idées, on croirait le moment mal choisi pour afficher ces divergences. Romanesque? On le dit souvent, et le bon public d'éclater de rire à la vue de ces amours mystiques. Pour ma part, ni dans la conduite de

Fénelon, ni dans ses lettres les plus intimes à Mme Guyon, je ne trouve la moindre trace de ce qui s'appelle amour, même au sens le plus chaste de ce mot. Je suis très porté à croire que le lien qui les attachait l'un à l'autre était beaucoup moins tendre que l'affection de saint François de Sales pour sainte Jeanne de Chantal. Je ne parle pas en avocat, puisque aussi bien parmi ceux qui ont romancé avec plus ou moins de goût cette aventure, il n'est presque personne chez qui cette union ait éveillé l'ombre d'un soupçon. Je parle en moraliste et comme tel, je pose aux personnes qui ont le sens du respect et des convenances ce petit problème : êtes-vous bien sûr qu'entre ces deux femmes, Mme Guyon ait été la plus aimée de Fénelon? Je croirai plutôt que non.

Je ne veux rien de vous que votre bonté pour moi : je ne puis laisser rompre des liens que Dieu a formés pour lui seul [1].

C'est à Mme de Maintenon qu'il parle. Vous ne trouverez rien d'aussi tendre dans ses lettres à Mme Guyon. Et cette plainte :

Pourquoi donc vous resserrez-vous le cœur à notre égard, madame, comme si nous étions d'une autre religion que vous? Pourquoi craindre de parler de Dieu avec moi, comme si vous étiez obligée en conscience à fuir la séduction?... Pourquoi défaire ce que Dieu avait fait si visiblement? Je pars avec l'espérance que Dieu qui voit nos cœurs les réunira, mais avec une douleur inconsolable d'être votre croix [2].

Lui si réservé, si fier, lui qui se livre si peu ! Voici le brisement final. Fénelon quitte Versailles pour toujours (1er août 1697).

1. F., IX, p. 84.
2. F., IX, 83.

Il ne me reste, madame, qu'à vous demander pardon de toutes les peines que je vous ai causées. Dieu sait combien je les ressens; je ne cesserai point de le prier, afin qu'il remplisse lui seul tout votre cœur. Je serai toute ma vie aussi pénétré de vos anciennes bontés que si je ne les avais point perdues [1].

Vous voyez comme le drame s'élève encore. Le beau sujet pour M. Racine. Hermione — nous transposons bien entendu tout cela dans l'ordre des passions spirituelles ; — Hermione, secrètement préférée à celle qu'elle croit sa rivale, mais clairvoyante quand même dans sa colère, puisque n'ayant que faire de l'affection que l'on a pour elle, elle cherche presque uniquement je ne sais quelle pâture d'amour-propre que Fénelon ne lui donnera jamais. Il lui dit très sincèrement, je le crois, et avec la sûre connaissance qu'il a de lui-même.

Je n'ai jamais eu aucune goût naturel pour elle (madame Guyon) ni pour ses écrits [2].

Qu'est-ce que cela fait à Mme de Maintenon ?

Manet alta mente reposta... spretæ injuria sanctitatis.

Loin de l'apaiser, ce naïf aveu l'irrite davantage. Il tient Mme Guyon pour sainte et voilà son crime. Transposez encore.

Perfide ! je le voi
Tu comptes les moments que tu perds avec moi,
Ton cœur, impatient de revoir ta Troyenne
Ne souffre qu'à regret qu'un autre t'entretienne.

Car, n'en doutez pas, cet engouement de Fénelon, Mme de Maintenon le réalise, elle l'amplifie à sa manière. Demain, Priscille — que ce mot lui fera plaisir ! — aujourd'hui Jeanne de Chantal d'un nouveau

1. F., IX, p. 180.
2. F., IX, p. 81.

François de Sales. Il l'égale aux extatiques les plus rares, il ne voit aucun de ses ridicules, il croit à toutes ses visions, il se fait petit devant Mme Guyon. Elle se monte; elle en vient à perdre toute mesure; elle accueille d'abord avec un reste de scrupule, puis avec joie, puis, la crise passée, avec une souveraine indifférence, les bruits les plus odieux contre sa rivale[1]. Il n'y a pas d'autre roman dans cette affaire

1. Et ceci dès 1695. Le fait est très important. Je fais allusion à l'extraordinaire lettre pastorale de l'évêque de Chartres contre Mme Guyon. Extraordinaire, bien que je la croie dictée par le zèle le plus pur. Mais enfin, n'est-il pas presque inouï qu'un évêque foudroie dans un mandement solennel le simple manuscrit d'un livre dont il ne peut juger que sur une copie dont il ne sait pas si elle est exacte ou non? Il y a de beaux passages (les *Torrenti*) et fort utiles dans cette ordonnance, mais la sévérité de M. de Chartres paraît bien outrée. Il est certainement plus impitoyable que Bossuet. Il découpe soit dans les livres, soit dans les manuscrits de Mme Guyon, un nombre infini de petites phrases qui, détachées du contexte, prennent le sens le plus abominable. L'auteur le plus orthodoxe ne résisterait pas à une pareille épreuve, mais voici le point où j'en veux venir : « Je n'oserais approfondir ce qui paraît caché dans l'exposition du cantique... Car que signifient ces *derniers renoncements* que l'Époux sacré exige de l'âme avancée et qu'on n'explique jamais ». (*Actes de la condamnation*, à la fin de l'*Instruction de Bossuet*, édition 1697, p. CXIX). On l'entend de reste. M Guyon inviterait à mots couverts les fidèles à s'abandonner aux pires infamies. Que M. de Chartres ait cru sincèrement cette femme capable d'une si odieuse perversité, il faut bien le penser : que ce soupçon ne fut pas juste, cela me semble plus que sûr. Mais que dire de Mme de Maintenon qui a très certainement approuvé cette ordonnance? Admise pendant si longtemps à l'intimité de Mme Guyon, comment n'a-t-elle pas supplié l'évêque mal informé d'effacer ce triste passage? On sait l'immense prestige qu'elle avait aux yeux de Godet des Marais. On sait aussi que la dite lettre est datée de Saint-Cyr (21 novembre 1695). — Je note en passant que l'évêque a cru nécessaire d'affirmer à M. Tronson qu'en écrivant cette lettre il avait eu « bonne intention »? Pourquoi cette remarque? (*Correspondance de Tronson*, III, p. 498.) Ajoutons que M. Tronson a approuvé cette lettre... Les bruits calomnieux ont donc recommencé de plus belle contre Mme Guyon. La police était à ses trousses. D'où nouvelles perplexités pour M. Tronson. Que toute cette histoire est curieuse!

et le roman n'est pas plus beau qu'il n'est rare. C'est une aventure de tous les jours. Sœur Cornuau a passé, en tout petit, la pauvrette! par les mêmes transes. Elle a gémi de voir que M. de Meaux lui préférait Mme d'Albert. A celle-ci, le prélat vient d'écrire une lettre deux fois plus longue que celle qu'elle en a reçu elle-même. Mme d'Albert est-elle donc plus sainte? Non, mais sans doute sa noblesse a fasciné M. de Meaux. C'est tout ce qu'elle a trouvé dans sa faible tête. Rien de plus commun, et en somme de plus innocent. Il y a du reste, entre ces deux aventures également mesquines, une différence. Mme Cornuau n'a pas épousé le roi de France. Sa chétive détresse ne divisera pas l'Eglise.

Du reste, que l'on prenne mes petites psychologies pour ce qu'elles valent. Il faut essayer de se rendre compte du pourquoi des choses, mais expliqué ou non, le fait est constant. Dès 1693, madame de Maintenon charge Bossuet et d'autres agents à elle de désengouer Fénelon. Mécontente du résultat obtenu — c'est-à-dire du traité d'Issy — elle prend la place de ses agents (1695-1696). Il n'est donc pas exact que l'histoire de l'année dite critique se réduise à l'activité du seul Fénelon. Celui-ci n'intervient, au contraire, que pour se défendre, que pour résister à une pression qu'il a certes le droit de trouver indiscrète, à des exigences que rien ne justifie. Bossuet, Noailles, Tronson lui ayant délivré un sauf-conduit, Rome seule avait le droit de reprendre les poursuites contre l'archevêque de Cambrai.

Un autre fait est constant. Des menées obscures veulent la disgrâce de Fénelon. Loin de se relâcher

au lendemain des conférences d'Issy, les conspirateurs mystérieux continuent de plus belle leurs machinations et leurs dangereux commérages. Ces deux certitudes se lient. Sans le vacarme antiquiétiste, Mme de Maintenon, si fort compromise par ses propres relations avec le petit groupe, aurait montré moins de zèle à se déprendre elle-même et à déprendre Fénelon. Tout le reste est conjecture. Qu'on nous propose une explication plus vraisemblable, et j'abandonnerai la mienne. Qui ne voit au demeurant que la solution de ces menus problèmes n'intéresse à aucun titre la défense de Fénelon?

CHAPITRE X

LA GRANDE ESCAPADE DE Mme GUYON

Après Mme de Maintenon, prise de gré ou de force dans l'engrenage du complot contre Fénelon, nous allons voir M. de Meaux se précipiter dans cet engrenage. La roue en tournera sans doute plus vite, et fera jaillir plus d'éclairs, mais ce sera bien toujours la même roue, gardant sa vitesse acquise. Reprenons notre métaphore ordinaire. Acteur assez effacé jusqu'ici, Bossuet va passer au premier plan. Il remplira demain toute la scène. Jusqu'ici, indulgent, paternel, quoique très vif, nous observions sans trop d'effroi les explosions passagères de ce beau génie. Bientôt, nous le verrons déchaîné, pressé non plus de persuader un ami, mais d'écraser, par tous les moyens, le plus dangereux des hérétiques. Nous touchons au moment solennel et mystérieux où s'amorcera ce revirement. Date critique, si l'on veut, mais dans la vie de Bossuet, et non pas dans celle

de Fénelon; fait nouveau, si l'on veut encore, mais qui s'adapte à une série déjà longue; intervention décisive, mais qui, si elle n'avait été préparée, si elle n'allait être exploitée par d'autres initiatives, resterait inexplicable et n'aurait pas fait tant de bruit.

Au commencement de l'année 1695, madame Guyon s'était, de son plein gré, retirée à la Visitation de Meaux, peut-être pour y subir de nouveaux examens et surtout pour qu'il ne fût plus parlé d'elle. La vie de couvent n'était pas pour lui déplaire. Elle édifia la communauté, elle charma les quelques religieuses, mieux cuirassées contre l'illusion et sans doute d'âge mûr, à qui l'on permit de converser avec elle [1].

Elle resta là six mois, occupée à prier, à ruminer son système, et à subir quelques assauts de M. de Meaux. C'est, je crois, pendant ce temps qu'elle a dû rédiger ou compléter ses *justifications*, œuvre étonnante, d'une érudition et d'une subtilité prodigieuses, que Bossuet a lue et relue et qu'il a mise à profit plus tard dans ses propres livres. La courbe des sentiments du prélat, pendant cette période relativement pacifique, serait intéressante, et, je crois, facile à décrire, si nous en avions le temps. Plus agressif, plus fermé quand il revenait de chez M. Nicole — il y eut parfois de belles scènes

1. Il y eut bien, plus tard, une vieille tourière qui prétendit trembler encore au souvenir des horribles propos que Mme Guyon lui aurait tenus et qui se vanta de ses propres victoires sur ce personnage diabolique. Dans l'intervalle Mme Guyon avait fait plusieurs années de Bastille. Les terreurs rétroactives de la tourière s'expliquent sans peine.

de colère — il se montrait à d'autres jours plus débonnaire, plus attentif, et, par suite, plus accueillant. L'enquête se termina par une attestation favorable que Bossuet donna de ses mains à Mme Guyon et celle-ci quitta le couvent (9 juillet 1695).

Tout cela serait très simple, si Bossuet — pour une raison que nous ignorons, mais qui ne laisse pas de nous inquiéter — n'avait embrouillé à plaisir l'histoire de la dernière semaine, passée par Mme Guyon à la Visitation de Meaux. Au lieu d'une attestation, il en donna deux, une première accordée, que, quelque temps après, il tâcha vainement de reprendre, et une seconde [1]. Il y a là un imbroglio de dates et d'antidates que j'épargne à la patience du lecteur. Je coupe court, et comme cet incident et celui qui suivit sont d'une extrême conséquence, je laisse la parole à l'excellent érudit qu'est M. Urbain. « Pourquoi donc, Bossuet, dans sa *Relation*, ne parle-t-il que d'une attestation donnée par lui[2],

1. M. Crouslé a cru prendre à ce sujet Mme Guyon en flagrant délit de mensonge. M. Urbain, dans l'article que je vais citer, lui montre qu'une fois de plus, il n'a pas su lire les textes. Tout ce passage de M. Urbain est capital.

2. C'est celle qui est rapportée en second lieu dans Phélipeaux et que Mme Guyon donne pour la première ; encore BOSSUET N'EN CITE-T-IL PAS LA FIN QUI JUSTIFIE MADAME GUYON SUR LE POINT QUI LUI TENAIT LE PLUS AU CŒUR. Bossuet ne parle aussi que d'une attestation dans une lettre à Noailles, 2 juillet 1698 (*Lachat*, t. XXIX, p. 479) ; au contraire, il écrit à son neveu, le 14 du même mois : « je vous envoie copie des *attestations* que madame Guyon a eues de moi » (*Ibid.*, p. 499). Et quand il parle de l'attestation qu'il a donnée, IL FAIT ALLUSION TANTÔT A LA PREMIÈRE, TANTÔT A LA SECONDE de celles que rapporte Phélipeaux. (Voir dans *Lachat*, t. XXVIII, p. 653 ; t. XXIX, pp. 479 et 499 ; t. XX, p. 114.) IL Y A SUR CE POINT UN EMBARRAS VISIBLE DANS LES EXPLICATIONS DE BOSSUET ». La note est de M. Urbain, les *soulignements* passionnés, de moi.

et dit-il que Mme Guyon n'a jamais osé la montrer? De deux choses l'une, ou il parle de celle dont Tronson lui a envoyé copie, et il ment, ce que je ne saurais admettre ; ou bien il parle de l'autre, et il ne devait pas lui suffire de dire qu'on ne la montrait pas; il fallait ajouter qu'on en montrait une autre qui était fausse, ou, si elle était vraie, expliquer pourquoi il y en avait deux datées du même jour et également authentiques. »

Tout cela est d'une limpidité un peu fumeuse, mais ce n'est pas la faute de M. Urbain. Avec ses dates et ses antidates, ses attestations données, puis reprises, Bossuet est dans l'embarras. Venons à la grande escapade et laissons parler M. Urbain.

« Du reste, ce n'est pas la seule chose obscure qu'on remarque dans les récits que Bossuet et Phélipeaux nous ont laissés de cette aventure. Dans sa *Relation*, Bossuet dit : « Elle me demanda la permission d'aller aux eaux de Bourbon ; après sa soumission, elle était libre [1]; (mais si elle était libre, quel besoin avait-elle d'une permission ?) « elle souhaita qu'au retour des eaux on la reçût dans le même monastère où elle retint son appartement. *Je le permis.* Pourquoi donc écrit-il à Tronson qu'elle avait *donné sa parole* de revenir à Meaux et s'y était engagée? Pourquoi lui reproche-t-il de ne l'avoir pas fait? N'est-on pas libre de ne pas profiter d'une permission?

« Bossuet écrit encore : « Elle a prévenu mon congé en supposant à la supérieure de Sainte-Marie que je l'a-

1. *Relation sur le quiétisme*, édition *Lachat*, t. XX, p. 113.

vais accordé[1] ». Cela est extraordinaire. Si, comme le dit l'évêque, après ses soumissions elle était libre, il ne faut pas lui faire un grief d'être partie quand elle l'a voulu. Si elle était prisonnière, la supérieure du couvent lui servait de geôlier, et il est peu croyable qu'un geôlier donne la clef des champs à son prisonnier sans un ordre du juge. Du reste, dans les interrogatoires que La Reynie fit subir à Mme Guyon en 1696, il lui reprocha bien d'avoir dogmatisé malgré la parole donnée à Bossuet, mais non de s'être enfuie de Meaux sans sa permission.

« Au fond, cet épisode mystérieux a une importance capitale. Jusqu'au jour où madame Guyon quitta Meaux, Bossuet, du moins dans les lettres que nous avons de lui, paraît indulgent pour elle : « Elle a souscrit, dit-il, les articles avec toutes les soumissions que l'on pouvait exiger ; elle est prête à se soumettre à nos ordonnances... Mon sentiment est que cela suffit. D'AUTRES VOUDRAIENT qu'on entrât dans le détail[2] », etc. — « Vous savez, monseigneur, que je n'ai nul dessein de favoriser madame Guyon. Je ne me presserai pas de la renvoyer, tant qu'elle me sera obéissante. Au surplus, je recevrai les preuves (des crimes imputés) ; mais j'ai à vous dire que, selon mes connaissances, elles sont fort faibles. M. l'archevèque (de Paris) qui m'avait dit qu'il m'enverrait ce qui a été fait, ne m'a rien envoyé du tout : on ne lui a fait souscrire tout au plus qu'un désaveu géné-

1. A Tronson, 30 septembre 1695. (*Lachat*, t. XXVIII, p. 653). Cf. *Relation*, t. XX, p. 114.

2. *Lachat*, t. XXVIII, pp. 645, 646. Cf. 643. Lettres du mois de mai 1695.

ral et conditionnel de toute erreur ; et moi je ne crois pas cela suffisant. Quant à la déclaration d'un certain prélat éloigné, que vous avez crue, c'est moins que rien. Je vois dans certaines gens, et je vous nomme sans hésiter M. B., un grand zèle, mais faux, et une très grande ignorance de la matière [1]. »

Ce qui suit est de toute importance.

« Madame Guyon, ayant quitté Meaux, Bossuet, à la Cour ou à Paris, a dû être circonvenu par les ennemis de la dame et se repentir de son indulgence. Il en est réduit à s'excuser dans une lettre à Tronson [2] et pour mieux le faire, il reproche à la prophétesse d'être partie sans sa permission.

Et qui sait si ce changement survenu dans la conduite de Bossuet envers madame Guyon, ne doit pas servir à expliquer celui qui, vers la même époque, se remarque dans les rapports de Fénelon avec l'évêque de Meaux [3] ».

Vous avez entendu l'histoire avec sa rigueur et ses scrupules : peut-être ne serez vous point fâché d'entendre le roman, je veux dire, quelques passages du récit que Mme Guyon a fait de cette aventure. Je dis « roman » parce que l'on arrange toujours plus ou moins les choses à sa façon, lorsque l'on raconte sa propre histoire. M. de Meaux et Mme Guyon sont tous deux parties au procès. Ils romancent tous deux leur récit. Ni l'un ni l'autre ne peut être cru sur parole. Ces réserves faites, écoutez Mme Guyon.

1. A La Broue, 3 juin 1695, édition *Lachat*, t. XXVIII, p. 648.
2. *Ibid.*, p. 653.
3. *Revue d'histoire littéraire de la France,* 15 avril 1895.

Elle raconte d'ailleurs fort bien et l'occasion est solennelle.

Lorsque (les visitandines) parlaient à M. de Meaux de moi, il répondait: *je ne vois en elle, tout, comme vous que du bien : mais ses ennemis me tourmentent et veulent trouver du mal en elle.* Il écrivit un jour à la mère le Picard (supérieure), *qu'il avait examiné mes écrits avec grand soin; qu'il n'y avait rien trouvé que quelques termes qui n'étaient pas dans toute la rigueur de la théologie; mais qu'une femme n'était point obligée d'être théologienne.* La mère le Picard me montra cette lettre pour me consoler, et je jure devant Dieu que je n'écris rien que de très véritable.

Elle exagère sans doute, mais sur le fond, je la crois absolument.

Lorsqu'il venait, c'était, disait-il, mes ennemis qui lui disaient de me tourmenter : qu'il était content de moi. D'autres fois il venait plein de fureur me demander cette signature qu'il savait bien que je ne donnerais pas (il voulait qu'elle avouât qu'elle ne croyait pas au Verbe incarné). Il me faisait menacer de tout ce qu'on m'a fait depuis. Il ne prétendait pas, disait-il, perdre sa fortune pour moi et mille autres choses. Après ses feux il retournait à Paris et il était du temps sans revenir.

Encore un ou deux traits, avant la sortie.

Ce qui est étonnant est que dans le temps qu'il était le plus emporté contre moi, il me disait que si je voulais venir dans son diocèse, je lui ferais plaisir; qu'il voulait écrire sur l'intérieur et que Dieu m'avait donné sur cela des lumières très sûres.

Dans un sermon qu'il fit au couvent (2 juillet) il avança des choses beaucoup plus fortes que celles que j'ai avancées. Il dit qu'il n'était pas maître de lui au milieu de ces redoutables mystères.

Ceci n'est certainement pas inventé.

Qu'il fallait que cet aveu de la vérité fût nécessaire, puisque Dieu le lui faisait faire comme malgré lui. La supérieure le

fit saluer après son sermon, et lui demanda comment il pouvait me tourmenter, pensant ce qu'il pensait. Il répondit que ce n'était pas lui : que c'était mes ennemis. Je sortis peu après de Meaux.

Voici le récit de l'escapade :

Je lui dit que ma fille ou quelque dame de mes amies me viendraient quérir. Il se tourna vers la supérieure et lui dit : Ma mère, je vous prie de bien recevoir celles qui viendront quérir madame...

A peine fus-je arrivée (chez ses amies) que M. de Meaux se repentit de m'avoir laissé aller de son diocèse. Ce qui le fit changer, comme on l'a su depuis, c'est qu'ayant rendu compte à madame de Maintenon des termes dans lesquels cette affaire était finie, elle lui témoigna qu'elle était peu contente de l'attestation qu'il m'avait donnée; que cela ne finissait rien, et ferait même un effet contraire à ce que l'on s'était proposé, qui était de détromper les personnes qui étaient prévenues en ma faveur.

N'est-ce pas clair, et, d'un autre côté, n'est-ce pas très vraisemblable? L'attestation disait en propres termes que Mme Guyon n'avait été trouvée par M. de Meaux « impliquée en aucune sorte dans les abominations de Molinos ou autres condamnées ailleurs ». Mme de Maintenon aurait voulu qu'on pensât le contraire, et c'était la précisément le point que cet obstiné de Fénelon ne voulait pas lui accorder.

Il (Bossuet) crut donc qu'en me perdant, il perdait toutes les espérances dont il s'était flatté. Il me récrivit de revenir dans son diocèse et je reçus en même temps une lettre de la supérieure qu'il était plus résolu que jamais de me tourmenter[1]. Ce que je savais, c'est qu'il établissait une haute

1. Ceci encore doit être vrai, du moins en partie. Il me semble bien en effet que la mère Le Picard a dû soutenir madame Guyon et essayer de calmer M. de Meaux. Qu'on lise la curieuse attestation qu'elle a donnée à madame Guyon lors de son départ de Meaux, maîtresse pièce où se cache peut-être une ruse inno-

fortune sur la persécution qu'il me ferait; et comme il en voulait à une personne fort au-dessus de moi, il crut qu'en lui échappant, tout lui échappait.

A quelle « haute fortune » fait-elle allusion? Nous n'en savons rien. S'il n'est pas douteux que le prélat fût très désireux de garder les bonnes grâces de Mme de Maintenon, il n'est pas nécessaire pour expliquer sa conduite de lui prêter une ambition précise. J'ajoute que les conjectures de Mme Guyon ne nous intéressent point ici. Nous voulons simplement recueillir le récit qu'elle fait de sa propre histoire, récit passionné, mais, je le crois du moins, sincère, et qui s'adapte exactement avec ce que nous savons par d'autres témoins.

La mère le Picard en m'envoyant la lettre dont je viens de parler, m'envoya une nouvelle attestation de M. de Meaux, si différente de la première (qu'il voulait que je lui renvoyasse) que je jugeai dès lors que je n'avais nulle justice à espérer de ce prélat. Il lui avait dit de retirer cette première attestation et de me donner la dernière.

Dans cette seconde attestation, le passage concernant Molinos est supprimé. Mme Guyon, ne tenant qu'à ces quatre lignes, se garda bien de se défaire d'un si précieux document et elle répondit à M. de Meaux qu'elle l'avait confié à des mains sûres. Le triste récit s'achève presque sur un sourire. Il en va toujours ainsi avec Mme Guyon.

cente à l'adresse du prélat. Bossuet aurait voulu faire confesser à madame Guyon qu'elle ne croyait pas au Verbe incarné. C'est du moins madame Guyon qui nous le raconte et les historiens de rire. Mais alors pourquoi la supérieure a-t-elle eu l'idée d'affirmer si haut dans son attestation que la prisonnière avait « une vraie dévotion .. surtout au mystère de l'Incarnation » (IX, 68). Cette petite ligue féminine contre M. de Meaux et pour madame Guyon, n'est-ce pas piquant?

On peut juger par la vivacité de M. de Meaux et par les espérances qu'il avait conçues, de l'effet que produisit sur lui un tel refus. Il débita que j'avais sauté les murailles du couvent pour m'enfuir. Outre que je saute fort mal, c'est que toutes les religieuses étaient témoin du contraire. Cependant cela a si fort couru que bien des gens le croient encore[1].

Voilà son récit à elle et nous avions le devoir de l'entendre. M. Urbain nous a déjà résumé le récit de Bossuet. L'histoire ne peut décider absolument entre ces deux paroles contradictoires, mais comment ne pas remarquer que d'un côté, en dépit de quelque exagération, tout est limpide, de l'autre, tout embrouillé. Le récit de Mme Guyon se tient; celui de M. de Meaux ne se tient pas. Est-ce par oubli, est-ce pour un autre motif? On semble nous vouloir dissimuler quelque chose. Ces deux attestations le gênent, ce paisible départ l'ennuie. Il voudrait ravoir une des deux feuilles, ne laisser à Mme Guyon que l'attestation de rechange. Il voudrait plus encore n'avoir pas donné la clef des champs à la prisonnière. Tout cela est bien curieux. Mais il y a plus curieux encore. La grande escapade de Mme Guyon, dûment romancée par les ennemis de cette femme, a pris, dans l'imagination des contemporains et garde encore aujourd'hui, chez plusieurs, les proportions d'un scandale. Elle est sortie de Meaux comme nous sortons, vous et moi, de notre maison. Peu importe! La version qui a couru de cette aventure n'a pas peu contribué à compromettre la prétendue fugitive et Fénelon avec elle.

Ainsi mise en goût, la calomnie accompagne

1. *Vie*, III, pp. 219-230.

Mme Guyon pendant les quelques mois apeurés que la pauvre femme va vivre, fuyant de cachette en cachette et résignée, chaque matin, à voir paraître la police du roi.

Je pris la résolution (pour ne pas compromettre sa famille et ses amis) de ne point quitter Paris... et de me dérober généralement à la vue de tout le monde. Je passais les jours, seule, à lire, à prier Dieu, à travailler. Mais sur la fin de l'année 1695 (27 décembre) je fus arrêtée, toute malade que j'étais, et conduite à Vincennes. Je fus trois jours en séquestre chez M. des Grez qui m'avait arrêtée, parce que le roi, plein de justice et de bonté, ne voulait point consentir qu'on me mît en prison, disant plusieurs fois qu'un couvent suffisait. On trompa sa justice par de plus fortes calomnies; on me peignit à ses yeux avec des couleurs si noires, qu'on lui fit même scrupule de sa bonté et de son équité; il consentit donc qu'on me menât à Vincennes[1].

Nous ne pouvons contrôler ce qu'elle dit ici de Louis XIV, mais tout le reste est d'une exactitude absolue[2]. L'iniquité de cette persécution ne peut faire doute à personne. Pour expliquer cet invraisemblable recommencement de l'affaire Guyon, on ne peut alléguer, et de fait, on n'allègue que deux prétextes, misérables tous les deux, alors même qu'ils ne seraient pas formellement démentis par l'histoire. Premier prétexte : Mme Guyon s'est évadée du couvent de Meaux. Nous avons vu ce qu'il fallait penser de cet absurde mensonge. Si, par malheur, Bossuet avait — je ne dis pas provoqué, — mais laissé courir sans protestation une accusation pareille, je vous défie de trouver une excuse à pareille lâcheté.

1. *Vie*, III, p. 230.
2. Cf. Une autre étude de M. Urbain (*Revue d'histoire littéraire de la France*, 15 juillet 1896, p. 415).

Second prétexte : à peine évadée, Mme Guyon a recommencé à dogmatiser, malgré la promesse formelle qu'elle avait faite. On l'affirme dans tous les livres, mais contre toutes les vraisemblances et sans donner l'ombre d'une preuve. Elle s'est cachée sous un nom d'emprunt, elle a vécu seule avec ses femmes, la police ne l'a pas trouvée sans peine. Voilà ce que nous savons de ces quelques mois. N'est-il pas plus qu'évident que des ennemis considérables cabalent contre elle et dupent le roi ; n'est-il pas plus qu'évident que, pendant cette période dite critique, si Fénelon s'agite, ce que l'on affirme également sans la moindre preuve — il n'est pas seul à s'agiter ?

Elle resta emprisonnée à Vincennes jusqu'au 16 octobre 1696. Nouveaux interrogatoires, nouvelles soumissions de l'accusée, nouvelles déceptions pour ceux qui s'acharnent contre elle. Alors, on dénoue un peu sa chaîne. On enferme la malheureuse dans une maison de Vaugirard où elle vit sous une étroite surveillance. La police est chargée de faire en sorte qu'on ignore où Mme Guyon se cache... Moins de deux ans après, le 4 ou le 3 juin 1698 — pour des raisons qu'il faudra bien que je dise quand j'examinerai la polémique de Bossuet contre Fénelon — Mme Guyon est subitement transportée à la Bastille, tandis que ses deux servantes sont enfermées, l'une dans la même forteresse, l'autre au donjon de Vincennes. Nous verrons, en son lieu, ce qu'on s'était promis en décidant cette mesure, et comment une fois de plus cette obstinée refusa les aveux qu'on espérait d'elle. On l'oublia dans sa prison.

Longtemps, longtemps après (27 mai 1701) il y eut bien chez Mme de Maintenon une velléité de justice envers cette femme dont personne ne parlait plus. Quelqu'un qui ne pardonnait pas encore à Mme Guyon la grande escapade que nous avons racontée et l'émoi qui avait suivi ce scandale, quelqu'un coupa court d'un mot à cet excès d'indulgence. « J'ai vu ce matin M. l'évêque de Meaux — écrit madame de Maintenon à Noailles — bien convaincu qu'il faut laisser madame Guyon en prison[1]. » Elle resta à la Bastille jusqu'au mois de mars 1703. A cette date Bossuet n'était plus que l'ombre de lui-même. On négligea de le consulter.

1. *Lettres* (Lavallée), IV, 428. Cf Urbain, *loc. cit.*

CHAPITRE XI

FÉNELON SE RÉSOUT A ÉCRIRE LES « MAXIMES »

(1696)

A Fénelon maintenant de se prendre dans l'engrenage, de faire le jeu de ses ennemis en écrivant les *Maximes*. Réalisez, je vous prie, les difficultés insolubles au milieu desquelles l'archevêque de Cambrai se débattait pendant cette triste année 1696, et qui l'ont amené à cette fatale imprudence.

Où en était-il alors? Voici l'admirable résumé qu'il écrit lui-même, rappelant à Mme de Maintenon les origines du conflit :

Vous passâtes tout à coup dans l'opinion contraire (au sujet de madame Guyon). Dès ce moment vous vous défiâtes de mon entêtement, vous eûtes le cœur fermé pour moi : des gens qui voulurent avoir occasion d'entrer en commerce avec vous (que ceci est bien vu !) et de se rendre nécessaires, vous firent entendre, par des voies détournées, que j'étais dans l'illusion et que je deviendrais peut-être hérésiarque. On prépara plusieurs moyens de vous ébranler ; vous fûtes

frappée ; vous passâtes de l'excès de simplicité et de confiance à un excès d'ombrage et d'effroi. Voilà ce qui a fait tous nos malheurs ; vous n'osâtes suivre votre cœur ni votre lumière.

Je crois qu'il se trompe sur ce dernier point. Il ne peut pas, il ne veut pas encore comprendre qu'en les poursuivant tous deux, Mme Guyon et lui, Mme de Maintenon suit son propre cœur. Tout le reste défie la critique la plus malveillante.

Vous voulûtes (et j'en suis édifié) marcher par la voie la plus sûre qui est celle de l'autorité. La consultation des docteurs vous a livrée à des gens qui, sans malice, ont eu leur prévention et leur politique. Si vous m'eussiez parlé à cœur ouvert et sans défiance, j'aurais en trois jours mis en paix tous les esprits échauffés de Saint-Cyr dans une parfaite docilité, sous la conduite de leur saint évêque. J'aurais fait écrire par madame Guyon les explications les plus précises de tous les endroits de ses livres qui paraissent ou excessifs ou équivoques. Ces explications ou rétractations, comme on voudra les appeler, étant faites par elle de son propre mouvement, en pleine liberté auraient été bien plus utiles pour persuader les gens qui l'estiment, que des signatures faites en prison, et des condamnations rigoureuses faites par des gens QUI N'ÉTAIENT CERTAINEMENT PAS ENCORE INSTRUITS DE LA MATIÈRE, LORSQU'ILS VOUS ONT PROMIS DE CENSURER. Après ces explications ou rétractations écrites et données au public, je vous aurais répondu que madame Guyon se serait retirée bien loin de nous, et dans le lieu que vous auriez voulu, avec assurance qu'elle aurait cessé tout commerce et toute écriture de spiritualité [1].

Qui ne reconnaîtrait pas que ce plan était le plus conforme à la justice, à la charité, au bien de l'Eglise et à la prudence ? On ne dira pas, j'espère, que Fénelon s'exagère sa propre puissance. Tout ce qu'il regrette qu'on ne lui ait pas laissé faire, il l'aurait fait, très certainement, sans la moindre difficulté.

1. F., IX, pp. 82, 83.

Le malentendu de Saint-Cyr aurait été réglé par lui, si je puis dire, en un tour de main. Mme Guyon ne lui aurait pas refusé ce qu'elle n'a pas refusé à M. Tronson. Je ne vois qu'une seule objection qui ait quelque apparence, à savoir l'extraordinaire entêtement dont cette lettre est une nouvelle preuve. Expliquons-nous une bonne fois cet entêtement et nous verrons que l'objection n'a pas d'importance.

Toute l'énergie de Fénelon se porte sur un seul point. Il admet, sans la moindre peine, que les livres de son amie doivent être expliqués, corrigés et rétractés. Il consent à ce qu'elle brûle ce qu'elle a écrit et promette de ne plus écrire. Ces livres l'occupent si peu ! Mais il se refuse absolument à reconnaître que madame Guyon ait jamais professé de cœur et d'esprit les erreurs que l'on reproche à ses livres condamnés, avec trop de rigueur peut-être — il le croit du moins — mais justement. Il y a dans ces livres des textes qui conduiraient logiquement à des conséquences dangereuses et qui, par suite, restent censurables. Mais cette théologienne aventureuse, Fénelon la tient pour bonne catholique : il la croit orthodoxe, pieuse, sainte. Autant et plus que personne, elle déteste les abominations du quiétisme. Tel est le point sur lequel Fénelon ne capitulera jamais.

Est-ce là, comme tant d'ignorants le répètent, la fameuse et perfide distinction du droit et du fait, refuge suprême du jansénisme ? Pas le moins du monde. Les jansénistes soutiennent un livre condamné, Fénelon une personne dont les intentions restent le secret de Dieu. Un livre, une personne,

cela fait deux, quoi qu'on puisse dire. Les jansénistes prétendent : les cinq propositions (condamnées en droit) ne se trouvent pas dans l'*Augustinus* (question de fait) ; Fénelon, au contraire : les propositions censurées se trouvent dans les livres de Mme Guyon (le droit et le fait) et je vous promets que cette femme abandonnera ses livres. Acceptez la distinction janséniste : il suit, de toute évidence, que l'Eglise enseignante a les mains liées devant n'importe quel livre. L'auteur pourra toujours l'arrêter d'un mot : je n'ai rien écrit de pareil à ce que vous me reprochez. Acceptez au contraire la distinction de Fénelon. Que s'ensuit-il ? Rien de grave. Soumis à l'Eglise, l'auteur censuré condamne et retire son livre et promet ou de ne plus écrire ou d'être plus prudent s'il écrit jamais. Du naufrage de son œuvre, il ne sauve que ses propres intentions. Il ment peut-être. Mais cette dernière retraite de l'orgueil humain échappe aux perquisitions des hommes. Le pape lui-même ne peut pas lui dire qu'il ment.

Telle est la définition exacte de l'entêtement de Fénelon. Pour avoir le droit de lui reprocher cette unique résistance, vous devriez être sûr que les intentions de Mme Guyon ont été mauvaises, qu'elle a voulu, de cœur et d'esprit, enseigner le quiétisme. Or de cela, vous ne serez jamais sûr. Laissez-le donc s'entêter à son aise. Comme il le dit lui-même,

> si c'est là un entêtement, du moins c'est un entêtement sans malice, un entêtement pardonnable, un entêtement qui ne peut nuire à personne ni causer aucun scandale [1].

1. F., IX, p. 83.

Il y a plus encore : c'est là un entêtement que M. de Meaux a bien voulu autoriser d'une façon solennelle, lorsqu'il a donné à Mme Guyon l'attestation que nous avons dit, et dont il est utile de rappeler les lignes essentielles.

Nous, évêque de Meaux... déclarons, en outre, que nous ne l'avons trouvée impliquée en aucune sorte dans les abominations de Molinos ou autres condamnées ailleurs et n'avons entendu la comprendre dans la mention qui en a par nous été faite dans notre ordonnance du 6 avril 1695. Donné à Meaux, le premier juillet 1695.

J. Bénigne, *évêque de Meaux.*

Par Monseigneur,

Le Dieu[1].

Fénelon s'est tenu rigoureusement dans les limites fixées par ce document solennel. Il n'a jamais dit autre chose que ce que M. de Meaux vient de dire. C'est là le grand scandale que M. de Cambrai a donné à l'Eglise.

Oui, un scandale, au dire du moins de Mme de Maintenon, et demain, de M. de Meaux lui-même. Obstinée elle aussi — car dans toute cette affaire, il n'y a de souple et de changeant que Bossuet — elle exige de Fénelon un acte public, un désaveu for-

1. Cf. F., IX, p. 68. Il faut lire aussi la formule de soumission donnée par madame Guyon à Bossuet et que celui-ci jugea suffisante. Tous ces papiers que Bossuet avait en vain tâché de reprendre, le gênèrent singulièrement au cours de la polémique. Voici, par exemple, de quelle invraisemblable façon il atténue, il réduit à néant l'attestation que l'on vient de lire. « Il y a un point où je lui ai laissé déclarer ce QU'ELLE A VOULU pour sa justification et son excuse, et c'est celui des abominables pratiques de Molinos... C'est qu'en effet je ne voulais pas entamer cette matière pour des raisons bonnes alors etc., etc. » L., XX, p. 198, cf. la lettre à La Broue citée plus haut.

mel, éclatant, impitoyable et qui redresse l'attestation beaucoup trop indulgente de M. de Meaux. Car c'est bien là ce qu'elle attend de lui. La disgrâce de Fénelon est certaine s'il ne se décide pas à condamner et la doctrine et la personne de Mme Guyon, c'est-à-dire, à imputer à cette femme « les abominations de Molinos ».

Or même sur la simple question de doctrine, de quel droit le presse-t-on de se déclarer? Tout au plus pourrait-on lui conseiller amicalement d'arrêter par un acte quelconque la campagne de diffamation qui a été organisée contre lui. Vos ennemis répandent, Monseigneur, que vous n'acceptez pas les ordonnances pastorales qui ont censuré les livres de votre amie. Ils ont tort, sans doute, puisque enfin ni vos paroles ni votre conduite n'ont laissé voir la moindre velléité de révolte. Mais cette perfide rumeur se propage. On l'exploite habilement contre vous et vos amis de la cour. Ne serait-il pas opportun de fermer la bouche à vos calomniateurs?

M. Tronson et d'autres personnes sages ont donné ce conseil à Fénelon. Conseil funeste, à mon avis, demi-mesure qui ne satisfera certainement pas Mme de Maintenon et qui ne désarmera pas les conjurés. Au point où en sont les choses, quoiqu'il dise et quoiqu'il fasse, Fénelon est perdu s'il ne trahit pas Mme Guyon. Il ne la trahirait à aucun prix. Mieux valait se taire.

On lui proposa, sans ironie, de publier un mandement contre les livres de cette femme. Mme de Maintenon tenait déjà du moins quatre ordonnances dans ce sens : Paris, Meaux, Châlons, Chartres.

Cambrai aurait fait la plus belle pièce de la collection.

Qui ne mépriserait Fénelon s'il avait obéi à ce ridicule caprice ?

Je ne lui conseillerais pas, écrit le sage Beauvilliers à M. Tronson, quand il le voudrait, de faire une condamnation formelle de madame Guyon. Il donnerait aux libertins de la cour un trop beau champ, et ce serait confirmer tout ce qui se débite au préjudice de la piété. Quoi ! dans un temps où M. de La Reynie vient, pendant six semaines entières, d'interroger madame Guyon sur nous tous, quand on la laisse prisonnière et que ses réponses sont cachées avec soin, M. de Cambrai, un an après MM. de Paris et de Meaux, s'aviserait tout d'un coup de faire une censure de livres inconnus dans son diocèse ! Ne serait-ce pas donner lieu de croire qu'il est complice de tout ce qu'on impute à cette pauvre femme, et que, par politique et crainte d'être renvoyé chez lui, il s'est pressé d'abjurer?

Non, Fénelon ne pouvait pas commettre cette lâcheté. Chacun entend ces choses-là à sa manière. Pour moi c'était un devoir d'honneur. Il ne faut pas dire : voyez comme il l'aime! il lui sacrifie sa fortune. Allons donc ! Sans l'ombre d'un sentiment pour cette femme, il aurait agi exactement de même, assuré que les gens de cœur seraient avec lui.

Il y allait encore, Beauvilliers le dit fort bien, de sa propre dignité, de sa réputation personnelle et, si vous voulez, de son orgueil. Étant donné le honteux caractère des erreurs que l'on imputait à cette femme, Fénelon, après tant d'années d'intimité avec elle, ne pouvait pas la discréditer par un acte éclatant sans se déshonorer lui-même. Il se devait de dire très haut que Mme Guyon était innocente des

1. F., IX, p. 80.

erreurs que ses livres renfermaient, et le disant, bien loin de faire taire les ennemis par une distinction où ceux-ci n'auraient vu qu'une perfidie nouvelle, il aurait plutôt aiguillonné leur zèle et donné une apparence de fondement à leurs calomnies.

Le projet de mandement ainsi écarté, puisqu'on veut que Fénelon rassure l'Église sur sa propre doctrine, restent deux solutions, fatalement insuffisantes étant donné les circonstances, la première inoffensive, la seconde désastreuse. Sur le conseil de ses amis, Fénelon les acceptera toutes les deux.

La première semble avoir été proposée, de guerre lasse, par l'évêque de Chartres. Le 1er mars 1696, M. Tronson écrit en effet à M. de Cambrai :

Mgr l'évêque de Chartres, monseigneur, vint hier au soir ici et lut votre lettre et me dit qu'il ne s'agissait ni de condamner madame Guyon, ni de faire une censure de ses livres... mais que tout ce que l'on demandait est que, dans les occasions où l'on parlerait de cette dame, vous témoignassiez qu'on avait eu raison de les censurer [1].

Mme de Maintenon avait certainement attendu et exigé davantage. S'est-elle enfin rendue aux raisons de Fénelon, voit-elle qu'elle est allée trop loin, veut-elle passer l'éponge sur toute cette affaire si mal entamée, je serais tenté de le croire. Nous touchons en effet au moment où Mme de Maintenon — fatigue, remords, indifférence ? — va laisser le premier rôle à M. de Meaux et s'installer au parterre pour y suivre paisiblement l'évolution de ce drame.

1. F., IX, p. 81.

En tout cas, Fénelon ne refusa point les déclarations orales qu'on lui demandait et il dit plusieurs fois à qui voulait l'entendre que, dans les circonstances présentes et quoiqu'il en fût des intentions personnelles de madame Guyon, on avait bien fait de censurer les livres de cette dame[1]. Pourquoi faut-il qu'il ait cru devoir faire davantage et affirmer sa propre orthodoxie d'une manière plus éclatante?

Publier un livre sur la question disputée, cette idée funeste lui était venue spontanément depuis plusieurs mois. On la voit se développer dans son esprit et bientôt le posséder tout entier. Il lui répugnait trop, et, du reste, il ne lui convenait pas de s'attaquer nommément à Mme Guyon. A quoi bon du reste? Ce qui seul importe, c'est que l'illusion quiétiste soit démasquée, la saine doctrine sur les voies intérieures, dégagée des exagérations qui la compromettent. Or, ce travail rendu nécessaire, qui l'achèverait mieux que lui, Fénelon, lui dont la plume est si déliée et dont l'esprit s'entraîne, depuis trois ans, à ces précisions délicates? Un bon livre, clair et froid, mettrait fin à ces discussions éternelles entre personnes passionnées, redresserait les incorrections de Mme Guyon, calmerait les scrupules de Mme de Maintenon, ferait taire la calomnie. Il écrit, dans ce sens, le 26 février 1696, à M. Tronson.

Il ne me convient pas .. d'aller me déclarer d'une manière affectée contre ses écrits ; car le public ne manquerait pas de croire que c'est une espèce d'abjuration qu'on m'a extorquée... N'est-il pas... plus à propos que je fasse un ouvrage où je condamne hautement et en toute rigueur toutes les mauvaises maximes qu'on impute à cette personne?

1. F., IX, p. 85.

Et il ajoute, car pour lui, concevoir un livre et l'écrire, c'est tout un :

Mon ouvrage sera prêt dans fort peu de temps[1].

Du reste, rien n'est plus simple. Il suit une règle très sûre, les articles d'Issy, auxquels il ramène tout.

Je m'expliquerai si fortement vers le public, écrit-il un mois plus tard à madame de Maintenon, que tous les gens de bien seront satisfaits, et que les critiques n'auront rien à dire. Ne craignez pas que je contredise M. de Meaux : je n'en parlerai jamais que comme de mon maître et de ses propositions (les articles) comme de la règle de la foi. Je consens qu'il soit victorieux et qu'il m'ait ramené de toutes sortes d'égarements : il n'est pas question de moi... mais seulement du fond des choses où je suis content de ce qu'il me donne[2].

M. de Cambrai s'en tenir aux articles d'Issy, mensonge nouveau, ruse suprême, crie M. de Meaux ! Il n'écrit, il ne peut écrire que pour attaquer les articles d'Issy, que pour les tordre à son propre sens, que pour exalter Mme Guyon et « remettre sur l'autel une idole brisée[3] ».

A quoi je réponds que ni la charité, ni la justice, ni la vraisemblance ne lui permettent de parler ainsi. Des intentions secrètes de M. de Cambrai, M. de Meaux ne sait absolument rien. La sotte ruse d'ailleurs qu'on lui prête ! Dites plutôt : maladresse insigne. Quiétiste de cœur et d'esprit, Fénelon n'au-

1. F., IX, p. 78.
2. F., IX, pp. 83-84. Ce que Bossuet lui « donne », ce sont les articles qui sur les instances de Fénelon ont été ajoutés au traité d'Issy. C'était tout ce qu'il voulait et il le tient.
3. L., XXIX, p. 49. (Janvier 1697.) La date est de toute importance.

rait pas choisi un pareil moment pour publier son manifeste. Il se serait tenu coi pendant l'orage. Il était jeune, l'avenir lui appartenait. Le calme revenu dans les esprits, il aurait repris sournoisement sa propagande. Au lieu de cela, que voyons-nous? Au plus épais de cette atmosphère de défiance qui l'entoure, en face de tant d'adversaires qui le guettent, il s'explique loyalement et sans ambages. Loin de prendre les faux-fuyants que son infinie souplesse aurait trouvés, s'il avait daigné les chercher, il donne aux *Maximes* la sécheresse et la rigueur d'un traité de géométrie. Sa préoccupation constante est de ne pas écrire une ligne dont M. de Meaux puisse se montrer mécontent. Il sait bien qu'il n'a pas affaire à un critique indulgent. Et cependant il se fait fort de satisfaire M. de Meaux. Il escompte avec une pleine assurance l'approbation de ce juge. Comment imaginer de bonne foi qu'il ait écrit ce livre en vue de substituer la fausse doctrine à la doctrine d'Issy? Fénelon n'est capable ni d'une pareille duplicité, ni d'une pareille sottise. Il n'y a pas trace de perfidie dans sa conduite. C'est au contraire la conviction, la sécurité de l'innocence, et c'en est aussi la candeur.

Il n'a pas atteint le but qu'il se proposait. Qui le nie? Trop pressé d'écrire; trop confiant — non pas dans l'orthodoxie de sa pensée, car celle-ci est orthodoxe — mais dans la sûreté de sa plume, il a faussé par des expressions malheureuses la doctrine qu'il avait certainement voulu soutenir. Il s'est trompé, mais de son erreur même jaillit une nouvelle preuve de son innocence. Les innombrables livres qu'il a

publiés pour expliquer les *Maximes* sont en pleine conformité avec les articles d'Issy. S'il avait entendu s'écarter plus ou moins habilement de cette règle, comment lui aurait-il été si facile de se ressaisir, et cette première erreur corrigée, de rester constamment dans les limites permises?

Il a donc péché par présomption en rédigeant cette synthèse prématurée, cet « avorton de son esprit », comme il appellera plus tard les *Maximes*, mais il a péché surtout par excès de simplicité et de candeur. Il a cru, le malheureux! que la raison seule préside à nos controverses et qu'il suffit d'un livre — même irréprochable, même décisif — pour arrêter net des attaques passionnées. Il a cru qu'on l'écouterait de sang-froid et peut-être avec bienveillance. Il n'a pas compris que son livre était condamné d'avance.

Condamné d'avance, et par Bossuet lui-même. Voici en effet comme ce dernier s'explique, à une heure où les *Maximes* dont on ne lui avait pas confié le manuscrit, étaient encore chez l'imprimeur.

> Je sais d'une manière à n'en pouvoir douter, que M. de Cambrai veut écrire sur la spiritualité... JE SUIS ASSURÉ QUE CET ÉCRIT NE PEUT CAUSER QU'UN GRAND SCANDALE.

Vous voyez bien. Il n'y a rien à faire. Le livre sera fatalement scandaleux. Qu'en sait-on, demanderez-vous? On le sait, vous dis-je, et pour trois raisons : 1° M. de Cambrai ne « se résoudra jamais à condamner les livres de madame Guyon. »

> Cela est d'un si grand scandale que je ne puis en conscience

le supporter, et que Dieu m'oblige à faire voir qu'on veut soutenir des livres dont la doctrine est le renversement de la piété.

M. de Cambrai ne condamnera pas les livres de Mme Guyon, c'est-à-dire, que fidèle en cela à la pensée — à une des pensées — de M. de Meaux, il n'imputera pas à cette femme « les abominations de Molinos ». Mais il a écrit son livre précisément pour redresser ce que cette doctrine pouvait avoir d'inexact et pour empêcher ce « renversement de la piété ». En tout cas, M. de Meaux ne sait pas encore ce que le livre contiendra. Comment peut-il affirmer avec une si belle assurance que M. de Cambrai travaille au « renversement de la piété » ?

2° « Il tendra à établir comme possible la perpétuelle passiveté. »

C'est exactement le contraire qui sera le vrai.

3° Je suis assuré qu'il laissera dans le doute ou dans l'obscurité plusieurs articles sur lesquels il me sera aisé de faire voir qu'il fallait s'expliquer indispensablement dans la conjoncture présente. Et si cela est, COMME CE SERA, qui peut me dispenser de faire voir à toute l'Eglise combien cette dissimulation est dangereuse ?

Ces coups anticipés portant dans le vague, je n'en peux rien dire. Une chose pourtant me semble certaine. Celui qui a écrit cette lettre ne se trouve pas dans la sérénité voulue pour juger équitablement les *Maximes*. Quelle que soit l'exactitude de ce livre, M. de Meaux y trouvera certainement matière à scandale. Puisqu'il nous condamne avant de nous lire, nous le récusons avant de l'entendre.

Et la raison de cette malveillance impétueuse, M. de

Meaux la donne lui-même. Le crime de M. de Cambrai est de ne s'être pas concerté avec Bossuet. Il aurait dû lui porter son manuscrit et en conférer avec lui. Sans doute, il l'eût fait en d'autres temps, mais au lendemain de la triste rupture que nous allons raconter, ces conférences n'étaient plus possibles. Bossuet le savait bien, mais il oublie que, dès les conférences d'Issy, leurs amis à tous deux se donnaient bien du mal pour les empêcher de se trouver face à face. Ecoutez pourtant les derniers mots de sa lettre.

Je me réduis à ce dilemme. Ou l'on veut écrire la même doctrine que moi, ou non. Si c'est la même, l'unité de l'Eglise demande qu'on s'entende ; si c'en est une autre, me voilà réduit à écrire contre, ou à renoncer à la vérité [1].

Deux dilemmes comme vous voyez. Commençons par le dernier. « Ou écrire contre les *Maximes*, ou renoncer à la vérité ». Mais alors, les innombrables évêques qui n'ont rien écrit contre ce livre ont perdu la foi ! Mais alors, M. de Meaux est le seul évêque en France qui ait mission d'arrêter les hérésies ! Passons. Ceci n'est que la boutade d'un homme qui trop visiblement ne se possède déjà plus. Venons au premier dilemme. L'unité de l'Eglise, demande qu'on s'entende. Qu'est-ce à dire? Où a-t-on vu qu'il fût nécessaire à un archevêque de soumettre ses manuscrits à M. de Meaux? Vous me répondrez que la circonstance était grave, et que Fénelon, s'appuyant, comme il comptait faire, sur les articles d'Issy, aurait été bien inspiré de s'aboucher avec les autres signataires de ces articles. Mais précisément, c'est ce qu'il a fait. Il s'est entendu avec Noailles et

1. L., XXIX, pp. 48, 49.

avec M. Tronson, deux des juges sur trois. Il a soumis son livre au censeur officiel, le Dr Pirot. Il ne s'est refusé à aucune des corrections qu'on lui a proposées. Que veut-on de plus? Si grand que soit M. de Meaux, il n'a jamais été « l'Eglise », il l'est moins encore dans cette occurrence, car l'Eglise n'est pas impulsive et elle juge sans passion [1].

1. Fénélon écrira plus tard à Bossuet : « Après tout ce qui s'était passé, personne n'a osé me conseiller de rentrer là-dessus en concert avec vous ». F., IX, p. 128.

CHAPITRE XII

LA RUPTURE

Eh! bien, n'est-ce pas assez de chicanes misérables? Le lecteur n'est-il pas excédé par cette histoire monotone et navrante? Le néant, toujours le néant, des querelles de fourmis pour un atôme : la femme du roi, le plus sublime des évêques, acharnés à obtenir qu'un prélat-gentilhomme jette l'anathème à une femme qu'il vénère comme une sainte, à une femme déjà quatre fois condamnée et qui est en prison pour sept ans encore, pour toujours même s'il plaît à Mme de Maintenon et à M. de Meaux. Fénelon résiste : je n'attaquerai pas cette femme, mais je dénoncerai très haut les illusions auxquelles ses écrits peuvent conduire. — Vous mentez, monseigneur, ces illusions, c'est-à-dire le pur quiétisme, c'est-à-dire une hérésie monstrueuse, vous les professez vous-même, et vous n'écrivez que pour les répandre. Que tout cela est donc mesquin! Il n'y a là de grand — et je puis dire d'é-

norme — que l'illusion de M. de Meaux. Sa bonne foi ne fait plus de doute. Je dis « ne fait plus », à partir de la seconde moitié de 1696, car tout n'est pas clair, tout n'est pas inflexiblement droit dans les attitudes changeantes par lesquelles il a passé. Lors des conférences d'Issy, il avait fait à son rival des concessions capitales. Il oublie maintenant que la doctrine d'Issy n'est pas moins celle de Fénelon que la sienne propre. Il a oscillé — nous l'avons vu et de quelle étrange manière! — dans son attitude à l'endroit de Mme Guyon. Après l'avoir solennellement lavée de l'accusation de molinosisme il lui impute maintenant, et sans hésiter, les abominations de Molinos. Sublime dans la vigueur de ses oublis comme dans tout le reste. En 1693, sur un signe de Mme de Maintenon, il s'était lancé dans cette aventure, déjà préoccupé par une idée fixe, et avant de connaître tous les aspects du problème mystique. Puis sa loyauté, sa bonté naturelle l'avaient — sinon tout à fait guéri de sa prévention première, — du moins incliné à une bienveillance respectueuse. Que s'est-il passé chez lui en 1695? Que lui a-t-on dit? Je ne sais, mais il est trop sûr qu'au lendemain de la prétendue escapade de Mme Guyon, Bossuet ne pense plus qu'à la revanche et n'est plus maître de lui. Il se prépare, en frémissant, à la guerre prochaine. Le moindre prétexte la déchaînera.

Et quand il serait vrai que M. de Cambrai ait été dès lors le disciple secret de Molinos, M. de Meaux aurait dû comprendre que sa propre animosité lui défendait de combattre ce novateur. Brouillé avec Fénelon, en 1696, — nous allons voir à quelle occasion — il est partie au procès. Il croit avoir à venger

une injure personnelle. Il ne peut donc se promettre qu'il abordera la discussion publique des *Maximes* avec le calme et l'impartialité nécessaires. Après tout, il y a des juges dans l'Eglise. Le juge naturel d'un archevêque, c'est le pape. Que M. de Meaux soumette à Innocent XII un mémoire confidentiel contre les *Maximes* et qu'il attende en silence la décision du siège suprême. Dira-t-on que l'évidence et l'urgence du péril justifient une explosion immédiate, que tout serait perdu si l'on attendait? Allons donc! Le livre une fois déféré à Rome, les fidèles sont tous avertis qu'ils ne peuvent pas s'abandonner sans réserve à la doctrine de M. de Cambrai. Ne seront séduits que ceux qui voudront bien l'être. Qui d'ailleurs aurait lu les *Maximes* — livre inintelligible aux profanes — si on n'avait pas fait à ce livre une aussi retentissante réclame ? Quant au péril, il n'est pas si évident. Nombre de théologiens se déclarent pour les *Maximes*. Les jésuites, peu suspects de tendresse pour les illusions mystiques, le défendent ou l'excusent. Il ne faudra pas moins de deux ans pour le condamner. L'auteur est un prêtre qui n'a donné jusqu'ici que de bons exemples. Il se déclare soumis d'avance à la décision de Rome. Pour veiller sur la doctrine, le Saint-Esprit n'a besoin ni des pamphlets de M. de Meaux ni des sommations du roi de France. Celui qui garde Israël ne sommeille point. Et la justice, et la charité, et la décence et la foi vous commandent de vous taire. Si je m'échauffe à mon tour, qui ne voit que j'ai raison?

Il parlera cependant, il parlera sans fin et sans mesure. Nous savons pourquoi. Un incident ridicule

a mis le comble à sa prévention et à sa colère. Son idée fixe, — Fénelon molinosiste — longtemps tenue en échec par des influences meilleures, s'installe pour toujours dans son esprit et l'absorbe tout entier.

Que s'est-il donc passé? La chose la plus simple et la plus nécessaire du monde. M. de Cambrai s'est refusé à donner son approbation à un livre de M. de Meaux. Bossuet ne lui pardonnera pas cet affront. Que le lecteur veuille bien chasser de sa mémoire l'impression défavorable que ses lectures lui ont laissée, écouter le simple exposé des faits, et se demander à lui-même : qu'aurais-je fait à la place de Fénelon?

Bossuet avait pris goût à la mystique. Un monde nouveau venait de se révéler à ce génie, encore si jeune, bien qu'il touchât au terme de sa course. Ces merveilles de la vie intérieure, cette doctrine du pur amour, tant de secrets dont il avait jusque-là vécu, mais avec une sorte de timidité inquiète[1], la discussion des écrits de Mme Guyon et de Fénelon, lui avait fait un devoir d'aborder de front, d'approfondir, de réaliser et de mettre en ordre de si hauts mystères. On ne l'a pas dit, crainte d'ajouter au piédestal de Fénelon, c'est vrai néanmoins, et c'est là, très certainement, ce qui magnifie les détails humiliants de cette vaine querelle. Bossuet est, en présence de Fénelon et de Mme Guyon, comme serait un savant aux prises avec deux autres savants qu'il prendrait pour deux alchimistes à la recherche de la

1. Tous ceux qui ont lu ses lettres spirituelles m'entendent bien, mais il faudrait un volume pour développer ces deux mots.

pierre philosophale. On lui montre les creusets où l'or et le plomb se mêlent. Bossuet rejette le plomb avec colère, mais par moments, il s'arrête ébloui devant les parcelles d'or. Mis en branle par les expériences qu'on lui soumet, par les textes splendides et autorisés qu'on lui apporte, il s'était promis, après avoir exterminé l'erreur quiétiste, de tenter à son tour sa propre synthèse. Mme de Maintenon satisfaite, l'illusion vaincue, soit par les articles d'Issy, soit par l'ordonnance de Meaux contre Mme Guyon, Bossuet se promettait d'écrire sur les états d'oraison, et comptait, dans ce but, sur les lumières de Fénelon. Celui-ci lui écrivait le 13 décembre 1695 :

Quand vous voudrez, je me rendrai et à Meaux et à Germigny pour passer quelques jours auprès de vous et pour prendre à votre ouvrage toute la part que vous voudrez bien m'y donner. Je serai ravi (en l'approuvant) non pas d'en augmenter l'autorité, mais de témoigner publiquement combien je révère votre doctrine [1].

Il lui dira plus tard, après la rupture, en revenant sur cette période où rien de grave n'avait encore troublé leur amitié reciproque :

Vous m'écrivîtes à Cambrai que vous faisiez un ouvrage pour autoriser la vraie spiritualité et pour réprimer l'illusion, et que vous désiriez que j'approuvasse cet ouvrage. Je supposai que vous ne vouliez que la seule chose qu'on dût vouloir : c'était de donner aux fidèles un corps de doctrine sur les voies intérieures, qui fût appuyé de principes solides et d'autorités décisives, pour tenir en respect les critiques ignorants des voies de Dieu et pour redresser les mystiques visionnaires ou indiscrets. Je comptais que vous ne manqueriez pas d'établir avant que de détruire, et de prouver le vrai avant de réfuter le faux, parce que le faux ne se réfute bien que par

1. F., IX, p. 77.

la preuve du vrai dans toute son étendue, Je bénis Dieu, je me livrai à vous avec toute la candeur d'un enfant... j'étais bien éloigné de soupçonner que vous voulussiez jamais renouveler des scènes odieuses, ni réveiller dans le public des idées qu'il était si important de laisser effacer [1].

Il n'est pas, il ne peut pas être douteux que Fénelon, en se rendant aux désirs de Bossuet, ait entendu collaborer à une œuvre pacifique. Je crois aussi — et en ce point je me sépare de Fénelon — je crois que tel était bien, au début, le caractère que Bossuet voulait donner à son œuvre. Pourquoi foudroyer de nouveau Mme Guyon qu'il venait de condamner peu de mois auparavant, qu'il convenait de laisser oublier et qui n'avait rien fait, ni dit, ni écrit pour s'attirer de nouveaux coups? En tout cas, de deux choses l'une : ou Bossuet a d'abord voulu faire œuvre pacifique, ou il a tendu un piège à Fénelon, en proposant à ce dernier de collaborer à une nouvelle condamnation de son amie. Après les déclarations cent fois répétées par M. de Cambrai au cours des années 1695 et 1696, la parole donnée par lui d'approuver un écrit de M. de Meaux ne pouvait avoir qu'un sens, celui que Fénelon lui-même vient de nous dire.

De bonne foi, que devait faire M. de Cambrai, lorsque M. de Meaux, au milieu de 1696, lui fit passer le manuscrit de l'*Instruction sur les états d'oraison*, lui rappelant en même temps son ancienne promesse? Fénelon a promis d'approuver, c'est entendu, mais d'approuver autre chose. Le contrat est nul de plein droit. On se demande avec stupeur comment

1. F., IX, p. 127.

Bossuet a pu s'aveugler au point de demander à Fénelon une signature que celui-ci se trouvait dans l'impossibilité de lui accorder. Qu'auriez-vous fait à la place de Fénelon? Comme lui, n'auriez-vous pas dit :

Le moins que je puisse donner à une personne de mes amies qui est malheureuse, que j'estime toujours et de qui je n'ai jamais reçu que de l'édification, c'est de me taire pendant que les autres la condamnent[1].

D'ailleurs, il avait pris position longtemps avant d'avoir feuilleté le manuscrit de Bossuet.

J'ai dit, écrit-il à Mme de Maintenon, j'ai dit en même temps à MM. de Paris et de Chartres, et à M. Tronson, que je ne voyais aucune ombre de difficulté entre M. de Meaux et moi *sur le fond de la doctrine;* mais que s'il voulait attaquer personnellement dans son livre madame Guyon, je ne pouvais pas l'approuver. Voilà ce que j'ai déclaré il y a six mois. M. de Meaux vient de me donner son livre à examiner (juillet 1696). A l'ouverture des cahiers, j'ai trouvé qu'ils sont pleins d'une réfutation personnelle; aussitôt j'ai averti MM. de Paris et de Chartres et M. Tronson, de l'embarras où me mettait M. de Meaux.

Est-ce qu'il se monte la tête, est-ce que son attachement pour cette femme le fait délirer? Écoutez encore.

Que les autres qui ne connaissent que ses écrits les prennent dans un sens si rigoureux et les censurent; je les laisse faire... Pour moi, je dois, SELON LA JUSTICE, juger du sens de ses écrits par ses sentiments que je sais à fond, et non pas de ses sentiments par le sens rigoureux qu'on donne à ses expressions et auquel elle n'a jamais pensé. Si je faisais autrement, j'achèverais de convaincre le public qu'elle mérite le feu. Voilà ma règle pour la justice et pour la vérité. Venons à la BIENSÉANCE.

1. F., IX, p. 87.

Je l'ai connue ; je n'ai pu ignorer ses écrits ; j'ai dû m'assurer de ses sentiments, moi prêtre, moi précepteur des princes, moi appliqué depuis ma jeunesse à une étude continuelle de la doctrine ; j'ai dû voir ce qui est évident. Il faut donc que j'aie tout au moins toléré l'évidence de ce système impie ; ce qui fait horreur et me couvre d'une éternelle confusion. En reconnaissant toutes ces choses par mon approbation, je me rends infiniment plus coupable que madame Guyon. Ce qui paraîtra du premier coup d'œil au lecteur, c'est qu'on m'a réduit à souscrire à la diffamation de mon amie, dont je n'ai pu ignorer le système monstrueux, qui est évident dans ses ouvrages, de mon propre aveu. Voilà ma sentence prononcée et signée par moi-même, à la tête du livre de M. de Meaux où le système est étalé dans toutes ses horreurs. Je soutiens que ce coup de plume donné contre ma conscience, par une lâche politique, me rendrait à jamais infâme [1]...

Il me semble qu'il a raison. Pour moi, je déclare que si Fénelon avait approuvé l'instruction de M. de Meaux, je ne serais pas ici pour le défendre. Mais c'est affaire de sentiment. A chacun de le juger selon son cœur.

On objecte que cet éclatant refus avait tout l'air d'un outrage. Bossuet nous l'a dit assez. Il a parfaitement raison. Mais à qui la faute ? La promesse de Fénelon était un secret entre lui, M. de Meaux et tout au plus quelques intimes, tous prêtres. Ce n'est pas M. de Cambrai qui a mis Versailles et Paris au courant. Il le rappelle à M. de Meaux.

Je vous promis donc, monseigneur, que j'approuverais votre livre après que je l'aurais examiné. Vous me deviez sans doute un silence de confesseur jusqu'à cet examen ; car vous ne pouviez fermer les yeux pour ne pas voir que si vous en parliez, vous tourniez en scandale horrible le refus que je vous ferais peut-être... Mais rien ne vous arrêtait parce que vous ne songiez qu'à m'engager de plus en plus du côté du

1. F., IX, pp. 100-102.

public et des personnes que je respectais davantage (madame de Maintenon) afin que je ne pusse plus reculer... Je trouvai, à mon retour de Cambrai, que la chose était répandue dans Paris par un certain nombre d'amis qui étaient de votre confidence et qui en avaient beaucoup d'autres dans la leur. Dès lors, je devins un spectacle fort curieux. Les zélés promirent au public votre livre contre des erreurs abominables, avec ma souscription à cette espèce de formulaire. Alors je commençai à voir que vous vouliez me mener insensiblement, comme un enfant, à votre but, sans me laisser voir. Je vis clairement que ce but, contre vos intentions, était pour moi une éternelle flétrissure [1].

Bossuet ayant répondu sur ce point, je dois vous faire entendre sa réponse. Force lui est bien de reconnaître que c'est lui qui a parlé de cette promesse d'approbation. Quoi de plus naturel ?

C'était pour l'Église un avantage qu'il ne fallait pas taire, de voir sur le quiétisme l'unanimité dans l'épiscopat.

Cela est parfaitement juste et, en tout autre circonstance, il n'y aurait pas eu le moindre inconvénient à divulguer cette promesse d'approbation. Mais en 1696, l'approbation que l'on demandait à Fénelon était — il vient de nous le dire — une « rétractation cachée ». Enfantillage, répond Bossuet.

Si le monde devait entendre que l'approbation de mon livre fût une rétractation de la doctrine de madame Guyon par M. de Cambrai, qui n'avait jamais rien donné sur ce sujet, le monde savait donc bien qu'il lui était favorable.

En vérité, qui s'amuse ici, qui joue avec les faits, de M. de Meaux ou de M. de Cambrai ? En 1696, sans que Fénelon eut rien publié pour ou contre le quiétisme, quelqu'un, soit à Versailles, soit à Paris,

1. F., t. IX, pp. 127-128.

ignorait-il les graves calomnies qui menaçaient la réputation de ce prélat? Mme de Maintenon n'avait-elle pas chargé M. de Meaux de désabuser l'abbé de Fénelon? N'avait-elle pas travaillé elle-même à désabuser M. de Cambrai? N'était-il pas trois fois sûr que si Fénelon approuvait le livre de M. de Meaux, tout le monde regarderait cet acte comme une victoire décisive pour les ennemis de Mme Guyon? Bossuet ajoute :

Il veut que j'aie deviné (en 1696) qu'il avait la réputation de madame Guyon si fort à cœur qu'il en faisait dépendre la sienne propre[1].

Mais, juste ciel, ne l'aviez-vous donc pas deviné et depuis longtemps? Vous avez gémi, dès 1694, sur le « prodige de séduction », demain (janvier 1697), vous allez condamner les *Maximes*, avant même de les avoir lues, assuré que vous êtes que tout le livre a été écrit pour « remettre sur l'autel » l'idole brisée, et vous voulez nous faire croire que, dans votre pensée du moins, l'approbation donnée par Fénelon à votre livre contre madame Guyon, n'aurait pas été, purement et simplement, une rétractation déguisée. En vérité, Monseigneur, vous oubliez ce que Mme de Maintenon vous avait demandé, ce que vous lui avez promis et la diligence passionnée que vous avez mise à servir cette promesse[2].

1. L., XX, p. 247.

2. Suis-je prévenu? Oui, mais en faveur de Bossuet, puisque je n'ai pas voulu voir une manœuvre perfide et savamment calculée dans l'histoire que je viens de dire. Est-ce que j'explique les choses à ma façon? Oui encore, mais pour la bonne raison que je ne trouve en face de moi aucun autre système. Nos adversaires passent à pieds joints sur ce chapitre. Ils stigmatisent d'un mot

En vérité tout cela est infiniment triste. Et, je vous en prie, ne m'opposez pas la bonne foi de M. de Meaux. J'y crois plus que vous. Volontairement injuste, il me désolerait beaucoup moins. Mais qu'un tel homme n'éprouve pas l'ombre d'une hésitation au seuil de la redoutable campagne qu'il va commencer, pas l'ombre d'une inquiétude sur le passé, que le souvenir de la prisonnière ne l'émeuve point, qu'il en soit, dès 1696, à regarder Fénelon comme un véritable quiétiste, voilà, selon moi, le point le plus douloureux de toute l'histoire.

Ainsi j'ai tâché, selon la parole et l'exemple de Jésus-Christ, à garder toute justice et à satisfaire également à tout ce que la charité et la vérité me demandaient [1].

C'est ainsi qu'il résume tout ce qu'il a fait au sujet de Mme Guyon. Il absoudra et glorifiera de même

l'impudence de Fénelon, ils s'étendent sur l'affront scandaleux que Bossuet vient de recevoir et se remettent plus allègrement en campagne pour venger cette nouvelle injure. S'il y a là-dessous quelque autre mystère, qu'on nous le dise. Après avoir bien cherché, je ne trouve qu'un petit mot de M. Levesque, une flèche en passant, mais très aiguë, comme tout ce qui vient du même carquois. Voici en deux mots : Fénelon n'a pas protesté contre l'ordonnance de M. de Chartres condamnant madame Guyon. Donc... (donc, penseriez-vous, il n'aurait pas dû protester contre le livre de M. de Meaux. Cela n'irait pas, puisqu'en fait il n'a pas protesté davantage dans le second cas que dans le premier) donc il est bien impudent de ne pas *approuver* le livre de M. de Meaux. (*Revue Bossuet*, 25 juin 1906, p. 205.) Ne pas protester contre un livre; le faire sien en l'approuvant, est-ce donc la même choses? Mais, dit M. Levesque il a approuvé l'ordonnance de M. de Chartres. Approuvé, qu'est-ce à dire? Oui, sans doute, il l'a trouvée bien écrite, et faute d'un compliment sur le fond, il en a loué la forme pour faire plaisir à M. Tronson. Soyez sûr qu'il n'aurait pas critiqué le style de l'*Instruction* de Bossuet. Et telle est, de M. de Meaux à M. Levesque, la subtile logique des adversaires du trop subtil Fénelon.

1. L., XX, p. 198.

tout ce qu'il va faire contre Fénelon. Et le plus triste, encore une fois, c'est qu'il ne ment pas. Qu'il écrive ce qu'il voudra pour accabler ses adversaires, mais qu'il ne nous serre pas le cœur, en parlant, lui Bossuet, comme le pharisien de l'Evangile[1].

1. « C'est ce que disait ce Père aux pélagiens... il le disait... plein de charité dans le cœur, plein de tendresse pour eux ; car c'est là ce qu'on veut porter devant le tribunal de Dieu lorsqu'on y va comparaître. » G., IV, p. 201.

CHAPITRE XIII

LE DUEL

Les *Maximes* parurent à la fin de janvier 1697. Dès l'apparition du livre, Bossuet est en campagne. Le duel a duré plus de deux ans (février 1697-mars 1699). Je ne le raconterai pas ici. L'histoire détaillée en a été faite à plusieurs reprises [1]. Etudiée, livre par livre, argument par argument — car enfin c'est une dispute scolastique — elle nous mènerait loin et fatiguerait le lecteur. Nous retrouverons, dans la seconde partie du présent livre, les épisodes les plus pathétiques ou les plus révélateurs de cette histoire. Au demeurant, dans cette dispute, comme dans n'importe quelle autre, il me semble que l'attention des juges doit se porter avant tout et presque uniquement sur les incidents qui ont précédé la dispute et qui l'ont rendue inévitable. C'est ce que j'ai

1. Notamment par MM. Delplanque et A. Griveau.

cru devoir faire, au rebours de la plupart des historiens qui, pressés de se jeter *in medias res*, résument en quelques lignes rapides ce que nous venons de raconter en tant de chapitres. « Nous ne prendrons le différend qu'au commencement de l'année 1697, au moment où il s'anima aux yeux du public [1] ». Ainsi parle M. Algar Griveau au début du livre formidable — 1300 pages — qu'il a consacré au même sujet que nous. Chacun sa méthode. Il n'est pas défendu de commencer une histoire de la révolution à l'emprisonnement de Louis XVI.

Un mot résume tout ce qui s'est passé pendant ces deux mortelles années, 1697, 1698. Fénelon s'est obstiné à défendre chacune des phrases de son livre, Bossuet à découvrir sous chacune de ces phrases des monstres d'erreur. Je n'exalte pas Fénelon en tout. Parfaitement humble, héroïquement docile, il aurait attendu, sans dire mot, la décision de son juge. Pourquoi ne pas avouer sans détours que son œuvre imparfaite exigeait plus d'une rectification? Que de plus saints que moi lui jettent la pierre. Du reste, quelques coups de plume auraient suffi pour ramener les *Maximes* au sens orthodoxe qu'il avait certainement voulu, et que, dans sa présomption, il avait cru leur donner. Vite revenu de son erreur, il proposa de substituer une seconde édition à la première. La bibliothèque nationale garde l'exemplaire des *Maximes* ainsi corrigé et préparé pour l'impression. Je crois que l'Eglise ne condamnerait pas ce livre. Fénelon en avait fait approuver

1. *Etude sur la condamnation du livre des maximes des Saints...* par M. Algar Griveau, I, 5.

le projet à M. de Paris, à M. à Chartres, de M. Tronson et à plusieurs autres. Un verre d'eau aurait éteint l'incendie. Cette conciliation très simple, ce n'est pas Fénelon qui l'a fait échouer, ce n'est pas non plus madame de Maintenon, trop tard effrayée par le scandale qui n'aurait jamais éclaté sans elle, mais encore trop hésitante pour essayer de contenir — elle l'aurait pu — l'impétuosité de M. de Meaux.

Pour Bossuet, nous verrons. L'Eglise lui ayant donné raison sur un certain nombre de questions, je n'ai qu'à m'incliner devant la sentence d'Innocent XII. Sur les autres problèmes que le bref n'a pas tranchés, et notamment sur ce qui faisait, d'après M. de Meaux, le « point décisif », de toute la controverse, je veux dire sur la définition du pur amour, je montrerai, au dernier chapitre de mon livre, que Bossuet se trouvait, quoiqu'il en ait dit et pensé, pleinement d'accord avec Fénelon. Reste à savoir s'il n'a employé que des armes loyales pour le triomphe d'une cause partiellement juste. Nous serons bientôt édifiés là-dessus. Pour couronner cette longue chronique, je n'ai plus qu'à raconter les scènes finales du drame, la soumission de M. de Cambrai, la victoire de M. de Meaux.

CHAPITRE XIV

LA SOUMISSION DE FÉNELON

Jusqu'à ces dernières années, on s'accordait presque unanimement à louer la soumission de Fénelon. Grâce au progrès de la science psychologique, cette mode a changé. De cette soumission, fameuse dans les fastes de la chrétienté, et qui a nourri tant de beaux développements oratoires, on ne parle plus aujourd'hui qu'avec un sourire[1]. Un prêtre ayant donné le grand appui de son érudition impartiale et de sa doctrine très sûre à cette découverte étonnante, je dois, bien qu'avec un extrême regret, venger, sur ce point encore, la mémoire de Fénelon.

Fénelon, nous dit M. Delplanque, professeur aux facultés catholiques de Lille, ne s'est pas soumis parce qu'il n'était pas décidé à se soumettre. C'est la

1. Je ne crois pas à la légende de l'ostensoir.

première partie du réquisitoire. *A priori* et surtout pour un chrétien qui sait que Dieu mesure sa grâce à l'épreuve qu'il envoie ou qu'il permet, cet argument ne prouve rien. Mais sur quelles observations M. Delplanque appuie-t-il une affirmation aussi téméraire? Fénelon n'a-t-il pas répété cent fois qu'il se soumettrait; oui, sans doute, il l'a dit et il l'a trop dit, mais nous savons que dès lors il n'était, il ne pouvait pas être sincère. La preuve en est que jusqu'à la fin il a espéré fermement qu'on ne le condamnerait pas. Je n'invente ni ne force rien. Voici le texte d'un des sommaires : *Disposition à se soumettre au Pape qui ne peut se concilier qu'avec l'espoir et la certitude de la victoire*[1].

Fénelon n'est pas simple, écrit-on encore; sa sincérité n'est pas entière (simplicité, sincérité, cela fait deux), il se déclare prêt au sacrifice, quand il se croit en droit d'espérer la victoire; il s'exerce à souffrir chrétiennement une condamnation imméritée et en même temps il espère la justification qui lui est due.

Quoi de mieux, direz-vous? Tout se réduit à dire que Fénelon, « persuadé d'avoir raison », et qui se sait approuvé par une foule de théologiens et par la bonne moitié de ses juges, espère que Rome ne subira pas la pression de Louis XIV. C'est assez l'usage, du moins jusqu'à ce jour, qu'un auteur tienne à ses idées. D'un autre côté, Fénelon, qui n'était pas un sot, n'aurait pas cherché refuge à Rome s'il n'avait pas eu de solides raisons de croire que Rome le défendrait contre Paris. Induire de là que si, par malheur, on le repousse, il se révoltera ou de bouche ou de

1. Delplanque, l. c., p. 253.

cœur contre la sentence, c'est risquer une prophétie gratuite que la psychologie n'a pas droit de faire et qui semble également contraire soit à la charité soit à la justice. Vous ne savez pas, vous ne pouvez pas savoir ce que décidera Fénelon [1].

Rome a parlé. Ecoutons nos modernes critiques.

La soumission de Fénelon fut courageuse ; elle eut l'*apparence* d'un acte admirable d'humilité chrétienne ; mais *elle ne fut pas simple*... Ce fut un acte complexe, ou au moins double.

Ici je ne puis me tenir de louer la modération de M. Delplanque. Un acte double, mais, juste ciel, vous auriez pu dire : quintuple. Qui a jamais vu un acte simple ou même double? En ces matières tout est compliqué, la soumission de Fénelon autant que la révolte de Luther. C'est un monde fait d'éléments tumultueux où la volonté parvient à mettre un certain ordre, une certaine unité. Mais continuons.

Le chrétien, l'évêque se soumettait à la condamnation du fond du cœur et sans restriction ; mais en même temps, l'auteur... gardait soigneusement, défendait avec jalousie, espérait faire réhabiliter son sens et sa doctrine. Plus humble, moins confiant dans son sens propre, plus désintéressé et plus saint, Fénelon se serait dit : LES PROPOSITIONS DE MON LIVRE

1. Voici, je crois, les mots les plus durs prononcés par lui à l'adresse de Rome, et bien entendu, avant d'avoir reçu la nouvelle de la censure : « Rome ne manquera pas de dire que le respect humain n'a aucune part à sa décision, mais qui le croira »? — M. Delplanque le croit-il? — « Si Rome s'endort là-dessus, et si elle fait triompher une telle doctrine en flétrissant la mienne, je dois être encore plus touché des maux de l'Eglise que des miens. » En vérité, n'est-ce pas un mal pour l'Eglise que d'être sommée par Louis XIV de condamner le livre d'un évêque? Immédiatement après ce dernier texte, M. Delplanque ajoute : « Donc, quand la nouvelle lui arriva, Fénelon n'était pas prêt. » Ce *donc* me fait beaucoup de peine.

QUI ONT ÉTÉ CONDAMNÉES RENFERMENT EN SOMME TOUTE MA DOCTRINE MYSTIQUE ; c'est donc qu'elle est fausse, raffinée, impraticable, AU MOINS EN PARTIE... Fénelon ne l'a jamais dit et ne l'a jamais pensé[1].

Et pourquoi je vous prie? La raison en est bien simple. Il ne l'a pas dit, parce qu'en le disant il aurait menti, et que, fût-ce pour devenir « plus humble, plus désintéressé et plus saint », il n'est jamais permis de mentir. Les propositions condamnées ne *renferment* pas *toute la doctrine mystique* de Fénelon. Cette doctrine, il l'a pleinement développée dans ses *défenses* qui n'ont jamais été, qui ne seront sans doute jamais condamnées. Cette doctrine, il s'y tient, il a le droit et le devoir de s'y tenir, puisque, encore un coup, il ne la renierait pas sans mentir. A la formule ingénue que M. Delplanque lui suggère, Fénelon en préfère une autre ou pour ma part je reconnais sans peine, l'honnête homme, le chrétien et l'évêque.

Je n'ai jamais pensé, écrit Fénelon, les erreurs qu'ils m'imputent. Je puis bien, par docilité pour le Pape, condamner mon livre comme exprimant ce que je n'avais pas cru exprimer ; mais je ne puis trahir ma conscience pour me noircir lâchement moi-même sur des erreurs que je ne pensai jamais... Le Pape entend mieux mon livre que je n'ai su l'entendre ; c'est sur quoi je me soumets ; mais pour ma pensée, je puis dire que je la sais mieux que personne ; c'est la seule chose qu'on peut prétendre savoir mieux que tout autre, sans présomption [2].

Qui n'entend pas, qui n'admire pas ces paroles fières et saintes, n'est pas en mesure d'écrire une thèse sur la psychologie de la soumission.

Sauf l'accent où se traduit la sensibilité de chacun,

1. DELPLANQUE, l. c., p. 441.
2. F., IX, p, 727.

je ne fais que répéter ici ce que soutiennent les meilleurs juges. Dans sa grande *Histoire de la littérature française au XVIIe siècle*, le R. P. Longhaye — qui d'ailleurs se montre, à mon avis, plus que sévère envers Fénelon, et qui me semble lui aussi confondre *sincérité* et *simplicité* — apprécie, comme on va lire, la lettre de Fénelon que je viens de citer et qui a paru diabolique à M. Crouslé.

Est-ce là, dit-il, ce qui fait scandale ? Cependant Fénelon est dans son droit, il connaît ceux de la Sainte Église, il la sait également incapable de les outrepasser et de les laisser périr. Elle est infaillible à définir le dogme... et à noter dans leur sens vrai les écrits ou enseignements qui s'en écartent ; elle n'a jamais prétendu l'être à pénétrer le secret de la conscience individuelle... Dieu lit seul immédiatement et à coup sûr, dans ce fond, dans cet intime... Dès lors, que reprocher à Fénelon ? L'Eglise lui a dit : « Vos *Maximes* sont hérétiques dans leur sens obvie »; et il s'est incliné. D'autres voudraient, il le croit du moins, lui faire avouer qu'il l'a été lui-même de pensée et d'intention. Il atteste qu'il n'en est rien ; il sait que l'Eglise ne dira pas le contraire, qu'elle ne pourrait même pas le dire, n'ayant pas mission pour cela.

Que si là-dessus on nous répète à satiété que Fénelon ne fut pas simple, je me bornerai à répondre que cette vérité nous était déjà familière. Non, Fénelon n'était pas simple et n'aurait pu paraître tel qu'au prix d'un mensonge. Appelez cela une infirmité si vous voulez — tous les simples, Bossuet en tête, seront avec vous — mais ne l'appelez pas un défaut. Le bon Camus raconte quelque part l'histoire d'un village alpestre pris de fou rire en pleine église à la vue d'un voyageur qui n'avait pas de goître. Ils le tinrent pour un monstre. De leur point de vue, ils avaient raison, mais les monstruosités de cette espèce ne relèvent pas du tribunal de la pénitence.

CHAPITRE XV

LA VICTOIRE DE BOSSUET

Il eut d'abord un moment d'ivresse. Lui qui n'exagère jamais rien, comme nous verrons, et qui d'ailleurs n'était pas sans avoir entendu parler des conciles d'Ephèse, de Nicée et de Trente, il écrivit tout simplement :

C'est un des plus beaux actes qu'ait jamais faits l'Église romaine [1].

Cette exaltation passée, quand il relut le bref d'Innocent XII, il fut moins content. En effet, si d'une part le Saint Père avait fait tous ses efforts pour atténuer la gravité du coup que bien à contre-cœur il allait porter à Fénelon, d'un autre côté il n'avait condamné que les seules *Maximes*. Le Bref ne touchait ni directement ni indirectement à aucune ligne des *Défenses*. Comment remédier à cette lamentable

1. *Revue Bossuet* (25 avril 1900, p. 80).

défaillance du Saint-Siège ? Aujourd'hui, nous ne pourrions. Mais, en cet heureux temps, la France chrétienne n'avait pas moins de trois juges suprêmes : le roi, l'église gallicane, le pape enfin quand celui-ci daignait penser comme nous. On imagina donc de mettre et Louis XIV et les évêques français en mouvement contre les écrits apologétiques de Fénelon. Que le roi supprime ces défenses, que les évêques les condamnent, tout le mal sera réparé. Le plan ne réussit que juste assez pour mettre une fois de plus à l'épreuve la vertu de Fénelon.

Plusieurs évêques résistèrent — par politique, n'en doutez pas, et pour se ménager la faveur de M. de Cambrai dont le retour aux affaires était dès lors imminent. L'admirable Fléchier, dont l'onction épiscopale avait fait presque un saint, n'aurait même pas voulu que le bref fût publié dans le diocèse de Nîmes. A quoi bon, disait-il, piétiner sur un vaincu ? Nous ne publions pas tous les brefs pontificaux et mes Languedociens paraissent moins exposés aux illusions de la quiétude, que les diocésains de M. de Meaux, ou que les flamands de M. de Valbelle. Les autres évêques de la province du Languedoc ayant montré plus de zèle, Fléchier dut s'exécuter, mais dédaignant d'employer sa jolie plume à une besogne qui lui déplaisait, il se contenta de publier, sous forme de mandement, le discours qu'il avait déjà prononcé au sujet de la douloureuse querelle. Il y a là quelques nobles paroles qui nous consoleront de ce qui va suivre.

En le condamnant (Fénelon), dit Fléchier, nous avons sujet de le plaindre; ses sentiments n'ont pas toujours été *peut-être*

bien justes, mais ses intentions n'ont jamais été mauvaises... on peut... dire qu'il n'a manqué que par un trop grand désir de perfection et que sa piété même a été la cause et l'origine de son erreur[1].

Fléchier avait ensuite la naïveté de célébrer, en termes enthousiastes, le mandement du prélat condamné. Un des suffragants de Fénelon, l'évêque de Saint-Omer, Valbelle, — je ne dis pas sans honte qu'il vient presque du même pays que moi — Valbelle donc, avait été au contraire, fort scandalisé par le mandement de Fénelon. Il s'était ouvert de ses scrupules à M. de Meaux.

Je vous avouerai fort franchement — lui répond Bossuet — que je suis de votre avis sur le mandement. Non, ce n'est pas ainsi qu'un Leporius du temps de saint Augustin, et un Gilbert de la Poirée, du temps de saint Bernard, se sont rétractés. Il faut désirer le mieux, mais se contenter du nécessaire[2].

Valbelle n'était pas un très grand personnage, mais puisqu'il montrait un zèle si pur, Bossuet résolut d'en faire son agent secret dans le diocèse de Fénelon. L'assemblée de Cambrai allait s'ouvrir, où l'on discuterait l'acceptation du bref. Membre de cette assemblée, Valbelle pourrait empêcher une nouvelle défaillance, et corriger la faiblesse indulgente d'Innocent XII. Pour répondre de point en point aux désirs de Louis XIV, il faut, écrit M. de Meaux à Valbelle,

supprimer ce qui est fait en défense d'un livre condamné par le Saint-Siège et par son auteur : d'autant plus que tous

1. *Histoire de Fléchier*, par l'abbé Delacroix, t. II, 170-172.
2. *Revue Bossuet*, 25 janvier 1901, p. 5. C'est à la grande érudition de M. Levesque et à sa plume loyale que nous devons la publication de ces lettres et le commentaire qui les accompagne.

ces livres, imprimés sans permission (du roi), et de sa seule autorité privée (vous oubliez que Fénelon est archevêque), par eux-mêmes sont rejetables, *selon les règles de la police.*

La police ! Ce n'est pas la seule fois où M. de Meaux s'est mis d'accord avec elle, pour détruire Fénelon.

M. de Cambrai... montrera qu'il adhère encore à son livre, puisqu'il s'oppose à la suppression de ce qui est fait pour sa défense. Il est vrai que Rome ne les a pas condamnés ni même eu le temps de les examiner ; (en effet elle n'a eu que deux ans pour cela) mais il est de droit de condamner les défenses des mauvais livres, et, outre cela, Rome condamnant le livre... *ex connexione sententiarum*, elle condamne, par conséquent (!), les interprétations faites en défense de ce même livre. Vous voyez bien, monseigneur, combien cela est capital et combien est nécessaire le soin des évêques d'ôter des mains des peuples les excuses et apologies d'un livre dont la pratique est pernicieuse et dont la lecture induit à des erreurs déjà condamnées. Je puis vous assurer que le roi même a trouvé cela très important[1].

Bossuet revient à la charge quatre jours après.

Il (Fénelon) témoigne plus de douleur d'être condamné et humilié que d'avoir erré... La pierre de touche sera la supplication au roi de supprimer tous les ouvrages faits en défense d'un livre condamné par le Saint-Siège[2].

Il ne parlait pas à un sourd. Le discours de Valbelle à l'assemblée de Cambrai est d'une impudence parfaite, l'attitude de Fénelon sous cette pluie de basses injures, digne tout à la fois d'un gentilhomme et d'un saint[3]. Comment Bossuet n'a-t-il pas désavoué un pareil agent? Il l'approuve au contraire, et sans la moindre réserve.

1. *Revue Bossuet*, l. c., 7.
2. *Ib.*, 8.
3. Cf. le procès-verbal. F., III, pp. 144 seq.

Votre discours en l'état qu'il est, n'est pas moins modéré que vif et pressant [1].

Malgré de très nobles résistances, la majorité de l'assemblée de Cambrai donna raison à l'évêque de Saint-Omer. Le procès verbal fut publié, comme il était de droit, par l'archevêque lui-même.

Ce qui me reste à dire est d'un pittoresque triste qui ne serait que ridicule s'il s'agissait de tout autre que de Bossuet.

Erésipèle, eczéma, les savants disputent, toujours est-il qu'à la veille du triomphe, Bossuet, le sang échauffé par ces deux années de luttes, fut pris d'un mal étrange dont Ledieu nous a laissé la description minutieuse et qui dura jusqu'au mois de septembre 1699. Le prélat avait alors, comme poète ordinaire, un certain Boutard, dont les vers lui étaient arrivés pour la première fois, un beau matin, sur les ailes de quelques beaux pigeons, envoyés à M. de Meaux — le jour de la Saint Bénigne — par mademoiselle de Mauléon. On pense bien que Boutard ne laissa pas passer l'érésipèle sans le célébrer en vers latins [2]. Il interpelle cette peste, « fille insolente d'un sang bouillonnant ». Il lui fait honte de tourmenter ainsi d'une dent cruelle le grand pontife innocent : « Comment, tu espères, mauvaise, ronger cet hercule au pied duquel gisent les tronçons de

1. Procès-verbal, p. 11.

2. Cf. *Revue Bossuet*, 25 avril 1900. La *Revue* ne raconte pas l'introduction de Boutard auprès de M. de Meaux. J'ai pris ce détail dans l'*Eloge de M. l'abbé Boutard.* (*Histoire de l'académie royale des inscriptions et belles lettres*. . t. III, 63 seq.) Boutard était entré comme précepteur chez M. de Francine, grand prévôt de l'île et voisin de mademoiselle de Mauléon. Bossuet avait recommandé le poète au roi.

l'hydre hérétique. Ravise-toi, ce n'est pas M. de Meaux, c'est M. de Cambrai qui te mérite. » Et le voilà qui déchaîne l'érésipèle ou l'eczéma sur Fénelon et toute la « bande obscène » de ses fidèles. Bêtes d'enfer, mouches immondes, tourbillonnez sur Fénelon.

Late in quietis impiæ
Turpes magistros æqua vindex irrue.

Il voit déjà, Fénelon et ses grands vicaires, couverts de « rouges pustules ». « Rome les a rejetés de son sein, mieux vaut qu'ils périssent de tes morsures ! »

Ne me dites pas que cela est moins que rien. L'acolyte Ledieu a gardé cette pièce dans ses cartons sans se douter qu'elle serait odieuse si elle n'était plus que risible. Les poètes courtisans forcent la note, mais non sans refléter les idées, les passions au milieu desquelles a grandi leur muse. Pour avoir écrit cette ode, Boutard n'a pas perdu les bonnes grâces de M. de Meaux qui fit sa fortune. Fénelon l'aurait chassé de Cambrai.

Oui, c'est là un infiniment petit, mais tout mon but, jusqu'ici, a été de vous montrer que cette histoire tragique n'est faite que d'infiniment petits. Aussi bien, j'avoue ma faiblesse. Il ne me déplaisait pas d'ajouter un nouveau portrait d'ancêtre à la galerie des bossuétistes. L'abbé Bossuet, Phélipeaux, Ledieu, Valbelle, Boutard enfin, vous ne trouverez pas de pareilles toiles à l'archevêché de Cambrai. On n'évoquerait pas ces fantoches, s'ils n'avaient fait tant de mal au génie sublime et candide qu'ils ne méritaient

pas d'approcher. Que Bossuet reste Bossuet entouré de ce cortège, c'est un de ses plus rares triomphes. Boutard nous servira donc à passer de la première partie de notre livre à la seconde. Il maudit Fénelon ; il lui souhaite et il lui prête les misères de M. de Meaux. M. Crouslé et les autres vont continuer ces imprécations.

DEUXIÈME PARTIE

FÉNELON ET LES BOSSUÉTISTES

J'appelle « bossuétiste » non pas celui qui préfère Bossuet à Fénelon, mais celui qui fait siennes les préventions de Bossuet à l'endroit de Fénelon et qui, pour mieux exalter le premier, croit nécessaire d'humilier le second. Le bossuétiste trouve des alliés naturels chez tous ceux qui ont d'autres raisons de ne pas aimer Fénelon, les jansénistes par exemple, ou bien encore ceux qui ne pardonnent pas à l'auteur du *Télémaque* d'avoir été encensé par les philosophes du XVIIIe siècle — comme si, pour le dire en passant, Luther n'avait pas prétendu accaparer l'apôtre saint Paul et Jansénius, saint Augustin. Voici, en deux mots, les dates principales de cette guerre plus que séculaire.

En 1732 paraît la *Relation du Quiétisme*, ouvrage posthume de l'abbé Phélipeaux. C'est le parfait manuel du bossuétiste. Le livre fut supprimé par ordre du roi, mais on le trouve aujourd'hui encore sans beaucoup de peine. L'abbé de la Bletterie le réfuta sur l'heure [1]. Du reste, on ne voit pas que cette première campagne ait beaucoup ému les esprits. L'attention était ailleurs [2].

Dans ses histoires de Fénelon et de Bossuet, le cardinal de Bausset fait en sorte de mettre tout le monde d'accord, avec autant d'onction que de magnificence Son œuvre, vraiment belle et que le noble vieillard a corrigée jusqu'en 1817, n'a pas encore été remplacée. En 1809 Tabaraud avait vainement essayé d'en arrêter le succès par deux lettres imprimées, lesquelles dûment complétées sont devenues le *supplément aux histoires de Bossuet et de Fénelon composées par M. le cardinal de Bausset.* Tabaraud est un chat fourré très intelligent et très habile. Il dose, comme il convient, les calomnies de Phélipeaux. Son livre ne me semble pas avoir eu grand effet. Entre autres défauts, beaucoup plus graves, il avait celui de venir au mauvais moment.

C'est en effet de 1820 à 1830 que M. Gosselin — dont le nom

1. Les *lettres* de cet abbé ont été rééditées dans la grande édition de Fénelon, t. X, p. 64 sq.

2. La guerre se poursuit très violente dans les notes de l'édition bénédictine de Bossuet. Ces éditeurs montrent le bout de l'oreille assez souvent, comme l'on sait, et notamment lorsqu'ils exaltent la sœur Rose, « très célèbre... par les prodiges de grâce dont Dieu la rendit l'instrument ». Cf. L., XXVIII, p. 619. Inutile de rappeler le bossuétisme aigu et bas du très vulgaire Lachat.

doit être éternellement cher aux lettres françaises — fait paraître l'édition complète de Fénelon, en trente-quatre volumes. Ce fut un éblouissement d'inédits, tous plus merveilleux les uns que les autres. Il est inutile de rappeler que Sainte-Beuve en fit ses délices. Que n'a-t-il vécu trente et quarante ans de plus et qui, jamais, le remplacera ?

Lui vivant, et Sylvestre de Sacy et d'autres encore, on pouvait laisser dire à Désiré Nisard tout ce qu'il lui plairait. Cet excellent homme fit paraître sa fameuse dissertation tripartite sur les chimères de Fénelon, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 juillet 1845, 15 mars 1846). Pendant quelque quarante ans tous les bacheliers de France ont mis en mauvais français ce morceau de choix. C'est derrière Nisard que s'est formé lentement le bataillon bossuétiste, c'est par cette brèche que le torrent a passé.

Cependant, un brave homme, mais héroïquement borné, Algar Griveau, ultramontain militant et qui, on ne saura jamais pourquoi, était allé demander au janséniste Tabaraud des leçons de théologie mystique, travaillait avec une conscience inouïe, dans les *Annales de philosophie chrétienne* (1863-1867), à embrouiller l'histoire du quiétisme. Enfin en 1878 il publiait son *étude* — minutieuse, indispensable, mais illisible — sur la *condamnation du livre des maximes des Saints dans ses rapports*, etc. [1]. Homme de désir, il avait fini par se persuader que Bossuet sur ses vieux jours avait accepté, avec allégresse, le concile du Vatican. Un tel esprit était visiblement prédestiné à ne pas goûter Fénelon. Il le fait bien voir. J'insiste sur Algar Griveau parce que son livre me paraît avoir eu quelque influence sur le bossuétisme de Brunetière. Si celui-ci, vers 1880, hésitait encore à se déclarer contre Fénelon, l'honnêteté et la science également indiscutables d'Algar Griveau l'auraient décidé.

Ici se place la plus invraisemblable des aventures. En 1881, M. Guerrier présentait à la Sorbonne une thèse non pas parfaite mais très remarquable sur Mme Guyon. Ce fut un scandale. L'apologie d'Escobar ou des dragonnades aurait causé moins de fracas. Je ne sais pas si l'auteur de ce crime impardonnable languit encore dans quelque *in-pace*, mais il est trop certain qu'on a tué son livre [2].

1. Paris, Poussielgue.

2. Sur la soutenance de cette thèse, on trouvera des détails intéressants dans un article d'Henri Michel. (*Revue internationale de l'enseignement*, juillet-décembre 1881).

Qu'avait-il fait cependant que de raconter des histoires trop certaines? Quiconque a fureté dans les inédits de la police royale au XVIIe siècle sait bien que M. Guerrier est plutôt resté en dessous de l'exacte vérité. Malheureusement il lui manquait deux choses : 1° l'art tout moderne de paraître grand érudit en étalant un minutieux appareil critique — art qui s'apprend en trois leçons et qui est à la portée des plus ignorants ; 2° et puis, et surtout Guerrier n'entendait rien aux faciles mystères de l'argumentation. Il se laissa étourdir par une diversion qu'il crut accablante, qu'il aurait du prévoir et à laquelle il aurait pu couper court. Il ne vit pas qu'on le faisait sortir de son sujet et trop vite convaincu des crimes de Fénelon, il ne sut pas opposer à ses juges ce *transeat* que la logique d'Aristote nous fait dire en de pareils cas. Fénelon fourbe, menteur et pire encore, tout cela ne faisait rien à la chose. Accordez même qu'il a empoisonné le grand Dauphin, reste à savoir si la conduite que l'on a tenue envers Mme Guyon est défendable. Et sur ce point, dès 1881, personne ne pouvait hésiter. Renfermé dans cette forteresse, Guerrier était inexpugnable. Sa thèse une fois victorieuse, tout le reste s'en suivait et le procès de Fénelon ne devenait plus qu'un jeu d'enfant. La Sorbonne sentait cela confusément, et Brunetière. Si M. Guerrier a dit vrai, la légende de Bossuet croule. Au Bossuet mythique de Brunetière et de Crouslé, il faut substituer le Bossuet de M. Rébelliau, splendide toujours, mais accessible à l'infirmité et aux petitesses humaines. On voit ce qui donne à la soutenance de M. Guerrier quelque chose de dramatique. Les bossuétistes triomphent, mais ils ont découvert leur point vulnérable. La salle les a vus rougir et trembler. M. Guerrier est sur le carreau, mais d'autres viendront qu'il sera moins facile de désarmer. Que dis-je? Ils sont venus, enfonçant à leur tour, il le fallait bien, une porte qui n'avait jamais été fermée. Mais longtemps encore le grand public ne connaîtra le pauvre Guerrier que par l'article étincelant de verve et d'injustice que Brunetière lui a consacré.

Cet article (15 août 1881) est une date capitale dans l'histoire qui nous occupe. Brunetière reviendra à Fénelon, et avec plus d'acharnement, mais dès lors ses positions sont prises. Les bossuétistes ont un chef qui force l'estime de tous. Si l'éloquence pouvait gagner de telles batailles, les fénéloniens seraient perdus. Il m'en coûte, plus que je ne saurais le dire, de me séparer nettement sur ce point d'un homme que j'ai beaucoup aimé et admiré plus encore. Formé par Sainte-Beuve,

je résiste invinciblement à la méthode critique de Brunetière, mais je m'incline avec autant de respect que de tristesse devant cette belle force éloquente, devant le noble caractère de cet homme de bien. Je dois dire pourtant que de son article contre M. Guerrier, il n'y a presque pas une ligne qui n'appelle une critique.

Les principes les plus élémentaires de la méthode historique sont en déroute. Tout se ramène à de magnifiques panoramas sur la marche des idées dans le monde, vues trop générales qui, prises en soi, ne me semblent pas justes et qui ne s'appliquent pas au cas particulier qu'il s'agissait d'éclaircir. Le dernier chapitre du présent livre est une réponse à ces pages « séduisantes ». Pour l'examen des faits, Brunetière s'en tient aux affirmations de Bossuet et il les aggrave. Voulez-vous voir jusqu'où il pousse le paradoxe? Pour excuser ceux qui ont tenu Mme Guyon si longtemps enfermée à Vincenne ou à la Bastille, il veut nous faire croire que si cette femme eût vécu de nos jours, on l'eût mise à la Salpêtrière. Comme si la Salpêtrière datait de 1880. On savait, dès le temps de Bossuet, où placer les folles. Mme Guyon, si elle vivait aujourd'hui, pourrait faire le tour du monde en distribuant le *Moyen court* et si son frère essayait de la séquestrer, il passerait en cour d'assises. Ce n'est pas aux médecins — il y en avait dès lors — c'est au juge d'instruction, c'est au préfet de police qu'on a livré cette femme innocente. Page lamentable dans la vie de Bossuet, mais elle y est, écrite de sa main propre, comme nous verrons bientôt. Plus que personne je voudrais la déchirer, mais je ne peux pas. En 1881, Brunetière ne connaissait pas l'histoire du quiétisme. Il inclinait déjà fortement à regarder Fénelon comme un malhonnête homme et devait, bientôt, s'en expliquer sans réticences. Je crois, néanmoins, loyal comme il l'était, que s'il en avait eu le temps, il se serait insensiblement rendu à certaines évidences, et qu'il aurait regretté, non seulement l'article qui a pulvérisé Guerrier, mais d'autres encore.

L'élan est donné. Les coups vont pleuvoir. La 1re édition du *Bossuet* de M. Lanson est de 1891. C est un maître livre et qui restera. On sait que depuis, l'auteur a changé de méthode, vouant imprudemment, selon moi, la jeune Sorbonne à une sorte de culte fanatique pour cette érudition minutieuse qui ne mène à rien quand une lumineuse intelligence — celle de M. Lanson, par exemple — n'est pas là pour ordonner ce

chaos. Mais, telle quelle, cette méthode, s'il plaisait au savant professeur de l'appliquer à l'histoire du quiétisme, amènerait à des résultats qui contrediraient la plupart des jugements de M. Lanson sur Bossuet et sur Fénelon.

Vers ce même temps, un second Griveau polissait, avec une conscience et une application pathétiques, la plus énorme des massues que l'on ait jamais brandies contre Fénelon. Les deux volumes de M. Crouslé, *Fénelon et Bossuet, études morales et littéraires*, sont de 1894. On me verra bientôt taquiner ce lourd géant en qui s'incarne, selon moi, l'esprit bossuétiste et qui garde, aujourd'hui encore, un incontestable prestige. Hier encore M. Jules Lemaître déclarait ce livre « excellent ». Renan et Sainte-Beuve, les deux parrains de M. Lemaître, en auraient, je crois, jugé autrement.

Au livre de M. Crouslé, le R. P. Boutié opposa une réfutation tiède et grise. En de telles matières, il ne suffit pas d'avoir raison. Je préfère de beaucoup les beaux chapitres du R. P Longhaye dans son *Histoire de la littérature française au XVII*e *siècle.* Ma ferveur fénélonienne regimbe souvent contre certains bossuétismes de ce critique éminent, mais sur les points qui vraiment importent — l'orthodoxie, la noblesse et la piété de Fénelon — il me paraît difficile de mieux parler que n'a fait le P. Longhaye. L'abbé Urbain, d'une érudition, et malheureusement, d'une modestie admirable, a caché dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France* (15 avril 1895) un article qui montre surabondamment combien est fragile l'édifice de M. Crouslé.

Puis ce furent les apothéoses du centenaire, au lendemain de l'édition presque définitive des sermons. Toute la France bossuétisa, les fénéloniens comme les autres. La *Revue Bossuet* garde les belles trouvailles qui furent faites, mais, chose miraculeuse, des mille inédits qui parurent alors, je n'en vois presque pas un qui puisse faire la moindre peine aux amis de Fénelon. On verra bientôt qu'aux moments décisifs de la controverse, je fais appel à la *Revue Bossuet.* Je dois pourtant remarquer ici un événement considérable. Depuis quelque temps, le vieux et cher Saint-Sulpice, que Fénelon avait tant aimé et qui avait tant travaillé pour la gloire de Fénelon, la sainte et savante maison que nous autres, fénéloniens candides, nous regardions comme notre citadelle, hélas! hélas! nouait de secrètes intelligences avec l'ennemi. Qu'on ait montré tous les secrets à M. Crouslé, c'était justice. Mais on est

allé plus loin. Le cœur de M. Levesque n'est plus entier à l'égard de Fénelon. Il faudra bien — ce qui me désole — que je m'explique sur ce point.

Des autres bossuétistes, je n'ai rien à dire. Les uns sont trop débiles, les autres, bruyants, brouillons, trop ignorants pour nous occuper. J'arrêterai donc là cette histoire de batailles, s'il ne me fallait citer un jeune écrivain qui n'est ni débile, certes, ni brouillon, ni même bossuétiste, et dont le livre a fait beaucoup de mal à la gloire de Fénelon. C'est M. Maurice Masson que je veux dire. Nous l'avons déjà rencontré et nous le rencontrerons encore.

Mon plan de campagne est des plus simples. Je compte aller, de rempart en rempart, au cœur de la place. Il y a d'abord, contre Fénelon, un vague brouillard de préjugés, d'objections confuses. Je tâche de dissiper cette atmosphère dans le chapitre sur M. Crouslé. Puis viennent les difficultés précises, fondamentales, la question de savoir si Fénelon est un menteur. Je prouve que non, mais rien n'est fait encore. *Restait cette redoutable infanterie...* reste Bossuet qui nous accable de son prestige. N'est-ce pas contre Fénelon un préjugé décisif que d'avoir eu Bossuet pour adversaire ? Un si grand homme, même quand il se trompe, n'a-t-il pas toujours raison ? Enfin, s'il fallait, par malheur, choisir entre ces deux génies, sacrifier l'un à l'autre, quelle ne serait pas notre détresse ? Je montre qu'il faut distinguer et non pas choisir et que le prestige du vrai Bossuet n'offusque en rien le prestige de Fénelon. C'est la matière du troisième chapitre et de la conclusion du présent livre. Si je ne suis pas né sous la plus moqueuse des étoiles, il n'y a rien de plus intéressant pour un chrétien et pour un lettré de France, que la promenade un peu sinueuse et peut-être parfois, quoique bien malgré moi, un peu rude, où je vous invite à me suivre.

CHAPITRE PREMIER

LES MÉSAVENTURES DE M. CROUSLÉ

> Il ne faut donc pas s'étonner qu'un homme qui croit avoir été au sabbat, et qui, par conséquent, en parle d'un ton ferme et avec une contenance assurée, persuade facilement quelques personnes qui l'écoutent avec respect, de toutes les circonstances qu'il décrit
> (MALEBRANCHE, *Recherche*, II, 3, VI.)

Quoique l'entreprise ne semble nous promettre, au lecteur et à moi, qu'un maigre plaisir, il faut bien commencer par exterminer M. Crouslé. Je cherche vainement à l'oublier, à le fuir. Il revient et parle toujours. Toge universitaire, soutane noire ou piquée de violet, il ne fait que changer d'habit. Ses deux énormes volumes, comme deux blocs roulés du haut de la montagne de Sainte-Geneviève, masquent l'entrée de la chapelle que deux siècles d'admiration confiante avaient élevée à Fénelon. La statue n'est pas

1. *Fénelon et Bossuet. Etudes morales et littéraires*, par L. Crouslé, Paris, Champion, 1894. Le quart du premier volume et tout le second sont consacrés à l'histoire du quiétisme. Je ne m'occupe ici que de cette partie de l'ouvrage.

renversée, vierge comme au premier jour et plus belle encore d'avoir bravé tant d'assauts. Mais les deux blocs, plantés sur le seuil, cachent à plusieurs cette image bienfaisante. Le sérieux et la probité de l'auteur, ses titres officiels, la masse même de son livre, tout lui prête un semblant d'autorité qui nous oblige à le discuter avec autant de vigueur que de franchise ; je regrette qu'il ne soit plus là pour se défendre, mais enfin son livre reste, imposant, documenté aux bonnes sources, redoutable comme tous les livres qu'on ne lit pas.

Il est infiniment long, — neuf cents pages in-8°, sur la querelle du quiétisme. Je tâcherai d'être court et de ne toucher que la cime des questions. Pour nous reposer de l'ennui de détruire, j'indiquerai, chemin faisant, quelques aperçus qui me semblent donner un peu de jour à cette histoire invraisemblable et en atténuer le scandale. S'il est des lecteurs que le sujet laisse indifférents, j'ose les prier de ne pas m'abandonner trop vite. Il n'est pas sans profit d'étudier sur un bel exemple une des plus curieuses maladies de l'esprit humain. Malebranche, Bacon et les autres, dans tous les livres sur la recherche de la vérité, rien ne vaut le chapitre sur nos idoles et sur les sources cachées de nos erreurs. Or, à qui veut observer un cas surprenant de phobie intellectuelle, la Sorbonne présente un milieu plus intéressant que la Salpêtrière. Voici donc un homme paisible, laborieux, de beaucoup de sens, d'une riche culture et d'une honnêteté invincible. On ne peut le ranger dans la catégorie des imaginations fortes. Lisez-le plutôt. C'est un bourgeois de Paris ou d'ailleurs, moyen en tout. Et cepen-

dant une maladie le travaille, une prévention dont il n'a jamais eu la moindre conscience, lui dérobe les vérités les plus simples, les faits les plus évidents. La sincérité de M. Crouslé, nous le verrons, touche à l'héroïsme. Devant le plus rigide tribunal, sa parole ferait foi, elle achèverait la condamnation ou l'acquittement d'un accusé. Et néanmoins, dans un seul procès, par suite de la mystérieuse maladie qui l'aveugle, son intelligence s'embarrasse, ses facultés vacillent, son témoignage perd tout son poids. Dès qu'il rencontre Fénelon, ce professeur inoffensif qui ne hait rien tant que le fanatisme, se montre fanatique, et au dernier point.

Pour comble d'intérêt, il se trouve que la maladie de M. Crouslé tire son origine d'une surprenante communication entre son âme et celle de Bossuet. Un spirite nous a donné une nouvelle édition du théâtre de Racine, dûment corrigée et complétée par l'ombre de ce poète. Ainsi fait M. Crouslé. Il continue, prolonge, amplifie démesurément la sainte colère de Bossuet contre Fénelon. Nous verrons, en le lisant, qu'on peut être violent, injuste, persécuteur, calomniateur avec la meilleure foi du monde. Bossuet compare Fénelon à Montan ; M. Crouslé en fait un Tartufe. Le coup porté, ils jureraient tous deux, mais en toute sérénité de conscience, qu'ils l'aiment, l'estiment et ne lui veulent que du bien. A le contempler sans passion, un tel spectacle est plus réconfortant que douloureux. Pour ma part, si je goûte fort cette histoire du quiétisme, c'est qu'elle m'inspire une sorte de confiance respectueuse et tendre dans la bonté de notre nature. Que tant de lignes mé-

chantes aient été écrites de part et d'autre, sans que jamais peut-être une faute mortelle ait été commise, quelle sublime leçon d'optimisme! Les guerres de doctrine entre gens d'une même religion ne finiront sans doute qu'avec le monde lui-même. Qui peut se flatter de vivre cinquante ans et d'éviter toutes les balles qui s'échangent dans ces combats éternels? Qu'importe la blessure, si la main aveugle qui nous frappe croit et veut défendre la seule cause de Dieu?

I. — La théologie mystique de M. Crouslé

Un bon tiers au moins de l'œuvre de M. Crouslé est absorbé par la discussion théologique, philosophique et morale des multiples hérésies de Fénelon. La vie est trop courte pour que je le suive sur ce terrain et pour lui montrer qu'il se bat toujours contre des fantômes ; je me contenterai donc de quelques vues d'ensemble sur les méprises fondamentales où l'entraîne sa prévention.

La moindre ligne de Fénelon lui fait peur. Il y soupçonne, il y découvre quelque venin. A chaque tournant de la controverse, une même scène se déroule plaisante et pitoyable. M. Crouslé tremble d'abord, il hésite, il se dérobe. Comme des femmes, sur un champ de foire, auprès d'un charmeur de serpents. Elles veulent voir et toucher, mais en même temps, elles craignent que ces affreuses bêtes ne se réveillent. Prudent et sage, M. Crouslé fait mine de se retirer. « Nous n'entrerons pas dans ces subtilités »,

écrit-il[1]. Vaine sagesse. Son démon le pousse. Il veut étouffer les maudits serpents. Il entre donc, se perd aussitôt dans les subtilités où il ne voulait pas entrer, et en revient tôt ou tard, les mains vides et l'air vainqueur. Lisez ses pages sur l'état passif, et savourez cette incohérence candide[2]. Visiblement M. Crouslé ne trouve aucun sens aux textes parallèles de Fénelon et de Bossuet. Tant pis! Celui-ci a toujours raison.

Mieux valait un acte de foi aveugle dans l'infaillibilité de l'aigle de Meaux. M. Crouslé avoue loyalement son incompétence en matière de théologie et de mystique. Si cela est, pourquoi tant raisonner sur des problèmes que de son propre aveu il n'entend pas? Pourquoi se mêler de catéchiser Fénelon et de lui démontrer, pièces sur table, que ses *défenses* ne sont pas moins dangereuses que les *Maximes?* Que les laïques me pardonnent. Ce n'est pas l'orgueil de caste qui me fait parler. Je demande seulement qu'on ne s'engage pas dans une controverse dogmatique avant d'avoir étudié les premiers éléments de la question. La soutane ne fait pas le docteur. W. G. Ward, laïque et père de famille, passe pour un des bons théologiens du siècle dernier. Il avait approfondi, non pas seulement le problème du quiétisme, mais les autres traités qui éclairent ce problème et notamment celui de la *nature pure* qui paraît inconvenant et grotesque à M. Crouslé[3]. Ainsi documenté, Ward avouait ne pas arriver à comprendre ce qu'avait bien

1. I. p. 509.
2. II, pp. 292-295.
3. II, p. 407.

pu vouloir dire l'évêque de Meaux sur un des points essentiels de la controverse. A-t-il manqué de clairvoyance? La question n'est pas là; il s'agit de savoir si lorsque les hommes du métier hésitent, de simples apprentis ont le droit de décider.

Justement, c'est ici que nous attend ce savant homme. Il reconnaît lui aussi que la matière est délicate, mais il estime qu'elle serait des plus simples si Fénelon ne l'avait embrouillée. Tout le mal vient de ces pointilles et autres jeux d'esprit où Fénelon se délecte sans jamais arriver à bien se comprendre lui-même. Il n'y avait pas de *question mystique* avant le livre des *Maximes* et les effusions de quelques dévots ignorants ne dérangeaient pas encore la cervelle des docteurs.

C'est là, semble-t-il, une des trouvailles capitales de M. Crouslé. Il ne demanderait certes pas mieux que d'abandonner les mystiques si Bossuet bien empêché de faire autrement ne les avait pris sous son manteau[1]. Mais enfin ces mystiques, à bien les prendre, ne paraîtraient pas si gênants. Leurs extravagances amoureuses sont inoffensives, le rayonnement de leur dévotion atténuant et redressant ce poétique délire. Avant Fénelon personne ne songeait

1. Il faut bien reconnaître que si M. Crouslé outre sur ce point les sentiments de Bossuet, il ne les fausse pas tout à fait. N'oublions pas que le Bossuet des livres doit toujours être contrôlé par celui des lettres. La sollicitude que lui inspirent les vrais mystiques est un peu factice et telle de ses lettres ferait une préface assez piquante au *mystici in tuto*. S'il n'y a pas là « duplicité » comme chez son « artificieux » rival, il y a du moins un dédoublement assez remarquable, bien que très innocent, comme nous essaierons de le montrer. Notons en passant que les éloges de M. Crouslé découvrent toujours quelques-uns des points vulnérables de son idole. Dieu nous garde de tels amis !

à attacher quelque importance doctrinale aux idées confuses exprimées par ces bonnes âmes. On se réchauffait à leur flamme et pour leur doctrine — si toutefois elles en avaient une — on n'y regardait pas de si près. Le tort de Fénelon a été précisément de vouloir y regarder de trop près, de tirer une philosophie de ces propos incohérents. Bref, si la matière est devenue inintelligible à un docteur ès lettres de moyenne force, c'est la faute de Fénelon[1].

Je le regrette beaucoup pour M. Crouslé, mais cette commode solution mérite à elle seule de plus graves censures que tout le livre des *Maximes*[2]. Que Fénelon ait formulé ou non une théorie exacte du mysticisme, il n'importe pour le moment, mais lui reprocher d'avoir philosophé sur ces matières, c'est rejeter du même coup tous les traités de théologie mystique et, entre autres, l'*Instruction sur les états d'oraison*. Ou le mysticisme est folie, ou il est sagesse. Si les mystiques délirent, brûlons le *Mystici in tuto* sur le même bûcher que les *Maximes*. Si leur apparente folie est sagesse — et la plus haute sagesse — il faut bien que les mystiques aient un sens, que leurs prétendues extravagances impliquent une métaphysique. Puisque toute philosophie du mysticisme l'irrite et le scandalise, comment M. Crouslé peut-il se croire en mesure de décider pertinemment

1. Cette idée revenant sans cesse dans les deux volumes de M. Crouslé, je ne donne pas l'indication précise de tous les passages.

2. Notons cependant que c'est là un des grands arguments de Noailles contre Fénelon ou mieux — s'il est permis de nommer les secrétaires de Noailles — un des arguments de Boileau et de Duguet, auteurs probables de la fameuse instruction.

entre la métaphysique de Fénelon et celle de Bossuet ?

Il en appelle au bon sens. Le bon sens, suprême citadelle des bossuétistes, car vous savez bien que l'archevêque de Cambrai n'avait pas le sens commun [1]. Que vient faire ici le bon sens ? Inviterez-vous le bonhomme Chrysale à rédiger les canons d'un concile sur la grâce sanctifiante ? Demanderez-vous au rat de La Fontaine ce qu'il pense de l'état passif et des dernières épreuves ! Pourquoi pas, dit M. Crouslé, tout épanoui. Et le voilà qui, pour en finir d'un mot avec Fénelon, lance dans ce débat sur le pur amour, le plus égoïste et le plus vulgaire des proverbes « Charité bien ordonnée commence par soi-même [2] ». A ce compte, Saint Vincent de Paul et Sainte Térèse déraisonnent plus encore que l'archevêque de Cambrai.

Laissons le mysticisme qui décidément nous échappe, et venons à ce qu'il y a de plus élémentaire dans la vie spirituelle. Deux petits exemples nous convaincront de l'étrange manie qui pousse M. Crouslé à voir et du mystère et du venin dans la moindre ligne de Fénelon.

1° D'un esprit et d'un cœur très élevés, éprise des idées généreuses que Fénelon avait développées devant elle, Madame de La Maisonfort plaisantait parfois sur les minuties du règlement de Saint-Cyr. On

1. M. Crouslé sait aimablement gré à Fénelon de ne pas permettre l'oisiveté à ses pénitents (*Quies* = repos = inaction = engourdissement de marmotte, sa psychologie du mysticisme ne va pas plus loin). Pascal ne concéderait pas avec une bonne grâce plus méprisante, un atome de moralité aux casuistes.

2. II, p. 123.

la vit même s'emporter étrangement. En faut-il davantage pour inquiéter M. Crouslé sur la spiritualité de Fénelon ? S'il ne le dit pas, il tient pour assuré que les pénitentes de Bossuet ne se mirent jamais en colère. On connaît la jolie lettre où Fénelon demande grâce à madame de Maintenon pour les peccadilles de la chanoinesse et rappelle à celle-ci les principes élémentaires de la vie religieuse.

La liberté fondée sur le vrai renoncement à soi-même est un assujettissement perpétuel aux signes de la volonté de Dieu qui se déclare à chaque moment (*qui se déclare — le sens est ici trop clair — par les exigences constantes de la règle, par les mille occasions de renoncement que présente la vie au couvent*). C'est une mort affreuse dans tout le détail de la vie et une entière extinction de notre volonté propre, pour n'agir et pour ne vouloir que contre la nature.

Il n'y a rien là, dans les circonstances, que de simple et de banal. Tout directeur a cent fois parlé de la sorte et répété sous une forme ou sous une autre : « je vis, non je ne vis plus, c'est Jésus-Christ qui vit en moi ». « Il faut mourir à la nature », à la mauvaise sans doute ; *intelligenti pauca.* Ecoutez maintenant les scrupules de M. Crouslé.

Si ces paroles ne portent point en elles le fatalisme et le fanatisme, nous les entendons mal : mais comment faut-il donc les comprendre ? Croire que « la volonté de Dieu se déclare à chaque moment », qu'est-ce sinon attribuer à Dieu toutes ses propres inspirations, et prendre toutes choses comme voulues de lui ? Qu'est-ce que cette entière extinction de toute volonté propre..., sinon une volonté qui n'est plus et qui veut cependant, mais qui ne veut que ce qu'elle ne veut pas ; une volonté armée en guerre contre la nature et qui, par conséquent, ne se meut qu'en opposition au sentiment instinctif, *bon ou mauvais*, parce qu'il est toujours sus-

pect... N'y a-t-il pas là tous les éléments d'un fanatisme redoutable[1]?

Je n'exagère rien quand je dis que toutes les critiques doctrinales de M. Crouslé sont de cette force — hélas! et de ce style. Donnez-moi n'importe quelle lettre de Bossuet et je m'engage à vous montrer chez ce grand homme un fanatique, un fataliste, un quiétiste, un casuiste enfin, pour aller d'un seul bond au comble de l'horreur.

2° Même si l'on n'aimait pas Fénelon on souffrirait de voir une main si maladroite et si vulgaire toucher à de tels sujets, froisser, flétrir les pures confidences des âmes pieuses. Fénelon écrit-il encore, avec tous les spirituels :

La crainte se perfectionne en se purifiant, elle devient une délicatesse de l'amour et une révérence filiale qui est paisible ;

n'attendez pas que M. Crouslé approuve ces lignes parfaites. Je cite sa lourde glose et je me contente de souligner ce qu'elle contient de plus irritant.

Nous croyons comprendre en partie cette transformation de la crainte; et L'IDÉE NOUS PARAÎT GRACIEUSE... On a en quelque sorte peur de ne pas se montrer digne de lui (de Dieu); *soit, mais si c'est cela*, comment ce sentiment peut-il être « paisible » ? Je *veux bien* que la révérence filiale soit « paisible ». MAIS ALORS, ce n'est pas un sentiment craintif. La crainte ALORS n'est pas « perfectionnée » ; elle est supprimée. En un mot NOUS NE COMPRENONS PAS qu'un *sentiment puisse être à la fois craintif et paisible*[2].

Il ne comprend pas; je m'en doutais bien, mais, de bonne foi, est-ce la faute de Fénelon?

1. I, p. 467.
2. II, pp. 114, 125, § 48.

Ces deux textes nous montrent sur le vif la méthode théologique de M. Crouslé. Qu'il parcoure à vol d'oiseau un livre entier de Fénelon, ou qu'il examine à la loupe quelque passage, c'est toujours la même attitude, le même rythme, et je puis bien dire, la même comédie. D'abord « une sorte de stupeur[1] », Fénelon « excelle à paralyser le jugement du lecteur[2] ». « Quoi, tant de coups n'ont pas porté... Quel homme autre que Fénelon aurait pu se tenir debout après de telles atteintes[3] ! » « Il semble que si l'on était Fénelon, on n'aurait pas le courage de reprendre la plume[4] ». Alors pour secouer la stupeur qui le gagne, M. Crouslé, frappe du poing sur la chaire.

> Ou il faut marcher à sa suite, les yeux bandés... comme les fanatiques ; car d'entrer avec certitude dans sa pensée, c'est presque impossible ; ou bien, il faut REJETER UNE FOIS POUR TOUTES un empire dont on ne peut se rendre raison, et SACRIFIER SANS REGRET QUELQUES LUEURS DE VÉRITÉ qui apparaissent de temps en temps, de peur d'être entraîné par ces visions fugitives, hors de toute voie où l'intelligence humaine se puisse reconnaître[5].

Son parti est pris, il ne s'exposera pas à ce lamentable naufrage... Nous le voyons alors qui passe de la crise de stupeur à la crise agressive. Beau spectacle ! Il ne sait pas où il va (lui-même vient de nous le dire), mais il avance quand même et fonce dans la nuit en faisant le moulinet. J'ai donné quelques exemples de cette escrime. Eclate enfin inéluctable-

1. II, p. 515.
2. II, p. 327.
3. II, pp. 514, 515.
4. II, p. 356.
5. II, p. 345.

ment le grand cri de victoire, l'épiphonème à la manière de Lucrèce.

Il ne reste *définitivement* (de la doctrine de Fénelon) que le renoncement à la personnalité intellectuelle et morale, l'inertie ou le fanatisme[1].

Ainsi Fénelon écrivait fort à la légère, c'est un fait *incontestable*[2].

Ce guide sourd à tous les avis ne sait pas où il va et ne tient qu'à garder l'apparence de l'infaillibilité[3].

Bossuet n'a pas peut-être, COMME NOUS OSONS LE FAIRE, dit que Fénelon se jouait de lui-même autant que du public[4].

Qu'il ose ce qu'il voudra. Nous le laissons faire. La partie est trop inégale entre ce *miles gloriosus* et Fénelon théologien. M. Crouslé, historien et psychologue, mérite de nous occuper davantage.

II. — La méthode historique de M. Crouslé

A vrai dire, je pourrais lui disputer d'un mot ce nouveau terrain. « Cet auteur qui, ayant eu sous les yeux tous les documents que lui ouvrait Saint Sulpice, n'a pas toujours trouvé ceux qui défendaient Fénelon[5] », si cette cruelle petite ligne de M. Griselle est exacte — et qui doutera de l'érudition impeccable de M. Griselle? — le bon travailleur qu'est M. Crouslé, reste convaincu ou de mauvaise foi ou de prévention. Sa bonne foi ne faisant doute pour personne, disons qu'il est malade et passons à des adversaires plus

1. II, p. 117.
2. II, p. 317.
3. II, p. 357.
4. II, p. 382.
5. *Etudes*, 20 octobre 1909, p. 241.

redoutables. Je voudrais bien, mais les affirmations d'un historien, quel qu'il soit, en imposent toujours à ceux qui n'ont pas étudié de première main toutes les pièces du procès. Voyez le mal qu'on se donne pour détruire la légende du mariage de Bossuet. Personne n'y croit et cependant on ne serait pas fâché de trouver une réponse topique aux mémoires de Legendre. Il en va de même pour le formidable faisceau d'insinuations et d'accusations formelles que présentent les deux volumes de M. Crouslé. Les partisans de l'auteur voient eux-mêmes qu'il exagère, mais quoi ! il n'y a pas de fumée sans feu ; un honnête homme, d'ailleurs si laborieux, n'a pu s'abuser à ce point, nous donner, avec tant de candeur, une odieuse caricature pour le vrai portrait de Fénelon. Il n'est donc pas inutile d'édifier solidement le lecteur sur le degré de créance que mérite M. Crouslé. Il y a plus et cette nouvelle raison, que j'indiquais en commençant, suffirait à justifier mon insistance. Lorsque M. Crouslé raconte ou apprécie un fait, qu'il juge les intentions d'un personnage, au style près, le plus souvent, c'est Bossuet lui-même qui parle. Par un curieux phénomène de mimétisme, cet universitaire a revêtu les sentiments, les opinions, l'âme naïve et passionnée du grand évêque. N'en doutez pas, Bossuet a vu Fénelon des mêmes yeux que Crouslé le voyait hier. Il arrive aux aigles et même aux professeurs de Sorbonne de manquer de pénétration. Leur Fénelon à tous deux n'est pas le vrai. J'ajoute vite que le Bossuet de Fénelon, celui qu'il pourfendait de son ironie suavement frémissante n'est pas non plus le vrai Bossuet.

Faut-il que je rappelle qu'il n'est plus question ici de la doctrine proprement dite, mais des impressions de Bossuet sur certaines personnes et certains événements. Je l'ai déjà montré, je le montrerai mieux encore, Bossuet fut prévenu, étrangement prévenu et je puis, sans impertinence, étudier cette prévention, comme sous un verre grossissant, dans les égarements de M. Crouslé. J'ai tâché de ranger par ordre et d'une façon pittoresque les principaux symptômes par où cet aveuglement se révèle.

§ 1. — *Impossibilité de lire de sang-froid un texte de Fénelon ou de ses amis.*

On peut dire en effet que Bossuet n'a jamais lu — ce qui s'appelle lu, — un texte de Fénelon. Citons à titre d'indication la cinglante leçon de français qu'il donne à son adversaire, vers la fin du *Dernier éclaircissement*.

Le seul M. de Cambrai, j'ai honte de le répéter, veut que je sois un *éveillé*. De quel style est cette expression? Quelle humeur et quel ressentiment a pu l'arracher à une plume si noble et si modérée[1]?

Voici, maintenant, la faute de français dans le texte même.

Non, Monseigneur, un *innocent théologien* n'est point si éveillé[2].

Assurément M. Crouslé apporte à ses lectures

1. L,, XX, p 467.
2. F., III, p. 84. M. C. note loyalement cette méprise impétueuse, II, p. 535, mais il ne semble pas avoir médité sur la cause de ces erreurs de lecture.

infiniment plus de patience ; mais sa passion est trop forte. Dès qu'il aborde Fénelon, il ne sait plus lire.

Mme Guyon au duc de Chevreuse.	M. Crouslé.
O Monsieur, laissez-vous conduire *à* Dieu.	Cela signifie assez fortement qu'il doit se laisser guider par les interprètes de Dieu, Mme Guyon et Fénelon [1].

Le mal ne serait pas grand ; mais, faut-il qu'un obscur bachelier apprenne à ce docteur la langue du XVIIe siècle. Après conduire, « *à* » veut souvent dire « *par* » ; laissez-vous conduire par Dieu.

Fénelon.	M. Crouslé.
J'ai dit que j'avais arrêté les *articles* avec les prélats pour déclarer que je m'en faisais une règle ; mais je ne m'appuie en rien sur leurs *censures*, auxquelles je n'ai jamais pris aucune part ni directe, ni indirecte.	Fénelon veut dire apparemment qu'il approuve ce que ces évêques approuvent sans condamner ce qu'ils condamnent. Soit : mais ils ont dressé ces articles pour condamner quelque chose ; il les a donc souscrits avec une arrière-pensée [2] ?

Il ne s'agit pas ici des condamnations implicites que renferment assurément les articles d'Issy par Fénelon signés sans arrière-pensée d'aucune sorte : il s'agit des censures épiscopales qui ont suivi les articles, c'est-à-dire des trois ordonnances de Meaux, de Chartres et de Paris. Les articles une fois signés, il peut y avoir des divergences dans la manière dont chaque théologien les interprétera. Fénelon — et Fénelon seul — s'est-il éloigné de la

1. II, p. 485.
2. II, p. 568, § 24.

doctrine d'Issy, c'est tout le sujet de la controverse. Dites que oui et prouvez-le, mais sachez le lire.

FÉNELON A MME DE MAINTENON.

Pourquoi donc vous resserrez-vous le cœur à *notre* égard, comme si *nous* étions d'une autre religion que vous?

M. CROUSLÉ.

Qui croira maintenant que Fénelon abandonne Mme Guyon? Le passage est-il assez révélateur? Ce *nous* en dit-il assez [1]?

Ce *nous* ne dit rien du tout. Madame Guyon est loin. Le cœur de madame de Maintenon est resserré à son égard depuis longtemps et sans retour. Fénelon parle manifestement des deux ducs, des deux duchesses et de tout le groupe. Ce sont là des riens, je le sais. Mais à la longue cette déformation du texte produit un effet sur le lecteur qui n'a pas la patience de relire. On voit du reste comment M. Crouslé exploite ces riens. Mais voici une autre erreur de lecture, infiniment grave celle-ci et qui pour venir d'un honnête homme égaré, n'en est que plus malfaisante.

On connaît la fameuse lettre où le P. La Combe avoue ses « crimes » et exhorte madame Guyon sa complice à se repentir avec lui. Si la pièce n'est pas un faux, elle a été arrachée à un homme torturé ou délirant et cela revient au même. Hélas! nous verrons bien aussi que cette pièce a fait plus de mal à Fénelon en cour de Rome que tous les arguments de Bossuet. M. Crouslé accepte l'authenticité du document. Je ne l'inquiéterai pas là-dessus [2].

1. II, p. 38.

2. Je crois aussi que la lettre est authentique, mais je n'admets pas le bizarre dilemme que M. C. emploie pour en démontrer l'au-

La Combe avait écrit à sa pénitente :

Je reconnais sincèrement qu'il y a eu de l'illusion, de l'erreur et du *péché* dans certaines choses qui sont arrivées avec trop de liberté entre nous.

Quel est le vrai sens de cet aveu? A l'extrême rigueur une âme très sainte a bien pu appeler « péché » une affection naturelle d'ailleurs très pure, mais tout le monde, Bossuet, le public, la cour de Rome, enfin et surtout Mme Guyon ont pris le mot de « péché » au sens propre, tout le monde a compris que La Combe se reconnaissait coupable de relations criminelles avec madame Guyon. Celle-ci protesta, avec véhémence, contre une pareille imputation. Nous avons sa lettre. M. Crouslé nous y renvoie avec sa candeur ordinaire, car s'il nous trompe, il ne veut pas nous tromper. Citons cette lettre, nous verrons ensuite comment M. Crouslé la résume.

A moins d'être le plus scélérat des hommes (le P. Lacombe) ne pouvait m'avoir écrit cette lettre... Si la lettre était de lui, c'était un fripon. Le mot est dur à dire d'un homme de *qui l'on n'a pas connu de mal*, et QU'ON A ESTIMÉ COMME UN SAINT... Je dis... que lorsqu'il arrivait à la campagne après bien des temps et des mois qu'on ne l'avait vu, il m'embrassait, me prenant la tête avec ses mains. Il le faisait avec une

thenticité : Noailles a questionné (dans les deux sens du mot) madame Guyon sur cette lettre. Or « Noailles était-il homme à jouer le rôle de faussaire ou de dupe ? » Faussaire, l'archevêque ? Cela est deux fois impossible, car alors il faudrait le faire passer pour instrument de Bossuet. « SINON DE QUI ? » A quoi nous répondons : certainement ni l'archevêque, ni Bossuet ne sont des faussaires, mais ils ont pu être dupes. Quant à la question de M. Crouslé « sinon de qui? » c'est un défi à l'histoire Madame Guyon eut d'autres ennemis — et de bien plus redoutables que Noailles et Bossuet.

extrême simplicité et moi aussi. (L'archevêque) me demanda si je m'en étais confessée. Je lui dis que je *n'y avais point cru de mal* et que, si j'en avais fait scrupule, je m'en serais confessée... Vous direz que je pouvais m'empêcher de dire cela, mais il *n'y avait aucun mal, du moins qui me parût, car, si je l'avais cru, je ne l'eusse jamais fait* .. Quand la conscience ne reproche rien, on dit des simplicités que les gens méchants savent éviter parce qu'ils ont fait du mal... Je ne laissais pas de la trouver extrême (la lettre) et je n'y comprenais rien, car je n'AI RIEN VU FAIRE DE MAL EN MA VIE AU P. LA COMBE [1].

Et maintenant, qui ne me prendra pas moi-même pour un faussaire si j'affirme qu'à la page 447 du t. I, M. Crouslé résume ainsi cette lettre ?

EN SOMME, ELLE AVOUE CE QUE LA LETTRE ATTRIBUÉE AU P. LA COMBE CONTENAIT EN TERMES DISCRETS.

Je n'en voulais pas croire mes yeux. J'avais lu et relu les lettres et l'autobiographie de Mme Guyon; j'avais pesé, dans les deux éditions de la vie de Mgr d'Arenthon, les accusations aussi tapageuses que vaines portées par Dom Innocent et je croyais avoir la preuve non seulement que Mme Guyon n'avait jamais avoué aucun *péché* de ce genre, mais encore qu'après tant de recherches policières et de dénonciations ecclésiastiques, rien de sérieux n'avait été apporté contre elle... Or voici que d'un trait de plume, M. Crouslé renversait cet échafaudage. Il tenait en mains la preuve décisive, l'aveu formel de l'accusée. Au lecteur de voir ce que vaut cet aveu, cette condamnation d'un complice en qui « on n'a pas connu de mal, et qu'on a estimé comme un saint ».

L'habileté innocente de M. Crouslé consiste,

1. F., IX, pp. 407-408.

comme on voit, à minimiser les aveux du P. La Combe, sauf ensuite à laisser planer sur lui des soupçons plus graves. Il joue sur le mot « péché », mais ce jeu est de mauvais goût et d'ailleurs fort inutile. Mettons encore une fois que le terme soit équivoque, l'unique chose qui nous intéresse est de savoir dans quel sens madame Guyon l'a pris. « Scélérat », « fripon », voilà sa réponse et M. Crouslé prétend qu'elle avoue.

Nous sommes ici à un de ces points critiques où un historien donne sa mesure. Laissons-le donc aller jusqu'au bout de son commentaire.

A l'entendre (madame Guyon), personne n'est plus soumis qu'elle à l'autorité de l'Eglise, bien qu'elle conserve ses opinions vingt fois blâmées et condamnées. C'EST LA LE POINT INTÉRESSANT (*Mais pas du tout ! Vous prenez un chemin de traverse où nous ne voulons pas vous suivre. Une entêtée n'est pas une impudique et nous discutons présentement les aveux de madame Guyon. Convaincue de crime, que nous ferait sa doctrine mystique ?* Pars major trahit ad se minorem). Car que nous importe de savoir jusqu'où purent aller les libertés indiscrètes que le P. La Combe se reproche dans sa conscience de religieux ? Il nous suffit de savoir, ET ELLE AVOUE IMPLICITEMENT, que cet homme et cette femme ne se comportaient pas ensemble comme de purs esprits.

Les apologistes de La Combe concluent, avec madame Guyon, qu'on n'a jamais rien pu établir contre lui. Quant à ces misères, dont il vient d'être question, NOUS EN FAISONS BON MARCHÉ. Mais il faudrait prouver que la doctrine incriminée (*encore la doctrine!*) n'a pas été condamnée justement... On se rejette toujours sur la question des mœurs qui ne fut jamais soulevée par actes authentiques [1].

Je le demande, est-ce là parler franc ? M. Crouslé ne fait-il pas ici la figure d'un témoin qui n'ose

1. I, p. 447-448.

affirmer nettement un crime dont il est loin d'être sûr, mais qui, d'un autre côté, à force de réticences entortillées, voudrait bien empêcher l'acquittement de l'accusé? Il a dit en pleine Sorbonne que Fénelon était un Tartufe. Eh bien! qu'on nous montre, dans les dix volumes de Fénelon, une page aussi artificieusement embrouillée que celle qu'on vient de lire, dans toute sa noble vie, un seul geste aussi louche et aussi lâche. Je passe à M. Crouslé ses plaisanteries. On sait bien qu'il n'avait pas « de l'esprit à faire peur », mais je l'arrête encore, sur l'équivoque très habile de ses derniers mots. Il n'a pas osé dire que la question des mœurs ne fut pas soulevée, mais pour réduire à presque rien ce qui fut fait sur cette question, il nie qu'on l'ait jamais soulevée « par actes authentiques ». De quels *actes* veut-il parler? Des actes de l'assemblée du clergé qui certainement n'a pas discuté, en séance solennelle, les mœurs de madame Guyon. Mais enfin, oui ou non madame Guyon a-t-elle été enfermée à Vincennes, oui ou non le lieutenant de police a-t-il enquêté sur ses mœurs, oui ou non Noailles l'a-t-il examinée sur la lettre du P. La Combe? Sont-ce là des « actes authentiques » ? Pour ma part je n'en sais trop rien, n'ayant pas l'habitude de ce mot. Bossuet doit s'y connaître. Il écrit le 17 mars 1698 à son neveu :

Je travaille à faire qu'on prouve par *actes* la liaison du P. La Combe, de madame Guyon et de M. de Cambrai. Il faut espérer qu'à cette fois la tour de Babel et le mystère de la confusion sera détruit [1].

Quelques jours après (25 mars), l'abbé Bossuet télé-

1. L., XXIX, p. 350.

pathiquement d'accord avec son oncle, lui avait écrit :

Je fais traduire en italien la déclaration du P. La Combe (*c'est notre lettre*), je mande à M. l'archevêque de Paris qu'il serait d'une grande utilité d'avoir, par ACTES AUTHENTIQUES, la preuve de la liaison du P. La Combe avec M. de Cambrai [1].

On les comprend tous deux à demi-mot et M. Crouslé les comprendrait comme nous s'il savait lire.

§ 2. — *Dramatisation des événements.*

Pour Bossuet, il y va de tout. Si le Pape ne foudroie pas Fénelon, c'est la fin du monde.

Si l'Église Romaine se laissait éblouir d'une explication si grossière, ce serait à ce coup qu'on pourrait dire : *Tunc qui in Judæâ sunt, fugiant ad montes* [2].

Moins apocalyptique, M Crouslé paraît à peine moins sublime.

Un édifice de paix où il (Bossuet) avait mis son cœur s'écroulait à ses yeux ; l'orthodoxie compromise (*par un livre qui n'avait pas encore paru et que Bossuet n'avait pas lu*), l'Église déchirée, le disciple devenu infidèle [3]...

Fénelon, qui goûte peu le sublime, insiste ; il demande à M. Crouslé :

Tout le monde l'accable (madame Guyon); personne ne la défend et on a toujours peur, on se fait des monstres pour s'alarmer; où donc est le péril de l'Église?

L'imprudent ! M. Crouslé va lui répondre :

Où est le péril de l'Église, si un évêque de France refuse

1. L., XXIX, pp. 361-362.
2. L., XXIX, p. 222.
3. II, p. 136.

ostensiblement de condamner une doctrine qui a été censurée par d'autres évêques de France et par le Saint-Siège? Comment Fénelon peut-il poser sérieusement une pareille question[1]?

Le plus sérieusement du monde. Un évêque n'est pas tenu à contresigner tous les mandements de ses confrères — il y en avait juste quatre contre les nouveaux mystiques, — ni de souscrire par un acte officiel à toutes les décisions des congrégations romaines. Aussi longtemps qu'il ne s'élève pas contre la doctrine reçue, on doit le supposer en parfait accord avec le Saint-Siège. D'ailleurs Fénelon n'a pas refusé de censurer les nouveaux mystiques. Non seulement il a signé les articles d'Issy qui les condamnent, mais encore il s'est expliqué en public sur la doctrine de Mme Guyon. S'il a refusé d'approuver un nouveau livre de Bossuet, il a eu ses raisons que nous avons dites. Il n'avait pas signé non plus les quatre premières censures et la fin du monde n'était pas venue. Si le refus a été connu du public, on sait bien que ce n'est pas la faute de Fénelon. Celui-ci n'avait certainement pas raconté partout qu'il se proposait d'approuver le prochain livre de M. de Meaux. Quoi qu'il en soit, un pareil refus, même public et retentissant, n'était pas de nature à renverser l'Église. M. de Meaux n'était pas l'Église. Mettez les choses au pire. Supposez — ce qui n'est pas — que Fénelon et ses amis restent entêtés de toutes les fausses doctrines de Mme Guyon. Ils ont tort, mais enfin, après l'éclat qui venait d'être fait, la plus élémentaire prudence leur aurait défendu

1. II, p. 78.

tout effort de propagande. Fénelon n'aurait jamais publié les *Maximes* s'il avait pu prévoir qu'on ne verrait dans ce livre qu'une apologie déguisée de madame Guyon. Quant au livre lui-même, consacré à des questions subtiles que Bossuet lui-même ne s'était posées que depuis cinq ou six ans, était-il besoin de le réfuter avec fracas ? Oh ! J'entends bien Bossuet nous dire qu'il a lu les premières explications de Fénelon — au temps des conférences d'Issy — « dans un gémissement que Dieu sait »[1], j'entends M. Crouslé qui gémit de confiance, mais je demande, avec un contemporain de ces premières larmes, si Monique, la mère de S. Augustin, en put dire ou faire davantage « quand elle vit son fils engagé dans une malheureuse apostasie ». Ne nous laissons pas émouvoir par les excès même du génie. Certes, il ne faut jamais faire bon marché de la saine doctrine. Bossuet estime que Fénelon s'égare. Qu'il le réfute, qu'il le dénonce à l'Église. *Dic ecclesiæ.* Au demeurant les larmes sont ici de trop. Les plus prévenus contre Fénelon, s'ils veulent juger de sang-froid, diront tous avec le même Jurieu que je viens de citer :

Je suis persuadé que la théologie de M. de Cambrai ne peuplera jamais les enfers. Peu de gens y donneront et Dieu tolé-

1. Bossuet est sincère. Il se contente de transposer en 1695 les gémissements de 1698. Ce genre d'illusion doit être connu de ceux qui étudient les maladies de la mémoire. Si l'obstination de Fénelon était dès 1695 si lamentable, comment Bossuet l'a-t-il laissé faire évêque ? Il n'a jamais répondu à cette question, car il ne suffit pas pour y répondre de dire que Fénelon est ingrat en la faisant. On espérait sa conversion. Soit. Mais si le mal était si grave, pouvait-on s'aventurer ainsi sur une telle espérance ? Tout ceci, *ad hominem*, bien entendu.

rera ceux qui y tomberont de bonne foi comme des malades auxquels il faut pardonner leurs rêveries [1].

Que si enfin M. Crouslé ne veut reconnaître aucune exagération dans les sentiments de son maître, que Bossuet lui-même calme cette angoisse. Voici comme il s'exprime dans un moment de sérénité plus grande :

Quoique je présume bien... qu'on ne jugera pas le démêlé *assez important pour demander une bulle*, j'envoie néanmoins mes justifications [2].

Eh quoi ! si Fénelon médite un coup mortel contre l'Église [3], s'il y va vraiment « de toute la religion » que Rome, après tout doit bien connaître, serait-ce trop d'une bulle?

1. *Traité historique contenant le jugement d un protestant sur la théologie mystique*... 2e édit., 1700, pp. 207, 194. Ce pamphlet de Jurieu, est, presque partout, d'une violence inouie. Ce n'est pas pourtant un livre tout à fait négligeable. Ceux qui n'ont pas suivi la controverse entre Bossuet et Fénelon s'étonneront à bon droit que je cite, même sur une question de simple bon sens, les paroles d'un protestant (j'aurais pu citer les paroles identiques de Voltaire). Mais les bossuétistes ne me feront pas ce reproche, sachant bien qu'il me serait trop facile de le retourner à leur adresse. Je tenais d'ailleurs à attirer l'attention des chercheurs sur un curieux problème que pose ce livre. La première édition contre les casuistes est de 1699. Jurieu s'indigne que Bossuet, pour une querelle d'amour-propre ait abandonné la croisade contre les casuistes. Bossuet a-t-il lu ce livre et serait-ce un peu aussi pour se défendre contre Jurieu que l'évêque de Meaux aurait pris la part que l'on sait à l'assemblée de 1700?

2. L., XXIX, p. 143.

3. « Si on marchande M. de Cambrai audacieux et artificieux comme il l'est, il ne marchandera pas l'Eglise et ne fera qu'attendre à frapper son coup » (L., XXX, p. 10).

§ 3. — *Critique des sources.*

Pour faire court, je ne discuterai qu'une des sources de M. Crouslé, à savoir la *Relation de l'origine, du progrès et de la condamnation du quiétisme*, œuvre posthume de l'abbé Phélipeaux. M. Crouslé accepte les moindres dires de ce personnage avec une confiance presque absolue. Il me semble pourtant qu'en bonne critique un tel auteur veut toujours être contrôlé.

Phélipeaux — mentor de l'abbé Bossuet pendant le séjour de celui-ci en Italie — est un Saint-Simon de vingtième ordre, la théologie en plus, le génie et la race en moins. Je le crois honnête, incapable de forger de toutes pièces un mensonge. Mais il est vulgaire, fermé aux sentiments nobles et à toute délicatesse ; mais son animosité est manifeste ; mais il a passé deux ans de sa vie à attaquer Fénelon ; mais il a respiré depuis, à l'évêché de Meaux, l'étrange atmosphère que le journal trop candide de l'abbé Ledieu nous a rendue presque palpable. Bonnes conditions pour écrire un pamphlet, mais non pas une histoire. S'il n'invente rien, il fausse tout. Les yeux de Fénelon, ces yeux dont Saint-Simon nous a dit que « l'esprit sortait comme un torrent », Phélipeaux les a vus « sinistres[1] ». A qui sait comprendre, ce simple parallèle dit tout.

Infiniment précieux, indispensable même, quand il raconte le procès en théologien — quoique, même sur ce terrain on ne puisse pas le suivre sans défiance

1. *Relation*, p. 36.

— Phélipeaux n'est pas recevable sur des faits où il n'a eu aucune part, ou sur de vieux souvenirs personnels aigris par le ressentiment et défigurés en cours de route. Pour faire apprécier la méthode critique de M. Crouslé, je choisis deux des potins racontés par Phélipeaux, l'un très menu mais pittoresque et qui montrera que nous n'avons peur de rien, l'autre beaucoup plus grave.

Un certain rayonnement de ferveur pénétrait insensiblement les amis de madame Guyon, lorsqu'ils restaient quelque temps en silence auprès d'elle, Bossuet a ridiculisé pour toujours cette expérience qui n'est peut-être risible que dans les termes où Mme Guyon la décrivait et qui n'est certainement pas inouïe dans l'histoire du mysticisme chrétien [1]. Phélipeaux rapporte à son tour une maligne anecdote sur ces écoulements de grâce et M. Crouslé l'en croit naturellement sur parole [2].

Quand vous serez assis auprès d'elle (madame Guyon) — *aurait dit le duc de Chevreuse à Bossuet*, — vous ressentirez infailliblement les mouvements de la grâce... Quelques jours après, il eut la simplicité d'en demander au prélat des nouvelles. « J'ai eu... répondit le prélat, de grands mouvements d'horreur »...

1. Citons quelques mots de Mme Guyon : « La main du Seigneur n'est pas raccourcie... si nos esprits étaient purs et simples, ils seraient illuminés, et cette illustration est telle à cause de la pureté et simplicité du sujet que les cœurs bien disposés qui en approchent, ressentent cette pénétration Combien de saints qui s'entendaient sans se parler... Le fer frotté d'aimant attire comme l'aimant même... comme les hommes déréglés communiquent un certain esprit de dérèglement... Saint Augustin parle de ce silence dans ses *Confessions*... Lorsqu'on est deux ou trois assemblés au nom du Seigneur, on éprouve si fort qu'il y est, qu'il faut avouer que s'il y a de la tromperie, Dieu s'en mêle... » Phélipeaux cite ces « extravagances » dans sa *Relation*, pp. 78, 79.

2. I p. 517.

Le trait est piquant. M. Crouslé a bien fait de le ramasser, mais il n'aurait pas dû lui attribuer plus d'exactitude que de pareilles anecdotes n'en méritent. Qui nous dira les transformations involontaires qu'un si mince événement a pu subir dans la merveilleuse imagination de Bossuet? Changez un mot ou deux, et tout le comique de la scène s'évapore. La simplicité n'était pas la vertu maîtresse du duc de Chevreuse, homme des plus fins et qui savait son monde. Au lieu des niaises paroles qu'on lui prête, il a facilement pu dire à Bossuet : les doctrines de Mme Guyon vous choquent, mais quand vous la verrez elle-même, vous sentirez bien qu'elle est sainte. La fameuse page sur le corset délacé avait été un des triomphes les plus éclatants du prélat. N'y a-t-il pas eu chez lui une sorte de soudure inconsciente entre les paroles de Mme Guyon et celles de Chevreuse? Je n'en sais rien, mais en tout cas je suis presque sûr que Bossuet ne s'est pas exprimé d'une manière si énergique en face du duc de Chevreuse. Il ne lui a parlé ainsi que de loin et à plusieurs années de distance. J'en appelle à M. Rébelliau, la sagesse même[1].

1. C'est comme la sublime parole : « Sire, j'aurais crié vingt fois plus fort » si vous aviez soutenu M. de Cambrai. J'espère, de tout mon cœur, que Bossuet n'a pas parlé de la sorte. S'il l'a fait, il a montré une fois de plus que les grands lyriques ne se connaissent pas eux-mêmes. Si Louis XIV avait été du côté de Fénelon, la querelle n'aurait pas duré dix jours et en tout cas, non seulement Bossuet n'aurait pas crié plus fort, mais il n'aurait pas crié du tout. Le roi, converti au protestantisme, aurait certainement trouvé l'évêque irréductiblement fidèle à l'Église et nous pourrions alors parler sur bonnes preuves, de l'héroïsme de Bossuet. M. Rebelliau n'est-il pas de cet avis, et n'est-ce pas là le secret de tout le monde ?

Ici du moins, nous étions à la source de l'anecdote. Entre le récit de Phélipeaux et les faits réels, il n'y avait eu que deux imaginations en branle, mais, sauf M. Crouslé, qui aurait jamais demandé à Phélipeaux des renseignements authentiques sur la soumission de Fénelon?

Son frère *l'exhortant à se soumettre*, il (Fénelon) avait répondu qu'il fallait que le Pape lui intimât le bref, *qu'avant cela il n'était obligé à rien.*

Vous voyez la griffe ou le poison. Le pamphlétaire n'ose mettre en doute un fait constant, admiré de tous, mais il l'atténue et le déflore. Il a fallu qu'on exhortât le condamné et celui-ci a tâché de retarder, avec assez de mauvaise humeur, l'heure de la soumission. Toujours honnête, M. Crouslé reconnaît que le récit de Phélipeaux a pu être inspiré « par des préventions hostiles ». Mais les partisans de Fénelon n'auraient-ils pas exagéré en sens contraire? Somme toute, mieux vaut Phélipeaux.

Le récit contemporain (*non; c'est la version de Phélipeaux*) paraît plus naturel... pourquoi? *parce qu'il est plus circonstancié* ET MOINS FADE[1].

Il serait encore moins fade s'il nous disait que Fénelon a brûlé le bref sur le parvis de sa cathédrale. Mais, vous le voyez, tout est bon à M. Crouslé de ce qui flétrit la mémoire de Fénelon. Suivez ces règles de critique. Alexandre Dumas père vous paraîtra un historien plus exact que Tillemont[2].

1. II, p. 633.

2. L'amusant est que Phélipeaux a raison. Comme j'ai dit, s'il n'invente rien, il fausse tout. Mais M. Crouslé ne sait pas faire la critique d'un texte. Comme Chantérac et Beauvilliers, on peut croire que le marquis de Fénelon a exhorté son oncle mais sans

§ 4. — *Enlèvement de l'abbé Bossuet.*

J'arrive à la plus surprenante prouesse de M. Crouslé. Cette fois du moins, le sorcier, disons le mot, le bateleur qu'est pour lui Fénelon, a trouvé son maître. Semblable à un homme qui ne verrait ou ne voudrait pas voir de moustiques en Camargue, M. Crouslé a vécu, une par une, toutes les heures du procès en cour de Rome et pendant ces deux années; c'est à peine si, par hasard, de loin, en passant, il a rencontré l'abbé Bossuet.

Ce personnage est connu, son éloge n'est plus à faire. Je crois qu'on lui fait bien de l'honneur de tant s'indigner contre lui. Etait-ce un si méchant homme? Non, mais simplement une âme vile, un malappris et un matamore. Pour renoncer à la légende de l'aigle de Meaux, il suffit d'évoquer — la chose, hélas, est trop facile! — le tête à tête entre l'oncle et le neveu. Celui-ci baisait assurément l'anneau du prélat dans les offices de la cathédrale, mais la chape dégrafée, il le traitait de pair à compagnon. J'imagine qu'il le bousculait parfois. Ces coups de coude me gênent plus que les coups d'épée de Fénelon. Une noble main

avoir à cet égard l'ombre d'une inquiétude. Ainsi de toutes les lettres de condoléances entre croyants. Pour le reste, il n'est pas vrai que Fénelon ait dit qu'il *n'était obligé* à rien. Il a dit quelque chose d'approchant, non au sujet de sa propre soumission, mais de la publication de son mandement pour la réception du bref. « L'acte a été dressé dès le lendemain de la nouvelle reçue, mais j'ai cru devoir le tenir en suspens jusqu'à ce que je sache la manière de procéder... je ne perdrai pas un moment; dès que je serai assuré de ne point blesser les usages de France » (F., IX, p. 828). Comme on voit, quoi qu'il fasse, il aura tort. S'il attend, il révèle sa révolte intérieure; s'il n'attend pas, il brave la Cour et se montre mauvais français.

n'amoindrit pas celui qu'elle blesse. Les réponses de M. de Cambrai pèsent moins lourdement sur le magnifique vieillard que les lettres et autres familiarités du triste neveu. Qu'y pouvons-nous, M. Crouslé et moi? Les papiers sont là ; si l'abbé ne les a pas brûlés, ce n'est pas par scrupule. Ecrites dans l'ardeur de la bataille ou relues au coin du feu longtemps après la victoire, il n'a jamais soupçonné qu'il y eut là matière à rougir. Cette victoire, aussi bien, n'était-ce pas son œuvre à lui, à lui seul? Mouche du coche agitée et bourdonnante, c'est lui qui a déjoué toutes les manœuvres des Cambrésiens, lui qui a éclairé, soutenu, converti le pape, lui enfin qui a tenu tête « à l'enfer déchaîné » jusqu'au jour où il a télégraphié dans l'ivresse du devoir rempli : « Dieu estplus fort que tout ; la vérité enfin a triomphé ! [1] »

Je ne charge pas le tableau. Tel est bien, grotesque sinon toujours odieux, l'abbé de l'histoire. Celui de M. Crouslé ne lui ressemble pas comme un frère. Si discret, si effacé qu'on n'a même pas le temps de prendre garde à lui, consciencieux, correct, aussi peu important qu'un séminariste, il traverse par moments, la scène, dit quelques mots irréprochables, salue et rentre timidement dans les coulisses. Zélé, on le serait à moins, mais son oncle gouverne ce zèle « avec son bon sens et sa résolution calme [2] ». Si l'abbé « ne perd pas de vue ses intérêts personnels », pourquoi lui demander « un détachement surhumain [3] ». Ni saint ni surhomme, à cela près les

1. L., XXX, p. 302.
2. II, p. 263.
3. II, p. 264.

ennemis de l'abbé n'ont guère à lui reprocher que le succès de son ambassade[1]. Il peut tout faire et tout dire, il ne lassera jamais la bienveillance de M. Crouslé. C'est toujours le curieux mimétisme que je signalais plus haut. Envers ce neveu d'adoption, M. Crouslé a revêtu les tendresses de Bossuet.

On comprend alors cette sorte de rage que l'abbé Bossuet éprouvait à Rome, quand il recevait de nouvelles preuves de vaillance et d'audace d'un lutteur qu'il croyait écrasé ! Cet homme, s'écriait-il, est « une bête féroce ». Pour nous, lecteurs modernes, nous assistons encore avec surprise à ces prodiges d'une éloquence décevante[2]...

Rempli, comme Bossuet d'une « résolution calme », M. Crouslé ne s'associe pas sans doute à cette rage. Il ne l'approuve pas, mais il la comprend, autant dire qu'il l'excuse. Si l'abbé parle comme un rustre, c'est la faute de Fénelon.

Cette faiblesse ne dépasse pas les privilèges d'un oncle de comédie. Ce qui me reste à dire est plus affligeant. Pour mieux défendre l'abbé Bossuet, M. Crouslé s'est permis d'injurier sans mesure l'abbé de Chantérac, ambassadeur de Fénelon en cour de Rome[3]. Qu'il n'en eût pas le droit, cela est trop évident, mais je ne comprends pas qu'il en ait eu le courage. Il n'a donc pas senti la différence entre les deux hommes ! L'autre jour, un érudit et mieux encore, un délicat, M. Griselle, reprochait doucement à l'auteur d'une thèse sur Fénelon, non pas certes une faute semblable, mais simplement, je ne sais quel rapprochement symétrique entre l'abbé Bossuet

1. II, p. 264.
2. II, p. 515.
3. II, pp. 262-264, etc., etc.

et Chantérac et il ajoutait : « Quant à la distance morale entre les deux, M. Delplanque l'a marquée de manière à prouver que ce parallélisme est plutôt dans une construction de phrase qui a trahi sa pensée. Il a en effet fort bien noté la différence des agents en présence, et, sans dissimuler les côtés humains et certaines faiblesses de Chantérac, caractérisé la grande faiblesse de l'abbé Bossuet, celle « de ne pas croire à la conscience[1] ».

On est donc réduit à demander pardon quand par mégarde on a accolé le nom de l'abbé Bossuet à celui d'un honnête homme. Tel est le personnage auquel M. Crouslé n'a pas craint de sacrifier sans hésiter le noble prêtre dont la sainte amitié honore Fénelon lui-même[2].

§ 5. — *Dégradation de Fénelon et apothéose de Bossuet.*

J'aurais dû, en bonne logique, garder ce chapitre pour la fin, mais il est trop peu sérieux pour cela. Je le donne à titre de reposoir et pour bien marquer, par une vue d'ensemble, l'esprit du livre. Regardons un instant M. Crouslé, pendant que le glaive d'une

1. *Etudes*, 20 octobre 1909, p. 240.

2. J'aurais dû montrer, dans le livre de M. Crouslé, plusieurs métamorphoses du même genre, et notamment celle de Noailles. La légende, si manifestement truquée, de ce personnage lui en impose. Très saint, très franc, et le reste, il lui trouve même de l'esprit. Nous étudierons plus tard la franchise de Noailles quand il faudra discuter les « mensonges » de Fénelon. Quant au personnage, pris dans son ensemble, je crois savoir que de vrais historiens le guettent. Jusqu'ici Fénelon n'a rien eu à craindre des chercheurs d'inédits. En sera-t-il de même pour Noailles? Nous verrons bien.

main, la truelle de l'autre, il s'acharne, au pied du monument qu'il élève à Bossuet, sur les débris de Fénelon.

a) Fénelon.

Sa haine contre l'homme qu'il a si bassement encensé [1].

Si nous ignorions avec quelle facilité Fénelon prend Dieu à témoin [2]...

On voit que Fénelon ne badine pas (quand il s'agit des autres) sur le fait de prendre Dieu à témoin en vain [3].

Sans (Bossuet) rien n'aurait tenu contre sa hauteur de prophète [4].

Peut-on douter que Fénelon soit un mystérieux chef de secte [5]?

Que cette secte soit très soumise à l'Eglise catholique en paroles, on ne le nie pas; mais en actes, c'est autre chose [6].

Il est en même temps entêté de ses idées et léger d'esprit... Il défend sa doctrine à l'aventure, avec des artifices qui enchantent sa virtuosité... il nie, s'enferre et alors il perd la pudeur de la bonne foi [7].

On tombe en plein quiétisme, en plein fanatisme, à moins qu'on ne soit livré à la stupeur et à l'imbécillité ou que tout ce système ne soit en définitive... un jeu, une hypocrisie, une dérision [8].

Comment croire qu'un homme, un être de notre espèce, puisse porter le poids d'une mauvaise conscience dans le temps où il se défend et attaque avec tant d'énergie, de feu et de prestesse [9].

On murmure en soi les mots qu'on craint d'appliquer crûment aux personnages de madame Guyon et de Fénelon, soit respectivement, soit conjointement : illusion ridicule, infatuation, mensonge effronté, bassesse, duplicité [10]...

1. II, p. 34.
2. II, p. 517.
3. II, p. 569, § 42.
4. II, p. 53.
5. II, p. 561.
6. II, p. 75, § 70.
7. II, p. 477.
8. II, p. 382.
9. II, p. 515.
10. II, p. 505.

Si ce fut un rôle qu'il joua (*quand il se soumit*) il le soutint en artiste éminent[1].

b) Litanies de Bossuet.

Pour celui-la, avant de prononcer qu'il est dans son tort, il y faut regarder à deux fois[2].

Si Bossuet s'est mépris sur le devoir épiscopal, qui nous en enseignera les obligations[3]?

Bossuet, à qui le tact n'a jamais fait défaut dans les situations les plus délicates[4].

Toujours scrupuleux et réservé dans ses assertions[5].

Bossuet eut en effet un tort impardonnable aux yeux de tous les sectaires : c'est de représenter constamment la foi générale de son Église[6].

Son français observe plus religieusement le ton de la charité (*plus que son latin*)[7].

Bossuet prouve aisément que les mystiques n'ont jamais raisonné à la manière de l'auteur des *Maximes*[8].

Bossuet toujours irréprochable dans sa doctrine[9].

Par la série de ses traités spéciaux, Bossuet avait résolu toutes les questions[10].

Cependant il ne s'emporte ni ne s'aigrit[11].

Il a mis, dit-on, trop d'âpreté dans la lutte : il n'y a mis que le nécessaire, nous osons même dire qu'il y a mis de la modération[12].

Sa patience put attendre les bienfaits du roi, sans jamais les solliciter... pour lui-même, on ne voit pas qu'il ait jamais rien sollicité[13].

1. II, p. 633.
2. II, p. 538.
3. II, p. 487.
4. II, p. 27.
5. II, p. 185, § 38.
6. II, p. 344.
7. II, p. 359.
8. II, p. 365.
9. II, p. 380.
10. II, p. 474.
11. II, p. 486.
12. II, p. 488.
13. II, p. 575, § 39. Qu'on me permette de rectifier cette assertion, puisqu'un mot suffit. Dès l'annonce du prochain mariage du duc

S'il demeure enfin établi que Fénelon a plus d'esprit que Bossuet, il faudra qu'il en ait plus que personne au monde[1].

Il est l'Eglise catholique faite homme[2].

Aucun historien, même prévenu contre Fénelon, ne souscrira sans d'expresses réserves à la ferveur de ces litanies.

§ 6. — *Suppression violente des événements et des personnages trop gênants.*

Après tout, la durée de la vie du roi était l'*unique* obstacle au triomphe de Fénelon, de son parti et de sa secte. Pouvait-on prévoir que Louis régnerait encore près de vingt ans[3]?

Le triomphe (du parti et de la secte) était *inévitable* après la mort de trois ou quatre personnages gênants, tels que le pape Innocent XII, le roi Louis XIV et l'évêque de Meaux[4].

Et voilà, du coup, le grand dauphin supprimé! Si nous avions commis pareille méprise, M. Crouslé nous accuserait de régicide. Sur ce point d'ailleurs le concert des bossuétistes est unanime. Scandalisés par l'ambition de Fénelon, ils supposent tous qu'entre l'archevêque et le pouvoir, il n'y avait que la vieil-

de Bourgogne, Bossuet désira la charge d'aumônier de la future duchesse. Il écrit à son neveu (6 août 1696) : « Le mariage m'a donné une occasion de parler de ce que j'ai perdu en madame la Dauphine. J'ai été favorablement écouté » (L., XXIX, 14). Le 4 septembre 1696, il écrit à la Broue : « Vous aurez su la nomination des dames. . pour la future duchesse de Bourgogne : on n'a point parlé des charges d'Eglise Je vous avouerai sans hésiter que j'ai fait ma demande » (L., XXIX, 26). Il en avait certes le droit. Je répète seulement que M. Crouslé ne trouve dans les textes que ce qu'il y veut trouver.

1. II, p. 87.
2. II, p. 83.
3. II, p. 57.
4. II, p. 376.

lesse de Louis XIV. Or, à parler selon les probabilités normales, Fénelon eût été plus qu'octogénaire à l'avènement du duc de Bourgogne. Ceci soit dit uniquement pour prendre une fois de plus sur le fait la préoccupation de M. Crouslé. Pour le reste, je laisse aux pharisiens cette pitoyable querelle. Des hommes tels que Bossuet et Fénelon ont le droit de viser à tout. Bossuet a voulu être cardinal, Fénelon, premier ministre. On le sait pour le premier, on le conjecture pour le second. Honni soit qui mal y pense! Passons à des questions plus sérieuses.

Au seul M. Crouslé, l'histoire du quiétisme ne présente pas de mystère. Rien de plus simple. Fénelon s'est voué, tête et cœur, à la cause de madame Guyon. Pour défendre cette cause, il a, non seulement écrit un livre fort dangereux, mais encore remué tous les ressorts de la politique. Contre ce novateur, contre ce conspirateur, Bossuet s'est dressé, assisté de deux évêques presque aussi admirables que lui, armé des seules forces de l'invincible vérité. D'un mot, pas trace de cabale dans cette histoire, sinon du côté de Fénelon.

> Toute la cabale de l'évêque de Meaux, c'est d'être d'accord avec la majorité de l'Eglise [1].
>
> L'évêque de Meaux possédait l'estime du roi... mais, de parti, aucun [2].

Une telle candeur nous permettant de renoncer à plusieurs de nos avantages, soyons beaux joueurs et, négligeant la correspondance de Bossuet avec son neveu, concédons à M. Crouslé qu'en un certain sens,

1. II, 549.
2. II, 550.

très réel quoique invraisemblable, Bossuet n'a pas de parti. Qu'est-ce à dire, sinon qu'il ne veut pas, qu'il ne croit pas en avoir et donc qu'en vérité il n'en a pas. Il ne faut pas prendre Fénelon à la lettre quand il fait de Bossuet l'auteur responsable de tout le scandale. Les apparences lui donnaient assez raison sur ce point et s'il en savait plus long — ce dont, pour ma part, je ne doute guère, — la peur d'achever la disgrâce de ses amis, lui commandait une réserve absolue sur les menées profondes de ses vrais adversaires. Quoi qu'il en soit, Fénelon exagère quand il reproche à Bossuet d'avoir été le principal agent de la cabale. Qu'il y ait eu cabale, sauf M. Crouslé, personne ne le met en question. Mais « l'innocent théologien », mais « le plus simple de tous les hommes » ne s'est jamais douté des intrigues sans nombre qui exploitaient sa passion et se couvraient de son génie. Ni premier mobile, ni grand meneur, mais occasion guettée et saisie au vol, mais instrument de Mme de Maintenon et de plusieurs autres. M. Crouslé se demande finement :

Il y a donc eu, paraît-il, une cabale montée pour discréditer la perfection de l'amour[1].

Vous l'entendez rire d'ici. Quand il aura fini, je lui proposerai les textes sans nombre que j'ai cités dans la première partie de ce livre. Encore n'ai-je pas tout dit. Mais reprenons notre récit où nous l'avons laissé tout à l'heure, au moment de la publication des *Maximes*. Bossuet écrit le 23 février :

1. II, 298.

Le roi en est ému au delà de ce qu'on peut penser. Il lui revient de *tous côtés* que tout le monde en est scandalisé [1].

Pas de fait sans cause. Quand Ledieu écrit, trois semaines après l'apparition des *Maximes*, que le livre est « universellement méprisé » [2]; quand Bossuet ajoute, quelques jours après, qu'on ne vit jamais « pareil soulèvement » [3], nous pouvons bien les en croire tous deux, mais incapables de partager leur candeur, nous nous refusons à voir dans un pareil fracas, la protestation sincère, éclairée et convaincue de la conscience chrétienne. Les théologiens de Rome ont mis plus de deux ans avant de se décider à condamner les *Maximes*, quelle science des choses spirituelles et des plus subtiles, quelle sûreté d'intuition ne prêtez-vous pas aux parisiens de 1697, si vous expliquez une pareille explosion par le seul zèle de la foi [4]?

Quoi qu'il en soit des origines plus ou moins lointaines de ce tapage, M. Crouslé — pour parler sa langue — se moque de nous et de lui-même quand

1. L., XXIX, p. 55.
2. L., XXIX, p. 58.
3. L., XXIX, p. 60.
4. D'Avrigny citant à ce sujet le texte même de la *Relation sur le quiétisme* le commente ainsi : « Cette peinture représente parfaitement l'horrible fracas qui se fit tout à coup ; mais elle semble prouver aussi qu'il ne fut pas trop naturel et qu'une infinité de gens ne crièrent que parce qu'on les fit crier », *Mémoires*, t. IV, 124. Du reste le scandale dura peu et l'opinion commune se ressaisit vite. « M. Bossuet, qui ne l'ignora pas, nomme ce temps un temps de tentation et d'obscurcissement... C'est ainsi que chacun tourne les choses à son avantage. Bien des gens jugent que s'il y eut un temps d'éblouissement, ce fut celui où l'on fit un éclat si universel et si prodigieux contre le livre des *Maximes*... Voilà ce qu'on pourrait appeler, ce semble, les jours de la séduction ». *Mémoires*, IV, pp. 131, 132.

il affirme à coups redoublés, que Fénelon n'eut jamais contre lui — soit en France, soit à Rome — que le bon sens, la tradition et la vérité. Que Fénelon ait eu des amis, que le vide absolu ne se soit pas fait auteur de sa disgrâce, que les jésuites aient combattu pour lui, je le reconnais avec allégresse. Rien n'est plus beau que le dévouement à une cause perdue. Mais enfin, dès avant 1699, Fénelon était un vaincu.

Quiconque regarde un peu son intérêt n'ose plus me reconnaître...

Le desservir, l'attaquer, s'acharner à sa ruine définitive, c'était un moyen court de mériter les bonnes grâces du roi. M. Crouslé n'aurait pas songé à contester ces évidences, s'il avait lu de sang-froid les propres aveux de Bossuet. Ecoutons celui-ci dans sa naïveté, j'allais dire, dans son inconscience sublime.

La fureur de M. de Cambrai contre moi est extrême; sa cabale est terrible et ses artifices... MAIS NOUS AVONS POUR NOUS DIEU, LA VÉRITÉ, LA BONNE INTENTION, LE COURAGE, LE ROI, MADAME DE MAINTENON, etc. [1].

L'*etc*. est de Bossuet, et en effet il ne tenait qu'à lui de prolonger le défilé de ses troupes. Mais, juste ciel, que serait-ce s'il avait une cabale à ses ordres et que peut espérer la petite armée fénelonienne contre une aussi formidable coalition? *Hi in curribus*...

Exagération, dit M. Crouslé. Vous oubliez l'extrême délicatesse du monarque.

De temps en temps le roi presse le pape, *mais avec discrétion*, craignant de paraître trop peser dans des questions de théologie.

1. L., XXIX, pp. 121, 122.

Mais, deux lignes plus bas, obsédé par les intrigues cambrésiennes, il renverse son château de cartes.

D'habiles gens insinuent à ce pontife inquiet que le *roi a changé* de sentiment, qu'il ne tient plus tant à voir le livre condamné : le *Saint Père semble prêt à laisser tomber l'affaire.* Le procès n'aurait peut-être jamais fini si Louis n'avait, à plusieurs reprises, *tellement gourmandé* la lenteur d'Innocent que le pape ordonna résolument de terminer[1].

Que veut-on de plus? Nous dira-t-on que Bossuet n'est pour rien dans ces instances royales? Le 21 décembre 1698, il écrit à son neveu :

Les grands remèdes venant d'ici (*autrefois les conciles disaient :* visum est Spiritui sancto et nobis... d'*ici, de la cour, l'étrange source de remèdes quand il y va de toute la religion!*)... nous proposerons au roi d'écrire au Pape[2].

Deux jours après Louis XIV somme le pape d'en finir[3]. En mars 1698, le bruit parvient à la cour que Rome a trouvé un expédient pour mettre tout le monde d'accord. Au lieu de condamner directement le livre, on formulerait, en un certain nombre de canons, les vrais principes de la spiritualité chrétienne. Bossuet prend peur. Il estime que ces « adoucissements... mettraient tout en feu » et compromettraient l'autorité du Saint-Siège[4]. Je ne vois pas bien à quelles enseignes, mais puisque Bossuet se contentera « de gémir devant Dieu du péril de la chrétienté », passons comme lui et revenons « à la confiance et à la prière[5] ».

1. II, pp. 267-268.
2. L., XXX, p. 158.
3. L., XXX, p. 170.
4. L., XXX, p. 317.
5. L., XXX, p. 317.

La lettre qu'on vient de citer est du 16 mars. Le même jour, Noailles écrit à l'abbé :

Ce matin, j'ai rendu compte au roi de tout ce que vous me mandez. Sa Majesté a compris aisément les inconvénients de ce beau projet (les canons positifs) et a pris sur le champ le parti de dépêcher un courrier extraordinaire pour porter encore une lettre de S. M. au Pape... M. de Meaux a parlé aussi ce matin au roi et a vu comme moi son zèle sur cette affaire [1].

On comprend que Bossuet soit revenu « à la confiance ». Nous avons la lettre du roi au pape. On sait que cette lettre arriva trop tard. Mais qu'importe ici? Voici la fin de ce document :

Si Elle (S. M.) voit prolonger par des ménagements qu'on ne comprend pas une affaire qui paraissait être à sa fin, *Elle saura ce qu'Elle aura à faire*, et prendra des résolutions convenables, espérant toujours néanmoins que Sa Sainteté ne voudra pas la réduire à de si fâcheuses extrémités [2].

Si l'on nous prouve que la cabale de Fénelon ait eu de telles armes à son service, nous souscrirons des deux mains au livre de M. Crouslé [3].

J'ai insisté sur l'effort principal de la cabale.

1. L., XXX, p. 318

2. L., XXX, 321. Qui a écrit la lettre du roi? Ce n'est certainement pas un jugement téméraire que d'en attribuer au moins plusieurs passages à la plume de Bossuet Il suffit pour s'en convaincre de comparer à cette lettre, celle que Bossuet écrivit le même jour à son neveu. L'une des deux n'est que le brouillon de l'autre. (L., XXX, pp. 315-317; 319-321).

3. Pour minimiser de son mieux, l'importance du royal atout que Bossuet avait dans son jeu, M. Crouslé veut nous faire croire que le roi lui-même était « comme tenu en échec » par le duc de Beauvilliers, II, 545. On ne discute pas une telle fable. Plus loin il nous représente le P. de la Chaize comme « le maître absolu de Louis XIV », II, 550. Le plaisant despote! Plus vous lui prêterez d'intrigues en faveur de Fénelon et plus vous établirez que le confesseur n'était pas un « maître absolu ».

Restent des précisions plus que lumineuses mais que nous donnerons plus tard, au chapitre des *sortilèges*. Quant à M. Crouslé, il efface, d'un trait de plume, cette abominable histoire.

Il est difficile de regarder les Cambrésiens comme *très opprimés*.
Ils se donnaient pour plus persécutés qu'ils ne l'étaient en réalité [1].

Mais que lui faut-il donc? Fénelon séparé de son élève, disgrâcié, exilé : ses défenses traquées et saisies par la police ; son honneur artificieusement mêlé aux aventures vraies ou fausses du P. La Combe ; ses lettres intimes jetées à la maligne curiosité du public ; sa condamnation imposée à Rome par Louis XIV ; Beauvilliers ne restant en charge que par un dernier reste de la faveur du maître : plusieurs des amis de Fénelon chassés de la cour : son propre neveu, un soldat très peu suspect de quiétisme, cassé aux gages ; son indigne suffragant, l'évêque de Saint-Omer, poussé nous savons par qui, et l'insultant en pleine figure à l'assemblée du clergé ; après tant de coups mortels, que reste-t-il sinon la Bastille ou le bûcher? Disons-le, puisqu'on ne veut pas le voir. Que Fénelon, ainsi « opprimé », soit resté debout, plus grand, plus fier, plus fort et plus saint que jamais, c'est une merveille peut-être unique dans l'histoire. Respectez au moins cette infortune inouïe, si vous ne voulez pas reconnaître qu'en toute cette affaire, le vaincu se montra plus grand que le vainqueur [2].

1. II, 374, 375.
2. Arrêter les plaintes de la victime en lui disant qu'on ne lui

§ 7. — *Les dernières épreuves de M. Crouslé.*

La littérature mystique entend par « dernières épreuves », les affres d'une âme sainte qui se croit damnée. On me permettra d'appliquer ce mot à quatre scènes d'angoisse où l'honnêteté de M. Crouslé n'éclate pas moins que son invincible prévention. Quatre fois au moins la dévotion de cet excellent homme a subi un rude assaut. Quatre fois il a cru voir que le cœur de Bossuet ne fut pas toujours à l'image de son style, et que Fénelon eut parfois quelque raison de se plaindre. Il s'est vite ressaisi, mais cette révélation, énergiquement repoussée, a laissé dans son esprit la trace d'une blessure. L'histoire n'est plus risible. Toute vraie souffrance est touchante et celle du fidèle qui se cramponne malgré tout à un culte menacé a quelque chose de sacré. Ce qui est moins noble, c'est la réaction violente et agressive — M. Crouslé dirait « haineuse » — qui suit trop souvent ces minutes de faiblesse. Il dut y avoir, parmi les premiers persécuteurs, des païens dévots qui, ayant entrevu la vérité du christianisme, cherchèrent

fait pas de mal c'est déjà bien, mais, d'après M. Crouslé, ce sont les persécutés qui ont tourmenté les persécuteurs. J'ai cité plus haut quelques pages de l'interrogatoire torturant — de la question — que Noailles fit subir à madame Guyon emprisonnée à Vincennes. Visionnaire ou folle, cette femme obligée de défendre son honneur et de déjouer les mille pièges de l'interrogatoire, est intéressante. Voici là-dessus l'allusion sommaire et discrète de M. Crouslé : « ELLE FATIGUA LA PATIENCE DE NOAILLES », II, p. 18. On croirait, à l'entendre, que la prisonnière est allée importuner l'archevêque jusque dans son palais. Mais encore, de quelle façon a-t-elle fatigué Noailles? Simplement en refusant d'avouer un crime qu'elle n'avait pas commis.

à noyer dans le sang des martyrs le souvenir de leurs propres doutes. S'il n'avait jamais douté de Bossuet, M. Crouslé se montrerait moins violent contre Fénelon.

A. — Bossuet et Madame Guyon

Des quelques chapitres, heureusement très courts, que notre dévotion envers Bossuet voudrait pouvoir effacer de sa vie, celui-ci ne me paraît pas le moins redoutable. On le passe généralement sous silence, non sans doute par politique, mais parce que de part et d'autre on s'est tacitement mis d'accord sur le compte de Mme Guyon. Honnête mais folle, les bossuétistes — je ne parle pas des pamphlétaires — s'en tiennent au jugement un peu court de Bossuet, et les fidèles de Fénelon, gênés pour lui par cette amitié compromettante, abandonnent la noble femme à sa mauvaise étoile, sans se douter qu'après sa mort Mme Guyon continue à défendre, sur quelques points décisifs, la mémoire de son ami. Il est très vrai que pour venger l'honneur de Fénelon, nous n'avons besoin que de ses livres. Mais enfin nous sommes en présence d'une histoire des plus embrouillées. Fénelon ne s'est raconté lui-même qu'au hasard de la polémique avec Bossuet. Ses lettres intimes ne disent pas tout. Sur les points qui restent dans l'ombre, les souvenirs parallèles de Mme Guyon apportent des indications utiles qu'une critique patiente et courageuse devra tôt ou tard mettre en lumière. On n'a pas le droit de se débarrasser d'un pareil témoin avec un bon mot.

M. Crouslé, — et c'est une justice à lui rendre, — ne trouve pas le témoignage de Mme Guyon absolument méprisable. L'autobiographie de cette dame l'a troublé plus peut-être qu'il n'ose dire. Cette lecture fut pour lui comme un « cauchemar[1] ». Retenez ce contraste. Sous sa plume prévenue nous avons vu l'abbé Bossuet se métamorphoser en un galant homme. Comment se fait-il que cette même plume n'ait pas invalidé les paroles de Mme Guyon par quelque prestidigitation analogue, et qu'elle n'ait pas fait concourir les souvenirs délirants de la visionnaire à l'apothéose de Bossuet?

Parmi les accusations portées par Mme Guyon contre Bossuet, il en est de vagues sur lesquelles l'éloquence des deux partis peut librement se donner carrière. A quoi bon? Il ne faut discuter d'elle que des témoignages précis et concrets. M. Crouslé en retient deux. La récolte est un peu grêle, et je regrette qu'il ait négligé la petite ligne où Mme Guyon reproche à Bossuet d'avoir caché aux autres commissaires d'Issy une des pièces capitales de sa défense. Puisqu'il n'en parle pas, je n'ai pas le droit d'en parler présentement. Nous retrouverons ailleurs cette question dont il est surprenant que peu d'historiens aient soupçonné l'importance[2].

Mme Guyon accuse donc Bossuet, premièrement

1. I, p. 503.

2. Pour ne pas faire crier au scandale, disons que si d'une part une étude attentive des textes donne raison sur ce point à madame Guyon, il n'y a rien là, dans la conduite de Bossuet, qui ne trouve une explication très simple et une excuse dans la psychologie de ce grand lyrique, incapable, lui aussi à certains moments, de faire la moindre attention à ce qui contrarie le mouvement de sa passion.

« de répéter à tout le monde ce qu'on lui a confié sous le sceau du secret[1] ». Là-dessus M. Crouslé, ni ne s'emporte ni ne hausse les épaules. C'est qu'il a bien senti que le reproche n'était pas sans quelque vraisemblance.

Si Bossuet d'ailleurs a trop parlé à *des amis intimes,* il est certain que nous n'en savons rien (*mais alors comment savez-vous que cette indiscrétion, si elle eut lieu, fut réservée aux seuls intimes?*) ; mais son histoire entière nous apprend qu'il savait garder un secret et nous en verrons des preuves... Il aurait donc contre madame Guyon *seule* dérogé à une vertu qui lui était habituelle : nous n'osons pas déclarer l'accident impossible : qui pourrait se porter garant en pareille affaire? Nous croyons pourtant qu'*il y a là-dessous des circonstances qui nous échappent*[2].

« Histoire entière », « vertu.. habituelle », plus il affirme, plus il montre son embarras. Pour la dernière ligne, elle cache visiblement une défaite. Il y a toujours des circonstances qui nous échappent, mais on n'appelle un pareil mystère qu'au secours d'une conviction ébranlée. Un fait est constant : Bossuet a livré à des milliers de lecteurs les plus intimes secrets de madame Guyon. Avait-il parlé si librement avant ses deux écrits sur *les faits,* nous n'avons pas le droit de l'affirmer sur la seule parole de l'intéressée, mais je voudrais qu'on opposât à cette parole un autre argument que « l'histoire entière » de Bossuet. On ne prétend pas qu'il ait jamais pris l'habitude de trahir tous les secrets, mais on pense que, pendant toute l'histoire du quiétisme, et notamment pendant la première phase de cette histoire, alors qu'il y avait encore un secret et un secret capital, Bossuet ne

1. I, p. 493.
2. I, pp. 493, 494.

s'est pas tenu dans les limites d'une rigoureuse discrétion. S'il n'a pas dit son secret, il a dit qu'il en avait un. C'est presque la même chose. Il a accueilli, il a provoqué les *interviews*. Il a laissé percer les graves inquiétudes que lui causait « le fils de ses entrailles » — c'est Fénelon. Il a soupiré, gémi peut-être en compagnie de madame de Maintenon sur ce prodige d'illusion. Je le vois, je l'entends d'ici... « ...enfin, je le tiens par mon prochain livre qu'il a promis d'approuver (c'était bien un secret, cela, et il l'a dit à qui voulait l'entendre : pressé par Fénelon, il a bien dû l'avouer)... mais surtout, silence, que le roi ne sache rien ». Car c'était la grande consigne. Tout cacher au roi. La cabale ne l'entendait pas de la sorte. Sans même s'en douter et certainement sans le vouloir, Bossuet a documenté les ennemis de Fénelon, donné un corps, une précision, une gravité terrible aux rumeurs confuses qui serpentaient à la Cour et qui devaient fatalement arriver jusqu'à Louis XIV. Si je mêle les deux secrets, — celui de Fénelon et celui de madame Guyon — personne n'ignore qu'ils ne font qu'un ; si j'amplifie le débat, si j'insiste, c'est que nous touchons peut-être à l'explication la plus pausible et la plus inoffensive de toute l'histoire.

Je sens l'extrême responsabilité de ma tâche. Il y a là des conjectures, mais aussi des faits notoires. Pour les conjectures, je demande seulement aux experts de se référer aux nombreux passages où Bossuet parle du fameux secret ; de songer à la psychologie d'un homme dont les lèvres brûlent de livrer à quelques intimes une grave confidence ; je les prie

enfin de lire, au hasard, le journal de Ledieu. Dans ce journal, d'une exactitude indiscutable, Bossuet, simple, confiant, bonhomme, nous paraît-il toujours pleinement maître de sa langue? Qu'ai-je fait d'ailleurs autre chose que de résumer — non pas les défenses officielles de Fénelon, partie au procès — mais vingt lettres de lui et de ses amis, écrites au jour le jour avant le grand éclat, et où l'on peut suivre, à la piste, les imprudences de Bossuet[1]. Il nous est pénible à tous d'admettre que celui-ci ait parlé plus qu'il ne devait, mais pour ne pas se résigner à cette misère après tout si vénielle, aimera-t-on mieux attribuer à Bossuet une responsabilité moins bruyante mais plus directe, plus active et plus consciente dans les manœuvres qui ont préparé la disgrâce de son rival[2]?

Quoi qu'il en soit, je ne veux retenir pour l'instant que la gêne où se débat M. Crouslé en face de

1. C'est l'explication que D'Avrigny a trouvé lui aussi la plus plausible. « Il est clair que le refus de l'approbation ne pouvait laisser entrevoir aucun signe de mésintelligence, puisque, étant secret, il n'y avait qu'à ne le point divulguer. Mais M. de Meaux ne fut maitre ni de son ressentiment, ni de ses paroles. Voila la première cause des brouilleries ». *Mémoires*, IV, p. 171.

2. « On doit donc, écrit M. Crouslé, renoncer à rendre madame de Maintenon et Bossuet responsables du mécontentement du roi à l'égard de l'archevêque de Cambrai. Tous deux se tiennent d'abord dans l'expectative, avec la plus grande discrétion » II, p. 130. Eh, sans doute, ils n'ont pas averti le roi. Et leur devoir et leur intérêt leur interdisaient cette sottise; mais ne rien dire au roi, et ne rien dire à d'autres qui ne soient pas tenus à la même discrétion en présence du roi, cela fait deux. Les journalistes d'aujourd'hui ne sont pas tous admis aux confidences du président du conseil. Soutiendra-t-on qu'ils ne lui apprennent rien? Quant à la discrétion, M. Crouslé l'affirme au t. II, il en était moins sûr au t. I. Il invoquait alors les circonstances inconnues.

madame Guyon. Passons à une scène analogue mais plus poignante.

M. Crouslé vient de résumer la page de l'autobiographie où madame Guyon raconte une des terribles visites de son juge.

Pour nous, dit-il, il ne nous en reste (*de ce récit*) qu'une CERTAINE TRISTESSE, sans aucune conviction, ou plutôt accompagnée d'une extrême défiance. On sent que les faits y sont altérés, sans pouvoir expliquer sûrement le travail de falsifications qui s'est produit dans un esprit plein de visions[1].

Tous les mots sont malheureux dans cette phrase tâtonnante, le dernier comme le premier. Une visionnaire descend parfois du troisième ciel. Quand madame Guyon raconte quelque événement de la vie réelle, elle ne fait pas figure de visionnaire, pas plus que l'abbé Ledieu. Notez bien que M. Crouslé le remarque lui-même et précisément à propos du présent récit. Dans cet auteur « plein de visions » il reconnaît

la netteté, la finesse et le naturel d'un historien et d'un moraliste[2].

Tout cela ne donne-t-il pas à penser? M. Crouslé n'est pas *convaincu*, cela va sans dire, il se *défie*, mais enfin il est *triste*, lui tantôt si paisible et si jovial en face des évolutions de l'abbé. Triste, pourquoi? Est-ce pitié pour une femme en délire? Non, il la voudrait plus folle encore afin d'être plus en droit de jeter au feu « ce chef-d'œuvre d'accusation [3]». Il est triste, parce que, en regard du Bossuet

1. I, p. 503.
2. I, p. 503.
3. I, p 502.

de Rigaud, le seul qu'il eût connu jusqu'à cette heure, il a vu soudain se dresser une autre image, moins sublime.

Avons-nous donc été dupes d'une sagesse qui n'était que dans les paroles, d'une grandeur d'arrangement et d'attitude [1] ?

Non, cela n'est pas possible! et pour mieux se convaincre qu'il est le jouet d'un rêve diabolique, il exagère passionnément la laideur de cette autre image.

Personnage impossible et grotesque, niais et fou en même temps, qui tombe en frénésie .. qui agit sans motif intelligible... le plus invraisemblable des évêques, un personnage fait à souhait pour un théâtre satirique [2].

Il crie, il se démène. Donc il a peur. Au demeurant, le tableau de madame Guyon est moins sinistre, Bossuet n'y fait pas figure de niais, mais d'homme très violemment en colère. Pareille chose a pu arriver même à des évêques très raisonnables.

Mais ne disputons pas à M. Crouslé cette planche de salut. Impressionné malgré tout par la hideuse tentation qu'il vient de subir, il se réfugie dans l'agnosticisme.

Non, qui veut trop prouver ne prouve rien... Nous admettons qu'il peut y avoir du vrai..., mais quelle est cette part de vrai ? Nous n'en savons rien [3].

C'est la crise de Jouffroy, mais arrêtée par une réaction désespérée. Malgré tout, le coup a porté. La

1. I, p. 503.
2. I, p. 503.
3. I, pp. 502-503.

balle est encore là, perdue dans les chairs. Semblable à un homme, dirait Newmann, qui a cru voir un revenant, sa vie est bouleversée pour toujours. O vous qui souriez ironiquement lorsque Bossuet vous parle de Fénelon et de son amie, inclinez-vous devant cette femme, elle vient d'étourdir M. Crouslé[1].

B. — La scène du pardon.

Louis XIV reprochant à Bossuet de n'avoir pas dénoncé Fénelon alors qu'il était encore temps d'arrêter ce dangereux personnage sur la route des honneurs ecclésiastiques; Bossuet demandant humblement pardon à Louis XIV, la scène est connue et, telle quelle, n'est pas de nature à réjouir qui que ce soit. Que l'évêque à cheveux blancs se soit age-

1. J'ai déjà rassuré le lecteur effrayé par un tel naufrage. Même si on la suppose d'une exactitude *cinématographique*, la scène racontée par madame Guyon n'entraîne pas de si atroces conséquences. Si tout est vrai dans ce récit, les colonnes du ciel ne s'ébranleront pas Pour moi, je n'y vois pas un seul détail que l'on puisse dire forgé de toutes pièces par une imagination rancunière Pour que le récit devienne non seulement tolérable mais assez probable, il suffit de changer la clef, d'atténuer certaines outrances. Je l'ai repris plus haut, heureux de défendre Bossuet contre l'affolement de son défenseur. Quant à la morale que madame Guyon a tirée de cette histoire, la mère Le Picard a dû dire quelque chose d'analogue, mais sur un autre ton qui convenait mieux à une supérieure de couvent.

« La mère Le Picard me disait que ma trop grande douceur le rendait hardi à me maltraiter, parce que son caractère d'esprit était tel qu'il en usait ordinairement de la sorte avec les gens doux et qu'il pliait avec les gens hauts. I, p. 501. »

Formulée avec les égards que mérite un pareil homme, corrigée, adoucie, volatilisée tant qu'on pourra, est-il sûr que cette observation paraîtrait décidément une calomnie à une commission d'experts, présidée par M. Rébelliau ?

nouillé aux pieds du monarque en présence de la cour, on l'a dit, mais sans preuves décisives, et ce n'est pas moi qui blâmerai M. Crouslé de ne pas le croire. Il a raison de s'en tenir au récit déjà trop dramatique de Bossuet lui-même, « où nous voyons, dit-il, un assez grand sujet de tristesse, sans aucun ridicule »[1].

Voilà l'impression naturelle, le cri spontané d'un galant homme. Aucune envie de rire, car Bossuet n'est jamais risible, beaucoup de tristesse.

Pourquoi faut-il que d'un sentiment si honorable M. Crouslé prétende se venger sur Fénelon ? Ce n'est pas la conduite de ce dernier qui l'afflige, puisqu'il a besoin de le trouver coupable. Alors qu'il se taise et pour une fois, qu'il laisse en paix son ennemi.

Mais non : Fénelon a commenté la scène du pardon, on sait de quelle plume, et les commentaires de Fénelon, plus ils sont justes, plus ils blessent M. Crouslé. Revêtant donc insensiblement les pensées de Bossuet, il en vient à trouver que l'évêque de Meaux n'a eu qu'un tort, celui de n'avoir pas dénoncé plus tôt son ami, et Fénelon, qui ne voit pas les choses du même œil, se trouve convaincu de la plus noire ingratitude.

> L'archevêque... ose s'indigner de ce pardon demandé. Mais le bon sens public juge la conduite de l'un et de l'autre. Entre Bossuet OBLIGÉ D'AVOUER SON TORT et Fénelon qui a profité de tout, qui a causé tout ce trouble... il semble qu'une opinion désintéressée ne peut pas se trouver partagée [2].

Il me le semble bien aussi. Soit avant, soit après

1. II, p. 132.
2. II, p. 507.

les conférences d'Issy était-ce vraiment trahir un devoir que de ne pas barrer à l'abbé de Fénelon la route de l'épiscopat? De l'ancien régime au nouveau, on a fait de pires choix. D'ailleurs tout ce que Bossuet aurait pu dire à Louis XIV, il le savait par les confidences d'un ami qui avait bien voulu se soumettre à son jugement. Y aurait-il eu là-dessous des monstres d'erreur, Bossuet n'aurait pu que se taire. A l'extrême rigueur il aurait dû prévenir, non pas le roi, mais l'Église. M. Crouslé a-t-il compris le plein sens de ce qu'il vient d'écrire? Imaginez un instant la dénonciation faite par Bossuet à Louis XIV en temps opportun, Fénelon disgracié, végétant jusqu'à sa mort dans un obscur bénéfice. Croit-on que l'Église de France et la nation tout entière saurait le moindre gré à ce triste dénonciateur? Il n'a pas parlé au roi, il n'a pas brisé la carrière de Fénelon, à la bonne heure! Ne le regrettez pas pour lui. S'il l'eût fait, serait-il encore Bossuet pour nous?

C. — Encore le secret.

Inquiété par de vagues chuchotements sur une doctrine spirituelle où sa propre vie intérieure est engagée, un prêtre soumet cette doctrine au jugement de trois autres prêtres. Il ne leur apporte pas ses livres. Il n'en a pas encore écrit sur ces questions, mais ses notes intimes, le souvenir de ses expériences, en un mot ses plus chers secrets. Ce même prêtre adresse à un ami — cet ami est un vieillard et un évêque — des lettres strictement confiden-

tielles. Le problème est de savoir si le destinataire de ces lettres, si le dépositaire de ces secrets a le droit de divulguer lettres et secrets dans un ouvrage destiné au grand public et sûr de trouver une foule de lecteurs. Débattez-vous, tergiversez, biaisez tant qu'il vous plaira, entre hommes d'honneur il ne peut y avoir qu'une réponse à cette question, qu'une seule, inflexible et coupante : non. M. Crouslé dit ce « non » tout comme nous, mais pour expier, atténuer, rétracter, au moins par lambeaux, un aveu si dur, il se travaille à nous persuader que le seul coupable en cette affaire est celui dont on a trahi les secrets.

Et d'abord il n'est pas tout à fait sûr qu'on puisse juger la conduite de Bossuet envers Fénelon par « les règles de la délicatesse dans les rapports entre honnêtes gens [1] ». Pour ne pas trop alarmer « la piété publique », s'il ne dit pas à pleine bouche que Fénelon fut un malhonnête homme, il l'insinue du moins et pense par là se tirer d'affaire. Il s'abuse. Un secret, d'où qu'il vienne, reste un secret : notre droit strict sur celui à qui nous faisons une confidence ne dépend pas de notre honneur, mais du sien [2].

« La duplicité probable » de Fénelon ne justifie

1. II, p. 525.

2. Calvin ayant publié, pour le confondre, les lettres que François Beaudoin lui avait écrites avant leur brouille, Beaudoin « lui oppose la réponse que Cicéron avait faite à Marc-Antoine dans un semblable cas où il l'avait traité d'homme qui ne savait pas les devoirs de la vie humaine : *homo et humanitatis expers et vitæ communis ignarus*... Il est inouï qu'un homme qui sait tant soit peu vivre publie les lettres que son ami lui a écrites, s'il arrive la moindre querelle entre eux ». Sainjore (R. Simon), *Bibliothèque critique*, III, p. 273.

donc pas Bossuet. « Le droit naturel de légitime défense », pas davantage. « Il s'agissait pour Bossuet de sauver son honneur ». Cela n'est pas exact, mais il n'importe. L'honneur humain, pour ne pas parler de l'autre, répond à ce subterfuge : même pour procurer le bien il ne faut pas faire le mal. Et qu'on n'essaie pas de nous dire qu' « un esprit si retors ne pouvait être vaincu que par des pièces accablantes[1] ». On nous la baille belle quand on nous parle de l'impuissance de Bossuet, quand on nous montre cet invincible docteur réduit aux « dernières armes[2] ». Il s'agit d'une question de doctrine. Retors ou non, Fénelon sera vaincu si le pape le condamne. Que Bossuet convainque les juges naturels de l'accusé par une argumentation éblouissante ; qu'au besoin, puisqu'il goûte les procédés de ce genre, il intimide Rome par une nouvelle manifestation des volontés royales, mais qu'il se taise sur tout ce qu'il connaît par les seules confidences de Fénelon. Dira-t-on que par suite de circonstances qui nous échappent, Bossuet ne voyait pas là un devoir ? Écoutez-le nous donner raison lui-même.

> Ceux qui voudraient... que je l'eusse d'abord décelé au Roi ne songent pas que je ne savais que par lui seul les erreurs dans lesquelles il était tombé, dont, par conséquent, je ne pouvais EN HONNEUR ET EN CONSCIENCE tirer avantage contre lui[3]...

Que veut-on de plus clair ? Il a donc demandé pardon au Roi, d'avoir suivi son HONNEUR et sa CONSCIENCE. Il a donc manqué et à l'honneur et à la

1. II, p. 524.
2. II, p. 524.
3. L., XXIX, p. 482.

conscience quand il a publié les lettres intimes de Fénelon.

Tout ceci est triste à écrire, mais pourquoi va-t-on mettre en relief les torts de Bossuet par des apologies maladroites ? N'était-il pas plus simple de dire : il s'est trompé et il a failli ? Exaspéré par la prodigieuse fécondité de son adversaire, sentant que le public lui échappait, persuadé de plus en plus que la victoire de Fénelon renverserait l'Église, il a voulu frapper un grand coup, flétrir le docteur pour écraser la doctrine. Harcelé par un Fénelon, un Bossuet a tant d'excuses ! On n'amplifiera jamais assez la tristesse de ce spectacle. Que Bossuet, à son âge et contre un tel adversaire, soit resté si longtemps sur la brèche, cela tient presque du miracle. N'allait-il pas faiblir ? La plume n'allait-elle pas s'émousser entre ses doigts comme le trait du vieux Priam ? Avez-vous lu de près sa dernière réponse, celle qui serait venue trop tard, et qu'il a laissée dans ses cartons, inachevée et languissante ? On l'admire, on l'exalte, parce qu'elle est de lui. Elle nous paraîtrait moins belle si elle n'était pas signée. Cette gêne, ces longueurs, ces phrases massives, ces répétitions infinies qui éteignent la preuve au lieu de la renforcer, tout cela me touche plus que les impeccables merveilles des autres livres. Il succombe, il va tomber. On voudrait supplier Fénelon de lui faire grâce. On rougit d'avoir applaudi à ses ripostes jeunes, limpides, acérées et vengeresses. Malgré la cabale et malgré le roi lui-même, la partie n'était pas égale : on pardonne tout au lion mourant.

Reste un dernier argument, une défaite plus lamen-

table. Que Bossuet ait manqué ou non aux lois éternelles, M. Crouslé le remercie de ne pas s'être arrêté à de tels scrupules. Ne sommes-nous pas des historiens, autant dire des curieux et des indiscrets? Il nous faut des textes, des textes encore et surtout des confidences. Béni soit Bossuet de nous en avoir donné à pleines mains !

Nous avouons pour notre part que nous sommes heureux de voir clair dans ces affaires qui sans ces révélations seraient demeurées ou inintelligibles ou très préjudiciables à la mémoire de Bossuet[1].

Ici manifestement je n'ai rien à répondre. Je retiens seulement cette dernière concession. Si Bossuet n'a pour sérieuse défense que les révélations qu'il nous a faites, la cause de Fénelon est gagnée.

D. — L'injure suprême.

Si cette Priscille n'a pas trouvé son Montan pour la défendre.

Je m'étonne qu'on n'ait pas recueilli pour quelque traité d'éloquence judiciaire, les beaux exercices auxquels cette petite phrase de Bossuet a servi de thème dans la classe des bossuétistes. Le commentaire de M. Crouslé y aurait une place, mais pour mémoire seulement, car il n'est pas d'un avocat bien retors. Prise en soi, la phrase est impardonnable, M. Crouslé le sait comme nous, et l'avoue en gémissant. Il ne voit guère qu'une excuse, non pas le *quandoque bonus dormitat,* mais le *semel dormi-*

1. II, p 526.

tavit. Une seule fois, un seul petit somme, mais le somme d'un géant.

C'est trop triompher pour une seule allusion où le sage évêque de Meaux a mis de l'excès contre son habitude et manque non seulement à l'exactitude mais à la justice. D'ordinaire les coups qu'il porte sont comme ceux de l'athlète grec [1]...

Bref, pour une seule fois, l'archevêque de Cambrai est autorisé à se plaindre. La permission vaut son pesant d'or. En échange de bons procédés, je voudrais ici défendre Bossuet contre M. Crouslé lui-même. Voici en effet comme il s'y prend pour se donner la joie de taquiner Fénelon et de célébrer, dans cette faute même, la grandeur de son héros :

Oui, Bossuet sait calculer la force de ses expressions, ce que Fénelon ne sait pas faire (*soit dit en passant, c'est la première fois qu'on fait à Fénelon un pareil reproche*). Mais il n'ignore pas non plus qu'un mot peut donner à entendre plus que la lettre ne comporte, et on ne peut pas croire qu'il ait INNOCEMMENT ouvert au lecteur les perspectives vagues que renfermait le nom de cet hérésiarque [2].

Vous l'entendez, la malheureuse phrase a été voulue, pleinement voulue. Bossuet a accepté délibérément le sens atroce que le lecteur ne manquerait pas de donner à ses paroles. Il a péché contre « l'exactitude » et « la justice », j'ajoute et surtout contre la charité. Mais quand de tels hommes pèchent, c'est pour de bon. Bien ou mal, un Bossuet ne fait rien à demi, et il s'élève par là jusqu'à la hauteur des mauvais anges, dont la malice fut parfaite. Sa grandeur

1. II, pp. 554, 555.
2. II, p. 554.

souveraine exige tout ensemble et qu'il n'ait péché qu'une fois et que cette unique faute reste sans excuse. Je traduis, j'explique, je ne change rien à la pensée de M. Crouslé, assuré que je suis qu'un homme si grave n'écrit point à la légère. Cela est bon pour un Fénelon.

Je ne lui opposerai que les explications embarrassées que Bossuet a lui-même données de son texte. Il proteste en effet n'avoir pas songé un quart de seconde aux sens odieux qu'une lecture perfide pouvait donner à cette comparaison. Il affirme avec cette simplicité auprès de laquelle la subtilité de Fénelon n'est qu'un jeu d'enfant :

Je n'ai donc rien avancé qui ne soit connu ou qui ne soit assuré[1].

Qu'est-ce à dire ? Tout le monde soupçonnait et, désormais, grâce à lui tout le monde sait les secrets d'ailleurs très innocents de Fénelon et de son amie. Mais que celle-ci fut une Priscille, et celui-là un Montan, était-ce connu, était-ce assuré ?

Il faut donc que M. Crouslé choisisse : si Bossuet n'a pas parlé innocemment dans le premier texte, il a menti dans le second. Nous n'hésitons pas. Il est innocent. L'odieuse comparaison lui a échappé. Elle a jailli de sa plume ardente. Exaspéré par l'invulnérable souplesse de Fénelon, il ne se possédait plus. Il a jeté brusquement sa bonne épée des anciens jours contre M. Claude. Il prend le premier stylet venu. Il frappe et sans plus songer à l'arme empoisonnée qu'ont touchée ses mains honnêtes, il ne voit

1. L., XX, p. 294.

plus que l'hérésie pantelante et son ennemi par terre. Oui, par terre. Il y eut alors un grand silence d'horreur dans le cirque. Amis et adversaires de Fénelon, tout le monde le crut perdu.

Il s'est relevé, nous le savons, avec cette splendeur de fierté qui lui était propre, les yeux brûlants d'un mépris hautain, les narines frémissantes de dégoût, l'esprit et le cœur trop gonflés peut-être par la certitude de la revanche. Pour se représenter Fénelon, à cette minute magnifique, il faut aller voir, à Florence, le David de Donatello. Il s'est relevé, sans blessure. Quand, par grand hasard, l'innocence donne la main au génie, les traits les plus venimeux s'émoussent contre elle. Ni les *Variations*, ni le *Discours sur l'histoire universelle*, ni cinquante ans de sublime n'ont fait accepter à personne l'image mortelle lancée par Bossuet, dans une de ces crises désespérées, où si l'on ne tue pas l'adversaire, on se voit vaincu. Cela est vrai. Mais nous discutons ici un problème de morale et je ne sache pas que devant le tribunal de la conscience, on juge de l'honnêteté des coups sur le résultat du duel. Si vous n'admettez pas que le geste fut inconscient, trouvez une autre excuse à la phrase de Bossuet.

Mais, s'il en est ainsi, la question revient tout entière et du laborieux échafaudage de M. Crouslé il ne reste que des superlatifs dérisoires. Un seul jour ne conduit pas à de telles outrances un homme grave et modéré. Pour darder soudain de pareilles flammes, il faut que l'incendie ait couvé longtemps. Pour en arriver à n'être plus le maître ni de sa pensée ni de sa plume, il faut que Bossuet ait vécu, pendant de

longs mois, dans un état d'agitation, de fièvre et de colère. Zèle de la maison de Dieu — je le crois fermement, — sainte colère, mais enfin colère, c'est-à-dire fureur, brève ou longue. Laissez le nouveau Montan. N'avez-vous pas lu les lettres intimes de Bossuet, écrites au jour le jour, pendant le procès? Sa conviction, sa bonne foi, son âge, les ressources infinies de son adversaire, il a toutes les excuses, mais ne nous parlez pas de sa « résolution calme ». Si cet homme-là est calme, qui sera violent ?

A bout de forces et d'entrain, je m'arrête là. Dénoncer toutes les méprises de M. Crouslé lasserait la patience de Mabillon. Du moins, aurai-je montré sur quelques exemples décisifs, par quels artifices involontaires un esprit prévenu arrive aisément à fausser l'histoire. Prêter gratuitement des intentions perfides aux actions indifférentes comme aux plus saintes, frapper de suspicion tous les témoignages qui nous contrarient, fermer les yeux à chaque spectacle qui nous gêne, ne voir que ce qu'on veut voir, ne croire que ce qu'on veut croire, saint Louis, Jeanne d'Arc, je me charge d'avilir n'importe qui en suivant rigoureusement la méthode de M. Crouslé. Avec l'affaire du quiétisme, il avait la partie plus belle. Une noble cause, — Bossuet qu'il croit menacé ; une controverse théologique des plus subtiles et sur laquelle il peut dire tout ce qu'il lui plaît, assuré que le lecteur n'y regardera pas de plus près que lui ; un énorme dossier gonflé de documents contradictoires, et, par ailleurs, à certains endroits critiques,

des trous, des tunnels où seules nos conjectures toujours plus ou moins passionnées, nous conduisent; le ridicule qu'il est si commode de provoquer en France contre tout ce qui touche au mysticisme, voilà certes de fortes armes, deux fois plus fortes en des mains loyales. Oserai-je dire qu'il a la foule avec lui, ou du moins une certaine foule qu'il m'en coûterait trop de définir ? Il y a en effet des hommes et beaucoup, qui sont bien aise qu'on justifie, avec tout l'appareil de la science, je ne sais quelle sourde antipathie que Fénelon leur inspire. Parce qu'il n'est pas simple à leur façon, ils ne le croient pas sincère : parce qu'il est subtil, ils le croient sophiste et plus sa noblesse les écrase, plus ils parlent de son orgueil. S'il charme quiconque l'approche, le peuple comme la cour, n'en doutez pas, c'est une coquette; s'il défend la réputation d'une amie persécutée, c'est un visionnaire; s'il mène d'une main ferme les consciences scrupuleuses, c'est un despote; s'il tient tête aux raisonnements de Bossuet, c'est qu'il a de l'esprit à faire peur; s'il donne un démenti à son adversaire, c'est lui qui ment; sa lutte contre le jansénisme n'est qu'une vengeance, sa soumission à l'Église, une comédie; un rustre l'a traité de bête féroce; ceux qui savent les belles manières l'appellent Tartufe. Tout est permis contre Fenelon.

CHAPITRE II

LA DUPLICITÉ PRÉTENDUE DE FÉNELON

> Si je voulais avoir de l'art, je le tournerais à autre chose. (F. IX, 49.)
>
> Je ne veux non plus employer ici le reproche odieux de mauvaise foi. On ne se souvient pas toujours si exactement ni des choses qui ont été dites, ni de l'ordre dont elles ont été ; souvent on confond dans son esprit ce qu'on a pensé depuis avec ce qu'on a dit en effet dans la dispute ; et sans dessein de mentir il se trouve qu'on altère la vérité. (*Conférence avec M. Claude ; avertissement.*)

Bossuet est un grand simplificateur. C'est là sa force et sa faiblesse. C'est par là qu'il nous subjugue d'abord et qu'il nous tient encore même lorsque nous avons contrôlé de sang-froid ses affirmations éloquentes. Tout lui paraît simple. Il tranche tout par un oui ou par un non. S'agit-il d'une controverse doctrinale, n'en doutez pas, Simon est socinien, Molina, un Pélage masqué, Fénelon, un Molinos. Veut-il définir un caractère, il croit, invinciblement, à l'honnêteté de son neveu et à la mauvaise foi de son rival. Pour trouver aux *Maximes* un sens ortho-

doxe, pour oser répondre à la *Relation sur le quiétisme*, il faut, de toute évidence, que Fénelon soit le mensonge incarné. Bossuet ne recule pas devant ce mot ou d'autres de même couleur, beaucoup de ses fidèles pas davantage[1]. Le premier article du credo bossuétiste est consacré à la duplicité de Fénelon. Les modérés se défendent d'aller si loin. Ils y mettent plus de façons, ils parlementent, ils se rejettent sur je ne sais quelle inconscience. Fénelon inconscient ! Ils évoquent avec un sourire indulgent les prouesses verbales de la Gascogne, ils font des mots, oui des mots, jusqu'à Saint-Sulpice. Ombres déférentes et précautionnées de M. Tronson et de M. Gosselin, vous avez entendu, comme nous, « avec un gémissement que Dieu sait », un des plus aimables et des plus savants de vos modernes confrères, parler à mi-voix des « sincérités successives » de Fénelon ! Les imprudents, les imprudents ! Que de problèmes redoutables soulèvent leurs mains innocentes? Sur tel et tel point précis et d'une vérification commode, êtes-vous bien sûr que Fénelon ait menti? Et si c'était quelqu'un autre? D'ailleurs, puisque ni vous ni moi nous ne voulons être des pharisiens ou des snobs, dites-nous qu'est-ce qu'un mensonge? N'y a-t-il qu'une seule façon de mentir, et d'un autre côté, combien faut-il de mensonges pour faire un menteur? Ou encore, à quels signes décisifs montre-t-on qu'on aime sincèrement la vérité, qu'on ne cherche qu'elle? Une certaine simplicité, sous un beau manteau de franchise, ne couvre-t-elle pas quelquefois

1. « M. l'abbé de Fénelon que M. de Meaux a tranché avoir été *toute sa vie* un parfait hypocrite ». Ledieu, I, p. 242, etc., etc.

d'étranges compromis avec l'erreur? Que de perspectives vous nous ouvrez :

... atria longa patescunt.

Puisque l'honneur de Fénelon est par vous mis en cause, nous voulons voir clair et voir jusqu'au fond. Aussi bien le lecteur n'a pas à craindre que nous l'invitions à contempler une lutte d'injures. Il a bien fallu décrocher le casque et l'arquebuse puisque l'ennemi faisait rage sous nos murs. Quelques vives sorties suffiront à le repousser. La besogne faite, nous reviendrons vite sur le rempart, au bon soleil, pour regarder pacifiquement le paysage.

I. — Les sincérités successives.

Le mot est de M. Levesque [1], bossuétiste insigne et qui siège, comme chacun sait, au centre droit. Citons le texte qui, je l'avoue, m'avait d'abord mis en colère. Je me suis calmé depuis.

> Toujours le même ton de soumission (*dans les premières lettres de Fénelon à Bossuet*)... En somme ce fut toujours en paroles : je ne tiens à rien, mais, en réalité, je garde tout. On ne peut s'empêcher de croire que Fénelon s'abuse lui-même. Il est sincère sans doute au moment où il parle, mais il eut DES SINCÉRITÉS SUCCESSIVES [2].

Nous parlerons bientôt de la soumission de Fénelon. C'est au mot lui-même que j'en veux présentement. La remarque ainsi formulée ne semble pas

1. Car il n'est pas vraisemblable que le savant sulpicien l'ait emprunté à certain ancien élève de Mr Le Hir.
2. *Revue Bossuet*, 25 juin 1906, p. 220.

manquer de malice. Serrez-la d'un peu près, vous verrez qu'elle est par trop inoffensive ou qu'elle ne dit rien du tout : inoffensive, banale si elle veut nous apprendre que Fénelon n'eut pas toujours les mêmes sentiments, vide de sens si l'on croit pouvoir attacher à de pareilles variations une idée quelconque de sincérité ou de mensonge. L'homme qui dit franchement ce qu'il éprouve est sincère : qu'il change de sentiment et qu'il le dise, il est également sincère. Je grelotte de froid et je m'en plains, on me pousse dans une étuve et je crie qu'il y fait trop chaud ; l'ironie de M. Levesque narguera-t-elle mes sincérités successives ? Il n'y a pas eu succession de sincérités, mais de sentiments. Cela fait deux. Remarquez bien d'ailleurs que M. Levesque n'est pas d'accord avec lui-même. Puisque l'obéissance de Fénelon « fut toujours en paroles », elle ne fut jamais pleinement sincère, même au moment où il l'affirmait. Illusion, demi-mensonge, atténuez doucement les reproches que vous lui faites, mais ne dites plus qu'il a changé de sincérité. A ce dernier mot, ne sentez-vous pas que la langue même est rebelle à vos traits d'esprit?

Voulez-vous du bon français, lumineux et franc, qui vous explique vous-même à vous-même, laissez parler Fénelon.

Comme la plupart des dispositions sont passagères et mélangées, celles qu'on tâche d'expliquer deviennent fausses avant que l'explication en soit achevée ; il en survient une autre toute différente qui tombe aussi à son tour dans une apparence de fausseté. Mais il faut se borner à dire de soi ce qui en paraît vrai dans le moment où l'on ouvre son cœur..., les amis éclairés par la grâce remarquent sans peine ce qu'on

ne sait leur dire, quand on est devant eux naïf, ingénu et sans réserve [1].

Mais le moyen de faire goûter ces nuances à Bossuet ou à ses fidèles disciples ; le moyen de leur faire admettre qu'un homme vivant, mobile, exigeant envers soi-même, touché tour à tour des mouvements de la nature et de la grâce, que Fénelon enfin puisse être sincère quand il parle de soumission ?

Citons, au hasard, un fragment des lettres incriminées :

Nous sommes par avance d'accord de quelque manière que vous décidiez. Ce ne sera point une soumission extérieure, ce sera une sincère conviction. Quand même ce que je crois avoir lu me paraîtrait plus clair que deux et deux font quatre, je le croirais encore moins clair que mon obligation de me défier de mes lumières et de leur préférer celles d'un évêque tel que vous [2].

Bossuet a livré plusieurs passages du même genre à la risée de Versailles, on sait avec quelle entente consommée du comique et quel *humour* écrasant. Mais, au fait, de quoi rit-on ? D'un peu d'emphase dans la forme ? Alors à votre aise. Les délicats, Sainte-Beuve, par exemple, vous donnent raison. Pour le reste, de telles protestations ne me semblent ridicules que lorsqu'elles ne s'accordent pas avec les actes. Le bravache que la vue d'un fusil met en déroute nous amuse. Si Fénelon nous offre le même contraste, que la galerie s'en donne à cœur-joie. D'un mot qu'a-t-il promis ? De souscrire aux articles d'Issy. Il l'a fait et de bon cœur. J'en donnerai bientôt la preuve.

1. F., VII, p. 327.
2. F., IX, p. 29.

Emphatique ou non, il a tenu sa parole. Laissez-le en paix.

Rit-on de la différence entre les amabilités d'avant la brouille et le ton moins cordial des écrits postérieurs? De bonne foi, qu'est-ce que cela prouve contre lui? Qui a commencé? D'où vient la brouille? Là est le vrai problème. Morte l'amitié, les gentillesses ne sont plus de saison. Avions-nous besoin que Bossuet nous le rappelât?

Opposera-t-on à cette soumission « de petit enfant », les souples efforts de dialectique tentés par Fénelon en vue de convertir Bossuet à ses propres idées? Ce serait encore se tromper d'adresse. La discussion précède et la soumission vient ensuite. On argumente en théologien, on se soumet en petit enfant. Fénelon n'a jamais déguisé son intention très arrêtée de s'expliquer et de se défendre. Pendant les conférences d'Issy, sans qu'on l'ait jamais avoué en propres termes, du moins avant la querelle publique, Fénelon, suspect, accusé, se trouvait bel et bien sur la sellette. Quelle que dût être la sentence, il l'acceptait en esprit de foi. En attendant, libre à lui d'éclairer ses juges.

Et puis Bossuet, d'autant plus admirable polémiste qu'il a toujours l'air de n'y toucher pas, Bossuet s'est bien gardé de nous révéler les restrictions formelles que Fénelon apportait à ses promesses.

J'ai dit — écrivait plus tard celui-ci — dès le commencement qu'il n'y avait à examiner que l'amour pur, les épreuves et l'état passif : que l'amour pur ne pouvait être révoqué en doute par aucun docteur catholique; que M. de Meaux, qui était le plus effrayé, me donnait sur les épreuves bien plus que je ne demandais et que pour l'état passif il n'y avait qu'à

le bien définir pour empêcher qu'on ne lui donnât trop d'étendue[1].

Il parle ainsi plus d'un an après la signature des articles. Mais, pour l'ordinaire, ses affirmations, à quelque date qu'on les prenne, s'éclairent et se corroborent les unes les autres. Correspondance, petits papiers inédits que garde Saint-Sulpice, il fut si perfide ou si franc que tout cela se trouve d'accord avec les écrits publics. Voyez en effet comme il parle à Bossuet dès le début des conférences.

Ce qu'il y a de bon dans le fond de la matière c'est qu'elle se réduit toute à trois chefs. Le premier est la question de ce qu'on nomme l'amour pur... *Quoi qu'il ne soit pas conforme à votre opinion particulière, vous ne laissez pas de permettre un sentiment qui est devenu le plus commun dans toutes les écoles...*[2]. La seconde question regarde la contemplation ou oraison passive par état. VOUS VERREZ SI JE ME SUIS TROMPÉ. Pour la troisième question, qui regarde les tentations et les épreuves de l'état passif, je crois être sûr d'une entière confirmation de mes sentiments aux vôtres. *Il ne reste donc que la seule difficulté de la contemplation par état :* c'est un fait bien facile à éclaircir[3].

Une telle déclaration commande la correspondance qui va suivre. Fénelon pose nettement ses conditions. Il ne se soumettra pas indistinctement à tout ce que l'on voudra définir. Il limite le débat, il fixe l'unique

1. *Revue Bossuet*, 25 juin 1906, p. 219.

2. Je le montrerai, à la fin du présent livre, l'opinion particulière de Bossuet sur ce point ne consistait pas à nier précisément la possibilité de l'amour désintéressé. Mais il avait là-dessus un petit système assez difficile à comprendre et qui compliquait singulièrement la définition de l'amour pur.

3. F., IX, p. 29. Ici encore, la difficulté n'était pas grande. Tout roulait sur l'équivoque du mot « état » que Bossuet est toujours tenté de prendre dans le sens d'habitude constante et ininterrompue. Fénelon, au contraire, emploie le mot au sens ordinaire que les mystiques lui donnent.

point sur lequel il se déclare prêt à accepter la décision de Bossuet. Il le lui répétera plus tard, à la veille du branle-bas, et sans peur d'être contredit.

Il n'y avait qu'une seule difficulté entre nous et elle faisait naître toutes les équivoques qui vous alarmaient tant [1].

Ce dernier mot est important. Il justifie en quelque manière l'emphase de soumission que nous regrettions tout à l'heure. Qu'on se représente en effet l'attitude réciproque de ces deux personnages pendant que durèrent les conférences. On ne discutait pas de vive voix, et pour cause. On s'écrivait. En cas d'urgence, Noailles ou Tronson faisaient la navette entre Fénelon et Bossuet. Liés moins intimement avec celui-ci qu'avec celui-là, les deux autres commissaires n'avaient rien tant à cœur que d'empêcher une trop brusque rencontre entre les deux électricités en présence. Car le ciel était chargé d'éclairs et l'aigle au plus noir du plus noir nuage. Ces questions étaient neuves pour lui. Il s'était littéralement perdu dans les manuscrits de Mme Guyon et pour comble d'irritation, voici maintenant que les mémoires de Fénelon le harcelaient comme une nuée de flèches. N'en jugez pas sur la calme et lumineuse *instruction* qui fut enfantée durant ces années tumultueuses. Peu à peu tout s'est éclairci. L'ordre a succédé au chaos. Mais au début, ce noble génie déconcerté ne savait plus où se prendre. Ajouterai-je que dès lors le cœur n'était pas tout à fait libre — oui, puisque M. Rébelliau l'a dit — et rappellerai-je que, d'un autre côté, certaines influences sourdes excitaient Bossuet contre

1. F., IX, p. 126.

Fénelon ? Bref, pour toutes ces causes, le défenseur de la tradition, sans aller toutefois aux excès des deux années lamentables, se voyait aux prises, dans les ténèbres, avec mille fantômes d'hérésie d'autant plus effrayants qu'ils étaient plus insaisissables. La peur est contagieuse. Celle de Bossuet, nous l'avons déjà dit, gagna par moments jusqu'à Fénelon. En voilà assez pour que le ton des fameuses lettres nous étonne moins. C'est un prêtre affectueux et fidèle qui tâche de calmer un vieil évêque épouvanté : Non, non, Monseigneur, il n'y a rien là de si terrible. Vous croyez mon âme en péril, voici ma confession générale ; vous voyez chanceler l'Eglise ; non encore ; dites un mot et je me rétracte. Que votre inquiète colère tombe ; ne voyez plus en moi qu'un « petit écolier » allègrement soumis au « très grand docteur ».

Ainsi la question de la soumission de Fénelon, telle du moins que les bossuétistes nous la posent, n'offre pas le moindre intérêt. Prétendre, avec M. Levesque, que Fénelon ne s'est jamais soumis à Bossuet « qu'en paroles », c'est empiéter sur le domaine de celui qui a seul le moyen de sonder nos cœurs. Plusieurs paraissent soumis qui ne le sont point, plusieurs le sont qui ne le paraissent point. Qui fixera l'invisible minute où la foi vacillante se tourne en révolte, où l'inquiétude apaisée fait place à l'obéissance ? Le coupe-file des psychologues ne leur ouvre pas ces profondeurs. Non que je redoute pour Fénelon les curiosités de la vraie critique. Je demande simplement qu'à propos d'un si magnifique sujet de recherches, on ne néglige pas les rudiments de notre métier. « Sincérités successives », ces deux mots accouplés

n'ont pas de sens; ce qui vous arrête, ce sont plutôt des sincérités simultanées. Qu'un homme puisse tout ensemble être soumis et ne l'être pas, voilà votre scandale, le scandale des simplificateurs. Vous croyez qu'il existe en ce bas monde je ne sais quel monstre rigide qui serait l'être soumis en soi, soumis et rien que cela, pieux et rien que pieux, doux et rien que doux. Mais comment êtes-vous donc faits? Vous n'avez donc jamais chanté le cantique de Racine :

> Mon Dieu, quelle guerre cruelle!
> Je trouve deux hommes en moi...

Fénelon en trouve une douzaine, et sur les douze, sept ou huit qui goûtent médiocrement la férule de Bossuet. Si « le petit écolier » bien sage l'emporte, ce n'est pas sans un combat toujours renaissant. Est-ce là tout ce que vous entendiez nous dire? Il nous l'avait déjà dit. Bossuet lui-même, moins habitué à se regarder vivre, à fait par moments la même rare découverte au fond de son propre cœur. S'il ne faut pour vous rassurer sur la sincérité de Fénelon que le spectacle de Bossuet divisé contre lui-même, opposez, page à page, la correspondance intime et les écrits destinés au public, vous serez bientôt satisfaits. Je vous soumets, pour faire court, un simple petit talisman dont l'effet me semble infaillible pour mettre en fuite les lutins de la rhétorique simplifiante.

Le 31 mai 1698, Bossuet, qui vient d'achever la *Relation*, en somme assez peu mystique, écrit à Me Cornuau :

J'approuve les prières que vous faites pour la déclaration de la vérité. Le saint époux y paraît disposer son vicaire; ne

dites jamais qu'on décide en ma faveur, comme si c'était là mon affaire propre ou que j'y entrasse autrement que les autres fidèles [1].

Nous savons comment on s'y prenait pour « disposer » Innocent XII à foudroyer Fénelon. On ne s'en remettait pas exclusivement au saint époux. Nous pourrions demander encore si l'indifférence, le détachement qui paraissent dans les dernières lignes correspondent de tous points aux impressions de Bossuet. Mais, passe, voici l'autre face du talisman.

Le 1er juin 1698, au lendemain du jour où fut écrite cette lettre, Bossuet parle à un ami sur un autre ton. Le document est précieux, parce qu'il nous le montre dans l'entrain de la besogne littéraire et assez semblable au commun des écrivains.

Ah! que je suis en bon train et que c'est dommage qu'on vienne me quérir pour vêpres! Je vous prie de mander à M. de Mirepoix que j'approuve la comparaison d'Abélard et que de toutes les aventures de ce faux philosophe, je ne souhaite à M. de Cambrai que son changement [2].

Là-dessus, il prend son bréviaire et court à l'office.

1. G., XI, p. 373.
2. L., XXIX, p. 433.
Cette allusion à une question de La Broue (Mirepoix) éclaire l'histoire du sermon du P. de la Rue. On sait que le célèbre jésuite se permit de comparer Fénelon à Abélard et Bossuet à saint Bernard dans un panégyrique qui fit scandale et qui blessa profondément M. de Cambrai. Le panégyrique est du 20 août 1698. Etait-ce un coup longuement médité, dont La Broue aurait eu la confidence et sur lequel l'évêque de Mirepoix aurait consulté Bossuet, nous ne pouvons l'affirmer, mais cette lettre le donne à penser. Sur tout cet incident, si révélateur, cf. la brochure du P. Chérot (*Autour de Bossuet, etc.*). J'ai beaucoup connu et beaucoup aimé le P. Chérot. Plus aimable encore que savant, ce qui est beaucoup dire, il manquait peut-être un peu de courage et ne voulait pas se brouiller avec les bossuétistes. C'est ainsi qu'il n'ose pas dire sans ambages que le panégyrique est indéfendable.

Que vous en semble? Vous avez compris je pense. Assurément nous voilà plus près du *Pantagruel* que du *Cantique des cantiques*. Qu'y faire? La Bourgogne est pays gaulois[1]. En fait d'esprit, je n'ai pas le droit de me montrer plus exigeant que Bossuet. Je ne me voilerai donc pas la face. Mais si, par impossible, les bossuétistes faisaient des trouvailles de ce genre dans la correspondance de Fénelon, non seulement ils renouvelleraient le splendide anathème contre ceux qui rient, mais encore ils stigmatiseraient d'importance les « sincérités successives » que nous révèlent ces deux lettres, écrites à quelques heures de distance.

Tirons la morale de l'histoire, en changeant deux mots de place dans une autre phrase de Bossuet.

Non, Monseigneur — dit-il quelque part à Fénelon — la vérité ne le souffre pas : Vous serez en votre cœur ce que vous voudrez, mais nous ne pouvons vous juger que sur vos paroles[2].

A quoi le plus chétif des chrétiens peut et doit répondre : *Nolite judicare*. A Dieu ne plaise, Monseigneur, que nous vous appliquions à vous-même la règle injuste et impitoyable que vous venez de formuler. Tout ce qui sort des lèvres humaines, des vôtres, comme de celles de Fénelon, est toujours

1. Lorsque Antoine était là, on en disait bien d'autres à l'évêché de Meaux. Vous vous souvenez de son joli mot sur le chapeau désiré pour Jacques Bénigne. Innocent XII avait dit à l'abbé Bossuet qu'il portait l'évêque de Meaux dans son cœur. Sur quoi, notre Antoine, toujours « en belle humeur », malgré la goutte qui le taquine : « Le pape qui nous porte dans ses entrailles devrait bien mettre M. de Meaux jusqu'*in petto;* il n'aurait pas grand chemin à faire. » Griselle, *Le quiétisme*, p. 77.

2. L., XIX, p. 327.

faux par quelque endroit. De vos paroles et de vos gestes, quand ils nous déplaisent, nous en appelons à votre cœur.

II. — Les ruses de guerre

On ne saurait trop le redire. Un psychologue n'est pas un confesseur. Les fautes de Fénelon et de Bossuet ne nous intéressent que dans la mesure où elles nous aident à pénétrer leur âme à tous deux. Pour le reste, que l'Université de France les sermonne et que Dieu les juge. L'encre est trop chère, nos journées trop courtes et le lecteur, j'espère, trop peu innocent pour que je m'acharne soit à démontrer subtilement que Fénelon ne fut pas exempt d'amour-propre, soit à gémir sur les multiples passions dont les controverses religieuses présentaient jadis le spectacle. Nous avons changé tout cela sans doute. En tout cas, il est ainsi. La controverse du quiétisme fut une véritable guerre. Rien d'étonnant si chefs et soldats n'ont pas toujours montré la simplicité de la colombe et la douceur de l'agneau[1].

Une guerre, même théologique, ne va pas sans

1. « Qu'il serait beau de demeurer égal en toute occasion, de soumettre sincèrement son livre à l'examen du Saint-Siège avec la seule pensée d'apprendre de lui si la doctrine en est bonne ou mauvaise..., d'être prêt à accueillir la décision... non pas avec résignation, MAIS AVEC JOIE..., de ne pas s'aigrir des attaques, de ne pas même y répondre, de se borner à expliquer sa doctrine pour lever toutes les difficultés d'interprétation et aider l'intelligence des juges sans la prévenir ni la séduire ! » (DELPLANQUE, *loc. cit.*, p. 339). Ce serait beau. Qui le nie ? Mais nous en parlons bien à notre aise. Les docteurs canonisés n'ont pas toujours étroitement répondu à cet idéal. Notre modèle nous a été montré sur la montagne, mais nous cheminons dans les basses vallées.

ruses. Tenir fermées les portes de son arsenal, cacher à l'ennemi les surprises qu'on lui prépare, cela manque-t-il de franchise, tenez alors Fénelon pour déshonoré. Si Bossuet nous paraît moins habile, ce n'est pas qu'il hésite, lui non plus, à lutter de ruse, mais c'est que tout chez lui, et même la ruse, prend je ne sais quelle apparence d'héroïsme. Il biaise, il quitte la rase campagne et se cache sous les taillis, mais il garde toujours sa lourde armure étincelante. Fertile en stratagèmes ou du moins aveuglément docile aux perfidies que lui souffle son neveu, le spadassin, il reste quand même « l'innocent théologien » « le plus simple de tous les hommes ». Le sang-froid, le visage immobile de Fénelon émeuvent moins la foule. Comme il ne se fâche presque jamais, comme il sait attendre et ne frapper qu'à coup sûr, on incline à lui prêter une astuce diabolique. Alerte, dédaigneux des vaines parades, tout entier à suivre les mouvements de l'ennemi et à développer sa propre tactique, réaliste enfin et moderne à la guerre comme en tout, il ressemble si peu à Don Quichotte que nous le prenons pour Machiavel. Allez au fait, relisez les instructions qu'il envoie de Cambrai à son lieutenant, et dites-moi si ce gentilhomme manque à l'honneur. Pour le chrétien, pour l'évêque, votre conscience vous permet-elle de lui jeter la première pierre, je vous l'abandonne. J'affirme simplement que si Fénelon a su garder jusqu'au bout une correction presque parfaite, ce fut bien sans doute pour mieux accuser par ce contraste les procédés de l'adversaire, mais ce fut aussi pour obéir à un scrupule très évangélique de décence et de charité.

Un des points essentiels de la tactique fénelonienne irrite et scandalise particulièrement les bossuétistes. On ne lui pardonne pas d'avoir épargné autant que possible ses deux autres adversaires, Chartres et Paris, et d'avoir tendu de toutes ses forces à mettre le seul Bossuet hors de combat. On avouera que la stratégie n'était ni d'un peureux ni d'un maladroit, mais elle n'était pas non plus d'un homme qui veut donner le change. Écoutez plutôt un des confidents de Bossuet.

M. de Meaux, me chargea de lui passer à Paris tous les écrits de M. de Cambrai... aussi bien que ceux de M. de Meaux lui-même. « Y faut-il joindre, dis-je, l'*instruction pastorale* de M. de Paris...? — Non, ajouta-t-il, je sais tout cela, c'est moi qui leur ai dit d'y mettre ce qu'il y a de bon[1]... »

Il (Bossuet) nous a dit d'abord que la prétention de M. Noailles, archevêque de Paris, allait jusqu'à lui proposer de supprimer son *instruction sur les états d'oraisons*. Cet archevêque ébranlé ne cessait dans les conférences d'exciter M. de Meaux à recevoir les explications de M. de Cambrai... Cette fermeté de M. de Meaux rendit M. de Paris encore plus chancelant et tout porté à bien traiter M. de Cambrai... M. de Meaux présenta... la nécessité de se déclarer, jusqu'à dire à M. de Paris qu'il perdait l'Église.

Pour la déclaration des trois évêques, c'est M. de Meaux qui l'a toute faite[2].

Tout cela n'est que trop vrai. Sans la pression énergique et incessante de Bossuet, Noailles et Godet des Marais seraient allègrement rentrés sous la tente. Pour des raisons fort différentes, ce fracas leur répugnait à tous deux[3]. Bossuet nous en impose donc

1. Ledieu, I, p. 3.
2. Ledieu, I, pp. 227, 228.
3. Toujours plaisant et jusque dans les sommaires, M. Crouslé parle à ce propos du « silence dédaigneux de Noailles », II, 689.

lorsqu'il se plaint avec tant d'amertume que Fénelon prétende l'isoler de ses unanimes et n'avoir affaire qu'à lui seul. Nous pouvons l'en croire sur le témoignage qu'il s'est rendu maintes fois : sans l'évêque de Meaux, Fénelon était vainqueur et l'Église perdue.

Rien jusqu'ici qui soit contraire au droit des gens. Mais voici qui paraîtra peut-être plus grave. Fénelon, écrit M. Delplanque,

> se défend quelquefois par des moyens que la loyauté réprouve. Il a envoyé à Rome deux réponses à la *Déclaration* dont il n'est pas l'auteur. De l'une des deux il dit : « ... elle est vive, âcre contre M. de Meaux et hardie sur le dogme. Il n'est pas mauvais qu'elle se répande à Rome, mais sans qu'on puisse soupçonner que nous y prenions aucune part. En effet, je n'en ai rien su et j'ignore absolument d'où elle vient[1]. »

Il faut y regarder à vingt fois avant de mettre en question la loyauté de n'importe qui, à plus forte raison de deux gentilshommes tels que Fénelon et Chantérac. Pour faciliter la discussion de ce cas de conscience, transposons-le en langage d'aujourd'hui. Je me trouve en butte à une attaque retentissante. Soit démangeaison de parler, soit indignation contre certains procédés qui lui semblent iniques, un journaliste anonyme prend ma défense et m'envoie cinquante exemplaires du journal où a paru cet article. Je trouve ladite prose un tantinet violente, mais bonne en somme et capable de me servir. J'ai un ami bien placé pour répandre sous le manteau cet écrit. Je lui envoie le ballot avec les recomman-

1. DELPLANQUE, l. c., p, 337.

dations de prudence qui s'imposent. Ai-je manqué de loyauté? Pour ma part, je ne pense pas, mais, comme dit M. Crouslé à propos d'autre chose, « que chacun en juge selon son cœur[1] ».

A la vérité, plus on aime Fénelon, plus on souffre de le voir réduit à de si petites manœuvres. Le voilà donc, par moments, semblable à la foule des honnêtes gens, et médiocre comme nous tous! Hélas! nous savions que la délicatesse la plus exquise s'émousse et s'épaissit à certaines heures, mais nous n'aurions pas voulu apprendre de Fénelon que toute noblesse humaine reste vulgaire par quelque endroit. Citons, par exemple, un paragraphe en somme très innocent, mais qui me gêne parce qu'il est de lui.

Après ce que j'ai dit si expressément, mande-t-il à Chantérac, je ne puis ni ne dois me rendre dénonciateur de M. de Meaux sur ses ouvrages; mais si l'affaire dure assez pour en donner le temps, vous pourriez lâcher quelque religieux qui fût zélateur de la bonne doctrine et qui le déférât au Saint-Office. Il faudrait qu'il présentât un certain nombre de propositions extraites des livres de ce prélat et que la chose se fît en la manière la plus propre à ôter tout soupçon que je fusse l'auteur de cette démarche[2].

Échange de bons procédés. N'exagérons rien. La théologie de Bossuet ne paraît intangible qu'à M. Crouslé. Pour ne parler ici ni de la bulle *Unigenitus*, ni du concile du Vatican, les congrégations romaines auraient pu, sans des efforts inouïs, trouver matière à censure dans la psychologie mystique des nombreux écrits contre Fénelon. Confier à

1. II, 486. Voir, sur les écrits clandestins, M. Delplanque, *loc. cit.*, p. 293, 295.
2. F., IX, p. 648.

un allié de marque cette campagne offensive, je ne vois pas là de quoi crier au scandale. Allez au fond. Trois mots nous blessent dans ce paragraphe : « Dénonciation », « déférer au Saint-Office », cela, de loin sonne assez mal à nos oreilles modernes. Je ne sache pas néanmoins que, même aujourd'hui, un théologien soit perdu d'honneur pour avoir pris des initiatives de ce genre. Reste « lâcher » que je ne pardonne pas à la plume du cygne. Celle de l'aigle peut tout se permettre. Le fracas de ces grandes ailes fait tout oublier. Plus noble, plus délicat, plus maître de lui, si Fénelon pèche, il n'a pas d'excuse.

Encore un stratagème, mais enfantin et très amusant :

Je vous envoie une lettre écrite comme par un anonyme... qui ramasse toutes les principales raisons. Je voudrais qu'elle ne parût point en français parce qu'on connaîtrait peut-être mon style et que vous la fissiez traduire en latin... Il faudrait que ce fût du gros latin qu'on ne pût soupçonner de venir de moi[1].

A quoi tiennent nos rigueurs ? Pourquoi cette lettre me trouble-t-elle moins que la précédente ? N'est-ce pas là toujours la même ruse? Oui, mais exposée avec un sourire. Ce *gros latin* m'enchante. Dans la conduite de Fénelon, il y a toujours et de propos délibéré une part de jeu. Toute cette odieuse polémique le révolte. Il ne s'y est pas résigné sans beaucoup souffrir. Mais une fois en armes, non seulement il a goûté comme pas un l'allégresse d'écrire, mais encore il a dû s'amuser par instants aux menues conspirations que la campagne rendait

1. F., IX, p. 640.

nécessaires. Pour l'anonymat, je n'ai rien à dire. C'est un problème de morale qui me semble très compliqué. Le masque pèse toujours à un galant homme. Quoi qu'il en soit, je n'arrive pas à comprendre que tant de puritains si indulgents pour l'auteur des *Provinciales* se montrent impitoyables envers Fénelon. Serait-ce parce que l'un attaque et que l'autre se défend[1]?

Opposons maintenant tactique à tactique et ruses à ruses, besogne plus que déplaisante, mais qu'a rendue nécessaire la fureur des ennemis de Fénelon. Nous ne prétendons ni condamner Bossuet ni trouver pour Fénelon une excuse dans les torts de son rival. Nous voulons simplement rappeler aux bossuétistes que la plus élémentaire prudence devrait leur interdire certaines attaques. Lorsqu'on habite une maison de verre, on n'injurie pas les passants.

1. Reléguons en note une autre chicane. L'amitié a ses exigences comme la franchise. Fénelon, à dater de 1697, était comme un pestiféré. D'où pour lui le devoir strict de ne pas compromettre ses amis. Beaucoup de ses réticences trouvent là une explication naturelle et très honorable. Le cardinal de Bouillon, alors à Rome, penchait du côté de Fénelon. Chantérac et les jésuites le voyaient souvent. On ne pouvait être trop discret si l'on ne voulait pas donner à la cour la preuve de ce commerce. « Dites à M. le Cardinal, écrit Fénelon à Chantérac, que je m'abstiens de lui écrire pour qu'il puisse dire jusqu'au bout qu il n'a pas eu de commerce avec moi (IX, p. 228). » Est-ce là une faute contre « la droiture »? M. Delplanque semble le croire (p. 271) et M. Crouslé, indigné, appelle Pascal à son aide... Pascal qui, vous savez bien, n'était pas de Port-Royal. « O restriction mentale !... Il manque un Pascal pour raconter toute cette histoire. » (II, 279). J'ai déjà montré qu'il ne fallait pas un Pascal pour réfuter M. Crouslé.

§ 1. — *L'équivoque des « unanimes »*.

J'en ai dit un mot, mais il faut y revenir. Bossuet avait grand intérêt à persuader au public que « tout l'épiscopat » luttait avec lui contre Fénelon[1]. A la fin, il se l'était certainement persuadé à lui-même, minimisant, par exemple, et, peu et peu, faisant disparaître les différences pourtant sérieuses entre sa propre doctrine et celle de l'évêque de Chartres sur la nature de la charité. Voici trois états de cette gravure.

a) *Entretiens intimes deux ans après la victoire.*

Mais M. de Chartres lui-même, dit encore M. de Meaux, eut encore besoin de ses corrections sur l'amour pur, en quoi il donnait prise à M. de Cambrai, parce qu'il avançait que c'était une opinion de l'école de dire que c'était un amour de concupiscence... d'aimer Dieu comme récompense. Encore après les corrections, M. de Cambrai ne laissa-t-il pas de trouver à reprendre à *l'Instruction* de M. de Chartres sur ce point[2].

b) *Lettres intimes au moment même de la controverse.*

On y voit le travail d'auto-suggestion, Bossuet reconnaissant néanmoins que l'unanimité n'est pas complète.

Dans le fond, M. de Chartres est du même avis que moi[3]. M. de Chartres est assurément du même avis que moi, puisque il a approuvé mon livre des *Etats d'oraison*... Mais M. de Chartres n'est pas entré aussi avant que moi dans l'explication et dans les suites de ces beaux principes. Vous verrez bientôt une réponse par lui sous le nom d'un théologien qu'il a mis en œuvre, n'ayant pas le loisir de travailler lui-même :

1. L., XXX, p. 211.
2. Ledieu, I, pp. 231, 232.
3. L , XXX, p. 130.

je l'ai faite... quoique au reste il soit bien certain que j'ai expliqué cette vérité avec plus de soin que ce prélat[1].

c) *Textes officiels pendant la controverse.*

Ici plus la moindre hésitation. Unanimité complète entre les trois prélats. Rien ne les divise.

Je suis uni avec eux en commerce perpétuel d'une même doctrine; nos sentiments ne furent jamais différents[2].

A quoi Fénelon réplique par une série d'objections, trop vives sans doute, mais irréfutables.

Quoi, Monseigneur, vous dites la messe et vous parlez ainsi! De la même main dont vous présentez sur l'autel au Père le Fils qui est la vérité éternelle, vous écrivez que vos sentiments ne furent jamais différents de ceux de M. de Chartres! Croyez-vous, comme ce prélat, qu'on peut faire un acte d'amour « pour la bonté de Dieu en elle-même,... sans rapport à notre propre bonheur, n'y étant excité que par cette bonté, indépendamment de toute autre idée qui ait rapport à nous[3]? »

Bossuet a quelque raison d'écrire à son neveu : « Les derniers écrits de M. de Cambrai sont bien outrés ». Je ne goûte pas cette outrance, mais enfin la « contrariété » entre Meaux et Chartres n'en reste pas moins plus qu'évidente, et sur le point qui, d'après Bossuet lui-même, est décisif dans tout le

1. L., XXX, p. 280. On a pu s'étonner que j'aie tenu pour excessif le passage de M. Crouslé où il est dit que Bossuet n'a jamais manqué de tact. Il ne convient pas d'appuyer sur des réserves de ce genre ; je veux pourtant qu'on sache qu'elles sont faites à bon escient. Cette dernière ligne de Bossuet n'est elle pas décisive ? Pour bien des raisons, Chartres ne veut pas répondre, et il ne veut pas non plus, cela est certain, s'identifier avec Bossuet sur tous les points de doctrine. Celui-ci pourtant, après l'avoir sommé de répondre, entreprend de parler pour lui.

2. L., XX, p. 359.

3. F., IX, p. 344.

débat. Du reste, Bossuet ajoute qu'il pourrait répondre, mais, dit-il, lui qui pourtant ne redoutait pas les longs ouvrages :

Il eut fallu un trop long discours pour développer tout cela, un livre entier n'y eut pas suffi[1].

Croyez-en plutôt Bossuet lui-même qui plus tard, dans l'intimité, un doigt sur les lèvres, avouait tout bonnement que les trois unanimes ne furent pas toujours d'accord.

M. de Meaux ajoute que quelque sujet de plainte qu'il eut ici contre eux, il n'avait garde d'en souffler seulement un mot, parce que TOUTE LA FORCE DE LA CAUSE ÉTANT DANS LEUR UNANIMITÉ, il n'avait pas de plus grand soin premièrement que de l'entretenir par *toutes sortes de moyens,* et de la FAIRE ÉCLATER AU DEHORS, à Rome surtout et à tout le public, pour le bien de la cause. Enfin IL DISAIT QUE C'ÉTAIT LA DES SECRETS PARTICULIERS QUI DEVAIENT DEMEURER ÉTERNELLEMENT OUBLIÉS.

Ledieu, bavard intrépide, ajoute naïvement :

Et c'est ce que j'ai cru devoir écrire ici, l'apprenant de la bouche même de M. de Meaux[2].

§ 2. — *Les écrits pour le peuple.*

Pourquoi tant écrire, puisque le Saint-Siège est saisi de l'affaire et que d'avance l'accusé accepte la sentence de ses juges? Bon gré, mal gré, Bossuet n'a-t-il pas l'air de vouloir faire la leçon à Rome? Calomnie, répond M. Crouslé :

Bossuet toujours respectueux envers le Saint Siège ne veut

1. L., XXX, p. 280.
2. Ledieu, I, p. 232.

pas qu'on l'entende ainsi. « C'est faire tort à Rome que de croire qu'elle ait besoin de nos instructions pour juger[1]. »

Ce mot d'ordre revient souvent dans les lettres au neveu.

Il est visible que M. de Cambrai donne le change et fait passer pour pièces du procès ce que nous écrivons pour l'instruction non du procès mais des peuples[2].

Il n'y a qu'à dire que nos écrits ne font rien au jugement du livre accusé et que nous les publions UNIQUEMENT pour l'instruction du peuple[3].

Or, c'est exactement le contraire qui est visible. Est-ce pour l'instruction du diocèse de Meaux que Bossuet lance tour à tour une lettre anonyme et de gros livres latins, est-ce pour Meaux et même pour Versailles que Phélipeaux et l'abbé Bossuet fatiguent de leurs visites et de leurs mémoires les deux commissions romaines et le pape lui-même? Bossuet du moins sera-t-il plus heureux quand il dira qu'après tout ce n'est pas lui qui a commencé.

Si M. de Cambrai voulait qu'on n'écrivît pas, il ne devait pas donner son *Instruction pastorale*[4].

Flèche perdue! L'*Instruction pastorale* a été publiée à la fin d'octobre 1697; la *Déclaration* des trois évêques, rédigée par Bossuet est du 6 août 1697.

1. II, p. 226.
2. L., XXIX, p. 328.
3. L., XXX, p. 48.
4. L., XXIX, p. 328.

§ 3. — *Le témoignage des protestants contre Fénelon.*

J'arrive à un incident à peine remarqué, quoique révélateur entre tous. Que les textes parlent d'eux-mêmes ; ils ne sont que trop lumineux.

On trouve, parmi les œuvres de Bossuet, un petit opuscule latin qui forme à mon avis la pièce la plus noire de tout le dossier. Cet écrit, première ébauche de la future *Relation*, fut envoyé à Rome dès 1697. Retenez la date. Ces quelques pages auraient perdu tout autre que Fénelon. Elles lui ont fait même à lui beaucoup de mal. Rappelons qu'à l'heure où elles furent confiées aux bons soins de l'abbé Bossuet, Fénelon n'avait encore rien écrit d'agressif. Entre autres choses plus piquantes, on y lisait ces invraisemblables paroles.

Nam a decem fere annis, eo vel maxime tempore quo in Molinosum decreta fervebant, ipsum Fenelonum inter Guyoniæ amicos et sectæ fautores variis rumusculis recensebant; et MOLINOSO STUDENTES ANGLI PROTESTANTES, edito in Hollandia libro de ejusdem Molinosi rebus et scriptis. FENELONUM IPSUM EJUS OCCULTUM DEFENSOREM PRÆDICABANT[1].

Savourez ce latin. Il en est de plus « gros » quoiqu'il sente un peu l'huile. Visiblement ces phrases n'ont pas été limées pour les délices du seul abbé Bossuet qui d'ailleurs les trouva dignes de Térence. Pour donner de l'alléchant à une feuille clandestine, « le plus simple de tous les hommes » peut se passer de leçons. Voyons ce que dit ce joli latin.

1. L., XXVIII, p. 557.

Rien, presque rien, sinon que de 1687 à 1688, l'abbé de Fénelon, déjà soupçonné de quelque tendresse pour la « Guyon », était célébré jusque par delà nos frontières comme un défenseur masqué de Molinos. On mesure aisément l'effet de cette bombe. Bossuet n'était donc pas le premier à croire Fénelon quiétiste, molinosiste et des plus pervers. C'étaient là de vieilles nouvelles, un secret répandu depuis plus de dix ans. Loin de reprocher à l'évêque de Meaux l'aveuglement de son zèle ou l'outrance de ses attaques, il fallait plutôt s'étonner qu'il eût attendu si longtemps avant de dénoncer un pareil scandale. Confesserai-je un oubli soudain de toutes les dates et un excès de crédulité, cette tranquille affirmation me fit peur quand je la rencontrai pour la première fois. Voilà, me disais-je, un symptôme alarmant. Bossuet exagère, sans aucun doute, mais il n'a pas inventé cela de toutes pièces. Il faudra voir de plus près. Rome aussi donna dans le piège. L'abbé ravi écrit à son oncle.

> Il serait bon d'avoir ici en mains l'écrit des protestants anglais publié dans le temps de l'affaire de Molinos... CELA A FRAPPÉ LES CARDINAUX (10 décembre 1697[1]).

Pendant que la lettre circule à Rome, la nouvelle se répand de vive voix à Versailles, jusqu'au jour où elle éclate à nouveau dans la *Réponse aux remarques sur la relation* (1698), mais tellement vague et voilée que sans le texte formel de la lettre clandestine, il serait impossible d'en contrôler l'exactitude.

1. L., XXIX, p. 244.

Les étrangers même savaient que M. l'abbé de Fénelon n'était pas ennemi du quiétisme[2].

Pourquoi, en France, ne parle-t-il pas franc et ne traduit-il pas simplement sa phrase latine? Est-ce parce que celle-ci, n'étant pas destinée à l'impression, il n'aura pas à en répondre devant le public? Si l'arme est loyale, qu'il la sorte et l'enfonce jusqu'à la garde, si elle est empoisonnée, qu'il la jette!

Quoiqu'il en soit, le public n'est pas allé questionner ces témoins dont on ne lui donnait pas l'adresse. Mieux informés que nous sommes, allons sonner chez ces étrangers.

Il a paru en 1688, à Amsterdam, chez Wolfgang et Savouret, un petit livre intitulé : *Recueil de diverses pièces concernant le quiétisme et les quiétistes*, *ou Molinos, ses sentiments et ses disciples*[2]. Le livre contient divers écrits de Molinos, deux lettres apologétiques et à la fin l'extrait « d'une lettre anglaise écrite de Rome en Hollande au sujet des quiétistes, le 15 de juillet 1687[3] ». Il n'est question de Fénelon que dans ce dernier morceau. L'auteur de la lettre, après avoir défendu les molinosistes

1. *Réponse aux remarques*, art. VII, § III; Lachat, XX, p. 233. Gosselin, quand il renvoie à ce texte, le place au paragraphe 16 de l'article 7 qui ne contient pas de paragraphe 16. Chose curieuse, M. Crouslé fait la même faute, II, 64. Qu'on me soit indulgent s'il m'arrive de me perdre aussi dans cette forêt. Notons que Bossuet se contredit à la même page « Mais par qui était-il accusé? Par le public? Il n'avait pas encore écrit ». Réponse : par les étrangers eux-mêmes qui savaient, etc.

2. J'ai en main l'exemplaire de Turretin, acheté par le marquis de Méjanes. Bibl. Méjanes, 8°, 12848.

3. Est-il besoin de rappeler aux lecteurs qu'en 1687, Fénelon n'avait rien publié que l'*Education des filles* et ne connaissait pas encore Mme Guyon?

sur d'autres points, passe au reproche d'hypocrisie. Loin de mériter ce reproche, écrit-il,

Ils ont fui autant qu'il a été possible les dehors affectés. Ils ont évité toutes les pratiques extérieures dont on pouvait s'éloigner sans scandale [1].

Arrive alors, par une suite logique, la ligne exploitée par Bossuet.

Les quiétistes avaient en horreur les superstitions romaines, et ils voulaient les ensevelir dans l'oubli ; en ne les enseignant et ne les pratiquant point, AUSSI BIEN QUE FAIT L'ABBÉ DE FÉNELON [2].

La marge nous renvoie à la page 144 de l'*Education des filles*. Bossuet, qui sait pourtant que plusieurs protestants ont l'habitude de travestir les pensées les plus catholiques, ne s'est pas donné la peine de recourir à cette page qui devait pourtant contenir la preuve décisive de ce molinosisme précoce. Voici la preuve.

Il ne faut jamais laisser mêler dans la foi ou dans les pratiques de piété rien qui ne soit tiré de l'Évangile ou autorisé par une approbation constante de l'Eglise; il faut prémunir discrètement les enfants contre certains abus qu'on est quelquefois tenté de regarder comme des points de discipline... Accoutumez donc les filles naturellement trop crédules à n'admettre pas légèrement certaines histoires sans autorité et à ne s'attacher pas à de certaines dévotions qu'un zèle indiscret introduit, sans attendre que l'Église les approuve.

C'est tout. Bossuet lui-même ne trouverait pas trace de quiétisme dans cette page. L'auteur du pamphlet n'en avait pas trouvé non plus. L'anonyme, écrit Fénelon à Chantérac,

1. *Recueil*, pp. 292, 293.
2. *Ib.*, pp. 293, 294.

ne dit point que je sois quiétiste, ni fauteur de cette secte, ni en liaison avec Molinos, ni persuadé de ses principes (*comme a traduit Bossuet*); il veut seulement que je sois comme ces gens-là, contraire *aux superstitions romaines*. Mais il dit dans un autre endroit à peu près la même chose de M. de Meaux.

C'est exact. Bossuet et d'autres orthodoxes sont cités à la page 301 parmi les auteurs qui ont pu faire espérer aux protestants une prochaine réformation de l'Église.

Vous voyez, continue Fénelon, que tout se réduit à dire que ce retranchement des superstitions romaines auxquelles les quiétistes tendent comme les protestants, est approuvé par M. de Meaux et par M. de Grenoble .. aussi bien que par moi[1].

Et voilà pourtant à quelles enseignes Bossuet, dans une pièce secrète, destinée à éclairer la religion du Saint-Siège, a cru pouvoir affirmer que dès 1687 l'abbé de Fénelon passait, même à l'étranger, pour un molinosiste convaincu et militant.

Quand le loyal historien des *Variations* n'avait à écraser que Luther ou Calvin, il suivait une méthode plus inflexiblement loyale. Contre Fénelon, le premier pamphlétaire venu lui est une autorité suffisante. Il ne s'en tient pas là et il fausse jusqu'aux pamphlets pour leur faire dire coûte que coûte ce qu'il n'ont pas dit, ce à quoi il n'ont pas même pensé. Toujours trop « susceptible » et toujours « gémissant », Fénelon se contente de répondre :

Dieu voit et les hommes verront un jour à quoi vous avez recours pour me noircir[2].

1. F., IX, pp. 570-571.
2. F., III, p. 64. Cette fâcheuse histoire a sa note amusante. On devine bien qui la lui donne. M. Crouslé n'a vu là que d'innombrables mystères : « Comment, écrit-il, des écrivains protes-

III. — Les mensonges.

Je diviserai les mensonges reprochés à Fénelon en deux catégories, les petits et les gros. Pour les petits, ne voulant pas fatiguer le lecteur, je me contenterai de la gerbe des peccadilles de ce genre que M. Maurice Masson a réunie[1]. Ce jeune et brillant écrivain, ne manquant certes ni d'équité ni de sens critique, a dû choisir ce qu'il a pu trouver de plus fort en vue de prouver sa thèse qui n'est pas d'établir

tants ont-ils pu imputer d'avance à Fénelon des opinions dont il paraissait alors si éloigné? Il y a encore là quelque secret qui nous échappe... Ce problème mériterait d'être éclairci si c'est possible » (II, 64). C'est l'histoire de la dent d'or délicieusement contée par Fontenelle. Au lieu de se perdre dans ses propres conjectures, M. Crouslé n'avait qu'à ouvrir le livre cité par Bossuet. Ce livre est rare, mais on le trouve, même à Paris. En vérité, nos maîtres ont d'étranges façons, en fait de méthode critique. Rêver est bon, lire les textes est meilleur. Il y avait là pour un vrai critique, un joli problème : pourquoi le pamphlétaire a-t-il fait plus de place — deux mentions au lieu d'une — à Fénelon qu'à Bossuet? Voici peut-être. La lettre anglaise est du 15 juillet 1687, le privilège pour l'*Education des filles* du 21 février 1687. Que l'auteur de la lettre vécût à Rome ou à Paris, le livre de Fénelon était une nouveauté. Écrivant peu après l'avoir lu, on conçoit qu'il lui ait fait un peu plus de place. Tout l'extrait est d'ailleurs curieux. Je signale à M. Rébelliau la page 301 qui le regarde. Que s'il fallait à ma thèse un surcroît d'évidence, j'ajouterai que de l'aveu de l'auteur lui-même tout le passage est une digression (p. 302). Voici encore une ligne lumineuse : « Pour les catholiques, ils savent que les plus habiles de leurs docteurs ne sont pas fort éloignés des sentiments de Molinos, *au moins en ce qui regarde les abus* (p. 300) ». Pour le dire en passant, quand je parle de Molinos, je me place au point de vue qui était commun à Bossuet et à Fénelon. Quant à la question en elle-même, elle me semble appeler un supplément d'enquête. Je ne parle pas bien entendu de la doctrine, mais du personnage lui-même. Tout n'est pas clair dans ce procès.

1. *Fénelon et Mme Guyon*, p. XVII.

que Fénelon est un menteur, mais plus simplement qu'on a parfois « quelque peine à concilier *ses* affirmations avec les faits ».

§ 1. — *Les petits mensonges.*

a) D. A-t-on jamais pu, malgré les plus minutieuses recherches, retrouver la rarissime édition de saint François de Sales où il (Fénelon) prétendait avoir lu une si étonnante maxime?

R. La fameuse édition se trouve, bien que rarissime. Qui veut la voir et la toucher n'a qu'à se rendre à la Bibliothèque Nationale. Elle est cotée D. 51.293 [1]. La « si étonnante maxime » s'y lit à la page 424, tout comme le dit Fénelon.

D. Pouvait-il affirmer à Louis XIV dans sa fameuse lettre anonyme qu' « il n'était pas connu de lui ? »

R. Il n'est pas d'usage que l'auteur d'une lettre anonyme y joigne sa carte, son portrait et un fragment d'autobiographie [2]. Tout ce que l'auteur de la fameuse lettre déclare sur sa propre identité relève nécessairement de la fiction.

Avant d'aborder la troisième question de M. Masson, je dois rappeler en deux mots l'incident au sujet duquel elle se pose. Il s'agit d'une des phases de la

1. La méprise de M. Masson est bien surprenante. Personne, parmi ceux qui savent, ne mettait plus en doute l'existence de cette édition que Bossuet, toujours affirmatif, disait fabuleuse. On ne reprochait plus à Fénelon que de s'être servi d'un texte désavoué par les visitandines. Les travaux de Dom Mackey, maître en la matière, montrent au contraire que somme toute, le dit texte garde une autorité considérable. Pour le fameux mensonge, M. Crouslé lui-même en avait parlé avec la circonspection d'un homme qui tourne autour d'un guêpier. Si le livre existe, disait-il ou à peu près, pourquoi Fénelon ne l'a-t-il pas envoyé à Bossuet?

2. Cf. *Provinciales*, etc.

campagne catholique contre le jansénisme. En 1710, cette erreur avait reparu, sous un nouveau déguisement, dans la *Théologie* du docteur Habert. Un livre de plus, c'était peu de chose, mais celui-ci portait l'approbation de Noailles, archevêque de Paris. Fénelon était alors le prélat le plus en vue de l'épiscopat français. On comprend donc que le P. Le Tellier ait eu l'idée de l'inviter à publier un mandement sur la matière. Pressenti par le confesseur, Fénelon repondit qu'étant donné le rôle joué par Noailles dans l'affaire du quiétisme, le vaincu de 1699 aurait l'air de chercher une sorte de revanche, s'il attaquait un livre approuvé par l'archevêque de Paris. Mieux vaudrait provoquer le zèle des autres évêques en faisant paraître une *Dénonciation* de Habert composée par un théologien. C'était l'usage du temps. On se rangea à ce parti. La *Dénonciation* parut, à la grande colère de Noailles. Nous ignorons le nom du théologien, mais nous savons que celui-ci puisa tout à son aise dans les notes de Fénelon. Rendons maintenant la parole au ministère public.

c) D. Se sentait-il sincère en écrivant au P. Le Tellier : « Il est très certain que je n'ai pas fait la *Dénonciation* (de la *Théologie* de Habert) ; si j'en étais l'auteur, je n'aurais garde de la désavouer » ; et à la maréchale de Noailles : « Cette *Dénonciation* n'est de moi ni en tout ni en partie », quand il avait confessé au duc de Chevreuse : « je l'ai lue et un peu corrigée ; elle n'est qu'un tissu de morceaux pris de moi ? »

R. M. Masson nous donne ici, je l'espère, non pas un résumé de ses propres études critiques, mais, telles quelles, les conclusions du très médiocre livre de M. Le Roy. Voici, côte à côte, les deux lettres qui

le scandalisent et qu'il aurait dû lire dans le texte original.

A la maréchale.

Cette *Dénonciation* n'est de moi ni en tout ni en partie. Le dénonciateur a pu prendre dans mes écrits quelques raisonnements et quelques expressions... Il est vrai que j'ai su qu'un théologien écrivait pour la *Théologie* (de Habert)... Quoique je n'aie aucune part à la *Dénonciation*, je ne crains pas de dire que je l'ai crue bien fondée et nécessaire [1].

A Chevreuse.

J'ai écrit au P. Le Tellier une grande lettre ostensible... Pourquoi me mettre sur le ton de justification sur une chose que je n'ai pas faite?... Il est vrai que je n'ai pas fait la *Dénonciation*, mais je l'ai lue et un peu corrigée; elle n'est qu'un tissu de morceaux pris de moi [2].

Comme on le voit, il n'y a pas de réelle contradiction entre les deux lettres, lorsqu'on en lit le texte intégral. Même « confession » de part et d'autre. Soit qu'au lendemain de l'affaire, il s'en explique librement avec le plus intime de ses amis, soit que, un an après, il s'adresse à la belle-sœur de l'archevêque — autant dire à Noailles lui-même — Fénelon leur dit à tous deux la même chose. *Il n'a pas fait la Dénonciation.* Moins honnête et plus timide, il aurait pu s'en tenir là dans sa réponse à la maréchale.

Direz-vous qu'il use de restriction mentale? La chose n'a souvent de monstrueux que le nom. Mais enfin ce serait une restriction mentale accompagnée d'éclaircissements qui la rendraient inutile, un rébus suivi de sa clef. La restriction porte sur ce mot :

1. Lettre du 7 juin 1712. F., VIII, pp. 66, 67.
2. Lettre du 16 mars 1711. F., VIII. pp. 336.

« Je n'ai pas fait... Je n'ai pas eu de part. » Le bossuétisme se hérisse : comment vous n'avez pas eu de part à ce livre dont l'auteur fut encouragé et aidé par vous ! — Laissez donc parler Fénelon. Il avoue explicitement tout ce qui peut donner l'idée d'une collaboration à l'ouvrage. Si vous restez sa dupe, ne vous en prenez qu'à vous-même.

M. Masson veut-il maintenant qu'on lui dise pourquoi Fénelon a donné moins d'éclaircissements au P. Le Tellier, je lui répondrai : 1° Que le P. Le Tellier en savait déjà là-dessus aussi long que Fénelon lui-même; 2° que cette lettre « ostensible » adressée au confesseur devait être mise sous les yeux du roi; 3° que Louis XIV ne permettait pas à l'archevêque de Cambrai de remuer le petit doigt ni de travailler même indirectement à quelque ouvrage que ce fût sans une autorisation expresse; 4° que le torrent des moralistes nous autorise à éluder et, à plus forte raison, à ne pas éveiller la curiosité du « tyran ». A Louis XIV, Fénelon n'avait certainement pas besoin d'expliquer tout le détail de cette affaire. Cela ne regardait pas le roi. La *Dénonciation* était un coup droit contre Noailles. A Noailles lui-même, Fénelon avoue loyalement qu'il n'a pas été étranger à ce coup et que tout en regrettant certaines vivacités de style, il approuve pleinement la doctrine de ce travail. Aveu d'un gentilhomme et qui n'a pas peur. Pour ma part, si j'étais bossuétiste, j'appellerais la lettre à la maréchale non pas un mensonge, mais une bravade et je m'étendrais, une fois de plus, sur l'impertinence ordinaire de l'archevêque, duc de Cambrai et prince du Saint Empire.

D. Que d'autres questions pourraient se poser à son sujet, que toutes appelleraient la même réponse... par exemple l'affaire de la publication des *Maximes* et du *Télémaque*... la question du trouble involontaire, etc., etc., etc.

R. Oui, vingt questions, mais téméraires. Aux *etc*, je ne réponds rien. Sur les trois points indiqués nous avons la parole de Fénelon. J'entends bien que c'est peu de chose, mais encore faut-il des preuves pour avoir le droit de lui donner un démenti. M. Masson n'a certainement pas de preuves. Pour la publication précipitée des *Maximes*, Fénelon, absent de Versailles, avait donné ses pleins pouvoirs à Chevreuse. Un homme au moins, et son plus cher ami et quel ami ! aurait su que Fénelon mentait effrontément en rejetant sur autrui la responsabilité de cet acte. En tous cas, vous n'en savez rien. Pour le *Télémaque*, la question m'est moins familière. Néanmoins l'affirmation de Fénelon, prise en soi, dans les circonstances et indépendamment de la valeur morale de celui qui l'a portée, me semble plus vraisemblable ; enfin, pour le « trouble involontaire » attribué au Christ dans un passage des *Maximes*, Fénelon, jusque dans son propre testament, s'est défendu solennellement d'avoir jamais écrit la malencontreuse épithète. Je ne me reconnaîtrais pas le droit d'élever un doute sur une parole quelconque de l'abbé Bossuet lui-même donnée dans de pareilles circonstances. Je ne ferai pas à M. Masson l'injure de croire qu'il ait jamais lu ou du moins qu'il n'ait pas entièrement oublié le testament de Fénelon.

D. Que d'autres questions... par exemple celle des évêques de La Rochelle et de Luçon ?

R. Cette aventure étant moins connue que la chute du premier homme, on me permettra de suppléer à la sténographie de M. Masson. Celui-ci vient de rappeler un autre chapitre important de l'histoire du jansénisme.

Le lecteur pressé n'a que faire de ces détails et fera bien de passer la page. Mais les curieux ne seront pas fâchés de trouver ici quelques précisions sur un épisode qui a fait couler beaucoup de mauvaise encre et qui ne laisse pas que d'être intéressant.

Les évêques de La Rochelle et de Luçon publièrent en 1710 un mandement anti-quesnellien que Noailles commit l'insigne maladresse de regarder et de punir comme une injure personnelle. On sait où se porta la vengeance du très doux prélat et que, soit par lui, soit par la secte, le mandement fut attribué à une manœuvre clandestine de Fénelon et des jésuites. Le problème est de savoir quelle est la part de Fénelon dans ce mandement.

Entre Cambrai et Luçon, il n'existe pas — que je sache — la moindre trace d'un entente quelconque. Nous sommes plus renseignés sur les relations entre Cambrai et La Rochelle. L'évêque Champflour avait auprès de sa personne un ancien commensal de Fénelon, l'abbé Chalmette, resté dans les meilleurs termes avec ses anciens amis de Flandre, notamment avec Langeron, « le petit abbé ». L'évêque de La Rochelle n'avait certes pas besoin qu'on le mît en mouvement contre les jansénistes. Simple prêtre, bien avant le fameux mandement, on l'avait vu sur le terrain et en bonne ligne. D'où lui vint l'idée d'écrire contre les *Réflexions morales* de Quesnel,

ni M. Masson ni moi nous n'en savons rien. Ce fut d'abord un projet vague et à longue échéance. On y travailla — oh! pas tout d'une haleine — pendant deux ans. A la fin de 1707, Chalmette soumet à Langeron une première ébauche. Le « petit abbé » nous est bien connu comme un théologien des plus subtils. Lié avec Fénelon, mais sans avoir rien abdiqué de son originalité propre, la correction d'un mandement ne dépassait pas ses forces. On suit toute l'histoire dans les lettres de Langeron. Celui-ci rumine ses corrections, les propose de vive voix à l'archevêque, laisse peut-être sur le bureau du prélat ses notes ou celles de Chalmette. Fénelon qui, je crois en être sûr, n'aimait pas les besognes inutiles ni la lecture des manuscrits, jette un coup d'œil sur ces papiers qu'il sait bien qu'il n'a pas besoin de lire à fond, puisque son ami, hier encore, à la promenade, lui en a parlé. On peut tordre tant qu'on voudra les lettres de Langeron, on n'y trouvera rien de plus explicite sur la collaboration de Fénelon. Tout indique d'ailleurs que, fond et forme, ensemble et détails, le travail exécuté loin de Cambrai n'a été que revu par Langeron. Un mot dit tout. Pour couper court à la rumeur janséniste qui prétendait leur ôter la responsabilité du mandement, les évêques de La Rochelle et de Luçon ne trouvèrent rien de plus décisif que de publier ces mêmes lettres de Langeron dont on essaie aujourd'hui de se servir pour insinuer le contraire. Ces lettres, disent les deux évêques, « sont une pleine démonstration que c'est nous seuls qui avons composé notre *Instruction pastorale*[1]. »

1. F., VIII, p. 162.

Tels sont les faits. Reste à savoir s'il est difficile de les concilier avec les paroles de Fénelon. Le mandement est de juillet 1710. Deux ans après, le 7 juin 1712, dans cette lettre à la maréchale dont nous avons déjà cité un fragment, Fénelon s'exprime ainsi :

Vous m'apprenez, Madame, qu'on a assuré M. le cardinal de Noailles que j'ai eu part aussi au mandement des évêques et qu'il ne s'est rien fait sur ce sujet que de concert avec moi. Non, je n'ai eu aucune part à ce mandement; si j'y avais part, je le dirais sans embarras; les évêques ne m'ont point consulté sur cet ouvrage ; il n'y a eu aucun concert entre eux et moi. Je n'ai vu ce mandement que comme le public et après son impression...[1]

Si l'on part de cet axiome que Fénelon est un maître fourbe, on insinuera quelque restriction mentale sous chacune de ces lignes. Je crois, au contraire, que Fénelon ne cherche pas même à feindre. Dans quel but l'aurait-il fait? Pour ne pas se compromettre aux yeux de Noailles? Mais il vient précisément, dans un autre paragraphe de cette lettre, d'avouer une quasi collaboration à la *Dénonciation,* laquelle n'avait pas moins irrité Noailles que le mandement. En somme il a plaidé coupable sur ce premier point, pourquoi décliner sur un autre point une responsabilité analogue, s'il croyait le moins du monde l'avoir encourue? Il a défini plus haut le sens assez large qu'il donnait au mot « avoir part ». Savoir par un ami qu'un mandement se prépare, en connaître par la même voie la teneur générale, approuver les réflexions orales du correcteur,

1. VIII, 67.

était-ce agir de concert avec les deux prélats, était-ce même agir, était-ce prendre plus de part à ce document qu'il n'en avait pris à la *Dénonciation?* Il ne pouvait d'ailleurs en dire plus long sans trahir un secret que Noailles n'avait pas le droit de connaître, le secret de la correspondance entre Langeron et Chalmette. Vous demanderez comment il peut affirmer qu'il n'a lu le mandement qu'après le public. Oh! sans l'ombre d'un scrupule. Lire l'esquisse plus ou moins formée d'une œuvre que son véritable auteur a reprise ensuite pour la développer peut-être et en tout cas pour la mettre au point, ce n'est pas lire cette œuvre elle-même. Restriction, direz-vous, non, ou du moins très innocente. D'ailleurs, rien ne prouve que cette esquisse même, Fénelon l'ait vue de ses yeux. Voilà beaucoup de bruit pour rien du tout. En somme que voulait la maréchale? Sonder les sentiments de Fénelon au sujet de Noailles et de la propagande janséniste. On lui répond sans ambages :

Comme je veux toujours agir avec la droiture la plus scrupuleuse, je dois vous avertir, Madame, que je me crois obligé en conscience de demeurer entièrement libre de faire en toute occasion ce qui me paraîtra nécessaire contre le progrès de ces nouveautés[1].

1. F. VIII, p. 66. Fénelon était le plus sûr et par suite le plus secret des confidents. Or, pour ma part, je ne vois pas le moyen, au moins dans plusieurs circonstances, de garder le secret sans avoir recours à quelque restriction mentale. Pour éclairer cette diséussion des petits mensonges — discussion assez ridicule, soit dit tout bas pour ne pas réveiller le spectre de Pascal — il faut se rappeler deux ou trois textes du Télémaque : « J'ai déjà vieilli dans l'habitude de ne dire jamais mon secret et encore plus de ne trahir jamais sous aucun prétexte le secret d'autrui. » F., VI, p. 412. « Il savait taire un secret sans dire aucun mensonge... ses meilleurs amis mêmes ne savaient que ce qu'il croyait utile de leur découvrir. » *Ib.*, p. 508, tout le passage est à lire. Mentor à Aceste :

E. Reste une dernière *confirmation* apportée par M. Masson.

C'est que « tout homme est menteur », comme il aimait à le rappeler lui-même; c'est qu'il y avait en lui surtout, comme il le confessait avec une très belle humilité, un fond de « mensonge » et d'insincérité [1].

Faut-il que je le rappelle à un psychologue aussi raffiné, *omnis homo mendax,* du moins sous la plume de Fénelon, ne signifie pas que tout homme dit des mensonges, mais que tout homme est mensonge. Lisez d'ailleurs le texte auquel on nous renvoie.

Je n'ai rien à vous dire aujourd'hui de moi; JE NE SAIS QU'EN DIRE NI QU'EN PENSER. Il me semble que j'aime Dieu jusqu'à la folie, quand je ne recherche point cet amour. Si je le recherche, je ne le trouve plus. Ce qui me paraît vrai en le pensant d'une première vue, devient un mensonge dans ma bouche quand je le veux dire [2].

Vit-on jamais sincérité plus étincelante! Je devais au lecteur ce beau texte pour lui faire oublier les fastidieuses mais nécessaires explications qu'il vient de subir. « Mon Dieu, je croyais vous aimer, et voici que je ne vous aime pas! » Est-on gascon pour parler de la sorte? Est-ce bien là un mensonge au sens brutal de ce mot? Maurice Masson, Maurice

« Nous venons des côtes de la grande Hespérie et notre patrie n'est pas loin de là. Ainsi il évita de dire que nous étions grecs » (*Ib.* p. 402). Or, notez bien, que dans l'espèce, le secret ne manquait pas d'importance. Sans la permission expresse de Champflour, Fénelon ne pouvait pas dire que Champflour s'était fait aider pour son mandement. Cf. encore « Quiconque est capable de mentir est indigne d'être compté au nombre des hommes, et quiconque ne sait pas se taire est indigne de gouverner » *Ib.*, p. 412.

1. Masson, l. c., XVIII.

2. F., VIII, p. 640.

Masson, vous dont je goûte si fort le jeune et riche talent, est-ce bien vous qui parlez ainsi [1]?

§ 2. — *Les grands démentis.*

La scène devint plus triste pour les gens de bien lorsqu'ils s'attaquèrent mutuellement sur les faits et qu'ils publièrent des relations contraires, où, comme il était impossible qu'ils dissent tous deux vrai, on vit avec douleur, mais avec certitude, qu'il fallait que l'un des deux dît faux ; et sans examiner ici de quel côté était la vérité, il est certain au moins que l'archevêque de Cambrai sut se donner, dans l'esprit du public, l'avantage de la vraisemblance [2].

Est-ce parce qu'il avait peu de goût pour Fénelon, est-ce pour une autre cause que d'Aguesseau ne veut

1. Je ne pouvais que donner un spécimen de ce genre d'accusation et, pour cela, j'ai préféré m'en tenir à l'auteur le plus récent parmi ceux qui comptent. Les autres mensonges libéralement prêtés à Fénelon sont à peu près de même sorte. Si j'en avais trouvé de plus graves et de mieux établis, je le dirais. M. Crouslé reste la grande autorité en la matière. Cf. par exemple, II, 191, 192 : Fénelon a-t-il agi sur l'ordre ou simplement avec la permission du roi ? Dans l'espèce, cela vient à demander si l'on est menteur quand on se dit mille fois reconnaissant. M. Crouslé estime que 800 fois serait suffisant. Autre exemple : Fénelon a-t-il pu affirmer, en toute franchise, qu'il n'avait lu de madame Guyon que les imprimés ? M. Masson le connaît trop pour ne pas lui rendre presque justice sur ce point. C'est la sainte et non pas l'auteur que Fénelon admire en elle. Entre nous, je suis certain — et M. Masson tout comme moi — que cette plume intarissable l'agaçait plutôt. Mais le moyen d'expliquer ces choses aux bossuétistes ? Nous avons tous reçu de quelque romancière débutante un manuscrit en trois volumes sur lequel on voulait avoir notre avis. On parcourt ce monument ; on s'arrête à une page au hasard et on renvoie à l'auteur avec les compliments d'usage. Sauf les cas de nécessité, Fénelon ne lisait que l'exquis. On se ferait lapider si on disait que Bossuet a fait beaucoup plus d'attention que lui aux ouvrages de madame Guyon C'est vrai pourtant. Citons enfin, dans le livre de M. Delplanque, l'histoire du carton (325-331). A proprement parler, je ne vois pas là un mensonge, mais beaucoup d'entêtement et une peur maladive d'avouer la moindre variation.

2. D'Aguesseau. F., X, p. 126.

pas examiner « de quel côté était la vérité », il n'importe. Cet examen s'impose et nous le ferons.

a) Noailles et Pirot ont-ils approuvé le livre des Maximes ?

Fénelon l'affirme. Noailles veut paraître le nier, Pirot, moins chatouilleux sur le point d'honneur et plus sage, ne répond rien qui ne confirme les déclarations formelles de Fénelon et prend sa revanche en censurant le livre qu'il avait d'abord trouvé « tout d'or ». Congédions ce personnage à l'échine souple[1]. Un Noailles, même quand il ne donne à Fénelon qu'un démenti assez piteux, doit nous retenir. Je ne vois d'ailleurs personne aujourd'hui qui ose prendre franchement la défense de Noailles sur ce point. Tout l'effort des bossuétistes se tourne à réduire la portée de l'approbation. L'archevêque importuné par Fénelon lui aurait dit : Allons, très bien, très bien, mon cher ami, et maintenant parlons d'autre chose. Voici en deux mots nos preuves : 1° au lendemain de cette approbation — et longtemps avant l'éclat — Fénelon affirme plusieurs fois le fait dans ses lettres. Il en parle notamment à M. Tronson qui suivait l'affaire de près, et qui voyait souvent Noailles. Le mensonge aurait fait long feu ; 2° la page latine pleine de précisions et de détails concrets où Fénelon rappelle à Noailles tout ce qui s'est passé à ce sujet[2] ; 3° l'em-

1. M. Urbain a épuisé la question (*Revue d'histoire littéraire de la France*, 15 juillet 1896). C'est là un article capital où la pleine franchise de Fénelon sur plusieurs points contestés est établie par le témoignage même du Dr Pirot.
2. F., II, pp. 546, 547.

barras manifeste des explications de Noailles. En somme il ne dit pas non et donne le change. Je ne voudrais pas faire de peine aux bossuétistes, ni même aux jansénistes, mais je défie bien qu'on trouve dans les écrits de Fénelon une si habile et si perfide trame de restrictions mentales que celle qu'on peut admirer à loisir dans la réponse de Noailles[1]. Nous savons d'ailleurs par Ledieu que Noailles, après avoir lu les *Maximes*, voulait engager Bossuet à ne pas publier *l'Instruction sur les états d'oraison*, tant il lui semblait que le livre de M. de Cambrai rendait toute discussion inutile. Cela seul montre qu'il avait lu sérieusement le livre de Fénelon et qu'il le jugeait inattaquable.

b) LA QUASI-CONFESSION DE FÉNELON A BOSSUET[2].

§ 1. — *Les faits avant le conflit.*

Le 25 septembre 1697, un an avant la phrase fatale de Bossuet qui donna naissance au conflit, Fénelon écrivait à Chantérac :

> Je reviens aux doutes que le pape pourrait avoir sur ma personne par rapport à madame Guyon. Quand il le jugera à propos, je lui rendrai compte de toute ma vie COMME DANS UNE CONFESSION GÉNÉRALE. Je l'ai fait autrefois à M. de Meaux avec une confiance très mal placée[3].

Il parle à un prêtre, et quelque sens qu'un laïque

1. F., IX, p. 205.
2. F., II, pp. 520 *sq*.
3. M. Urbain a traité ce sujet dans un article de la *Quinzaine* (1er août 1903). J'arrive aux mêmes conclusions que lui par une voie à peine différente.

puisse attacher à cette phrase, il est certain que ce mot « comme » suffit à exclure toute idée de confession sacramentelle. La quasi-confession proposée au pape, la quasi-confession faite à Bossuet sont de même nature. Aucune équivoque n'est possible là-dessus.

L'écrit qui contenait la quasi-confession de Fénelon avait été remis entre les mains de Bossuet vers la fin de janvier ou dans les premiers jours de février 1695, pendant les conférences d'Issy[1]. On pense bien que je n'ai pas retrouvé ce papier. Mais M. Masson et moi, dûment réconciliés, nous pourrions sans trop de peine le reconstituer avec beaucoup de vraisemblance. De quoi s'agissait-il en effet et pourquoi Fénelon, approuvé par M. Tronson, voulait-il faire à Bossuet cette ouverture de conscience? On discutait de leurs théories mystiques à madame Guyon et à lui. En bon pragmatiste qu'il fut toujours, et du reste déconcerté par la soudaine révélation des subtilités mystiques, Bossuet simplifiait le débat en jugeant la doctrine d'après les conséquences pratiques. C'était bien aussi par un argument du même ordre qu'inversement Fénelon se rassurait lui-même sur l'excellence de la doctrine. Tous deux jugeaient l'arbre sur les fruits, Bossuet sur les fruits possibles, lointains, et, si j'ose dire, logiques ; Fénelon sur les fruits réels, sur ses propres expériences de dirigé et de directeur. Que plusieurs chapitres de l'écrit confidentiel aient été consacrés aux relations entre Fénelon et son amie, pour moi cela ne fait aucun doute. Le petit mot sur le projet

1. Tronson, *Correspondance*, III, p. 482.

de confession au pape nous invite à cette conclusion, et toutes les circonstances de l'incident nous l'imposent. Fénelon a dû parler très librement des misères de sa vie intérieure avant sa rencontre avec madame Guyon, et de tels autres secrets que l'on trouvera consignés dans l'introduction de M. Masson. Il ne se croyait pas dans l'illusion et il comptait bien que cette confession calmerait les craintes de Bossuet. Il tenait dès lors à ses idées, mais il n'aurait pas refusé, et en fait il n'a pas refusé, d'en rabattre quelque peu. L'entêtement irréductible dont il a fait preuve pendant la controverse publique ne fut qu'une réaction en somme très naturelle contre la prévention obstinée de Bossuet. Il ne s'est raidi que pour faire face à la raideur de l'adversaire. Au demeurant il redoutait l'illusion plus que personne. Il ne laissait pas que d'être impressionné quelque peu par les grands gestes épouvantés du vieil évêque dont sa paisible ironie redressait les outrances, mais dont il estimait grandement la ferme sagesse. Il voulut donc très sincèrement se faire petit, s'abandonner à ceux qu'il avait choisis pour directeurs et par suite leur confier ses dispositions les plus intimes. Il a mis en pratique ce qu'il n'a jamais cessé de prêcher aux autres. Personne ne verrait dans tout cela le moindre mystère si deux générations de bossuétistes n'avaient réussi à former autour de cette âme, compliquée sans doute, mais pieuse, délicate et par certains côtés, candide, une atmosphère de suspicion. N'est-on pas allé jusqu'à insinuer que cette confession ne fut, au vrai, dans la pensée profonde de Fénelon, qu'un prodige de four-

berie. Il entendait par là désarmer d'avance le seul adversaire qu'il pût redouter, lui lier les mains, lui briser la plume. Que répondre? On ne discute pas une calomnie lorsqu'elle dépasse les limites de la sottise. Faites de lui un Machiavel, si cela vous plaît, mais non pas un niais. Empêcher Bossuet d'écrire, non, vous ne voudriez pas que Fénelon ait été assez simple pour se flatter d'une telle espérance. Et par quels moyens? En lui racontant l'histoire de ses propres relations avec madame Guyon. Mais, de grâce, qui pouvait alors imaginer qu'il viendrait jamais à la pensée de Bossuet de transporter sur un pareil terrain une controverse doctrinale? Si on le jugeait capable d'une indiscrétion de ce genre, le moyen de lui fermer la bouche eût été de tout lui cacher et non pas de tout lui dire. Mais, quoi, il en va toujours ainsi. Pour ruiner Fénelon, il faut se mettre martel en tête, se brouiller non pas seulement avec la charité, mais encore avec le bon sens. Voulez-vous savoir le vrai et simple pourquoi de cette quasi-confession, demandez-le à M. Tronson, très dévoué à Fénelon, je le sais, mais aussi très clairvoyant et d'autant plus sincère avec lui qu'il l'aime et l'estime davantage. Voici comme il approuve le projet sur lequel Fénelon l'avait consulté.

Je crois, Monsieur, que l'on peut montrer cet écrit au prélat (à Bossuet), puisque l'on n'y a point de répugnance. Il connaîtra par là le détachement, l'ouverture du cœur et la soumission sincère de la personne qui y a le plus d'intérêt, et il semble que par l'exposé qu'elle fait de ses dispositions passées et présentes et des différents mouvements de la nature et de la grâce qu'elle a éprouvés, il sera plus en état de discerner ce

que Dieu demande d'elle et de juger avec plus de sûreté de son état [1].

Est-il besoin maintenant que j'explique au lecteur laïque en quoi une communication de ce genre diffère de la confession proprement dite, en quoi elle lui ressemble? Entre hommes d'honneur, tout secret est un secret et l'on n'y cherche pas tant de façons, mais enfin voici une sorte d'échelle, puisqu'on en veut une : tout en haut, le secret de la confession sacramentelle, tout en bas celui d'une simple confidence, entre les deux, mais plus près du premier que du second, le secret de la direction.

Direction ou confession, le contenu de ces confidences est souvent identique. Celui qui veut qu'on le dirige révèle tout bonnement ses fautes, parle librement de toute sa vie, non pour être absous, la chose est faite, mais pour qu'on le guide avec plus de précision. Confesseur et directeur, en réalité les deux rôles se croisent sans cesse. C'est à peine s'ils se distinguent. Où qu'on lui parle, un triple sceau ferme les lèvres du prêtre qui a reçu une confidence. Vous trouverez peu de casuistes qui poussent les coussins sous les coudes du directeur indiscret. Qu'on ne s'alarme pas. Bossuet n'aura presque pas besoin qu'on lui rende ce service. Si, comme j'en suis convaincu, il a commis une indélicatesse et une grave imprudence, il ne mérite aucun anathème. Continuons paisiblement notre histoire et défions-nous, plus que jamais, de l'éloquence ; elle va sévir d'étrange façon.

1. *Correspondance*, III, p. 482.

§ 2. — *Le conflit.*

A. — Pendant plusieurs années, c'est-à-dire de 1695 à 1698, cette histoire de la quasi-confession fut connue de quatre personnes. Tronson avait lu l'écrit confidentiel avant Bossuet et ce dernier désira que Noailles, le troisième commissaire, en eut aussi communication [1]. Fénelon avait consenti à cette exigence un peu singulière, mais en insistant sur l'obligation du secret; précaution qu'il n'aurait certainement pas eu à prendre s'il s'était agi d'une confession proprement dite. Tout jusqu'ici est limpide comme de l'eau pure. Voici maintenant le seul — je dis le seul — passage obscur de ce problème passionnant. Cet incident d'ordre trois fois intime et qu'il était seul à connaître avec trois autres prêtres, comment Bossuet a-t-il été amené à l'apprendre à la France et à l'Eglise entière? Qu'il en ait parlé publiquement le premier, le fait est hors de doute. Pourquoi en a-t-il parlé?

A la rigueur, on pourrait soutenir qu'il l'a fait sans y prendre garde et que n'ayant pas voulu revenir sur cette première imprudence, il n'a plus cessé d'aggraver son cas par des justifications contradictoires.

Ce qui me paraît pourtant plus probable, c'est que,

1. Nouvelle occasion de mettre en doute le tact parfait que l'on prête à Bossuet. Ces riens sont révélateurs. Noailles et Fénelon, anciens condisciples, étaient du même âge. C'en était assez pour que Fénelon fût peu incliné à lui faire lire sa confession. De plus, en permettre la lecture à Noailles, équivalait à en accepter la discussion pendant les conférences à Issy. On ne dira jamais trop à quelles épreuves fut soumise la patience de Fénelon.

en prenant lui-même les devants sur cette question, Bossuet a voulu persuader au public qu'il n'était lié par aucune espèce de secret. En d'autres termes, il aurait voulu faire croire que de Fénelon à lui il ne s'était rien passé qui l'obligeât à une discrétion particulière. Mais, dira-t-on, puisque le public n'était au courant de rien, pourquoi répondre d'avance à une question qu'on ne songeait pas à lui poser?

Sans doute, mais peut-être craignait-il qu'elle se posât quelque jour. Peut-être aussi avait-il de bonnes raisons pour croire que Fénelon n'avait pas caché le fait à ses amis intimes. Ecoutons-le :

> Mais on dira : Pourquoi parlez-vous de confession? J'ai dit ailleurs quelle vue j'avais[1] : j'entendais de sourds reproches sur la confession; j'ai voulu prévenir les bruits par une précaution innocente[2].

Pour présenter les choses sous le jour le plus favorable à Bossuet, voici le corps que l'on pourrait donner à ces « sourds reproches ». On sait que longtemps avant la guerre de plume, Fénelon et ses amis accusaient l'évêque de Meaux de ne pas assez veiller sur sa langue. On peut imaginer Chevreuse par exemple disant dans un cercle intime : « Mais comment M. de Meaux se permet-il de tant parler? Toute cette histoire est un secret entre les commissaires d'Issy et M. de Cambrai. Nous savons du reste que

1. Ce qu'il en a dit ailleurs (*Remarques sur la réponse,* art. 1, § III, 16 ; Lachat, XX, 182, 183) ressemble par trop à une défaite. « On répandait dans le monde... que la manière dont nos articles ont été signés était un secret... sous le sceau de la confession. » Cette rumeur puérile, si elle a circulé jamais, ne méritait pas un démenti. En tout cas, cela n'a visiblement rien à faire avec la lettre de Fénelon sur la quasi-confession.

2. L., XX, p. 459.

celui-ci avait confié à ses juges une sorte de confession générale. Tout fait donc à M. de Meaux un devoir de se taire. Pourquoi parle-t-il? » — On entend bien que de tels propos n'arrivaient pas droit en bloc à Bossuet, mais par bribes et après vingt détours. A-t-il voulu se défendre contre ces accusations vagues? Encore une fois tout ceci n'est que conjecture. Une chose est certaine. Bossuet a parlé le premier, du moins en public. Voyons comment.

B. — C'est dans la *Relation* et en deux endroits. Il transcrit d'abord, sans en rien effacer, la lettre qui contenait le fameux passage.

Quand vous le voudrez — lui avait écrit Fénelon en décembre 1694 — je vous dirai COMME A UN CONFESSEUR tout ce qui peut être compris dans une confession générale de toute ma vie et tout ce qui regarde mon intérieur[1]...

Puis, après avoir longuement parlé d'autre chose, Bossuet revient à cette lettre.

ON A VU DANS UNE DE SES LETTRES QU'IL S'ÉTAIT OFFERT A ME FAIRE UNE CONFESSION GÉNÉRALE : IL SAIT BIEN QUE JE N'AI JAMAIS ACCEPTÉ CETTE OFFRE. TOUT CE QUI POURRAIT REGARDER DES SECRETS DE CETTE NATURE SUR SES DISPOSITIONS INTÉRIEURES EST OUBLIÉ ET IL N'EN SERA JAMAIS QUESTION[2].

Voici le passage critique, la « précaution innocente », le corps même du délit. Je supplie le lecteur de renouveler son attention et de regarder à la loupe tous les mots de cette phrase.

Voyez d'abord de quelle curieuse façon il résume la lettre de Fénelon. Ne lui fait-il pas dire ce qu'elle n'avait jamais dit? Fénelon s'offrait à lui parler

1. *Relation*, sect. III, nº 4 ; L., XX, p. 102.
2. *Relation*, sect. III, nº 13 ; L., XX, p. 110.

COMME A UN CONFESSEUR : ce n'est pas là, mais pas du tout, s'offrir à FAIRE UNE CONFESSION GÉNÉRALE. La dangereuse équivoque sur laquelle va bientôt rouler le débat et qui permettra à l'éloquence de Bossuet de mettre toutes voiles dehors, ce n'est donc pas Fénelon qui en porte la responsabilité devant l'histoire. De confession sacramentelle ou non, il n'avait rien dit au public. Bossuet publie une lettre où on lui offre une confession non sacramentelle et conclut qu'on lui a offert une confession sacramentelle. Est-ce clair?

On devine aisément le pourquoi de cette malheureuse substitution. De ce chef, Bossuet se trouve en mesure d'affirmer qu'il n'a jamais accepté cette offre. Il est constant que Fénelon ne s'est pas confessé à lui au sens propre du mot. « Votre art, lui dira bientôt son adversaire, est de réfuter ce que je n'ai pas dit, pour pouvoir nier un fait imaginaire[1]. » Oui, et tout en niant un fait imaginaire, de supprimer un fait réel, car c'est bien là, quoiqu'il en soit des intentions de Bossuet, ce qu'obtiendra la « précaution innocente » si les fénéloniens ne font bonne garde.

Comment expliquer les trois lignes qui suivent. Oubliez qu'elles sont de Bossuet, ne les trouveriez-vous pas incohérentes? Pour oublier « des secrets de cette nature », il faut bien les avoir reçus et Bossuet déclare ne les avoir pas reçus. S'il « n'en sera jamais question », c'est donc qu'à la rigueur il pourrait en être question.

C. — *Réponse de Fénelon à ce passage* (Réponse à la *Relation*). — A la première lecture qu'il fit de

1. F., III, p. 66.

la *Relation*, Fénelon ne semble pas avoir soupçonné l'équivoque. Dans les notes qu'il écrit à la hâte sur les marges du livre et qui sont l'ébauche vive et sans fard de sa prochaine réponse, il écrit à deux reprises :

Je la lui ai donnée PAR ÉCRIT cette confession générale de toute ma vie, où j'ai mis tous mes péchés et toutes mes dispositions intérieures...

M. de Meaux doit avoir oublié que je lui ai laissé quelque temps PAR ÉCRIT une confession générale de toute ma vie [1].

Peu après, écrivant pour le public, voici comme il commente les deux passages de la *Relation* :

« Il sait bien que je n'ai pas accepté cette offre... » Pour moi, je déclare qu'il l'a acceptée et qu'il a gardé quelque temps MON ÉCRIT. Il en parle même plus qu'il ne faudrait... La voilà, cette confession générale sur laquelle il promet d'oublier tout et de garder à jamais le secret. Mais est-ce le garder fidèlement que de faire entendre qu'il en pourrait parler et de se faire un mérite de n'en parler pas, quand il s'agit du quiétisme [2] ?

Le lecteur se doute-t-il qu'il vient d'assister à un spectacle assez piquant : Fénelon deux fois en faute. La première de ces fautes me ravit. Il n'a donc pas vu le piège que Bossuet lui avait tendu. Celui-ci en effet semblait bien avoir voulu que le mot de *confession* fût pris au sens rigoureux. J'ai dit pourquoi. Or Fénelon ne devine pas le mouvement tournant que son antagoniste semble préparer. « Par écrit », « par écrit », « mon écrit », il parle, lui, toujours de la confession telle qu'il l'avait faite, c'est-à-dire d'une quasi-confession. Il est surprenant que ses défenseurs

1. *Réponse inédite*, pp. 38, 50.
2. F., III, p. 18.

officiels, Bausset par exemple, n'aient pas remarqué cette maladresse de Fénelon, lequel non seulement n'a pas voulu parler ici de confession sacramentelle, mais encore ne s'est pas même aperçu que Bossuet en parlait déjà. La seconde faute a été de supposer à Bossuet plus de malice perfide que celui-ci n'en avait conçu. Comme le dit un contemporain, « il n'y a pas d'apparence qu'il (Bossuet) ait voulu insinuer... que, s'il pouvait découvrir ce qu'il savait par la voie de *la direction*, M. de Cambrai ne s'en trouverait pas bien[1]. » Bossuet avait bien une arrière-pensée mais pas celle-là. Il cherchait plutôt à se défendre qu'à charger son adversaire. Au lieu de dénoncer une telle perfidie dans la phrase incriminée, Fénelon aurait dû se contenter de relever l'indélicatesse du procédé ; il aurait ainsi étouffé dans l'œuf la petite manœuvre qui se préparait.

D. — *Riposte de Bossuet*[2]. — Elle est écrasante, bien qu'elle ne me paraisse pas également belle de tous points. Non, ces quatre lourdes pages ne sont pas parfaites. Lourdes, embarrassées, elles s'achèvent sur un mouvement qui n'est pas exempt de déclamation et qui rappelle de trop près les grands éclats de la cour d'assises. On sait d'ailleurs que tout ce fracas resta presque sans écho. Il y a là néanmoins une trouvaille de génie — je vous dis qu'en vérité nous l'aimons plus que vous, ô bossuétistes ! — c'est le paragraphe 12 où ce merveilleux lutteur, du ton le plus bonhomme et comme s'il faisait un

1. F., IX, p. 579.
2. *Remarques sur la réponse*. L., XX, pp. 180-184.

catéchisme, énonce gravement et lentement les principes de la morale sur le secret de la confession :

« Pierre de Blois, dans son *Traité de la pénitence*...

C'est comme l'autre :

Les levantins en leur légende.

De cette ligne, à cette place, Pascal eût été jaloux. Oui, cela est beau et le reste encore, si vous y tenez. Il n'en demeure pas moins évident que tout cela, cours de dogme ou cris d'éloquence, n'a rien à faire avec la quasi-confession dont on lui reproche d'avoir parlé. Personne, et pas plus Fénelon qu'un autre, n'a même insinué contre lui l'abominable accusation qu'il repousse avec tant de force. Voyez comme il excelle dans son art. Il s'est mis dans un mauvais cas en ne pas supprimant au moins les passages les plus secrets des lettres confidentielles. On attend de lui ou des excuses ou le silence, et voici qu'il se redresse de toute sa taille, crosse à la main et mitre en tête, pour sommer Fénelon de lui faire, à lui Bossuet, des excuses.

Quand après cela M. de Cambrai me fait rompre le sceau sacré de la confession par un sacrilège punissable, s'il l'a prouvé, qu'on me châtie, s'il avance témérairement un tel fait contre un évêque, son consécrateur, qu'il s'humilie une fois [1].

Cela encore est fort beau, les deux derniers mots surtout, mais ce ne sont que des mots, comme dit Shakespeare. En rude et loyal français, cela s'appelle donner le change. Fénelon n'a rien dit de ce qu'on lui fait dire. Il n'a pas parlé de la confession sacra-

1. L., XX, p. 184.

mentelle. Encore moins a-t-il accusé Bossuet d'avoir rompu « le sceau sacré de la confession ».

E. — *Réplique de Fénelon.* — 1° Il avoue sa naïveté :

Vous avez cité une de mes lettres où sont ces paroles : « Quand vous le voudrez, je vous dirai comme à un confesseur... » Au lieu de supprimer, selon votre obligation, tout le passage..., vous avez ajouté : « On a vu dans une de ses lettres qu'il s'était offert à me faire une confession générale. » Voilà un changement de mon texte auquel j'avoue que je n'avais pas pris garde d'abord. Je n'avais offert que de vous dire *comme à un* confesseur, ce qui exclut évidemment la confession sacramentelle [1].

On peut l'en croire sur parole. Il avait en effet tout intérêt à déjouer au plus tôt le piège. Un mot lui aurait suffi.

2° Le dilemme : Ou vous avez voulu parler d'une confession sacramentelle ou d'une quasi-confession. *Quidquid dixeris, argumentabor.*

Si vous avez entendu parler de la confession sacramentelle en prenant Dieu à témoin, vous avez voulu donner le change et détruire le sens naturel de la lettre que vous citiez... Jamais je n'ai offert de me confesser à vous sacramentellement et votre conscience ne vous permet pas de dire que je vous ai offert de vous faire une telle confession...

Si au contraire vous avez suivi de bonne foi le sens évident de ma lettre... vous n'avez entendu parler que d'une espèce de confession non sacramentelle... Or vous ne pouvez en conscience dire que vous n'avez point accepté celle-là [2].

Plus court. Vous dites, Monseigneur, « il sait bien que je n'ai jamais accepté cette offre. » De quelle offre parlez-vous ? D'une confession sacramentelle ?

1. F., III, p. 66.
2. F., III, pp. 66, 67.

On ne vous a rien offert de ce genre, et vous le savez. D'une quasi-confession On vous l'a offerte, vous l'avez reçue. Quelle que soit votre réponse, Fénelon a cause gagnée[1].

Il est, je pense, inutile d'aller plus loin. Bossuet a bien essayé de répondre, mais du dilemme auquel tout se ramène, naturellement il ne dit rien. Retenons les deux dernières lignes de ces pages douloureuses, écrites par une main défaillante et dictées par une dialectique aux abois.

En tout cas, quand j'aurais péché très légèrement contre la prudence, ce que pourtant je ne sens pas, l'on n'y peut attacher le crime d'une confession révélée[2].

1. P. 459. Si la question, qui est d'une simplicité extrême, a pu s'embrouiller au point de devenir un véritable labyrinthe, c'est 1° que l'on fait invinciblement crédit à Bossuet. Il paraît impossible qu'un homme ordinairement si sage s'emporte à ce point. Puisqu'il reproche à Fénelon de lui avoir imputé un crime abominable, Fénelon doit être plus ou moins coupable. Oubliez un instant que c'est Bossuet qui parle. Pesez le problème en lui-même et vous acquitterez Fénelon ; 2° C'est aussi que toute la discussion porte sur une pointe d'aiguille, la différence, à peu près inconnue aux laïques entre « *se confesser* » et dire ses fautes « par écrit, *comme à un confesseur* » Pour un prêtre, la difficulté n'existe pas et c'est de deux prêtres qu'il s'agit. « Il faut, dit M. Crouslé, être quelque peu théologien pour saisir du premier coup la différence. Pour le commun des lecteurs, il n'y a pas d'ambiguïté. Bossuet a reçu la confession de son adversaire et il en a violé le secret » (II, 519). Ce qui revient à dire que pour discuter un problème théologique, il faut savoir la théologie. En tout cas, dès que Fénelon a compris le parti que Bossuet voulait tirer de l'équivoque fondamentale, il a donné tous les éclaircissements nécessaires. Pour expliquer en partie l'attitude de Bossuet, il faut recourir une fois de plus à cette extraordinaire faculté d'oubli dont la discussion qui va suivre nous donnera une preuve si accablante. Il écrivait pendant la controverse à une de ses pénitentes : « Ce que dit M. de Cambrai sur le sujet de la confession est incompréhensible, ma fille ; il sait bien en sa conscience que je ne l'ai jamais confessé. JE NE SAIS CE QU'IL VEUT DIRE DE SA CONFESSION PAR ÉCRIT. Il n'articule rien de net. » G., XI, p. 500.

2. Derniers éclaircissements, art. I ; L., XX, p. 455.

§ 3. — *La rédaction des articles d'Issy.*

Je rappelle au lecteur que nous n'avons pas besoin, pour l'instant, de nous aventurer dans les profondeurs de la théologie mystique. Nous prenons les articles d'Issy, comme nous ferions le traité d'Utrecht, d'un point de vue strictement historique et psychologique. Les idées de Fénelon ne sont pas en cause, mais sa franchise. La question est d'ailleurs capitale. Il ne s'agit en effet de rien moins que de savoir dans quel esprit Fénelon a signé les fameux articles. L'a-t-il fait, contraint et forcé, avec un arrière-désir de revanche, ou de bon cœur et dans une conviction sincère? Lorsque dans son livre des *Maximes*, il se présente comme simple commentateur des articles, donne-t-il le change au public et déguise-t-il sous une apparente soumission le projet de réhabiliter la doctrine même que les commissaires d'Issy ont condamnée? En d'autres termes, après avoir abjuré le guyonisme en adhérant aux articles, s'est-il proposé de le soutenir de plus belle en écrivant les *Maximes?* Telle est la question autour de laquelle s'est maintenue toute la controverse du quiétisme, sous la direction vigoureuse et tenace de Bossuet.

Celui-ci est persuadé que Fénelon les a tous dupés au moment de la signature. Les humbles protestations que l'évêque de Meaux a versées plus tard aux débats n'étaient qu'un manège; la soumission finale, une feinte. L'abbé de Fénelon a signé tout ce qu'on a voulu, sauf à reprendre ses avantages dès qu'il serait archevêque. Tel est bien l'axiome fondamental

d'où tout le reste découle. Voilà pourquoi Bossuet, fatigué par les subtilités de la discussion doctrinale et pressé d'en finir avec un adversaire de mauvaise foi, s'est rejeté impétueusement sur la *querelle des faits*, tout assuré que sur ce terrain où les plus ignorants pourraient le suivre, l'imposture de Fénelon et, par suite, la fragilité de ses défenses éclaterait à tous les regards.

On comprend donc de quel intérêt il était pour Bossuet de réduire autant que possible la collaboration de Fénelon à la rédaction des articles. Laisser croire que son adversaire ne fut pas là simplement comme un enfant à qui l'on dicte sa leçon ou comme un accusé qui courbe la tête en recevant sa sentence, reconnaître, au contraire, qu'il a discuté point par point et que, sur ses instances, de graves modifications ont été apportées au projet primitif, c'était enlever du coup presque toute apparence à l'accusation d'imposture. Celui qui joue une comédie de soumission signe des deux mains tout ce qu'on lui propose. Qu'importe à Fénelon que les articles condamnent son amie? Pour l'instant il laisse tout faire, et promettrait plus encore, sauf à se dédire en temps opportun.

Il y a cependant des évidences qu'on peut bien essayer de tourner, mais qu'on ne nie pas en face. En septembre 1696, c'est-à-dire avant le grand éclat de 1697, Fénelon, disait à M[me] de Maintenon, dans une lettre qui devait passer sous les yeux de Noailles, un des trois commissaires d'Issy :

Ceux qui ont vu notre discussion DOIVENT AVOUER que M. de Meaux, qui voulait d'abord tout foudroyer, a été con-

traint d'admettre pied à pied des choses qu'il avait cent fois rejetées comme très mauvaises [1].

Voilà qui semble assez clair et Noailles n'a pas dit non. Mais il y a moyen d'épiloguer même sur des faits constants. Bossuet avouera bien que Fénelon s'est débattu avant de signer. Qu'importe à la thèse, puisque enfin l'accusé a dû se rendre, vaincu sur toute la ligne ?

Il nous apporta des restrictions à chaque article qui en éludaient toute la force et dont l'ambiguïté les rendait non seulement inutiles, mais encore dangereux : NOUS NE CRUMES PAS NOUS Y DEVOIR ARRÊTER. M. de Cambrai céda [2].

La jolie phrase fait coup double. Si d'abord on n'a rien concédé à Fénelon, si, d'autre part, les restrictions proposées par lui et qui manifestement exprimaient sa pensée profonde, étaient non seulement inutiles mais « dangereuses », comment croire que la soumission ait été sincère?

Voilà, nettement arrêtées, les positions que Bossuet vient de prendre au début du conflit sur la signature. C'est lui qui a porté la guerre sur ce point précis et l'on peut bien croire que, ce faisant, il n'a pas simplement voulu conter une anecdote indifférente. Quoiqu'il en soit, ses affirmations sont formelles. Ni lui ni les autres commissaires n'ont cru devoir s'arrêter à aucune des corrections proposées par Fénelon. Si je disais dès maintenant que les bossuétistes ont essayé de troubler cette eau claire, on ne voudrait pas me croire. De fait ils n'ont pas osé. Toute leur malice se borne à retarder autant que

1. F., IX, p. 105.
2. L., XX, p. 109.

possible l'analyse de cette eau. Ils la prendront au moment où vingt apports étrangers auront contaminé le fleuve. Notre malice à nous est de remonter à la source. Entre les deux artifices, le lecteur prononcera.

Ainsi mis en demeure ou de battre en retraite, ou de contester la véracité de Bossuet, Fénelon n'hésite pas. On affirme qu'il a cédé sur toute la ligne, qu'on n'a pas tenu le moindre compte de ses observations, qu'il n'a pas eu la moindre part à la rédaction des articles. Il affirme paisiblement le contraire. Sur ce fait concret et précis, voici deux paroles épiscopales qui se heurtent. Il faut, de toute évidence, que l'un ou l'autre des deux évêques ait faussé l'histoire. Rendons sensible par un tableau à deux colonnes l'opposition inconciliable de ces deux paroles, le cliquetis de ces deux épées :

Monologue de Bossuet qui a provoqué le conflit.

Les XXXIV articles furent dressés à Issy dans nos conférences particulières ; nous les présentâmes tout dressés au nouveau prélat...

Il nous apporta des restrictions... Nous ne crûmes pas nous y devoir arrêter.... M de Cambrai céda...

Dieu lui montrait une autre voie, celle d'obéir sans examiner[1].

Dialogue entre Fénelon et Bossuet.

Fénelon	Bossuet
Il est vrai que M. de Meaux ne conférait point avec moi... Il est vrai que les conférences furent faites sans moi à Issy. Il est vrai aussi qu'on me proposa les articles tout dres-	Il me prend à témoin d'un fait DONT JE SAIS DISTINCTEMENT LE CONTRAIRE. ON NE TROUVA JAMAIS A PROPOS DE LUI DEMANDER SON SENTIMENT SUR AUCUN DES ARTICLES...

1. *Relation*, sect. III, 12, 13 ; L., XX, pp. 108, 109.

sés ; mais combien m'en donna-t-on d'abord ? M. de Meaux ne peut pas avoir oublié qu'on ne m'en donna d'abord que trente : le XIIe, le XIIIe, le XXXIIIe et le XXXIVe n'y étaient pas encore...

Le lendemain, je déclarai par lettre aux deux prélats que je les signerais par déférence contre ma persuasion, mais que, si on voulait ajouter certaines choses, je serais prêt à signer de mon sang. Si j'eusse cru ces articles faux, j'aurais mieux aimé mourir que de les signer. Je les trouvais seulement insuffisants pour lever certaines équivoques...

Au bout de deux jours on me communiqua l'addition de quatre articles. Dès le moment je déclarai que j'étais prêt à signer de mon sang... Voilà les grands combats que je soutins alors pour madame Guyon [1].

Quelque copie qu'il puisse produire des articles qu'on peut copier à sa fantaisie, je SUIS ASSURÉ qu'il n'en paraîtra jamais aucune qui lui ait été donnée de notre fait où le XIIe, le XIIIe, le XXXIIIe et le XXXIVe ne se trouvent pas COMME IL L'ASSURE... Je répète que de propos délibéré il était fixé entre nous DE N'EN CONSULTER JAMAIS AUCUN AVEC LUI... Il se sauve par les inventions de son bel esprit et il veut qu'on croie tout ce qu'il imagine [2].

Voilà qui est clair. Aucune restriction mentale, aucune subtilité ne pourra tirer d'embarras celui des deux qui altère la vérité sur un point de fait si nettement délimité. La parole est à Saint-Sulpice qui garde les brouillons d'Issy ; pendant que M. Levesque cherche dans ses tiroirs, recueillons-nous en compagnie de M. Crouslé.

La question n'est pas indifférente, car si Fénélon dit vrai, deux grands évêques (*Bossuet et Noailles, lequel toutefois*

1. *Réponse à la Relation*, F., III, p. 26.
2. *Remarques sur la réponse*, art. VII, § VIII. L., XX, pp. 239, 420.

s'était bien gardé d'entrer dans aucun détail et avait vaguement affirmé que Fénelon avait souscrit sans peine et simplement par déférence) SONT COUPABLES DE COLLUSION DANS UNE IMPOSTURE SOLENNELLE ; et s'il se trompe dans des affirmations aussi absolues et en de telles circonstances, quelle foi pourra-t-on désormais ajouter à sa parole ? D'autre part, s'il a réellement contribué à la composition des articles d'Issy, on ne peut le blâmer d'avoir voulu expliquer ce que les autres commissaires y avaient ajouté sur sa réclamation et par condescendance quoique peut-être sans goût...

En d'autres termes, si Fénelon dit vrai, on ne peut le blâmer d'avoir publié les *Maximes*. Ce livre n'est plus la revanche d'un homme qui jette enfin le masque après une humiliation forcée, mais l'initiative loyale et naturelle d'un docteur qui développe les idées mêmes qu'il a fait accepter à d'autres docteurs. Tout ceci est vu avec beaucoup d'intelligence par M. Crouslé. *Suum cuique.* Il continue.

Si au contraire tous les articles lui ont été imposés et qu'il n'y ait mis que sa signature, on ne s'étonnera pas qu'il ait cherché après coup à effacer les limites doctrinales où il s'était laissé enfermer par une obéissance intéressée et provisoire.

Encore une fois, vive la Sorbonne ! Tout ceci est excellent.

Mais il lui restera la tache d'avoir souscrit sans protestation à une décision qu'il n'approuvait pas.

Que l'on juge maintenant entre les évêques et lui : nous ne trouvons pas moyen d'accorder leur témoignage... Sans doute il est pénible de surprendre un personnage tel que Fénelon en flagrant délit de falsification des faits. Mais si l'on n'y veut pas consentir IL FAUT DÉCLARER QUE M. DE NOAILLES ET BOSSUET ONT ÉTÉ DES MENTEURS [1].

Eh bien non, Fénelon n'a pas menti ! M. Crouslé,

1. II, 434, 435.

à qui tous les cartons de Saint-Sulpice ont été ouverts, aurait pu s'en convaincre lui-même s'il avait su lire. Mais ayant bu la coupe de l'assoupissement, comme parle Bossuet, il n'avait pas trouvé la preuve claire et décisive de la sincérité de Fénelon. Il a fallu que Saint-Sulpice parlât lui-même et de façon à convaincre les plus obstinés. A deux reprises, en avril 1899, dans le *Bulletin des anciens élèves*, et en juin 1906, dans la *Revue Bossuet*, M. Levesque a tout dit. La chose est désormais plus que certaine : Fénelon n'a pas menti.

Il est prouvé que trente articles et non trente-quatre furent présentés d'abord et mal accueillis, qu'ensuite trente-trois, après les additions faites dans le sens réclamé, furent présentés a Versailles aussi et bien reçus et qu'enfin le trente-quatrième fut ajouté, non a Versailles, mais a Issy même, au moment de la signature [1].

Tout commentaire serait inutile et indécent, mais pourquoi faut-il que M. Levesque lui-même ait accompagné d'un commentaire inacceptable le témoignage, que dans sa parfaite loyauté, il vient de rendre à Fénelon ? Je ne suis pas M. Crouslé et ma plume se briserait plutôt que d'écrire que Bossuet a menti. Mais enfin pour l'honneur de Fénelon et celui de Bossuet, je ne puis admettre, que sur une question de fait, le débat auquel nous venons d'assister se réduise à une chicane ridicule. On a entendu les affirmations vingt fois répétées, catégoriques, cinglantes, méprisantes que Bossuet oppose triomphalement à son adversaire. On a vu, et M. Crouslé nous a redit lui-même, la portée considérable de cet incident. Or voici

1. *Revue Bossuet*, 25 juin 1906, p. 194.

de quelle étrange façon M. Levesque résume tout ce qu'on vient de lire.

Malgré cette inexactitude d'expression, par le fait d'un résumé trop sommaire, au fond ce que Bossuet veut dire c'est qu'aucun des trente-quatre articles ne fut rédigé, dressé par Fénelon lui-même; ils le furent tous en effet par les trois examinateurs seuls, sauf peut-être le dernier article sur lequel, étant présent à la conférence, Fénelon put avoir une certaine part à la rédaction.

De bonne foi, où est l'artifice? Non, mille fois non, ce n'est pas là ce que Bossuet a voulu dire. Fénelon n'a jamais revendiqué cette collaboration au sens étroit, mécanique et j'allais dire, pharisaïque du mot. Une ligne de lui vous enlève ce subterfuge.

Il est vrai que les conférences furent faites sans moi.

A la mise au net, à la rédaction définitive, sauf pour le dernier article; il n'a eu aucune part. Il n'a pas dicté les mots, pas plus qu'il n'a tenu la plume. Si c'est là ce que prétend Bossuet, à merveille, mais dans ce cas, était-ce la peine de faire tant de bruit? On entendait porter de bien autres coups. On affirme que Fénelon a obéi « sans examiner », qu'aux restrictions proposées par lui on n'a pas cru « devoir s'arrêter » ; qu' « on ne jugea jamais à propos de lui demander ses sentiments sur aucun des articles. » La copie incomplète qu'on affirme que Fénelon n'a jamais reçue des mains des commissaires, M. Levesque sait pertinemment que Fénelon l'a reçue. M. Crouslé se rendrait à de telles évidences et M. Levesque ne se rend pas.

Il m'en coûte beaucoup de harceler de la sorte un homme de tant de science, d'une courtoisie et d'une

modestie sulpicienne. Mais après ce qu'on vient de lire, peut-on comprendre les réticences, la gêne constante, du fameux article de M. Levesque? On dirait que celui-ci s'excuse de rendre justice à Fénelon. Il se propose, dit-il au début, de « rectifier quelques erreurs de détail ». De détail, juste ciel, un tel démenti! Aux menus faits dont ses inédits vont nous aider à saisir le sens, « les historiens et les critiques qui ont accusé sévèrement Fénelon (n'ont pas) toujours prêté une suffisante attention ». Quand il en vient au débat sur la quasi-confession, il ramène tout « à un mouvement d'émotion et de susceptibilité de Fénelon ». Si pour le projet des trente articles, il reconnaît que les inédits « confirment... les assertions de l'archevêque de Cambrai », il ajoute bien vite qu' « il n'y a rien à... conclure de là, contre les affirmations de Bossuet ». « Au fond, sans doute, les réclamations (de Fénelon) étaient justes puisque nous verrons bien qu'on y fit droit. » Enfin éclatent les conclusions conciliantes, les deux lutteurs renvoyés dos à dos avec un petit sermon sur la douceur et le calme.

Je voudrais bien consulter le spectre de Bossuet sur cet aphorisme : *In medio stat veritas*. Mais enfin,

Nous ne croyons pas qu'il y ait DE PART OU D'AUTRE de la mauvaise foi, de l'imposture...

La présente étude... décharge Fénelon sur quelques points (oh! si chétifs!) où dans ces derniers temps ont porté de sévères accusations. Ce n'est pourtant point un plaidoyer en sa faveur qui a été tenté (Dieu garde! comme on dit dans mon pays), mais on remarquera que si ce simple récit a eu ce résultat, ç'a été d'autre part SANS CHARGER AUCUNEMENT BOSSUET... Une fois de plus se vérifie cet adage : *in medio stat veritas* qui n'est pas moins vrai que cet autre : *in medio stat virtus.*

en certains cas, il n'y a pas de milieu possible. C'est un oui ou c'est un non. Encore un coup, dès que Fénelon est en cause, on a le droit de tout bouleverser, même la logique, même les règles communes des cours de justice. Le voici, ce terrible homme. Il comparaît devant ses juges sous le poids de « sévères accusations ». Il parle. Il montre, clair comme le jour, son innocence. Vous croyez qu'on va l'acquitter simplement, comme il est d'usage en pareil cas. Allons donc ! Vous ne connaissez pas les bossuétistes ! Fénelon est acquitté avec circonstances atténuantes : la cour l'invite à ne plus pécher. Avais-je tort de dire à la fin du dernier chapitre : tout est permis contre Fénelon ?

CHAPITRE III

LE PRESTIGE DE BOSSUET

> Ce n'est pas une preuve suffisante pour croire une chose que de l'entendre dire par un homme qui parle avec zèle et avec gravité.
>
> Malebranche, *Recherche*, IV, VII.
>
> La critique est un exercice méthodique du discernement.
>
> Joubert, XXIII, 153.
>
> A fundamental mistake, to call vehemence and rigidity strength!
>
> Carlyle, *The hero as man of letters*.

Fénelon aidant, n'allons pas reculer, si près de vaincre. Repousser une à une les attaques de l'adversaire, montrer que ses coups les plus mortels n'ont abattu que des fantômes, nous l'avons fait avec allégresse. Mais le combat reste incertain aussi longtemps que nous n'aurons pas poussé nos reconnaissances jusqu'à la vieille tour, chargée de trophées, sublime et menaçante, que les bossuétistes ne songent même pas à défendre, tant ils la jugent imprenable. Si tout est de granit dans ces fortes murailles, eh bien! nous reviendrons, quelque peu blessés et honteux,

dans nos casemates pour y reprendre la défensive. Folle ou non, nous verrons bien, mais l'entreprise veut être tentée. Bossuet n'est pas un dieu et si on voit en lui un Père de l'Eglise — ce qui est vrai dans un certain sens que nous tâcherons de définir — il n'y a pas ombre de sacrilège à lui appliquer les libres méthodes que lui-même, à certains jours, permettait qu'on appliquât à « l'incomparable saint Augustin ». Au surplus, de quoi aurait-on peur? Personne ne songe à renverser la Grande Diane des Ephésiens. Que quelque pan de mur tombe, écrasant sous ses décombres plusieurs ennemis de Fénelon, on sait bien que l'ensemble du monument bravera les siècles. Comme une colonne dont la masse solide paraît le plus ferme appui d'une construction ruineuse, lorsque cet édifice qu'elle soutenait fond sur elle sans l'abattre, ainsi Bossuet ne se montre jamais plus grand que lorsque après avoir longtemps porté le faix d'une idolâtrie sans mesure, il survit à cette gloire d'emprunt et n'est pas même courbé sous sa chute. Il ne faut pas dire : qui êtes-vous pour regarder ce géant dans les yeux? Je vous répondrais : qui êtes-vous pour le défendre? Qui exalte les grands hommes, les juge et qui les juge, les appelle, bon gré mal gré, à son tribunal. Et puis, serait-il plus formidable et moi plus chétif encore, les faits et les textes parlent plus haut que nous tous. Montrez que je fausse l'histoire, que je ne sais pas lire les textes. Aucun autre argument ne convient à la gravité d'un pareil débat.

I. — Premiers scrupules

Le prestige de Bossuet est indiscutable. Cet homme fait de nous tout ce qu'il lui plaît. Si l'on s'imagine que je suis insensible à cette séduction foudroyante, on se trompe bien. Les pages de lui qui me paraissent les plus injustes me causent un plaisir pervers que l'austérité bossuétiste n'a jamais goûté. Auprès de Bossuet, les modernes magiciens des lettres françaises, si bien qu'ils écrivent, font presque figure de charlatans. Avec l'âge, je me suis à peu près guéri de la fascination de Renan, mais qui adore notre langue, reste jusqu'à la mort esclave de l'artiste prodigieux qui a écrit le *Traité de la concupiscence* et les *Élévations sur les mystères*. Il n'est pas le maître souverain qu'on dit quelquefois. Pascal le domine et d'autres, chez qui l'on sent bien que la forme la plus splendide n'épuise jamais les richesses de la pensée, mais parmi ceux qui pensent moins somptueusement qu'ils n'écrivent, Cicéron peut-être excepté, Bossuet n'a pas d'égal. Nous ne cherchons pas à lui résister — autant lutter contre le vertige — mais à démêler exactement le trouble où il nous met malgré nous. Est-il bien de céder d'esprit autant que de cœur à la séduction qu'il exerce ; enivrés ou endormis par lui, ne convient-il pas, le charme une fois tombé, d'analyser le mystérieux breuvage que ce poète nous présente et que, de ses mains, nous boirons toujours? Est-ce notre raison seule qui se rend à ce magnifique

dompteur, n'est-ce pas aussi parfois notre chair et notre sang qu'il subjugue d'abord, étourdissant bientôt, grâce à ce douteux mais puissant renfort, notre raison elle-même? C'est tout le problème que je me suis promis de résoudre. Je veux savoir s'il n'entre pas quelque magie dans le prestige de Bossuet.

Qu'on me permette d'éviter par des lacets innocents une ascension trop scabreuse. Et la nature de mon esprit et la difficulté du sujet m'imposent cette méthode un peu ondoyante, mais qui n'accuse rien de ténébreux et qui ne déplaisait pas à notre maître Sainte-Beuve. Bossuet d'ailleurs, pour simple qu'il nous paraisse, n'est pas cependant une abstraction. L'homme le moins compliqué tient plusieurs rôles et toute vie intérieure ne présente pas moins de contradictions que de surprises. Il y a deux, trois Bossuet, peut-être davantage. Imaginez un instant qu'il ait vécu dans les premiers siècles de l'Eglise, que rien de lui ne nous soit connu que ses livres et dans une mauvaise traduction. En présence de cette étrange mosaïque, la critique interne n'hésiterait pas. Je ne le dis point pour la railler. En somme, elle aurait raison de ne pas croire à l'existence d'un seul Bossuet. Les lettres de direction et la correspondance avec l'abbé Bossuet ne peuvent être de la même main. L'homme qui a déployé tant de condescendance envers ses « frères errants » et dessiné avec tant de sympathie respectueuse l'image d'un hérétique notoire, n'a certainement pas essayé de perdre d'honneur un prélat soumis au Saint-Siège. Le théologien qui a péniblement travaillé à mettre

les mystiques *in tuto* et qui a trouvé un sens orthodoxe à leurs « extravagances amoureuses », n'a pu livrer à la réprobation de l'Eglise un écrivain pieux, tout au plus coupable des mêmes excès. L'apologiste des *Réflexions morales* du P. Quesnel n'a pas dénoncé les *Maximes* de M. de Cambrai ; l'hébraïsant laborieux qui préférait le texte original des Écritures aux chefs-d'œuvre de l'antiquité païenne, n'a pas raillé impitoyablement, chez un autre critique, le goût des langues orientales. Que d'autres contrastes singuliers je pourrais marquer ! Le commentaire sur l'Apocalypse renferme des interpolations flagrantes : tel chapitre révèle l'ingénuité d'un moine médiéval, tel autre rappelle la *Cité de Dieu*. Montrons par quelques exemples que nous ne parlons pas en l'air.

Bossuet étant mort avant la bulle *Unigenitus*, on n'a pas le droit de lui faire un crime d'avoir tenté le sauvetage du livre que cette bulle a condamné, mais enfin, cet écrit étant bien de lui, il n'y a pas d'impertinence à le rapprocher des écrits contre Fénelon.

Il faut prendre équitablement et sainement les expressions assez ordinaires où un auteur occupé du mérite de la charité qui est l'âme des vertus et la seule méritoire d'un mérite proprement dit, semblerait, en comparaison de la charité, ôter aux autres vertus, même chrétiennes et même théologales, comme à la foi et à l'espérance, le nom de vertu... Qui peut penser qu'un acte de foi et d'espérance... puisse être appelé péché par un chrétien sous prétexte que ces actes ne sont pas encore véritablement rapportés à la fin de la charité [1] ?

« Qui peut penser » qu'un auteur catholique pousse l'absurdité jusqu'à ce comble, qui, mais vous-même,

1. *Avertissement sur le livre des Réflexions morales*, G., V, p. 379.

monseigneur, dans les nombreux passages où vous reprochez à M. de Cambrai de détruire l'espérance chrétienne. S'il faut, d'après vous, quand il s'agit d'un auteur déjà passablement suspect, comme le Père Quesnel, éviter de « pousser trop loin le scrupule », s' « il ne faut pas apporter aux lectures spirituelles un esprit contentieux », s'il faut enfin épuiser les interprétations bénignes avant d'admettre que nos frères aient contredit la foi de l'Eglise, à qui persuaderez-vous que les mêmes dispositions bienveillantes apportées à la lecture de Fénelon, supposent, chez ceux qui les prennent, une sorte de complicité avec l'antéchrist?

Autre exemple et sur une question non moins grave. Il est peu de noms plus chers à l'Eglise et à la science que le nom de Maldonat. Comparée à l'œuvre exégétique de ce grand homme, on peut dire que celle de Bossuet ne compte pas. Ecoutez pourtant cette déclaration d'ostracisme :

Maldonat avoue que le sentiment qu'il ne suit pas « est celui de tous les auteurs qu'il a lus »... Ainsi il se reconnaît le premier et le seul auteur de son interprétation, CE QUI LUI DONNE L'EXCLUSION PARMI LES CATHOLIQUES, selon la règle du Concile qui oblige d'interpréter l'Ecriture selon la tradition et le consentement des saints Pères [1].

Passe pour le sans-façon de l'anathème qui d'ailleurs atteint du même coup celui qui le lance. En des temps plus sereins, Bossuet n'avait-il pas en effet écrit exactement le contraire de ce que nous venons de lire? Richard Simon le rappelle avec son calme

1. *Première instruction sur la version du N. T. de R. Simon.* G., V, p. 15.

ordinaire et fort à propos. Quant à l'orthodoxie de Maldonat qui connaissait assurément les règles du Concile, le lecteur ne me demande pas de le rassurer sur ce point.

Monsieur de Meaux (dans le commentaire sur l'Apocalypse) voulant répondre par avance à ceux qui pourraient lui objecter que quelques-unes de ses explications même sur des points importants à la religion ont été inconnues aux saints Pères dit sagement (après avoir distingué la substance de la religion et les *accessoires...*) *Sur ces sujets, il est permis d'aller pour ainsi parler à la découverte; personne n'en doute : on peut dire que les Pères ne s'y sont pas appliqués ou n'ont pas tout vu et qu'on peut même aller plus loin qu'ils n'ont fait.* Cela étant une fois supposé, pourquoi lorsqu'il ne s'agit point de la substance de la religion, mais seulement des accessoires, n'aura-t-il pas été permis à Maldonat et à quelques autres commentateurs de l'Ecriture, d'aller à la découverte avec M. l'évêque de Meaux [1]?

Ces quelques observations suffisent déjà à compliquer notre problème. S'il y a deux Bossuet, lequel des deux mérite-t-il de nous imposer son prestige? Ce n'est rien encore, et notre embarras redouble à la vue des contradictions que nous croyons rencontrer, non plus seulement dans son œuvre, mais dans sa vie. Tantôt nous le supposions inconnu. Aucune notice biographique n'accompagnait les reliques disparates de ses livres. Or voici qu'on découvre, au mont Athos, l'histoire ou la légende de cet écrivain. Évêque de Smyrne, par exemple, il aurait fait de fréquents séjours à la cour de Byzance, joué un rôle dans les affaires de son époque. Au manuscrit hagiographique serait ajouté une sorte de journal minu-

1. R. Simon, *Lettres choisies*, III, pp. 238, 239. On sait du reste que Bossuet faisait le plus grand cas de Maldonat.

tieusement rédigé par le secrétaire de ce personnage. Nouvelle détresse dans le camp des critiques. Après tant d'obscurités, c'est trop de lumière. Tous ces détails semblent bien incohérents. Quelque scribe artificieux aura sans doute cousu page à page une double série de légendes, confondu en une personne deux évêques assez différents. Ici encore, deux Bossuet : l'un toute bonhomie, toute fermeté, toute bonté ; l'autre vif, emporté même, faible en face des puissances. « M. Bossuet, est-il dit en un chapitre de la légende, est un homme doux qui parle toujours avec réflexion, en écoutant la vérité, qui veut faire son devoir, qui veut être à lui pour faire des réflexions... qui, dans la religion, ne se conduit point par des vues humaines [1] ». Soit dit en passant ce témoignage, peu utilisé par les bossuétistes, est de première importance. Mais plusieurs scènes, prises pourtant dans la même vie, semblent inviter à des conclusions moins admiratives. Cet homme doux s'est montré souvent très dur contre les orthodoxes et parfois même contre les hérétiques. Demandez, par exemple, non à Fénelon ou aux protestants, mais à ces moines inoffensifs qu'il sut mortifier de maîtresse main à la grande tristesse de Mabillon [2]. Religieux certes, pieux jusque dans les moelles, je trouve néanmoins une singulière remarque dans les lettres d'une grande dame assez renseignée sur la chronique de Byzance. Voulant obtenir une grâce de l'empereur, « je lui redis, écrit-elle, tout ce que M. de M. m'en avait dit le matin. Je voulus citer

1. *Revue Bossuet*, 25 décembre 190.
2. *Revue Bossuet*, 25 janvier 1903.

fortement cet évêque, parce qu'il ne passe pas pour être si dévôt que ceux qui me parlent quelquefois[1] ». On s'explique très bien ce petit mot. Le vrai Bossuet — le seul du moins qui mérite qu'on le défende aussi passionnément que Fénelon mérite d'être défendu — le Bossuet des *Méditations* et des lettres spirituelles, n'était alors connu que de quelques rares intimes. Soit que le caractère ne fut pas toujours chez lui à la hauteur d'une foi pourtant profonde et comme absorbante, soit que son ambition eût fait par moments céder la rigueur sincère de ses principes, soit pour tout autre raison, ni le monde ni la cour ne le tenaient pour absolument désintéressé des choses humaines. Quant à sa vivacité extrême dans la discussion, il est, je crois, le seul à ne pas s'en être aperçu. Loin du combat, il parle de sa propre modération avec une candeur qui nous désarme sans doute, mais sans nous convaincre. Laissons Fénelon, Mme Guyon, Noailles, M. de Chartres poussés par lui avec l'impétuosité que l'on sait, laissons le journal de Ledieu. Malebranche ne voulut jamais se mesurer avec ce fougueux adversaire. Pense-t-on que la dialectique de Bossuet lui ait fait peur? Paisible, conciliant jusqu'à la faiblesse, c'est bien là me semble-t-il le fond même de cette âme, mais dès que certains l'excitent ou que certains autres se permettent de le contredire, il est trois fois certain que Bossuet n'arrive ni même ne songe à maîtriser sa passion.

On fait toujours appel à son ferme bon sens. Nous reviendrons à ce sujet quand nous étudierons par le

1. Geffroy : *Madame de Maintenon*, I, p. 320.

menu les sortilèges de Bossuet. Le bon sens est en effet son arme ordinaire. Comme les polémistes négatifs, si j'ose dire, comme ceux qui écrasent l'adversaire plus qu'ils n'éclaircissent la controverse, il excelle à réduire à l'absurde, par une simplification pressante, tout ce qui le gêne. Il réfuterait un sceptique en lui donnant des coups de bâton. « Je te frappe ; donc tu es ». Qui ne voit que dans une discussion épineuse, des arguments de ce genre laissent entières les positions d'un Maldonat ou d'un Fénelon? Quoi qu'il en soit, dans le domaine où le bon sens garde tous ses avantages, on affirme bien mais on ne montre pas que Fénelon soit inférieur à son rival? Lequel des deux a le mieux connu les hommes et s'est le mieux connu soi-même, lequel a le mieux su administrer sa maison et son diocèse, s'entourer d'amis sûrs, éviter les intrigants, se défendre contre la pression de la cour et des partis? Dignité, fermeté, prudence, finesse, tact, justes défiances, tous ces mérites fort apparentés au bon sens, est-ce à Cambrai ou à Meaux qu'il en faut aller chercher le parfait modèle? Je n'oublie pas Mme Guyon. Elle me gêne si peu! Tout comme Mme de Maintenon — la solidité même — Fénelon a cru, non pas aux visions, rien ne le prouve, mais à la très haute vertu de cette femme. Amplifiez son erreur autant que vous le voudrez, pensez-vous que Bossuet n'ait jamais été dupé par personne, pas même par son neveu? Que si l'on veut aller jusqu'à ces régions plus hautes, où le bon sens n'est pas notre meilleur guide, la modération naturelle de Fénelon, son humanité ne rayonnent-elles pas, non seulement dans sa conduite mais

encore dans ses écrits sur le dogme et même — je le montrerai plus tard sans paradoxe — dans ses idées sur le pur amour, bien moins chimériques, bien plus consolantes qu'on ne le croit d'ordinaire ? Pour l'instant, je vous abandonne le pur amour, mais en revanche veuillez mettre sur les deux plateaux d'une balance, d'un côté quelques raffinements d'analyse, quelques expressions forcées et malheureuses sur une matière interdite à la foule, et d'un autre côté les outrances de Bossuet sur des questions qui intéressent directement toute âme chrétienne, la grâce, par exemple, et la confession. Lequel des deux ressemble davantage à Tertullien, lequel a le plus d'affinités avec Port-Royal? N'a-t-on pas vu, avec beaucoup de vraisemblance dans l'admirable *traité sur la concupiscence*, une sorte d'appendice orthodoxe à l'*Augustinus*, et les théologiens universitaires qui goûtent si fort la parfaite mesure de Bossuet, ne confessent-ils pas, au moins par leurs actes, qu'il y a peut-être un peu d'exagération dans les *Maximes et réflexions sur la comédie?* Je ne décide rien. Je parle à vue de pays et me borne à recueillir un certain nombre d'indices propres, me semble-t-il, à créer une atmosphère d'hésitation autour de ce temple où nous ne sommes pas encore entrés. Entrons maintenant et tâchons de nous faire une idée plus nette du prestige de Bossuet.

II. — Les trois éléments du prestige de Bossuet

I

« Homme doux... qui veut être à lui pour faire des réflexions ». Cette petite ligne que nous rappelions plus haut vaut mieux que toutes les prosopopées bossuétistes. Dans ce témoignage d'un contemporain dort une image qu'on n'évoque pas souvent parce qu'on ne la trouve pas éblouissante et que nous ne regarderons jamais trop. C'est le Bossuet de presque toutes les heures, qui ne connaît ni Louis XIV ni le Dauphin, qui n'a cure de Mme de Maintenon ; ni prophète, ni Père de l'Eglise, ni même prélat, mais simple méditatif, comme il y en avait tant à cette époque où les journées semblent avoir été si longues, et qui ne diffère de ses frères en méditation que par une certaine flamme de génie. Il faut, certes, que le sublime tende à s'échapper par toutes les fentes de cette image, comme disait Langeron, mais il n'est pas moins nécessaire de fixer Bossuet dans un cadre paisible, bonhomme et méditatif. Enlevez-lui, et cet invisible trépied que lui a donné Rigaud, et ce support qui ressemble à une ardoise et sans doute figure un livre — comme si Bossuet avait jamais tenu un livre de cette façon chère aux photographes ! — et cette pourpre aux plis tapageurs. Assis et non pas debout, de larges lunettes sur le nez, le front perdu sous une calotte à oreilles, une solide table de travail

auprès d'un bon feu, la fenêtre donnant sur le croissant de la lune, paix, application, science, prière, des livres partout, énormes pour la plupart mais dont aucun n'est là pour la forme, ce n'est pas à un peintre déclamateur, mais à quelque graveur flamand qu'il faut demander l'image la plus authentique de l'aigle de Meaux. Comme il s'applique à tout ce qu'il fait, comme il a la plus haute idée de la grandeur et de l'étendue de sa mission, il ne se refuse à aucune des corvées que l'on propose à son zèle. Tour à tour, il console Mme de La Vallière et sermonne Mme de Montespan, sans doute avec la même maladresse ingénue et touchante. Ne connaissant guère le monde que par les livres, chaque visite à la cour lui fait l'effet d'une féerie. Du feu d'artifice qui salua l'intronisation de la duchesse de Bourgogne, il n'a pas perdu une fusée. Hors de Versailles, il n'aurait même pas regardé ces merveilles dont il parle comme ferait un enfant, ou un provincial ébloui. La méditation est sa province. Les hommes ne sont pour lui que des ombres, Louis XIV, un soleil sans tache, Arnauld, un prodige, Fénelon, l'hypocrisie, l'abbé Bossuet, le neveu en soi, toutes ses dirigées, des saintes, Ledieu, un confident de tragédie. Son imagination se passionne par moments à colorer quelqu'une de ses ombres. D'ordinaire il ne s'intéresse pas vraiment à elles, pas plus qu'il ne se regarde vivre, pas plus qu'il ne s'aime lui-même. Il n'aime que les belles idées. Jusque dans sa dévotion, il admire plus qu'il ne prie, il médite plus qu'il ne contemple, ou, si vous aimez mieux, il ne contemple que pour méditer. Visibles ou invisibles, tous les

mystères de la foi, la crèche et la Trinité, lui inspirent les mêmes transports. Il aime les Pères, mais pas de la même façon que Newman. Avec eux, comme avec tout le monde, il s'attache aux idées plus qu'aux personnes. Le lecteur estompera de lui-même cette esquisse rapide, mais qui doute que l'incomparable saint Augustin ne soit guère autre chose pour Bossuet qu'un manuel de méditations?

Nous avons un bon travail, quelque peu gris, sans divination, mais fort utile sur *Bossuet et la Bible*. On nous donnera quelque jour une thèse intelligente sur *Bossuet et les Pères*, une autre sur la *prière de Bossuet*. Il faudrait joindre une série d'images à ces études, une édition illustrée de l'abbé Ledieu. Est-ce à nous, féneloniens, à distribuer aux bossuétistes leur besogne, à leur rappeler qu'au lieu de perdre leur temps à se déchaîner contre Fénelon, ils seraient bien inspirés de nous présenter le vrai Bossuet et, par exemple, de nous apprendre comment ce grand homme faisait ses lectures? Tout cela est si curieux, si inconnu! Bossuet avec ses in-folio qu'il traîne partout, qui font gémir les essieux de son carrosse et pester les serviteurs à chaque nouvelle promenade; dont il ne veut pas se séparer, même quand il va chez M. Tronson où il trouvera pourtant une bibliothèque plus fournie que la sienne — c'est la seule faute, je crois, que M. Levesque lui reproche — Bossuet chargeant ses livres de notes, les ouvrant souvent aux mêmes endroits, les laissant pour s'abandonner aux inspirations qu'ils lui donnent — c'est le Bossuet qu'il ne faut jamais oublier, même et surtout quand on veut étudier de près les contro-

verses plus techniques auxquelles il ne semble pas que cette méthode de lecture l'ait suffisamment préparé. Retenons cette toile de fond qui nous rassérénera bientôt au moment le plus décourageant de notre étude, et venons à l'analyse du prestige de Bossuet.

II

C'est par attrait spontané que Bossuet médite ainsi, ruminant sans fin les mêmes splendides passages où se nourrit sa vie intérieure, lyrique et pieuse tout ensemble. C'est par devoir qu'il s'engage dans la mêlée des discussions et qu'il fait des livres à l'adresse des savants, car il est docteur de Sorbonne. Il ne l'oublie jamais, bien qu'on l'oublie presque toujours. Souple, du reste, à manier, si besoin est, de vastes éruditions, à exploiter les *mémoires* qu'on lui passe de Port-Royal ou d'ailleurs. M. Rébelliau a montré avec quelle probité scientifique fut préparée l'*Histoire des variations*. Du point de vue métier, si l'on peut dire, l'*Instruction sur les états d'oraison* paraît une bien autre merveille. Ce livre où l'on croirait que se formulent les expériences et les réflexions d'une longue vie, est l'œuvre d'un vieillard qui ne s'était pas encore posé de pareils problèmes et qui, le plus souvent, met en œuvre les notes de Nicole, de Mme Guyon et de Fénelon. Encore un de ces détails qu'on néglige, cette collaboration imprévue, encore un sujet de thèse dont les conclusions n'affligeraient pas les fénéloniens. Le seul génie de Bossuet n'explique pas de tels miracles. En vérité, la vieille Sorbonne avait du bon. Dialectique, science

de bon aloi, art de composer, qu'on travaillait bien en cet heureux temps!

Cette part sorbonique est grande dans l'œuvre si peu connue de Bossuet. Lui-même pourtant en tirait plus d'honneur que des oraisons funèbres ou autres bagatelles sublimes. Quel n'eût pas été son étonnement, et peut-être sa colère, si quelque prophète l'avait averti qu'un jour viendrait où de bons esprits, négligeant la *Defensio* et autres prouesses doctorales, attacheraient un prix infini aux *Méditations sur l'Evangile* et à ces brouillons oratoires, bons tout au plus à réduire le travail nocturne — *dormi secure* — du trop cher neveu. Qui se trompe, de lui ou de nous? Je crois bien que ne n'est pas nous. Cette remarque incontestable me conduisant à mes fins perfides, on me permettra de l'amplifier.

M. Turmel, dans une série d'articles auxquels on ne peut reprocher qu'un certain air de malice, après avoir excellemment résumé l'activité théologique de Bossuet, se demande enfin ce qui reste aujourd'hui de tant de gros livres[1]. La réponse n'est que trop simple. L'œuvre de Bossuet n'a pas laissé de traces lumineuses dans l'histoire, je ne dis pas de la pensée chrétienne, mais de la spéculation dogmatique. Bossuet, docteur de Sorbonne, ne mériterait pas plus de nous retenir que la foule dogmatisante, censurante et « appelante » de ses innombrables collègues.

Que lui manque-t-il? je voudrais le dire, après M. Turmel, mais à ma manière. Sans doute ce qui a manqué dans un autre domaine à Victor Cousin,

1. *Revue du clergé français*, 1er mars, 1er mai, 1er et 15 juillet 1906.

l'originalité, le don créateur. Mais encore, comment se fait-il qu'un pareil don ait été refusé à cette magnifique intelligence? On peut sonder, avec respect, un phénomène aussi singulier.

Il fut toujours docile. Né pour être maître, il a voulu rester disciple. Il est, jusqu'au bout, l'homme de ses cahiers de Navarre. — C'est un peu pour cela, soit dit en passant, qu'on ne le convertira jamais aux cinq propositions. Son maître, Cornet, les a condamnées. Bossuet les condamnera sans la moindre hésitation, sauf à offrir quelques sacrifices expiatoires aux manes augustiniens de Jansenius. Car Navarre lui a imposé saint Augustin. On exagère quand on nous présente l'auteur des écrits contre Simon comme l'homme de la Tradition tout court. Non, docile aux principaux oracles de son temps, il est l'homme de saint Augustin et ce n'est pas, quoi qu'il dise et quoi qu'on dise, la même chose[1].

Car enfin il y a d'autres Pères, saint Jean Chrysostome par exemple. Bossuet ne l'ignore certes

1. Je ne puis donner ici les précisions qu'appellerait cette ligue. Je dois dire pourtant que ma pensée n'est pas d'abandonner aux jansénistes que je n'aime guère, l'autorité du « docteur de la grâce ». C'était là, comme l'on sait, le bel expédient imaginé par Launoy pour trancher la controverse. Jansénius aurait traduit exactement la pensée d'Augustin, mais cette pensée serait plus ou moins hérétique. (Cf. la précieuse brochure du P. Daniel : *Défense de Saint Augustin*, Ch. Paris, Leclerc, 1704.) Mais je pense surtout aux magnifiques canons de Trente sur la grâce habituelle. Il faut se crever les yeux pour ne pas voir dans ces articles de foi un progrès incontestable sur la doctrine d'Augustin Or, il est très certain que Bossuet n'a pas assez médité les canons de Trente. Mettez bout à bout tout — et c'est très peu — ce qu'il a écrit sur la grâce habituelle, et vous verrez bien... Cf. là-dessus les beaux travaux du R Toner, en cours de publication dans la *Irish Theological Quarterly*.

point, mais greffant le génie grec sur la tige romano-carthaginoise, il augustinise Chrysostome comme il fera tous les Pères. Ensemble et détail du dogme, bon gré mal gré, ils ne sont tous que les précurseurs tâtonnants ou que les échos de saint Augustin. Si d'aventure, ils nous semblent s'écarter de saint Augustin, eh bien ils se trompent, ou plutôt nous les entendons de travers.

Voici « l'Ecole », saint Anselme, saint Thomas, Duns Scot. Bossuet ne les regarde pas sans défiance. Il ne goûte pas certaines familiarités qu'ils prennent parfois avec le texte du maître unique. Mais quatre siècles, ayant peu à peu atténué leur roture, il leur pardonnera pour leur antiquité relative et, le cas échéant, les défendra ou voudra se couvrir d'eux contre Fénelon. Toutefois, malgré la *Schola in tuto*, gardez-vous de prendre Bossuet pour un scolastique. Il ne l'est pas et sans ses cahiers de Navarre, il le serait moins encore.

Vienne maintenant le siècle de fer, Molina, Suarez et les autres. Bossuet se hérisse et gronde. Il y a là de très beaux génies et plus près de la vérité définitive que saint Augustin lui-même, puisque l'Esprit-Saint continue à illuminer l'Eglise et que le trésor de la tradition n'a pas cessé de s'enrichir. N'importe! Un même soupçon enveloppe tous ces docteurs, nés d'hier, qui se flattent d'ajouter quelque chose aux décisions d'Augustin et parfois de les corriger[1]. Enfin voici François de Sales, unique en son genre, Père

1. « Je laisse les réflexions de ceux qui trouvent étrange que ces docteurs aient voulu pénétrer plus avant que Saint Augustin n'a cru qu'on le pût ni qu'on le dût faire ». *Défense de la Tradition et des Saints Pères*, G., V, p. 304.

de l'Eglise celui-là, et au plein sens de ce mot. Bossuet attendra quelque soixante ans avant de lire le *Traité de l'amour de Dieu.* Trop discipliné pour discuter une autorité qui déjà s'impose, trop habile polémiste pour abandonner à Fénelon un tel parrain, il le défend, il l'explique et le corrige avec un étrange respect mêlé d'indulgence. Une abondante tradition mystique achève de s'élaborer sous ses yeux, pénètre, attendrit et subjugue toute l'Eglise. Bossuet ne s'incline devant les nouveau-venus qu'avec une déférence contrainte. A quoi bon ces livres, tout n'est-il pas dans saint Augustin?

Docile, encore une fois, éternellement docile, à son professeur d'abord, puis au docteur suréminent auquel son professeur l'a conduit. Il faut de tels hommes dans l'Eglise, pour donner la chasse aux novateurs et pour rendre prudents les esprits téméraires. Mais une doctrine vivante et jeune comme la nôtre exige aussi des collaborations plus actives et plus confiantes. Saint Augustin a eu des maîtres, on admet communément qu'il ne s'est pas contenté de les répéter.

Docile, mais sans effort, sans la moindre velléité d'indépendance, il regarde naturellement comme un fléau l'inquiète curiosité des chercheurs. Il aurait exorcisé l'abbé de Longuerue, s'il avait entendu causer ce diable d'homme. L'hérétique n'est pas seulement pour lui, celui qui choisit, mais encore celui qui cherche, et, en revanche, l'esprit de recherche lui paraît un des châtiments de l'hérésie[1].

1. Toute âme curieuse est légère. » *Méditations sur l'Evangile.* G., II, p. 573. « Le vrai catholique... a une sainte jalousie, un

Les sectateurs des hérétiques sont tourmentés par leur esprit inquiet, par leur vaine et fatigante curiosité qui les engage dans des études laborieuses et DÉGOUTANTES, pleines de chicanes et destituées de bon sens [1].

Il parle manifestement de l'abondance du cœur. Du reste, n'espérez pas vous abriter de ses foudres en lui disant que vous soumettez votre travail au contrôle de l'Eglise. Plaisante illusion! Puisque vous cherchez, c'est apparemment que vous espérez trouver du nouveau, c'est donc que vous êtes, bon gré mal gré, des novateurs. Il n'est pas de pire injure sous la plume de Bossuet. Je simplifie ce grand simplificateur, mais si peu, et sans altérer sa pensée profonde. Hérétiques avoués, critiques, molinistes, quiétistes, il les compare tous indistinctement à ces bêtes diaboliques, les sauterelles de l'Apocalypse « qui vont toujours comme en sautillant d'une question à une autre » et qui, par bonheur, « ne sont pas des animaux qui vivent longtemps [2] ».

Il se définit lui-même, comme on fait toujours, en maximant ainsi l'invincible répugnance que toutes les formes de la curiosité lui inspirent. S'il n'est pas curieux, ce n'est pas seulement que la curiosité lui semble un danger, mais encore parce qu'elle le contrarie dans ses plus chères habitudes. Les méditatifs lyriques ne sont pas curieux. Qu'il s'agisse de métaphysique, de théologie, d'exégèse ou de patristique, la recherche spéculative ou critique les gêne, les

saint zèle pour les sentiments de l'Eglise; ce qui fait qu'il n'invente rien et qu'il n'a jamais envie d'innover ». *Ire instruction sur les Promesses*, G., IV, p. 190.

1. *Explication de l'Apocalypse*, G., II, p. 213.
2. *Explication de l'Apocalypse*, G., II, p. 217.

désoriente ou les glace. S'il osait dire tout ce qu'il pense, Bossuet reprocherait à saint Thomas de poser trop de questions.

Il raffine lui-même, quand il le faut, sur les « pointillés » de la psychologie surnaturelle ou des autres sciences, avec l'application obstinée qu'il est capable d'apporter à tout ; mais il le fait sans allégresse, mais sans rien qui rappelle la subtilité saine et lumineuse des maîtres de l'art. Il ne paraît triomphant qu'à ceux qui n'ont pas lu d'autres théologiens. En vérité, dès qu'il s'engage dans un sujet compliqué, Bossuet n'est plus lui-même. Il garde sa grande allure qui nous en impose à première vue, mais il hésite, il se contredit, il bégaie, il trouve, lui Bossuet, le moyen de n'être plus clair. Fénelon, royal escrimeur et qui connaissait le fort et le faible de son adversaire, lui a donné plus de mal que les théologiens de la moderne Sorbonne ne se l'imaginent. Que d'objections torturantes, que de coups reçus en pleine poitrine. Quand Bossuet reproche à Fénelon cet « esprit à faire peur », il faut prendre le mot au pied de la lettre ; ou cela ne veut rien dire, ou cela montre qu'il n'est pas commode de répondre à cet adversaire. Puisqu'il ne s'agissait pas d'une de ces questions que le gros bon sens suffit à résoudre, puisque la discussion roulait sur les problèmes les plus délicats de l'analyse intérieure, l'esprit était plus de mise que l'éloquence. Les vrais théologiens ne se battent pas à la dynamite. Lisez de sang-froid les nombreux chapitres où Bossuet tente vainement de se mettre d'accord avec l'Ecole sur la définition de l'amour désintéressé — lisez notamment le traité publié par M. Levesque —

vous verrez un aigle qui se déchire aux barreaux de sa cage, vous saurez jusqu'où peut aller la détresse d'un scolastique malgré lui.

Pourquoi s'en alarmer? Le génie de Bossuet lui permettait de se montrer plus curieux et moins docile. De moindres que lui ont excellé en théologie et en critique. Il ne tenait sans doute qu'à lui de conquérir cette gloire. Mais il n'en a pas voulu. Le vrai Bossuet n'estime la science qu'autant qu'elle est nécessaire à l'entretien de la vie spirituelle. Pour savoir Jésus crucifié, pas n'est besoin de connaître Duns Scot ou Richard Simon. Je n'ai pas à rapporter ici les nombreux passages où ce méditatif formule ce qu'on peut appeler son pragmatisme. Or, on ne fait parfaitement que ce que l'on fait avec amour et de toute son âme. Est-ce manquer de respect à un si grand homme que de préférer les *Elévations sur les mystères* à la *Défense de l'église gallicane* et à l'apologie du P. Quesnel?

Pour l'instant, d'ailleurs, nous parlons théologie. C'est une science comme les autres. Nous voulons savoir s'il faut ranger Bossuet parmi les savants qui font autorité en ces matières. Docteur de Sorbonne, érudit, appliqué, solide, brillant, nous ne contestons pas son rare mérite, nous disons simplement que l'histoire de la spéculation dogmatique ne garderait pas même le nom de Bossuet si l'éclat de cette éloquence et de cette maîtrise littéraire ne rejaillissait en quelque sorte sur l'ensemble de ses œuvres. Controverse contre les protestants, défense du gallicanisme, écrits sur la grâce, voilà ce qu'il nous a laissé de plus imposant. Contre les protestants, qu'a-t-il

ajouté à l'argumentation de Bellarmin et de du Perron ; que reste-t-il de son gallicanisme ? Sur la grâce enfin, quel éclaircissement nous a-t-il donné ? Notez bien que je ne le mets pas en parallèle avec les maîtres souverains de la science théologique, les Cajetan, les Molina, les Suarez, les Vasquez, les Lugo, ou tant d'autres géants dont il n'a pas même soupçonné l'évidente grandeur ; je le compare à tel de ses contemporains qui ne mérite pas de statue, au P. Daniel par exemple ou à Nicole. Les petits livres de ce dernier sur la grâce nous apprennent quelque chose, nous stimulent, nous orientent sur des routes nouvelles. Moins timide, moins effrayé de sa propre originalité, Nicole serait allé loin. Tel qu'il est pourtant, combien ne reste-t-il pas supérieur à Bossuet ! J'ai honte, non de mon impertinence, mais de mon pédantisme. Ces *in-folio* que je viens de vanter, les ai-je lus, comme il le faudrait ? Non, la vie est trop courte, les lettres humaines, hélas ! trop séduisantes, et mon esprit trop frivole, mais je les ai entr'ouverts, feuilletés, en sautillant comme une bête de l'Apocalypse, je sais où ils sont et ce qu'ils valent. Leur latin, parfois sinistre, m'a donné des émotions que je n'irai jamais demander au français de Bossuet. Qu'un laïque tel que Brunetière — sur lequel il est clair que je n'ai d'autre avantage que d'avoir suivi un cours régulier de théologie et sous de bons maîtres — qu'un laïque regarde Bossuet comme un théologien non pareil et vante la richesse dogmatique du sermon sur les anges, cela se comprend. Voilà un homme qui rencontre sous la plume d'un écrivain merveilleux les lieux communs de la spéculation

dogmatique. Double surprise et double ravissement; mais pour les hommes du métier, — grands ou petits, car enfin les plus chétifs doivent au moins savoir qui sont les vrais maîtres — l'idée ne peut même pas leur venir d'égaler Bossuet théologien à ceux qui font autorité en théologie.

Le faudra-t-il du moins tenir pour un docteur de tout repos? Non, pas davantage, à moins de décerner aussi le même titre au chimiste qui soutiendrait ligne à ligne toutes les opinions de Lavoisier. L'élève obstiné d'un seul maître ne devient jamais lui-même un maître tout à fait sûr. Aussi que de pages caduques dans l'œuvre théologique de Bossuet, les unes frappées de la foudre, les autres mourantes de vieillesse! Pour un simple bref qui a condamné Fénelon — je ne conteste pas l'autorité de ce document, mais je rappelle les atténuations voulues des censures qu'il renferme et tout ce que l'histoire nous apprend sur la longue résistance d'Innocent XII — pour un bref, ne voyons-nous pas l'apologiste du P. Quesnel effleuré, si ce n'est plus, par une bulle solennelle et le suprême défenseur du gallicanisme en contradiction éclatante avec la décision d'un concile œcuménique? Sur le probabilisme, sur le prêt à intérêt, sur la définition du péché originel, sur la grâce, sur les dispositions à apporter au sacrement de pénitence, sur le sort des enfants morts sans baptême, n'est-il pas constant que la majorité des théologiens s'est écartée de plus en plus des opinions de Bossuet? *Securus judicat orbis terrarum;* il juge et il écarte de son geste tranquille, non seulement les « novateurs », mais encore les conservateurs témé-

raires. On ne fait pas un crime à ce beau génie d'avoir soutenu ses idées, d'avoir quelquefois voulu barrer la route au torrent de la théologie vivante, mais on ne peut pas non plus ne pas reconnaître que sur bien des points qui ne sont pas accessoires, trop souvent semblable au grand Arnauld, un de ses oracles, — « un si grand homme », — Bossuet théologien fait figure de revenant.

III

Voici donc un Bossuet docteur de Sorbonne, autorité de second ou de troisième plan. S'il n'est que cela, il ne mérite pas plus de nous fasciner que ce même grand Arnauld auquel d'ailleurs tout le XVII[e] siècle n'aurait pas permis qu'on le comparât. Cette image quelque peu grise et chagrine s'éclaire bientôt d'un rayon plus attirant. Rigide, immobile, front de parlementaire ou de janséniste, ce docteur laisse voir néanmoins, quand on le regarde de plus près, la naïveté d'un primitif. On dirait parfois qu'il a appris la religion moins en maniant ses in-folio qu'en étudiant les vitraux d'une cathédrale. Cet esprit d'enfance que le siècle de Louis XIII et de Louis XIV a regardé comme le but de la vie spirituelle, cette « petitesse » que Fénelon a tant prêchée et sur laquelle il s'est façonné avec moins de peine qu'on ne le croit aujourd'hui, Bossuet n'a pas besoin de faire effort contre lui-même pour s'en pénétrer. Il est, de nature, un de ces petits auxquels le royaume de Dieu a été promis. « Le plus simple de tous les hommes », c'est lui qui le dit et non sans

une demi-ruse. Mais en somme il dit vrai. Simple de cœur et d'intelligence, naïf, candide, il semble né pour croire. On l'a trompé souvent et sans peine, mais, en revanche, la parole qui ne trompe pas n'est jamais tombée dans une âme plus confiante. La femme de Loth changée en statue de sel, Newman y croit délibérément, parce que, pour lui, la statue de sel reléguée dans le musée des légendes, toute l'Ecriture se dissout et tombe. Bossuet, au contraire, tient aisément ce miracle pour un « des plus avérés », non qu'il ait recueilli là-dessus une surabondance de preuve, mais parce que, tour à tour, dans la minute où il le contemple, chacun des miracles bibliques lui paraît le plus avéré[1].

Je ne puis qu'indiquer ici le curieux et joli chapitre qu'il faudrait écrire sur la candeur de cet aigle. Ce n'est pas la naïveté de saint François de Sales. Il lui manque le sourire. Elle a quelque chose d'austère. Elle nous semble même parfois un peu épaisse et trop exempte de cette malice qui se marie si bien à la tendresse dans l'*Introduction à la vie dévote*. Il se moque souvent, lui qui n'aime pas les moqueurs. De vive voix beaucoup plus encore que par ses livres — nous le savons par la Palatine — il faisait rire la cour à gros éclats sur le compte de Mme Guyon et de Fénelon. En d'autres circonstances, son ironie, accablante et brève, ressemble à celle qui accueille la confusion d'Adam et d'Eve, aux premiers chapitres de la Genèse. Plus voisin de Bunyan que de François d'Assise, même quand Bossuet plai-

1. *Instruction sur le N. T. de R. Simon*, G , V, p. 21.

sante, il ne nous distrait guère de « l'incompréhensible sérieux de la vie chrétienne ». Je crois même qu'il lui arrive de plaisanter sans le vouloir.

Cet os se ramollit entre ses mains. C'est de cette dureté qu'il voulut former ces délicats et tendres membres. Les femmes n'ont qu'à se souvenir de leur origine, et, sans trop vanter leur délicatesse, songer après tout qu'elles viennent d'un os surnuméraire... Mon Dieu ! que de vains discours je prévois dans les lecteurs au récit de ce mystère[1].

Il ne semble pas que Bossuet ait souri en écrivant cette phrase. En tout cas, il ne bronche pas lorsqu'il s'arrête avec une sorte de stupeur devant le silence des poissons.

Celui qui a donné aux poissons leur triste et, pour ainsi dire, leur morne silence, a donné aux oiseaux leurs chants si divers et leur a mis dans l'estomac et dans le gosier une espèce de lyre et de guitare[2].

Sublime parleur qu'il est, ce rare mystère des poissons manifestement l'occupe.

Nous pourrons dire seulement que leur caractère particulier est d'être muets, de ne respirer jamais l'air et d'être toujours attachés à un élément plus grossier[3].

C'est une stance de son cantique des animaux. Nous sommes loin des *Fioretti*.

Pour bien savourer la candeur dont je parle, il faut lire et relire l'*Explication de l'Apocalypse*. Un

1. *Elévation sur les Mystères*, G., VIII, p. 424.
2. *Ibid.*, 423. Il y a là sur le sens du mot « morne » une hésitation que je ne m'explique pas. Il ne faut jamais négliger les « pour ainsi dire » de Bossuet qui aurait pu, à lui tout seul, inventer la langue française. Signalons encore un sujet de thèse : *de animalibus apud Bossuetium*. Peut-être Fénelon les aimait davantage.
3. *Elévation sur les Mystères*, 420.

peu écrasé par la majesté de Bossuet et de la Bible, je ne me rappelle pas que le P. de la Broise, dans sa thèse d'ailleurs excellente, se soit arrêté à ces menus détails naïfs et plaisants.

« Il leur fut donné une puissance comme celle des scorpions de la terre... » Il y a des scorpions d'eau, mais ceux-là n'affligent guère le genre humain, ce qui fait que saint Jean se restreint aux autres[1].

Autre modèle de littéralisme acharné et candide.

On demandera, pour entendre la figure de la bête, comment ces dix cornes étaient distribuées sur les sept têtes. On peut ici se représenter comme trois têtes principales qui auraient chacune deux cornes, et les quatre autres chacune une; mais il faut bien que cela soit indifférent puisque saint Jean n'en a rien dit[2].

J'ai gardé pour la fin cette perle médiévale.

« Ses pieds ressemblaient aux pieds d'un ours. » C'est Galère Maximien, animal venu du Nord[3]...

Rien de tout cela ne me fait peine. Bien au contraire, je voudrais mal de mort aux premiers éditeurs, s'ils avaient effacé, des écrits de Bossuet, toute trace de l'esprit d'enfance. Mais, je le demande aux bossuétistes les plus enflammés, est-ce par là que Bossuet nous fascine, est-ce par là qu'il a subjugué la moderne Sorbonne laquelle ne fut jamais prise, que je sache — et je le déplore pour elle — en flagrant délit de naïveté?

Reste un troisième Bossuet, sublime celui-ci, puisqu'il est la poésie lyrique faite homme. On me dis-

1. *Explication de l'Apocalypse*, G., II, p. 212.
2. *Ib.*, G., II, p. 233.
3. *Ib.*, G., II, p. 234.

pensera de développer ce lieu commun. Il est notre David, notre Pindare, notre Mage enfin, pour parler la langue de celui des nôtres qui, de ce chef, lui ressemble plus que personne. Mais précisément, voilà qui redouble notre surprise et complique le problème que nous avons à résoudre. Depuis César, on n'a pas soupçonné notre nation de goûter médiocrement l'éloquence, mais nous sommes aussi les fils de Montaigne, les cousins de Bayle et de Simon, la race bourgeoise et pondérée qui ne veut pas qu'on lui en impose et qui se défie du lyrisme plus encore qu'elle ne l'aime. Nous applaudissons Chateaubriand et nous votons pour Villèle. Nous admirons les périodes de M. Jaurès, mais nous restons soumis à l'avocat glacial qui dégonfle en trois coups d'épingle les harangues de ce tribun. « Toute éloquence vient d'émotion », a dit Joubert, et l'émotion qui devine parfois si juste et qui démasque le sophisme n'est pas moins souvent maîtresse d'erreur. « La chaleur des pensées vient de leur nouveauté, dit encore Joubert, et leur surabondance, des indécisions mêmes de l'esprit. » Chaleur et tumulte, flamme et fumée, c'est tout le lyrisme. Or qui dit chaleur dit surprise et toute surprise veut qu'on la contrôle. Quant à ce bouillonnement de pensées ardentes qui semblent si claires et souvent ne sont que vagues, qui ne voit que cette lumière éblouissante ne suffit pas à nous guider infailliblement à la vérité?

Il faut que je reçoive à chaque moment et qu'un certain fond soit excité par des mouvements dont je ne suis pas tout à fait le maître[1].

1. L., G., XI, p. 404.

En parlant ainsi de lui-même, Bossuet nous met en garde contre ses propres « mouvements ». Non, le seul lyrisme ne confère pas à un homme l'autorité sans égale que celui-ci exerce sur nous. S'abandonner à lui sans réserve, c'est oublier que « le corps qui parle plus haut que Dieu même, ne dit jamais la vérité[1]. » Si Bossuet n'a pas sur nous d'autre autorité que son lyrisme, s'il n'est qu'un grand orateur, il n'a pas droit à nous dominer.

Nous avons vu qu'il était autre chose et voilà, si je ne me trompe, le secret de son prestige. Par une rencontre extraordinairement rare, il s'est trouvé que les plus beaux feux du lyrisme français ont couvé dans la poitrine d'un grave, savant et patient docteur de Sorbonne : un homme a paru que l'on peut tour à tour comparer soit à Victor Hugo soit au grand Arnauld. Et pour donner encore plus de poids à la parole de cet invraisemblable génie, pour qu'il ne lui manque rien de ce qui assure à un homme l'autorité sur ses semblables, ce poète, ce docteur est en même temps « le plus simple de tous les hommes », le plus candide, le moins suspect d'artifice. On ne fait pas crédit à un homme simple qui n'est pas classé parmi les intellectuels et les sages ; on ne fait pas crédit à un docteur de moyenne force, d'abord parce qu'il est souvent très ennuyeux, ensuite parce qu'il n'offre pas plus de sécurité que le docteur d'en face; on ne fait pas crédit à un homme éloquent par la seule et décisive raison qu'il est éloquent. Mais, en revanche, simplicité, science,

1. MALEBRANCHE, *Recherche* (Préface).

éloquence, que ne croira-t-on pas de celui chez qui l'on reconnaîtra sans hésitation possible ces trois caractères ?

Ce n'est rien encore. La candeur s'affadit à la longue ; la science nous lasse, l'éclat d'une parole magnifique s'éteint avec cette parole elle-même. On rêve de quelque monument où se réuniraient, à doses savantes, la grâce persuasive de la candeur, la solidité de la science, l'ardeur du lyrisme. Où trouver dans un même objet d'admiration cette fleur, cet airain et cette flamme, où sinon dans la langue de Bossuet, simple, ferme, éblouissante ? Un air d'innocence qui n'est certes pas joué et qui cependant nous déguise l'habileté consommée d'un logicien toujours en éveil, une immense lecture, mais dont l'auteur est si possédé qu'il semble toujours écrire sous la dictée d'une inspiration soudaine, toutes les ressources du français, du latin, de l'hébreu peut-être, maîtrisées avec cet art suprême plus naturel que la nature, les images les plus libres et l'esprit le plus discipliné, une passion brûlante mais presque toujours esclave de la claire raison qu'elle anime, à quoi bon continuer cette définition d'une merveille qu'on ne verra pas deux fois ? Sainte-Beuve lui-même n'arriverait pas à décrire la magie de Bossuet.

Car enfin c'est une magie et féconde en sortilèges. Plus nous reculons cette conséquence plus elle paraît inéluctable. Le ciment romain qui relie entre elles les pierres de cette muraille n'a pas changé leur nature. Après comme avant le travail du levain de séduction qui la soulève, cette masse reste ce qu'elle est, ce qu'une analyse loyale nous a fait voir qu'elle

était. Poète ou non, savant ou non, un homme candide reste sujet à se tromper et sur les autres et sur sa propre personne : la théologie d'un docteur de Sorbonne, même lorsqu'un souffle de lyrisme la soulève jusqu'aux étoiles, ne devient pas, au cours de cette ascension, une science plus sûre; pas plus qu'une belle reliure ne modifie le texte d'un livre, toutes les foudres du Sinaï ne feront pas d'un théologien moindre qu'Arnauld et que Nicole, je ne dis pas un Augustin, mais un Molina. Et d'un autre côté, ni les enluminures primitives que Bossuet dessine à la marge de ses in-folio sorboniques, ni les pesants livres d'où son lyrisme prend l'essor et sur lesquels il s'appuie, ne donnent une autorité infaillible à ces transports où la chair et le sang ont une part et qui risquent toujours de nous égarer.

III. — Les sortilèges

Nous avons vu, *a priori*, qu'il devait se glisser quelque magie dans ce prestige. Or, tout magicien usant de sortilèges, il nous reste à voir si l'unique Bossuet fait exception à cette règle générale, s'il n'appelle pas, lui aussi, quelque « charme » au secours de ses arguments. Ce mot de « charme » ayant perdu le sens qu'on lui donnait autrefois, — Bossuet qui savait sa langue ne pense pas faire l'éloge de Fenelon quand il l'accuse d'enchanter, de charmer, de séduire ou d'éblouir ses lecteurs — j'ai préféré le mot de « sortilège », moins ambigu et qui d'ailleurs ne sonne plus comme une injure dans notre siècle moins superstitieux et plus mou que le siècle de Vaugelas. Au surplus, qu'on se rassure. On ne trouvera pas trace de mélinite dans mes petits alambics. Nous ne faisons pas œuvre de destruction mais de discernement. Fervents admirateurs de Bossuet jusque dans les scènes d'incantation où nous l'allons suivre, nous ne résisterons à ce magicien que lorsque il prétendra nous imposer de force les idées et les sentiments que lui souffle parfois sa colère.

Les textes que nous allons interpréter et dont l'anthologie formerait un précieux manuel de magie lyrique ou oratoire, seront pris exclusivement dans

les ouvrages de Bossuet qu'aucune censure directe ou indirecte de l'Eglise n'a rendus suspects. Je ne veux pas appuyer mes analyses sur des arguments d'autorité. Mon premier dessein était de me cantonner dans les écrits de Bossuet sur le quiétisme, mine inépuisable de sortilèges. Mais si je m'en tenais à cette unique dispute, plusieurs penseraient que ma propre prévention m'égare. Quoiqu'il en soit, les rapprochements étant l'âme de la critique, nous feuilleterons aussi les écrits contre Simon.

En un sens trop vrai, on peut dire que l'évêque de Meaux a tué ce fameux critique, puisque aujourd'hui encore, aux yeux de ceux qui ne le connaissent que par Bossuet, parler de Richard Simon avec respect semble téméraire. Mais on peut dire aussi que cet homicide, commis par tout autre que Bossuet, serait une faute impardonnable ? Pour être signée d'une plume d'aigle, la calomnie n'en reste pas moins la calomnie. Lorsque Bossuet accuse Simon d'avoir fait le jeu des sociniens et voulu ruiner le dogme de la divinité du Christ, il n'a d'autre excuse que sa bonne foi manifeste, que l'excessive crédulité avec laquelle il a écouté les ennemis du critique et que l'impétuosité de son zèle.

Richard Simon n'est pas seulement un rare savant, il est encore un bon catholique. Les censures qui ont suspendu le cours de quelques-uns de ses livres ne jettent pas le discrédit sur toute son œuvre, ni encore moins sur son caractère. Aux critiques de juger sa critique, à laquelle je me suis laissé dire que sur plusieurs points et non des moins contestés par Bossuet, les plus conservateurs ont fini par se

rallier[1]. Je n'ai pas qualité pour parler *ex professo* de Richard Simon. Je dirai pourtant que je l'aime bien, ayant beaucoup lu, non pas ses gros livres, mais ses *Lettres* et sa *Bibliothèque critique*, bréviaires exquis de sérénité et d'indépendance. Si j'avais des doutes sur la foi, ces ouvrages, si libres mais d'une si ferme confiance dans la divinité du catholicisme, me seraient plus réconfortants que la *Défense de la tradition et des Saints Pères*. On n'est pas hérétique pour parler ainsi.

Mais je l'aime surtout pour deux raisons qui bien comprises n'en font qu'une. Simon, qui ne partageait pas les vues trop lugubres de Saint-Cyran sur la ruine imminente de l'église, a cru avec tout l'enthousiasme dont sa froide nature était capable, à la vie du dogme chrétien, et il a professé, comme pas un peut-être dans ce siècle augustinien, le culte des modernes héros de la Tradition. Qu'au lendemain de la mort de Saint Augustin, le bras de Dieu ne se soit pas raccourci et que, soit avant soit après l'apparition de ce grand homme, l'Eglise ait eu des luminaires de première grandeur, quand même Richard Simon n'aurait fait que rappeler énergiquement ces deux vérités que plusieurs bons esprits

1. On lit en effet dans le plus récent fascicule du *Dictionnaire apologétique de la foi catholique*, sous la plume du R. P. Durand, S. J. (article : *Critique biblique*) ce jugement d'ensemble sur l'œuvre de R. Simon : « Richard Simon a été le fondateur de la critique historique des Livres saints, au sens moderne du mot. On a prétendu... mais bien à tort que Richard Simon relevait des principes et des travaux protestants... Si, à plus de deux cents ans de distance, on compare la position prise par R. Simon dans la question du Pentateuque avec la récente réponse de la Commission biblique, on constate qu'elle se trouve satisfaire aux exigences du décret du 27 juin 1906. »

d'alors ne trouvaient pas évidentes, cela seul lui donnerait des titres à notre reconnaissance. Comment le remercier assez chaudement d'avoir seul ou presque seul et contre une opposition sournoise ou passionnée, monté la garde auprès du monument des Petau et des Maldonat? Il a pieusement entretenu d'autres gloires plus oubliées. Je veux parler de ces contreréformateurs semi-libéraux que couvre l'amitié de plusieurs papes et qui jouèrent un si grand rôle dans les années fécondes qui ont immédiatement précédé ou suivi le Concile de Trente.

Enfin, ce personnage qui n'avait peut-être pas moins de bizarrerie que de science, cet ami de Malebranche, n'a pas manqué de courage. Il en fallait, en ce temps-là, à un fils de Bérulle pour se déclarer franchement moliniste; il en fallait plus encore pour regarder en face nos amis de Port-Royal, et pour renvoyer à l'école ces infatigables traducteurs. Simon à dénoncé le bl... — il y a là un mot américain que je n'oserais pas écrire — les prétentions scientifiques de Port-Royal. Il a souri, longtemps avant Sainte-Beuve et avec moins de précautions, de ce qu'on peut appeler — d'un mot anglais — le *humbug* du grand Arnauld. De tels crimes se paient au moins en ce monde. Bossuet aurait trouvé Richard Simon moins téméraire, et certainement l'aurait traité avec plus de ménagements, si le grand initiateur n'avait pas touché à l'arche sainte, s'il n'avait pas critiqué en toute indépendance le *Nouveau Testament* de Port-Royal[1].

1. Simon le savait bien et c'est une des raisons pour lesquelles il montre si peu de passion contre son « docte censeur ». Les pré-

Ainsi, pour vingt raisons, nous avons le droit de rapprocher ces deux polémiques de Bossuet. Ici et là, si l'évêque tient la plume, une au moins des inspirations qui le poussent vient du même parti qui ne pardonne ni à Fénelon ni à Simon d'avoir sacrifié Jansénius à Molina; mêmes reproches à l'un et à l'autre : Fénelon raffine sur la mystique, Simon sur la grammaire, chicanes et pointilles que tout cela; contre l'un et contre l'autre, le même épouvantail d'une tradition unanime et immobile ; mêmes insinuations personnelles : Simon plaide sournoisement pour Socin, Fénelon pour Molinos ; même violence, enfin mêmes sortilèges. Je ne dois démontrer que ce dernier point.

L'incantation lyrique, lorsqu'elle est prononcée par un homme grave qui veut nous imposer ses propres idées autrement que par une argumentation rigoureuse, renferme deux éléments. Il faut d'abord que la conclusion dont on essaie de nous enchanter contienne une dose suffisante de vraisemblance, et c'est là, comme l'on voit, l'essentiel de cette magie ; il faut ensuite, pour que rien ne gêne l'action du

cieuses lettres où il réfute, point pour point, les accusations de Bossuet me paraissent un modèle de polémique paisible et courtoise. Simon ne se fâche jamais. Puisque je suis sur ce sujet, je dois dire un mot du *Simon* de M. Margival qui serait un ouvrage tout à fait excellent si l'auteur, manifestement trop désireux de marquer les ressemblances entre son héros et un critique plus moderne, n'avait fait qu'œuvre d'historien. Pour ce qui concerne la polémique entre Bossuet et Simon, M. Margival n'exagère rien et tout au contraire. A sa place j'aurais sacrifié l'œuvre d'art à l'œuvre de science et mis en tableau, point par point, les accusations de Bossuet et les réponses de Simon. Ce rapprochement aurait plus d'éloquence que tous nos discours.

sortilège, maintenir de force l'esprit du lecteur sur ces vraisemblances, l'endormir, l'étourdir ou l'enfiévrer selon le cas, lui ôter enfin non-seulement le désir mais le moyen de contrôler par lui-même ce qu'on lui a donné pour vérité évidente. Sans compliquer davantage nos analyses, je n'examinerai dans l'œuvre de Bossuet que ces deux procédés de séduction ; le sortilège des idées simples et le sortilège des grandes figures. Tout citer me demanderait un volume, mieux vaut nous contenter de quelques beaux textes et les presser à loisir.

§ 1. — Le sortilège des idées simples

L'opinion, reine du monde, est esclave des idées simples. Oui ou non, tout ou rien, foin des subtilités et des nuances, parlez ainsi, la foule vous suivra toujours. Le peuple le plus cultivé a trouvé décisives les bouffonneries d'Aristophane. Athènes a condamné Socrate comme assembleur de nuages et négateur des dieux. Or, tous nous sommes foule par quelque endroit et c'est par cet endroit que l'éloquence nous tient le plus souvent. Nous n'aimons pas la conversation de Socrate. Vive le justicier au ferme bon sens qui nous venge de ce questionneur !

Écoutez Désiré Nisard qui passe pour sage « Un jour, écrit-il, après avoir entendu discourir P.P., j'écrivis dans mon portefeuille : P.P. a trop de ressources dans l'esprit pour l'avoir droit[1]. » Plus abon-

1. D. Nisard : *Ægri somnia*, p. 26.

dant en ressources de ce genre, il aurait vu qu'il venait de dire une sottise. Un esprit riche, souple et divers n'est pas nécessairement sophistique. La boutade n'a pas d'importance, mais il est piquant de voir ce prince des bossuétistes célébrer dévotement les noces mystiques du bon sens et de l'indigence d'esprit.

Ce que dit Nisard, nous le disons tous dès que nous nous trouvons aux prises avec une intelligence qui, pour une raison ou une autre, nous embarrasse. Nous appelons captieux un argument que nous ne savons résoudre, paradoxal, sophiste, l'écrivain qui bouscule nos préjugés et dont l'esprit nous fait peur. Et ce faisant, nous avons raison quelquefois, mais pas toujours. Il y a des hommes plus intelligents que nous et qui voient plus loin. La chimère et le paradoxe d'aujourd'hui seront peut-être la réalité et le lieu commun d'après-demain. Newman pensait que beaucoup d'hérétiques n'eurent pas de pire tort que de manquer de patience, que de formuler trop vite, dans la fièvre de la découverte, des vues que la foule n'était pas encore en état de faire siennes et dont la sagesse de l'Église dut retarder l'éclosion. Qu'on se défie de ce que l'on entend mal, qu'on ne tienne pas pour insoluble une difficulté que soi-même on ne peut résoudre, rien de plus juste. Mais il n'est pas permis de jeter l'anathème à tout écrivain qui nous étonne. Dire que Fénelon est subtil, que Simon chicane sur la grammaire, en vérité, c'est ne rien dire. Plus Bossuet répète ces vagues reproches, essayant de leur donner par son insistance même une apparence formidable, plus nous devons nous mettre en

garde contre le sortilège qui tâche de paralyser notre critique.

Fénelon est ingénieux, — je cite le Père de la Broise — il trouvera mille moyens d'excuser les nouveautés des mystiques, d'interpréter leur langage étrange, de donner un bon sens à leurs expressions les plus forcées[1]; mais Bossuet coupera court aux subtilités et déclarera que ces expressions et ces exagérations sont à mettre avec les « profanes nouveautés de langage que Saint Paul défend[2]. »

Comment un écrivain aussi prudent ne voit-il pas que la sommaire sentence qu'il vient de porter se retourne contre Bossuet lui-même? Celui-ci n'a-t-il pas cherché, dans le *Mystici in tuto* par exemple, à interpréter dans un bon sens les « extravagances » des mystiques orthodoxes; dans la *Défense de la Tradition et des Saints Pères* ne s'est-il pas acharné à concilier saint Augustin et saint Jean Chrysostome? Si c'est là raffiner, brûlons Petau et ne parlons plus de théologie positive. La tradition repose sur quelques centaines de volumes, anciens et modernes. A qui fera-t-on croire que, même sur les points essentiels, tant d'écrivains aient toujours parlé exactement de la même manière, que du choc de tant de textes ne résulte pas pour les théologiens une difficulté sérieuse? Pour ne pas tomber dans le péché de

1. Que tout cela est imprécis ! On ne croirait pas que l'auteur ait lu Fénelon. Celui-ci n'interpréta jamais que les mystiques authentiques, Catherine de Gênes, François de Sales et les autres. Dire que sa pensée de derrière la tête est de sauver les faux mystiques, c'est une autre question. Alors de quoi se plaint-on? Tant de vague est curieux dans un livre si patient et d'une probité si évidente. La querelle du quiétisme n'intéressait pas directement le P. de la Broise et il a dû se contenter de reformuler les idées courantes.

2. P. de la Broise : *Bossuet et la Bible*, p. 325.

subtilité, « Bossuet coupera court aux subtilités » ; eh bien ! c'est tant pis pour lui. Fénelon n'est pas un enfant qu'on fait taire d'un coup de férule. Pourquoi donc tant écrire, puisqu'il était si commode de couper court? Bossuet s'en flatte pourtant. C'est là son arme maîtresse.

Les subtilités où se jettent ceux qui ont émis la dispute seront une marque aux hommes droits et sensés qu'on s'est éloigné par de vains raffinements de la simplicité et de l'Évangile [1].

Il y a loin des canons de Trente à la simplicité de l'Évangile, comme de la splendeur du chêne à la petitesse du gland. Que tout se résolve en cette divine petitesse, qui le nie, mais le grain de sénevé a grandi et couvre de ses rameaux toute la terre. Pour savoir si telle branche qu'on m'en présente tient à la racine primitive ou n'est qu'une excroissance parasitaire, je ne me contenterai pas de comparer l'opulence de l'un à l'humilité de l'autre. Je ne sais pas si Bossuet se trompe ou non sur le fond de la controverse : je dis que sa preuve m'étourdit sans m'éclairer. A la prendre au pied de la lettre elle nous ferait douter de tout. Mettons-la en forme :

Un esprit subtil est un esprit faux;
Or Fénelon est subtil. Donc

Changez un mot, vous verrez où l'on nous mène.

Or Saint Augustin est subtil.

Oh ! je vous entends : il y a une bonne subtilité, celle d'Augustin, et une mauvaise, celle de Fénelon. A merveille, mais nous voilà sur la pente des distinc-

1. L., XIX, p. 158.

tions qu'il me semble qu'on voulait fuir. Fénelon sophiste, c'est possible, mais il le faut prouver et pour cela confondre ses artifices à grand ahan de bonne subtilité. A ce jeu, les presses d'Anisson vont gémir pendant deux années. Si vous reconnaissez la simplicité de l'Évangile dans les écrits de M. de Meaux sur l'amour pur, réjouissez-vous, car vous avez la foi qui fait les miracles, sinon, convenez que de tels écrits méritent la censure des « hommes droits et sensés ». Il en va de même pour la critique. La science de M. Simon est vaine, — je le veux encore, mais vous ne la réfuterez que par une science meilleure. Quel que soit son attrait pour la simplification oratoire, il faudra, bon gré mal gré, que Bossuet se montre plus subtil que Fénelon, plus érudit que Richard Simon.

Il ne l'est pas et notre instinct paresseux l'applaudit de ne pas l'être. Nous avons soif de lumière et de certitude prompte. Dans le tunnel où nous tâtonnons, que cet héroïque chef de file nous crie qu'il voit le soleil, et nous le verrons d'abord avec lui.

> Il n'y a en ce point aucune difficulté ni aucune partie de la Tradition qui soit plus claire que celle-ci[1].

Croyons-le, si nous pouvons, mais, le premier saisissement passé, qui pourra le croire? De quoi parle-t-il? De l'enseignement des Pères grecs et latins sur le péché originel. En vérité, si rien n'est plus clair, où trouvera-t-on jamais de ténèbres? Non,

1. *Mémoire sur la Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, G., IV, p. 731.

ce n'est pas clair. La difficulté que Bossuet tranche d'un mot n'est pas insoluble, mais elle est réelle, témoin le nombre de savants qui ont tant peiné pour la résoudre. Mais que citons-nous les savants? Nous oublions le beau passage qui dans la personne de Grotius les condamne tous.

Grotius a toujours voulu être trop savant et il a peut-être déplu à celui qui aime à confondre les savants du siècle. C'était son défaut d'établir toutes ses maximes les plus certaines par des éruditions d'une recherche infinie, et Dieu peut-être voulait nous faire entendre que cette immense multiplicité de passages à propos, et hors de propos, n'est qu'une ostentation de savoir aussi dangereuse que vaine, puisqu'elle fait qu'un auteur s'étourdit lui-même ou éblouit ses lecteurs; au lieu que tout consiste en effet à s'attacher aux principes d'une saine et précise théologie dont ces grands savants ne s'avisent guère [1].

Entendit-on jamais pareil crépitement de sortilèges? Tout est vrai et tout est faux dans cette page. On n'est jamais trop savant. Le Dieu des simples et des petits ne prend pas plaisir à aveugler les bons travailleurs. On n'arrive à aucune érudition sans des recherches infinies, et depuis Origène et saint Jérôme, l'Église encourage l'érudition; les savants ne sont pas nécessairement plus vaniteux que les ignorants, et quant aux immenses multiplicités de passages, toute la question est de savoir si ce déluge de citations vient à propos ou hors de propos. Un orateur s'étourdit lui-même avec un seul texte, il en faut cent à un érudit pour arriver à ce résultat. La question ici encore est de savoir si les cent textes prouvent ou non ce qu'on prétend qu'ils prouvent. Enfin il

1. *Instruction sur le N. T. de R. Simon*, G., V, p. 61.

n'est pas exact que toute la critique consiste à connaître la théologie. Un bon critique doit être théologien, mais il doit savoir autre chose, l'hébreu, par exemple, qu'il est vraisemblable que Bossuet n'a pas appris dans la *Somme* de saint Thomas.

Vous voyez que cette belle clarté ne brille que sur des confusions indéfinies. Car notez bien que c'est là une décision d'ordre général, un procès de tendance. Denis Petau doit battre sa coulpe aussi bien que Grotius. Que celui-ci ait commis plus d'une erreur, peu importe ; on insinue clairement que ses « recherches infinies » ont dû l'égarer presque toujours et qu'on n'est jamais sûr avec les savants que Dieu se plait à confondre. D'ailleurs il s'agit bien de Grotius à qui Bossuet reconnaissait autrefois « un savoir connu... un jugement exquis... et une bonne foi digne d'une grande louange [1] » ! Derrière lui, on vise Richard Simon. Il s'agit bien de discréditer les recherches infinies ! Autrefois on se dilatait dans la connaissance du texte hébreu « *Hébraïcos vero fontes quam possumus late pandimus* [2] ». C'est Richard Simon qui a empoisonné l'hébreu, comme il a compromis Grotius, Petau, Maldonat et tous ceux qu'il cite. Encore une fois, mettez en forme

Tout savant n'est qu'un vaniteux chicaneur ; or Simon... Donc.

Ne distinguez pas, Bossuet vous le défend. L'auteur qui a besoin qu'on l'explique, ou il ne sait pas sa

1. *Bibliothèque critique*, IV, p. 251. Simon apporte d'autres autorités en faveur de Grotius qu'on avait tant de raisons de ne pas confondre avec les autres savants protestants.
2. *Dissertatio de Psalmis*, G., I., p. 136.

langue, ou il ne pense pas franchement. L'axiome lui paraissait irréfutable, au moins contre Fénelon.

D'ailleurs on ne s'en tient pas à ces incantations générales, qui vont à nous désabuser une fois pour toutes, de Fénelon parce qu'il est subtil, de Simon parce qu'il est savant. A chaque détail de la controverse, Bossuet emploie le même sortilège ou d'autres analogues dont il varie la formule avec autant de conviction que d'éclat. Forcé de choisir dans une moisson opulente, je me bornerai à trois exemples qui portant sur des questions fort intéressantes par elles-mêmes, de mystique, d'exégèse et de politique, dédommageront le lecteur de la peine qu'il veut bien subir.

a) Une des fins de la théologie mystique est de contrôler à la lumière, non du bon sens, mais du dogme révélé et des certitudes acquises, l'expérience personnelle des saintes âmes. Tâche délicate : en effet, si d'une part il importe d'opposer la saine vérité aux illusions des faux mystiques, il n'est pas moins nécessaire de respecter, de seconder même le travail mystérieux que la grâce poursuit dans les âmes. Il faut craindre également d'entretenir la démence de faux mystiques, et de gêner chez les vrais les mouvements de l'esprit de Dieu. Le problème paraît encore plus compliqué si l'on se rappelle que l'illusion guette constamment les âmes les plus élevées et que tout n'est pas toujours exclusivement divin dans les impressions des vrais mystiques. Sainte Térèse a pu avoir de fausses visions, Mme Guyon de véritables extases. Au directeur d'appliquer les règles générales à la mouvante variété des cas particuliers,

de discerner les esprits, de ramener les égarés à la sécurité des voies communes, de redresser, quand il le faut, mais aussi d'encourager et de dilater ceux que Dieu appelle à une familiarité plus redoutable.

Dans ces rencontres difficiles, quelle sera l'attitude de Bossuet? Rien de mystique en lui, du moins au sens étroit de ce mot. La « littérature » du sujet lui est restée à peu près inconnue jusqu'au jour mémorable où pour obéir à un devoir de charité il s'est précipité dans cette nuit obscure. Il a sans doute entendu critiquer les nouveaux spirituels par ses amis de Port-Royal et feuilleté quelques livres qui ne lui ont pas laissé le désir de pousser plus loin une étude qu'il juge assez vaine. Les lettres de direction qu'il a écrites avant 1694 n'abordent jamais de front les difficultés de la mystique[1]. Il se pourrait pourtant que Bossuet, dès avant 1694, ait frôlé parfois ce monde inconnu. Telle de ses dirigées, Mme Cornuau, connaissait peut-être d'expérience certains états ou proprement mystiques ou intermédiaires entre les deux voies. L'inquiète curiosité de Mme d'Albert s'aventurait peut-être aussi vers ces dangereuses frontières. Plusieurs autres de ses dirigées avaient besoin, sans qu'on sache bien à quel sujet, qu'on les rassurât contre l'illusion ou qu'on les ramenât sur le droit chemin. Eh bien, la chose est extrêmement significative; à toutes ces âmes, Bossuet, qui bientôt ne verra pourtant qu'illusion,

1. La « demoiselle de Metz » avait-elle expérimenté la « suspension des puissances ? » Peut-être, mais à ne lire que les fameuses lettres que Bossuet lui adresse on ne peut rien affirmer sur ce point.

ordonne invariablement de ne pas trembler. Qu'elles se tiennent tranquilles. Aucune d'elles ne se trompe. Il en est trois fois certain[1].

Une seule fois, il dresse l'oreille et fronce un instant le sourcil :

> Je ne comprends pas bien encore cette difficulté de penser à vos péchés, qu'il me semble n'avoir pas encore observée en vous ; ne forcez rien[2].

« Ne forcez rien », c'est-à-dire, ne travaillez pas à secouer comme tentation ce qui est peut-être grâce. Recueillons-nous devant cette hésitation moins inquiète que respectueuse et prudente. Pour la première fois, le monde mystique se laisse entrevoir à Bossuet. Cette difficulté de produire des actes — de pénitence ou d'autres analogues — est, on le sait, un des signes où le directeur reconnaît qu'une âme est peut-être appelée de Dieu à quitter les voies ordinaires. L'inclination naturelle d'un lyrique toujours actif comme Bossuet, serait assurément de rejeter sans pitié un tel mystère et de conseiller une résistance énergique à ces tentations d'indolence. Mais il est sage. Ce qu'il n'a jamais éprouvé lui-même, ce qui renverse ses propres idées, il ne se reconnaît pas encore le droit de le condamner sans appel. Il lira bientôt les mystiques. Mme Guyon lui proposera un torrent d'irrécusables témoignages, lesquels, s'ils n'ont pas tout à fait raison de cette répugnance instinctive pour tout ce qui n'est pas acte réfléchi,

1. « C'est un des défauts de la dévotion d'aujourd'hui de se trop observer dans l'oraison... je suis fort d'avis qu'on se laisse beaucoup aller à Dieu, *sans tant craindre l'illusion.* » G , XI, p. 445.
2. Lettres, G., XI, p. 328.

inviteront néanmoins Bossuet à ne s'aventurer sur de semblables matières qu'avec la plus extrême prudence. Lui si bon et si confiant, lui qui goûte plus que tout la mystérieuse idylle du Cantique, il craindrait de ressembler à ces directeurs torturants dont saint Jean de la Croix et sainte Térèse nous ont laissé le portrait.

Autant de fois que Dieu oint l'âme de quelque délicate onction de notice amoureuse... et *qu'il la tient sans pouvoir goûter ni méditer chose aucune,* NI DE CELLES D'EN HAUT, ni de celles d'ici-bas, il viendra quelqu'un qui ne fait que frapper sur l'enclume comme un forgeron et d'autant qu'il ne sait point d'autre leçon que cela, il tiendra tel langage : Allez, tirez-vous de là ; car c'est perdre le temps et demeurer oisif : mais prenez cet autre exercice, méditez et FAITES DES ACTES... car ces autres choses sont des abus, des tromperies et des amusements de personnes grossières et sans esprit... ils ne voient pas que ces actes qu'il désirent de l'âme sont déjà faits... ainsi n'entendant pas que cette âme est déjà dans la voie de l'esprit, en laquelle il *n'y a plus de discours et le sens cesse*... ils jettent en l'âme d'autres onguents de notices grossières... leur persuadant de procurer des sucs et FERVEURS — ce que ne pouvant faire, elles se croient perdues... Telles gens ignorent ce que c'est qu'esprit, ils font une injure signalée à la Majesté de Dieu, mettant leur main grossière où il opère [1].

Bossuet a lu cela comme nous et n'oubliera jamais tout à fait des affirmations aussi convaincantes. Mais ces états resteront pour lui la chose la plus incompréhensible du monde. Nous le voyons alors partagé entre sa docilité profonde et son goût naturel pour l'activité, pour « l'enclume » des lyriques : concédant d'une main aux mystiques ce qu'il leur

1. S. Jean de la Croix. *Vive flamme d'amour*. C'est un des mille textes recopiés par madame Guyon pour Bossuet. *Les justifications de madame de J. M. B. de la Mothe Guion*, etc., t. I, 38-41 (Cologne, 1720).

retire de l'autre, condamnant tour à tour et célébrant les mêmes états. Vienne la fièvre du combat, les contraintes qu'il s'est imposées en esprit d'humilité et de foi devront nécessairement fléchir[1].

Je vais donner sur un point que tout le monde peut aisément contrôler, un exemple décisif de ce conflit et de ce fléchissement, invitant pour le détail les hommes du métier à l'analyse attentive du livre V de l'*Instruction sur les états d'oraison*.

Plus hardie, plus outrée, mais incomparablement plus éclairée et plus haute que Mme Cornuau, Mme Guyon se trouvait aussi parfois dans l'impuissance de produire des actes réfléchis. Mais, peu précautionnée dans ses termes, elle expliquait cet état de manière à laisser entendre qu'une âme mystique, parvenue à un certain degré, était toute passive et n'agissait plus jamais.

> Je n'ignore pas — lui écrit Bossuet, avant la fièvre — certaines impuissances que des personnes très saintes ont observées et approuvées, en certains degrés d'oraison, mais ce n'est pas là ma difficulté, mais qu'il y ait un certain degré où permanemment et par état on ne puisse pas prier pour soi, c'est ce qui me paraît opposé au commandement de Dieu[2].

Il parle d'or, comme vous voyez. L'Eglise lui donne formellement raison. Si tant est que Mme Guyon ou Fénelon l'aient jamais cru, aucun

1. On sait qu'il a donné de l'état passif une définition que Fénelon a toujours combattue comme excessive. Je n'ai pas à entrer dans cette question, je note simplement qu'en exagérant ainsi la *passiveté* de certains états, Bossuet tend instinctivement à les montrer plus rares. Les outrer, c'est encore une façon de les réduire. Il reconnaît, puisqu'il le faut bien, la cessation provisoire des actes, mais de bouche plus que de cœur.

2. *Lettres relatives à l'affaire du quiétisme*, G., VI, p. 272.

orthodoxe, aucune personne raisonnable ne peut admettre une suppression habituelle de tous les actes. Ces termes-là n'offrent aucun sens. Mais j'attire votre attention sur cette incidente : « ce n'est pas là ma difficulté ». Pour ma part, je suis presque sûr du contraire. Sa difficulté, non celle qu'il se formule à lui-même avec clarté, mais celle qui l'obsède dans les profondeurs de l'inconscient. Nous venons de voir que c'était bien là sa difficulté en face de Mme Cornuau qui ne parlait certes pas, la pauvrette, d'impuissance habituelle et constante. Suivez ligne à ligne, toute la controverse qui va se déchaîner bientôt, vous verrez que c'est là, pour lui, une des difficultés capitales. Prier sans agir, au sens laborieux qu'il donne à ce mot — le forgeron et l'enclume — lui paraît aussi peu vraisemblable que penser sans images. Entre son lyrisme et la quiétude mystique, je vois un triple rempart. Cela est si vrai, que même lorsqu'il croit admettre cette impuissance, il se la représente comme le résultat d'un effort acharné et trépidant de la volonté propre. Il dit encore, à Mme Guyon, dans cette même lettre :

« Déposez donc, madame, peu à peu ces impuissances prétendues[1]. »

S'il s'agit d'une prétendue impuissance habituelle, il ne la faut pas déposer peu à peu, mais renoncer d'un coup à la soutenir. Ce n'est donc pas de celle-là qu'il entend parler. Mais insistons. On ne dépose que son activité personnelle. Si Mme Guyon est envahie et subjuguée — comme Mme Cornuau —

1. *Lettres relatives à l'affaire du quiétisme*, *ib.*, p. 273.

par quelque motion divine, — et c'est là ce qui est en question — on peut à la rigueur lui conseiller de se distraire, lui suggérer de tenter certains actes, de réagir, comme elle pourra, contre cette force dont on n'a pas encore pu discerner le mobile — mais on ne doit pas lui commander de déposer une impuissance dont on ne sait pas encore si elle est imaginaire ou réelle. D'ailleurs comment ferait-elle? A l'enfant que l'oiseau de Jupiter tient dans ses serres, vous ne conseilleriez pas de lâcher prise. Mme Guyon décrit excellemment cette méprise révélatrice.

Il me paraît, monseigneur, par tout ce que vous dites, que vous croyez que j'ai travaillé à étouffer les actes distincts, comme les croyant imparfaits. Je ne l'ai jamais fait et quand je fus mise intérieurement dans l'impuissance d'en faire, que mes puissances furent liées, je m'en défendis de toutes mes forces et je n'ai cédé au fort et puissant Dieu que par faiblesse. Il me semble même que cette impuissance de faire des actes réfléchis ne m'ôtait point la réalité de l'acte ; au contraire je trouvai que ma foi, ma confiance, mon abandon ne furent jamais plus vifs et mon amour plus ardent. Cela me fit comprendre qu'il y avait une manière d'acte direct et sans réflexion, et je le connaissais par un exercice continuel d'amour et de foi, qui rendait l'âme soumise à tous les événements de la Providence, qui la portait à une véritable haine d'elle-même, n'aimant que les croix. Il me semble que tous les caractères chrétiens et évangéliques lui sont donnés. J'avoue que sa confiance est pleine de repos, exempte de souci et d'inquiétude : elle ne peut faire autre chose que d'aimer et se reposer en son amour. Ce n'est pas qu'elle se croie bonne, elle n'y pense pas ; elle est comme une personne ivre qui est incapable de toute autre chose que de son ivresse. Il me semble que la différence de ces personnes et des autres est que les premières mangent la viande pour se nourrir, la mâchent avec soin et que les autres en avalent la substance. Si je dis des sottises, vous me les pardonnerez, monseigneur[1].

1. *Lettres relatives à l'affaire du quiétisme*, G., VI, p. 279.

Non, madame, vous ne dites pas de sottises, mais on va bientôt vous en faire dire. Sauf ce mot équivoque d' « acte continuel » — vous l'expliquerez d'ailleurs vous-même en vingt endroits et de façon excellente — les mystiques les plus autorisés vous donnent raison. Je ne sais pas si vous êtes de leur famille, mais vous décrivez là une expérience qu'ils décrivent tout comme vous. Pour ceux qui vous croient si folle, ils doivent bien convenir que vous ne faites pas trop mauvaise figure dans cette rencontre avec le ferme bon sens de l'aigle de Meaux. Enfin, quoiqu'en puissent dire tous les aigles du monde, vous parlez de ces choses saintes sur un ton qui ne semble pas trompeur.

Veut-on saisir, tout à fait sur le vif, cette étrange préoccupation que Mme Guyon vient de découvrir dans la pensée de Bossuet. Que l'on compare un des articles d'Issy avec le texte rédigé par ce grand homme.

TEXTE DÉFINITIF ADOPTÉ PAR LES COMMISSAIRES D'ISSY	TEXTE PROPOSÉ PAR BOSSUET ET QUI NE FUT PAS ACCEPTÉ
(Les oraisons extraordinaires) n'empêchent pas qu'on ne demeure toujours disposé à produire, en temps convenable, tous les actes ci-dessus marqués (a. XXI).	...Pourvu que l'on N'EXCLUE PAS universellement et à tous moments les actes [1].

Ce ne sont pas là de vaines subtilités, mais des précisions d'une extrême importance. Etre disposé à *produire* les actes, être disposé à ne pas les *exclure*, cela fait deux. Le premier texte n'implique aucune-

1. F., t. II, p. 227.

ment que le mystique aie jamais fait effort pour exclure les actes : il ne s'aventure pas dans ce problème de psychologie surnaturelle que Bossuet aborde et tranche d'un mot, d'un mot auquel je tiens fort parce que, la passion aidant, il va devenir bientôt une amorce à mille mouvements lyriques et une semence de sortilèges.

Songez donc aux faciles triomphes que cette hardie simplification prépare à un orateur. Est-il rien de plus absurde et de plus coupable que de renoncer, activement par système et de propos délibéré, à la prière, à la pénitence, à l'espérance, à toute vertu ? Un enfant comprendrait que Mme Guyon et Fénelon sont des êtres abominables puisqu'ils s'efforcent tous deux de ne plus penser à Jésus-Christ.

> Il est étrange qu'on soit obligé à prouver les éléments de la foi, et on ne peut assez s'étonner que des chrétiens puissent assez perdre le goût du Fils de Dieu incarné pour reconnaître un état où il soit permis d'en ÉLOIGNER la pensée [1].

« Éloigner » la pensée du Christ, « exclure » les actes des vertus chrétiennes, Fénelon n'avait certainement pas interprété dans ce sens les impuissances toutes passives, subies et non voulues auxquelles, il fait allusion. Mais Bossuet ne veut pas entendre les explications qu'on lui donnera sur ce point. C'est une de ses idées fixes dont rien ne le fera revenir.

Le temps que nous perdrions à nous échauffer contre cette injustice trop évidente, j'ai préféré l'employer à vous faire deviner le lent travail de confusion involontaire qui a préparé l'éclosion de ce

1. *Instruction sur les états d'oraison* (Levesque), p. 31.

sortilège, et à discuter un passage parallèle, véritable doublet, que je rencontre — oh! sans des « recherches infinies », dans les écrits contre Simon.

L'Évangile nous apprend que les rois mages ont *adoré* l'enfant de Bethléem. Or, c'est une question, entre commentateurs orthodoxes, de savoir si cette *adoration* doit être prise au sens propre, en d'autres termes, si les mages ont reconnu la divinité de Jésus. Simon laisse la question douteuse. Bossuet la tranche et, comme toujours, il nous renvoie à l'unanimité des Pères.

Le docte censeur, écrit Simon, semble supposer comme un article de foi que les mages ont connu la divinité et qu'on ne peut être d'un autre sentiment « sans vouloir éteindre une tradition unanime [1] ».

Le docte censeur se trompe très certainement sur ce dernier point. Mais il n'importe. Je suis pressé de vous faire voir le beau sortilège par lequel il se flatte de mettre fin à la controverse.

N'est-ce pas à notre interprète une critique bien édifiante que d'EMPÊCHER les fidèles d'adorer avec les mages leur sauveur comme Dieu et homme au saint jour de l'Epiphanie [2]?

« Empêcher d'adorer », « éloigner » les fidèles de la pensée de Jésus, c'est tout un, comme vous voyez. Remarquez aussi l'habileté de ce grand artiste et comme il sait déguiser une accusation trop noire. A la rigueur, il ne dit pas que Simon nous empêche d'adorer le Sauveur, mais de l'adorer avec les mages ; or, il est clair que si nous ne sommes pas sûrs que

1. *Bibliothèque critique*, II, p. 135.
2. *Instruction sur le N. Testament de R. Simon*, G., V. p. 35.

les mages l'aient adoré, nous ne sommes pas sûrs non plus de l'adorer en leur compagnie. Mais, outre que Simon ne décide rien sur ce problème, ne voit-on pas que la plupart des lecteurs, appuyés sur la parole d'un évêque aussi grave, aussi incapable de passion, resteront persuadés que ce Simon est un méchant homme qui veut nous empêcher de prier devant la crèche? Laissons la parole à ce dangereux négateur du plus sacré de nos dogmes.

De quelque manière qu'on explique le mot d'*adorer* au ch. II de saint Matthieu, tous les orthodoxes tiennent pour certain que Jésus-Christ étant Dieu et égal en toutes choses à son Père, il doit être adoré du culte de latrie. Savoir maintenant si les mages l'ont adoré de ce culte, c'est une question qui n'est qu'accessoire et qui ne peut être décidée par le texte de l'Évangile [1].

Voilà un homme qui ne brouille pas tout. Dites qu'il raffine et que les divers sens du mot « adorer » ne vous touchent point. Rien de mieux, mais laissez les critiques faire leur humble métier. Vous n'êtes sensible qu'à ce qu'ils détruisent, vous ne voyez pas que leur exigence méticuleuse ajoute une solidité de plus aux fondements de la foi. Richard Simon ne se propose ni d'édifier ni de scandaliser la sœur Cornuau qui ne lira jamais ses notes et qui le tiendra pour un diable sur la parole de M. de Meaux. Or, c'est là précisément que ce dernier se laisse prendre en flagrant délit de sorcellerie oratoire. Il ramenait tantôt un des problèmes les plus délicats de la mystique à une question de gros bon sens ; voici maintenant que jugeant la critique savante des textes sur

1. *Bibliothèque critique*, II, p. 149.

les règles de la vie dévote, il découvre des abîmes d'impiété dans l'incertitude d'un érudit qui hésite sur le sens d'un mot. Sortilège, encore une fois. Assurément, il ne séduira pas ceux qui savent, mais il consternera les fidèles et fera gémir les professeurs de la moderne Sorbonne sur le christianisme équivoque de Fénelon, sur le scepticisme de Richard Simon.

b) « L'Ange dit à Marie : Le Saint-Esprit viendra en vous et la vertu du Très Haut vous couvrira de son ombre et c'est pourquoi ce qui naîtra de vous sera appelé Fils de Dieu ». Maldonat estime qu'à cette place les mots de « Fils de Dieu » ne suffisent pas, par eux-mêmes, à établir la divinité de notre Seigneur. Il s'explique à ce sujet avec sa franchise ordinaire, ne craignant pas de se séparer des commentateurs qui l'ont précédé. Fatuité? Amour du paradoxe? Non, mais ce roi des exégètes ne veut pas qu'une seule des fondations sur lesquelles reposent nos dogmes offre le moindre prétexte au rationalisme des temps à venir. S'il s'est trompé sur ce point, je l'ignore tout à fait. Mais combien je l'aime d'être si loyal et si courageux, de trembler si peu! Un texte ne lui paraissant pas d'une force probante à toute épreuve, il l'abandonne, fidèle à la règle de probité littéraire qu'il a si bien formulée : *non debemus*, *litteris sacris abutentes, hæreticos refutare.*

Bossuet a reconnu, dans un texte célèbre, l'excellence de Maldonat. Avait-il passé rapidement sur cette interprétation des paroles de l'ange, ou l'ayant examinée de près, avait-il fermé les yeux sur la gravité

de cette défaillance, toujours est-il que pour en dénoncer le venin, il a attendu de trouver ou de retrouver ce texte dans un livre de Simon. Du reste, Maldonat n'aura rien perdu pour attendre. Cité par Simon, le voici digne du pilori [1].

« De cette interprétation de Maldonat, dit le Censeur, il suit de deux choses l'une : ou que le titre de Fils de Dieu ne prouve en aucun endroit la Divinité de Jésus-Christ; ou que ce lieu où elle n'est pas doit être expliqué en un sens différent de tous les autres [2], ce qui est un inconvénient trop essentiel pour être omis ». Toute la suite du discours de cet illustre censeur tend à faire voir que si Jésus-Christ, dans ce passage de saint Luc, n'est fils qu' « improprement, sans l'être comme le sont tous les autres fils véritables, de même nature que leurs pères », ON NE POURRA RIEN CONCLURE DE TOUS LES AUTRES PASSAGES OU IL EST APPELÉ FILS DE DIEU, « et ne sera-ce pas, ajoute-t-il, un dénouement aux sociniens pour en éluder la force? » C'est sur ce même pied que le censeur dans ses notes manuscrites assure que « c'est une tradition constante de toute l'Eglise que Jésus-Christ est appelé Fils de Dieu, comme étant l'unique Fils de Dieu... C'est ainsi, ajoute-t-il, que s'entend le mot de Fils de Dieu dans tout le nouveau Testament, SANS EN EXCEPTER UN SEUL ENDROIT. Tous les Pères et tous les Docteurs unanimement soutiennent que Jésus-Christ est Dieu, dès là qu'il est appelé Fils de Dieu, avec l'excellence dont ce titre lui est donné dans l'Evangile [3] ».

On voit le double procédé de simplification oratoire, et, je puis dire, les ravages du lyrisme appliqué à l'exégèse; d'abord le recours toujours efficace, toujours écrasant du « c'est tout ou rien », puis

1. « Cet arminianisme et ce socinianisme des jésuites (dénoncé par Port-Royal) est sans doute imaginaire. On peut dire la même chose du socinianisme dont Maldonat a été depuis peu accusé par un illustre écrivain qui, voulant censurer un nouveau traducteur qu'il n'aimait pas, ne l'a pu faire qu'en condamnant Maldonat que celui-ci a pris pour son guide. » *Bibliothèque critique*, I, p. 379.

2. Je recommande en passant ce dilemme aux dialecticiens.

3. *Bibliothèque critique*, I, pp. 383, 384.

l'appel convaincu à l'unanimité des Pères. Si le mot : *Fils de Dieu*, sous la plume des évangélistes, peut être une seule fois entendu au sens impropre, on ne pourra plus se servir pour établir la divinité de Jésus d'aucun autre des passages où le Fils de Marie est appelé solennellement Fils de Dieu. Par ailleurs, comment admettre qu'un seul Père ait hésité en face d'un dilemme aussi rigoureux? A quoi bon les relire? Soyez assuré que tous, unanimement, ils ont soutenu que *Fils de Dieu*, à chaque fois qu'il se rencontre dans l'Evangile, ne peut s'appliquer qu'au Verbe divin. Evidemment rien n'est plus simple, mais il serait encore plus simple d'affirmer que tous les canons de Nicée et de Trente se trouvent explicitement formulés dans l'Ecriture. Tout irait pour le mieux dans le plus clair des mondes. Par malheur il n'est pas ainsi. Le *sic volo* de Bossuet n'y changera rien [1].

Ce que l'illustre censeur appelle un fait constant appuyé sur toute la tradition, est combattu par saint Chrysostome, par ceux de son école, et par plusieurs célèbres commentateurs de ces derniers siècles, qui n'ont pas cru pour cela donner un dénouement aux Sociniens afin d'éluder les autres

1. Je n'ai pas besoin de montrer combien ce procédé est dangereux. Faire dépendre tout ou presque tout d'un texte sur lequel des savants comme Maldonat refusent de s'entendre avec Bossuet, n'est-ce pas jeter une semence de doute chez qui se permet de croire le second moins érudit que le premier? C'est ainsi encore que Bossuet pousse un cri d'alarme à propos du mot de *tradition* (II Thess. II, 14), que Simon a traduit par : *doctrine :* « Ce ne peut être que pour contenter les protestants... cependant on n'a point de honte d'une telle traduction, ni d'ôter à l'Église un de ses plus forts arguments pour établir l'autorité de la tradition » G., V, p. 86. Ainsi, dans la controverse avec Fénelon, si le Pape ne condamnait pas le pur amour, c'en était fini de l'Église ; or le Pape ne l'a pas condamné. Donc...

passages où Jésus-Christ est appelé Fils de Dieu égal à son Père en toutes choses. Comme il s'agit d'un fait, ce n'est point par de simples raisonnements qu'il faut le démontrer, mais par des preuves de fait, et les voici [1].

Suivent des textes, drus comme grêle [2] ; mais qu'avons-nous besoin de textes? Une remarque nous suffit.

Il n'y a point d'apparence que Maldonat, qui de l'aveu de tout le monde a été très savant dans la théologie qu'il a enseignée pendant plusieurs années avec éclat dans Paris, ait ignoré ce que c'est que tradition. Ne se pourrait-il point faire que le censeur ait appelé tradition ce qui ne l'est pas en effet [2] ?

Il n'y a rien à répliquer à cette évidence. On le voit bien dès qu'on prend la peine d'y regarder de plus près. Mais quoi! La plupart de ceux qui admirent le ferme bon sens, l'argumentation érudite et vigoureuse de la *Défense de la tradition et des S. S. Pères*, iront-ils jamais lire le *Discours apologétique pour Jean Maldonat accusé d'être favorable aux antitrinitaires?* On se soucie bien de Jean Maldonat!

c) Après les subtils, après les savants, écrasons maintenant les politiques. Un mot suffira comme toujours. Il s'agit d'un certain fou qui s'était permis de proposer quelques restrictions au despotisme des rois absolus.

Pour les frivoles raisonnements dont se servent les spéculatifs pour régler le droit des puissances qui gouvernent l'univers, LEUR PROPRE MAJESTÉ LES EN DÉFEND, et il n'y aurait

1. Cf. p. 44. Cajetan sur le nom de *Fils de Dieu*, donné au Messie par Marthe et par Caïphe. *Per hoc quod dicebant Christum Filium Dei, non intelligebant secundam Trinitatis personam, sed excellens donum divinæ gratiæ.* » Cf. *ib.*, d'autres textes.

2. *Bibliothèque critique*, I, p. 404.

qu'à mépriser ces vains politiques qui, sans connaissance du monde ou des affaires publiques, pensent pouvoir assujettir le trône des rois aux lois qu'ils dressent parmi leurs livres ou qu'ils dictent dans leurs écoles[1].

De cette phrase, s'il l'a relue dans sa prison du Temple, Louis XVI n'aura probablement goûté que le style. Sachez du moins, pour l'honneur de Bossuet, que ce lyrique ne réalise pas dans son esprit les thèmes divers et parfois contradictoires que lui souffle l'inspiration du moment[2]. Beaucoup des belles idées qu'il amplifie ne viennent pas de sa pensée profonde. Au reste, il dit ce qu'il veut, il nous fait croire ce qu'il veut et il se persuade aussi qu'il le croit. Ce magicien s'hypnotise lui-même. Cet homme sage voit et nous fait voir les églises dévastées, la piété chrétienne abandonnée par la foule ; il faut bien ruiner Fénelon ; cet homme sage voit et nous fait voir nos dogmes croulant sous la poussée de la critique ; il faut bien ruiner Simon ; cet homme sage voit et nous fait voir le trône des lys défiant les rêveries des idéologues ; il faut bien ruiner Jurieu. Le hasard des controverses le pousse tour à tour au pessimisme le plus lugubre et au plus inébranlable optimisme, et nous le suivons d'abord, parce qu'il nous enchante. Avec lui nous redisons à Louis XIV que Sa Majesté ne passera pas et nous crions à Innocent XII que l'Eglise va périr. Lyrique, savant et candide, non contents de le suivre, nous, le peuple le plus sensé du monde, nous admi-

1. *Cinquième avertissement*, G., III, p. 608.
2. Tout le monde aura rapproché de ce texte contre Jurieu le fameux passage sur Charles I. « Il ne faut point s'étonner s'ils perdirent le respect de la majesté et des lois, ni s'ils devinrent factieux, rebelles, etc. » G., VIII, p. 316.

rons en lui l'image du bon sens, de l'équilibre, de la mesure, de toutes les vertus bourgeoises. Enfin, si quelque impertinent se mêlait de résister à cette avalanche de sortilèges, une grande voix l'étourdit, calme et solennelle : « Je prends Dieu à témoin que je n'exagère rien[1] ! » Que serait-ce, juste ciel, s'il exagérait quelque chose?

§ 2. — *Les grandes figures.*

> L'imgination dont il faut se servir pour prendre l'esprit.
>
> G., XI, 459.
>
> Vous vous êtes bien gardé de toucher jamais ce que vous ne pouvez espérer d'embellir.
>
> F., III, 319.

M'étant proposé, dans l'article précédent, de montrer par quels procédés on peut réduire à la plus extrême simplicité un problème difficile, j'ai dû choisir quelques textes courts, dégagés autant que possible de la paraphrase verbale qui d'ordinaire seconde et achève la séduction. L'étude qui nous reste à faire de cette seconde catégorie de sortilèges est purement littéraire et n'exige aucune mise au point doctrinale. Je me contenterai donc de réunir, presque sans commentaires, quelques beaux échantillons de sortilèges ; j'en prendrai, en grand nombre, dans la controverse contre Simon, puisque les pré-

1. *Défense de la Tradition et des Pères*, G., V, p. 92. Le lecteur sera sans doute curieux de savoir à quel jugement modéré se rapporte ce serment. Le voici : « en un mot ce qu'il (Simon) apprend parfaitement bien, c'est à estimer les hérétiques et à blâmer les saints Pères, sans en excepter aucun, pas même ceux qu'il fait semblant de vouloir louer. »

cédents chapitres nous ont déjà rendu familières les « grandes figures » que Bossuet oppose aux arguments de Fénelon.

a) Les trois styles.

1. *Le style prophétique et dominateur*[1].

C'est ainsi, écrit le P. de la Broise, que Bossuet appuyé sur l'Ecriture reprend ses adversaires d'un ton de maître et paraît toujours les tenir terrassés. Leibniz lui écrivait un jour : « Il me semble, Monseigneur, que l'habitude que vous avez de vaincre vous fait toujours prendre des expressions qui y conviennent. » Il avait remarqué avec beaucoup de justesse (et peut-être, mon R. Père, avec un peu d'ironie), l'air triomphateur de Bossuet dans la discussion et sa parole « impérieuse et dominante. » C'était habitude de vaincre, c'était aussi habitude de se servir des termes de l'Ecriture et de « se donner de l'autorité en faisant parler Dieu[2] ».

Voici un exemple :

Les Sociniens triomphent. Ils font la loi aux faux critiques jusque dans le sein de l'Eglise ; la ville sainte est foulée aux pieds, le parvis du temple est livré aux étrangers et des prêtres leur en ouvrent l'entrée.

Un de ces prêtres s'appelle Jean Maldonat. Le P. de la Broise semble l'avoir oublié.

2. *L'imperatoria brevitas.*

Son ignorance est extrême[3].

Il s'agit de Richard Simon.

Le même Simon ayant dit de l'admirable Sadolet

1. Cf. Fénelon, III, p. 219. « Les hommes ne seront peut-être pas toujours éblouis de votre ton d'autorité. »

2. R. de la Broise : *Bossuet et la Bible*, pp. 327, 328.

3. *Défense de la Tradition et des Pères*, G., V, p. 93.

« qu'il tient comme le milieu entre l'opinion sévère de saint Augustin et celle de Pélage », c'est dire, riposte Bossuet, que Sadolet est semi-pélagien,

l'Eglise n'ayant connu aucun milieu entre saint Augustin et Pélage que le semi-pélagianisme [1].

3. *La faiblesse pathétique.*

Mais moi, tant j'étais simple, plein de candeur et de confiance; moi, dis-je, qui ne voulais mettre ma sûreté que dans son cœur [2].

Il est vrai, dans un endroit de la *Relation*, je me suis appelé moi-même par une espèce de confiance « le plus simple de tous les hommes [3] ».

Combien d'amis me reprochent tous les jours mon peu de finesse et mon peu de précaution avec un esprit si délié [4].

b) Gonflement et perversion lyrique des mots.

On sait l'extrême application que l'Eglise apporte dans ses censures. Il y a là toute une gradation savante de nuances. On sait aussi qu'Innocent XII avait voulu épargner à Fénelon les notes les plus sévères, « hérétique », par exemple. Suivez Bossuet dans sa traduction lyrique du bref.

Le *sensim inducens in errores*... est un équivalent à *hæreticus*... l'ERRONEAS MET LE COMBLE... C'est un des plus beaux actes qu'ait jamais faits l'Eglise romaine [5].

1. *Défense de la Tradition et des Pères*, G., V, p. 243.
2. *Remarques sur la réponse*, L., XX, p. 200.
3. *Dernier éclaircissement*, L., XX, p. 446.
4. *Dernier éclaircissement*, L., XX, p. 467.
5. La lettre publiée par le P. Ingold se trouve aussi dans la *Revue Bossuet* (25 avril 1900, p. 80), elle est du 1er avril. Une autre du 6 avril (Lachat, XXX, p. 364) est moins extrême. « Quelques adoucissements que l'on ait tâché d'apporter à la censure, elle ne laisse pas d'être fulminante ». Cf. les remarques de M. Griselle, *Revue Bossuet*, *ib*. « Bossuet ne fut peut-être pas aussi enchanté que le laisse supposer l'accent de triomphe » de la lettre du 1er avril. Cf. aussi l'extraordinaire traduction qu'il donne au « *sive attenta sententiarum connexione* » du même bref, « Rome, condamnant le

Il sait sa langue et ce que « mettre le comble » veut dire. Néanmoins vous voyez la prodigieuse métamorphose qu'il vient d'opérer : *erroneus* pire que *hæreticus*. Lorsqu'un poète arrive à se griser avec de tels contre-sens, ne devons-nous pas nous tenir en garde contre la contagion d'une imagination aussi forte ? Vous allez voir ce qu'il sait faire d'un mot très inoffensif de Richard Simon.

Richard Simon.

Il est SURPRENANT — dit-il en parlant des rapides progrès de Fauste Socin — qu'un homme qui n'avait presque aucune érudition, et qu'une connaissance très médiocre de la théologie, se soit fait un parti si considérable en si peu de temps.

Bossuet dilatant le mot « surprenant ».

Sans doute ce sera ici une espèce de miracle pour notre critique. Socin est un grand génie, un homme extraordinaire ; peu s'en faut qu'on ne l'égale aux apôtres qui, sans secours et sans éloquence, ont converti tout l'univers. M. Simon est étonné de ses progrès; il devait dire, au contraire, qu'il aurait sujet de s'étonner que cette gangrène, que la doctrine de cet impie qui flatte les sens, qui ôte tous les mystères, qui, sous prétexte de sévérité, affaiblit par tant d'endroits la règle des mœurs, et qui, en général, lâche la bride à tous les mauvais désirs, en éteignant dans les consciences la crainte de Dieu, ne gagne pas plus promptement[1].

livre... *ex connexione sententiarum*, elle condamne PAR CONSÉQUENT les interprétations faites en défense du même livre », c'est-à-dire toutes les défenses de Fénelon, auxquelles Bossuet reprochait jadis d'être en contradiction avec les *Maximes*. Cf. *Revue Bossuet*, 25 janvier 1901. F., X, p. 557.

1. *Défense de la Tradition et des Pères*, G., V, p. 129.

Je ne donne que la moitié du développement. Simon qui n'a pas lu cette page, mais qui avait eu entre les mains le premier brouillon de Bossuet, répond simplement[1].

En effet, cela est surprenant, et tout ce que l'auteur en voulait conclure, c'est qu'il était facile d'imposer aux hommes qui sont naturellement amateurs de nouveautés[2].

On peut lire, du reste, dans l'*histoire des commentateurs* le portrait que Simon a donné de Fauste Socin. Il n'est certainement pas flatté. Je rappelle que je choisis à peine mes textes. Le procédé que je viens de décrire est constant. Qu'on en juge sur ce doublet écrit à propos de l'hérétique Crellius.

Simon.

Cet homme a une adresse merveilleuse à accommoder avec ses préjugés les paroles de saint Paul : ce qu'il fait avec tant de subtilité, qu'aux endroits mêmes où il tombe dans l'erreur, il semble ne rien dire de lui-même.

Bossuet.

Parler ainsi, c'est vouloir délibérément tenter ses lecteurs, et les porter par une si douce insinuation, non seulement à lire et à consulter mais encore à embrasser et à suivre des explications si simples qu'on y croit entendre, non pas l'homme, mais le Saint-Esprit par la bouche de l'apôtre.

Ne sera tenté que le lecteur qui ne prendra pas la peine de tourner la page et de lire les passages où

1. Je rappelle aux curieux ces trois états successifs des écrits contre Simon : 1° mémoires communiqués par Nicole ou autres ; 2° remarques manuscrites que Simon a pu lire ; 3° texte définitif de la *Défense*. Il y a là des rapprochements intéressants à faire. De plus en plus loin du texte même de Simon qu'il critique, Bossuet laisse un cours de plus en plus libre à son éloquence.

2. *Bibliothèque critique*, I, p. 347.

Simon réfute solidement les erreurs de Crellius.

L'éloge, dit-il, qu'on fait de Crellius ne tend qu'à avertir ceux qui liront ces commentaires qu'on suppose pleins d'erreurs, de se précautionner contre l'adresse merveilleuse de cet unitaire qui donne de fausses couleurs à ses erreurs[1].

J'ai déjà dit, et je répète avec plus d'assurance encore que Bossuet n'a jamais lu les *défenses de Fénelon* — on m'entend, jamais lu sans les pervertir[2]. Ce qu'il arrive à y découvrir d'absurdités et de sacrilèges dépasse toute vraisemblance. Fénelon se lasse de le redresser. Je ne donnerai qu'un exemple que tout le monde peut discuter, sans recourir aux subtilités de la mystique.

Vous ne songez qu'à donner le change — c'est Fénelon qui parle. « M. de Cambrai, dites-vous, excuse autant qu'il peut son indigne amie et voudrait nous la donner comme une sainte Catherine de Bologne. »... Je ne la comparais à cette sainte qu'en supposant qu'elle avait pu être comme elle dans une illusion involontaire. La comparaison, ne tombant que sur cette illusion, ne peut se tourner en louange. En vouloir conclure que je la compare à la sainte pour la perfection, n'est-ce pas ressembler *aux rhéteurs de la Grèce et faire des procès sur tout*[3] ?

1. *Bibliothèque critique*, I, pp. 349, 350. J'ai cité, avec Simon, les remarques manuscrites de Bossuet.

2. Tout ce que lui oppose un adversaire est *à priori* non avenu. On a vu plus haut la lettre si claire de Mme Guyon. Il y avait là, au moins, de quoi faire hésiter Bossuet. Mais il n'a vu dans cette lettre qu'obstination ou duplicité. En tout cas, il n'en a tenu aucun compte. Il en va de même pour les « justifications » de Mme Guyon. Dans cet énorme travail, elle donne, sur une foule de points, des explications plus que suffisantes. Bossuet, nous le savons, a lu très attentivement ce travail. Nous avons encore le manuscrit avec les coups de crayon du prélat. La guerre déclarée, Bossuet a tout oublié. Je ne dis rien ici que les experts ne puissent contrôler. Il suffit de comparer avec un peu d'attention l'*Instruction sur les états d'oraison* aux *Justifications* de Mme Guyon.

3. F., III, pp. 59, 60.

c) Volatilisation des difficultés.

Revenons aux rois mages. Ont-ils connu Jésus comme Dieu. Luc de Bruges répond : peut-être. *Fortè et Deum cognoverunt,* d'où Simon conclut, sans grand effort, que Luc de Bruges ne regarde pas cette question comme décidément tranchée. Regardez bien. Vous allez voir s'évanouir ce *peut-être* sous la baguette du magicien.

Faut-il dire à un si grand critique que le peut-être n'est pas toujours un terme de doute, mais un terme de douce insinuation... qui ne voit aussi qu'il y a des vraisemblances divines qui, sautant aux yeux, tiennent lieu d'évidence ?

Sur quoi le paisible Simon :

Il n'est pas besoin d'être grand critique pour voir que *fortè* signifie en cet endroit de Luc de Bruges : *peut-être.* C'est une chose qui saute aux yeux du moindre grammairien. Toute l'éloquence du censeur ne pourra persuader qui que ce soit (du contraire)... A l'égard de ces vraisemblances divines, c'est un langage tout nouveau et inintelligible... Laissons donc là ces vraisemblances divines auxquelles Luc de Bruges qui a parlé le langage des hommes n'a jamais pensé [1].

La réplique est un peu verte. Pourtant Simon ne prend pas tous ses avantages. Il ne dit rien de cette « douce insinuation ». Il aura fait grâce à ce joli mot. Soyons plus encore que lui jaloux de nos plaisirs. Retenons aussi les « vraisemblances divines » qui ont un sens, quoique Simon dise, mais dont celui-ci a raison de ne pas encombrer sa critique. Aucune

1. *Bibliothèque critique*, II, pp. 162, 163.

vraisemblance divine ne fera que *peut-être* veuille dire *certainement*[1].

d) Le brouillard étincelant.

Il cache parfois l'insuffisance de ses preuves sous une grande abondance de paroles. Dans ces cas-là, chacune des phrases est merveilleusement lumineuse. On croit nager dans l'évidence. Faites la somme de ces clartés et vous n'aurez que ténèbres[2]. Qu'on lise, à ce point de vue, les nombreux passages où il se défend d'avoir altéré le texte de Fénelon. L'altération est manifeste et Bossuet en fournit lui-même la preuve. M. Crouslé le reconnaît lui aussi. Laissez-vous prendre et, au bout du paragraphe, vous douterez de ce qui est plus clair que le jour. Voici un beau passage sur la fin du monde. Les bossuétistes lisent si peu Bossuet qu'ils ne se plaindront pas de la longueur de mes citations.

Simon avait traduit le *virtutes cœlorum commovebuntur*, par ces mots un peu vagues peut-être, mais pas plus que le texte de la Vulgate, « ce qu'il y a de plus ferme dans les cieux sera ébranlé ». Cela vous paraît innocent. C'est que vous manquez d'imagination. Apprenez donc que cette traduction aurait pu

1. Cf. La *seconde lettre* de Fénelon *en réponse aux passages éclaircis*. « Je vais montrer avec quel art vous avez éludé toute la force de la comparaison des propositions des saints avec les miennes ». F., III, pp. 319, seq.

2. Cf. Fénelon, III, p. 315. « Une courte analyse de ces paroles si magnifiques servira à montrer combien vous vous donnez de poids et d'autorité, lors même que vous êtes réduit à dire ce que vous appelez des riens, et que vous ne sauriez vous entendre vous-même. » Toute la page qui suit est bien cruelle.

servir d'épigraphe à un poème intitulé : *La chute des saints anges.*

« Ce que les cieux ont de plus ferme sera ébranlé » que l'on ose mettre dans le texte, est une phrase inventée au gré de l'auteur, et substituée aux paroles de Jésus-Christ que rien ne peut remplacer. Ces paroles d'ailleurs n'ont aucun sens et feraient craindre la chute des saints anges, si on les prenait à la lettre. Ainsi elles ne rendent qu'un son confus. Il vaut mieux se souvenir du discours de Job qui affaisse pour ainsi dire, sous le poids de la majesté divine « ceux qui portent le monde », c'est-à-dire les célestes intelligences dont Dieu se sert pour le gouverner et y faire exécuter ses volontés. On dit ces intelligences ébranlées, quand la puissance supérieure interrompt le cours ordinaire et la régularité de leurs mouvements. En tout cas, si l'on n'entend pas un si grand mystère, il ne faut pas pour cela se donner la liberté de fabriquer un nouveau texte [1].

Qui dit que cet homme-là écrive mal et que cette évocation de l'étourdissement des anges, pour confuse qu'elle soit, manque de beauté? Mais cela ne prouve aucunement que Simon ait falsifié le texte et que sa version soit ou vide de sens ou sacrilège, ce qu'il fallait pourtant démontrer. Séduction, éblouissement au pire sens de ces deux mots. C'est un grand coup de cymbale que rien ne relie à la partition. Bossuet lui-même oublie aussitôt ce qu'il vient de dire. Il reprochait à Simon le « son confus » que rendent ses paroles. Tournez la page et vous trouverez l'apothéose du « son confus ».

Comme on ne sait pas jusqu'à quel point ni comment Dieu voudra accomplir les choses dans le jugement, la révérence du texte sacré doit empêcher en ces endroits, plus que jamais, de déterminer le sens suspendu, pour tenir les esprits

1. *Instructions sur le N. Testament de R. S.* G., V, p. 66.

dans le respect et dans la crainte des merveilles qu'on verra en ce jour, sans en rien diminuer; autrement non seulement on met ses pensées à la place de celles de Jésus-Christ, mais encore on entame le secret de Dieu plus qu'il n'est permis à des hommes[1].

Mettez-vous à la place de Simon. En vérité que lui faudra-t-il faire pour contenter Bossuet? Encore une fois le nouveau thème lyrique que celui-ci vient d'effleurer de son aile est un des plus beaux qui se puissent concevoir. Lorsque, sans passion, sans esprit contentieux, oubliant ses titres de Sorbonne, et ne laissant parler que sa foi sublime, Bossuet développera la même idée dans les *Méditations sur les Évangiles,* oh! nous l'écouterons sans lui disputer ni notre esprit ni notre cœur.

J'ignore donc de tout mon cœur et ce mystère, et tous les autres que vous voulez me cacher[2].

Pour cette ligne, je donnerai toute la science de Richard Simon. Mais Bossuet aurait-il encore plus de génie, quand il s'engage dans une polémique, il doit s'assujettir aux règles communes de la polémique, parler clair et n'accuser les adversaires qu'à bon escient.

e) Les récapitulations accablantes.

Les simples et les paresseux s'en tiennent aux dernières lignes d'un chapitre. Si l'usage des man-

1. *Instructions sur le N. Testament de R. S.* G., V, p. 68.
2. *Méditations,* G., II, p. 515 Un peu plus haut, il a donné une traduction concentrée du passage sur la fin du monde « tout l'univers dérangé » *ib.*, p. 507. C'est très beau, mais ce n'est pas une traduction proprement dite et est-ce beaucoup plus clair que la traduction de Simon?

chettes s'était conservé, beaucoup liraient un fort in-8° en trente minutes. D'où nécessité de ramasser les preuves en quelques mots et de supposer démontrée, sans réplique, une thèse dont les développements souvent assez longs montrent bien qu'elle n'est pas de toute évidence. Bossuet excelle dans ces raccourcis éblouissants. On en trouvera de miraculeux dans les écrits sur le quiétisme. En voici trois contre Simon.

Les preuves de l'Ecriture tombent ici (*nous avons vu plus haut cet écroulement*), la tradition tombe ailleurs (*parce qu'on préfère, sur une question accessoire, l'opinion de Chrysostome à celle d'Augustin*), tout l'édifice est ébranlé et le malheureux critique n'y veut pas laisser pierre sur pierre [1].

Jusques à quand ce hardi critique croira-t-il que celui qui garde Israël sommeille et dort? Jusques à quand croira-t-il qu'il peut débiter un arianisme tout pur (*sur les traces de Maldonat*) et mépriser tous les Pères, à cause qu'il mêle avec des louanges les opprobres dont il les couvre [2]?

Pour en venir à la doctrine des saints Pères, on a vu qu'ils convenaient en tout et partout avec saint Augustin tant dans le fond que dans la preuve [3].

f) Les volte-face lyriques.

Je ne sais de quel autre nom appeler les saillies, les bonds impétueux par lesquels Bossuet, se détournant soudain d'un problème qui peut-être l'embarrasse et que, dans tous les cas, il n'a pas résolu, se précipite brusquement sur un autre point.

Etudiez à la loupe la préface de l'*Instruction sur les états d'oraison*, morceau travaillé entre tous,

1. *Défense de la Tradition et des Pères*, G., V, p. 131.
2. *Ib.*, G., V, p. 134.
3. *Ib.*, G., V, p. 237.

car la circonstance était grave, et qui dépasse en beauté nombre de pages plus célèbres. Déjà frémissant, l'auteur se possède pourtant et ne dit que ce qu'il veut dire. Il sait la gravité de la manifestation qu'il va faire et se pose le cas de conscience que nous nous posons encore aujourd'hui, le même problème que la casuistique de Pascal avait négligé de résoudre avant la publication des *Provinciales*. Est-il prudent, est-il honnête de faire le grand public juge de pareilles questions, de soulever le voile du sanctuaire au risque d'introduire l'ennemi au cœur de la place? Si dangereuse que semble l'erreur que l'on veut combattre, les simples fidèles ont-ils à connaître de ces choses, et, d'autre part, pour quelques âmes que l'on guérira peut-être de leurs illusions, ne va-t-on pas jeter le trouble dans plusieurs autres, déjà trop bouleversées par leurs propres scrupules? Bossuet a si bien senti la responsabilité de son acte qu'il est le premier à dire à ses dirigées : ne vous arrêtez pas à mes livres sur le quiétisme; les illusions que j'y dénonce ne vous menacent en aucune sorte : je n'ai pas écrit pour vous[1]. Nous savons aussi par des témoignages considérables que la controverse du quiétisme a eu des conséquences désastreuses dans l'histoire du mysticisme français. La campagne a coûté cher à l'Eglise, je le montrerai plus tard. Maintenant, laissons-le parler :

Parmi tant de différentes pensées qui se forment sur ce point dans tous les esprits, comment empêcherai-je la profa-

1. « Je vous envoie mon ordonnance (contre Mme Guyon), écrit-il à l'une d'elles; je sais qu'il n'y a rien contre vous. Je vous défends de le croire ni que vous soyez dans aucune erreur ». G., XI, 347.

nation du mystère de la piété que le monde ne veut pas goûter?

Voilà qui est net. Vous attendez, haletants, la réponse. Un tel homme ne pose pas de telles questions sans les résoudre. Ecoutez :

Dieu le sait, et

C'est un peu court, mais ce « et » nous annonce sans doute plus de lumière. Non, ce « et » n'est que l'amorce d'une diversion très adroite mais aussi très décevante.

Dieu le sait et il sait encore l'usage que je dois faire des contradictions ou secrètes ou déclarées qu'on trouve sur son chemin et où l'on ne voit que trop que les esprits prévenus se passionnent d'une étrange sorte pour leurs sentiments.

Vous voyez de quel bond soudain il se tourne contre Fénelon. Nous voulions savoir pour quelles raisons décisives Bossuet se résignait au scandale des simples et aux railleries des libertins; il nous répond qu'il se résigne aux violences de M. de Cambrai.

Marchons donc avec confiance et n'épargnons rien pour prévenir le venin d'une doctrine... etc., etc.[1].

Autre exemple, plus lyrique, et, qui, celui-ci, n'est que réjouissant — le mot ne paraîtra pas trop fort.

Croit-il (Fénelon) avec ses paroles éblouir le monde jusqu'à lui faire oublier une cabale qui se fait sentir par toute la terre? Croit-il que quelqu'un ignore les intérêts, les engagements, les espérances qui ont commencé cette affaire (*les*

1. *Instruction*, édition 1697, p. III. Je n'ai pas besoin de rappeler que ce livre n'est pas écrit directement contre Fénelon; mais qui ne voit qu'il le vise déjà?

espérances d'un homme qui résiste à madame de Maintenon!), et les ressources qu'on attend encore pour la rétablir... Il veut mettre pour lui la pitié : *je suis seul*, dit-il ; c'est ce que ne dit jamais un évêque, défenseur de la vérité catholique, et l'Ecriture lui répond : *Væ soli!* Malheur à celui qui est seul, car c'est le caractère de la partialité et de l'erreur. *M. de Meaux* (allié du roi) *est en état de se faire craindre.* Puisqu'il m'y force, je lui dirai aux yeux de toute la France, sans crainte d'être démenti, qu'il peut plus avec un parti si zélé, que M. de Meaux occupé à défendre la vérité par la doctrine et que personne ne craint [1].

En deux mots :

Bossuet. — Vous remuez contre moi le monde et l'enfer.
Fénelon. — Je suis seul.
Bossuet. — *Væ soli !*

Nous avions déjà vu cela dans la fable du *Loup et l'Agneau.* Encore le lecteur ingénu n'aura-t-il pas remarqué le jeu redoublé qu'implique ce *Væ soli*.

Abusant de mes paroles, répond Fénelon, pour me faire dire que je suis seul dans ma doctrine lorsque je dis seulement que je suis sans cabale.

Mais ici, malgré la consigne que je me suis imposée, voulant me donner l'honneur et la joie de le défendre avec mes seules armes, je ne puis me retenir de citer la réplique de Fénelon.

A vous entendre parler, on peut encore moins résister aux puissants ressorts que je remue dans toutes les nations qu'aux prestiges de mon éloquence. Si peu que cette affaire dure, vous me dépeindrez bientôt comme le plus redoutable de tous les hommes... Où en êtes-vous, si vous êtes réduit à prétendre sérieusement, pour vous justifier, que j'ai dans le monde plus de crédit que vous ! Qui vous croira « le plus simple de tous les hommes » quand vous ne craignez point de dire que

1. *Remarques sur la réponse*, L , XX, p. 292.

j'ai « une cabale qui se fait sentir par toute la terre?... » Je n'ai pas besoin de répondre. La France entière répond pour moi. Il ne me reste qu'à souhaiter que le lecteur ne vous croie pas davantage sur mes erreurs prétendues qu'il vous croira sur mon grand pouvoir dans le monde. C'est ainsi qu'en me reprochant d'être subtil, vous poussez la subtilité jusqu'à l'excès absurde de vouloir prouver au monde que c'est moi qui suis le plus accrédité de nous deux. Que ne prouverez-vous pas si vous prouvez ce fait contre la notoriété publique[1]?

g) Gémissements, insinuations et anathèmes sur les personnes.

> Ce qu'il y a de dur dans Bossuet, c'est sa logique.
> (Lanson, *Recueil de lettres du XVIIe siècle*, p. 394.)

Nouvelle classe de sortilèges purement oratoires, médisance ou calomnie, l'injure n'étant pas un argument[2]. Sortilèges, et d'autant plus efficaces que le nombre de ceux qui n'aiment pas à croire le mal est petit. D'ailleurs comment relever le gant! Prêtre, évêque même, comment vous défendrez-vous contre les accusations éclatantes d'un Bossuet? S'il plaît à cet aigle de lire au fond de vos cœurs, de prononcer publiquement sur vos intentions secrètes, à quel tribunal demanderez-vous réparation de cette injure? On ne prouve pas la pureté de ses propres sentiments

1. *Réponse aux remarques*, III, 55, 56.

2 Fénelon l'a redit cent fois. « Le texte du livre n'est pas changé par la *Relation* de M. de Meaux : ce qui était catholique avant cette relation ne l'est pas moins aujourd'hui. On pourrait dire tout au plus qu'il (La Chaise) a connu, par cette Relation, mes mauvaises intentions; mais mes intentions, quelque mauvaises qu'elles fussent, ne rendraient pas mon rire hérétique. » F., IX, p. 499.

et c'est une des raisons pour lesquelles la justice — humaine et divine — nous défend de juger nos frères. Il n'y a qu'à se taire et qu'à laisser passer l'injure. La confiance de nos vrais amis, — la seule, après tout, qui nous importe — nous console et nous venge. Ils ne nous aimeraient pas si nous étions ce qu'on dit. En dépit de Bossuet, personne de ceux à l'estime desquels ils devaient tous deux tenir, n'a trahi ni Fénelon ni Richard Simon. Encore une fois, n'allez pas vous représenter ce dernier comme une sorte de renégat cauteleux, vivant en marge de l'Eglise, prudemment inféodé aux libertins ou aux hérétiques. Cher à Malebranche, en relation suivies avec plusieurs évêques et autres personnages très orthodoxes, les protestants le tiennent pour un champion de la tradition au moins aussi redoutable que Bossuet, les catholiques pour un bon prêtre, un peu maniaque et peut-être imprudent, au demeurant tout à fait soumis à l'Eglise. Je ne vois à l'abominer cordialement que Port-Royal et M. de Meaux, lequel d'ailleurs, dans le privé, ne lui fait pas aussi grise mine que ses livres le laisseraient croire. A la fin, les plus défiants se lassèrent de suspecter cet honnête homme. On connaît cette navrante histoire, l'isolement, l'humiliation suprême de l'aigle de Meaux; plusieurs docteurs, recommandés par lui, se permettant d'approuver un livre de Simon; Bossuet les sommant de rétracter leur *imprimatur;* les censeurs répondant, avec beaucoup de respect et un peu d'ironie, qu'ils n'agiront pas contre leur conscience; le chancelier défendant à M. de Meaux d'imprimer quoi que ce soit contre un privilège donné dans les formes; le vieil évêque

fatiguant le roi de ses plaintes et de ses placets, finissant par accepter un compromis sur une matière où il y allait pourtant, comme toujours, de toute l'Eglise, Bossuet mourant enfin dans l'amertume de cette défaite, sans penser que le génie prend tôt ou tard sa revanche, sans deviner que, longtemps encore, grâce à lui, le monde catholique ne prononcera pas sans quelque terreur le nom de Richard Simon. Il a eu sur Fénelon la même revanche posthume. D'abord séduits par l'éloquence de Bossuet, les contemporains qui connaissaient Fénelon n'ont bientôt vu dans la *Relation* et autres écrits du même genre que l'outrance impuissante d'un vieillard aux abois. Mais quoi? Fénelon mort, le venin du sortilège se réveille. J'ai montré avec quel sans-façon un obscur professeur a pu traiter ce grand archevêque. Est-il bien sûr qu'en France, à cette heure, il n'y ait plus personne à ricaner sur l'amitié de Mme Guyon et de Fénelon?

J'ai déjà cité plus de textes qu'il n'en faut pour montrer que je n'exagère rien. En voici quelques autres et d'abord cette merveille d'insinuation déshonorante :

Nous avons encore à découvrir un autre mystère du livre de M. Simon ; c'est l'épanchement et, si je puis dire, la secrète exaltation de son cœur lorsqu'il parle des sociniens [1].

On a vu plus haut les preuves de cette ivresse socinienne.

Il ne faut pas regarder dans ces superbes manières un orgueil commun, mais apprendre à y remarquer un dessein secret de saper le fondement de la foi [2].

1. *Défense de la Tradition et des Pères*, G., V, p. 123.
2. *Ib.*, G., V, p. 135.

J'avoue qu'en ces deux endroits il semble favoriser la tradition; mais je soutiens en même temps qu'il le fait frauduleusement et malignement[1].

On a cette obligation à notre auteur et à ses semblables qui réduisent l'incrédulité en méthode, et mettent encore en français cette espèce de libertinage afin que tout le monde devienne capable de cette science[2].

Parlerait-on autrement de Voltaire ?

Que Fénelon n'ait pas été traité par Bossuet avec plus de charité ni plus de justice, la chose nous est déjà plus qu'évidente. Au lieu de citer quelques textes détachés, il me semble néanmoins utile de fixer les réflexions du lecteur sur l'insinuation, plus ou moins enveloppée, plus ou moins voulue, mais toujours présente et limpide qui donne à l'ensemble des écrits de Bossuet sur « la querelle des faits », un caractère particulièrement regrettable.

Dès 1697, la résolution de l'évêque de Meaux est prise, ruiner la personne de Fénelon pour écraser plus sûrement les *Maximes*.

Il sera temps de le ménager pour sa personne quand on aura foudroyé une doctrine qui tend au renversement de toutes les prières et de toutes les conduites de l'Eglise (27 octobre 1697)[3].

En conséquence, il expédie à l'abbé Bossuet le petit écrit latin dont j'ai déjà signalé l'importance et qui contient en germe la *relation sur le quiétisme*. J'ai dit aussi le dangereux succès de cet écrit clandestin laissé à la discrétion de l'abbé. Celui-ci n'aura dès lors de plus ardente ambition que de décider son

1. *Défense de la Tradition et des Pères*, G., V, p. 107.
2. *Ib.*, G., V, p. 129.
3. L., XXIX, p. 196.

oncle à amplifier, à produire au grand jour ces révélations qu'il voudrait encore plus écrasantes. En mars 1698, nous voyons Bossuet qui travaille « à faire qu'on prouve par actes la liaison du père La Combe, de Mme Guyon et de M. de Cambrai[1] » (17 mars 1698). Le neveu entretient ce zèle.

C'est une erreur de vouloir encore ménager M. de Cambrai. Il n'y a ici (*à Rome*) que cela (*des faits scandaleux*) de capable de faire faire quelque chose de fort et de bon. Il ne faut pas hésiter d'envoyer tout ce qui fait connaître l'attache de M. de Cambrai pour Mme Guyon et le père de La Combe, et leur doctrine sur les mœurs : cela est de la dernière conséquence (1er avril 1698)[2].

Il précise, six jours après.

Il faut plus que jamais des faits, et des faits non allégués, mais attestés par M. le Nonce et par pièces authentiques, et que le Roi y entre avec M. le Nonce. (6 avril 1698)[3].

Ces pièces authentiques, on sait qui les trouve. Ah! ce maladroit de La Reynie qui n'arrive pas à dénicher les preuves de quelque beau scandale. Il y travaille pourtant de toute sa ruse, cet illustre policier. C'est en avril 1698 que Mme Guyon est *questionnée* sur ses relations avec le père La Combe, et pendant les mois qui vont suivre, le lieutenant de police préparera lui aussi, on imagine comment, sa *relation sur le quiétisme*[4].

La commission théologique qui juge les *Maximes*, la police qui cherche la preuve de relations crimi-

1. L., XXIX, p. 350.
2. L., XXIX, pp. 368, 369.
3. L., XXIX, pp. 377, 378.
4. Cf. Urbain : *L'affaire du quiétisme. Revue d'hist. littéraire de la France*, 15 juillet 1696.

nelles entre Mme Guyon et ses amis, l'évêque de Meaux, intermédiaire entre les deux tribunaux, tout cela c'est de l'histoire. Rien n'est plus certain.

Le 8 avril, nouvelle demande de l'abbé, et sur quel ton!

J'attends la preuve de la liaison de M. de Cambrai avec Mme Guyon et le père La Combe, cela est essentiel pour les cardinaux... le malheur est la faiblesse du Pape sur qui on ne peut point compter (8 avril 1698)[1].

Neuf jours après[2], puis cinq jours après, nouvelles instances. La Reynie est sur les dents.

J'écris fortement à M. de Paris pour l'éclaircissement des faits et avoir la preuve de la liaison de M. de Cambrai avec Mme Guyon AU MOINS, et savoir comment il répond ; mais il faut des pièces authentiques et originales (*avis à M. de La Reynie*). Comptez que cela est décisif en ce pays (Rome) et rien n'y pourra résister. Cela est même nécessaire dans la circonstance du partage des examinateurs (22 avril)[3].

Remarquez-le bien. Tout est donc perdu, puisque d'un côté les examinateurs se partagent pour et contre les *Maximes* (querelle doctrinale) et que de l'autre côté (querelle des faits) La Reynie ne trouve rien. Mais que notre abbé de peu de foi se rassure. M. de Meaux prend la plume. *La relation sur le quiétisme* est décidée. En voici la promesse solennelle.

Il ne reste plus qu'à faire voir la liaison (*de Mme Guyon*) avec M. de Cambrai : nous la prouverons par acte ; et je suis chargé d'en faire la relation qui paraîtra au plus tôt (28 avril 1698)[4].

1. L., XXIX, p. 384.
2. L., XXIX, p. 392.
3. L., XXIX, pp. 399, 400.
4. Ce dernier texte est capital. Ainsi, la *relation* dont Louis XIV

La preuve par acte, Bossuet ne doutait plus de la tenir dans quelques jours, mais nous l'attendons encore. Quant à la *relation* qui nous dédommagera de ce mécompte, on y travaille d'une telle ardeur et on s'en promet de tels résultats qu'elle ne tardera pas à paraître.

Le *quietismus redivivus* qualifiera bien, mais il faut auparavant faire l'ample relation dont on est convenu (*en effet la révélation des faits presse plus que l'eclaircissement de la doctrine*)... Il me tarde que la *Relation* paraisse. Travaillons pour Dieu (12 mai 1698)[1].

Le docteur Phélipeaux, agent de Bossuet à Rome, se montre, pour la circonstance, aussi peu intellectualiste que son maître :

La déclaration du père La Combe et l'emprisonnement de quelques quiétistes (*à Rome*) font un bon effet et font plus d'impression que les meilleurs raisonnements (13 mai 1698)[2].

Vous ne voudriez pas que l'abbé fût plus exigeant :

Qu'est-ce que le roi attend pour ôter à M. de Cambrai le préceptorat ? Cela produirait un grand effet et il est temps d'agir. Il faut dépêcher les relations, sans quoi elles viendront trop tard : les faits surtout sont très essentiels (20 mai 1698)[3].

Votre oncle ne l'ignore pas, M. l'abbé :

La relation, *vous écrit-il*, est aussi nécessaire pour ici (*Versailles*) que pour là (*Rome*). M. de Cambrai sera couvert de confusion (25 mai 1698)[4].

avait chargé Bossuet devait « prouver par acte » la liaison entre Fénelon et Mme Guyon. Comprend-on ce que cela veut dire ? Si la preuve « par acte », La Reynie aidant, avait été faite, la *Relation sur le quiétisme* aurait donc été le récit d'un pareil scandale. C'est à ne pas en croire ses yeux.

1. L., XXIX, pp. 411, 412, 413.
2. L., XXIX, p. 416.
3. L., XXIX, p. 426.
4. L., XXIX, p. 427.

La relation était déjà chez l'imprimeur que Phélipeaux écrivait encore (méditez ce texte ; il est capital) :

On lut dans la congrégation la déclaration du père La Combe (*où il avoue son « crime » avec Mme Guyon*) et la lettre de M. de Cambrai (*où il parle de Mme Guyon comme de son amie*). Ces deux pièces feront plus d'impression que vingt démonstrations théologiques ou dogmatiques. Voilà les arguments dont nous avons le plus besoin (27 mai 1698)[1].

Vous êtes servi, docteur. Le 2 juin 1698, Bossuet écrit à l'abbé :

Ma *relation* est à la Cour : elle sera foudroyante[2].

Foudroyante, oh! je le crois bien, elle eût ruiné, même trois fois innocent, tout autre que Fénelon. Après tant et tant de pages sur son dévouement aux idées et à la personne d'une femme, est-il rien de plus mortel, pour un évêque, que de s'entendre appeler solennellement, à la face de l'Eglise, et par Bossuet, le nouveau Montan de cette nouvelle Priscille ? Citons-le sans peur. Il a bien droit qu'on l'entende.

Cette comparaison vous paraît juste et modérée : vous la justifiez en disant qu'il ne s'agissait entre Montan et Priscille que d'un *commerce d'illusions*. Mais vos comparaisons tirées de l'histoire réussissent mal... Ce fanatique avait détaché de leurs maris deux femmes qui le suivaient. Il les livra à une fausse inspiration qui était une véritable possession de l'esprit malin et qu'il appelait l'esprit de prophétie. Il était possédé lui-même aussi bien que ces femmes et ce fut dans un transport de la fureur diabolique, qui l'avait saisi avec Maximille, qu'ils s'étranglèrent tous deux. Tel est cet homme, l'horreur de tous les siècles, avec lequel vous comparez votre confrère, *ce cher ami de toute la vie que vous portez dans vos*

1. L., XXIX, pp. 429, 430.
2. L., XXIX, p. 434.

entrailles, et vous trouvez mauvais qu'il se plaigne d'une telle comparaison. Non, Monseigneur, je ne m'en plaindrai plus, je n'en serai affligé que pour vous. Et qui est-ce qui est à plaindre sinon celui qui se fait tant de mal à soi-même, en accusant son confrère sans preuve ? Dites que vous n'êtes point mon accusateur, en me comparant à Montan ? Qui vous croira et qu'ai-je besoin de répondre ? Pouviez-vous jamais rien faire de plus fort pour me justifier[1] ?

Me direz-vous que je marque bien peu de goût en revenant à mon tour sur cette phrase malheureuse de Bossuet ? Écoutez le plus intelligent et le plus savant des bossuétistes :

On l'attaque (Fénelon), sur sa doctrine, il se défend sur ses mœurs ;

Est-ce pour l'attaquer sur sa doctrine, qu'on a fait appel à M. de la Reynie ?

N'ayant rien à répliquer sur le fond, il se prend à un adjectif, à une figure ; il mène un bruit effroyable parce que Bossuet, si pur, a dit innocemment « *Guyonia sua* » ou l'a nommé « le Montan d'une nouvelle Priscille[2] ».

Eh bien, non, cela n'est pas exact. Le lecteur vient de suivre, lui-même, par le menu, la genèse de cet « adjectif » *sua*, de cette « figure ». Ils ont vu la police d'une part, l'abbé Bossuet et Phélipeaux de l'autre activer l'éclosion de ces fleurs empoisonnées. Pur ou non, Bossuet, il importe peu. Qui parle ici de ses mœurs ? Prises en elles-mêmes, les figures qu'on lui reproche ne sont, pour ainsi parler, que l'achèvement d'une longue et savante campagne, que la suite logique et nécessaire d'un épisode sur lequel

1. F., III, pp. 87, 88
2. G. Lanson : *Bossuet*, p. 407.

les défenseurs de Fénelon doivent s'expliquer une bonne fois.

Que Bossuet ait consenti de propos délibéré au sens le plus odieux de cette phrase équivoque, pour ma part, je ne le crois pas. Mais je suis encore plus certain que d'autres ont exploité joyeusement cette confusion perfide. Oh! leur bassesse est prudente! Ils déclament à pleine bouche contre les abominations quiétistes, mais ils baissent la voix, ils soupirent, dès qu'ils parlent de la *liaison*, de la fameuse liaison dont les actes authentiques et contresignés par le lieutenant de police, doivent suffire, disent-ils, à trancher la controverse. Qui ne sent ce qu'ils veulent? S'ils ne voient pas et s'ils ne font pas voir quelque différence entre l'amitié de Fénelon pour M[me] Guyon, et celle de saint François de Sales pour sainte Jeanne de Chantal, quel espoir fondent-ils sur la révélation d'un secret si chaste? Qu'y a-t-il là qui puisse départager les théologiens qui, cinq contre cinq, n'arriveront jamais, nous dit-on encore, sans quelque renfort imprévu, à se mettre d'accord sur les hérésies de Fénelon? Soyons clairs. Cette liaison qui les passionne, ils n'ont chance de l'utiliser qu'en la salissant. Ils ne reculeront pas devant cette manœuvre. Ils n'ont pas de preuve, et pour cause. Qu'en ont-ils besoin? De l'aveu, plus que suspect, qu'ils ont obtenu du Père La Combe — et qui d'ailleurs ne dit absolument rien sur le compte de Fénelon — ils rapprocheront hardiment la fameuse lettre de ce dernier à madame de Maintenon — lettre tellement innocente, loyale et belle que nous ne comprenons pas aujourd'hui qu'un homme de sens ait eu — je ne dis pas l'impudence,

mais l'imprudence d'en faire état. Mais quoi, dans cette lettre, Fénelon a dit que Mme Guyon était son « amie ». Le malheureux! En voilà assez pour le perdre. Bossuet a arraché cette maîtresse pièce des mains de Mme de Maintenon, en la menaçant des foudres divines, et il l'a passée à ses agents, tout en se réservant d'en tirer parti lui-même. Que ne peut le génie de l'oncle et la perfidie du neveu[1]? Rappelez-vous le passage de Phélipeaux qu'on vient de citer et qui nous montre les cardinaux attentifs à la lecture de ces deux documents : les aveux du Père La Combe, la lettre de Fénelon. Les deux pièces ainsi juxtaposées s'éclairent l'une l'autre, la première explique les réticences de la seconde. M. de Cambrai parle de son amie. Le père La Combe dénonce sa complice. Il s'agit d'une seule et même femme. En latin comme et plus qu'en français, *amica* signifie maîtresse. « Voilà les arguments dont nous avons le plus besoin ».

Eclate maintenant la *Relation sur le quiétisme* — la *Priscille et le Montan*. Présentée par un vieillard qui se trouve à cette heure le plus admiré et le plus autorisé des évêques, l'infernale équivoque fera le tour de l'univers catholique et s'il est d'aventure quelques bonnes âmes pour ne pas comprendre, nos agents de Rome et de Versailles sauront bien les déniaiser.

1. Un triste procès — de mœurs plus que de doctrine — se jugeait en France à cette heure, le procès du curé de Seure. Les informations sur les crimes vrais ou prétendus de ce prêtre, furent versées, au dossier de Fénelon en cour de Rome le lundi 22 septembre 1690, « l'abbé Bossuet porta au cardinal Spada les informations contre La Combe... l'arrêt du Parlement de Dijon contre Robert curé de Seure. Le pape chargea l'assesseur d'en faire part aux cardinaux. » PHÉLIPEAUX, *Relation* II, p. 142.

A mots couverts, s'entend, mais depuis le temps des fabliaux, l'esprit français n'a pas besoin qu'on le stimule beaucoup sur ces matières. Quand il s'agit d'une liaison entre un prêtre et une femme, on court spontanément à l'interprétation la plus maligne. Le « gémissement que Dieu sait », le « Montan et la Priscille », en faut-il davantage pour calmer les scrupules des blasonneurs ? Ou le monde n'est plus monde, ou il tranchera l'équivoque dans le sens que vous savez. *Quid plura?* Parce qu'un noble génie s'égare, nous faudra-il reculer devant les évidences les plus limpides ? De deux choses l'une, ou Bossuet a voulu cette équivoque, ou il ne l'a pas voulue ; s'il l'a voulue, où est sa justice ; s'il ne l'a pas voulue, où est son bon sens ?

IV

DE L'AUTORITÉ IMPRESCRIPTIBLE DE BOSSUET

Si maintenant je consacre les dernières pages de ce chapitre à définir de mon mieux l'autorité imprescriptible de Bossuet, je sais bien que les bossuétistes me prendront pour un jongleur et ne me croiront pas sincère. Entre eux qui façonnent le monde au gré de leur fantaisie simplifiante et nous qui nous résignons à la complexité des choses, l'opposition est irréductible. Qui leur justifierait, qui leur ferait goûter et pratiquer cette subtilité dont les défenseurs de Bossuet ont pourtant beaucoup plus besoin que les défenseurs de Fénelon[1]? Aucune âme n'est facile à lire, mais lorsqu'on les aborde tous deux sans trop de prévention, combien Fénelon ne paraît-il pas plus limpide que son rival! Tout se tient chez lui, ses lettres

1. Cf. Brunetière « Si Bossuet a mérité, dans l'affaire de Me Guyon, toutes les duretés dont M Guerrier lui est prodigue, il n'a pas droit aux grands mots d'éloge emphatique dont M. Guerrier l'accable à la page 486 de son livre. » (*Etudes critiques* 2e série, p. 33.) Voyons cette page 486. « Tels sont les grands hommes, il leur reste des faiblesses... la gloire ne couvre pas leurs fautes, mais aussi, ce serait une impardonnable injustice que de s'attacher trop aux défaillances, et de fermer les yeux sur leurs services et sur leur génié.. Ils ont encore les pieds sur la terre, n'oublions pas qu'ils ont la tète au ciel... C'est jusqu'à saint Augustin qu'il faut aller... On est à se demander combien de siècles encore il faudra à l'Eglise de France pour produire un second Bossuet. » La comparaison avec saint Augustin est outrée, mais le reste n'est que mal écrit.

intimes s'accordent avec ses écrits publics, sa vie réalise et confirme sa doctrine. S'il n'est pas le Fénelon que nous aimons, il faut voir en lui le prince des fourbes, le génie même de l'hypocrisie. Je ne crois pas être plus naïf que le commun des critiques, je puis dire pourtant que de tous les demi-saints de mon calendrier, aucun ne m'inspire une plus invincible confiance que Fénelon. Que mon âme soit avec la sienne aux siècles des siècles! Bossuet gêne bien autrement ceux qui l'aiment. Mais qui ne l'aime chez nous! En présence de telle de ses lettres, de tel de ses gestes, on est obligé, si je puis ainsi parler, de se cramponner à sa gloire et de se répéter à soi-même que, pour rien au monde, on ne doutera de lui. Ceux qui ne me comprennent pas n'ont lu de lui que ce qu'il leur a plu d'en lire. Ils n'ont pas contemplé le Bossuet de Mignard. Ils n'ont pas écouté le témoignage des contemporains, je dis, des moins prévenus et de ceux même de son parti. « Il manque d'os », — affirme l'un. — « Il y a un *verumtamen* », soutient l'autre. Insensiblement, la légende de Bossuet a oublié ce *verumtamen* du grand Arnauld. Les fautes de Fénelon sont d'un gentilhomme. Ou les mots n'ont plus aucun sens, ou il est impossible de parler de la parfaite noblesse de Bossuet. Sa famille et les commensaux de son choix, le jovial Antoine, le lamentable neveu, le fielleux Phélipeaux, le mesquin et bavard Ledieu, a-t-il souffert de cette atmosphère de vulgarité dans laquelle il a vécu, a-t-il repoussé avec le dégoût que nous voudrions les familiarités du neveu et l'encens du secrétaire ? Il plie devant les puissants et souvent il se raidit et s'acharne contre les faibles, une femme

persécutée, un prélat disgracié, des moines impuissants [1]. C'était son devoir. J'en doute, mais il nous laisse trop croire que c'était aussi son plaisir. Romain, dès qu'il prend la plume, ce bourgeois bourguignon, quand le voyons-nous

parcere subjectis et debellare superbos?

Je le vois au contraire et plus d'une fois piétiner sur les vaincus. Fénelon condamné par Innocent XII, Bossuet ajoutera de son mieux aux humiliations de la défaite : il encouragera l'attitude odieuse de l'évêque de Saint-Omer; il rédigera lui-même, à l'assemblée du clergé, les actes de son propre triomphe. « J'ai vu ce matin M. l'évêque de Meaux, bien convaincu qu'il faut laisser Mme Guyon en prison ». C'est Mme de Maintenon qui parle, et à la date du 21 mai 1701, c'est-à-dire deux ans après la condamnation des *Maximes*. Cette femme, si peu généreuse envers les amis qu'elle a abandonnés, ferait grâce peut-être à la prisonnière. Bossuet ne pardonne pas. On ne met en question ni la pureté du prêtre, ni le zèle de l'évêque. On demande simplement en quoi il égale l'héroïsme de Nicolas Pavillon, en quoi il dépasse les vertus évangéliques de l'admirable Fléchier. On demande non pas une page de ses écrits — elles le sont presque toutes, — mais une page de sa vie qui soit vraiment grande, et on défie la simpli-

1. Dès la première année de la controverse, il reproche à Noailles d'avoir mis dans un écrit contre Fénelon, quelques paroles courtoises à l'égard de l'adversaire. « J'ôterais ces mots : *le ménagement qui est dû au mérite et au caractère de l'auteur.* » L., XXIX, p. 201. Noailles, malgré tout, était gentilhomme, il n'accepta pas les corrections proposées par Bossuet.

cité des bossuétistes de nous apporter cette page, on les défie de résoudre sans quelque subtilité le problème douloureux que présente ce contraste entre un style héroïque et une vie ordinaire. Ce qu'ils ne peuvent pas faire avec leurs méthodes, essayons-le avec les nôtres, nous qui ne serions pas dignes de défendre Fénelon si nous abandonnions Bossuet.

Sur quoi repose donc l'autorité indiscutée d'un si grand homme, quelle est l'exacte nature, quels sont les titres authentiques et les limites de ce privilège? Le lecteur veut-il bien se rappeler une mince fissure que j'ai laissée à dessein dans la première ébauche de mes analyses? Nous disions tantôt que l'infusion du lyrisme le plus magnifique ne suffisait pas à soulever la science d'un théologien de second plan jusqu'à la hauteur des Pères et des Docteurs de l'Eglise. Cela reste vrai pour tout ce qui concerne l'ensemble et le détail des controverses proprement théologiques. S'il s'agit de la doctrine de la grâce, Bossuet n'est pas un Molina; du quiétisme, il n'est pas un François de Sales. Mais le lyrisme, à un certain degré de splendeur et de profondeur, brouille tous les ordres, révèle le plus auguste secret d'une âme qui, vue du dehors, semblerait commune, drape d'un manteau royal la médiocrité d'un docteur de Sorbonne, brûle les scories des œuvres de colère et confère au théologien poète, non pas en théologie, mais dans ce qu'on peut appeler le domaine de la pensée chrétienne, une sorte d'infaillibilité.

Contre ses pairs, Fénelon, Simon et les autres, en quelque matière que ce soit, mystique, exégèse, théologie dogmatique, l'autorité de Bossuet est contes-

table. Il vaut ce que valent ses arguments ou ses recherches érudites. Son *ipse dixit* ne tranche aucune controverse. Mais quoi qu'il écrive, et même lorsque manifestement il se trompe, il reste le croyant par excellence, l'écrivain possédé de l'esprit chrétien le plus pur, le héraut de la tradition, et dans un sens très vrai, pourvu qu'on ne l'outre point, le « catholicisme fait homme » ; je dis : même lorsqu'il se trompe, car alors, il exprime mal sa pensée profonde et s'embarrasse dans des complications qui ne conviennent pas à son admirable, mais simple génie.

Laissez les complications, oubliez si vous le pouvez, l'éloquence ; l'analyse des écrits de Bossuet vous ramènera toujours à quelques idées positives très simples, lesquelles ne sont autre chose que les vérités essentielles du christianisme. D'autres, plus curieux, souples à tous les vents de l'esprit, ont à faire effort, soit pour éliminer de leur pensée, soit pour plier à la synthèse chrétienne les richesses que des maîtres étrangers leur ont léguées ou que leurs propres spéculations ont découvertes. Bossuet n'a pas cette peine. En son fond le plus intime, cette merveilleuse intelligence vit de la foi et elle ne vit que de la foi.

Reprenez votre analyse : appliquez-la maintenant à découvrir les sources de cette éloquence. Que trouverez-vous encore? Exactement les mêmes vérités foncières, unique ferment du lyrisme de Bossuet. Ces dogmes dans la contemplation desquels s'absorbe l'intelligence de ce croyant, forment aussi l'unique aliment de cet orateur. Bossuet lyrique vit de la foi et il ne vit que de la foi. Pleine soumission de l'esprit aux vérités du christianisme, exaltation habituelle

de l'imagination et du cœur en face de ces vérités, quand la meilleure activité d'un glorieux génie se résume en ces deux choses, si celui-ci ne compte point parmi ceux qui gagnent à la foi de nouvelles terres, il mérite pourtant de siéger à jamais parmi les docteurs moins originaux, moins stimulants, mais non moins précieux, en qui l'on entend parler, en tel lieu, à telle date, toute l'Église.

Ceci revient à dire que ces vérités simples, claires et fondamentales ne sont pas pour Bossuet des abstractions, des formules vaines — *unreal words*, dirait Newman — mais au contraire autant de réalités positives, mais la seule réalité, pour ce poète que nous avons vu se mouvoir parmi les réalités inférieures, le monde et la cour, comme dans un rêve. Les saints d'une part, les lyriques chrétiens de l'autre, réalisent le dogme chacun à leur manière, les uns dans leur vie, les autres dans leurs chants, et cette unique réalité est tout à la fois si belle et si nourrissante que les saints la traduisent spontanément en vrais poètes, et qu'à force de la célébrer dignement les poètes approchent de la sainteté. La vertu de Bossuet ne présente rien d'héroïque; je crois pourtant que son lyrisme ne fut pas seulement chez lui admiration platonique, mais règle de vie.

Retenez ce caractère de réalité, ce je ne sais quoi de concret et de positif que revêt la pensée chrétienne dans l'âme de tout poète chrétien et de Bossuet entre tous. Là est en effet le moyen de discernement que nous cherchons et qui permettra de ne pas confondre l'autorité presque infaillible de ce docteur avec les sortilèges de ce magicien. Plus en effet il embar-

rasse la simplicité de sa foi dans les complications de la métaphysique ou de la science, et plus nous avons le devoir de discuter le prestige impérieux de sa parole. Dès que ce héraut de la tradition commune franchit les frontières de son empire, redevenu simple docteur de Sorbonne, il n'a pas plus de droit que le grand Arnauld, que Nicole ou que le P. Daniel à nous imposer ses décisions. A la vérité, où qu'il se porte, il garde son grand air, et même quand il subtilise, il écrit royalement. Ainsi le Moyse d'Alfred de Vigny, sublime malgré lui, ainsi Jeanne d'Arc, toujours héroïque, même quand elle ne suit plus ses voix. Mais il faut se débattre contre cette séduction accablante, il faut regarder sans peur ce prophète qui vaticine encore, appuyé sur ses cahiers de Navarre ou sur les mémoires de ses théologiens, et qui maintenant n'est plus qu'un homme. « Nous sommes mis en sentinelle sur la maison d'Israël pour sonner de la trompette[1] .» Oui, Monseigneur, mais ce n'est pas au son de la trompette qu'on éclaire, qu'on précise et qu'on résout une question de théologie ou d'exégèse.

Lyrique toujours ou en puissance de lyrisme, et puisque nous avons vu à quels autels sacrés cette flamme s'allume, toujours dans la vérité, oui encore, mais sachons ramener cette flamme aux éléments essentiels d'où lui viennent sa chaleur et sa véhémence. Qui dit : lyrisme, dit : passion, et qui dit : passion, dit : adhésion ardente à quelque objet positif, réel et concret. Un poète affirme toujours,

1. *Instruction sur le Nouveau Testament de R. Simon*. G., V, p. 5.

même quand il semble nier ; il construit en pensant détruire ; ses anathèmes ne sont que le revers d'un acte de foi et d'amour. Ainsi, une âme de vérité inspire immanquablement toutes les polémiques de Bossuet, couve dans ses outrances et dans ses colères. Contre Simon, il veut, il croit défendre la *tradition et les Pères*, contre Fénelon, l'activité de la prière chrétienne. Il s'égare sans doute en leur prêtant à tous deux des absurdités ou des perfidies ; il s'égare dans le détail des explications et des preuves, mais, dans les deux cas, le thème, le noyau, le ferment de son lyrisme est une vérité révélée.

Aussi voyez avec quelle allégresse impétueuse il se rejette sur les grands lieux communs de la pensée chrétienne. Dans la *Défense de la tradition et des Pères*, dans l'*Instruction sur les états d'oraison*, que de belles pages, longues, mais jamais trop longues, sur l'excellence de la prière ! Le *Pater Noster* est sa droite balle, si l'on peut dire. Il y revient constamment. Il s'en promet tous les triomphes. Il ne prend pas garde à une petite remarque, pourtant bien simple, c'est que Simon, Molina et Fénelon récitent le *Pater* tout comme lui. Il triomphe aisément, mais contre qui ? Est-il admissible qu'un théologien raisonnable se soit abusé au point de nier sans façon la nécessité ou l'efficacité de la prière ? Si l'opposition que Bossuet dénonce en termes dominateurs sautait aux yeux, et Simon, et Molina et Fénelon s'en seraient douté. Que leurs théories à tous trois contiennent quelque germe d'erreur capitale, c'est possible, mais qu'il suffise d'un tel argument pour les réfuter, Bossuet a beau le dire, per-

sonne ne le croira. S'il veut convaincre des esprits aussi subtils, et d'ailleurs aussi religieusement soumis à l'Église, il lui faudra bien, coûte que coûte, avoir recours aux subtilités de la discussion scientifique, descendre du Sinaï, venir en Sorbonne.

Mais en retour, dès qu'une controverse peut se ramener légitimement à quelques points très simples, dès que la foi de ce poète et la poésie de ce croyant peuvent se donner un libre cours, Bossuet paraît invincible. Ecoutez-le contre les protestants.

Tout consiste à bien concevoir six lignes de l'Evangile où Jésus-Christ a promis en termes simples, précis et aussi clairs que le soleil, d'être tous les jours avec les pasteurs de son Église jusqu'à la fin des siècles. IL N'Y A POINT LA D'EXAMEN PÉNIBLE A L'ESPRIT HUMAIN : ON N'A BESOIN QUE D'ÉCOUTER, DE PESER, DE GOUTER PAROLE A PAROLE LES PROMESSES DU SAUVEUR DU MONDE [1].

ou encore :

O vérité de la chair mangée, je vous crois, comme je crois la vérité de la chair prise par le Fils de Dieu [2].

En effet, il n'y a pas à raffiner sur un texte clair, appuyé sur une tradition constante et dont la doctrine est fondamentale.

Je me perds dans l'égarement des hommes et dans la perversité de leurs voies : parce que je vois qu'ils aiment mieux raffiner sur vos paroles pour en éluder la force, que d'y croire simplement et de vivre [3].

En de tels cas, la simplicité est de précepte. Qui subtilise montre qu'il veut éluder une vérité gênante. Subtilité, fille de l'amour-propre et de l'orgueil, l'intel-

1. *Ire instruction sur les promesses*, G., IV, p. 203.
2. *Méditations sur l'Evangile*, G., II, p. 576.
3. *Ib.*, G., II, p. 577.

ligence des plus subtils la condamne. *Si error est, a te decepti sumus.* Bossuet le dit admirablement.

Je la prendrai (votre parole) au pied de la lettre... S'il la fallait prendre autrement, vous me l'auriez expliqué [1].

La suite est splendide. Rien n'approche de cet homme-là quand il a pleinement raison. Mais tous les textes bibliques n'égalent pas, soit en clarté, soit en importance dogmatique, les paroles de la Cène. Maldonat a-t-il besoin que Bossuet lui rappelle que la parole de Dieu ne trompe jamais?

Et, tout de même, Molina lira sans pâlir la magnifique simplification dans laquelle Bossuet, fatigué de ses propres pointilles, se réfugie à la fin d'une très obscure discussion sur la grâce :

Car, après tout, de quoi s'agit-il? Il s'agit de savoir à qui il faut demander la grâce de bien faire, à qui il faut rendre grâces quand on a bien fait, etc.[2].

En d'autres termes, il s'agit de réciter le *Pater* et de n'être ni pélagien ni semi-pélagien. Tout le monde concède ces évidences. La vraie question n'est pas là. Mais là est encore le thème lyrique, la flamme de vérité et de vie qui soulève ce catéchiste sublime. Les subtilités d'école, les lueurs fausses ou vraies qui se mêlent dans son esprit à cette flamme très pure, il croit les aimer, il veut les défendre, mais tout cet effort reste étranger à sa pensée, à sa vie profonde. Un mot traduit et trahit l'ardente simplicité de ce croyant, de ce poète :

Car, après tout, de quoi s'agit-il?

1. *Méditations sur l'Evangile*, G., II, p. 519.
2. *Mémoire sur la bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, G., IV, 739, 740.

Laissons-le se définir lui-même, car il a tout dit.

Et il y a cela de remarquable dans tout ce progrès (de la pensée de saint Augustin ; — il appelle « progrès » ce que notre barbarie appelle « évolution ») qu'il disait mieux en parlant de l'abondance du cœur sans examiner la matière qu'il ne faisait en l'examinant, mais encore imparfaitement : ce qu'on ne doit pas trouver étrange, parce que, dans ce premier état, la foi et la tradition parlaient en lui comme seules, au lieu que dans le second, c'était son propre esprit. C'est un caractère assez naturel à l'esprit humain de dire mieux par cette impression commune de la vérité que lorsqu'en ne l'examinant qu'à demi, on s'embrouille dans ses pensées. C'est là souvent un grand dénouement pour entendre les Pères, principalement Origène, où l'on trouve la tradition toute pure dans certaines choses qui lui sortent naturellement et qu'il embrouille d'une terrible manière lorsqu'il les veut expliquer avec plus de subtilité[1].

Vous voyez qu'il subtilise, mais pour cette fois, en géant. Quel homme extraordinaire, quelle unique rencontre de la force et de la candeur ! Cette règle de méthode, si magnifiquement formulée, s'il n'a pas su voir qu'elle justifiait bien d'autres personnages que saint Augustin, qui ne reconnaîtra qu'elle justifie, qu'elle explique, en l'exaltant, Bossuet lui-même ? Vous me demandez à quel signe on reconnaît le vrai Bossuet : je vous réponds : c'est quand il parle « de l'abondance de son cœur », quand il dit « certaines choses qui lui sortent naturellement de l'esprit », quand « la foi et la tradition *parlent* en lui comme seules » et non pas quand il écoute son propre esprit, qui est trop souvent l'esprit de ceux qui le poussent, non pas lorsque n'examinant les choses qu'à demi, « il s'embrouille dans ses pensées ».

1. *Défense de la Tradition et des Pères*, G., V, p. 189.

Cette « impression commune de la vérité » qu'il nous la définisse encore lui-même. Qu'il nous dise où est sa vraie vie.

Il laisse à part sa théologie qui ne lui est nécessaire que pour les autres, et, pour lui, il se réduit comme un enfant à la foi et au catéchisme. Il est vrai qu'à force de croire, souvent il vient à entendre... mais ce n'est pas sur ces lumières qu'il s'appuie : il ne s'appuie, dans le fond, que sur la foi : tout ce qui lui vient par-dessus, non seulement de lui-même, par son propre raisonnement, par sa propre étude, mais encore ce qui vient de Dieu, par les dons de sagesse et d'intelligence, il le replonge, pour ainsi dire, dans l'obscurité de la foi et c'est d'elle qu'il vit avec l'apôtre et le prophète [1].

Et n'allez pas lui objecter que replonger ses propres lumières « dans l'obscurité de la foi », c'est faire exactement le contraire de ce que la théologie se propose. Il le sait bien. Ne vient-il pas de vous dire qu'il n'est théologien que pour les autres? Son attrait, sa grâce, sa pente naturelle, l'entraînent vers une contemplation plus facile et plus douce, loin des subtilités de la controverse et de la science. Alors même que par devoir il s'engage dans le détail de ces études minutieuses, il va d'instinct aux grandes vérités d'ensemble, aux fondements de la foi. Il vient de définir son attitude diamétralement opposée à celle d'un théologien de métier, voyez comme il se sépare nettement de Richard Simon :

Dieu a mis la vérité dans son Écriture d'une manière si forte par la suite de tout le discours qu'elle ne laisserait pas de se faire sentir indépendamment de ces minuties et de toutes les finesses du langage [2].

1. *Instruction sur les états d'oraison* (Levesque), pp. 49, 50.
2. *Défense de la Tradition et des Pères*, G., V, p. 198.

et encore, à propos de saint Augustin :

Tout ce que je sais certainement, c'est que quiconque saura *pénétrer* sa théologie, aussi solide que sublime, gagné par le *fond des choses* et par l'impression de la vérité, n'aura que du mépris et de la pitié pour les critiques de nos jours, qui, SANS GOUT ET SANS SENTIMENT POUR LES GRANDES CHOSES, ou prévenus de mauvais principes, semblent vouloir se faire honneur de mépriser saint Augustin qu'ils n'entendent pas[1].

« La suite de tout le discours », « le fond des choses », « l'impression de la vérité » qui se fait « sentir » avec force, le « goût » et le « sentiment » que fatiguent les « minuties » de la grammaire et les subtilités de la science, et qui se portent uniquement vers « les grandes choses », tous ces termes positifs et passionnés révèlent, à n'en pas douter, le poète. Le reste, négatif, agressif, injuste peut-être, n'est que le revers de l'enthousiasme lyrique. Un aigle vole de cime en cime et ne connaît pas les obstacles. Suivons-le dans son vol magnifique, mais lorsqu'il faudra disputer pied à pied avec un libertin qui nous opposera quelque apparente contradiction entre saint Augustin et saint Jean Chrysostome, force nous sera bien de revenir aux humbles sentiers du prosaïque Simon. Infaillible sur le fond des choses, quand il faudra qu'on nous explique le détail d'une controverse, nous ne nous adresserons pas à l'aigle de Meaux.

Voilà, si je ne me trompe, qui permettrait d'écrire l'histoire authentique de la pensée de Bossuet. La plupart de ceux qui ont entrepris cette tâche s'égarent fatalement comme ferait un critique littéraire

1. *Défense de la Tradition et des Pères*, G., V, p. 161.

qui, séduit par la ressemblance des noms, attribuerait à un seul et même génie les pièces de Pierre et de Thomas Corneille. Il y a deux Jacques Bénigne et de l'un des deux la pensée ne nous intéresserait guère si la pensée de l'autre ne prolongeait jusqu'à elle quelques-uns de ses rayons. Lisez plutôt la *Defensio cleri gallicani*, robuste livre, mais peu délectable, quoiqu'on y entende parler toute la Sorbonne.

Oh! sans doute, il est bien simple de mettre en tableaux synoptiques les écrits de Bossuet. Cela ferait une médiocre thèse de plus. Les conclusions d'un pareil travail paraîtraient peut-être moins cohérentes qu'on ne l'imagine, mais enfin nous aurions, libre par livre, la série des idées que cette intelligence souple, patiente et vigoureuse a tour à tour accueillies, formulées, soutenues. Nous voilà bien avancés! Toutes les idées qu'un homme fait ou croit siennes, sont-elles vraiment de lui? Chacune de ces passagères auxquelles on offre successivement la chambre des hôtes, est-elle de la maison? Elles prennent, je le veux bien, pour peu que dure leur campement, un certain air de famille, et comme elles semblent faire bon ménage avec le petit monde qui gravite autour d'elles, on a parfois quelque peine à les reconnaître pour ce qu'elles sont, la plupart du moins, des étrangères et des exilées. Le bon travail critique, le seul utile, le seul captivant, devrait être précisément de rechercher quelles sont, parmi les idées, d'où qu'elles soient venues, celles qui ont acquis droit de cité dans une intelligence, de démasquer les autres comme autant de parasites et de les

mettre dehors[1]. Mais que vais-je faire avec mes métaphores, quand j'ai là sous la main quelques lignes toutes d'or, merveilleusement appropriées au sujet qui nous occupe ?

Si l'on voulait, écrit le Père Rousselot, dans une thèse minuscule qui nous vient d'Allemagne et qu'on n'a pas assez remarquée, si l'on voulait écrire une *Philosophie de saint Bernard*, cette étude se diviserait naturellement (goûtez l'ironie de cet adverbe !) en deux parties : *Philosophie explicite* et *Philosophie implicite*. La première serait courte, sèche et en somme de peu d'intérêt. (Ai-je donc ébranlé les colonnes du temple en disant d'un autre bourguignon exactement la même chose ?) C'est la seconde qui permettrait d'assigner à saint Bernard sa vraie place dans l'histoire de la pensée chrétienne, en dégageant son apport original... L'exaltation oratoire (des sermons sur le cantique) est précisément ce qui permet à la métaphysique latente dans la vie intérieure de l'auteur, de s'y traduire en formules d'une précision inespérée... l'homme parle comme il sent »[2].

On n'a donc pas tort de ramener l'œuvre essentielle du vrai Bossuet à quelques beaux thèmes lyriques naturellement toujours simples, et de reléguer au second plan, dans les musées littéraires ou archéologiques, les orchestrations spéculatives, polémiques et érudites qui exploitent, étendent et faussent aussi quelquefois cette matière très pure. Si j'ajoute qu'en matière de théologie mystique, les

1. « Il ne faut pas s'imaginer que tout ce que dit un auteur soit véritablement son sentiment. Car on dit bien des choses par préjugé ou sur la foi des autres et parce qu'elles paraissent d'abord vraisemblables, surtout quand ce qu'on dit ne regarde qu'indirectement le sujet qu'on traite... On peut dire avec vérité qu'on n'a de sentiment déterminé qu'à l'égard des questions que l'on a sérieusement examinées. MALEBRANCHE : *Traité de l'Amour de Dieu*, § 8.

2. P. ROUSSELOT : *Pour l'histoire du problème de l'amour au moyen âge* (Beiträge zur Geschichte der Philosophie des Mittelalters. Munster, 1908), p. 5.

inspirations profondes de Bossuet correspondent de point en point aux inspirations de Fénelon — comme je le montrerai bientôt sans aucune peine — qu'aurons-nous à craindre, féneloniens que nous sommes, du prestige de Bossuet?

Thème lyrique dans les écrits contre Simon : *omnis scriptura divinitus inspirata;* « l'incomparable saint Augustin! » ; — thème lyrique contre Molina : *oportet semper orare; Pater noster;* — thème lyrique contre Fénelon : *quam dilecta tabernacula tua; in te speravi.* Orchestration agressive : Simon est socinien; Molina, pélagien, Fénelon, molinosiste. Ceux qui se flattent de vénérer Bossuet plus que nous exaltent d'un même cœur cette flamme et cette fumée. Nous nous réchauffons à la flamme et nous regrettons la fumée.

Qu'on me permette un dernier éclaircissement. Bossuet est-il janséniste? Non, répond le chœur des bossuétistes, exaspéré par cette question innocente. Il ne l'est pas puisqu'il a condamné les cinq propositions. Que ne lisent-ils Fénelon, maître en la matière? Ils apprendraient que les dites propositions ne sont que l'écorce du jansénisme, qu'un symptôme, entre vingt autres, de l'état d'esprit janséniste. Or, pressez énergiquement certains passages de Bossuet sur la grâce « par elle-même » ou sur la « délectation victorieuse » ; jureriez-vous que ce docteur de Sorbonne n'est pas quelque peu d'accord avec l'évêque d'Ypres? M. de Meaux, s'il avait vécu quelques années de plus, aurait-il accueilli la bulle *Unigenitus* avec autant d'allégresse que le bref d'Innocent XII? Pour ma part j'en doute fort, mais je ne vois rien là qui doive

contrister les fidèles du vrai Bossuet. Allez donc plus avant. Dégagez de cette spéculation d'école — où vous êtes bien obligé de reconnaître que ce docteur n'excelle point — le thème lyrique dont elle n'est, en définitive, que l'interprétation plus ou moins heureuse, et, pour vous guider, relisez le *Traité de la concupiscence*, où ce même thème, réduit à ses éléments essentiels, inspire à Bossuet quelques-unes de ses plus belles pages. Ce qu'il aime donc dans l'*Augustinus* — car il aime ce livre, soyez-en sûrs — c'est avant tout — et en cela il donne la main à Pascal — quelques idées sur la misère de l'homme déchu, sur la nécessité du rédempteur, sur le mystère de la grâce, idées très simples, très réelles, très sanctifiantes. Simplifié de la sorte, l'augustinisme de Bossuet, source de ferveur et de crainte, n'offre plus rien qui ne soit conforme à la plus rigoureuse orthodoxie.

Ainsi tant de détours nous ramènent enfin à l'admirable méditatif que nous contemplions au début de ce chapitre et que nous semblions avoir oublié. Le grand Bossuet est là, au milieu de ses énormes livres qu'il savoure lentement, sans esprit de curiosité ni de chicane, uniquement pour nourrir sa propre vie intérieure ; là, tout entier, car le lyrisme éclatant des sermons ne fait que développer le lyrisme paisible et concentré de ces heures solitaires, de ces jours et de ces nuits consacrés à la lecture de la Bible ou de saint Augustin.

Dans le carême de 1687 — raconte Ledieu — à Meaux, prêt à aller à l'église de Saint-Saintin expliquer le décalogue, je le vis, M. l'abbé de Fleury présent, prendre sa bible pour s'y

préparer et lire, à genoux, tête nue, les chapitres 19 et 20 de l'Exode ; s'imprimer dans la mémoire les éclairs et les tonnerres, le son redoublé de la trompette, la montagne fumante et tout la terreur qui l'enveloppait... humilié profondément, commençant par trembler lui-même [1].

De ce Bossuet-là, vous ne nous entendrez jamais braver les sortilèges ou discuter le prestige.

1. Ledieu (*Mémoire*), p. 120.

CONCLUSION

LA REVANCHE DU PUR AMOUR

> Bien souvent je trouve qu'on a raison de tous côtés quand on s'entend : et je n'aime pas tant à réfuter et à détruire qu'à découvrir quelque chose et à bâtir sur les fondements déjà posés.
>
> (*Leibniz à Bossuet*, G., IV, 654).

> Si ceux qui, comme dit saint Jude, blasphèment les choses saintes, voulaient travailler à en faire l'expérience, ils verraient qu'on leur en dit trop peu.
>
> (*Fénelon, inédit*, GRISELLE, *loc. cit.*)

I

Mais croirons-nous aisément, demande Ferdinand Brunetière, qu'un Bossuet et qu'un Fénelon aient pu, sept ou huit ans durant (?), s'acharner sur des subtilités indignes de leur génie ?... C'est de toute la morale qu'il y va, de toute la conduite et de toute l'existence [1].

Toute la morale, toute la conduite, toute l'existence, la gradation accablante de ces trois synonymes nous avertirait à elle seule que nous avons affaire à un orateur. Mais l'éloquence ne peut rien contre les

1. *Études critiques*, II, pp. 27, 28.

faits et j'espère montrer sans peine que Bossuet et Fénelon sont pleinement d'accord sur le fond des choses.

Méditez d'abord sur un phénomène extraordinaire. L'erreur a la vie longue, en matière religieuse surtout. Frappée à mort, ses convulsions se prolongent souvent pendant des siècles. Or, du jour au lendemain, cette affaire du quiétisme est rentrée dans le néant. L'évêque obstiné qui, d'après Bossuet, préparait de tels coups contre l'Eglise, la cabale formidable qui le soutenait, la secte qui menaçait de gagner tout le royaume, une parole du pape a suffi pour tout arrêter. « Comment finirent enfin ces discussions et ces erreurs ? » demande le catéchiste ingénu et peut-être malicieux que je vous présenterai bientôt, et il répond :

par un coup du ciel, visible et inespéré puisqu'il est constant que peu après l'Instruction pastorale de M. de Meaux (après la première, notez bien qu'il ne dit même pas après le bref d'Innocent XII) les esprits se calmèrent si parfaitement que depuis, jusqu'à présent, nul écrivain n'a osé prendre la plume, ni pour justifier ni pour excuser aucun de ces faux mystiques, ni la moindre de leurs erreurs... événement qui, en mille cas pareils, est peut-être sans exemple[1]...

En termes moins exacts et moins déférents, Voltaire a fait la même remarque.

(Louis XIV) fit son affaire principale de toute cette dispute ridicule dans laquelle il n'entendait rien. Il était sans doute très aisé de la laisser tomber, puisque, en si peu de temps, elle est tombée d'elle-même[2].

1. *Instructions spirituelles en forme de dialogue sur les divers états d'oraison, suivant la doctrine de M. de Meaux*... Perpignan, 1741. Ce livre, composé par le P. de Caussade, a été édité par le P. Antoine, jésuite lui aussi et théologien de marque.

2. *Siècle de Louis XIV*. Le *quiétisme*.

Entendez-moi bien. On ne songe aucunement à réhabiliter les *Maximes des saints*, mais on dit que les erreurs formulées dans ce livre n'ont pu avoir de bien solides racines dans l'esprit de Fénelon et de ses disciples, puisqu'il a suffi d'un souffle pour balayer cette mauvaise herbe et en stériliser la semence. Avouez que le jansénisme a mis plus de temps à mourir. Je sais bien ce que vous allez m'objecter : la secte n'a capitulé que pour la forme et son chef, deux fois perfide, ne s'est humilié que pour continuer sourdement et sûrement sa propagande. Les opuscules spirituels, les lettres de Fénelon, tout le montre jusqu'au bout entêté de son guyonisme. Oui, si vous voulez, mais prenez garde. Pleinement au courant d'une doctrine qu'elle a examinée pendant plus de deux années, dûment prévenue par Bossuet du danger qui la menace, Rome laisse faire tout ce qu'il veut au plus redoutable des séducteurs. Non seulement, elle ne le surveille pas, elle l'encourage. Il n'est pas de marque d'affection et de confiance qu'elle ne lui donne. Ni son caractère, ni ses idées n'inquiètent personne, Bossuet seul excepté et le douteux Noailles. Relisez donc le bref d'Innocent XII. Sont-ce là par hasard de ces erreurs légères sur lesquelles le gardien de la doctrine peut fermer les yeux sans forfaire à son devoir? Système absurde et pervertissant, celui qui l'aurait vraiment soutenu d'esprit et de cœur, on pourrait bien, par politique, accepter sa soumission, mais on devrait le tenir éternellement pour suspect. Fénelon suspect? Qui le croira? *Securus judicat orbis terrarum.* Si cet homme-là se trompe, il a pour vic-

times et pour complices les âmes innombrables qui ont vécu, vivent et vivront de sa pensée ; si Fénelon est quiétiste, la moitié de l'Église l'est avec lui[1].

Sa doctrine est celle de M. de Meaux. Il l'a redit cent fois lui-même, au grand scandale de M. Crouslé, qui ne voit là qu'un nouveau mensonge. Qu'en sait-il, en vérité ? Croyez-en plutôt les contemporains, ceux du moins qui ont jugé sans passion et en connaissance de cause. Écoutez, par exemple, l'abbé de Beaujeu, suppliant les deux rivaux de mettre fin à une guerre aussi vaine que navrante :

A votre place, leur dit-il à tous deux, je n'oublierais rien pour persuader le public... que nous étant malheureusement divisés sur des questions fort abstraites, où il est très difficile de se bien entendre et de ne pas s'imputer des erreurs quand on ne tient pas le même langage, *quoiqu'au fond on ait la même doctrine sur les points essentiels*, nous renonçons de bon cœur à toutes les subtilités qui ont donné lieu à cette dispute[2]...

Ami intime des deux prélats, l'abbé Fleury, sage entre les sages, pense de même.

M. Fleury m'a dit — raconte un contemporain digne de toute confiance, M. de Saint-Fonds — qu'il était convaincu que M. de Cambrai n'avait jamais eu d'erreur dans le cœur... Ce serait peut-être une chose ridicule de dire que les deux grands prélats s'accordaient dans le fond et ne disputaient que pour ne pas s'entendre. En voici pourtant une preuve qui paraît certaine. Un jour M. l'abbé Fleury s'avisa d'écrire une douzaine de propositions sur l'amour de Dieu, il les porta à M. de Cambrai et M. de Cambrai lui dit après les avoir lues : voilà ce que je pense, et si je suis hérétique, vous l'êtes aussi. Il les porta ensuite à M. de Meaux et M. de Meaux n'y

1. « Fut-il jamais quiétiste? — demande le R. P. Longhaye. Hâtons-nous de dire que non. » (*Histoire de la littérature française au* XVII*e siècle*, t. III, p. 350.

2. *Revue Bossuet*. 25 déc. 1907. p. 90.

trouva aucune erreur... En parlant à cœur ouvert avec M. Fleury, il m'a avoué qu'il croyait qu'il y avait eu un peu de passion dans la conduite de M. de Meaux. Ce grand homme avait, à la vérité, la meilleure intention du monde, mais il ne se peut faire qu'il n'ait été séduit lui-même par sa propre passion. Pourquoi tant écrire... pourquoi avoir dit hautement à Marly que M. de Cambrai était aussi hérétique que Luther[1] ?

J'ai mieux encore. Il a paru, au milieu du XVIIIe siècle, un livre étonnant qu'ignore la facile érudition des bossuétistes, et dont M. Gosselin, lui-même, qui le connaît pourtant, n'a soupçonné ni le vrai caractère ni l'importance. C'est le catéchisme mystique du P. de Caussade que je viens à peine de citer. L'auteur, écrivain spirituel des plus éminents, s'est proposé dans ce livre de réduire en abrégé l'excellente doctrine de M. de Meaux. Feuilletés d'abord sans attention, j'avoue que le bossuétisme imprévu de ces dialogues me mit d'assez méchante humeur. Après tout l'*Instruction sur les états d'oraison* est un livre de combat. Auprès de Sainte Térèse, de Saint Jean de la Croix et de tant d'autres, Bossuet n'est qu'un novice. Faire de lui une sorte de Saint Thomas de la mystique, comment pareille idée avait-elle pu venir à un homme que je savais d'ailleurs beaucoup plus près de Fénelon que de Bossuet? Je ne tardai pas à revenir de ma méprise. Bribe à bribe, l'auteur des dialogues me confia son piquant secret.

Il s'en faut bien, en effet, que le P. de Caussade

1. Ce texte capital a été publié par M. T. de la Roque. (*R. d'histoire littéraire de la France*, 15 juillet 1897), avec une faute de lecture relevée par M. Poidebard dans l'édition — malheureusement si incomplète — qu'il a donnée de cette précieuse correspondance. Tamisey avait lu : « *il se peut* faire ». Il y a : « il ne se peut faire, etc. »

tienne la fameuse *Instruction* pour un livre de tout repos. Il a trop vu, par une longue expérience, que le livre de M. de Meaux est devenu la plus dangereuse des armes entre les mains des ennemis de la mystique. Épouvantail pour les âmes pieuses qui, maintenant, crainte de tomber dans des illusions sans nombre, résistent à l'esprit de Dieu, rempart derrière lequel s'abrite l'ignorance dédaigneuse d'une foule de directeurs, ce livre est là bloquant les voies intérieures qu'il se flattait d'ouvrir toutes grandes.

Parmi ceux qui ont lu cet ouvrage... combien y en a-t-il qui, n'ayant guère pris garde qu'aux seuls abus des oraisons... craignent à présent, méprisent et détestent les uns et les autres, je veux dire et les abus et les oraisons même dont on a abusé...

Je ne sais combien de gens n'ont tiré de la savante instruction de M. Bossuet que des préventions plus fortes contre les saintes oraisons des vrais mystiques.

Depuis que par ces misérables préjugés, on s'est dégoûté de la lecture des vrais mystiques des derniers siècles, on ne voit plus, même dans les cloîtres, un si grand nombre d'âmes intérieures [1].

Que Bossuet n'ait pas prévu et n'ait pas voulu ce triste résultat, cela est de toute évidence. Mais comment s'expliquer qu'on ait pu corrompre de la sorte un texte excellent ? La raison est simple. D'un livre

1. Caussade, *l. c.*, p. 13, 14, 8. Longtemps avant le P. de Caussade, Malaval, l'admirable aveugle de Marseille, disait déjà : « De la manière outrée avec laquelle on écrit, il y a des âmes simples qui en seront troublées et scandalisées. Les âmes tièdes et pusillanimes craindront tout. Il y en a même qui ont quitté le saint exercice de la méditation, parce que n'ayant pas de quoi s'entretenir une heure que leur oraison doit durer, elles soupçonnent le repos, elles s'ennuient dans la sécheresse, et elles n'osent se tenir longtemps à la présence de Dieu de peur que ce ne soit une oisiveté ou un quiétisme. » (Lettre de M. Malaval à M. l'abbé de Foresta-Colongue... Marseille. Penot, 1695, pp. 85, 86.)

qui se propose tout à la fois d'édifier et de détruire, le commun des lecteurs ne retient que la partie destructive. Pour peu qu'on soit déjà prévenu contre le mysticisme, on se persuadera aisément que Bossuet n'exalte Sainte Térèse que pour mieux écraser M[me] Guyon et comme d'ailleurs, vrais ou faux, les mystiques emploient des termes presque semblables, après avoir bien ri des extravagances des uns, on se trouvera peu disposé à goûter les transports des autres.

Le mal serait-il si grand, demande le candide disciple? Certains esprits ne le trouvent pas. — Je le sais, répond le P. de Caussade, mais

j'ai un argument sans réplique pour fermer la bouche à ceux dont vous voulez parler. Je sais que c'est principalement sur ces esprits forts ou savants ou prétendus tels que l'autorité de M. de Meaux va jusqu'à la vénération. Or ce profond théologien envisageait comme un si grand mal de faire regarder ces oraisons comme dangereuses... que de toutes les calomnies contre sa personne, c'est une de celles qu'il a relevées avec plus de force [1].

Mais comment expliquez-vous que pareille calomnie ait eu cours, et comment se fait-il qu'aujourd'hui encore (1751) tant de gens se réclament de M. de Meaux quand ils veulent railler l'oraison de quiétude ou rejeter l'autorité de Saint François de Sales, nous dirions aujourd'hui, pour décrier Fénelon ?

Quelques-uns ont voulu dire que cela venait de ce que la bonne doctrine s'y trouvait quelquefois comme enterrée sous un tas de citations et de raisonnements nécessaires alors... Les autres ont dit... qu'il était arrivé à M. de Meaux, en combattant les quiétistes, de paraître quelquefois donner dans

1. Caussade, pp. 220, 221.

l'extrémité opposée... parce que... dans le cours rapide de son éloquence naturelle, il avait souvent usé de certaines exagérations, dont les correctifs qu'il ne manquait jamais d'y mettre, n'avaient pas été toujours bien aperçus par certains esprits [1]...

Pour toutes ces raisons, et bien d'autres encore, le P. de Caussade s'est proposé de ne conserver de l'œuvre de Bossuet que ce qu'elle contient de positif. Il réduit ce livre de combat à ne plus être qu'un paisible catéchisme où l'on s'occupe beaucoup moins d'attaquer la fausse spiritualité que d'exposer la véritable doctrine des mystiques. Voyez, par exemple, comme l'auteur résume d'un mot tant et tant de pages écrites par Bossuet contre les quiétistes :

Je ne pensais pas qu'il fût si *facile* d'éviter le quiétisme... et je comprends qu'on ne peut y tomber à présent sans une *extrême malice* et sans une *espèce de folie* [2].

Ces mots vont loin, sous la plume d'un commentateur de Bossuet. Est-ce candeur, est-ce malice? Les deux peut-être. En tout cas, cette candeur devient héroïque lorsque le P. de Caussade, pour mieux établir le prestige de son auteur, n'imagine rien de mieux que de présenter M. de Meaux comme un excellent disciple de M. de Cambrai. Bossuet, écrit-il en effet, est un maître

à qui nulle des connaissances nécessaires en cette matière n'a pu manquer, puisque un grand archevêque, aussi savant dans la théologie mystique, tant par pratique que par théorie, lui avait fourni auparavant de longs extraits et de belles remarques sur les auteurs contemplatifs [3].

1. Caussade, pp. 220, 224.
2. *Ib* , p. 123.
3. *Ib.*, p. 90.

Nous savons à n'en pas douter le nom de ce grand archevêque, et voilà qui suffit à venger Fénelon de l'étrange mépris qu'on professe pour lui dans certains manuels contemporains de théologie mystique. Célébrer Bossuet aux dépens de Fénelon, c'est leur faire injure à tous deux. Ainsi l'estime du moins le P. de Caussade, très savant lui aussi en ces matières, « tant par pratique que par théorie ».

La simple lecture que nous allons faire de cette *Instruction* (de M. de Meaux) nous donnera souvent occasion de remarquer avec une agréable surprise que pour le fond de la vraie spiritualité, ces deux grands prélats n'étaient pas si éloignés de sentiments qu'un certain public l'a pensé; ce qui paraît encore mieux par les livres posthumes de M. Bossuet et surtout par ses lettres de direction, à peu près semblables à celles du très illustre et très pieux archevêque de Cambrai [1].

On peut démontrer, par un examen rapide et tout superficiel de la controverse, que le P. de Caussade n'exagère rien quand il parle ainsi.

II

« Car, après tout, de quoi s'agit-il ? » — Je supplie le lecteur de ne pas se cabrer. Rien n'est plus limpide que ce que j'ai à lui dire, rien n'est plus digne de quelques minutes d'attention. Il s'agit de constater, de décrire et d'expliquer un fait constant, un phénomène quotidien dont nous avons tous fait l'expérience dans nos rapports avec nos amis, et que, la grâce aidant, nous pourrons éprouver, quand il nous plaira, dans nos rapports avec Dieu.

1. Caussade, p. 2.

a) Le fait

Voici quatre textes contemporains de la querelle. Je pourrais en apporter cent autres de même force.

L'amour était si bien son occupation et sa vie qu'il disait souvent à ses confidents qu'il ne craignait point l'enfer et qu'il ne désirait point le paradis, mais qu'il craignait et qu'il aimait le Dieu du paradis et de l'enfer; que l'enfer lui serait un paradis s'il y avait de l'amour; que le paradis lui serait un enfer si l'amour en était banni [1].

Elle était si enflammée de l'amour divin et si accoutumée à la pureté de l'amour que les pensées du purgatoire, de la mort, de l'enfer, de l'éternité ne la touchaient point; le seul et pur amour triomphait de son cœur [2].

Dans tout ce qu'il faisait, il n'avait rien en vue que le bon plaisir de Dieu : ses propres intérêts ne le faisaient point agir; il n'avait pas même pensée de l'enfer ni du paradis. Quelqu'un lui demandant un jour comment cela se faisait, il répondit qu'il croyait que c'était par une particulière providence de Dieu qui, en cela, se servait du ministère des anges pour ôter ces objets de devant les yeux de son esprit [3].

Il y avait encore un pas à faire, c'était d'aimer Dieu uniquement pour lui et sans aucun retour sur soi-même, et c'est ce que Boudon s'efforçait de faire. Aussi, quand il vit quelques théologiens disputer à l'occasion du livre de M. de Cambrai si on pouvait avoir égard à la récompense : je ne sais, dit-il, comment ces messieurs l'entendent, mais je sais bien que j'aime Dieu purement pour l'amour de lui-même [4].

1. *Panégyriques des Saints*, par le R. F. J.-F. Senault. 2e édit. Paris, Petit. p. 192.
2. *Recueil des vertus et des écrits de madame la baronne de Neuvillette*, par le R. F. Cyprien de la Nativité. Paris. Bechet, 1660.
3. *La vie de Mgr. Alain de Solminihac, evesque baron et comte de Caors*, par le R. P. Léonard Chastenet. Caors. Bonnel, 1662.
4. *La vie de M. Henri Marie Boudon* (édit. de Hérissant, Paris, 1753), II, 215.

b) La description de ce fait

De cette expérience indéniable, on ne peut contester l'excellence. Aimer nos amis sans réfléchir aux services qu'ils nous rendront, aimer Dieu sans penser uniquement au ciel qu'il nous prépare, c'est la définition même de l'amitié et de l'amour. On comprend, dès lors, qu'une âme généreuse, comme celle de Fénelon et des mystiques, négligeant par une abstraction toute naturelle les degrés inférieurs de la charité, exalte le degré suprême. On comprend qu'il leur arrive à tous de paraître, ou oublier ou même mépriser la bonté foncière de ces degrés inférieurs. Ainsi nous disons : Bossuet est l'éloquence faite homme, Shakespeare, la poésie, sans craindre qu'un chicaneur nous objecte : il y a Bourdaloue, il y a M. Rostand. S'il arrive donc à Fénelon de traiter la vertu d'espérance, non pas avec mépris — il ne l'a jamais fait — mais en termes moins enthousiastes, nous saurons ce qu'il voudra dire. Cette simple remarque suffit à répondre à la plupart des objections de Bossuet. Ce sont là des questions de mots qu'avec un peu de bienveillance, on ne poserait même pas. Mais enfin si on les pose et qu'on demande à l'Église son avis, l'Eglise ne peut que répondre : l'espérance est une vertu.

Et de même on entend aisément ce que Fénelon et les mystiques veulent dire quand ils se proposent, comme idéal d'une vie parfaite, d'arriver à un « état » où ces actes d'amour désintéressé deviennent de plus en plus nombreux et faciles. Prendre à la

lettre ce mot d' « état », imaginer une personne qui ferait constamment des actes de pur amour, excluant délibérément, soit les actes des autres vertus chrétiennes, soit le sommeil et les diverses fonctions de la vie commune, si Fénelon a soutenu cette sottise, eh bien, nous l'abandonnons à son délire et au « gémissement » de Bossuet. L'Eglise, consultée sur ce point, ne peut que répondre : ni la tradition, ni le bon sens, n'admettent la possibilité d'un pareil état. La plume de l'auteur des *Maximes* a pu laisser échapper à ce sujet quelque expression malheureuse que l'Église a cru devoir relever pour des raisons d'opportunité dont elle est juge, mais le vrai Fénelon, celui que Rome connaît bien et que Bossuet ne veut pas comprendre, n'*exclut* pas les actes des autres vertus pas plus qu'il ne les *méprise*. Telles sont en deux mots les équivoques qui embrouillent tout ce débat.

Pour entendre et pratiquer ce pur amour qu'on vient de dire, il n'est pas besoin d'être mystique, mais l'expérience plus élevée des vrais mystiques, et notamment tout ce qui se passe dans ce qu'on appelle les « dernières épreuves », confirme d'une façon éclatante la doctrine commune du pur amour. Ainsi l'*inspiration* d'un petit chansonnier se rattache à l'enthousiasme de Pindare. C'est pour cette unique raison, et non pas du tout pour entraîner ses lecteurs vers les voies extraordinaires, que Fénelon fait appel aux ravissements et aux épreuves des grands mystiques, le pur amour de ceux-ci n'étant que l'épanouissement du pur amour que l'on peut atteindre sans quitter les voies communes. A quoi se ramène,

en effet, le mystérieux travail de la grâce dans les âmes privilégiées, sinon à la purification graduelle de l'amour, à la ruine graduelle de l'amour-propre que les dernières épreuves poussent dans ses derniers retranchements ?

La dernière purification de l'amour se fait par l'abandon de Dieu même. L'amour-propre persécuté semblait avoir encore cet asile. Dieu le lui ôte. En même temps qu'il livre l'âme aux apparences du péché et à des humiliations très réelles de la part des hommes, il la traite lui-même en juge sévère... elle croit sa perte assurée et sans retour. Quel état ! Qu'il est affreux, qu'il est désespérant pour l'amour-propre ! Mais enfin il faut céder. Dieu est le plus fort, et, par un dernier sacrifice, qui est le fruit de l'amour le plus pur, l'amour-propre est arraché de l'âme jusqu'à la moindre racine. Par ce sacrifice, l'amour de Dieu est absolument débarrassé de tout mélange, et il règne seul dans le cœur dont il a banni son ennemi[1].

Ce n'est pas Fénelon qui parle. On pourrait aisément s'y tromper. C'est le Père Grou, un des classiques de la vie intérieure, aussi bien que le P. de Caussade. Tout n'est pas d'une exactitude mathématique dans cette page que Nicole aurait trouvée impudique, et Bossuet, quiétiste. Mais les âmes auxquelles de tels livres sont destinés n'en concluront pas que le pur amour permet la débauche et nous fait mépriser le ciel.

c) Explication métaphysique de ce fait

L'expérience des saints étant infaillible, comme toute expérience, il reste certain qu'on peut faire

1. *Manuel des âmes intérieures*, (édit. Lecoffre, p. 281, 282). C'est le même P. Grou qui a appris le grec à M. Cousin.

un acte d'amour désintéressé, certain aussi, par la description que l'on vient de lire, que cet acte s'harmonise sans peine avec les exigences de la vie chrétienne. Mais, d'un autre côté, la philosophie nous assure que nous ne nous désintéressons jamais pleinement de nous-mêmes, et que, bon gré, mal gré, nous tendons toujours à notre propre bien. A résoudre cette antinomie apparente, les métaphysiciens travaillent. Nous les laisserons faire, car ce problème passionnant n'intéresse pas du tout la querelle entre Bossuet et Fénelon. Ce n'est pas qu'ils n'en aient tous deux beaucoup parlé, mais ni l'un ni l'autre n'a résolu la difficulté d'une façon définitive. Bornons-nous donc à ce qui regarde le pur amour, et très assurés que l'axiome des mystiques ne contredit pas l'axiome des philosophes, n'essayons pas de concilier ces deux vérités nécessaires[1].

1. C'est la question qui occupe Malebranche dans son *Traité de l'amour de Dieu* et dans ses *Lettres au P. Lamy*. Un scolastique éminent, le P. Massoulié, traite et épuise le même problème dans son *Traité de l'amour de Dieu*, merveille de clarté et de dévotion. Il est très regrettable que Fénelon n'ait abordé le sujet que de biais, lui qui illumine tout ce qu'il touche. (Il insiste notamment sur la distinction entre *frui* et *beari*.) Quant à Bossuet, qu'il me soit permis de dire que je trouve sur ce point sa métaphysique déconcertante. Il y a chez lui, à chaque page, (notamment dans le splendide traité publié par M. Levesque), des éclairs d'intuition, allumés, pour ainsi parler, par les beaux textes qu'il manie contre Fénelon et dont il tâche héroïquement d'atténuer la portée. Il ouvre soudain des perspectives lumineuses qu'il referme soudain avec la même impétuosité, l'aigle déployant brusquement ses grandes ailes et les repliant aussi vite, impuissant et découragé. W.-G. Ward, reproche à Fénelon une erreur métaphysique, à Bossuet une erreur psychologique. Il trouve telle des thèses de Bossuet *so manifestly, so monstruously at variance with facts!* Il ajoute : *It is difficult to imagine what he did mean.* W.-G. Ward *On nature and grace*, p. 406, 407. La solution un peu hésitante que Ward propose est intéressante, mais, encore une fois, je n'ai rien trouvé

III

On voit dès maintenant ce qu'il faut penser des théologiens universitaires qui déclament, depuis Nisard, sur les chimères mystiques de Fénelon. La chimère, pour eux, c'est le pur amour. Puisqu'ils veulent parler de ces choses, que ne lisent-ils — je ne dis pas Caussade, jésuite, mystique et fénélonien — mais le père Massoulié, adversaire déclaré de Fénelon, et l'un de ses juges? A chaque page de son *Traité de l'amour de Dieu,* ce scolastique, lequel ne fait grâce aux mystiques que lorsque saint Thomas leur donne raison, ne se montre pas moins affirmatif que Fénelon sur la doctrine du pur amour.

« Même dans l'amitié humaine, dit saint Thomas, on cherche plutôt le bien de l'ami que le contentement que l'on reçoit de le voir. » Mais cette belle, cette sainte loi est encore plus inviolable dans l'amitié divine et surnaturelle qui est la charité...

Elles lui disent (à Dieu) que, le connaissant aussi aimable qu'il est, elles l'aiment et le veulent aimer pendant toute l'éternité, quand même il ne leur aurait jamais fait aucun bien...

Nous devons aimer notre béatitude infiniment moins que la gloire de Dieu en lui-même.

Si une épouse n'aimait son époux que pour les bagues et les joyaux qu'elle en a reçus, il est constant que ce serait... un renversement de toute la nature... Le même désordre arriverait si une âme n'aimait Dieu que pour elle-même et seulement parce qu'il la doit rendre heureuse...

de plus satisfaisant que le livre du P. Massoulié. Sur l'auteur — qui est un personnage fort curieux – on trouvera des indications dans les lettres de Chantérac, notamment, F., IX, p. 660 et p. 732; X, p. 36.

(Le pur amour) est l'acte le plus parfait de tous et qui a le plus de mérite[1].

Voilà sur le fond des choses. Sur le détail, sur les mille précisions qu'exige une matière aussi délicate, il ne m'en coûte pas de reconnaître que le traité du Père Massoulié est beaucoup plus exact que les *Maximes*. A la vérité, je ne trouve à cet auteur qu'un défaut, celui d'aimer la chasse aux fantômes. Pas un instant, on ne le voit essayer de *réaliser* la controverse, c'est-à-dire, se demander si Fénelon admet vraiment les absurdités qu'on lui prête. Il écrit par exemple :

Qui aurait le courage de penser que la pratique des conseils évangéliques affaiblît l'ardeur de l'amour et qu'elle en diminuât la pureté?

Suit un beau développement sur les pères du désert[2]. Je crois bien que cette phrase vise l'auteur des *Maximes*. Et moi, je demande à mon tour : qui aurait le courage de penser qu'un homme raisonnable et qu'un pieux évêque ait eu le courage de penser de telles sottises? N'aimez-vous pas mieux le père de Caussade repoussant d'un mot « l'espèce de folie » ou « l'extrême malice » du quiétisme, et se refusant à ranger M. de Cambrai parmi les pervers ou parmi les fous?

Les bossuétistes trouveront que j'en prends à mon aise avec les interprétations conciliantes. Mais quoi, n'ont-ils pas besoin, autant que nous, plus que nous, peut-être, d'y avoir recours? Il n'est pas moins grave

1. Massoulié, *loc. cit.*, p. 33, 64, 214, 261, 345.
2. *Ib.*, p. 169.

de combattre le pur amour que les autres vertus chrétiennes. L'Université félicite Bossuet d'avoir dégonflé cette chimère. Elle n'attendait pas moins de sa robuste sagesse. Si, par malheur, elle l'a bien lu, c'est grand dommage pour Bossuet. Il est trop clair que ce théologien un peu impulsif, avec sa façon impétueuse de nier les principes qui le gênent et d'outrer les vérités qu'il veut défendre, semble bien souvent contraire, sur ce point, à la tradition de toute l'Église. Ce n'est plus un mystère pour personne que Bossuet n'a pas signé tous les articles d'Issy sans quelque répugnance. Ses amis eux-mêmes l'abandonnent et de bons théologiens vont jusqu'à dire qu'un bref pontifical n'eût pas été de trop pour condamner ses erreurs[1]. Pour ma part, j'incline à croire qu'on se trompe quand on parle ainsi et que, même dans ses écrits sur le quiétisme, la pensée profonde de Bossuet se concilie,

1. Cf. M. Brugère cité par le P. Longhaye. (*Histoire de la littérature française au* XVII[e] *siècle*, III, 352.) Si cela est vrai et si, comme Bossuet le répète à satiété, c'est là le nœud de toute la controverse, je ne vois pas bien à quelles enseignes le P. Longhaye peut dire que « dans ce grand duel théologique, Bossuet *lui* paraît de tous points supérieur », p. 355 Si Bossuet se butte contre l'erreur — et quelle erreur ! — comment dire qu'il « va pour l'ordinaire au simple, au solide, au vrai ? » On trouve Fénelon trop souple. Il le serait moins s'il avait affaire à un adversaire plus « franc d'allure », plus cohérent et plus vigoureux. La petite discussion que j'entreprends ici même montre à l'évidence que Bossuet est aussi insaisissable — beaucoup plus selon moi que Fénelon.

W.-G. Ward est du même avis que M. Brugère « *Bossuet's extremely opposite thesis seems to me quite as plainly and undeniably mistaken as Fenelon's* », *loc. cit.* p. 402. Cette idée n'est pas d'aujourd'hui. Au beau milieu de la controverse, le jésuite Caregna disait : Si l'on condamne M. de Cambrai pour avoir détruit l'espérance, il faudra condamner aussi M. de Meaux pour avoir détruit la charité. Cf. G., XXIX. p. 486.

sans un effort trop subtil, avec celle de Fénelon[1].

Laissons parler notre Père de Caussade, toujours excellent.

D. M. de Meaux n'est pas si contraire qu'on le croyait à l'amour pur, puisque il n'en veut qu'aux excès... Mais peut-être qu'en reconnaissant les actes du pur amour ne reconnaît-il pas qu'on puisse parvenir à les produire et souvent et facilement?

R. Point du tout. Car quiconque reconnaît les actes de quelque vertu que ce soit, doit nécessairement reconnaître qu'on peut, et les réitérer souvent, et à l'occasion de leur fréquente répétition, acquérir la facilité de les produire.

Vous voyez, comme, sans le dire, il redresse gentiment Bossuet, en l'obligeant à tirer les conclusions de ses propres principes. A son habitude, il fénélonise Bossuet. Suivons-le. Il va nous montrer celui-ci renchérissant sur Fénelon.

D. Toutes les fois qu'on désire cette récompense (le ciel), se retire-t-on de l'amour pur?

R. Nullement, dit M. de Meaux, pourvu qu'on la désire surtout parce que Dieu la veut... Voilà ce que M. de Meaux appelle : l'*espérance qui s'absorbe dans l'amour... ce qui se fait en aimant cette récompense surtout pour Dieu et par rapport à Dieu.*

D. D'où vient donc qu'au lieu de nous apprendre à aimer la récompense en Dieu et pour Dieu, on nous dise (c'est Fénelon qui dit cela) qu'il vaut mieux pour l'ordinaire, ne point penser aux récompenses, afin de n'agir que dans la seule vue de Dieu?

1. Hier encore, M. Fr. von Hügel dans son beau livre : *The mystical element of religion as studied in Saint Catherine of Genoa and her friends*. (Londres, Dent. 1908,) soutenait la thèse contraire, cf. II, 152-181. M. de Hügel se rallie pleinement aux vues de Gosselin : (*Analyse de la controverse du quiétisme.*) Je crois que si Gosselin et lui avaient étudié le texte publié par M. Levesque, et les dialogues du P. de Caussade, ils auraient reconnu, comme moi, l'orthodoxie foncière de Bossuet. Du reste ce chapitre de M. de Hügel me paraît être ce que l'on a écrit de plus décisif, dans ces derniers temps, en faveur de Fénelon.

R. C'est que ce dernier est bien plus facile — (ce dernier, encore une fois, c'est l'amour pur de Fénelon) — et qu'il sert comme de degré, pour monter à ce haut point de désintéressement dont parle ici M. de Meaux.

Je prie le lecteur de se rappeler que le Père de Caussade est un saint homme et qui parle de tout son cœur. Si je le croyais capable d'une ironie consciente, il égalerait ici l'auteur des *Provinciales*. Mais le plus curieux, c'est qu'il a raison.

D. Expliquez-moi d'où vient qu'il est plus aisé de faire l'un que l'autre ?

R. C'est qu'il en coûte beaucoup moins à l'amour de nous-mêmes, de nous désintéresser assez pour rapporter à Dieu seul nos petits services dans l'abstraction des récompenses (chimère de Fénelon), que de lui rapporter ces mêmes récompenses, en les aimant principalement pour lui, à la vue si attrayante de ces mêmes récompenses (chimère de Bossuet).

Tout cela est clair comme de l'eau. Il nous présentait tantôt en la personne de Bossuet un bon élève de Fénelon ; il nous prouve maintenant que l'élève a dépassé le maître et que le pur amour de celui-ci n'est qu'un jeu d'enfant auprès du pur amour de celui-là.

Un amour médiocre suffit pour le premier désintéressement, mais quant au second qui est de désirer la gloire, la félicité éternelle, bien moins pour notre propre bonheur que pour la plus grande gloire de Dieu, quel amour dominant ne faut-il pas[1] ?

1. Caussade, *loc. cit.*, p. 133-138. Nicole, l'anti-chimérique Nicole, un des maîtres de Bossuet, est bien forcé lui aussi, par les textes des Pères, d'approuver cet amour beaucoup plus pur que celui que demande Fénelon. Cf. *Traité de l'Oraison*, édit. 1779, p. 401, 402.

On peut lire notamment à ce sujet dans les *divers écrits* de Bossuet, L. XXIX, p. 264-268 : « Nous avons à sacrifier quelque chose de meilleur qui est l'amour même de la récompense... non pas en le retranchant, mais en le poussant plus haut et en le rapportant à la charité. »

Mais Bossuet a dit le contraire? Je le sais bien. Qu'est-ce que cela prouve? Serait-ce la première fois que nous le prendrions en flagrant delit de défigurer sa propre pensée? Mais tout cela est bien subtil? Qu'y faire? Il faut beaucoup de subtilité pour ramener à l'unité une intelligence bondissante et tout à la fois tâtonnante comme l'est celle de Bossuet quand il s'aventure dans la forêt mystique. Si vous voulez dire qu'il est plus facile de donner un sens orthodoxe aux affirmations les plus outrées de Fénelon, je suis pleinement de votre avis.

IV

Nous en verrons bien d'autres, mais sans aller plus loin pour l'instant, le lecteur me semble préparé à lire sans surprise ce que Fénelon écrivait à Noailles (17 octobre 1696) sur les oppositions apparentes entre sa propre doctrine et celle de Bossuet.

Je ne crains rien (pour les *Maximes* dont il venait de remettre le manuscrit à Noailles). Les autorités de la tradition sont décisives, les raisonnements sont reçus de toutes les écoles. Il n'y a que le *tout* que la plupart des théologiens ne sont pas assez accoutumés à voir *dans toute l'étendue* d'un système suivi. Mais ce tout n'est composé que des parties qu'ils ont cent fois admises...

Il ne craint que « pour les expressions » qu'il est prêt à corriger, si Noailles lui en signale qui soient dures et équivoques.

JE PARIE, SANS AVOIR LU LE LIVRE DE M. DE MEAUX (l'*Instruction pastorale* que Bossuet préparait alors), QU'IL ADMET CONFUSÉMENT, ET PAR MORCEAUX DÉTACHÉS, TOUT CE QUE J'ADMETS DE MON CÔTÉ DANS UNE SUITE NETTE ET PRÉCISE. MAIS IL LE FAIT SANS

SUITE, ET PLUS EN RÉFUTANT CE QU'IL VEUT TOUJOURS RÉFUTER QU'EN ÉTABLISSANT DE BONNE FOI ET DE SUITE TOUTE L'ÉTENDUE DE CE QU'IL EST OBLIGÉ D'AVOUER [1].

Il parle à un intime et dans la première fièvre de l'amour aveugle que l'on a souvent pour un livre nouveau-né. Nous savons aussi que, dans les *Maximes,* sa plume a trop souvent trahi sa pensée. Au demeurant, que tout cela est bien vu ! Comme il excelle à définir Bossuet théologien et à se définir lui-même ! « Un tout », une suite nette et précise », M. Crouslé et d'autres lui reprochent son incohérence et de ne pas savoir ce qu'il veut. C'est exactement le contraire qu'il faut dire. Synthétique, systématique, il l'est presque trop. Dans sa pensée, comme dans sa vie, tout se tient et l'édifice, dont l'unité est aussi voulue qu'elle est consciente, repose sur le pur amour. Je veux le montrer pour que l'on sache bien que ce ne sont pas là pour lui des subtilités en l'air, mais un système, un engrenage moral, une règle de vie intérieure et d'apostolat.

Écartons d'abord l'idée saugrenue qui traîne dans tant de livres. Fénelon n'est pas un mystique au sens propre du mot. L'oraison qu'il pratique et qu'il prêche et à laquelle, comme je vais dire, il ramène tout, ne suppose en aucune façon les expériences extraordinaires d'une sainte Térèse, ni même d'une Mme Guyon [2]. D'esprit moins curieux de ces phéno-

1. F. IX, pp. 105, 106.

2. Il ne faut pas croire que Fénelon ait fait sa lecture habituelle de ce genre de livres. Lorsqu'il lui a été nécessaire de défendre sa doctrine, il a dépouillé, avec sa merveilleuse rapidité, cette abondante littérature, retenant l'exquis ou l'utile, négligeant le reste. Nul n'a su lire comme lui, maitrisant les textes et ne s'y noyant

mènes surnaturels, et plus en garde contre les illusions qui parfois les accompagnent, en vérité, je n'en connais pas. Ceux qui le prennent pour un fanatique ou un visionnaire, ou n'ont jamais ouvert ses livres ou ne savent pas le sens des mots qu'ils emploient. La doctrine du pur amour étant évangélique au premier chef, on peut affirmer que Fénelon, dans sa vie intérieure, ne sort pas des voies communes et ne cherche pas à compliquer la divine simplicité de l'Évangile.

L'esprit de grâce n'est point une inspiration miraculeuse qui expose à l'illusion ou au fanatisme : ce n'est qu'une paix du fond pour se prêter sans cesse à l'esprit de Dieu dans les ténèbres de la foi, sans rien croire que les vérités révélées et sans rien pratiquer que les commandements évangéliques[1].

Vous croyez qu'il s'occupe des visions de Mme Guyon et qu'il les savoure avec l'acharnement que Bossuet a mis à les critiquer? Vous vous trompez bien. Que veut-il d'elle? Il le dit lui-même à Mme de La Maisonfort.

Je ne doute pas qu'on ne vous permette de voir madame (Guyon) deux ou trois fois l'année et ELLE VOUS ÉLARGIRA LE CŒUR[2].

Le même mot, longtemps après, lui viendra spontanément dans une lettre, non à une religieuse, mais au duc de Bourgogne.

jamais. Des mystiques, il n'a gardé que ce qui convenait à son propre mysticisme, un peu abstrait, c'est-à-dire à sa philosophie du pur amour. C'est une des nombreuses raisons pour lesquelles nous le voyons s'attacher à saint François de Sales, mystique, lui, au sens propre et des plus authentiques, mais aussi un de ceux chez lesquels l'exposition des phénomènes extra ou supra-naturels tient le moins de place.

1. F., VII, p. 328.

2. F., IX, p. 7.

L'AMOUR DE DIEU VOUS ÉLARGIRA LE CŒUR et vous fera décider sur-le-champ dans les occasions pressantes[1].

Ainsi, l'oraison, pour lui, est une discipline apaisante, unifiante, simplifiante, qui loin de gêner notre activité la dilate et l'affranchit.

Il faut aller TOUT DROIT aux devoirs essentiels de votre état par le principe de l'amour de Dieu et ne rendre jamais la vertu incommode par des hésitations scrupuleuses sur les petites choses[2].

Aimer Dieu, faire oraison, pour aller « tout droit » aux devoirs essentiels et communs, pour couper court aux minuties, aux scrupules, aux retours inquiets sur soi-même, pour agir, pour vivre enfin, c'est tout Fénelon.

L'esprit d'oraison vous rendra simple, concis, décisif, sobre en pensées et en paroles, tranquille dans les embarras. Le propre esprit est actif, verbeux, vacillant, empressé, multipliant les vues... perdant le bien pour aller au mieux[3].

Voilà tout son fanatisme, toute son oisive « quiétude ». Mourir au propre esprit, c'est-à-dire, en langue moderne, à tout ce qu'il y a en nous de *neurasthénisant*. Quel médecin n'eût-il pas fait! Mais il est prêtre et l'originalité de sa méthode consiste à *mysticiser*, si je puis dire, et par suite, à rendre plus efficaces et plus nobles les conseils de la simple sagesse humaine. Les vues de la foi magnifient tout. Un philosophe païen nous prèche le recueillement de l'esprit. Malebranche aussi; mais à sa divine façon, il nous fait écouter le « maître

1. F., VII, p. 279.
2. F., VII, p. 279.
3. F., VII, p. 228.

intérieur » qui parle au plus intime de l'âme. Ainsi Fénelon :

Il ne faut point suivre son empressement naturel.

Tout le monde, croyant ou non, en peut dire autant, mais voici que le souffle de la grâce épanouit et attendrit cette banale sagesse.

Vous n'irez à la source du mal qu'en faisant taire souvent votre esprit par le silence intérieur. Le silence d'oraison simple calmerait ce raisonnement si actif. Bientôt l'esprit de Dieu vous viderait de vos spéculations et de vos arrangements. D'ailleurs ce silence qui rendrait la manière d'expédier les occupations extérieures plus courte, vous accoutumerait à faire les affaires même en esprit d'oraison[1] !

« Les affaires », « l'oraison », il n'est pas besoin qu'on vous invite à admirer ce rapprochement si hardi et si juste. Il dit cela d'un ton si naturel, qu'on ne songe pas à s'étonner. C'est là une des grandes différences entre Bossuet et lui, entre la lumière des éclairs et celle des étoiles, entre le sublime éclatant et le sublime paisible et voilé.

Il ne change ni de méthode ni de langage quand il veut convertir un incrédule. Après saint Augustin, après saint François de Sales, il ne sait pas d'apologétique meilleure que celle du pur amour. La religion chrétienne, dit-il,

n'est que l'amour de Dieu et l'amour de Dieu est précisément cette religion... voulez-vous savoir comment cette science de l'amour s'apprend : on n'y pénètre point par des raisonnements subtils; c'est en mourant à l'amour-propre. Il faudrait, au contraire, mourir à soi, sans raisonner, pour voir le tout de Dieu et le rien de toute créature[2].

1. F., VII, p. 221.
2. *Lettres sur la religion*, F., I, pp. 140, 141.

Espérons qu'on ne l'accusera pas de kantisme. Mais ne voyez-vous pas comme tout se tient chez lui? Lorsqu'on a une fois saisi cette « suite nette et précise » on s'explique son obstination pendant la controverse du quiétisme. Pour lui aussi, il y va de tout. S'il est dans l'erreur sur le fond des choses, il n'a plus rien où appuyer sa vie intérieure, son activité de prêtre. Le pur amour conduit à la foi et si l'on veut distinguer des autres la véritable Église, il n'y a qu'à voir où se trouvent en plus grand nombre les disciples les plus authentiques du pur amour.

C'est l'esprit d'oraison qui est l'âme de tout le corps des fidèles; c'est cet esprit unique et commun qui réunirait bientôt à l'Église mère toutes les sectes, si chacun au lieu de disputer, se livrait au recueillement. D'un côté, voyez la pure spiritualité de saint François de Sales; de l'autre, voyez ses principes sur l'Eglise, dans ses Controverses : c'est le même saint qui parle avec l'onction du même esprit de vérité dans les deux sortes d'écrits [1].

La merveilleuse unité de cet esprit éclate plus encore, s'il est possible, lorsqu'on étudie de près les lettres de direction proprement dites. Je sais de bons esprits qui ne sont pas de cet avis. Ils partagent, ils choisissent. Ils abandonnent le philosophe et retiennent le directeur, ils exaltent les lettres spirituelles et tiennent pour plus ou moins suspects tous les écrits sur le quiétisme. Je crois, au contraire, qu'un lien très étroit réunit l'expérience de Fénelon directeur aux théories de Fénelon philosophe et théologien. Son prétendu quiétisme répond aux besoins des âmes telles du moins qu'il les connaît, tout comme

1. *Lettres sur l'Eglise*, F., I, p. 212.

le prétendu antiquiétisme de Bossuet répond à l'expérience personnelle de celui-ci. Là est, si je ne me trompe, une des différences, et peut-être la différence capitale entre ces deux esprits, entre ces deux grâces, différence que je ne cherche pas à réduire parce qu'elle n'implique aucun désaccord sur les vérités de la foi. Le sujet est si intéressant, et d'ailleurs, me semble-t-il, si nouveau, qu'on me permettra de m'y arrêter quelques instants.

V

Il est très vrai. Vue du dehors et de loin, la doctrine du pur amour semble décevante. Le moyen de monter si haut! Trop demander à une âme, n'est-ce pas l'empêcher d'atteindre à la chétive perfection qu'une conduite moins dure lui aurait facilitée? Ecoutez en effet notre despote, c'est Fénelon.

> Pour moi, souvenez-vous que je ne vous suis donné que pour vous appauvrir et vous dénuer... Je ne vous suis bon qu'à vous faire décroître, qu'à vous rapetisser, qu'à vous ACCOUTUMER AU VIDE, au néant, à porter les privations en pure foi [1].

Voilà qui est affreux, ne trouvez-vous pas? Mais enfin c'est dans la logique du système : édifier le pur amour sur les ruines de l'amour-propre. Fénelon théoricien, Fénelon directeur, cela ne fait qu'un. Et remarquez une chose capitale : l'amour-propre qu'il s'agit de réduire, ce n'est pas seulement la recherche de nos aises ou les exigences de notre orgueil, c'est le goût sensible de Dieu, ce sont les joies, les

1. F., VIII, p. 662.

lumières de la prière, tout ce trésor, en un mot, que Bossuet, en tant d'endroits, se flatte de défendre contre les nouveaux mystiques.

L'oraison est très différente du plaisir sensible qui accompagne souvent l'oraison... La vraie oraison n'est ni dans le sens ni dans l'imagination : elle est dans l'esprit et la volonté... le vouloir et l'amour tout nu dans une oraison très sèche, sans conserver le goût et le plaisir de l'oraison [1].

Et encore :

Qu'est-ce que vous voulez aimer ? Est-ce le plaisir de l'amour ou le bien-aimé? Si ce n'est que le plaisir de l'amour que vous cherchez, c'est votre propre plaisir, et non celui de Dieu, qui est l'objet de vos prétentions. On impose souvent à soi-même dans la vie intérieure... on ne quitte les plaisirs du monde que pour se faire un plaisir raffiné dans la dévotion... que l'amour est pur quand il se soutient sans aucun goût sensible [2]!

Si on ne voit pas dans cette direction la conséquence et l'application rigoureuse des principes que Fénelon a défendus dans ses écrits théoriques, il faudra douter de tout. Abandonnez-le, si vous le voulez, mais abandonnez-le tout entier. J'avoue bien que les textes, ainsi détachés, rendent un son plus dur. Ce grand enchanteur a la main légère et sait mieux que personne apprivoiser les âmes, mais vous ne le verrez jamais transiger sur cette dure doctrine qui est au cœur même de sa direction.

Bossuet n'aime pas beaucoup cette foi nue. Ses instincts les plus profonds le détournent d'une route aussi peu fleurie. Quand il se résigne, pour lui et pour celles qu'il dirige, aux sécheresses de la vie

1. F., VIII, p. 445.
2. F., VIII, pp. 660, 661.

intérieure, il le fait par raison et, je puis dire, de mauvais cœur. Cela ne peut être pour lui qu'une épreuve rare et passagère. Son expérience lui a appris que la foi et la bonne volonté du chrétien sont accompagnées « *naturellement* de goût, de délectation, d'agrément, de chastes délices[1] ». Sous cette plume qui ne bronche presque jamais, ce « *naturellement* » vaut un volume de théories et de confidences. Il ne s'*accoutume pas au vide* et il s'anathématiserait lui-même s'il y accoutumait ses pénitentes. L'illusion pour lui, c'est de tant craindre l'illusion, l'écueil de la vie pieuse, c'est de paraître faire peu de cas de ce que Malebranche appelle le « divin plaisir » de la grâce.

Tenez pour certain, écrit-il, quoi qu'on vous dise et qui que ce soit qui vous le dise, que les mystiques se trompent ou ne s'entendent pas eux-mêmes quand ils disent que les saintes délectations que Dieu répand dans les âmes soient un état de faiblesse ou qu'il leur faille préférer les privations, ou que ces délectations empêchent ou diminuent le mérite.

Pour le dire en passant, c'est toujours, toujours la même équivoque que nous avons relevée tant de fois. Parmi les créateurs de fantômes, nul ne l'égale. Non, les mystiques ne méprisent pas les saintes délectations, ils ne les disent pas imparfaites puisqu'elles viennent souvent de Dieu, mais ils prétendent qu'elles ne sont ni nécessaires ni toujours sûres, mais ils habituent les âmes à ne pas compter sur ce don éphémère et à pouvoir s'en passer quand Dieu

1. *Instruction sur les Etats*, (Levesque), p. 47.

le retirera[1]. Mais laissons; ce qui suit est de toute importance.

La source du mérite, c'est la charité, c'est l'amour, et d'imaginer un amour sans amour qui ne porte pas de délectation, c'est imaginer un amour qui ne porte amour et une union avec Dieu sans GOUTER en lui le souverain bien qui fait le fond de son être et de sa substance [2].

Il y tient et comment n'y tiendrait-il pas? Là est sa vie à lui et de ce point de vue rigoureusement personnel, il a raison de dire qu'il y va de tout[3]. Sa direction est lyrique parce que sa vie intérieure l'est aussi, sa théologie, spéculative ou polémique, lyrique aussi et pour la même raison. Je suppose, en effet, qu'il n'est pas besoin de montrer ici que la délecta-

1. Je note à ce sujet la formidable hérésie de Nicole : « Il est toujours vrai de dire que l'état de sécheresse diminue et affaiblit l'amour de Dieu ». *Traité de l'Oraison* p. 489 et encore, p. 497 « dans l'absence de la grâce, c'est-à-dire dans l'état de sécheresse ». Je supplie les théologiens de prendre garde à ces textes révélateurs. On ne dira jamais assez combien les jansénistes sont conséquents avec eux-mêmes dans leur hostilité contre Fénelon. Quand aux conséquences logiques du système en matière de direction, je n'exagère rien en les disant abominables. Pour les neuf dixièmes des âmes, c'est un moyen court d'arriver au désespoir.

2. *Lettres*, G. XI, 487. Notez bien l'argument ramassé dans la dernière ligne, et qui, visiblement, ne prouve rien du tout. C'est là pourtant une des équivoques fondamentales de toute sa polémique contre Fénelon. Fénelon, qui n'avait pas lu cette lettre, la discute admirablement, et montre le redoublement de confusion : *uniri* n'est pas *beari; beari* n'est pas *frui*. Cf, *Dissertatio de amore puro*, F., III, pp. 438, 439.

3. Je signale ici un fait qui intéressera les éditeurs de la correspondance de Bossuet. La lettre qu'on vient de lire est du 12 octobre 1695 et est adressée à madame d'Albert : or, madame Cornuau a reçu en janvier 1692, une lettre où se rencontre le même passage. G., XI, p. 313. On sait que les dates sont un peu mises au petit bonheur, mais la rencontre n'en est pas moins significative. D'autres passages qu'on retrouverait aisément nous montrent Bossuet utilisant de la sorte les brouillons de ses lettres.

tion pieuse et le ferment lyrique ne font qu'un.

Tel est l'axiome fondamental de Bossuet directeur ; Fénelon, le moins lyrique des hommes, part d'un axiome tout contraire. Ce sont là deux voies opposées, deux tendances, deux grâces. Reste à savoir, de ces deux directions, quelle est la plus humaine, la moins décevante, la plus pratique pour la foule des chrétiens. Une des pénitentes de Bossuet va nous aider à éclaircir ce problème. C'est Mme du Mans, une âme exquise que je crois bien que Bossuet n'a pas comprise et que je sais que Fénelon aurait aimée. Elle demande par écrit, laissant un blanc pour la réponse.

Ne savoir ce que c'est que de goûter Dieu, voilà ce qui m'accable.

Sentez-vous la portée de cette ligne désolée et voyez-vous que cette petite pierre obscure oppose à tous les torrents du lyrisme un obstacle infranchissable ? Bossuet ne goûtait pas beaucoup plus de telles questions que les « sophismes » de M. de Cambrai. Il répond pourtant — on répond toujours — mais quelle réponse !

Dieu sait se faire GOUTER dans un intérieur où le SENS NE PÉNÈTRE PAS [1].

et il passe, sans plus, à la dix-septième demande.

Un goût que l'on ne sent point ! On ne se permet pas de dire que cela n'a pas de sens, mais voilà cette pauvre femme bien avancée ! Eh ! quoi, monseigneur, cela ne ressemble-t-il pas terriblement à cet « amour

1. *Lettres*, G., XI, p. 544.

sans amour » que vous condamnez chez les mystiques? Vous nous enseignez que les « chastes délices » suivent « naturellement » la bonne volonté. Bien loin de m' « accoutumer au vide », comme aurait fait M. de Cambrai, vous m'avez prêché le plein. Je reste vide pourtant. Les « saintes délectations », je ne les connais que par vos livres, ces beaux livres qui me *tantalisent*. De la terre promise je n'ai jamais vu que les grappes somptueuses que vous en avez rapportées. Mais, sans que ma conscience me reproche de bien grands crimes, je n'ai jamais fait l'expérience de tant de choses splendides. Suis-je un monstre? Suis-je une damnée?

Pour décider, non, pour choisir, entre la direction de Bossuet et celle de Fénelon, que chacun se demande s'il ressemble ou non à Mme du Mans. Si elle est une créature d'exception, brûlez les lettres de Fénelon. Mais j'en appelle à l'expérience quotidienne des directeurs. La détresse dont nous venons d'entendre un aveu si touchant, combien de fois ne l'avons-nous pas rencontrée et si nous mettons Fénelon si haut, n'est-ce pas parce qu'il nous aide — lui, le despote et le bourreau — à rassurer, à pacifier les âmes qui ne savent pas ce que c'est que de goûter Dieu? Et si enfin, nous nous défions invinciblement de l'éloquence, n'est-ce pas parce que nous avons vu de nos yeux, touché de nos mains les blessures que le lyrisme fait souvent aux âmes simples, parce que nous avons entendu la même plainte, reçu la même confidence : ces belles choses ne sont pas pour moi : suis-je un monstre? suis-je une damnée?

Vous n'avez d'ailleurs qu'à consulter les auteurs

spirituels les plus accrédités dans l'Eglise. Négligez les différences de forme, sur le fond ils parlent tous comme Fénelon. Bossuet le savait bien et c'est là une des raisons pour lesquelles il se montre toujours si méprisant pour cette admirable littérature qui, répondant, non pas aux besoins de siècles plus simples et plus rudes comme l'époque des Pères, mais aux besoins du XVIIe et du XVIIIe siècle, a élevé la France moderne à des hauteurs de sainteté que l'église primitive ne dépasse point. Cet incomparable trésor n'est pour Bossuet qu'un vain raffinement qui trouble les âmes. L'écriture suffit et les Pères. Il ne fait guère d'exception que pour sainte Térèse. Quant à saint François de Sales, il le tolère, mais très visiblement il le goûte peu. S'il osait dire librement ce qu'il pense, il proscrirait, je crois, tous les autres. « Je ne comprends plus rien aux directeurs », sous une forme ou sous une autre, cette phrase revient souvent dans ses lettres et dans ses écrits. Il ne les comprend pas, parce qu'il ne sait pas à quelles souffrances précises ils tâchent d'apporter remède, et sur quelle abondance d'observations ils fondent leurs analyses. Qu'on me permette de donner un exemple pittoresque de cette opposition entre son esprit et leur esprit. De son temps, on lisait encore beaucoup, malgré l'odieuse campagne de Nicole, un livre admirable du P. Guilloré, livre dont le titre seul mettait M. de Meaux en colère : *Les secrets de la vie spirituelle qui en découvrent les illusions!* Pourquoi tant se défier des illusions? Il y avait là, en particulier, un chapitre encore plus irritant que les autres : *Des illusions des douceurs intérieures*, *des soupirs*

et des larmes. Que le pudique lecteur me pardonne de lui présenter cet écrivain que Port-Royal trouvait obscène.

Il serait bien superflu de m'étendre à vous montrer combien les larmes sont précieuses, car on sait qu'elles sont d'elles-mêmes si recommandables que c'est assez la coutume de faire de grands vœux pour les obtenir.

Il y a des larmes de contrition... et telle personne en voudrait avoir volontiers perdu les yeux...

Il y a des larmes de consolation... quand le cœur est tout liquéfié de douceurs...

Il y a des larmes d'amour...

Ce que je viens de dire montre bien comme les larmes sont d'un prix tout à fait rare dans les voies de la sainteté. Pleurez donc, Théonée, car vous ne le ferez jamais assez.

Bossuet qui ne voit jamais que ce qu'il veut voir, naturellement n'a pas vu ce préambule. Mais voici qui commence à l'inquiéter :

Mais pensez-vous qu'il n'y ait point de larmes trompeuses qu'on prend quelquefois pour de saintes larmes... ? N'en voit-on pas qui à une seule parole de Dieu... fondent aussitôt en larmes.. ? Non, ce n'est pas la force de l'objet qui leur tire ainsi les larmes des yeux. Ce n'est qu'une certaine facilité de nature à s'attendrir ; car à ces personnes, pleurer et parler est presque tout une même chose... Il y a des personnes dont le cerveau est tellement humide que les larmes leur sortent des yeux quand elles veulent; quelque dévotes que vous paraissent celles du sexe, vous ne devez jamais faire si grand fond sur toutes leurs larmes pour juger de la sainteté de leur intérieur; car comme leur tempérament est fort humide, c'est aussi comme une propriété de leur sexe de savoir pleurer...

Cela vient, chez plusieurs, de ce qu'ils sont naturellement pitoyables.

Cette âme compassive qu'ils ont les ferait souvent aussi bien répandre des larmes pour les misères de quelque grand criminel que pour celles d'un Dieu souffrant.

D'autres passent trop brusquement des larmes au rire, pour qu'on puisse les prendre au sérieux.

Dites pour lors que ces larmes ont bien de l'enfance.

Et puis, il arrive que « le cœur ne pleure point avec les yeux », auquel cas « les yeux sont des trompeurs ».

Et à ce propos vous remarquerez que très souvent ceux dont les yeux ne disent rien, les ayant toujours secs, sont pressés intérieurement d'une contrition bien plus forte... C'est que les larmes sont un soulagement à la nature, qui partage ou qui fait ainsi en partie couler au dehors sa douleur; et, au contraire, ceux qui n'ont pas cette facilité à pleurer, ramassent toute leur amertume en eux-mêmes.

Bref

tous ces témoignages doux et parlants qu'on est bien ne font d'ordinaire qu'entretenir l'amour-propre [1].

On peut suivre, ligne à ligne, les résistances de Bossuet à cette lecture. Le chapitre fini, il le balaie d'un coup d'aile.

Il semble qu'on ne s'étudie qu'à trouver des subtilités pour faire qu'on se défie de Dieu[2]...

Je ne comprends plus rien aux directeurs et à force de raffiner sur les goûts, sur les sensibilités, sur les larmes, on met tellement les âmes à l'étroit qu'elles n'osent plus recevoir aucun don de Dieu ; celui des larmes est à chaque page dans saint Augustin, mais dans David, mais dans saint Paul, mais dans Jésus-Christ. Pleurez, pleurez, fondez en larmes quand Dieu frappe à la pierre... Et si vous avez trop de ces larmes, envoyez-en moi [3].

Il a raison dans ce cas particulier et le Père Guilloré,

1. Je me sers de l'édition qui se trouve à la fin du deuxième volume du *Dictionnaire d'ascétisme* de Migne, p. 1440-1445.
2. G., XI, p. 443.
3. G., XI, p. 456.

s'il n'avait eu en vue que madame d'Albert, aurait parlé comme Bossuet « Pleurez donc, Théonée, car vous ne le ferez jamais assez ». Mais il s'adresse à des milliers de lecteurs, et notamment à toutes les variétés du « sexe humide », et qui ne voit que sur ce chapitre, il est mieux informé que M. de Meaux? Je ne répéterai point que celui-ci s'acharne, comme toujours, et le plus naïvement du monde, à déformer la pensée d'autrui. Mais j'insiste sur le revers bienfaisant de la doctrine qu'il condamne. Ce n'est pas mettre les âmes à l'étroit que de consoler ceux qui ne pleurent pas et que d'apprendre aux cerveaux humides que « tout n'est pas perdu », comme dit Fénelon, lorsqu'il leur arrive de ne pleurer plus.

Bossuet ne l'ignore point. Eh! sans doute, mais ce que nous voulons ici, c'est découvrir la tendance profonde et spontanée de son esprit, c'est mettre en lumière la part principale qu'il fait aux « saintes délectations », soit pour se conduire lui-même, soit pour conduire les autres. Et tout cela va beaucoup plus loin qu'on ne pense. Ce menu problème de vie intérieure se rattache, de part et d'autre, à toute une théologie : d'une part à l'hellénisme chrétien de Fénelon, de l'autre, à l'augustinisme rigoureux de Bossuet. Ce n'est pas pour se venger de Noailles que Fénelon attaque le jansénisme. Les mêmes idées maîtresses animent la *Dissertatio de amore puro* et les *Instructions en forme de dialogue sur le jansénisme*. Dans ces deux livres, il s'oppose — lui aussi, d'une façon spontanée et de toute son âme — à la *delectatio* de Jansénius, laquelle se trouve à la base non seulement de la théologie, mais aussi de la mys-

tique janséniste. La psychologie surnaturelle de Bossuet est identiquement semblable, quant aux principes, à la psychologie de Nicole. Avant Bossuet, le *Traité de l'oraison* a condamné « l'amour sans amour ». M. Rébelliau nous signalait, l'autre jour la « sainteté singulièrement égoïste », de Port-Royal [1]. Cet égoïsme pieux ne goûtera jamais la « foi nue » de Fénelon, le « vide », l'apparente sécheresse de la doctrine du pur amour. Il lui faut les « chastes délices » de la solitude chantée par M. Hamon. Je l'ai déjà dit : la campagne de Nicole contre le Père Guilloré continue les Provinciales et la querelle du quiétisme n'est qu'un épisode dans ce conflit éternel. [2]

VI

Mais Bossuet est trop grand, trop bon, et, si l'on peut dire, d'un génie trop vaste et trop instinctif, pour ne pas faire éclater le cadre toujours mesquin des disputes d'école et des guerres de parti. J'ai déjà dit,

1. *Revue des Deux Mondes*, 15 oct. 1909, p. 921.

2. Il faudrait un gros volume pour développer ce paragraphe un peu pédantesque. Ainsi, par exemple, le peu que je viens de dire, amplifié comme il faudrait, nous expliquerait pourquoi Port-Royal semble avoir en France une sorte de monopole religieux. C'est pour la même raison qu'on nous croit moins naturellement pieux que telle nation protestante. On ne dira jamais à quel point Fénelon est un homme de chez nous. Et puis, on devrait aller plus loin, mettre en pleine lumière — mais il faudrait l'érudition et le génie de Petau — l'opposition irréductible où se révèle l'extrême importance du débat si chétif en apparence auquel nous venons d'assister. Il s'agit toujours de choisir entre deux conceptions — également orthodoxes — du dogme chrétien, je ne dis pas entre le *credo* mais entre la philosophie plus profonde de saint Jean Chrysostome et de saint Augustin. Il s'agit de s'entendre sur la fameuse

avec le Père de Caussade, que même dans ses écrits de controverse anti-quiétiste, il admettait « confusément et par morceaux détachés », la doctrine qu'il trouve si malfaisante et absurde sous la plume de son rival.

Vous conveniez du pur amour, lui écrivit un jour Fénelon en lui rappelant leurs entretiens d'avant la brouille, et vous le poussiez aussi loin que moi dans les épreuves, avec des termes que j'aurais voulu adoucir [1].

Cela est vrai, je le crois du moins, mais nous avons déjà vu que pour connaître la vraie pensée de Bossuet, il fallait négliger les écrits polémiques et spéculatifs et se renfermer dans la lecture de ses *Méditations* et de ses lettres spirituelles. Il ressemble, sur ce point, aux Pères de l'Eglise, du moins tels qu'il nous les présente lui-même.

Dans la plupart des discours des Pères, comme ils disputent contre quelqu'un qui n'est attentif qu'à prendre ses avantages, ils craignent de dire trop ou trop peu ; mais, dans la prière, ou publique ou particulière, chacun est entre Dieu et soi. On épanche son cœur devant lui et sans craindre que quelque hérétique abuse de son discours on dit simplement à Dieu ce que son esprit fait sentir [2].

blessure de l'homme tombé. C'est une théorie particulière de la chute que Bossuet défend contre les subtilités de R. Simon et Simon de son côté, sans se l'avouer peut-être, c'est une autre théorie de la chute qui l'anime dans son travail critique sur les Pères. Et moi-même, si l'on veut bien me permettre de parler de moi, quand je me demande pourquoi cette vieille histoire me passionne, pourquoi je me suis voué à Fénelon, je trouve aisément mille raisons de surface : colère contre l'injustice de plusieurs; séduction d'un talent et d'une âme ; peur de l'éloquence ; refus de plier les genoux avant de bien savoir ce que j'adore ; goût naturel pour la dissection des sortilèges, etc., etc. mais la dernière raison c'est que je me raidis de toutes mes forces contre une certaine conception de l'augustinisme, celle de Jansenius qui, les cinq propositions xcepté me paraît être celle de M. de Meaux.

1. F. IX, 126.
2. G., V, p. 253.

Du reste, pour bien connaître sa pensée profonde, lui-même il s'en rapportait volontiers à ses propres lettres spirituelles.

Gardez cette lettre, écrivait-il à madame d'Albert, dont il faudra peut-être un jour m'envoyer copie, aussi bien que de la précédente. Quelquefois on me consulte en général sur l'oraison et JE SENS QUE JE NE RÉPONDS JAMAIS MIEUX que lorsque je parle à celles à qui Dieu me rend redevable. Car alors c'est son onction qui m'instruit[1].

Un admirable passage nous rend sensible cette transposition du problème métaphysique dans l'ordre de la pratique pieuse. Accablé par une difficulté qu'il n'arrive pas à résoudre, le philosophe dispute encore sur et contre le pur amour au moment même où le chrétien en produit les actes.

Vous avez tout dit, ma fille, par ces mots : ce n'est pas le plaisir d'aimer, c'est aimer que je veux.

Sur quoi, je vous prie déjà de remarquer deux choses, la première qu'ici, comme très souvent, il est mis en branle par une pensée étrangère, la seconde que, pour la circonstance, cette pensée est toute fénélonienne.

Tout consiste à pénétrer cette vérité qu'il faut aller à Dieu, pour ainsi parler en droiture, et s'en remplir tellement qu'il n'y ait plus de retour sur nous.

Il accorde donc tout ce que Fénelon demande. Il ne va pas se dédire et cependant il tâchera, dans ce qui suit, d'harmoniser son système particulier sur le goût de Dieu, sur le désir constant et nécessaire de la délectation pieuse, avec le système de Fénelon.

1. G., XI, p. 468.

Je vous répète vos paroles : je ne sais point distinguer le goût de Dieu de Dieu même : il me semble que le goût de Dieu que j'éprouve n'est qu'un amour de Dieu qui unit à lui et qui le fait posséder.

« Union » et donc « possession », il n'y a pas d'amour sans cela, mais il y a une possession de Dieu sans goût, et même accompagnée de ce goût, Fénelon dirait que ce goût n'est pas la fin suprême de l'acte d'amour.

Et ce n'est, ce me semble, que parce que je l'aime que je prends du plaisir à l'aimer.

Après ce débat naïf et touchant, où il subtilise tout comme M. de Cambrai, il se rend sans plus de réserve.

Et enfin ce n'est point le plaisir que je veux, je veux seulement aimer[1].

Combien cette hésitation n'est-elle pas plus sûre que les tranchantes affirmations du polémiste ? D'ailleurs, grâce à l'onction qui le pénètre, nous le voyons souvent qui n'hésite plus.

Il faudrait ici — ceci est dans le sermon pour la profession de madame de La Vallière, — vous découvrir la dernière perfection de l'amour de Dieu ; il faudrait vous montrer cette âme détachée encore des chastes douceurs qui l'ont attirée à Dieu, et possédée seulement de ce qu'elle découvre en Dieu même, c'est-à-dire, de ses perfections infinies[2].

« Possédée », mais sans en jouir et donc sans même savoir qu'elle est possédée, et donc sans chercher cette possession pour elle-même ; cela était si clair en 1675 ; Fénelon aurait-il perverti ces belles idées en les adoptant ?

1. G., XI, p., 431. La lettre est de 1693, donc très antérieure aux *Maximes*.

2. Lebarq, VI, p. 43.

Voici encore, dans les *Méditations* cette fois, certains principes qu'on ne pardonnera pas non plus à M. de Cambrai.

C'est un transport de l'âme qui sort d'elle-même *tout entière* pour s'unir à Dieu... *qui ne s'aime que pour Dieu.* Il faut *s'aimer soi-même pour Dieu* et *non pas Dieu pour soi. S'il fallait pour plaire à Dieu s'anéantir*, et qu'on sût que ce sacrifice lui fut agréable, il faudrait le lui offrir sans hésiter[1].

S'anéantir ! Mais si chacun de nos actes tend fatalement, consciemment à notre propre bien, comment consentir à cette « supposition impossible » ? On distingue, on interprète, je le sais bien, mais pourquoi ne pas permettre à Fénelon d'interpréter à son tour ?

(L'âme) ravie de la perfection infinie de Dieu ne s'estime heureuse que parce qu'elle sait que Dieu est heureux et qu'il ne peut jamais cesser de l'être : ce qui fait que le sujet de son bonheur ne peut non plus jamais cesser. Voilà sa vie, voilà sa nature, voilà le fond de son être[2] !

Je veux bien certes, puisque je crois en Fénelon. Mais vous, Bossuet, que venez-vous d'écrire ? « Le fond de son être » ! Mais alors vous changez l'enfer en un paradis. Les damnés sauront bien, je pense, que « Dieu est heureux et qu'il ne peut jamais cesser de l'être. »

Là, dans l'amour de Jésus, on conçoit un amour infini pour toutes les âmes et ON NE VEUT PENSER A LA SIENNE que par l'amour sans bornes que l'on désire d'avoir pour toutes en général et pour chacune en particulier. O Jésus, par la soif ardente que vous avez eue sur la croix, donnez-moi d'avoir soif de toutes les âmes et de n'estimer la mienne que par la sainte obligation qui m'est donnée de n'en négliger aucune[3].

1. G,. II, p. 488.
2. G., XI, p. 308.
3. G., XI, p. 276.

Fénelon n'a jamais rien écrit de plus fort. Rappelez-vous que dans la controverse, Bossuet se servira précisément du même argument, mais retourné, pour combattre le pur amour. Il nous est commandé, dira-t-il, d'aimer le prochain *comme nous-mêmes*, ce qui prouve manifestement que le comble de l'amour possible à l'homme est celui qu'il se porte invinciblement à soi-même. Ici, au contraire, nous le voyons ne plus estimer son âme propre que parce que Dieu lui fait un devoir d'estimer toutes les âmes, la sienne comprise.

Que vous manque-t-il encore ? Une définition du pur amour? La voici.

Le vrai et pur amour est celui... qui se réjouit de la gloire de Jésus-Christ et de celle de Dieu pour elle-même [1].

Voulez-vous enfin qu'il en vienne à abdiquer ses répugnances les plus profondes, qu'il célèbre, lui, le grand lyrique, le grand actif, si j'ose dire, la cessation des actes, qu'il renonce même à dire qu'il aime?

Silence qui fait tellement taire toutes choses qu'il fait taire même le saint amour, c'est-à-dire qu'il ne lui permet pas de dire : j'aime, ni : je désire d'aimer, de peur qu'il ne s'étourdisse lui-même en parlant de lui-même [2].

On voit bien que je ne choisis pas mes textes : je les prends à toutes les dates, et je n'aurais pas de peine à en donner d'autres. Mais il faut finir de vous montrer, non plus par des paroles que vous pourriez attribuer à l'aveugle transport d'un lyrique, mais par

1. G., XI, p. 349.
2. G., XI, p. 274.

des actes longuement médités, la parfaite conformité entre la doctrine des deux prélats sur le pur amour.

Obligée bien malgré elle de renoncer à voir Fénelon, effrayée, fascinée aussi peut-être par les conférences de M. de Meaux à Saint-Cyr, Mme de La Maisonfort s'était mise sous la direction de Bossuet. Vous pensez peut-être, que façonnée par la main despotique de Fénelon, cette âme charmante avait abdiqué toute indépendance. Il n'y paraît certes pas à la voir discuter avec Bossuet, oh! sans la moindre aigreur, de part ni d'autre. Elle n'avait pour lui que respect, et lui, si bon d'ordinaire, que condescendance pour elle. Or l'enjeu de cette discussion qui dura longtemps et dont nous avons les procès-verbaux, c'est bel et bien la doctrine spirituelle que Mme de La Maisonfort avait reçue de Fénelon. Ces demandes et ces réponses, c'est toute la controverse du quiétisme, mais poursuivie sur un autre ton et dans une atmosphère bien différente. D'un côté la prévention, l'obstination, la colère; de l'autre l'onction qui apaise, qui concilie tout. Une à une, on voit reparaître les objections de Bossuet contre les *Maximes*, mais doucement tout s'éclaircit. Il capitule insensiblement avec une loyauté et une candeur admirable. Je ne dis pas qu'il approuve catégoriquement chez la dirigée tout ce qu'il condamne chez le directeur, mais il reconnaît que si M. de Cambrai n'a pas voulu dire autre chose que Mme de La Maisonfort, il n'y a pas lieu d'inquiéter cette dernière et il délivre un sauf-conduit à la doctrine et à la pratique du pur amour.

Ne croyez pas que ce soit illusion, sous prétexte que votre vie n'y répond pas...

Ne soyez jamais en peine de votre oraison...

Ne changez rien en la vôtre [1].

Il n'était donc pas malaisé de s'entendre. Exagérez autant que vous le voudrez les inexactitudes, les erreurs même de Fénelon, regrettez, plus encore que je ne le fais, son acharnement à défendre une à une les expressions malheureuses des *Maximes*, qu'est-ce que tout cela auprès de l'autre scandale? N'ai-je pas le droit de conclure que, par ses gestes, ses lettres intimes, sa polémique emportée, enfin et surtout par sa propre doctrine sur le pur amour, Bossuet lui-même a rendu facile et décisive cette apologie pour Fénelon?

Ainsi tout cela, je veux dire, tant d'écrits, tant de cabales, tant de passions remuées, tant de souffrances et tant de scandales, deux évêques aux prises, Versailles, Rome et le monde chrétien attentifs à leur querelle, les secrets de la vie intérieure discutés devant les profanes, les libertins amusés, les fidèles consternés, le mysticisme ridiculisé pour longtemps, l'âme très noble, droite et pieuse de Fénelon vouée aux lazzis ou à l'indignation des bossuétistes, Bossuet lui-même entamé, tout cela, dis-je, pour rien, puisque, en vérité les deux combattants sont d'accord sur le fond des choses. C'est la grande vanité de la plupart des controverses entre catholiques, c'est la déroute de l'esprit humain confessant ainsi son propre néant au moment où il

1. G., XI, pp. 610-613.

étale ses ressources les plus magnifiques. Mais c'est aussi la victoire de notre foi, la réalisation éclatante de la promesse qui nous fut faite. Même quand ils se croient le plus éloignés les uns des autres, les vrais croyants ne font qu'un cœur et qu'une âme, ils ne se divisent le plus souvent que sur des pointilles et sur des mots. On raconte, dans les vies des Pères du désert, que deux solitaires, vivant côte à côte depuis des années en une harmonie parfaite, eurent un jour la curiosité de savoir par leur propre expérience ce que pouvait bien être cet esprit de contention dont il est beaucoup parlé dans les livres spirituels. Faute d'un plus digne sujet de querelle, ils imaginèrent de se disputer le banc de pierre sur lequel ils avaient coutume de prendre leur réfection. — Ce rocher est à moi, dit l'un. — Non, il m'appartient, répondit l'autre, enflant la voix du mieux qu'il put. — Et le premier, hors de combat : Vous avez raison, il est à vous. Ils n'allèrent pas plus avant. C'est en deux mots toute l'histoire de la querelle du quiétisme avec cette différence, après tout minime, que dans cette dernière aventure, de part et d'autre on s'échauffa pour de bon.

FIN

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Les chapitres I et II de la deuxième partie, la moitié du chapitre III et la conclusion ont paru, l'hiver dernier (décembre 1909 — avril 1910) dans les *Annales de philosophie chrétienne*, noble, antique et libre *revue* où dès avant ma naissance, Algar Griveau s'efforçait de minimiser le gallicanisme de Bossuet, et où, hier encore, un jeune philosophe, vigoureux et pénétrant, M. Rivière, exagérait, plus que de raison, selon moi, le quiétisme de Fénelon. Cette série des *Annales* avait pour titre : *Pro Fenelone*. Le titre du présent livre n'est plus emprunté à Cicéron, mais, comme chacun voit, à Henri Estienne.

Dans le chapitre XIV de la première partie, j'ai reproduit quelques pages d'un autre article des *Annales* (Fénelon et la critique philosophique, novembre 1909), où j'avais critiqué un peu vivement la thèse de M. Delplanque. Cet article beaucoup plus vieux que les autres et que certains scrupules m'avaient décidé à laisser dormir sur le marbre, renferme une phrase malheureuse que je tiens à effacer « Je vous défie, écrivais-je étourdiment, de citer dans toute l'histoire de l'Eglise un personnage plus déconcertant » que Fénelon. Hantise d'un cliché de manuel, besoin d'abonder dans le sens de mon adversaire pour mieux le réfuter ensuite, vanité d'un soi-disant psychologue qui se flatte de voir clair dans l'inconnaissable, je ne sais quel démon m'avait soufflé cette sottise. Fénelon n'est

pas simple, Dieu merci, parce qu'il est merveilleusement riche, humain et divers, mais il n'est pas déconcertant.

P. 6. On trouvera dans le livre de M. Lange, (LA BRUYÈRE, *Critique des conditions et des institutions sociales*, pp. 93, 94, 114), quelques indications sur Le Camus, et une nouvelle raison de discuter de plus près la légende ce personnage.

P. 31. Mon livre était imprimé lorsque a paru le premier numéro de la revue : *Documents d'histoire*. M. E. Griselle qui a fondé et qui dirige cette revue, commence, dans ce premier numéro, la publication des *Interrogatoires de Mme Guyon emprisonnée à Vincennes*.

P. 46. Il va sans dire que j'applique aux jansénistes dont il est question dans ce chapitre, la distinction que Bossuet aurait dû appliquer à Fénelon. Leurs intentions personnelles ne sont pas en cause, je suis même persuadé que le bon Nicole, lorsqu'il calomniait le P. Guilloré, pensait rendre gloire à Dieu. Condamner les procédés ou les doctrines, respecter et même aimer les personnes qui se sont permis ces procédés et qui ont soutenu ces doctrines, cela me paraît très simple, mais j'ai appris depuis longtemps qu'il est impossible de faire entrer ces distinctions élémentaires dans certains esprits.

P. 72. « Ces beaux yeux qu'avait essuyés Racine. » Qu'on me pardonne la petite insincérité qui m'a fait respecter cette légende. Plusieurs historiens le répètent, mais la jeune actrice que Racine aurait dit-on fait pleurer, ne devait pas être Mme de La Maisonfort.

P. 216-221. Sous peine de grossir démesurément ce volume, je ne pouvais pas m'expliquer en détail sur le P. La Combe. Je tiens à dire pourtant que tout ce qu'on répète contre cet excellent religieux est calomnie pure ou jugement téméraire. *Nemo malus nise probetur*. Dupé par des intrigants, Dom Le Masson a publié, du vivant du P. La Combe, un réquisitoire personnel qui serait un monument d'iniquité s'il n'était très certainement un monument d'étourderie. On a peine à s'expliquer aujourd'hui une pareille aberration. La Combe était, sans doute, fort naïf, et, très différent en cela de Fénelon, il acceptait trop aveuglément ce que lui disaient Mme Guyon et d'autres dévotes. Il avait, je crois, trop d'esprit pour ne pas reconnaître sa propre faiblesse. Il se reprochait d'être trop docile et c'est là, pour le dire en passant, ce qui explique, à mon sens, les « aveux », très sincères mais très peu graves

qu'on a obtenus de lui, — et qui, du reste, graves ou inoffensifs, ne prouveraient absolument rien.

P. 345. Un ami me reproche de trop exalter Molina dans les pages qui vont suivre. Ce ne serait là, somme toute, qu'une faute vénielle et que j'avouerais sans respect humain. Mais, à la vérité, mon molinisme n'a rien — et pour cause — de proprement spéculatif ni, encore moins, d'agressif. Je ne discute pas la *science moyenne* et autres théories qui me dépassent, mais j'aime et j'admire fort l'intelligence vivante, inquiète et généreuse qui ne s'est pas contenté de ce que l'on avait dit avant elle et que j'oppose à la docilité immobile de Bossuet théologien. Ici encore, comme dans tout le reste, je tâche de revêtir la pensée de Fénelon. Or les thomistes savent bien que ce grand homme ne leur est pas hostile. Nul, au contraire, à mon sens, du moins, et parmi les théologiens « populaires » n'a mieux marqué les différences irréductibles entre l'augustinisme des thomistes et celui des jansénistes.

P. 468. Pour que la note ne crée pas de confusion dans l'esprit du lecteur, je me permets de rappeler la note de la page 344 qui touche au même sujet. Du reste, quand je parle d'une opposition entre la pensée profonde de saint Augustin et celle de saint Chrysostome sur des points que l'Eglise n'a pas définis, je prends l'augustinisme dans le sens où on le prenait communément dans les écoles. C'est ainsi que le prend, le discute et l'abandonne le R^ed Toner, (*Dissertatio historico-theologica de Lapsu et Peccato originali.* Dublin, Browne, 1904; *saint Anselm's definition of original sin* (The Irish Theological Quarterly, oct. 1909); *Lot of those dying in original sin* (*ib.* jul. 1908)). Je crois pourtant qu'il y aurait lieu d'appliquer à la doctrine de saint Augustin la méthode si bien formulée par le P. Rousselot (cf. p. 427). Quoiqu'en aurait pu dire Bossuet, j'ai peine à me représenter M. Toner et le P. Rousselot comme des « novateurs » très dangereux.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES NOMS PROPRES [1]

1. On ne trouvera pas dans cet Index les noms de Bossuet, de Fénelon, de Mme de Maintenon, de Mme Guyon, de Ledieu, de Phelipeau, de M. Crouslé.

M

N

O

P

Q

R

TABLE DES MATIÈRES

DEUXIÈME PARTIE

FÉNELON ET LES BOSSUÉTISTES

CONCLUSION

E. GREVIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

BREMOND, HENRI

Apologie pour Fénelon